

J Canada. Parl. H of C.
103 Sub-Committee on Poverty
H7 Minutes of proceedings...
34-3
P58
A1
no.1-10

DATE	NOM I	SALLE

J
103
H7
34-3
P58
A1
no. 1-10

CHAMBRE DES COMMUNES

PROCES-VERBAUX
Séance du 14 septembre 1994
Le mardi 14 septembre 1994
à 14 heures 30 minutes
à l'Assemblée législative
de la Chambre des communes
Ottawa

Poverty

Parliament

LIBRARY OF PARLIAMENT
CANADA
1994 3-02
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 1

Wednesday, June 5, 1991
Wednesday, June 12, 1991
Wednesday, September 18, 1991
Wednesday, September 25, 1991
Wednesday, October 2, 1991
Wednesday, October 9, 1991
Thursday, October 24, 1991
Thursday, October 31, 1991
Monday, November 4, 1991
Thursday, November 7, 1991
Monday, November 25, 1991
Wednesday, November 27, 1991

Chair: Barbara Greene

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 1

Le mercredi 5 juin 1991
Le mercredi 12 juin 1991
Le mercredi 18 septembre 1991
Le mercredi 25 septembre 1991
Le mercredi 2 octobre 1991
Le mercredi 9 octobre 1991
Le jeudi 24 octobre 1991
Le jeudi 31 octobre 1991
Le lundi 4 novembre 1991
Le jeudi 7 novembre 1991
Le lundi 25 novembre 1991
Le mercredi 27 novembre 1991

Présidence: Barbara Greene

*Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee
on*

Poverty

*of the Standing Committee on Health and Welfare, Social
Affairs, Seniors and the Status of Women*

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Pauvreté

*du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des
affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine*

RESPECTING:

Consideration of a draft report

CONCERNANT:

Étude d'un projet de rapport

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991

SUB-COMMITTEE ON POVERTY OF THE STANDING
COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL
AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

Chair: Barbara Greene

Members

Chris Axworthy
Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan

(Quorum 3)

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ DU COMITÉ
PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE
SOCIAL, DES AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME
ÂGE ET DE LA CONDITION FÉMININE

Présidence: Barbara Greene

Membres

Chris Axworthy
Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, JUNE 5, 1991

(1)

[Text]

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met at 3:30 o'clock p.m., this day, in Room 208, West Block, for the purpose of organization.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene, Albina Guarnieri, Jean-Luc Joncas and Rey Pagtakhan.

Acting member present: Margaret Mitchell for Chris Axworthy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Clerk of the Sub-Committee presided over the election of a member to the Chair.

Edna Anderson seconded by Margaret Mitchell moved,—That, Barbara Greene do take the Chair of this Sub-Committee.

The question being put on the motion, it was agreed to.

Accordingly, Barbara Greene was declared duly elected Chair of the Sub-Committee and took the Chair.

On motion of Margaret Mitchell, Chris Axworthy was elected Vice-Chairman, in absentia.

On motion of Jean-Luc Joncas, it was agreed,—That, the Sub-Committee's *Minutes of Proceedings and Evidence* be printed in the quantity of 550 copies in the manner approved by the Board of Internal Economy.

On motion of Margaret Mitchell it was agreed,—That, the Chair be authorized to hold meetings in order to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, provided that at least two members are present.

At 3:40 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, JUNE 12, 1991

(2)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 3:50 o'clock p.m., this day, in Room 208, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Chris Axworthy, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas and Rey Pagtakhan.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee resumed consideration of the draft report entitled "Canada's Children: Investing in our Future".

At 5:03 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

PROCÈS-VERBAUX

LE MERCREDI 5 JUIN 1991

(1)

[Traduction]

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à 15 h 30, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, pour sa séance d'organisation.

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene, Albina Guarnieri, Jean-Luc Joncas et Rey Pagtakhan.

Membre suppléant présent: Margaret Mitchell remplace Chris Axworthy.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le greffier du Sous-comité préside l'élection du président.

Edna Anderson, appuyée par Margaret Mitchell, propose,—Que Barbara Greene occupe le fauteuil du Sous-comité.

La motion est mise aux voix et adoptée.

En conséquence, Barbara Greene est déclarée dûment élue présidente du Sous-comité et elle occupe le fauteuil.

Sur la motion de Margaret Mitchell, Chris Axworthy est élu, en son absence, vice-président du Sous-comité.

Sur la motion de Jean-Luc Joncas, il est convenu,—Que le Sous-comité fasse imprimer 550 exemplaires de ses *Procès-verbaux et témoignages*, selon la directive du Bureau de régie interne.

Sur la motion de Margaret Mitchell, il est convenu,—Que la présidente soit autorisée à tenir des séances afin d'entendre des témoignages et à en autoriser l'impression lorsqu'il n'y a pas quorum, à condition qu'au moins deux (2) députés, dont un de l'opposition, soient présents.

À 15 h 40, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

LE MERCREDI 12 JUIN 1991

(2)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 15 h 50, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Chris Axworthy, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas et Rey Pagtakhan.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité reprend l'étude de l'ébauche du rapport intitulé : «Enfants du Canada: notre avenir».

À 17 h 03, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

WEDNESDAY, SEPTEMBER 18, 1991

(3)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 4:00 o'clock p.m., this day, in Room 208, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Jean-Luc Joncas, Barbara Greene and Rey Pagtakhan.

Other Members present: Chris Axworthy, Albina Guarnieri and Al Horning.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee resumed consideration of the draft report entitled "Canada's Children: Investing in our Future".

At 5:30 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, SEPTEMBER 25, 1991

(4)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 3:40 o'clock p.m., this day, in Room 208, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas and Rey Pagtakhan.

Acting Member present: Mike Breough for Chris Axworthy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee resumed consideration of its draft report entitled "Canada's Children: Investing in our Future".

At 5:12 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Nino A. Travella

Clerk of the Sub-Committee

LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1991

(3)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 16 heures, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Barbara Greene, Jean-Luc Joncas et Rey Pagtakhan.

Autres députés présents: Chris Axworthy, Albina Guarnieri et Al Horning.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité reprend l'étude de l'ébauche du rapport intitulé : «Enfants du Canada: notre avenir».

À 17 h 30, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

LE MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1991

(4)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 15 h 40, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas et Rey Pagtakhan.

Membre suppléant présent: Mike Breough remplace Chris Axworthy.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité reprend l'étude de l'ébauche du rapport intitulé : «Enfants du Canada: notre avenir».

À 17 h 12, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier du Sous-comité

Nino A. Travella

WEDNESDAY, OCTOBER 2, 1991

(5)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 3:47 o'clock p.m., this day, in Room 208, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas and Rey Pagtakhan.

Acting Member present: Mike Breaugh for Chris Axworthy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report.

It was agreed,—That the report of the Sub-Committee be printed on recycled paper and in the same format as the report entitled: "The War against Women".

At 5:10 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, OCTOBER 9, 1991

(6)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 3:43 o'clock p.m., this day, in Room 306, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene and Jean-Luc Joncas.

Acting Member present: Mike Breaugh for Chris Axworthy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report.

At 5:00 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

THURSDAY, OCTOBER 24, 1991

(7)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 11:15 o'clock a.m., this day, in Room 208, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas and Rey Pagtakhan.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report.

At 12:50 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

LE MERCREDI 2 OCTOBRE 1991

(5)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 15 h 47, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas et Rey Pagtakhan.

Membre suppléant présent: Mike Breaugh remplace Chris Axworthy.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité reprend l'étude de l'ébauche d'un rapport.

Il est convenu,—Que le rapport du Sous-comité soit imprimé sur du papier recyclé et que sa présentation soit la même que celle du rapport intitulé : «La guerre contre les femmes».

À 17 h 10, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

LE MERCREDI 9 OCTOBRE 1991

(6)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 15 h 43, dans la salle 306 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene et Jean-Luc Joncas.

Membre suppléant présent: Mike Breaugh remplace Chris Axworthy.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité reprend l'étude de l'ébauche d'un rapport.

À 17 heures, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

LE JEUDI 24 OCTOBRE 1991

(7)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 11 h 15, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas et Rey Pagtakhan.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité reprend l'étude de l'ébauche d'un rapport.

À 12 h 50, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

THURSDAY, OCTOBER 31, 1991

(8)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 9:10 o'clock a.m., this day, in Room 208, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Chris Axworthy, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas and Rey Pagtakhan.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report.

At 12:04 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

MONDAY, NOVEMBER 4, 1991

(9)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 3:30 o'clock p.m., this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene and Jean-Luc Joncas.

Acting Member present: Beth Phinney for Rey Pagtakhan.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering and Finn Poschmann, Research Officers. *From the office of Rey Pagtakhan:* Karen Lauriston and Jennifer Gilmor.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report.

At 4:45 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Christine Fisher

Committee Clerk

LE JEUDI 31 OCTOBRE 1991

(8)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 9 h 10, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Chris Axworthy, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas et Rey Pagtakhan.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité reprend l'étude de l'ébauche d'un rapport.

À 12 h 04, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

LE LUNDI 4 NOVEMBRE 1991

(9)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 15 h 30, dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene et Jean-Luc Joncas.

Membre suppléant présent: Beth Phinney remplace Rey Pagtakhan.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering et Finn Poschmann, attachés de recherche. *Du bureau de Rey Pagtakhan:* Karen Lauriston et Jennifer Gilmor.

Le Sous-comité reprend l'étude de l'ébauche d'un rapport.

À 16 h 45, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Greffière de comité

Christine Fisher

THURSDAY, NOVEMBER 7, 1991
(10)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 11:40 o'clock a.m., this day, in Room 253-D, Centre Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene and Jean-Luc Joncas.

Acting Member present: Beth Phinney for Rey Pagtakhan.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report.

At 2:03 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

MONDAY, NOVEMBER 25, 1991
(11)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 3:48 o'clock p.m., this day, in Room 307, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas and Rey Pagtakhan.

Acting Member present: Mike Breaugh for Chris Axworthy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report.

At 5:30 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

WEDNESDAY, NOVEMBER 27, 1991
(12)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 3:35 o'clock p.m., this day, in Room 208, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Chris Axworthy, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas and Rey Pagtakhan.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report.

It was moved,—That the draft report, as amended, be adopted as the Sub-Committee's First Report and that the Chair be authorized to present the report to the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women.

LE JEUDI 7 NOVEMBRE 1991
(10)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 11 h 40, dans la salle 253-D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene et Jean-Luc Joncas.

Membre suppléant présent: Beth Phinney remplace Rey Pagtakhan.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité reprend l'étude de l'ébauche d'un rapport.

À 14 h 03, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

LE LUNDI 25 NOVEMBRE 1991
(11)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 15 h 48, dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas et Rey Pagtakhan.

Membre suppléant présent: Mike Breaugh remplace Chris Axworthy.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité reprend l'étude de l'ébauche d'un rapport.

À 17 h 30, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

LE MERCREDI 27 NOVEMBRE 1991
(12)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 15 h 35, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Chris Axworthy, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas et Rey Pagtakhan.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité reprend l'étude de l'ébauche d'un rapport.

Il est convenu,—Que l'ébauche du rapport, dans sa version modifiée, soit approuvée comme premier rapport du Sous-comité et que la présidente soit autorisée à présenter le rapport au Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine.

After debate, the question being put on the motion, it was agreed to, on division.

It was agreed,—That the tabling of the report be no earlier than December 10, 1991.

At 6:55 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

Après débat, la motion est mise aux voix et adoptée avec dissidence.

Il est convenu,—Que le rapport ne soit pas déposé avant le 10 décembre 1991.

À 18 h 55, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

LE LUNDI 25 NOVEMBRE 1991

(11)

The Sub-Committee met in the presence of the Chair and the members of the Sub-Committee at 6:55 p.m. on Monday, November 25, 1991, in Room 307 of the West Block of the Parliament Buildings, Ottawa, Ontario.

Members of the Sub-Committee present: Edna Antonow, Barbara Gracie, Jean-Luc Jodan and Roy Paré.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report on the findings of the research project of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women.

LE MERCREDI 27 NOVEMBRE 1991

(12)

The Sub-Committee met in the presence of the Chair and the members of the Sub-Committee at 6:55 p.m. on Wednesday, November 27, 1991, in Room 307 of the West Block of the Parliament Buildings, Ottawa, Ontario.

Members of the Sub-Committee present: Edna Antonow, Chris Anstey, Barbara Gracie, Jean-Luc Jodan and Roy Paré.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report on the findings of the research project of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women.

MONDAY, NOVEMBER 25, 1991

(11)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met in camera at 6:55 o'clock p.m. this day in Room 307, West Block, the Chair, Barbara Gracie, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Antonow, Barbara Gracie, Jean-Luc Jodan and Roy Paré.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report on the findings of the research project of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women.

WEDNESDAY, NOVEMBER 27, 1991

(12)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met in camera at 6:55 o'clock p.m. this day in Room 307, West Block, the Chair, Barbara Gracie, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Antonow, Chris Anstey, Barbara Gracie, Jean-Luc Jodan and Roy Paré.

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report on the findings of the research project of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women.

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, June 5, 1991

• 1531

The Clerk of the Committee: Honourable members, you have your quorum. In conformity with Standing Order 108(1), the first item of business is to elect a member to the chair of the committee. I am ready to receive motions to that effect.

Mrs. Anderson (Simcoe Centre): I will nominate Barbara.

The Clerk: It has been moved by Edna Anderson, seconded by Ms Mitchell, that Barbara Greene take the chair of this committee as chairman. All in favour?

Ms Mitchell (Vancouver East): As long as we put it as chairperson, or chair.

The Clerk: As chair.

Motion agreed to

The Clerk: I declare Barbara Greene duly elected chair of this committee and invite her to take the chair.

The Chair: Now we need a vice-chair, do we not? We should have a vice-chairman as well. Would you like to nominate Chris Axworthy?

Ms Mitchell: I so nominate.

The Chair: Do we have a seconder?

Mrs. Anderson: Seconded.

Motion agreed to

The Chair: Now we need the motion for the minutes, that the subcommittee's *Minutes of Proceedings and Evidence* be printed in the quantity of 550 copies and in the manner approved by the Board of Internal Economy. Do I have a mover? Monsieur Joncas, seconded by Ms Mitchell.

Motion agreed to

The Chair: Next is that the chair be authorized to hold meetings in order to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present, providing that at least one member be present. That is the motion we had last time, that one member be present, and that allowed me to begin the meetings on time and so on.

Ms Mitchell: Excuse me. You mean that a quorum of this committee would be one member?

The Chair: That is what we had last time. It has a history.

Ms Mitchell: That does not seem—

The Chair: To hear evidence only. It has a history because this committee started off with David Dingwall, myself, and Joy Langan, and Nicole Roy-Arcelin was the chair at that time, and we had a committee meeting that did

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 5 juin 1991

Le greffier du Comité: Honorables députés, il y a quorum. Conformément au paragraphe 108(1) du Règlement, le premier article à l'ordre du jour est l'élection d'un président. Je suis prêt à recevoir des motions à cette fin.

Mme Anderson (Simcoe-Centre): Je propose que Barbara soit présidente.

Le greffier: Il est proposé par Edna Anderson, appuyé par M^{me} Mitchell, que Barbara Greene soit élue présidente du sous-comité. Plaît-il au sous-comité d'adopter cette motion?

Mme Mitchell (Vancouver-Est): À condition que l'on indique bien qu'il s'agit d'une présidente et non d'un président.

Le greffier: D'accord.

La motion est adoptée

Le greffier: Je déclare Barbara Greene dûment élue présidente du comité et je l'invite à prendre place au fauteuil.

La présidence: Nous avons maintenant besoin d'une vice-présidente, n'est-ce pas? Nous devrions aussi avoir un vice-président. Quelqu'un propose la candidature de Chris Axworthy?

Mme Mitchell: Je le propose.

La présidence: Qui appuie la motion?

Mme Anderson: Je l'appuie.

La motion est adoptée

La présidence: Aux fins des procès-verbaux, il faudrait maintenant proposer que l'impression des *Procès-verbaux et témoignages* du sous-comité s'effectue selon le tirage (550 exemplaires) et la façon prévus par le Bureau de régie interne. Quelqu'un propose la motion? M. Joncas, secondé par M^{me} Mitchell.

La motion est adoptée

La présidence: Je propose que la présidente soit autorisée à tenir des séances, à entendre des témoignages et à en permettre l'impression en l'absence de quorum, si au moins un des membres du sous-comité est présent. Cette motion, qui prévoit qu'un seul membre suffit, a été adoptée la dernière fois et m'a permis de commencer les séances à temps, entre autres.

Mme Mitchell: Excusez-moi. Vous voulez dire qu'il suffirait d'une personne à ce comité pour qu'il y ait quorum?

La présidence: C'était le cas la dernière fois. Il y a des raisons pour cela.

Mme Mitchell: Cela ne semble pas. . .

La présidence: Pour entendre les témoignages seulement. La raison pour cela, c'est qu'au début, le comité se composait de David Dingwall, de moi-même, de Joy Langan, et de Nicole Roy-Arcelin, qui en était la présidente.

[Text]

not take place because we never got a quorum. We had a number of other meetings that could not be scheduled because we could never get anybody to come, and it got to be very embarrassing. When I took over as chair we had this motion passed so that we could proceed and get the material presented and get on with it. We passed that motion, and Chris has faithfully attended every single meeting.

Ms Mitchell: Madam Chair, how many members are there, four members on the committee?

The Chair: Yes, there are only four.

Ms Mitchell: Including the chair.

The Chair: The rules are a subcommittee can be three to five members of the main committee. We now have three from our side, and there are two, I believe. . . Who is the. . .? We do not know who the Liberal is, whether it is going to be Albina Guarnieri or Dr. Pagtakhan. Last session, previous to the adjournment Albina was able to attend two meetings and Dr. Pagtakhan was able to attend quite a few.

• 1535

Ms Mitchell: It is possible for the members to have alternates, though, is it not?

The Chair: Yes.

Ms Mitchell: I have been on many committees, and it is the first time I have ever heard of a quorum being one. I would suggest that it be two at least.

The Chair: I know that is the usual practice.

Ms Mitchell: As long as they have time to get alternates and so on, I do not think that is too much to expect.

Mrs. Anderson: I think the way it is set up now, having your members at large and having legislative members, you have quite a number.

The Chair: The problem has been the opposition. We have been able to get our numbers here, but the problem was—

Mrs. Anderson: To get the opposition here.

The Chair: We did have that time we could not get one.

Ms Mitchell: Is it difficult to get that?

The Chair: We could not meet because we could not get enough people from the opposition to come to the meetings. We also had the situation where we had a witness appear and we could not have the meeting because we never got a quorum. It has been in the papers and on the CBC and so on. It was quite controversial.

Ms Mitchell: It is more embarrassing to tell the public that you can only find one person to come to a committee meeting on child poverty.

The Chair: I said I was interested and I would proceed with it. That is exactly what we did. Fortunately, the NDP member was very conscientious and came to all the meetings. At some of the hearings we did not have a Liberal member.

[Translation]

L'une des séances n'a pas pu avoir lieu parce que nous n'avons jamais pu avoir le quorum. Et bon nombre d'autres séances n'ont pu être convoquées parce qu'on ne réussissait pas à obtenir la participation des membres, ce qui devenait très embarrassant. Lorsque je suis devenue présidente, j'ai fait adopter cette motion de façon à ce que nous puissions travailler et recevoir des témoignages. Cette motion a donc été adoptée et Chris a assisté religieusement à chaque séance.

Mme Mitchell: Madame la présidente, combien de membres y a-t-il au comité? Trois, quatre?

La présidence: Oui, il n'y en a que quatre.

Mme Mitchell: Cela comprend la présidente.

La présidence: Selon les règles, un sous-comité peut se composer de trois à cinq membres du comité principal. Il y a maintenant trois membres représentant le gouvernement et deux, je crois. . . Qui représente le Parti libéral? Nous ne savons pas si ce sera Albina Guarnieri ou M. Pagtakhan. À la dernière session, avant l'ajournement, Albina a pu assister à deux séances et le docteur Pagtakhan, a bon nombre d'entre elles.

Mme Mitchell: Les membres peuvent se faire remplacer par un substitut, n'est-ce pas?

La présidence: Oui.

Mme Mitchell: J'ai siégé à bon nombre de comités, et c'est la première fois que j'entends parler d'un quorum d'une personne. Je propose qu'il y ait au moins deux personnes.

La présidence: Je sais que c'est ce qui se fait habituellement.

Mme Mitchell: Dans la mesure où ils peuvent se trouver des substituts, par exemple, je ne crois pas que ce soit trop demander.

Mme Anderson: A l'heure actuelle, il y a tous les autres députés et ceux des comités législatifs. Cela vous en fait déjà pas mal.

La présidence: Le problème, c'est l'opposition. Nous avons été capables d'obtenir une participation suffisante de nos membres, mais le problème. . .

Mme Anderson: C'est d'obtenir que des membres représentant l'opposition assistent à la séance.

La présidence: Dans un cas, aucun d'eux ne s'était présenté.

Mme Mitchell: Cela pose un problème?

La présidence: Nous n'avons pas pu tenir la séance parce que nous n'avons pas réussi à ce que suffisamment de représentants de l'opposition y participent. Dans un autre cas, un témoin s'était présenté et nous n'avons pas pu tenir séance parce que nous n'avons jamais réussi à obtenir le quorum. Les journaux se sont emparés de l'affaire, Radio-Canada, etc. Cela avait soulevé toute une controverse.

Mme Mitchell: Il est plus embarrassant de dire au public qu'une personne seulement est prête à siéger à une séance du comité sur la pauvreté des enfants.

La présidence: J'ai dit que j'étais intéressée à le faire et que je ferais. C'est exactement ce qui s'est passé. Heureusement, le député représentant le NPD a été très consciencieux et a assisté à toutes les séances. À certaines audiences, il n'y avait pas de député libéral.

[Texte]

Mrs. Anderson: Could we start by having two as a quorum? Obviously the last time you changed and put in an amendment.

The Chair: I do not have strong feelings now because obviously we were able to get another member.

Ms Mitchell: You are not hearing any witnesses now. You are now moving into the report stage.

The Chair: For this report, yes. There could be future business, of course.

Ms Mitchell: I would move that it be two.

Motion agreed to

The Chair: Now we need to move in camera for consideration of the report—not to make motions, just to have questions.

Ms Mitchell: I have a point of order, Madam Chair. Perhaps the clerk could read into the record what the notice of the meeting was, but my understanding, and this was certainly Mr. Axworthy's understanding, was that the meeting today was really an organizational meeting to consider the agenda for future meetings, and it was not to be a meeting that was going to discuss the substance of the report or the recommendations of the report. That was certainly the understanding I had. Certainly Chris wants to be here before any discussion of the report occurs. I wonder if we could have that clarified.

The Clerk: No. It is consideration of future business. When you send a notice out for an organization meeting, you cannot really anticipate what that committee may decide to do. I am not certain, but I thought there was an understanding that they would be considering the report.

Ms Mitchell: My understanding would be that when you say consideration of future business, you are talking about the agenda of future meetings and at what time the report would be considered.

The Clerk: I understand very well what you are saying.

The Chair: Do you object to a question and answer period? I think the researchers would like to explain some of the things and answer questions.

Ms Mitchell: I would really much prefer it be delayed until Chris is here, because as you know, he has taken a great interest in this, and I think it would give the continuity to it.

The Chair: Chris is very up to date on this, but these two people over here have not had an opportunity to discuss the...

Ms Mitchell: He has not seen this, though, has he?

The Chair: Yes, he has. He saw them in English in my office and we discussed them.

I would like to move in camera and discuss the report without making any motions, simply for the information of the committee. If you object to that, I suggest that perhaps what we will do then is end the meeting and have an informal session with the other members here.

[Traduction]

Mme Anderson: Pourrions-nous, pour commencer, fixer le quorum à deux? La dernière fois, vous avez changé cela et présenté une modification.

La présidence: Cela ne me dérange pas vraiment, parce que nous avons été capables de nous assurer de la participation d'un autre membre.

Mme Mitchell: Nous n'entendrons pas de témoins puisque nous en sommes à l'étape du rapport.

La présidence: Dans le cas du rapport, oui, mais on pourrait aussi aborder les travaux futurs, bien sûr.

Mme Mitchell: Je propose que le quorum soit fixé à deux.

La motion est adoptée

La présidence: Nous devons maintenant siéger à huis clos pour l'étude du rapport—pas pour présenter des motions, mais pour poser des questions.

Mme Mitchell: J'invoque le Règlement, madame la présidente. Le greffier pourrait peut-être nous lire l'avis de convocation de la séance. J'avais compris, comme M. Axworthy sans doute, que la séance d'aujourd'hui porterait essentiellement sur l'organisation et les travaux futurs. Nous n'étions pas censés examiner le fond du rapport ou les recommandations qui s'y trouvent. Chris désire sans aucun doute être présent à toute étude sur le rapport. Qu'en est-il?

Le greffier: L'avis précise qu'il s'agit de l'étude des travaux futurs. Lorsque l'on convoque une séance d'organisation, on ne peut pas prévoir ce que le comité décidera de faire. Je ne suis pas certain, mais je croyais que les membres s'étaient entendus pour étudier le rapport.

Mme Mitchell: Je croyais que lorsqu'on parle d'étude des travaux futurs, il s'agissait de décider du programme des séances futures et du moment où le rapport serait étudié.

Le greffier: Je comprends ce que vous voulez dire.

La présidence: Vous opposez-vous à ce qu'il y ait une période de questions et réponses? Je crois que les attachés de recherche aimeraient expliquer certains points et répondre aux questions.

Mme Mitchell: Je préférerais vraiment que cela soit remis jusqu'à ce que Chris puisse être ici. Comme vous le savez, il s'est vivement intéressé au rapport et souhaiterait sans doute participer à son étude.

La présidence: Chris est au courant de tous les derniers développements. Mais ces deux membres n'ont pas eu la possibilité de discuter...

Mme Mitchell: Il n'a pas vu le rapport, cependant, n'est-ce pas?

La présidence: Si, il l'a vu. Il en a vu la version anglaise à mon bureau et nous en avons discuté.

J'aimerais que nous siégions à huis clos pour discuter du rapport, sans présenter de motions, simplement pour informer le comité. Si vous vous y opposez, je crois que nous pourrions peut-être lever la séance et tenir une séance privée avec les autres membres.

[Text]

Ms Mitchell: I think that might be better, if they have not had the same opportunity Chris has had to look at this. But I was asked specifically to request that the discussion of the substance of the report be held until he gets here.

The Chair: Is he coming today?

Ms Mitchell: No.

The other thing is that it seems to me strange that you would go into the recommendations without having first gone through the report. It is usual that recommendations are based on the report itself.

• 1540

The Chair: Do you understand that this report has been going on since June 1989?

Ms Mitchell: Yes, I do. As a matter of fact, I was—

The Chair: Because of proroguing, we were not allowed to get our material translated. Because of the procedures of the House, we had to establish the health and welfare committee, establish the subcommittees—

Ms Mitchell: I am quite aware of that.

The Chair:—before it was allowed to go to translation. For six weeks we have been circulating it, trying to develop some sort of consensus so that we do not have to have it reprinted several times. We want to get some idea as to what kind of report the members would like to get in order to expedite it. Otherwise, we are going to have to have some summer meetings.

Ms Mitchell: Well, it may be necessary, but it is usual to—

The Chair: We have simply consulted on draft recommendation and had them translate it so that we could discuss basically where we are heading. They have received the first three chapters.

Ms Mitchell: They have received them, but have those been discussed in committee?

The Chair: They have been circulated and it was requested that they get back to the researchers with suggestions. So we have a modified report that we are going to have to go through clause by clause at some point. This is the first meeting we have been able to have.

Ms Mitchell: Madam Chair, I do not want to obstruct the use of the time by your own members, but if the Liberals are not here either—of course that is their responsibility—would it be appropriate perhaps to adjourn the meeting officially and for you to continue with whatever you want to do with your own members? I am representing Chris, and his request has been not to get into the substance of it. Our understanding was that this meeting was called really for organizational purposes.

The Chair: And future business. Well, if you feel that way, that is fine.

Mrs. Anderson: Do we have the dates of other meetings?

[Translation]

Mme Mitchell: Cela vaut peut-être mieux, s'ils n'ont pas eu comme Chris la possibilité d'y jeter un coup d'oeil. Mais on m'a chargée précisément de demander que l'étude du fond du rapport soit reportée jusqu'à ce que Chris puisse être présent.

La présidence: Viendra-t-il aujourd'hui?

Mme Mitchell: Non.

D'autre part, il me semble étrange que vous examiniez les recommandations sans avoir au préalable étudié le rapport. Normalement, les recommandations sont fondées sur le rapport.

La présidence: Vous savez sans doute que ce rapport est en cours de rédaction depuis juin 1989?

Mme Mitchell: Oui. En fait, . . .

La présidence: À cause de la prorogation, nous n'avons pas pu faire traduire notre document et, en raison des procédures de la Chambre, nous avons dû former le Comité de la santé et du bien-être social, former les sous-comités. . .

Mme Mitchell: Je sais tout cela.

La présidence: . . . avant qu'on puisse envoyer le rapport à la traduction. Nous le faisons circuler depuis six semaines et nous essayons d'obtenir un certain consensus de façon à ne pas avoir à le faire réimprimer plusieurs fois. Nous essayons de déterminer quelle sorte de rapport les membres aimeraient de façon à accélérer un peu les choses. Autrement, nous devons siéger cet été.

Mme Mitchell: Bon, c'est peut-être nécessaire, mais habituellement. . .

La présidence: Nous avons tenu des consultations sur l'ébauche des recommandations et nous les avons fait traduire de façon à ce que nous puissions regarder où cela nous mène. Les trois premiers chapitres ont été envoyés à la traduction.

Mme Mitchell: Ils ont été envoyés, mais ont-ils été discutés en comité?

La présidence: On les a fait circuler et on avait demandé qu'ils soient remis aux attachés de recherche avec les suggestions. Nous sommes donc saisis d'un rapport modifié que nous devons étudier paragraphe par paragraphe à un moment donné. Ceci est la première séance que nous ayons pu tenir.

Mme Mitchell: Madame la présidente, je m'en voudrais de faire perdre leur temps aux membres de votre côté, mais si les Libéraux sont aussi absents—bien sûr, c'est leur affaire—ne vaudrait-il pas mieux que vous ajourniez officiellement la séance et que vous poursuiviez les travaux que vous aviez prévus avec vos propres membres? Je représente Chris, qui avait demandé qu'on ne s'attaque pas encore au fond du rapport. Nous avons compris qu'il s'agissait d'une séance d'organisation.

La présidence: Et des travaux à venir. Mais si vous croyez que cela vaut mieux, c'est d'accord.

Mme Anderson: Savons-nous à quelle date auront lieu les autres séances?

Issue No. 2

L'Assemblée n° 2

[Texte]

June 18, 1992

[Traduction]

juin 1992

The Chair: The committee had been meeting in the past every Wednesday afternoon at 3.30. That has been our regular time slot.

Mrs. Anderson: Once a week.

The Chair: But I think we have to decide whether we are going to try to finish this by the end of June or whether we are going to be spending next year on it too.

Mrs. Anderson: I think that depends exactly on the progress and what subjects we are covering and how we are covering them. I do not think you can just put a snap in and say it is going to be finished by a certain time.

The Chair: It has not been snapped. This is June 1989.

Mrs. Anderson: But here we are at this stage right now, where we have this suggestion. I can see some things that I have down here. . . I would like to discuss this to make sure.

The Chair: That is what I want.

Ms Mitchell: I will make sure that Chris has these.

The Chair: Okay.

Ms Mitchell: We are doing his work too.

The Chair: These are strictly confidential at this point, because we do not know whether there is any consensus on these as yet.

Mrs. Anderson: So we cannot have motions or anything, but we can discuss here.

The Chair: Yes.

The meeting is then adjourned formally and we will have an informal session.

La présidence: Auparavant, le comité se réunissait tous les mercredis après-midi, à 15h30. C'était notre horaire régulier.

Mme Anderson: Une fois la semaine.

La présidence: En fait, nous devons décider si nous finirons ces travaux d'ici la fin juin ou si nous y passerons aussi l'an prochain.

Mme Anderson: Je crois que cela dépend des progrès réalisés ainsi que des sujets que nous abordons et de la façon dont nous les traitons. Je ne crois pas que l'on puisse précipiter les choses et décider que tout sera terminé à une date bien définie.

La présidence: Rien n'a été brusqué. Cela dure depuis juin 1989.

Mme Anderson: Mais c'est l'état où nous en sommes maintenant et il y a certains points dont j'aimerais m'assurer.

La présidence: C'est ce que je voudrais aussi.

Mme Mitchell: Je vais m'assurer que Chris en a un exemplaire.

La présidence: D'accord.

Mme Mitchell: Nous faisons également son travail.

La présidence: Ces documents sont encore strictement confidentiels, parce que nous ne savons pas à l'heure actuelle s'ils font l'objet d'un consensus.

Mme Anderson: Donc, nous ne pouvons pas présenter de motion, mais nous pouvons en discuter.

La présidence: Oui.

La séance est donc officiellement levée et nous tiendrons une séance privée.

Issue No. 2

Fascicule n° 2

Thursday, June 18, 1992
Tuesday, December 8, 1992

Le jeudi 18 juin 1992
Le mardi 8 décembre 1992

Chair: Barbara Greene

Présidence: Barbara Greene

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Poverty

Pauvreté

of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

RESPECTING:

CONCERNANT:

Future Business

Travaux futurs

TUESDAY, DECEMBER 8, 1992
(14)

LE MARDI 8 DÉCEMBRE 1992
(14)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met at 9:37 a.m. this day, in Room 311-C, Queen's Block. The Chair, Barbara Greene, presiding.

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met at 9:37 a.m. this day, in Room 311-C, Queen's Block. The Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene, Jess-Lee Jantzi and Yey Paktikian.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene and Yey Paktikian.

Guest speaker: Margaret Mitchell for Chris Anwarthy.

Guest speaker: Margaret Mitchell remplacé Chris Anwarthy.

In attendance: Philip de Waard, Director of the Library of Parliament, Jane Dewezing, Research Officer.

In attendance: Du Service de recherche de la Bibliothèque au Parlement: Jane Dewezing, attachée de recherche.

The Sub-Committee proceeded to discuss future business.

The Sub-Committee débattit de ses travaux à venir.

At 10:07 a.m. the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

À 10 h 07 le sous-comité est revenu à nouvelle convocation de la présidence.

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992

CHAMBRE DES COMMUNES
SUB-COMMITTEE ON POVERTY OF THE STANDING
COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL
AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

Chair: Barbara Greene

Vice-Chairman: Chris Axworthy

Members

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

HOUSE OF COMMONS
SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ DU COMITÉ
PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE
SOCIAL, DES AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME
ÂGE ET DE LA CONDITION FÉMININE

Présidence: Barbara Greene

Vice-président: Chris Axworthy

Members

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, JUNE 18, 1992
(13)

[Text]

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met at 9:14 o'clock a.m. this day, in Room 237-C, Centre Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas and Rey Pagtakhan.

Acting Member present: John Rodriguez for Chris Axworthy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee proceeded to the consideration of future business.

At 9:34 o'clock a.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

TUESDAY, DECEMBER 8, 1992
(14)

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met at 9:37 o'clock a.m. this day, in Room 208-C, Centre Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas and Rey Pagtakhan.

Acting Member present: Margaret Mitchell for Chris Axworthy.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering, Research Officer.

The Sub-Committee proceeded to the consideration of future business.

At 10:09 o'clock a.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAUX

LE JEUDI 18 JUIN 1992
(13)

[Traduction]

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à 9 h 14, dans la salle 237-C de l'édifice du Centre, sous la présidence de Barbara Greene (*présidence*).

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas et Rey Pagtakhan.

Membre suppléant présent: John Rodriguez remplace Chris Axworthy.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité délibère de ses travaux à venir.

À 9 h 34, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

LE MARDI 8 DÉCEMBRE 1992
(14)

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à 9 h 37, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene (*présidence*).

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene et Rey Pagtakhan.

Membre suppléante présente: Margaret Mitchell remplace Chris Axworthy.

Aussi présente: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: June Dewetering, attachée de recherche.

Le Sous-comité délibère de ses travaux à venir.

À 10 h 09, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Thursday, June 18, 1992

• 0914

The Chair: A quorum being present, I call the meeting to order.

This meeting is to consider future business of the subcommittee on poverty. In light of the fact that there is probably going to be an election within the next year and possibly a referendum, I don't think at this point in time we want to embark on anything that would be very long term. I thought that doing something, such as getting an assessment of where we are on report recommendations, a kind of an agenda we might look into in the future, would be a good idea.

• 0915

I'd like to suggest that over the summer we ask June to prepare in chart form the recommendations we received from witnesses, the recommendations of the committee, the supplementary recommendations of the opposition from their minority reports, doing it in such a way that you can see across the line what's happening. Then enter the government response in the same chart form.

We could circulate that, not to everybody who appeared but to those we feel could make a critical assessment, ask for their views on various reports presented, their assessment of what priorities should be for further action, and any other policy options they'd like us to consider, including such things as a possible guaranteed annual income scheme to address the welfare issues and the use of the refundable child care tax credit as the federal vehicle for funding day care. Under that option we might drop out of the Canada Assistance Plan funding and consider just using the refundable child care tax credit exclusively.

I'd like to hear your views. Are there any views from this side of the table?

Mrs. Anderson (Simcoe Centre): Looking at the guaranteed annual income from our point of view or from the recommendations of the witnesses?

The Chair: We're just looking at the difficulty of getting national standards for welfare, and it has been suggested by a number of people as a possible alternative to this dilemma we have. I think the existing scheme under the Canada Assistance Plan has led to enormous disparities.

We recommended national standards. If we can get them, maybe that's good, but—

Mrs. Anderson: I think we have to look at ways we can rob Peter to pay Paul. That's the key, because we're not going to be able to fulfil anything that's going to draw any new money. If we can take from one section and give to another. . .

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le jeudi 18 juin 1992

La présidence: Nous avons le quorum, et je déclare donc la séance ouverte.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour étudier les travaux futurs du sous-comité de la pauvreté. Étant donné qu'il y aura probablement des élections dans les douze prochains mois, et peut-être aussi un référendum, je ne crois pas qu'il soit sage de nous lancer dans des travaux à très long terme. J'ai pensé que ce serait une bonne idée de faire le point sur les recommandations émanant de notre rapport, de dresser un genre d'ordre du jour auquel nous pourrions nous reporter dans l'avenir.

Je propose que nous demandions à June de préparer pendant l'été un document énumérant les recommandations faites par les témoins que nous avons entendus, les recommandations du comité, les recommandations supplémentaires faites par l'opposition dans ses rapports minoritaires, le tout présenté sous forme de tableau afin que l'on puisse voir d'un seul coup d'oeil ce qui se passe. On y ajouterait ensuite la réponse du gouvernement.

Nous pourrions distribuer ce document, non pas à tous ceux qui ont comparu devant nous, mais à ceux qui, à notre avis, pourraient en faire une évaluation critique. Nous pourrions leur demander ce qu'ils pensent des divers rapports qui ont été présentés, quelles devraient être à leur avis les priorités quant aux futures interventions et s'il y a d'autres options qu'ils voudraient nous voir envisager, notamment un éventuel programme de revenu annuel garanti pour s'attaquer au problème de l'aide sociale et le recours, par le gouvernement fédéral, au crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants pour financer le réseau de garderies. Dans ce dernier cas, on pourrait envisager de se retirer complètement du Régime d'assistance publique du Canada et d'utiliser exclusivement le crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants.

Je voudrais savoir ce que vous en pensez.

Mme Anderson (Simcoe-Centre): Nous examinerions le revenu annuel garanti de notre propre point de vue, ou bien d'après les recommandations faites par les témoins?

La présidence: Nous sommes aux prises avec la difficulté d'établir des normes nationales pour l'aide sociale. Or, un certain nombre de gens ont proposé ce scénario comme solution de rechange, pour nous sortir du dilemme. Je pense que le régime actuel, sous l'égide du Régime d'assistance publique du Canada, a abouti à de grandes inégalités.

Nous avons recommandé l'adoption de normes nationales. Si nous pouvons les obtenir, tant mieux, mais. . .

Mme Anderson: Ce qu'il faut faire, à mon avis, c'est essayer de dépouiller un programme pour en étoffer un autre. En effet, nous n'obtiendrons rien qui exigerait de l'argent frais. Par contre, si nous pouvions prendre quelque part de l'argent qu'on canaliserait ailleurs..

[Texte]

The Chair: At least provide some degree of equity at the federal level across the country. Then in the fall we could identify areas we want to further examine.

Mrs. Anderson: I think it's a good idea. It's just that these have been put in individually and singly over years. Amalgamate them and make something that works well.

The Chair: We basically write a letter to them saying we want to consult them before we proceed with any further examination of the issues.

Mrs. Anderson: I think we have to be very careful of the low middle class because they have been very heavily hit. It's always the middle class that suffer because they have the bulk of the income, and I think they're hurt very, very badly. I think they're the ones who are going to stimulate the economy again, so we can't take too much.

The Chair: Right. One of the concepts of the guaranteed annual income is that it would reduce administration. Right now, for example, the model we have for senior citizens is a guaranteed annual income.

Mrs. Anderson: The whole area can be looked at.

The Chair: Dr. Pagtakhan, do you have any comments?

• 0920

Mr. Pagtakhan (Winnipeg North): Some of the specific recommendations you are suggesting, guaranteed annual income, refundable—

The Chair: It is just for further ideas they might like to comment on, as to whether we should explore these things.

Mr. Pagtakhan: Did I miss anything? Just those two?

Mrs. Anderson: There are two we have opened at the moment.

The Chair: Those are two I suggested. If you have any other things you want people to... We are just getting an idea of where we are and asking people what they think should be areas we should further examine.

Mr. Pagtakhan: Insofar as the guaranteed annual income, I think a first step is for us to request our researchers, in collaboration perhaps with the Library of Parliament, to produce for us an up-to-date document on exactly what it was thought to be, what it is now meant to be—

The Chair: Nobody knows.

Mr. Pagtakhan: Well, unless we know that initial background document it is hard to proceed, because we are proceeding—

The Chair: We are not proceeding.

[Traduction]

La présidence: On pourrait au moins instaurer une certaine mesure d'équité au niveau fédéral d'un bout à l'autre du pays. Ensuite, à l'automne, on pourrait préciser les domaines que nous voulons étudier de manière plus approfondie.

Mme Anderson: Cela me semble une bonne idée. Le problème, c'est que tous ces programmes ont été créés l'un après l'autre au fil des années. Il faut les amalgamer et en faire un tout cohérent.

La présidence: Essentiellement, nous leur écririons une lettre pour leur dire que nous voulons les consulter davantage avant d'aller plus loin.

Mme Anderson: Je pense qu'il faut faire très attention à la classe moyenne inférieure, car ce sont ces gens-là qui ont été les plus durement touchés. C'est toujours la classe moyenne qui est frappée, parce que c'est là que se trouve le gros des revenus, et je crois que ces gens-là ont été très, très durement touchés. Par ailleurs, ce sont eux qui peuvent relancer l'économie; il faut donc éviter de trop leur en enlever.

La présidence: C'est vrai. L'un des arguments en faveur d'un revenu annuel garanti, c'est que cela simplifierait l'administration. Actuellement, par exemple, le modèle que nous avons en place pour les personnes âgées est un revenu annuel garanti.

Mme Anderson: On pourrait étudier la question dans son ensemble.

La présidence: Monsieur Pagtakhan, avez-vous des observations à faire?

M. Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Parmi les recommandations précises que vous proposez, il y a donc le revenu annuel garanti, le crédit d'impôt remboursable...

La présidence: Il s'agit seulement de voir si les témoins ont des observations à faire sur ces nouvelles idées que nous envisageons d'examiner.

M. Pagtakhan: Ces deux-là seulement, ou bien quelque chose m'a-t-il échappé?

Mme Anderson: Jusqu'à maintenant, il a été question de ces deux-là.

La présidence: Ce sont deux idées que j'ai avancées. Si vous en avez d'autres... Nous voulons simplement faire le point sur la situation et demander aux gens sur quoi, à leur avis, devraient porter nos travaux dorénavant.

M. Pagtakhan: Pour ce qui est du revenu annuel garanti, je pense que la première étape consisterait à demander à nos chercheurs, peut-être en collaboration avec la Bibliothèque du Parlement, de nous préparer un document à jour sur ce que l'on entendait faire dans ce domaine, ce que l'on envisage maintenant...

La présidence: Personne ne le sait.

M. Pagtakhan: Justement. Tant que nous n'aurons pas en main ce document initial, il nous sera difficile de faire quoi que ce soit, car nous avançons à tâtons.

La présidence: Nous n'avançons pas du tout.

[Text]

Mr. Pagtakhan: No, no, but that to me is the beginning of this study. That is a must if we have to pursue the study. Unless we know the background of the guaranteed annual income, unless we have an understanding of what it was, and what it may be today, why are we asking about it?

The Chair: If we choose to examine it, we would be talking about what we thought would be a guaranteed annual income.

Mr. Pagtakhan: Well, then and only after we know the state of the art as to what it is today. . . if we do not know what it is today, we cannot hope to argue.

The Chair: She could prepare a short paper discussing what people think it is.

Mr. Pagtakhan: Yes, that is what I meant. There has to be a state-of-the-art review today, or even a background of what was meant by it before, what it is today, and then looking at this background document; if there is something attractive in it, let us pursue it. If it is not worth it, why waste time?

The Chair: It is a minimum, basic income, like we have for senior citizens.

Mrs. Anderson: We have talked about guaranteed annual incomes for some years. I don't know when it was first brought forth, but there must have been some background. It would give us some information. Certainly, I agree.

The Chair: Okay.

Mr. Rodriguez (Nickel Belt): Excuse me for coming late. Have you made some decisions?

Mr. Pagtakhan: No. The chair was suggesting that an assessment be made of the previous report of the subcommittee on poverty. We would identify the recommendations of witnesses, the report of the committee, the response of the opposition to that report, the government response, and then have someone critically analyse the whole set of responses. It was suggested as well that we look into the guaranteed annual income and refundable child tax credit. Did I summarize it, Madam Chair?

The Chair: Basically what you said is correct, but this is preliminary work. We will consult with some of the more capable members who previously appeared before the committee, who are able to consider policy alternatives and are professional people and can do things. We are not talking about people out in the community. We are talking about the people who have expertise, like the National Council of Welfare, Ken Battle, and Dr. Maloney I suggested from Ontario. He headed up the committee at the provincial level. We should also think about Ross and Shillington and the Vanier Institute, the policy research groups that have a broader outlook, and also ask them to comment on other

[Translation]

M. Pagtakhan: Non, mais je veux dire que pour moi, notre étude devrait commencer par là. C'est une condition préalable si nous voulons nous atteler à cette tâche. Si nous ne connaissons pas les tenants et les aboutissants de cette question du revenu annuel garanti, si nous ne connaissons pas l'histoire du concept et si nous ignorons ce que l'on entend par là de nos jours, pourquoi même poser la question?

La présidence: Si nous décidions d'examiner la question, nous discuterions de ce que devrait être à notre avis un tel régime de revenu annuel garanti.

M. Pagtakhan: Eh bien, c'est seulement lorsque nous saurons précisément où nous en sommes aujourd'hui à l'égard de ce concept. . . Si nous ne savons pas ce que l'on entend par là, il nous est impossible de plaider en faveur de l'instauration d'un tel régime.

La présidence: Elle pourrait nous rédiger un bref document de travail expliquant ce que les gens entendent par là.

M. Pagtakhan: Oui, c'est ce que je veux dire. Il faut que l'on sache exactement où nous en sommes aujourd'hui, et même ce que l'on entendait par là auparavant. Si ce concept est attrayant, allons-y. S'il n'en vaut pas la peine, pourquoi perdre du temps?

La présidence: Il s'agit d'un revenu minimum comme celui qui est garanti aux personnes âgées.

Mme Anderson: Cela fait des années qu'on parle d'un revenu annuel garanti. J'ignore quand il en a été question pour la première fois, mais il doit exister des documents à ce sujet. Cela nous fournirait des renseignements de base qui nous seraient utiles, je le reconnais.

La présidence: D'accord.

M. Rodriguez (Nickel Belt): Je m'excuse d'être en retard. Avez-vous pris des décisions?

M. Pagtakhan: Non. La présidence a proposé de faire une évaluation du précédent rapport du sous-comité de la pauvreté. Il s'agirait de mettre en relief les recommandations faites par les témoins, les recommandations faites par le comité, la réponse de l'opposition, celle du gouvernement, et de charger quelqu'un de faire une analyse critique de tout cela. On a également proposé que nous examinions la question du revenu annuel garanti et du crédit d'impôt remboursable pour enfants. Ai-je bien résumé vos propos, madame la présidence?

La présidence: Dans l'ensemble, tout ce que vous avez dit est exact, mais il s'agirait de travaux préliminaires. Nous allons consulter certaines personnes parmi les plus compétentes qui ont déjà comparu devant le comité, qui sont en mesure d'étudier les diverses solutions possibles, des professionnels qui ont le pouvoir d'intervenir. Il ne s'agirait pas de n'importe qui, mais de personnes ayant la compétence voulue en la matière, par exemple Ken Battle, du Conseil national du bien-être social, et M. Maloney, dont j'ai proposé le nom pour l'Ontario. Il a dirigé le comité provincial. Il faudrait également songer à Ross et Shillington et à l'Institut Vanier, des groupes de recherche qui ont une large

[Texte]

policy alternatives that we might consider exploring, such as the guaranteed annual income, or a disentanglement scheme such as a refundable child care tax credit. After we have that information, that input, we will decide the particular areas on which we want to do further study.

• 0925

Mr. Pagtakhan: I was just suggesting that we need a background paper on any of them before we even decide whether to proceed or not. Otherwise we may just be proceeding with something with which we may not even want to proceed.

The Chair: Yes.

Mr. Pagtakhan: Along that line, Madam Chair, they have indicated the guaranteed annual income and the refundable child tax credit, to look into it, to re-examine it, and I would like the committee to re-examine the thesis that we must restore the universality of family allowances.

The Chair: I think they will comment on that.

Mr. Pagtakhan: Well, I would like it to be given—

The Chair: Universal programs?

Mr. Pagtakhan: Yes. I would like it to be a major focus of the critical analysis. In other words—

The Chair: Of the groups that we invite—

Mr. Pagtakhan: Well, the same type of study and analysis that we will do on the guaranteed annual income and the refundable child tax credit must be imposed and used when we look at the universality of the family allowances program. We will give it the same thorough analysis and care.

The Chair: We are not doing a very thorough analysis and comparison now. We are simply going to put together a chart and invite groups in to see what areas we might further explore. But if you want that put down as one of the things we would like their comments on, fine.

Mr. Pagtakhan: Definitely, to the same degree we would look into the guaranteed annual income.

The Chair: But we haven't decided whether we are going to—

Mr. Pagtakhan: No, no. As I said, if we were to look at that, I would like to look at this as well.

The Chair: We will just say "and other policy alternatives", guaranteed annual income, refundable child care tax credit, universal programs.

Mr. Rodriguez: I have the drift of it now, Madam Chairperson. Why are we going to spend a lot of time going over stuff that has already been done? Why don't we really take a look at work that needs to be done, such as child care, for example, and women in poverty?

[Traduction]

perspective, et nous pourrions également leur demander de commenter d'autres solutions possibles qu'on pourrait envisager d'examiner de façon plus approfondie, notamment le revenu annuel garanti, ou encore un programme de dégage­ment comme le crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants. Quand nous aurons obtenu ces renseignements, ou plutôt ces conseils, nous pourrons décider quels domaines précis nous souhaitons approfondir.

M. Pagtakhan: Nous avons besoin d'un document d'information sur toutes ces questions avant même de décider ce que nous allons faire, autrement il se pourrait que nous n'allions pas du tout dans le sens voulu.

La présidence: Oui.

M. Pagtakhan: On a proposé de réexaminer le revenu annuel garanti et le crédit d'impôt remboursable pour enfants. J'aimerais que le comité étudie de nouveau la question de savoir si nous devons rétablir l'universalité des allocations familiales.

La présidence: Je crois qu'ils y penseront.

M. Pagtakhan: Il faudrait à mon avis. . .

La présidence: Les programmes universels?

M. Pagtakhan: Oui. Je voudrais que cela forme le point central d'une analyse critique. En d'autres termes. . .

La présidence: Vous voulez parler des groupes que nous allons inviter. . .

M. Pagtakhan: Le même genre d'étude et d'analyse que nous ferons en ce qui concerne le revenu annuel garanti et le crédit d'impôt remboursable pour enfants devront être faites en ce qui concerne l'universalité du programme d'allocations familiales. Il faudra donc procéder à une analyse aussi poussée dans les deux cas.

La présidence: Ce n'est pas ce que nous faisons à l'heure actuelle. Nous allons nous borner à établir un tableau. Lorsque nous inviterons des groupes, nous verrons quels autres domaines nous pouvons également étudier. Cependant, si vous estimez qu'il s'agit là d'une des questions sur lesquelles ces groupes devront se pencher, je n'y ai pas d'objection.

M. Pagtakhan: Il faudrait procéder de la même façon dans le cas du revenu annuel garanti.

La présidence: Mais nous n'avons pas décidé si nous allons. . .

M. Pagtakhan: Comme je l'ai dit, si nous devons étudier cette question, j'aimerais étudier celle-là.

La présidence: Nous allons simplement prévoir d'autres possibilités, le revenu annuel garanti, le crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants, les programmes universels.

M. Rodriguez: Je pense comprendre de quoi il s'agit, madame la présidence. Pourquoi devons-nous réinventer la roue? Pourquoi ne pas nous pencher sur des questions comme la garde des enfants, par exemple, et la pauvreté chez les femmes?

[Text]

The Chair: There is a group that has been formed, the child poverty action group, who have a basic agenda to eliminate child poverty. Some of the members approached me and said they wanted to have an opportunity to speak to the committee. It may be that we decide as a result of this input that the area we want to explore further should be the day care area.

Mr. Rodriguez: Madam Chairperson, I would propose that the committee undertake a study of child care. I just sat in on Bill C-80. I sat in on one meeting where Ken Battle was the witness on that—

The Chair: You are aware we did this as part of the previous study?

Mr. Rodriguez: Yes.

The Chair: There is quite a strong recommendation in favour of day care.

Mr. Rodriguez: Obviously something has to be done in terms of getting some action. Maybe we need to refocus on women in poverty with particular emphasis again, repeating the same thing on child care. He presented things there and, lo and behold, he was being challenged by government members with respect to his views on child care, on child benefits, on poverty, on the basis of the bill. Maybe what we have to try to do is balance some of that stuff by taking a look at women in poverty, with a particular emphasis on the child care and child benefits—how we treat children in terms of trying to eradicate poverty.

The Chair: Are you familiar with the report?

Mr. Rodriguez: I have seen it.

The Chair: Because we did an extensive treatment of day care in there.

Mrs. Anderson: It would be a repeat of something, then, would it, chair?

The Chair: Yes, I think so. We would be looking at changing to a refundable child care tax credit, which is part of those recommendations as well, but exploring that more thoroughly might be something more successful because only 8% of children are in licensed, subsidized day care, whereas 68% get the child care expense deduction. If you could make the child care expense deduction into a refundable child care tax credit you would be serving those in need more, and you would be able to provide a much more universal federal program right across the country.

Mr. Rodriguez: I was under the impression that the government has just simply said, with respect to a national child care program, forget it.

The Chair: One form of it. The tax benefit is different.

• 0930

Mr. Rodriguez: But do we accept that or are we prepared to challenge it? This committee should be challenging it.

[Translation]

La présidence: Il existe un nouveau groupe, le Child Poverty Action Group, qui s'est donné pour objectif d'éliminer la pauvreté chez les enfants. Certains des membres de ce groupe qui m'ont contactée m'ont dit qu'ils voulaient parler de cette question au comité. Il est possible qu'après les avoir entendus, nous voulions nous pencher davantage sur la question de la garde des enfants.

M. Rodriguez: Madame la présidence, je propose que le comité entreprenne une étude de la garde des enfants. J'étais membre du comité législatif qui étudiait le projet de loi C-80, et j'ai participé à la réunion où Ken Battle a témoigné. . .

La présidence: Vous n'oubliez pas que c'est ce genre de choses que nous avons faites au cours de l'étude précédente?

M. Rodriguez: Non.

La présidence: La recommandation en faveur de l'établissement d'un système de garde d'enfants a été faite très sérieusement.

M. Rodriguez: Il faut évidemment que cela débouche sur des initiatives. Peut-être faudrait-il nous concentrer à nouveau sur la pauvreté chez les femmes, en insistant à nouveau sur la question de la garde des enfants. Ce témoin a vu ses thèses sur la garde des enfants, les prestations pour les enfants, la pauvreté, le fondement du projet de loi, contestées par des ministériels. Peut-être devrait-on étudier cette question dans le contexte de la pauvreté chez les femmes, en tenant compte particulièrement de la question de la garde des enfants, des prestations pour les enfants, avec comme but ultime la suppression de la pauvreté.

La présidence: Connaissez-vous bien le rapport?

M. Rodriguez: Je l'ai vu.

La présidence: Nous y avons en effet parlé de façon exhaustive de la question de la garde des enfants.

Mme Anderson: Il s'agirait donc d'une répétition, n'est-ce pas?

La présidence: Oui. Il s'agirait en fait d'adopter un crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants, ce qui fait partie des recommandations également. Une étude approfondie de la question pourrait sans doute déboucher sur quelque chose de positif, car seulement 8 p. 100 des enfants se trouvent dans des garderies accréditées et subventionnées, alors que dans 68 p. 100 des cas les parents demandent des déductions pour frais de garde. Si l'on pouvait convertir la déduction pour frais de garde d'enfants en crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants, ce serait à l'avantage des personnes dans le besoin; cela permettrait également d'offrir un programme fédéral beaucoup plus universel d'un bout à l'autre du pays.

M. Rodriguez: J'avais l'impression que le gouvernement avait tout bonnement dit de ne pas compter sur un programme national de garde d'enfants.

La présidence: Sous une certaine forme, oui. Dans le cas des prestations fiscales, c'est différent.

M. Rodriguez: Mais sommes-nous d'accord avec cette position, ou sommes-nous prêts à la contester? Le comité devrait plutôt la contester.

[Texte]

The Chair: That is why I am suggesting we do this assessment of our previous recommendations. First hear from the groups, then decide on what areas we wish to pursue.

Mr. Pagtakhan: Madam Chair, it would be a good study. But what I am afraid of is that, about the productivity of that study, we already know what they will say, more or less. It is a case of the will of the committee, what we would like among those many things. We have been doing our homework for the last three and a half years, although I asked for a background paper on the guaranteed annual income, the refundable child tax credit, and now we are saying child care, the universality of the family allowance program. We know about these approaches.

What you will hear from these witnesses is testimony about some of these refinements. But to hear the refinements without a will on the part of the committee, the direction we would like to pursue, could be a futile exercise. We will end up just voting again on something, without a clear direction that yes, we have decided as a matter of principle, for example, that we will have a plan of action to fight poverty affecting children—and women, to borrow your suggestion of women.

Why would we like such a plan of action? Because we have been told by the government there is no plan of action to fight poverty. It has admitted that. Are we as a committee prepared to accept that admission on the part of the government? If we are, let us say so.

The Chair: I don't think the government has made that admission.

Mr. Pagtakhan: It is in the record. It is in the minutes of the committee.

Mrs. Anderson: Have we had a study of those people who are at low poverty levels—which of course is an individual, and a child will fall into that, depending on where the parent is—where the parent is getting its help and assistance from?

The Chair: From welfare.

Mrs. Anderson: Well, yes, welfare is part of it, and it is provincial. . .but there is also a huge amount of federal funding that goes into all this. I am wondering if we could find out what they get right now as a basic. . .right through, whether it is provincial or federal, to see what these people get. There is great assistance out there.

The Chair: Yes, we have that in the poverty report. We have all the rates across the country, and the different variances. We have made recommendations for national standards for welfare. All I am talking about now is an assessment and an evaluation of where we are. Then in September, so the staff can do something over the summer and make use of this period. . .get us some material, so we can decide where we want to go. I thought it would also be

[Traduction]

La présidence: C'est la raison pour laquelle je propose que nous nous penchions sur nos recommandations précédentes. Il faudrait tout d'abord entendre ce que les groupes ont à dire, puis décider des domaines que nous voulons étudier.

M. Pagtakhan: Madame la présidente, ce serait là une bonne étude, mais je ne sais pas si elle serait très utile, puisque nous savons déjà plus ou moins quelles seront les conclusions de celle-ci. En fait, ce qui importe, c'est la volonté du comité; nous devons nous-mêmes savoir ce que nous voudrions faire. Nous avons fait notre travail au cours des trois dernières années et demie, même si j'ai demandé que l'on obtienne des documents d'information sur le revenu annuel garanti, le crédit d'impôt remboursable pour enfants, et maintenant on parle de garde d'enfants ainsi que de l'universalité du programme d'allocations familiales. Nous savons tous de quoi il s'agit.

Les témoins ne feront que nous donner des précisions. Cependant, tout cela pourrait ne servir à rien si le comité ne décidait pas dans quelle voie s'engager. Sinon, nous finirons par nous mettre d'accord sur quelque chose, mais sans nous engager par exemple en faveur d'un plan d'action qui prévoirait la lutte contre la pauvreté chez les enfants—et les femmes, pour reprendre votre suggestion.

Pourquoi avons-nous besoin d'un tel plan d'action? Tout simplement parce que le gouvernement nous a dit qu'il n'existe aucun programme visant à lutter contre la pauvreté. Le gouvernement l'a admis. Sommes-nous prêts en tant que comité à accepter cet aveu de la part du gouvernement? Si nous le sommes, nous devrions le dire.

La présidence: Je ne crois pas que le gouvernement ait reconnu cela.

M. Pagtakhan: C'est officiel, cela figure dans le compte rendu des délibérations du comité.

Mme Anderson: A-t-on étudié l'aide que reçoivent les parents à faible revenu? La vie des enfants est évidemment touchée par la situation de leurs parents.

La présidence: Cette aide leur vient du bien-être social.

Mme Anderson: Oui, en partie, et c'est une aide provinciale. Mais le gouvernement fédéral intervient pour une grande part dans tout cela. Peut-être pourrions-nous voir ce que reçoivent ces personnes comme allocation de base, qu'il s'agisse d'une aide du gouvernement provincial ou fédéral. Car l'aide existe.

La présidence: Tout cela figure dans le rapport sur la pauvreté. Nous avons tous les taux différents selon les régions du pays. Nous avons recommandé que l'on établisse des normes nationales de bien-être. Je parle d'une évaluation de la situation. En septembre—et le personnel pourra travailler pendant l'été—nous aurons de la documentation à ce sujet et nous pourrions ensuite décider de ce que nous voulons faire. Je pense qu'il pourrait être utile de demander

[Text]

helpful to have a few of the policy analysts who are out there in the field come in and comment on what we should pursue, before we actually decide what we want to pursue. I think that is a reasonable suggestion, given there is another committee coming in here in at 10 a.m. and we will have the summer to think about what we want to do.

Do you want to make a motion, then, and we will get on with it here?

Mr. Rodriguez: I have no objection, Madam Chair, if this is just to gather work for the summer, because—

The Chair: And then decide in the fall.

Mr. Rodriguez: —we have done so many bloody studies, and you have done good studies, and you have got fantastic recommendations.

The Chair: Yes. We are talking about what to follow up—

Mr. Rodriguez: How to implement.

The Chair: —not to do another major study.

Mr. Rodriguez: All right. How to implement: I have no problem with that.

The Chair: A motion?

Mr. Rodriguez: Are you on board, Doctor?

Mr. Pagtakhan: Yes.

Mrs. Anderson: Okay.

Motion agreed to

The Chair: Okay. We will see you in September, then, unless there is a referendum or election.

I adjourn the committee.

Tuesday, December 8, 1992

• 0938

The Chair: I call the meeting to order.

We're here to discuss future business. Members have received some documents. I don't know if you've had an opportunity to read them. There was one done on the guaranteed annual income. I believe it was Dr. Pagtakhan who wanted that, showing what has happened in the past what's going on in the country basically in terms of income supplementation.

Then there was another that was a compilation of the recommendations made by witnesses and by the subcommittee on poverty, and the government's response, that basically went through our recommendations in the child poverty report and identified the responses that had been received on each of these things so far.

I have done some more thinking about what we could do. One of the things I'd be interested in looking at is the whole issue of how we evaluate our progress in this area and come up with some kind of measures that we could look at, because we've had the resolution of Parliament that we eliminate child poverty by the year 2000.

[Translation]

à des analystes de politique de venir nous présenter certaines recommandations avant de décider ce que nous ferons. Je pense que c'est une suggestion raisonnable, vu que nous aurons tout l'été pour réfléchir à la question.

Voulez-vous proposer une motion qui nous permettra de poursuivre les travaux?

M. Rodriguez: Cela me va, madame la présidente. Il s'agira simplement de procéder à ces études au cours de l'été. . .

La présidence: Nous pourrions ensuite décider à l'automne.

M. Rodriguez: . . . nous avons fait tellement d'études, vous avez fait de bonnes études, et les recommandations étaient excellentes.

La présidence: Oui. Nous parlons maintenant du suivi. . .

M. Rodriguez: Des initiatives à prendre.

La présidence: . . . nous ne voulons pas nous embarquer dans une autre étude importante.

M. Rodriguez: Très bien. S'il est simplement question d'appliquer les recommandations, je n'ai aucune objection.

La présidence: Une motion?

M. Rodriguez: Êtes-vous d'accord, monsieur?

M. Pagtakhan: Oui.

Mme Anderson: Bien.

La motion est adoptée

La présidence: Très bien, nous vous reverrons en septembre, sauf en cas de référendum ou d'élections.

La séance est levée.

Le mardi 8 décembre 1992

La présidence: La séance est ouverte.

La séance d'aujourd'hui porte sur les travaux futurs. Les députés ont reçu certains documents. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de les consulter. L'un d'entre eux porte sur le revenu annuel garanti. C'est le docteur Pagtakhan, je crois, qui souhaitait recevoir un tel document, dans lequel on montre la situation antérieure et actuelle du supplément de revenu au Canada.

Il y a aussi un autre document, une compilation des recommandations faites par les témoins et par le sous-comité s'occupant de la pauvreté, ainsi que la réponse du gouvernement. Fondièrement, on y retrouve les recommandations que nous avons formulées dans notre rapport sur le pauvreté des enfants ainsi que les mesures qui ont été prises à l'égard de chacune d'entre elles jusqu'à présent.

J'ai réfléchi à ce que nous pourrions faire. Pour ma part, je serais intéressée à voir comment nous pourrions évaluer les progrès réalisés dans ce domaine et comment on pourrait élaborer des mesures qui nous permettraient de le faire, compte tenu de ce que le Parlement a adopté une résolution visant l'élimination de la pauvreté chez les enfants d'ici l'an 2000.

[Texte]

• 0940

As long as people keep using the LICOs, you can never eliminate child poverty, because it is a relative measure. It is basically measuring the differences in income, the range of incomes. It is not really a concrete measure such that you can see things.

So I was thinking we could examine the possibility of looking at a basic-needs income and look at what each province does, specifically how they arrive at their welfare rates, to see if we can establish what we think should be standards. We talked in the report about there being basic standards for welfare, which is one of the recommendations we all agreed on, and looking at that issue. I do think there are some provinces where, certainly if one just looks at the information we had before, there appears to be a huge range in the income people on welfare receive. On the other hand, when you look at these LICOs, they include taxes. If you take the taxes—

Ms Mitchell (Vancouver East): LICOs? I do not quite understand that word.

The Chair: Statistics Canada low-income cut-offs.

They include taxes. If you take the taxes out, everybody on welfare in Ontario is over the LICOs, so you do not have any poverty in Ontario according to that measure, which of course is ridiculous.

It seems to me if we could at least provide some concrete information and some concrete measures to evaluate progress on this issue in Canada. . . The OECD has measures. We could look at their suitability for Canada. We could possibly recommend a new measure be established in some way or another.

Mrs. Anderson (Simcoe Centre): In Ontario LICOs include the taxes taken?

The Chair: Yes. In the consumer survey—

Mrs. Anderson: So that is the net?

The Chair: —I was looking at that, and it includes business losses. It includes students as households; and they may in fact be getting substantial support from other areas. It is a whole long list of income, including losses in business. You do have a lot of people in Canada with small businesses that have business losses in one year and maybe a profit the next year. It just does not really reflect our idea, I do not think, of what should be. . . I think we have to look more towards a basic level of income that people should have.

[Traduction]

Tant que l'on utilisera les données concernant le seuil de faible revenu, il ne sera jamais possible d'éliminer la pauvreté chez les enfants, puisqu'il s'agit d'une mesure relative. Elle consiste à mesurer les différences dans les revenus, donc toute la gamme des revenus. Il ne s'agit pas vraiment d'une mesure concrète qui permettrait de constater l'état des choses.

Je pensais que nous pourrions aussi examiner la possibilité de voir quel est le revenu nécessaire pour répondre aux besoins de base et voir ce que chaque province fait dans ce domaine, surtout comment chaque province établit son taux de prestations d'aide sociale pour voir s'il serait possible d'établir des normes, en quelque sorte. Dans le rapport, nous avons dit qu'il y a des normes de base pour l'aide sociale, il s'agissait d'une recommandation sur laquelle nous étions tous d'accord, et nous pourrions étudier cette question. Si l'on se fie aux renseignements que nous avons reçus antérieurement, il semble que, dans certaines provinces, il y ait de vastes écarts dans l'aide que reçoivent les assistés sociaux. Par contre, les données sur le SFR comprennent les impôts. Si on enlève ce montant. . .

Mme Mitchell (Vancouver-Est): Les données sur le SFR? De quoi s'agit-il?

La présidence: Des données de Statistique Canada sur le seuil de faible revenu.

Ces données comprennent les impôts. Si on en retire les impôts, tous les assistés sociaux de l'Ontario se situent au-delà du seuil de faible revenu et il n'y a donc pas de pauvreté en Ontario d'après cette mesure, ce qui de toute évidence est ridicule.

Il me semble que si on pouvait au moins mesurer des renseignements concrets pour évaluer les progrès réalisés à ce titre au Canada. . . Or, l'OCA dispose de telles mesures. On pourrait voir dans quelle mesure celles-ci pourraient être adoptées au Canada. Nous pourrions aussi peut-être recommander l'établissement d'un nouveau système de mesure, d'une façon ou d'une autre.

Mme Anderson (Simcoe-Centre): En Ontario, ces données comprennent-elles les impôts prélevés?

La présidence: Oui. Dans l'enquête faite auprès des consommateurs. . .

Mme Anderson: C'est donc cela leur fameux filet?

La présidence: J'ai étudié cette question, cela comprend également aussi les pertes des entreprises. On y considère les étudiants comme faisant partie des ménages, alors que ceux-ci reçoivent peut-être une aide importante d'autres sources. Il y a une longue liste d'éléments considérés comme des revenus, y compris les pertes des entreprises. Un grand nombre de petites entreprises, au Canada, essuyent des pertes durant une année et font des profits l'année suivante. Cela ne traduit pas notre idée, je crois, de ce que devrait. . . Je crois que nous devrions nous orienter davantage vers un niveau de revenu de base pour les gens.

[Text]

Mrs. Anderson: Could we look at what the average household should have in the way of proper nutritious food? A lot of people do not know what nutritious food is... but close to the basic requirements.

The Chair: Yes, we could. We have that from different departments. Agriculture Canada prepares the basket of nutritious food, and then we have Central Mortgage and Housing Corporation, which has housing across the country. We could look at applying the public housing standards, what level of housing people should have, and the cost in various areas of the country. We could look at developing criteria, and then we could try to evaluate how far off we are in each province, to see to what extent welfare is meeting basic needs, so we could say we know a particular province is particularly deficient in that particular area and have something we could measure concretely.

Mrs. Anderson: If you look at a food hamper going out of any of the stores, it does not matter whether you are rich or poor or whatever, the food that goes out is a lot of junk food; a lot of food that is costing a lot of money. I cannot afford what goes out in some of those things. When I look at it, I think, my God, how do they live on that? It is really "television food".

The Chair: We would have to look at a budget we thought was appropriate. This has been done by many different bodies, but on the federal level, it would really be something on which we could have a report card.

• 0945

Ms Mitchell: Except you are now within the provincial welfare rates, which is kind of getting out of the federal jurisdiction. It is what happens to people that is important, of course, regardless of jurisdictions.

The Chair: Well, we could identify provincial and federal jurisdictions. I am just suggesting—

Ms Mitchell: The problem I have with that, having been in this field for quite a few years, is that once again it is just describing poverty. It is not doing anything about the causes, and there are no remedial methods.

The Chair: The problem is that it does not matter what we do. We do not seem to make any progress using the criteria of the LICOs, which is the million children living in poverty. When you start examining it, there are not a million children living in poverty, if the poverty is the LICOs that you are talking about. So I think the LICOs are a very inappropriate measure.

Ms Mitchell: Even if there are not a million, what do you do about one child who is in poverty? Is that not the issue? Rather than playing around with statistics—

The Chair: Is it an income problem? It may be in certain areas of the country—

[Translation]

Mme Anderson: Pourrions-nous évaluer ce qu'un ménage moyen devrait gagner pour pouvoir acheter des aliments nourrissants? Il y a bien des gens qui ne savent pas ce que sont des aliments nourrissants... ou du moins correspondant aux besoins de base.

La présidence: Oui. Nous avons déjà ces données de divers ministères. Agriculture Canada prépare les données sur le panier d'aliments nourrissants, et nous avons aussi des données de la Société centrale d'hypothèques et de logement, sur le logement à travers le pays. Nous pourrions en outre envisager d'appliquer des normes de logement, c'est-à-dire voir quelle sorte de logement les gens devraient avoir, ainsi que le coût de ce type de logement dans les diverses régions du pays. Nous pourrions élaborer des critères qui nous permettraient ensuite d'évaluer l'écart par rapport aux normes dans chaque province et d'évaluer dans quelle mesure l'aide sociale répond aux besoins de base. Nous serions ainsi en mesure de prendre des mesures concrètes et de déterminer où se situent les lacunes dans chaque province.

Mme Anderson: Si on regarde les paniers de nourriture lorsque les gens sortent des magasins, qu'ils soient riches ou pauvres, ce panier contient toujours beaucoup de denrées peu nutritives, qui coûtent très cher. Je ne peux même pas m'offrir certaines de ces denrées. Lorsque je vois cela, je me demande de quoi les gens vivent. Ce n'est vraiment que de la nourriture à consommer devant la télé.

La présidence: Nous devrions déterminer quel serait le budget de base. Divers organismes l'ont fait, mais au niveau fédéral, c'est un domaine dans lequel nous pourrions faire un rapport.

Mme Mitchell: Oui, mais alors là on s'en prend aux taux d'aide sociale des provinces, ce qui n'est pas du ressort fédéral. Ce qui est important, c'est ce qui arrive aux gens, de quelque ressort que cela dépende.

La présidence: Nous pourrions établir la distinction entre les compétences provinciales et fédérales. Tout ce que je dis... .

Mme Mitchell: Ce qui me dérange, étant donné que je travaille dans ce domaine depuis de longues années, c'est qu'il s'agit encore une fois de décrire la pauvreté. Cela ne changerait rien aux causes, car il n'existe pas de moyens d'y remédier.

La présidence: Le problème, c'est que, quoi que nous faisons, nous ne semblons pas faire de progrès, si nous utilisons le critère du SFR, qui a permis de déterminer qu'un million d'enfants vivent dans la pauvreté. Si on étudie la question, on constate qu'il n'y a pas vraiment un million d'enfants pauvres, si la pauvreté est déterminée en fonction du SFR. C'est pourquoi j'estime que les données sur le SFR ne constituent pas un bon instrument de mesure.

Mme Mitchell: Même s'il n'y a pas un million d'enfants pauvres, que peut-on faire pour chacun d'eux? Est-ce que ce n'est pas là le vrai problème? Plutôt que de jongler avec des statistiques... .

La présidence: S'agit-il d'un problème de revenu? C'est peut-être le cas dans certaines régions du pays... .

[Texte]

Ms Mitchell: It is employment.

The Chair: —but in other areas it may be a problem of single parents. Maybe we need more support for single parents, because they cannot achieve an income sufficient to provide a family with the basic necessities.

In fact, when you look at it, and in Ontario I have been looking closely at it, the welfare supplement the working poor receives is pretty generous. But even then I believe single parents would have to be making about \$10 or \$12 an hour before they could be above the poverty line. That is with one child. We were looking at that. That is a case where there is a supplement. They have to pay CPP. They have to pay UI. They have to pay work expenses, and if they do not have subsidized day care, they are dead. It is just not feasible to work.

Mr. Pagtakhan (Winnipeg North): So, in a nutshell, what are you proposing exactly? Because when you say it is income or is it single parent—

The Chair: We want to develop criteria so that we can see progress and so that we can also establish what we consider to be an appropriate level of income that is necessary, and needs, what they need.

Mrs. Anderson: [*Inaudible—Editor*]. . . if that would come out of it all, because what is the appropriate level of income for one person may not be nearly enough for another.

The Chair: Well, you have to look at the nutritious food basket—

Mrs. Anderson: Yes.

The Chair: —and the costs.

Ms Mitchell: You have to look at the regions too.

The Chair: Yes, and the regions, too.

Ms Mitchell: Urban and rural.

Mr. Pagtakhan: What you are saying is that we should develop criteria for poverty.

The Chair: Yes.

Mr. Pagtakhan: After all the studies that have been done by the Senate, by the Council on Social Development, it would be to me a pure academic exercise.

The Chair: Well, what is commonly used is LICO; LICO is one million children living in poverty. When you look into it, there are not.

Ms Mitchell: What difference do statistics make? It is doing something about it—

The Chair: The other point I have made several times now is that we asked for an annual report card. We asked for an evaluation process and there is not one that is appropriate now. You cannot evaluate it, given the fact that we do not have any logical criteria. We do not know if we make progress.

[Traduction]

Mme Mitchell: Le problème, c'est l'emploi.

La présidence: . . . mais dans d'autres régions, le problème vient peut-être des familles monoparentales. Peut-être devrions-nous aider davantage ces familles, puisque le parent ne réussit pas à gagner suffisamment pour répondre aux besoins de base de sa famille.

En fait, j'ai étudié de près la situation en Ontario et le supplément de revenu que reçoivent les gagne-petits est assez généreux. Malgré tout, il faudrait aux parents d'une famille monoparentale un salaire de 10 à 12\$ l'heure pour se situer au-dessus du seuil de pauvreté. Il s'agit d'un parent n'ayant qu'un seul enfant. Dans ce cas, le parent reçoit un supplément. Il doit tout de même cotiser au Régime de pension du Canada et à l'assurance-chômage. Il doit payer les dépenses qui découlent de son travail et s'il ne peut avoir une place subventionnée dans une garderie, c'en est fait de lui. Sans cela, ce parent ne peut pas travailler.

M. Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Pour résumer, que proposez-vous exactement? Parce que lorsque vous dites que c'est un problème de revenu ou de familles monoparentales. . .

La présidence: Je voudrais que nous élaborions des critères qui nous permettraient de vérifier les progrès et que nous puissions déterminer quels sont les besoins des gens et quel niveau de revenu serait nécessaire pour y répondre.

Mme Anderson: [*Inaudible—Éditeur*]. . . si on serait capable de le faire, parce que le niveau de revenu qui suffirait à une personne pourrait être insuffisant à une autre.

La présidence: Eh bien, il faudra étudier la question du panier d'aliments nutritifs. . .

Mme Anderson: Oui.

La présidence: . . . et le coût de ces aliments.

Mme Mitchell: Il faudrait tenir compte des régions également.

La présidence: Oui, vous avez raison.

Mme Mitchell: Selon que ces régions sont urbaines ou rurales.

M. Pagtakhan: Vous dites donc que nous devrions élaborer des critères à l'égard de la pauvreté?

La présidence: Oui.

M. Pagtakhan: Après toutes les études qui ont été réalisées par le Sénat, par le Conseil du développement social, il me semble que tout cela serait futile.

La présidence: Eh bien, on utilise généralement les données sur le SFR; selon ces données, un million d'enfants vivent dans la pauvreté. Or, dans les faits, ce n'est pas le cas.

Mme Mitchell: Pourquoi se soucie-t-on des statistiques? Ce qui importe, c'est de chercher à trouver des solutions.

La présidence: Par ailleurs, j'ai dit à plusieurs reprises que nous avons demandé un rapport annuel. Nous avons demandé à ce qu'on mette en place un processus d'évaluation et il n'y a pas de processus approprié à l'heure actuelle. Il n'est pas possible d'évaluer la situation, étant donné que nous ne disposons pas de critères logiques. Nous ne savons pas si nous réalisons des progrès.

[Text]

Ms Mitchell: How do LICOs evaluate it? How did they get this—

The Chair: That is what I said. I said the LICOs are a relative scheme. They are based on 59% or 57% of the average. . . If a family spends 57% of their income on basic necessities—the basic necessities are defined through a consumer survey every year, which is based on the averages that people are paying for housing, for food and so on—then they are considered to be. . . Is it plus 20%?

Ms June Dewetering (Committee Researcher): No, I think the 20% is included in that figure. It used to be 62%. When Senator Croll did it, it was 62% and they lowered it over time.

The Chair: Yes.

Mrs. Anderson: What is the 20%?

The Chair: Well, the figure they get. . . They say that everybody who is spending this amount of money, which is based on the averages in the population, everybody below that is poor. This is based on an average of the population, so as the population's expenditures increase, the numbers increase. The wealthier the population is, the more poor you have. It keeps going up and up and up. You never get rid of poverty using that measure. You can never say that you have eliminated poverty in Canada using LICOs.

• 0950

What I'm suggesting is that we develop criteria. If we know that, say, the welfare level in Ontario is enough to cover basic needs and that the discretionary income for children is in addition, and that the work income, the supplement for the working poor that's necessary, that kind of thing. . . Then you can say that we have a good system here, and it should be—

Mr. Pagtakhan: Let's assume that we agree to go ahead and develop the criteria. Let us assume for a moment. How do you envision you will go ahead doing it?

The Chair: We would, first of all, I think, have people in from the various departments, and we would define what an appropriate budget would contain and the range in each province, so we would have a series of criteria. Then we would look at what extent this is available to people in each province.

Mr. Pagtakhan: In other words, we would have a series of options, and then on the series of options you would like the committee to make a choice of which is the good set of criteria. Obviously when you ask ten people, they may have ten ideas. Then they will have, perhaps, an analysis of the existing system. Then they will give the best guided opinion as to what can come out of these ten systems. That would be the idea of one, the idea of two, and the idea of three. Then you would like us to make a choice.

The Chair: So that as a federal government we could evaluate our progress.

[Translation]

Mme Mitchell: Comment les données sur le SFR permettent-elles d'évaluer la situation? Comment en est-on arrivé. . .

La présidence: C'est ce que j'ai dit. J'ai dit que les données sur le SFR sont relatives. Elles sont fondées sur 59 ou 57 p. 00 de la moyenne. . . Si une famille dépense 57 p. 100 de son revenu pour répondre à ses besoins de base—et ces besoins sont définis grâce à une enquête réalisée auprès des consommateurs chaque année, elle-même fondée sur le coût moyen du logement, de la nourriture, etc—on considère alors. . . S'agit-il de plus de 20 p. 100?

Mme June Dewetering (rechercheur du comité): Non, je crois que ce 20 p. 100 est compris dans le chiffre. Auparavant, le pourcentage était de 62 p. 100. Lorsque le sénateur Croll l'a fait, le pourcentage était de 62 p. 100, puis il a été rabaisé.

La présidence: Oui.

Mme Anderson: Que sont ces 20 p. 100?

La présidence: Ma foi, le chiffre qu'on obtient. . . On dit que toute personne qui dépense moins qu'un montant donné, établi à partir des moyennes dans la population, est pauvre. Comme ces chiffres sont calculés à partir de la moyenne de la population, si les dépenses de la population augmentent, les chiffres augmentent. Plus la population est riche, plus il y a de pauvres. On ne pourra jamais se débarrasser de la pauvreté à partir d'un tel instrument de mesure. On ne pourra jamais déterminer si on a éliminé la pauvreté au Canada à partir de telles données.

Ce que je propose, c'est que nous mettions au point des critères. Si nous savons par exemple que le taux d'aide sociale en Ontario est suffisant pour répondre aux besoins de base et que s'ajoute à ce montant le revenu discrétionnaire pour les enfants, que le revenu provenant du travail et le supplément versé aux gagne-petits, etc. . . On pourra dire qu'on a un bon système, et cela devrait. . .

M. Pagtakhan: Supposons que nous soyons d'accord pour mettre au point de tels critères. Comment envisagez-vous que nous le fassions?

La présidence: Premièrement, je crois que nous devrions entendre des gens de divers ministères et définir ce que contiendrait un budget suffisant. Il faudrait déterminer également comment cela pourrait s'appliquer, dans chaque province, de façon à avoir un ensemble de critères. Puis, nous pourrions voir dans quelle mesure tout cela est disponible aux habitants de chaque province.

M. Pagtakhan: Autrement dit, nous aurions un ensemble de choix et vous demanderiez au comité de choisir l'ensemble de critères le plus pertinent. Bien sûr, plus il y a de gens, plus il y a d'idées différentes. Par la suite, nous ferons sans doute une analyse du système actuel. Ces gens nous donneront leur opinion la mieux informée sur ce qui pourrait être fait à partir des idées qu'ils auront proposées. À travers toutes ces idées, vous voudriez que nous fassions un choix, alors?

La présidence: De façon à ce que, au niveau du gouvernement fédéral, nous puissions évaluer nos progrès.

[Texte]

Mr. Pagtakhan: The point is that it has been done for many, many years.

The Chair: And none of them are very good.

Ms Mitchell: But isn't that the job of the Department of Health and Welfare and provincial...? I don't see that as the job of a parliamentary committee. Even if it were, what have you achieved toward the goal of eliminating poverty by the year 2001? What will that do?

The Chair: Well, you can never eliminate poverty by the year 2000.

Ms Mitchell: You can certainly try.

The Chair: You can't because you don't know what it is.

Ms Mitchell: Oh, come on.

The Chair: Nobody knows what it is.

Ms Mitchell: Well, I know what it is in my riding; I can tell you. It's kids going hungry and it's mothers without welfare after three weeks.

Mr. Pagtakhan: Are you telling me, Madam Chair, that you do not accept the three or four nationally accepted definitions, knowing the source of poverty: according to the Senate definition, this is poverty; according to the Council on Social Development, this is poverty. We have three or four bases for definitions.

The Chair: Yes, and we have outlined them in our report.

Mr. Pagtakhan: Are you telling me then that you do not accept any of these as valid?

The Chair: No. I think we, as a federal body, who have passed this resolution, should have something that we agree we can evaluate our progress on.

Mr. Pagtakhan: Well, I agree with definitions. Based on this definition, this is what is poverty.

The Chair: That isn't poverty.

Mr. Pagtakhan: Well, then, you are disagreeing.

The Chair: The numbers they keep using constantly are fictitious numbers.

Mr. Pagtakhan: They're not fictitious.

The Chair: Yes, they are.

Mr. Pagtakhan: Oh, gosh!

The Chair: They're based on the LICOs. They're saying that everybody under a certain income is poor, and there just aren't the numbers of people under the income level they're talking about. When you start reading how it's built up, and so on... Even Statistics Canada will tell you that those are fictitious numbers. Statistics Canada says it was never meant to be used as a measure of poverty. It includes business losses, it includes students, it includes a lot of people who are definitely not poor. It includes taxes. It's just not realistic.

[Traduction]

M. Pagtakhan: Tout cela a été fait depuis bien des années.

La présidence: Et rien de ce qui a été fait n'est très bon.

Mme Mitchell: Est-ce que cette tâche ne revient pas au ministère de la Santé et du Bien-être social, ainsi qu'aux ministères provinciaux? Je ne crois pas que cela relève d'un comité parlementaire. Même si c'était le cas, en quoi est-ce que cela nous amènerait plus près de notre objectif d'éliminer la pauvreté d'ici l'an 2001? Qu'est-ce que cela permettrait d'accomplir?

La présidence: Nous ne pourrons jamais éliminer la pauvreté d'ici l'an 2000.

Mme Mitchell: Nous pouvons certainement essayer.

La présidence: Mais non, puisqu'on ne peut pas la définir.

Mme Mitchell: Allons donc.

La présidence: Personne ne sait de quoi il s'agit.

Mme Mitchell: Moi, je puis vous dire ce que c'est la pauvreté dans ma circonscription. C'est des enfants qui ont faim et des mères sans aide sociale après trois semaines.

M. Pagtakhan: Vous dites donc, madame la présidente, que vous rejetez les trois ou quatre définitions acceptées au pays, la définition de la pauvreté établie par le Sénat, celle du Conseil du développement social... Nous avons trois ou quatre éléments à partir desquels faire cette définition.

La présidence: Oui, et nous les avons énoncées dans notre rapport.

M. Pagtakhan: Voulez-vous dire que vous ne considérez pas ces définitions comme valables?

La présidence: Non. Je crois qu'à titre d'organisme fédéral, membre d'un gouvernement qui a adopté cette résolution, nous devrions avoir des instruments de mesure à partir desquels évaluer nos progrès.

M. Pagtakhan: Eh bien moi, je suis d'accord avec les définitions. À partir de cette définition-ci, voilà ce qu'est la pauvreté.

La présidence: Ce n'est pas cela la pauvreté.

M. Pagtakhan: Eh bien alors, c'est que vous n'êtes pas d'accord.

La présidence: Les chiffres qu'on utilise constamment sont des chiffres fictifs.

M. Pagtakhan: Ils ne sont pas fictifs.

La présidence: Si, ils le sont.

M. Pagtakhan: Ça alors!

La présidence: Ils se fondent sur les données du SFR. À partir de ces données, tous les gens dont les revenus sont inférieurs à un certain niveau sont pauvres, et le nombre auquel on en arrive à partir de ces données n'est pas juste. Si on regarde ce calcul... même Statistique Canada vous dira qu'il s'agit de chiffres fictifs. Statistique Canada dit que ces données n'ont jamais été conçues comme mesure de la pauvreté. Ces données comprennent les pertes des entreprises, les étudiants, un grand nombre de personnes qui ne sont vraiment pas pauvres. Elles comprennent également les impôts. Ce n'est pas réaliste.

[Text]

Mr. Pagtakhan: Okay. I know Walker from the Fraser Institute has said so, but I disagree with his analysis. He does not agree with the definition of poverty.

• 0955

The Chair: Well, he would be one person we might have in. I think it was Sarlo, the Fraser Institute. . . You could have him in, you could have Statistics Canada in. You could have—

Ms Mitchell: What's the point? What are we going to gain?

The Chair: The point is finding a measure, because there is no measure. You can never eliminate poverty by the year 2000 if nobody knows how to define it.

Ms Mitchell: Isn't that the job of the Department of Health and Welfare?

The Chair: The Department of Health and Welfare doesn't think it is its job.

Ms Mitchell: It's a technical job, it seems to me.

The Chair: Maybe we'll ask them too how would they define it. What are the criteria? The OECD defines it one way.

Mr. Pagtakhan: But before we move, first we have to agree that we disagree with the current definitions of poverty. We have to make—

The Chair: We never took a position. We just showed what they were.

Mr. Pagtakhan: Sure we did.

The Chair: No, we didn't.

Mr. Pagtakhan: How did we define poverty, June?

The Chair: We didn't.

Mr. Pagtakhan: Did we ever define it at all?

Ms Dewetering: Not really. We sort of took the position that we were going to adopt the LICOs as a quasi-poverty line because the bulk of—

Mr. Pagtakhan: Right.

The Chair: But we didn't say that.

Ms Dewetering: No, we didn't.

The Chair: We didn't actually say that we adopted anything. What we did was we described it.

Ms Dewetering: We described it, and said when the minister appeared before us the minister gave us a certain number based on the LICOs.

Mr. Pagtakhan: Right. In other words, intuitively we have accepted that, because if we have not accepted the definition of poverty there is no sense for our report. It would be a shame.

The Chair: But there's no way we can evaluate our progress.

[Translation]

M. Pagtakhan: D'accord. Je sais que c'est ce qu'a dit M. Walker, de l'Institut Fraser. Cependant, je ne suis pas d'accord avec son analyse. Il rejette la définition de la pauvreté.

La présidence: Ce sera en effet quelqu'un que nous pourrions faire venir. Je crois que c'était Sarlo, de l'Institut Fraser. . . On pourrait le faire venir, de même que Statistique Canada. . . On pourrait. . .

Mme Mitchell: À quoi cela servirait-il? Que pourrions-nous en tirer?

La présidence: Ce qu'il faut, c'est trouver un étalon de mesure, parce qu'il n'en existe pas. On ne pourra éliminer la pauvreté d'ici à l'an 2000 si personne ne sait comment la définir.

Mme Mitchell: Est-ce que ce n'est pas au ministère de la Santé et du Bien-être de le faire?

La présidence: Le ministère n'en est pas convaincu.

Mme Mitchell: C'est une question de technique, me semble-t-il.

La présidence: Peut-être pourrions-nous leur demander aussi comment ils la définiraient. Quels sont les critères? L'OCDE en a.

M. Pagtakhan: Oui, mais avant cela, il nous faut d'abord convenir que nous n'acceptons pas des définitions actuelles de la pauvreté. Il nous faut. . .

La présidence: Nous n'avons jamais pris de position. Nous avons simplement indiqué ce qu'elles étaient.

M. Pagtakhan: Mais si!

La présidence: Non, monsieur.

M. Pagtakhan: Comment avons-nous défini la pauvreté, June?

La présidence: Nous ne l'avons pas définie.

M. Pagtakhan: L'avons-nous jamais définie?

Mme Dewetering: Pas vraiment. Nous avons en fait décidé que nous allions adopter les seuils de faible revenu comme seuil en quelque sorte de pauvreté parce que la majorité de. . .

M. Pagtakhan: C'est bien cela.

La présidence: Mais nous ne l'avons pas dit.

Mme Dewetering: Non, en effet.

La présidence: Nous n'avons pas dit en fait que nous adoptions quoi que ce soit. Nous nous sommes contentés de décrire.

Mme Dewetering: Nous l'avons décrite et nous savons que lorsque le ministre a comparu devant nous, il a donné un certain chiffre fondé sur les seuils de faible revenu.

M. Pagtakhan: En effet. Autrement dit, intuitivement, nous l'avons dit parce que nous n'acceptons pas la définition de pauvreté, notre rapport n'a aucun sens. Ce serait dommage.

La présidence: Mais nous n'avons aucun moyen d'évaluer les progrès.

[Texte]

Mr. Pagtakhan: Second question. Are you telling me that the government today does not accept any of these definitions?

The Chair: I'm telling you that people are asking a lot of questions because we've got a measure that you can never, ever achieve.

Mr. Pagtakhan: Then I would like as the first order of business to ask the Minister of Health, as Margaret is suggesting: Do you agree to this current definition as defined by this many agencies, or not? If not, why not?

The Chair: We could certainly have the Health and Welfare department in.

Mr. Pagtakhan: And then we can say: Okay, what is your proposed definition? Now if the minister says "I cannot define", then I will believe—

The Chair: They did.

Mr. Pagtakhan: —why there is no plan of action. We are jumping too far ahead not knowing the basis for our study.

Mrs. Anderson: I think there have been some plans of action as far as increasing aid to people who are below a certain level of income. This is through the family benefits being—

Mr. Pagtakhan: The minister himself said, and admitted in Question Period, that he has no plan of action. He admitted before our committee he has no plan of action.

The Chair: You can't eliminate poverty if you use the LICOs. It's impossible, because it's a relative measure. You couldn't, the NDP couldn't, nobody could.

Mr. Pagtakhan: Why? I'm not so sure that we can't.

The Chair: Read up on it and look at how it's compiled. And Statistics Canada will tell you themselves it was never meant as a poverty line. It's been misused. Their own publications say the same thing.

Mr. Pagtakhan: You mentioned about fiction. What I'm afraid is that you would like to make a definition so you can in fiction eliminate poverty, but meanwhile the Canadian—

The Chair: They're also thinking of changing it and taking the taxes out now.

Ms Mitchell: Yes, it will be more comfortable, or that you can prove LICOs.

The Chair: Do you understand that we have passed a motion in Parliament to eliminate child poverty by the year 2000, and that if the only measure we have to deal with it, to see our progress, is the LICOs, we can never, ever succeed?

Mr. Pagtakhan: But first the committee should demand that the minister respond to us. I do not like to second-guess the minister, the government; I really don't.

The Chair: We could certainly have him in.

Mr. Pagtakhan: I would like him to respond to us and I would move that we write the government through the Minister of Health asking why it has failed to introduce a plan of action to eliminate child poverty.

[Traduction]

M. Pagtakhan: Deuxième question. Me dites-vous que le gouvernement aujourd'hui n'accepte aucune de ces définitions?

La présidence: Je vous dis que l'on pose beaucoup de questions parce que nous avons une mesure-cible qu'il est absolument impossible d'atteindre.

M. Pagtakhan: Alors, je proposerais comme premier point à notre ordre du jour, de demander au ministre de la Santé, comme le suggère Margaret—acceptez-vous cette définition actuellement utilisée par ces nombreux organismes, ou non? Sinon, pourquoi?

La présidence: Nous pourrions certainement faire intervenir le ministère de la Santé et du Bien-être.

M. Pagtakhan: Ensuite, nous pourrions dire: bon, quelle définition proposez-vous? Maintenant, si le ministre dit: «Je ne peux donner de définition», je saurai alors. . .

La présidence: C'est fait.

M. Pagtakhan: . . .pourquoi il n'y a pas de plan d'action. Nous voulons aller trop loin sans savoir sur quoi baser notre étude.

Mme Anderson: Il y a eu paraît-il certains plans d'action en ce qui concerne l'aide à ceux qui se situent en-deçà d'un certain seuil de revenu. Les prestations à la famille ont été. . .

M. Pagtakhan: Le ministre lui-même a dit, et l'a admis à la période des questions, qu'il n'avait pas de plan d'action. Il l'a admis devant notre comité.

La présidence: On ne peut éliminer la pauvreté si l'on n'utilise pas les seuils de faible revenu. C'est impossible, parce que c'est un étalon de mesure relatif. Vous ne le pouvez pas, le NDP ne le peut, personne ne le peut.

M. Pagtakhan: Pourquoi cela? Je ne suis pas sûr que ce ne soit pas possible.

La présidence: Lisez donc un peu ce que l'on dit là-dessus et voyez comme c'est compilé. Statistique Canada vous dira d'autre part que ça n'a jamais été considéré comme un seuil de pauvreté, qu'on l'a utilisé à tort. Ses propres publications le disent bien.

M. Pagtakhan: Vous avez parlé de fiction. Ce qui m'inquiète c'est que vous voudriez faire une définition qui vous permettrait d'éliminer fictivement la pauvreté alors que les Canadiens. . .

La présidence: On envisage également de changer cela et de soustraire les impôts.

Mme Mitchell: Oui, ce serait mieux à moins que l'on puisse prouver les seuils de faible revenu.

La présidence: Comprenez-vous que nous avons adopté au Parlement une motion visant à éliminer la pauvreté chez les enfants d'ici à l'an 2000 et que si le seul étalon de mesure que nous ayons, pour examiner les progrès que nous faisons dans ce sens, sont les seuils de faible revenu, nous ne pourrions jamais réussir?

M. Pagtakhan: Tout d'abord, le comité devrait exiger que le ministre nous réponde. Je voudrais avoir une réponse claire et nette de la part du ministre, du gouvernement.

La présidence: Nous pourrions certainement le faire venir.

M. Pagtakhan: Je voudrais qu'il nous réponde et je propose que nous écrivions au gouvernement par l'intermédiaire du ministre de la Santé pour lui demander pourquoi il n'a pas présenté de plan d'action visant à éliminer la pauvreté chez les enfants.

[Text]

The Chair: Well, it says right here—

Mr. Pagtakhan: No, no. I'm proposing a motion. The reason for that motion is because it is recorded in the many minutes of this committee and of the mother committee that he has no plan of action to eliminate child poverty. It is documented. There is no doubt. He has admitted that. What we are asking him is why he has no plan of action. Maybe his answer will say, "Because I do not know the definition of the criteria", but I would like it to come—

The Chair: He didn't say that. You're just. . . I mean it's just not what he said.

Mr. Pagtakhan: Can I show you?

The Chair: Look at your government response to our report.

Mr. Pagtakhan: No, no, he said it. I asked the question in Question Period and in the committee, and he said he has no plan of action to eliminate child poverty.

The Chair: He has an action plan—

Mr. Pagtakhan: Do not answer for him. If you disagree with me, I'll show you the document.

• 1000

The Chair: —for children that includes measures to alleviate child poverty. But he says he can't eliminate child poverty by himself, because obviously the provinces have a role—

Mr. Pagtakhan: I received the document.

The Chair: —the public has a role, everybody has a role.

Mr. Pagtakhan: I will get the document for you; exactly what he said.

The Chair: Okay; but you can also read the response to our own report.

Mr. Pagtakhan: He said it very, very clearly.

The Chair: Yes, I remember reading it. But he says he cannot eliminate all poverty in Canada, because he can't. First of all, you're defining it by means of something that can never be achieved.

Mr. Pagtakhan: Well, okay, perhaps we can say, we understand you have indicated, for the purposes of the day, you have no plan of action to eliminate child poverty. If he says no, he has a plan of action, let him state it.

The Chair: He has a plan of action to alleviate child poverty and other actions that will contribute to the health and well-being of all children.

Mr. Pagtakhan: No, what he said is he will eliminate the risks that attend poverty.

The Chair: Alleviate, yes.

[Translation]

La présidence: Ma foi, nous avons ici. . .

M. Pagtakhan: Mais non, pas du tout. Je propose une motion, et ce, parce que les procès-verbaux de ce comité et du comité dont il est issu indiquent que le ministre n'a pas de plan d'action visant à éliminer la pauvreté chez les enfants. Nous avons tous les documents voulus pour le prouver. Il l'a admis. Ce que nous lui demandons, c'est pourquoi il n'a pas de plan d'action. Peut-être qu'il nous répondra: «Parce que je ne connais pas la définition des critères» mais je tiens à ce que ce soit lui. . .

La présidence: Il ne l'a pas dit. Vous voulez. . . ce n'est pas du tout ce qu'il a dit.

M. Pagtakhan: Puis-je vous le montrer?

La présidence: Regardez la réponse du gouvernement à notre rapport.

M. Pagtakhan: Non, c'est bien ce qu'il a dit. Je lui ai posé la question à la période des questions et en comité et il a dit qu'il n'avait pas de plan d'action visant à éliminer la pauvreté chez les enfants.

La présidence: Il a un plan d'action. . .

M. Pagtakhan: Ne répondez pas pour lui. Si vous n'êtes pas d'accord avec moi, je vous montrerai le document en question.

La présidence: . . . où figurent des mesures pour remédier à la pauvreté chez les enfants. Mais il dit qu'il ne peut éliminer tout seul cette pauvreté, car, évidemment, les provinces doivent jouer un rôle. . .

M. Pagtakhan: J'ai reçu le document.

La présidence: . . . de même que le grand public; tout le monde doit faire sa part.

M. Pagtakhan: Je vous ferai parvenir le document; ce qu'il a dit exactement.

La présidence: D'accord; mais vous, vous pourriez lire la réponse à notre rapport.

M. Pagtakhan: Il l'a dit très très clairement.

La présidence: Oui, je me rappelle l'avoir lu. Mais il dit qu'il ne peut éliminer toute la pauvreté au Canada, parce que c'est évident. Tout d'abord, vous définissez cela par quelque chose que l'on ne pourra jamais atteindre.

M. Pagtakhan: Eh bien, alors, peut-être pourrions-nous dire que, comme il a indiqué que pour le moment, il n'avait pas de plan d'action visant à éliminer la pauvreté chez les enfants, nous voudrions avoir une explication. S'il nous répond qu'il a en fait un plan d'action, qu'il le dise, alors.

La présidence: Il a un plan d'action visant à remédier à la pauvreté chez les enfants et à décider quelles autres actions pourraient contribuer à la bonne santé et au bien-être de tous les enfants.

M. Pagtakhan: Non, ce qu'il a dit c'est qu'il éliminerait les risques qui provoquent la pauvreté.

La présidence: Qu'il les diminuerait, en effet.

[Texte]

Mr. Pagtakhan: That alleviates the risk of poverty. But what he didn't say was he would eliminate the poverty itself. There's a fundamental difference.

Anyway, I would like us to go through the process here. Should we or should we not write the minister that letter?

Ms Mitchell: I would support that.

The Chair: I wouldn't, because I think it's already been answered.

Mr. Pagtakhan: Well, if he can say he has already answered us, he can also state it in his reply. Why do we have to second-guess the answer of the minister to such a request?

The Chair: I think it's a waste of time, first of all, and it has already been answered.

Mr. Pagtakhan: Well, there are two members of the opposition who have said we should write. Nothing to fear.

Ms Mitchell: I thought we started originally with your suggestion, Barbara, that there be a more accurate way of measuring poverty. That was based on the assumption that this LICO's poverty line is not useful. I think if the minister were coming, that would be one of the things he and his department... it would be useful to hear their views on that: within their own department, what are the general criteria they use? You could spend 10 years just playing around with the statistical measures. Meanwhile, social conditions change and you don't do anything about poverty. Clarify it if you need to, but to spend a long time on research—

The Chair: But Margaret, maybe there is no poverty in Ontario if you're using the LICO's as your measurement.

Ms Mitchell: Well, maybe there isn't, but I think there are a few human indices that would—

The Chair: If you have an inappropriate measure—

Mr. Pagtakhan: I know that too. If you say an income below zero is poverty, there will be no poverty.

Ms Mitchell: That's right.

Mr. Pagtakhan: It's a matter of definition.

The Chair: Yes, right, that's what I'm saying. If you have a really inappropriate one—

Mr. Pagtakhan: But these people who make the definitions know what poverty is all about.

The Chair: I'll tell you what. Maybe because you people are obviously not convinced of the need of this, period, we should have Statistics Canada—

Mr. Pagtakhan: I am not convinced, because it has already been defined by experts in the field who know about poverty, and not by those people who only theoretically know about poverty.

The Chair: There's quite a variety of experts, and there is quite a difference.

[Traduction]

M. Pagtakhan: Qu'il diminuera les risques de pauvreté. Mais ce qu'il n'a pas dit c'est qu'il éliminerait la pauvreté elle-même. Il y a là une différence fondamentale.

En tout cas, moi je voudrais que nous décidions de la marche à suivre. Allons-nous ou n'allons-nous pas écrire cette lettre au ministre?

Mme Mitchell: J'y serais favorable.

La présidence: Pas moi, parce que je pense qu'il a déjà répondu à ma question.

M. Pagtakhan: Ma foi, s'il peut dire qu'il nous a déjà répondu, il pourrait également l'indiquer dans sa réponse. Pourquoi nous faut-il deviner la réponse du ministre à une telle question?

La présidence: Je dirais que c'est une perte de temps, tout d'abord, et qu'il y a déjà répondu.

M. Pagtakhan: Ma foi, il y a deux députés de l'opposition qui disent que nous devrions écrire. Il n'y a rien à craindre.

Mme Mitchell: Je croyais que nous étions à l'origine partisans de votre suggestion, Barbara, puisque vous vouliez que l'on trouve une façon plus exacte de mesurer la pauvreté. Il y était supposé que les seuils de faible revenu ne convenaient pas. Je crois que si le ministre venait, ce serait une des choses dont lui et son ministère pourraient nous entretenir. Il pourrait nous dire quels sont les critères généraux utilisés dans le ministère. Sinon, on pourrait passer 10 ans à jongler avec des chiffres statistiques. En attendant, la situation sociale évolue et on ne fait rien au sujet de la pauvreté. On peut clarifier les choses mais passer tout son temps à faire des recherches...

La présidence: Mais, Margaret, peut-être qu'il n'y a pas de pauvreté en Ontario si l'on utilise comme étalon de mesure les seuils de faible revenu.

Mme Mitchell: Peut-être, en effet, mais j'estime qu'il y a certains indices humains qui...

La présidence: Si vous avez un étalon de mesure qui ne convient pas...

M. Pagtakhan: Je le sais aussi. Si vous dites qu'un revenu inférieur à zéro signifie pauvreté, il n'y aura pas de pauvreté.

Mme Mitchell: C'est bien vrai.

M. Pagtakhan: C'est une question de définition.

La présidence: Oui, en effet, c'est ce que je dis. Si elle ne convient vraiment pas...

M. Pagtakhan: Mais ceux qui rédigent les définitions savent bien ce que c'est que la pauvreté.

La présidence: Écoutez, étant donné que vous ne semblez évidemment pas convaincu de la nécessité de cet exercice, nous devrions peut-être demander à Statistique Canada...

M. Pagtakhan: Je ne suis pas convaincu, parce que cela a déjà été défini par les experts en la matière qui savent très bien ce que c'est que la pauvreté et non pas par des gens qui n'en ont qu'une connaissance théorique.

La présidence: Il y a des experts de tous genres et il y a de grandes différences entre eux.

[Text]

Mr. Pagtakhan: But I would agree with Margaret the first order of business perhaps should be to invite the minister.

The Chair: The people who developed the measure in the first place don't think it's a measure of poverty.

Mrs. Anderson: Let's find out what the measure is, the LICOs. I think this would be a good beginning. Then we'll know if we're basing it on the same bundle.

The Chair: Okay. I was hoping to get something a little larger so we could give the staff something to work on while we are away, because we won't be back until February.

Mr. Pagtakhan: [*Inaudible—Editor*] ...ask what are the measures of poverty.

Ms Dewetering: They're in the report.

Mr. Pagtakhan: Exactly. They're already in the report.

The Chair: Yes, but the question is, is it an appropriate measure of poverty?

Mr. Pagtakhan: Well, then I will pose the question to the minister.

The Chair: But the minister doesn't use it.

Mr. Pagtakhan: He's the one who sets policies. We have agreed these are the measures of poverty. We write the minister today and say, Mr. Minister, do you agree with this, or any of this, or any combination of this, as measures of poverty?

The Chair: The entire chapter is description.

Mr. Pagtakhan: If he says no, then maybe we should do the work. But first we should hear from him, because if after we did all the work he said, you guys, you have wasted your time, I agreed all along with this definition, it would be a futile exercise.

I agree with Edna. Let us say what the measures of poverty are. If we have it in the report, we can refer it back to the minister.

The Chair: Edna, I'm reluctant to have the minister in.

Mr. Pagtakhan: Well, let June do the work and then write a letter to the minister. That's my proposal.

• 1005

The Chair: Let's take a vote on your proposal, because I'm in disagreement with it. I don't think it's appropriate to have the minister come in and talk about something he has already replied to in the House. If we're looking at what is a measure of poverty, I think the one that proposed it, probably Statistics Canada, should certainly enlighten him.

Mr. Pagtakhan: My proposal is to write to the minister and ask him whether he agrees to the measures of poverty as indicated in the report by our committee. If not, why not? Simple.

Do you agree to that or not, before Margaret leaves?

Ms Mitchell: Yes, I agree.

[Translation]

M. Pagtakhan: Mais je conviens avec Margaret que la première chose serait sans doute d'inviter le ministre.

La présidence: Ceux qui ont défini cet étalon de mesure disent que ce n'est pas pour mesurer la pauvreté.

Mme Anderson: Il nous faudrait savoir exactement ce que sont ces seuils de faible revenu. Ce serait un bon début. Ensuite, nous verrions si nous sommes d'accord.

La présidence: D'accord. J'espérais avoir un peu plus de matière à donner à nos chercheurs pour s'occuper en notre absence parce que nous ne reviendrons pas avant février.

M. Pagtakhan: [*Inaudible—éditeur...*] demander quel est l'étalon de mesure de la pauvreté.

Mme Dewetering: C'est dans le rapport.

M. Pagtakhan: Exactement. C'est déjà dans le rapport.

La présidence: Oui, mais la question est de savoir s'il s'agit d'un étalon qui convient pour mesurer la pauvreté?

M. Pagtakhan: Ma foi, je poserai alors la question au ministre.

La présidence: Mais le ministre ne s'en sert pas.

M. Pagtakhan: C'est lui qui décide des politiques. Nous avons convenu que c'était bien là l'étalon de mesure de la pauvreté. Nous devrions écrire aujourd'hui au ministre pour lui demander s'il est d'accord pour utiliser ces chiffres-là, certains d'entre eux ou l'un ou l'autre pour mesurer la pauvreté?

La présidence: Tout le chapitre est descriptif.

M. Pagtakhan: S'il dit non, peut-être que nous devrions alors faire ce travail nous mêmes. Mais nous devons d'abord connaître son point de vue parce que si, quand nous aurons fait tout le travail, il nous dit que nous avons perdu notre temps, qu'il acceptait cette définition depuis le début, ce serait un exercice bien futile.

Je suis d'accord avec Edna. Disons comment l'on peut mesurer la pauvreté. Si c'est dans le rapport, nous pouvons poser à nouveau la question au ministre.

La présidence: Edna, je ne tiens pas à faire venir le ministre.

M. Pagtakhan: Ma foi, demandons à June de faire ce travail et nous écrirons ensuite au ministre. C'est cela que je voudrais proposer.

La présidence: Alors, votons sur votre proposition car je ne suis pas d'accord. Je ne pense pas qu'il serait correct de faire venir le ministre pour parler de quelque chose dont il nous a déjà entretenu à la Chambre. Si nous examinons la façon de mesurer la pauvreté, je crois que c'est à ceux qui ont proposé cet étalon de mesure, probablement Statistique Canada, de l'éclairer.

M. Pagtakhan: Je propose d'écrire au ministre pour lui demander s'il accepte les critères indiqués dans le rapport de notre comité pour mesurer la pauvreté. Sinon, qu'il s'explique. C'est bien simple.

Êtes-vous d'accord ou non, avant que Margaret ne s'en aille?

Mme Mitchell: Oui, je suis d'accord.

[Texte]

Mrs. Anderson: I would rather have it the other way. I would rather have the Statistics Canada definition of what the LICOs are, then we can ask the minister if this is the way he is looking at it. Maybe the minister doesn't even know.

Mr. Pagtakhan: Then I will amend the proposal and ask if you agree with the measures of poverty as indicated in the report, as well as in the report from Statistics Canada. Is that okay?

The Chair: No. First—

Mr. Pagtakhan: I have to go, Madam Chair—

The Chair:—you don't understand what you're talking about.

Ms Mitchell: Oh, come on now.

The Chair: You really don't.

Mr. Pagtakhan: Excuse me, Madam Chair, I have to excuse myself.

The Chair: I guess there can't be any motion.

Mrs. Anderson: There is no reason why we can't go ahead and investigate that. Is there any reason why we can't? It doesn't have to be a motion, I wouldn't think.

The Chair: Why don't we get you to have a good look at Statistics Canada's LICOs, how suitable they are as a measure of poverty. That'll keep you busy for a long time. You can examine criticisms that have been made of them, such as the Sarlo stuff, and anybody else, and whether there are other measures of poverty that might be more appropriate or that are in use in other countries, OECD countries.

Mrs. Anderson: I think it'd be a waste right at the moment to have the minister in. The minister is basing everything on the LICOs, and—

The Chair: We didn't have Benoît Bouchard talking, it was Perrin Beatty. He said they are not intended as a measure of poverty.

Ms Dewetering: And Statistics Canada has always maintained that too, that it is not a measure of poverty.

The Chair: But you have group after group using them and saying there are a million children living in poverty, and there aren't.

Mrs. Anderson: Yes. Well, this will help us identify that.

The Clerk of the Committee: Plus the minister will read the goings on today and will react whichever way he wants.

The Chair: Anyway, we can ask.

This meeting is adjourned.

[Traduction]

Mme Anderson: Je préférerais qu'on procède d'une autre façon. Je préférerais que Statistique Canada nous explique ce que sont les seuils de faible revenu et nous pourrions ensuite demander au ministre si c'est ainsi qu'il les comprend. Peut-être qu'il ne le sait même pas.

M. Pagtakhan: Je modifierai alors ma proposition et lui demanderai s'il est d'accord sur les critères indiqués dans le rapport pour mesurer la pauvreté qui sont les mêmes que ceux de Statistique Canada. Est-ce d'accord?

La présidence: Non. Tout d'abord. . .

M. Pagtakhan: Je dois partir, madame. . .

La présidence: . . . vous ne comprenez pas ce dont vous parlez.

Mme Mitchell: Oh, allons donc!

La présidence: Non, vous ne comprenez pas.

M. Pagtakhan: Je suis désolé, madame, je dois m'en aller.

La présidence: Je suppose que l'on ne peut donc pas envisager de motion, alors.

Mme Anderson: Il n'y a aucune raison que nous ne puissions faire les recherches nécessaires. À moins que je ne me trompe? Il n'est pas obligatoire d'avoir une motion.

La présidence: Nous devrions peut-être vous demander d'examiner de près les seuils de faible revenu de Statistique Canada afin de voir s'ils peuvent servir à mesurer la pauvreté. Cela devrait vous tenir occupé pendant un bon bout de temps. Vous pourriez examiner les critiques qui ont été formulées à leur sujet, par Sarlo, par exemple et par d'autres et voir s'il y a d'autres instruments de mesure qui conviendraient mieux ou qui sont utilisés dans d'autres pays, dans les pays de l'OCDE, par exemple.

Mme Anderson: Je crois que cela ne servirait à rien pour le moment de faire venir le ministre. Il base tout sur les seuils de faible revenu et. . .

La présidence: Ce n'était pas Benoît Bouchard qui parlait, c'était Perrin Beatty. Il a dit que cela ne devait pas servir à mesurer la pauvreté.

Mme Dewetering: Et c'est d'ailleurs ce qu'a toujours dit Statistique Canada, que ce n'est pas un étalon de mesure de la pauvreté.

La présidence: Mais des tas de groupes les utilisent et disent qu'il y a un million d'enfants qui vivent dans la pauvreté alors que ce n'est pas vrai.

Mme Anderson: En effet. Cela devrait nous aider à tirer tout cela au clair.

Le greffier du comité: D'autre part, le ministre lira le procès-verbal d'aujourd'hui et pourra décider de ce qu'il veut faire.

La présidence: En tout cas, nous pouvons toujours le lui demander.

La séance est levée.

Issue No. 3

Fascicule n° 3

Wednesday, February 10, 1993

Le mercredi 10 février 1993

Chair: Barbara Greene

Présidence: Barbara Greene

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Poverty

Pauvreté

of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

RESPECTING:

Research Officer's Presentation on Child Poverty

CONCERNANT:

Présentation par l'agent à la recherche sur la pauvreté chez les enfants

Routine Motions

Motions de routine

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

CHAMBRE DES COMMUNES

SUB-COMMITTEE ON POVERTY OF THE STANDING
COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL
AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

Chair: Barbara Greene

Vice-Chairman: Chris Axworthy

Members

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

HOUSE OF COMMONS

SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ DU COMITÉ
PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE
SOCIAL, DES AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME
ÂGE ET DE LA CONDITION FÉMININE

Présidence: Barbara Greene

Vice-président: Chris Axworthy

Membres

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, FEBRUARY 10, 1993
(15)

[Text]

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met at 4:00 o'clock p.m., this day, in Room 208, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Chris Axworthy, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas and Rey Pagtakhan.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Marion Wrobel, Research Officer.

The Research Officer gave an opening presentation and answered questions.

Rey Pagtakhan moved,—That the Sub-Committee ask the Minister of National Health and Welfare if he would like the Sub-Committee to review the measures of poverty.

After the debate, the question being put on the motion, it was negated on a show of hands: Yeas: 1, Nays: 3.

Rey Pagtakhan moved,—That the Sub-Committee write to the Minister of National Health and Welfare for a progress report on the Orange Paper.

After debate, the question being put on the motion, it was by a show of hands negated: Yeas: 2, Nays: 3.

Edna Anderson moved,—That the Sub-Committee on Poverty of the House of Commons Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women undertake a study to identify the characteristics associated with poor households in Canada.

After debate, the question being put on the motion, it was by a show of hands agreed to: Yeas: 3, Nays: 2.

On motion of Edna Anderson, it was agreed,—That the Sub-Committee adopt the following procedures:

Meeting dates will be Wednesdays from 3:30 to 5:00 o'clock p.m., when Parliament is in session. This day will be an established day. Meetings will be cancelled only when a witness cannot be found or there is no item on the agenda.

The procedure for hearing witnesses will be: witnesses will be heard for a maximum of 20 minutes for each deputation. The remaining time will be divided equally among the members present for question and answers.

The quorum to hear a witness will be 2 members present, including a Chair.

The Clerk will provide each witness with an outline of the Sub-Committee's procedure prior to the deputation.

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 10 FÉVRIER 1993
(15)

[Traduction]

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à 16 h, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene.

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Chris Axworthy, Barbara Greene, Jean-Luc Joncas et Rey Pagtakhan.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marion Wrobel, attaché de recherche.

L'attaché de recherche fait un exposé et répond aux questions.

Rey Pagtakhan propose,—Que le Sous-comité demande au ministre de la Santé et du Bien-être social s'il désire que le Comité examine les mesures de la pauvreté.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est rejetée par 3 voix contre 1.

Rey Pagtakhan propose,—Que le Sous-comité écrive au ministre de la Santé et du Bien-être social pour lui demander un rapport d'étape sur le Livre orange.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est rejetée par 3 voix contre 2.

Edna Anderson propose,—Que le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine entreprenne d'examiner les caractéristique des ménages pauvres au Canada.

Après débat, la motion, mise aux voix à main levée, est adoptée par 3 voix contre 2.

Sur motion de Edna Anderson, il est convenu,—Que le Sous-comité adopte les procédures suivantes:

Les réunions auront lieu le mercredi, de 15 h 30 à 17 heures, en période de session. Ce sera le jour habituel et les réunions ne seront annulées que s'il n'y a pas de témoin ou d'ordre du jour.

La procédure des auditions sera la suivante: les témoins de chaque délégation seront entendus pendant 20 minutes au plus. Le reste du temps sera divisé à part égale entre les membres présents pour l'interrogation des témoins.

Le quorum requis pour l'audition de témoins sera de deux membres, dont le président.

Le greffier remettra au préalable à chaque témoin un exposé de la procédure du Sous-comité.

On motion of Edna Anderson, it was agreed,—That the documents, submitted by the Research Officer, be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence (*See Appendix "POOR-1"*).

At 5:30 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski
Clerk of the Sub-Committee

Sur motion de Edna Anderson, il est convenu,—Que les documents remis par l'attaché de recherche figurent en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «POOR-1»*).

À 17 h 30, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier du Sous-comité
Eugene Morawski

[Faint, mirrored text from the reverse side of the page, including the name Eugene Morawski and the title Clerk of the Sub-Committee.]

[Faint, mirrored text from the reverse side of the page, including the name Eugene Morawski and the title Le greffier du Sous-comité.]

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, February 10, 1993

• 1559

The Chair: A quorum being present, we can begin. We have, first of all, a presentation of information we asked to be researched at the last committee meeting, and Marion Wrobel, our new researcher, will give us that presentation.

Mr. Marion G. Wrobel (Committee Researcher): Thank you Mrs. Greene.

As Madam Chair said, I've been asked to look at the question of poverty measures in Canada and the variety of poverty measures available to researchers and people interested in the question of poverty, and to examine how those various measures give us some sense as to the nature and extent of poverty in Canada.

• 1600

I'm going to start with a chart that you see over there. It comes from Statistics Canada's discussion paper that looked at the whole issue of low-income cut-offs and poverty measures, and shows how the low-income cut-offs of Statistics Canada have evolved over time. These low-income cut-offs are not official poverty measures, but if you look at the documentation of most social policy groups or many students of poverty in Canada, you will notice that they use these as virtually official poverty lines.

We have two sets of low-income measures here: one for unattached individuals, persons, and the other for families.

The original line for 1959 is the measure that was established based on a 1959 survey of family expenditures. Essentially the way Statistics Canada determined a low-income cut-off was to calculate the average expenditure of families on necessities—and in 1959, that was approximately 50% on average—and then add 20% points to that and call that a low-income cut-off. In other words, in 1959 average Canadian families could spend 50% of their income in a discretionary fashion. People were considered to be in low-income if they could only spend 30% of their income in a discretionary fashion. Discretionary spending is spending on anything other than food, shelter and clothing. So that established the 1959 low-income cut-off.

Over time that income cut-off changes because prices change, and if you adjust that for inflation over time, the cut-off increases. But because average incomes and incomes across the spectrum in Canada have been increasing at a rate faster than inflation since 1959, the incidence of low income—and if you view this as a poverty measure, the incidence of poverty—has been declining. If you look at that, the 1959 line, it's been declining quite rapidly.

The Chair: So everybody who was considered poor had to be spending 50% of their income on basic necessities.

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 10 février 1993

La présidence: Comme il a quorum, la séance est maintenant ouverte. Lors de notre dernière réunion, nous avons demandé à notre nouvel attaché de recherche, M. Marion Wrobel, d'effectuer certaines recherches pour nous. Il est maintenant prêt à nous présenter les fruits de ses travaux.

M. Marion G. Wrobel (attaché de recherche du Comité): Je vous remercie, madame Greene.

Comme M^{me} la présidente vient de l'indiquer, je devais, pour le compte du Comité, chercher à établir quels sont les critères sur lesquels se fondent les chercheurs pour définir l'ampleur et la nature de la pauvreté au Canada.

Je vais commencer par vous expliquer le tableau que vous voyez devant vous. Il est tiré d'un document de travail de Statistique Canada qui fait le point sur les différents indicateurs de pauvreté, comme celui des seuils de faible revenu, utilisés au fil des ans par Statistique Canada pour évaluer l'étendue du problème. Ces seuils ne constituent pas des indicateurs officiels, même si la plupart des groupes s'intéressant à la politique sociale et à la pauvreté au pays s'y réfèrent comme à des critères officiels dans leurs études.

Le seuil de faible revenu varie selon qu'il s'agit d'une personne seule ou d'une famille.

Le seuil établi en 1959 était fondé sur une étude des dépenses familiales pour cette année-là. Voici essentiellement comment Statistique Canada fixait le seuil de faible revenu en 1959. On calculait les dépenses familiales moyennes pour les produits de première nécessité, ce qui correspondait en moyenne en 1959 à environ 50 p. 100 du revenu familial, et l'on y ajoutait 20 p. 100. Autrement dit, en 1959, la famille canadienne moyenne pouvait affecter la moitié de son revenu à des dépenses discrétionnaires. Une famille ne pouvant y consacrer que 30 p. 100 de son revenu était considérée comme une famille à faible revenu. Les dépenses discrétionnaires excluent la nourriture, le logement et les vêtements. Voilà donc comment on calculait le seuil de faible revenu en 1959.

En raison de l'augmentation des prix due à l'inflation, ce seuil a augmenté aussi au fil des ans. Cependant, comme les revenus moyens (et l'ensemble des revenus, d'ailleurs) ont monté plus rapidement que l'inflation au Canada depuis 1959, le nombre de familles à faible revenu (et donc la fréquence de la pauvreté, si on la perçoit comme un indicateur de pauvreté) a diminué. On constate en effet qu'il a diminué rapidement depuis 1959.

La présidence: On considérait donc que quiconque devait consacrer 50 p. 100 de son revenu à l'achat de produits de première nécessité était pauvre.

[Text]

Mr. Wrobel: No, they were spending 70% on basic necessities. On average, Canadians in 1959 were spending 50%.

The Chair: Yes, but those who were defined as poor were those spending—

Mr. Wrobel: Seventy per cent of their income.

The Chair: Okay, and the average family was spending 50%. So everybody who was spending 70% was considered poor, and then because incomes went up and that number got smaller and smaller, they changed in 1969.

Mr. Wrobel: Exactly. In 1969, there was a new survey of consumer expenditures, and it was discovered at that time that Canadians on average were spending a smaller proportion of their income on necessities, and that's a standard relationship you will find, either over time or among income groups. The higher your level of income, the greater your ability to spend it in a discretionary fashion. So necessities represent a smaller and smaller proportion of the consumption basket as income goes up.

As I understand it, originally Statistics Canada was going to maintain that 1959 low-income cut-off, which they adjusted annually for changes in the price level. They were quite content to do that. A number of people were making commentary on the Statistics Canada low-income cut-off, and in particular the Senate committee on poverty, chaired by Senator Croll, made the comment that as Canadian standards of living in general improve, we should view poverty in the light of these new and changed circumstances.

• 1605

So Statistics Canada then used the 1969 survey to estimate a new set of poverty cut-offs, and again this line represents a situation in which Canadians in general are better off and therefore spending more of their income in a discretionary fashion. Therefore the low-income cut-off again, instead of being 50% plus 20%, was some lower number plus 20%.

By 1978 that number had further declined. Whereas originally people in low income were those who had an income consistent with spending 70% of their income on necessities, they're now spending, I think, close to 40% on necessities. So there has been a dramatic turn-around.

Mrs. Anderson (Simcoe Centre): In 1978 it's 40%?

Mr. Wrobel: Sorry, I believe it's 56%.

Mrs. Anderson: Yes, that's in the poverty review.

Mr. Wrobel: I'll give you the exact number, but it has declined, and the decline has been consistent with the overall increase in the standards of living of Canadian families.

Now, the question is, if you look at that series of lines—the three on the top refer to unattached individuals, the three on the bottom refer to families—what has been happening to the incidence of low income over time? Has it been fairly persistent, has it declined quite rapidly, or is it somewhere in the middle?

[Translation]

M. Wrobel: Non, quiconque devait y affecter 70 p. 100 l'était. En moyenne, les Canadiens y consacraient 50 p. 100 en 1959.

La présidence: Oui, mais ceux que l'on considérait comme étant pauvres devaient y consacrer. . .

M. Wrobel: Soixante-dix pour cent de leur revenu.

La présidence: Je vois. Et la famille moyenne y consacrait 50 p. 100. Tous ceux qui devaient donc y affecter 70 p. 100 étaient considérés comme étant pauvres; par la suite, les revenus ont augmenté, de sorte que le nombre de pauvres a diminué. On a donc changé l'indicateur en 1969.

M. Wrobel: Exactement. En 1969, après une nouvelle étude sur les dépenses de consommation, on a constaté que les Canadiens consacraient une plus petite part de leur revenu à l'achat de produits de première nécessité. Il s'agit d'un indicateur standard pour toutes les périodes et les groupes de revenu examinés. Plus le revenu d'une personne est élevé, plus la part qu'elle peut consacrer aux dépenses discrétionnaires est grande. Par conséquent, à mesure que le revenu augmente, les produits de première nécessité représentent une proportion de moins en moins grande du panier de consommation.

D'après ce que j'ai pu comprendre, Statistique Canada comptait au début simplement rajuster chaque année le seuil de faible revenu de 1959 en fonction de l'augmentation des prix. On ne voyait rien à redire à cette méthode. Or, le seuil fixé par Statistique Canada suscitait des commentaires; le Comité sénatorial de la pauvreté, en particulier, présidé par le sénateur Croll, a fait valoir qu'il fallait redéfinir le seuil de pauvreté en fonction de l'augmentation générale du niveau de vie au Canada.

À l'issue d'une étude menée en 1969, Statistique Canada a donc relevé ses seuils de pauvreté pour refléter le fait que le niveau de vie avait augmenté au Canada et que les Canadiens consacraient maintenant une plus large part de leurs revenus à des dépenses discrétionnaires. On a donc tenu pour acquis que la famille moyenne affectait désormais moins de 50 p. 100 de son revenu aux dépenses de première nécessité, et c'est à ce nouveau chiffre que l'on a ajouté 20 p. 100.

En 1978, ce chiffre avait encore diminué. On a commencé à considérer comme étant petits salariés ceux qui devaient consacrer non plus 70 p. 100, mais 40 p. 100 de leurs revenus à l'achat de produits de première nécessité. Ce fut un point marquant.

Mme Anderson (Simcoe-Centre): En 1978, le chiffre était donc de 40 p. 100?

M. Wrobel: C'était plutôt de 56 p. 100.

Mme Anderson: Oui, c'est le chiffre qui figure dans l'étude sur la pauvreté.

M. Wrobel: Je vous fournirai le chiffre exact, mais ce pourcentage a diminué par suite de l'augmentation générale du niveau de vie des familles canadiennes.

Quelles conclusions peut-on tirer de cette série de courbes, au sujet du taux de familles et de personnes pauvres. Les trois courbes au haut du graphique se rapportent aux personnes seules, et les trois du bas, aux familles. Peut-on dire que la fréquence de la pauvreté a diminué de façon constante ou rapide? Ou est-ce que la vérité se situe entre les deux?

[Texte]

If you stick with one measure, for example the 1959 line for unattached individuals, it would appear that there has been a dramatic decline in the incidence of low income from about 50% in 1961 to about 20% in 1980. That's a dramatic decline. However, because we've seen two instances of shifts in the line because of the new survey of family expenditures, if you use the 1978 base, it looks as if the incidence of low income has declined from 50% to about 40%—a far less dramatic decline. That's the way Statistics Canada would interpret the evidence and the way people who use these low-income cut-offs interpret it.

However, if you measure standards of living the way we do a variety of other economic variables, the standard of living associated with the 1978 low-income cut-off is quite different and substantially higher than it is for the 1959 low-income cut-off. Similarly, since 1978 there has been a further survey of family expenditures, there's been a further revision of the low-income cut-offs, and again you see a kind of parallel shift upwards of that.

Indeed, if you take the 1986 low-income cut-off that you will find in figure 2, for example, this looks over a much shorter timeframe. It's the same kind of thing. You see the 1978 low-income cut-off, the 1986 low-income cut-off, and essentially there's just a parallel shift upwards. This is the line based on the 1978 survey, this is the line based on the 1986 survey, and it's about a 2% shift upwards in the incidence of low income.

Mrs. Anderson: So it's the percentage of income we're talking about?

Mr. Wrobel: What's measured on that axis in this case is the percentage of families whose income is below this Statistics Canada low-income cut-off. If you use the 1978 low-income cut-off for the year 1981, you would conclude that about 11% of families had incomes below the low-income cut-off. If you use the 1986 base, you would conclude that 13% had incomes below the low-income cut-off. So whenever you have this revision, you have sort of a parallel shift upwards.

Mr. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): First of all, how does the subcommittee set its agenda? We haven't discussed what we should be doing.

The Chair: We asked for some reports before we recessed. Now we're getting the reports, and then I have a suggested study.

Mr. Axworthy: Okay, we haven't had any discussion about whether this is what we should be doing. Certainly it's not what I would see as a priority, but perhaps we can discuss that later.

• 1610

The Chair: Yes. I hope you will listen to the presentation and then consider whether or not we have a study, because the committee did request this information.

Mr. Axworthy: Oh, I don't mind that. It is just how we set our—

[Traduction]

Si l'on se fonde sur le seuil de 1959 fixé pour les personnes seules, il semble que la fréquence de la pauvreté a diminué de façon spectaculaire puisque le seuil de faible revenu est passé d'environ 50 p. 100 en 1961 à environ 20 p. 100 en 1980. Il s'agit effectivement d'une diminution spectaculaire. Or, comme ce seuil a été modifié deux fois par suite de nouvelles études sur les dépenses familiales, si l'on considère le seuil de 1978 comme étant le point de repère, on constate que la diminution a été beaucoup moins spectaculaire puisque le seuil de faible revenu est passé de 50 à 40 p. 100. C'est l'interprétation que donnent à ces chiffres Statistique Canada et tous ceux qui se servent des seuils de faible revenu.

Par ailleurs, si l'on évalue le niveau de vie comme on évalue d'autres variables économiques, on constate que le niveau de vie associé au SFR de 1978 est sensiblement différent et plus élevé qu'en 1959. De même, on a réévalué les dépenses familiales depuis 1978, et l'on a révisé en conséquence le seuil de faible revenu (SFR). On constate que l'écart entre le niveau de vie et ce seuil de pauvreté s'élargit encore.

Prenons à titre d'exemple le SFR pour 1986 qui figure au tableau n° 2. La période de référence est beaucoup plus courte. On observe le même phénomène. On voit que le seuil est plus élevé en 1986 qu'en 1978. Voici la courbe qui se fonde sur l'étude de 1978, et voici celle qui découle de l'étude de 1986. On constate une augmentation de 2 p. 100 du taux des personnes ou familles à faible revenu.

Mme Anderson: C'est donc un pourcentage du revenu, qui sert de critère n'est-ce pas?

M. Wrobel: Ce que l'on mesure sur cet axe, c'est le pourcentage des familles dont le revenu est inférieur au SFR fixé par Statistique Canada. Si vous vous servez du seuil de faible revenu établi en 1978 pour évaluer la situation en 1981, vous allez conclure que 11 p. 100 des familles vivaient en deçà du SFR. Si, par ailleurs, vous évaluez la situation en 1981 au moyen de l'indicateur de 1986, ce pourcentage passera à 13. Par conséquent, chaque fois que l'on modifie l'indicateur, il y a une tendance à la hausse de part et d'autre.

M. Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Il faudrait peut-être savoir d'abord comment le Sous-comité établit son ordre du jour. Nous ne nous sommes pas encore fixés un plan de travail.

La présidence: Avant l'ajournement, nous avons demandé certains rapports que nous étudions maintenant. Je vous proposerai ensuite un sujet d'étude.

M. Axworthy: Je signalais simplement le fait que nous n'avons pas encore discuté d'un plan de travail. À mon avis, il ne s'agit pas de la question la plus urgente, mais nous pourrions en discuter plus tard.

La présidence: Oui. J'espère que vous voudrez bien écouter l'exposé parce que nous avons demandé ces renseignements. Par la suite, nous discuterons d'un plan de travail.

M. Axworthy: Je n'y vois pas d'inconvénient. Je voulais simplement que nous nous entendions sur la façon d'établir...

[Text]

The Chair: We haven't approved a study as such.

Mr. Axworthy: It says here that we are going to do this, and a major focus will be—

The Chair: That is a proposed study.

Mr. Axworthy: All right. I just have one other point on specifics. If you factor out senior citizens and factor in aboriginal peoples, what would the numbers look like then?

We have had some success in senior citizens and poverty. We usually don't see aboriginal peoples included in the statistics. You will recall from some of the evidence we had last time that no matter how you work out the numbers—and different countries do it different ways—Canada fares very badly by comparison to almost every developed country. I think they've got a Luxembourg formula or something.

The Chair: I think we will get into that later, because we've got another chart here that looks at different measures. We are just explaining these first, and then we will get into that.

Mr. Axworthy: Oh, I understand those things, but could we deal with what happened to the factor—

Mr. Wröbel: If I could just make one comment about your question about the elderly. I haven't seen any low-income specific cut-offs for aboriginals. We have been using one of the Statistic Canada models to try to see the impact of various poverty lines on different groups. As a general rule, if you look at unattached elderly—not elderly couples but unattached elderly—their incidence of poverty or their incidence of lower income is substantially higher than it is in general.

The Chair: Couples are all right?

Mr. Wröbel: That will flip around if you use some other measures of poverty. That is based on the low-income cut-offs of Statistics Canada. If you use some of the other measures of poverty, their incidence of poverty will actually flip around and be lower than it is in general. But of the Statistics Canada ones, it is substantially higher than it is for all persons.

Mr. Pagtakhan (Winnipeg North): Madam Chairman, for the record in terms of process, you will remember that we discussed this at the last meeting of the subcommittee. We made, in fact, no decision after thorough full discussion that we would proceed with such a study.

The Chair: No.

Mr. Pagtakhan: Okay. Now you have admitted that.

The Chair: Right.

Mr. Pagtakhan: Yet, Madam Chairman, you are now presenting us with the very information, that we look at the measures of poverty. Is that correct or wrong?

The Chair: No. What we did was request certain information. That is what we are getting a presentation on now. As I said just a moment ago to Chris, I have a suggested study that will be discussed later on in the agenda.

[Translation]

La présidence: Nous n'avons pas encore choisi de sujet d'étude.

M. Axworthy: On lit ici que ce sera notre sujet d'étude, et que nous insisterons surtout. . .

La présidence: Il s'agit d'une étude proposée.

M. Axworthy: Très bien. J'aimerais obtenir une précision. J'aimerais savoir comment l'exclusion des personnes âgées et l'inclusion des autochtones influeraient sur ces chiffres.

Nous avons réussi dans une certaine mesure à atténuer la pauvreté chez les personnes âgées. D'ordinaire, les statistiques n'incluent pas les autochtones. Il est ressorti des témoignages que nous avons entendus la dernière fois que, quelle que soit la façon dont les chiffres sont présentés (et chaque pays s'y prend d'une façon différente pour évaluer le taux de pauvreté), la situation au Canada se compare défavorablement à ce qu'elle est dans la plupart des autres pays industrialisés. Je crois qu'il existe une certaine formule de Luxembourg.

La présidence: Nous y viendrons dans quelques instants. L'exposé comporte un tableau comparatif. Commençons d'abord par les chiffres y figurant.

M. Axworthy: Je comprends tout cela, mais pourrait-on me dire ce qu'il advient de l'indicateur. . .

M. Wröbel: Permettez-moi de répondre à votre question au sujet des personnes âgées. Je n'ai pas vu de seuils précis de faible revenu pour les autochtones. Nous nous sommes servis de l'un des modèles de Statistique Canada pour voir qu'elle serait l'incidence des seuils de pauvreté sur différents groupes. En règle générale, le taux de pauvreté est beaucoup plus élevé que la moyenne chez les personnes âgées seules. Je ne parle pas des couples.

La présidence: Les couples s'en tirent mieux?

M. Wröbel: Tout dépend de l'indicateur dont on se sert. Je me fonde sur les critères de Statistique Canada. Si l'on se sert d'autres paramètres, le taux de pauvreté chez les personnes âgées est moins élevé que dans la population en général. Mais si l'on se fonde sur l'indicateur de Statistique Canada, la pauvreté est beaucoup plus répandue chez les personnes âgées que dans l'ensemble de la population.

M. Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Madame la présidente, j'aimerais faire observer que nous avons discuté de ce sujet lors de la dernière réunion du Sous-comité. Après une longue discussion, nous n'avons pas décidé d'entamer cette étude.

La présidence: Non.

M. Pagtakhan: Vous le reconnaissez donc.

La présidence: Oui.

M. Pagtakhan: Or, madame la présidente, vous nous présentez maintenant un exposé qui porte sur les indicateurs de pauvreté. Ai-je raison?

La présidence: Non. Nous avons demandé certains renseignements. Voilà la raison d'être de l'exposé. Comme je l'ai dit un peu plus tôt à Chris, nous discuterons un peu plus tard d'une étude proposée.

[Texte]

Mr. Pagtakhan: Then may I ask our presenter perhaps to clarify. What are you discussing with us now? I apologize, I was late. What is the topic of your presentation?

Mr. Wrobel: I am presenting what I have been asked to present, which is a look at a variety of measures of low income that are generally used in Canada today or that have been proposed as measures of low income or poverty.

Mr. Pagtakhan: Right. Madam Chairman, if I may interject, this is an underhanded way by the chair to proceed with this presentation without the sanction of this committee. This is an insult to the membership of this committee. This is an insult, Madam Chairman!

The Chair: Well, Mr. Pagtakhan—

Mr. Pagtakhan: I would like to register my strong protest.

The Chair: —this committee asked for certain research material.

Mr. Pagtakhan: No!

The Chair: It is being presented to this committee—

Mr. Pagtakhan: Do not camouflage here. Do not disguise your agenda, Madam Chairman. You like to remake poverty by saying that the only way to be poor is when you are near death. Gracious!

The Chair: I don't think I am intending to do that at all. In fact, I would like to get properly defined measures of poverty so that we can really tackle something and get some kind of progress on the issue.

I think we should proceed with the presentation the committee asked for. What's the view of the committee?

Mrs. Anderson: It was pursued through the holiday time to be prepared for—

The Chair: Yes. We asked the Library of Parliament research staff provided to our committee to investigate this issue, and we're then going to consider whether we wish to proceed. I would like you to continue.

Would you like to leave, if you don't want to participate?

Mr. Pagtakhan: No, no, Madam Chairman—

The Chair: We are getting a presentation, and then we will decide.

Mr. Pagtakhan: —I will decide for myself. Madam Chairman—

The Chair: Well, stop disrupting the meeting.

Mr. Pagtakhan: No, I'm not interrupting. It is a very valid point.

The Chair: You are disrupting.

• 1615

Mr. Pagtakhan: You are paying because you violated the rules of procedure of this committee.

The Chair: I have not violated a thing.

[Traduction]

M. Pagtakhan: Dans ce cas, j'aimerais obtenir une précision. De quoi discutons-nous aujourd'hui? Excusez-moi d'être arrivé en retard. Quel est le sujet de votre exposé?

M. Wrobel: Je vous présente le fruit des recherches que vous m'avez demandé de faire. Je vous décris les différents indicateurs de pauvreté dont on se sert aujourd'hui au Canada pour évaluer la fréquence des faibles revenus ou de la pauvreté.

M. Pagtakhan: Très bien. Madame la présidente, je crois que vous vous y prenez de cette façon pour faire accepter cet exposé au Comité. C'est une insulte, madame la présidente!

La présidence: Monsieur Pagtakhan. . .

M. Pagtakhan: Je m'oppose formellement à ce procédé.

La présidence: . . .le Comité a demandé certains renseignements.

M. Pagtakhan: Non!

La présidence: Ces renseignements nous sont maintenant présentés. . .

M. Pagtakhan: Pas de camouflage! Ne cherchez pas à masquer vos intentions, madame la présidente. Pour être pauvre, selon vous, il faut être presque à l'agonie. Quelle honte!

La présidence: Pas du tout. J'aimerais cependant qu'on nous fournisse des indicateurs de pauvreté bien définis qui nous permettraient vraiment d'évaluer la gravité du problème.

À mon avis, nous devrions entendre l'exposé que l'on nous a préparé. Quel est l'avis des membres du Comité?

Mme Anderson: Ces recherches ont été faites pendant l'ajournement en vue de nous être présentées. . .

La présidence: Oui. Nous avons demandé à l'attaché de recherche de la Bibliothèque du parlement de les faire pour nous, et nous prendrons ensuite une décision quant à l'étude que nous voulons entamer. Je vous prie de poursuivre.

Si cela ne vous intéresse pas, vous pouvez toujours partir.

M. Pagtakhan: Non, madame la présidente. . .

La présidence: Écoutons d'abord l'exposé et nous aviserons ensuite.

M. Pagtakhan: Je partirai quand bon me semble, madame la présidente. . .

La présidence: Dans ce cas, cessez d'interrompre la réunion.

M. Pagtakhan: Je n'interromps pas la réunion. Mon objection est très sérieuse.

La présidence: Vous interrompez la séance.

M. Pagtakhan: C'est ce qui arrive quand on enfreint le Règlement.

La présidence: Je n'ai pas enfreint le Règlement.

[Text]

Mr. Pagtakhan: Madam Chairman, I ask you. We decided then to write to the minister, didn't we? That was what we decided upon—to write the minister.

The Chair: Mr. Clerk.

Mr. Pagtakhan: Mr. Clerk, I would like you to tell us what happened at the committee meeting, please.

The Clerk of the Committee: We decided to do this study, to speak to the minister, and to write to the minister and ask him for his figures.

Mr. Pagtakhan: That was done?

The Clerk: Yes, I haven't heard anything from the minister's office yet, and I'm still waiting.

Mr. Pagtakhan: And you sent a memo to the minister? Could you please provide us with a copy of that memo?

The Clerk: No, I spoke by phone. There was no memo sent. My contact in the minister's office is always here and knows what is going on.

Mr. Pagtakhan: I would just like it to be recorded, okay? Thank you. You may proceed.

The Chair: Go ahead.

Mr. Wrobel: As I was saying, if you look at the 1986 LICO, it represents simply a parallel upward shift from the 1978 LICO. It represents a higher standard of living than does the 1978 measure, and a higher standard of living than do the 1969 and 1959 low-income cut-offs presented in the first chart.

In fact, if you compare the standard of living of the 1986 LICO with that of 1959, you find that for unattached individuals it is 66% higher, and for families it's 41% higher. In fact, if you were to try to project back the 1986 LICO to 1959, the low-income cut-off would actually be higher than the average incomes in that year for unattached individuals and for families—by about 5%.

It might be an invalid thing to do, but the question is—and, again, I'm going to go back to chart 1—over time you would like to get some sense as to whether your social programs are having some effect at reducing poverty, or whether events in the economy are helping to reduce the level of poverty or low income. It's not really clear from the use of these low-income cut-offs, at least the way they're presented here, just how much success you're having; you don't know. Should you be following one line? Should you be moving to another line? Should you be doing this gradually? Should you be doing this in incremental steps, every 10 years or five years, when you have a new survey?

As a yardstick for measuring the success of your policies to combat poverty, there seems to be a certain amount of dissatisfaction with the low-income cut-offs. There is a certain amount of dissatisfaction at Statistics Canada where they produce them with the low-income cut-offs.

Now, as I mentioned earlier, they are generally accepted as poverty lines in Canada, yet they're produced in a very complicated way. In some respects, the choice of numbers that go into them is very arbitrary.

In 1959 they said the average Canadian family could spend 50% of its income in a discretionary fashion; if you could only spend 30% of your income in discretionary fashion, you were considered a low-income earner. Where did

[Translation]

M. Pagtakhan: Madame la présidente, n'avions-nous pas convenu d'écrire au Ministre? C'est ce que nous avons décidé, n'est-ce pas?

La présidence: Monsieur le greffier.

M. Pagtakhan: Monsieur le greffier, j'aimerais que vous nous disiez ce qui est arrivé à la réunion du Comité.

Le greffier du Comité: Nous avons décidé d'entreprendre cette étude, de parler au Ministre et de lui écrire pour lui demander ses chiffres.

M. Pagtakhan: L'a-t-on fait?

Le greffier: Oui, mais je n'ai encore rien reçu du cabinet du Ministre.

M. Pagtakhan: Vous avez fait parvenir une note de service au Ministre? Pourrions-nous en avoir copie?

Le greffier: Non, j'ai téléphoné à son bureau. Je n'ai envoyé aucune note de service. Mon contact au cabinet du Ministre participe toujours à nos réunions et sait ce qui se passe.

M. Pagtakhan: J'aimerais simplement que le compte rendu le précise. Merci. Vous pouvez continuer.

La présidence: Je vous prie de continuer.

M. Wrobel: Comme je le disais, on constate que le SFR est plus élevé en 1986 qu'en 1978. C'est parce que le niveau de vie était plus élevé qu'en 1978, ou qu'en 1969 et 1959 comme nous l'avons vu dans le premier tableau.

En fait, si vous comparez le niveau de vie de 1986 à celui de 1959, vous verrez que, pour les personnes seules et les familles, il a augmenté de 66 et de 41 p. 100 respectivement. En fait, si l'on appliquait le SFR de 1986 à l'année 1959, il dépasserait en fait d'environ 5 p. 100 le revenu moyen des personnes seules et des familles cette année-là.

Cette comparaison n'est peut-être pas valable, mais son objet est de voir, et je reviens au tableau n° 1, si vos programmes sociaux réussissent avec le temps à réduire la pauvreté, ou si l'atténuation de la pauvreté doit être attribuée à d'autres facteurs économiques. D'après la façon dont ces SFR sont utilisés, ou, tout au moins, dont ils sont présentés ici, on ne sait pas dans quelle mesure vous réussissez à combattre la pauvreté. Faut-il se fonder sur une ligne? Faut-il choisir une autre ligne? Faut-il le faire de façon progressive? Faudrait-il réévaluer les chiffres tous les cinq ou dix ans, c'est-à-dire chaque fois qu'il y a une nouvelle étude?

Il semblerait que les SFR ne permettent pas vraiment d'évaluer le succès de vos politiques adoptées pour combattre la pauvreté. Statistique Canada, qui est pourtant l'auteur de ces paramètres, n'en est pas très satisfait.

Comme je le mentionnais plus tôt, ce sont les indicateurs dont on se sert de façon générale au Canada malgré leur complexité. Le choix des chiffres sur lesquels on fonde ces calculs est arbitraire à certains égards.

En 1959, on considérait que la famille canadienne moyenne affectait 50 p. 100 de son revenu aux dépenses discrétionnaires. Était considérée comme une famille à faible revenu toute famille qui ne pouvait y consacrer que 30 p. 100

[Texte]

those numbers come from? They came from the original study that was produced. The woman who wrote that study thought that was a sensible way of doing it, but there never really was much justification of why those numbers were appropriate, and over time they simply again just subtract 20 percentage points from discretionary spending and set up a new LICO. Again there is no real decision as to why that's appropriate.

Mr. Axworthy: Neither has there been any great criticism of it, either. I mean, there's some, and it is the government's own statistics-gathering organization, too.

Mr. Wrobel: There has been, I suppose, criticism of it internally at Statistics Canada. Their criticism is—and I don't want to misrepresent what they're saying—that essentially it is arbitrary but it's complicated, because it is a very complicated way of setting a threshold, and they have suggested a number of alternatives. One of the alternatives is presented here in figure 2, which is one they're now offering. It's called the low-income measure. It's the one in the middle here.

• 1620

The low-income measure is simply defined as the level of income that is one-half of the median family income. It's then adjusted for family size. The low-income measure is a purely relative concept.

Mr. Axworthy: It's also entirely arbitrary.

Mr. Wrobel: It's one-half of median family income. Why not one-third, why not two-thirds? But that is the way they now are moving.

The Chair: When we had Statistics Canada here before, they said it was not a poverty measure. They had never intended it as a poverty measure.

When you look at the numbers below that line, are these people necessarily poor at all? I read their survey. It includes people with business losses. It includes students. It includes people with substantial wealth. It includes, good heavens, everybody in the entire country who has an income below that.

There's the question about the income. The income is very... you know, you have to fill out this sheet. It means that everybody who has a business loss in a particular year can have negative income.

Mr. Wrobel: If I might continue, the real difference between the low-income measure and the low-income cut-off, which they originally used, is that at least if you are looking at one particular low-income cut-off line, for example, 1986, that does represent a standard of living people are accustomed to judging. When people were judging the adequacy of family allowances, the adequacy of old age security, they always thought of it in real terms. How does that stand up against changes in the price level? If it would at least match changes in the price level, a standard of living was maintained. The LICO does that if you stick to the one standard, such as the 1986 LICO or the 1978 LICO.

[Traduction]

de son revenu. D'où a-t-on tiré ces chiffres? De la première étude qui a été menée. Son auteur a pensé que c'était une façon logique d'envisager la chose, mais on n'a jamais su pourquoi ces chiffres avaient été retenus. Par la suite, on n'a fait que soustraire 20 p. 100 pour établir un nouveau SFR. On n'a jamais trop su non plus pourquoi.

M. Axworthy: Les critiques à ce sujet n'ont jamais été très virulentes non plus. C'est l'organisme gouvernemental chargé de compiler les statistiques qui les a formulées.

M. Wrobel: Ces chiffres ont sans doute été contestés à Statistique Canada. Je ne voudrais pas mal interpréter les propos de ce ministère, mais il soutenait essentiellement que ces chiffres très compliqués ont été choisis de façon arbitraire. Il a proposé plusieurs solutions de rechange, dont celle qui figure au tableau n° 2. Il s'agit de la mesure de faible revenu. C'est la courbe du milieu.

La mesure de faible revenu correspond à la moitié du revenu familial médian. Le chiffre obtenu est ajusté en fonction de la taille de la famille. Il s'agit d'un concept purement relatif.

M. Axworthy: Il est aussi entièrement arbitraire.

M. Wrobel: C'est la moitié du revenu familial médian. Pourquoi pas un tiers ou deux tiers de ce revenu? C'est le chiffre qui a été retenu.

La présidence: Les représentants de Statistique Canada qui ont comparu devant nous nous ont dit qu'il ne s'agissait pas d'un indicateur de pauvreté et que le Ministère ne l'avait jamais envisagé comme tel.

Les gens dont le revenu se situe en deçà de ce seuil sont-ils nécessairement pauvres? J'ai lu l'étude. On y inclut les personnes ayant subi des pertes commerciales. On y inclut les étudiants ainsi que les gens dont les revenus sont assez élevés. L'étude comprend toutes les personnes au pays dont le revenu est sous cette ligne.

Comment définit-on le revenu? Il faut remplir un formulaire. Toute personne qui a subi une perte commerciale au cours de l'année peut déclarer un revenu négatif.

M. Wrobel: Si je peux me permettre de poursuivre, ce qui distingue vraiment la mesure de faible revenu et le seuil de faible revenu, c'est-à-dire l'indicateur utilisé au départ, c'est que quand on considère un SFR pour une année donnée, disons 1986, il représente, au moins, un niveau de vie que les gens connaissent. Lorsque l'on essayait d'établir si le niveau des allocations familiales ou de la sécurité de la vieillesse était suffisant, on se demandait toujours comment ce niveau se comparait au niveau des prix. On estimait que le niveau de vie était maintenu si ces prestations étaient ajustées pour tenir compte de l'augmentation des prix. Le SFR permet de faire ce genre de jugement si l'on s'en tient à une norme, par exemple, le SFR de 1986 ou de 1978.

[Text]

The low-income measure, in a sense, tells you nothing about standard of living. It simply is your relative place within the economy. If the economy does well, and incomes on average are increasing, you could still be considered low-income by this low-income measure, but you could have a standard of living that is rising. Your ability to purchase goods and services, your access to education, to clothing—all that could be increasing. But the low-income measure tells you none of that.

Mr. Axworthy: [Inaudible—Editor]

The Chair: Yes.

Mr. Wrobel: That's right.

The Chair: If there's a recession, the number of poor goes down.

Mr. Axworthy: No, not necessarily.

Mr. Wrobel: The interesting thing about the low-income measure—

Mr. Axworthy: It depends on average income sometimes.

The Chair: But if the average income goes down. . .

Mr. Wrobel: It shows up a bit on this one, but it really shows up on the third one, when we look at unattached individuals.

Again, I don't want to sound like a defender of the low-income cut-off, but the low-income cut-off has certain nice features. One nice feature is that it seems to track very well what's happening in the economy over a business cycle. As you move into a recession it tells you that there are more poor people, or more people in low income. As you move into a recovery it tells you that there are fewer. That's the type of thing you would expect.

The low-income measure does that as well, but we get certain anomalies here. If you look here from 1990 to 1991, both low-income cut-offs are telling you that you have more people in low income. The low-income measure is telling you that you have fewer people in low income. Given the nature of the measure, that might be entirely accurate. Again, it's a relative concept. The people who have low incomes, less than one-half of median income, tend to get a lot of that income from government. It tends to be in the form of unemployment insurance. It tends to be in the form of social assistance. That income is fairly stable.

The calculation of average income over the economy depends very much on economic conditions. As you move into a recession, where incomes drop dramatically, the average drops, the median drops, and therefore one-half of the median drops. But because people at the bottom have stable incomes, because it's institutional income, they may be doing relatively well.

Mr. Pagtakhan: Are you using the words "median" and "average" interchangeably?

[Translation]

En un sens, la mesure de faible revenu ne renseigne nullement sur le niveau de vie. Elle permet simplement d'établir la place relative de la personne dans l'économie. Si l'économie se porte bien et que les revenus augmentent dans l'ensemble, on considérera peut-être toujours que votre revenu est faible en se fondant sur cette mesure de faible revenu, même si votre niveau de vie monte. Il se peut que vous puissiez acheter plus de biens, de services et de vêtements et avoir un meilleur accès à l'éducation, mais la mesure de faible revenu ne vous renseignera nullement là-dessus.

M. Axworthy: [Inaudible—Éditeur]

La présidence: Oui.

M. Wrobel: C'est juste.

La présidence: En période de récession, le nombre de pauvres diminue.

M. Axworthy: Pas nécessairement.

M. Wrobel: Ce qui est intéressant au sujet de la mesure de faible revenu. . .

M. Axworthy: Cela dépend parfois du revenu moyen.

La présidence: Mais si le revenu moyen diminue. . .

M. Wrobel: On peut se faire une idée à ce sujet avec ce tableau, mais mieux encore le troisième, lorsque l'on étudie le cas des personnes seules.

Je ne veux pas me poser en défenseur du seuil de faible revenu, mais il présente certains avantages. Il permet tout d'abord de suivre assez bien ce qui se produit pendant un cycle économique. En période de récession, il permet d'établir qu'il y a plus de pauvres ou de personnes à faible revenu. En période de reprise, le nombre de pauvres diminue. C'est le genre de renseignements auxquels on peut s'attendre.

La mesure de faible revenu fonctionne également de cette façon, bien qu'il y ait là certaines anomalies. Vous voyez que, de 1990 à 1991, il y a plus de petits salariés, d'après les deux SFR. Or, la mesure de faible revenu dit l'inverse. Compte tenu de la nature de la mesure, cette conclusion peut être entièrement juste. Il s'agit d'un concept relatif. Les gens dont le revenu représente moins de la moitié du revenu médian tirent habituellement une bonne part de ce revenu du gouvernement, sous la forme de prestations d'assurance-chômage ou d'assistance sociale. Ce revenu est assez stable.

Le niveau du revenu moyen dépend beaucoup des conditions économiques. En période de récession, lorsque les revenus chutent énormément, le revenu moyen diminue également, tout comme le revenu médian et la moitié de ce dernier. Il se peut cependant que les gens dont les revenus sont les plus faibles se tirent d'affaires relativement bien parce qu'ils ont un revenu stable obtenu du gouvernement.

M. Pagtakhan: Utilisez-vous sans distinction les mots «médian» et «moyen»?

[Texte]

Mr. Wrobel: No, I'm not. Average indicates that it is a mean. Median is a statistical measure, one-half below median, one-half above. The low-income measure of Statistics Canada is based on one-half of median family income. Median family income is that level of income at which half the families make more, half the families make less.

• 1625

Mr. Pagtakhan: I know that. That's why I was trying to make the distinction. But when you say that the average is the mean, that is wrong.

Mr. Wrobel: The average is a mean.

Mr. Pagtakhan: That's wrong. I am sorry. You are undoing my knowledge of statistics. What are the three measures of averages?

Mr. Wrobel: There's weighted and there's unweighted.

Mr. Pagtakhan: There is the mean, the median—

Mr. Wrobel: The median is not an average.

Mr. Pagtakhan: It is a measure of average.

Mr. Wrobel: No, it's a statistical measure.

Mr. Pagtakhan: Yes, it is a statistical measure of average. Average is the generic term.

Mr. Wrobel: Okay, I'm sorry.

Mr. Pagtakhan: Mean is when you take the sum of all figures and divide it by the end. Median is when you get half and half.

Mr. Wrobel: That's right.

Mr. Pagtakhan: When you tell me now that the average is the mean, I'm confused. That's why I was asking for clarification. When you speak of average, I would rather that if you intend it to be mean, say mean. That way we'll speak the same language.

Mr. Wrobel: When Statistics Canada calculates its low-income cut-off, it is looking at the discretionary spending of families with mean family income.

The documents often use the expression "average". I'm sorry, but they do.

Mr. Pagtakhan: I didn't realize that.

Mr. Wrobel: The low-income measure is a measure at the median. Again to be clear, because later on I'll be talking about the low-income measure of the Canadian Council on Social Development, theirs is one-half of mean family income. They do it the same way but they use the mean rather than the median.

So we have here the low-income measure. As far as I understand it, it is the new approach Statistics Canada is taking. They seem to be abandoning the LICO. I don't know if they've made a determination on that yet. Because it is a purely relative concept, it tells you nothing about the standard of living. It tells you nothing about standard of living over time. It is, in effect, equivalent to the low-income cut-off, not perfectly equivalent but somewhat equivalent.

[Traduction]

M. Wrobel: Non. La moyenne, c'est une chose, la médiane, c'est le partage en deux sous-ensembles égaux. La mesure de faible revenu de Statistique Canada est égale à la moitié du revenu familial médian. Le revenu familial médian est un seuil qui sépare les familles en deux groupes égaux quant à leur revenu: d'un côté, on a les familles gagnant plus, et de l'autre, l'inverse.

M. Pagtakhan: Je le sais. C'est pourquoi j'essaie d'établir la distinction. Mais vous avez tort de confondre, en anglais, «average» et «mean».

M. Wrobel: Non.

M. Pagtakhan: Vous avez tort. Désolé. Vous êtes en train de contredire mes notions de statistiques. Quelles sont les trois mesures de la moyenne?

M. Wrobel: Il y a la moyenne pondérée et la moyenne non pondérée.

M. Pagtakhan: Il y a la moyenne, la médiane. . .

M. Wrobel: La médiane n'est pas une moyenne.

M. Pagtakhan: C'est une mesure de la moyenne.

M. Wrobel: Non, c'est une mesure statistique.

M. Pagtakhan: Oui, c'est une mesure statistique de la moyenne. La moyenne est un terme générique.

M. Wrobel: Soit.

M. Pagtakhan: La moyenne, c'est la somme des valeurs divisée par le nombre des observations. La médiane, c'est le partage en deux moitiés.

M. Wrobel: C'est juste.

M. Pagtakhan: Quand vous dites que les mots «average» et «mean» désignent la même chose, je suis perplexe. C'est pourquoi j'ai demandé une précision. En anglais, employez plutôt le mot «mean» et non le mot «average», de manière que nous nous comprenions bien.

M. Wrobel: Pour calculer le seuil de faible revenu, Statistique Canada examine les dépenses discrétionnaires des familles à revenu moyen, «mean» en anglais.

Les documents emploient souvent le mot «average» en anglais. C'est dommage, mais c'est le cas.

M. Pagtakhan: Je l'ignorais.

M. Wrobel: La mesure de faible revenu, donc, est une mesure au point médian. Encore une fois, pour être clair, parce que, plus tard, je parlerai de la mesure de faible revenu du Conseil canadien de développement social, celle-ci est basée sur la moitié du revenu familial moyen. Elle est calculée de la même façon, mais à partir du revenu familial moyen plutôt que du revenu familial médian.

Nous avons donc ici la mesure de faible revenu. À ma connaissance, c'est la nouvelle formule utilisée par Statistique Canada, qui semble avoir abandonné le seuil de faible revenu (SFR). Je ne sais pas si une décision a déjà été prise là-dessus. Comme il ne s'agit que d'un concept purement relatif, il ne révèle rien sur le niveau de vie. Ni non plus sur son évolution dans le temps. En pratique, c'est l'équivalent du SFR, ou presque. Au lieu d'apporter ces changements

[Text]

Instead of making these changes discretely every five years or every ten years, you're doing it every year. So you're making a relative adjustment annually.

With the low-income cut-offs right now, if you're sticking with, say, the 1978 cut-off, you are making an absolute adjustment annually for changes in the price level. You then are making a relative adjustment maybe every five or six years when you have a new survey of family expenditures, or every eight years when you move from the 1978 low-income cut-off to the 1986 low-income cut-off. So in a sense it makes that type of discrete change you have in the low-income cut-off. It does it annually.

It has quite different characteristics from the low-income cut-off. It's not that sensitive to the business cycle. In this business cycle, for example, you get a perverse result. It's indicating to you that the incidence, the number of people in low income, is going down from 1990 to 1991. The LICO is telling you that the incidence is going up. I think the conventional wisdom is that the incidence is going up. For the most part it tracks it fairly well, but that does seem to be a bit of a flaw with that measure.

The other thing that happens when you look at low income or poverty in a purely relative way, as does the low-income measure or the Canadian Council on Social Development's measure, a question then arises. That is, if poverty is truly relative, and it is only relative, and it indicates in some sense your inability to enjoy the standard of living or consumption pattern of your peers, the question is, what is your peer group? If poverty and low income means that I stand out from people, from whom do I stand out? What is it that makes me stand out?

• 1630

I've made two adjustments to—

Mr. Pagtakhan: When you say "peers", what could be used as criterion for peerage?

Mr. Wrobel: Right now the measures use, as peers, all Canadians. If I'm judged to be poor or in low income relative to a peer group, I'm judged to be poor, or in low income, relative to all Canadians, relative to that mean of all Canadians. As far as I understand it, the Statistics Canada low-income measure and the Canadian Council on Social Development's poverty measure make that comparison on the basis of total income.

If it's standing out, if that's the issue, how you relate to your peer group, it's more likely that it's going to be not total income but some measure of disposable income or some measure of consumption that makes you stand out. It's your inability, for example, to enjoy the type of housing your peers enjoy, the type of clothing, the type of transportation.

Total income is not necessarily a good measure of that. In here, if I used the Canadian Council on Social Development's measure of poverty, which is all of those persons in families with incomes less than one-half of mean Canadian income, we find that a little over 20% of Canadians are poor by that measure. On the other hand, if you choose as a measure one-half of mean disposable income, which gives you a better sense of consumption or ability to consume

[Translation]

discrètement tous les cinq ou dix ans, le Ministère le fait chaque année. Il s'agit donc d'une correction relative annuelle.

Les SFR (mettons celui de 1978) rendent compte d'une correction absolue annuelle attribuable à la progression des prix. On apporte ensuite une correction relative tous les cinq ou six ans à la suite d'une nouvelle enquête sur les dépenses des familles, ou tous les huit ans lorsque l'on passe du SFR de 1978 à celui de 1986. La mesure reproduit donc les légères fluctuations du SFR. C'est annuel.

La MFR a des caractéristiques bien différentes de celles du SFR. Elle n'est pas aussi sensible aux cycles économiques. Le cycle actuel, par exemple, fausse les résultats. En effet, elle montre que la fréquence, c'est-à-dire le nombre de personnes à faible revenu, a baissé de 1990 à 1991. Le SFR indique que la fréquence augmente. Le bon sens nous dit que la fréquence augmente, je crois. Dans l'ensemble, la tendance est assez fidèlement illustrée, mais cela semble être un défaut de cette mesure.

En outre, lorsque l'on examine le faible revenu ou la pauvreté de façon purement relative, comme c'est le cas de la MFR ou du critère du Conseil canadien du développement social, une question se pose. En effet, si la pauvreté est vraiment relative, et n'est que relative, et si elle équivaut plus ou moins au fait de ne pas pouvoir adopter le mode de vie ou les habitudes de consommation de nos semblables, la question est de savoir qui sont nos semblables? Si la pauvreté ou le faible revenu signifient que je me démarque du groupe, quel est ce groupe? Qu'est-ce qui fait que je me démarque?

J'ai apporté deux corrections. . .

M. Pagtakhan: Vous avez parlé de semblables. Quels critères utilisez-vous?

M. Wrobel: Pour les semblables, les indicateurs retiennent actuellement l'ensemble des Canadiens. Si l'on conclut que je suis pauvre ou que je touche un faible revenu par rapport à un groupe de mes semblables, ce groupe étant constitué de tous les Canadiens, c'est par rapport à la moyenne de tous les Canadiens. À ma connaissance, dans leur mesure des faibles revenus, Statistique Canada et le CCDS établissent la comparaison à partir du revenu total.

Si quelqu'un se détache du groupe et si ce qui compte c'est la position relative par rapport à ses semblables, il est plus probable que ce ne sera pas le revenu total mais plutôt un indice du revenu disponible ou de la consommation qui le fera ressortir. C'est le fait de ne pas pouvoir, par exemple, avoir le même type de logement que vos semblables, le même type de vêtements ou de mode de transport.

Le revenu total n'en est pas nécessairement un bon indicateur. Ici, si je retenais la mesure de la pauvreté fait par le Conseil canadien du développement social, qui porte sur l'ensemble des personnes des familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu canadien moyen, nous constatons qu'un peu plus de 20 p. 100 des Canadiens sont pauvres. Par contre, si l'on retient comme mesure la moitié du revenu disponible moyen, ce qui vous donne une bien

[Texte]

goods and services, that drops to a little under 15%. The distribution of disposable income is quite different from the distribution of total income. The disposable income as a proportion of total income is higher at lower-income levels than it is at higher-income levels because of the tax transfer system.

But the other type of adjustment that might be relevant for something like this is to make these comparisons within age groups. If someone is just entering the labour force, their ability to consume goods and services is going to be far smaller than for someone who's been in the labour force 20 years. They've been able to accumulate assets, they have greater experience, they're going to earn more. It might be that someone who's just entering the labour force has the same access to the same standard of living as someone who's been in the labour force for 20 years. They just have to wait 20 years to get that.

So if you make this type of comparison within age groups, and again, within age groups may be a better definition of peer group, you find that the measure of poverty declines again. These two adjustments knock the incidence of poverty down by 40%.

That doesn't necessarily mean these are valid. It doesn't necessarily mean these are the only types of adjustments to make. But it does sort of tell you your view of poverty, your view of the nature of poverty, your view of the extent of poverty, is going to be very sensitive to poverty measures. Just as you can deflate the number of poor by changing your poverty measure, you can inflate it by changing your poverty measure.

The Chair: Can you ever eliminate poverty as long as you're using relative measures?

Mr. Wrobel: You will eliminate it, I suppose, but it will take a lot longer. It requires a change in the distribution of income. But again, it might be that—

The Chair: How could you ever eliminate poverty if you used the LIM?

• 1635

Mr. Wrobel: To put it bluntly, let's say your view of poverty is relative. Do you make poor people better off by killing all the rich people? If you kill all the rich people, your incidence of poverty on a relative basis will decline. The average will decline—

Mr. Pagtakhan: [Inaudible—Editor]

Mr. Wrobel: Even if not, it's just the way the calculation works. But on a realistic basis. . .

Mr. Axworthy: Let me ask the question in a slightly different way. In most Scandinavian countries the incidence of poverty is about 20% of ours. For children, anyway, it's about 5%. Here it's 25%. They use the same relative types of standards.

[Traduction]

meilleure idée de la consommation ou de l'aptitude à consommer des biens et des services, le chiffre baisse à un peu moins de 15 p. 100. La répartition du revenu disponible est très différente de celle du revenu total. Le revenu disponible est plus élevé en proportion par rapport au revenu total à des niveaux de revenus plus faibles qu'à des niveaux de revenus plus élevés, et ce, à cause des transferts fiscaux.

Toutefois, l'autre type de correction qui s'applique peut-être dans un cas comme celui-ci, ce sont les comparaisons à l'intérieur de groupes d'âge. Celui qui entre à peine sur le marché du travail dispose de beaucoup moins de moyens pour consommer biens et services que quelqu'un qui travaille depuis 20 ans. Ce dernier a pu accumuler des biens, il est plus expérimenté et il gagne mieux sa vie. Il se peut que le nouveau venu sur le marché du travail ait un jour accès au même niveau de vie que celui qui travaille depuis 20 ans. Sauf qu'il lui faudra 20 ans pour cela.

C'est donc dire que si l'on fait ce genre de comparaisons par groupes d'âge, et, encore une fois, la comparaison à l'intérieur des groupes d'âge constitue peut-être une meilleure définition du groupe de semblables, on constate que la mesure de la pauvreté baisse encore. Ces deux corrections font baisser la fréquence de la pauvreté de 40 p. 100.

Cela ne signifie pas nécessairement que ces chiffres soient bons. Cela ne signifie pas nécessairement non plus qu'il s'agisse des deux seules corrections à apporter. Toutefois, cela montre que votre définition de la pauvreté, de sa nature et de son étendue dépend beaucoup des facteurs retenus pour en dresser le tableau. De la même façon que l'on peut faire baisser le nombre de pauvres en changeant d'indicateurs de pauvreté, on peut aussi le faire monter.

La présidence: Pourra-t-on jamais éliminer la pauvreté tant qu'il s'agira de critères relatifs?

M. Wrobel: J'imagine qu'on pourra l'éliminer, mais cela prendra beaucoup plus de temps. Il faudra modifier la répartition du revenu. Encore une fois, peut-être. . .

La présidence: Comment pourra-t-on jamais éliminer la pauvreté si l'on se sert de la MFR?

M. Wrobel: Parlons franchement. Admettons que votre perception de la pauvreté est relative. Améliore-t-on le sort des pauvres en tuant tous les riches? Si on élimine tous les riches, la fréquence de la pauvreté sur une base relative va baisser. La moyenne va décliner. . .

M. Pagtakhan [Inaudible—Éditeur]

M. Wrobel: Même si ce n'est pas le cas, c'est ainsi que le calcul est fait. Mais de façon réaliste. . .

M. Axworthy: J'aimerais poser la question de façon un peu différente. Dans la plupart des pays scandinaves, la fréquence de la pauvreté est environ 20 p. 100 la nôtre. Pour les enfants en tout cas, elle est d'environ 5 p. 100. Ici, c'est 25 p. 100. Ces pays ont recours aux mêmes normes relatives que nous.

[Text]

Is there anything particular about their statistics? For one thing, they have a much flatter income distribution. When people earn more close to the same amount of money, when poverty is a relative assessment, you won't have such a high poverty rate.

Mr. Wrobel: That's right.

Mr. Axworthy: In those countries, certainly in Norway and Sweden, the social assistance rates are above the poverty line however they define it. You bring almost everybody up above whatever you're going to define as the poverty line.

Mr. Wrobel: Part of it, of course, is the tax transfer system. In Scandinavian countries, for example, it gives you a distribution of income after tax is transferred that is a lot more equal than it is in Canada.

I really don't have that much of a handle on the international measures. I've looked at the American measure. One of the things is that the academics, at least, in the literature I've looked at, tend to look at poverty in a very relative way. It might be that I've been looking more at the sociological type of literature, but a lot of their measures are purely relative.

The American measure, on the other hand, is not. In addition to the choice of the measure, one of the problems is the definition of income you are measuring against that yardstick. It's entirely possible in the United States, for example, where some of their social assistance is in an in-kind form, that it never gets picked up as income. You have an income measure that isn't a good yardstick against which to judge the standard of living of these people.

You're right in your comment about the Scandinavians. I think it's a variety of things. It might be the actual measure of low income they use, or it might just be the nature of the social programs in those countries as well. But the point I make about the low-income measure and the purely relative measure of income is that it's difficult to say something about standards of living. You can have a change in the incidence of low income or the incidence of poverty on the basis of a relative standard. You don't necessarily know whether people are better off or worse off. You don't necessarily know whether they can buy more food or buy better housing or buy better clothing just because the incidence on the basis of that measure has gone down.

So there are important questions about poverty and low income that a relative measure just doesn't tell you. The LICO, for all its problems, does have at least some sense of a standard of living when you are sticking to at least one of those lines. The problem we've had in Canada with the LICO is what you do when you make the adjustments and how you then tell a story about what's happening to poverty over time, as those lines have been shifting upwards.

Mr. Axworthy: They're all arbitrary, to some extent, of course, but so is a non-relative level. We could say that unless we're as poor as the Somalis, we're not poor, or say that unless you're as poor as the Finns—

The Chair: That's why we need something realistic.

[Translation]

Leurs chiffres ont-ils quelque chose de particulier? Par exemple, là-bas, la répartition du revenu est beaucoup plus égale. Lorsque les gens gagnent des revenus beaucoup plus semblables, et lorsque la pauvreté est relative, le taux de pauvreté n'est pas aussi élevé.

M. Wrobel: C'est juste.

M. Axworthy: Dans ces pays, surtout en Norvège et en Suède, les taux de prestation de l'aide sociale sont supérieurs au seuil de pauvreté, quel qu'il soit. On fait passer presque tout le monde au-dessus du seuil de pauvreté, quelle que soit la définition du seuil de la pauvreté.

M. Wrobel: Évidemment, cela tient en partie au système de transferts fiscaux. Dans les pays scandinaves, par exemple, après les transferts, la répartition du revenu est beaucoup plus égale qu'elle l'est au Canada.

Je ne connais pas vraiment très bien les mesures dans les autres pays. J'ai étudié ce qui se fait aux États-Unis. J'ai constaté que les théoriciens, dans les communications que j'ai lues en tout cas, conçoivent la pauvreté de façon très relative. Cela tient peut-être à ce que j'ai étudié davantage les documents de type sociologique, mais un grand nombre de leurs mesures sont purement relatives.

Aux États-Unis, en revanche, ce n'est pas le cas. En plus du choisir un critère, il faut définir le revenu qu'on lui compare, ce qui est difficile. Aux États-Unis, une partie de l'aide sociale est accordée en nature, et il est très possible qu'elle ne soit jamais assimilée à un revenu. La mesure du revenu n'est donc pas un bon critère pour déterminer le niveau de vie de la population.

Vous disiez vrai quand vous parliez des Scandinaves. Je pense qu'il y a plusieurs facteurs. Cela peut être le mode d'évaluation du faible revenu employé dans ces pays ou la nature des programmes sociaux. En tout cas, ce que je veux dire à propos de l'évaluation des faibles revenus et de l'évaluation purement relative du revenu, c'est qu'il est difficile de conclure quoi que ce soit à propos du niveau de vie. L'incidence des faibles revenus ou de la pauvreté peut varier par rapport à une norme relative. On ne sait pas nécessairement si les gens sont en meilleure ou pire situation. On ne sait pas nécessairement s'ils peuvent manger, se loger ou se vêtir mieux sous prétexte qu'il y a moins de pauvreté d'après cette évaluation.

D'importantes questions relatives à la pauvreté et au faible revenu resteront sans réponse si l'on utilise une mesure relative. Le SFR, malgré toutes ses lacunes, donne quand même une idée de niveau de vie si l'on s'en tient au moins à l'un de ces critères. La difficulté au Canada avec le SFR, c'est de déterminer ce que l'on fait lorsque l'on apporte des corrections et de savoir comment retracer dans le temps l'évolution de la pauvreté à mesure que ces critères sont relevés.

M. Axworthy: Dans une certaine mesure, elles sont toutes arbitraires, évidemment, mais c'est aussi vrai pour une mesure non relative. On pourrait très bien dire qu'à moins d'être aussi pauvres que les Somaliens, on n'est pas pauvre du tout ou qu'à moins d'être aussi pauvres que les Finlandais. . .

La présidence: C'est pourquoi il nous faut quelque chose de réaliste.

[Texte]

Mr. Axworthy: Right, but they're all arbitrary, aren't they?

The Chair: But if you want to eliminate child poverty by the year 2000, and you're using the LICO or the LIM as your measure, you can't do it.

Mr. Axworthy: You can work toward it.

The Chair: You can't, you just can't, because it's relative.

• 1640

Mr. Axworthy: But if other countries that use relative standards have lower numbers than we do—only one has higher numbers than we do—then your argument doesn't hold up. You may not be able to eliminate it, but you can certainly move towards getting rid of it.

The Chair: You can make progress, but very minor progress.

Mr. Axworthy: You can move from 25% or 20%—where we're at—to 5%, which is where Norway is.

The Chair: I don't think you can.

Mr. Wrobel: You can also use—

Mr. Axworthy: They did. It's not—

The Chair: I think they are using a different measure.

Mr. Wrobel: You can also take a purely relative concept, but choose the level, so that you have virtually no poverty or you have a lot of poverty.

There are two issues. One is whether you view it in a relative or in an absolute sense. And once you have made that decision, it's what number you attach or what number you pick as a threshold.

We are talking about comparisons. I guess the whole point of all of this is that in one of the last or almost last—penultimate—study of the Economic Council of Canada they looked at this question of poverty. They have a chart where they look at a variety of measures of poverty.

At the top you have the Canadian Council on Social Development, which is one-half of mean income. Then you have a variety of variants of the low-income cut-off, and then at the bottom you have the American poverty line, which is their official poverty threshold. Although you don't have it here, but you do have it in this longer sheet that I have distributed, you also have the poverty line or the poverty lines that were produced by Christopher Sarlo in his Fraser Institute book, which are even lower than the U.S. poverty line. If you were to draw them in there, they would be somewhat below that bottom line.

The LICO has some kind of rationale to it. The numbers that are often chosen are somewhat arbitrary, the parameters. The U.S. poverty line has a rationale to it. You might not like that rationale and you may think it's out of date, but there is a rationale to it. The Sarlo poverty lines also have a rationale to them.

What he attempted to do is to estimate what it would cost as a bare minimum to feed families of various sizes, to house them, to clothe them, and to provide them with other necessities. He admits that he's chosen very low numbers, but these are numbers that he feels people can live at.

[Traduction]

M. Axworthy: Oui, mais toutes les mesures sont arbitraires, n'est-ce pas?

La présidence: Mais si l'on veut éliminer la pauvreté chez les enfants d'ici à l'an 2000 et si l'on utilise comme mesure le SFR ou la MFR, c'est impossible.

M. Axworthy: On peut s'acheminer dans cette voie.

La présidence: Impossible, c'est impossible, parce que c'est relatif.

M. Axworthy: Mais si les autres pays, qui utilisent des normes relatives, ont des chiffres plus bas que les nôtres—seul autre pays a des chiffres plus élevés—, alors votre argument ne tient plus. Il n'est peut-être pas possible d'éliminer la pauvreté, mais on peut sûrement s'y employer.

La présidence: On peut faire des progrès, mais infimes.

M. Axworthy: On peut passer de 25 p. 100 ou 20 p. 100—là où nous sommes actuellement—à 5 p. 100, où se situe la Norvège.

La présidence: Je ne pense pas que ce soit possible.

M. Wrobel: On peut aussi se servir. . .

M. Axworthy: Ils l'ont fait. Ce n'est pas. . .

La présidence: Je pense qu'ils se servent d'une mesure différente.

M. Wrobel: On peut aussi retenir un concept purement relatif, à condition de choisir le niveau, de sorte qu'il n'y a pour ainsi dire plus de pauvreté ou au contraire, il y en a beaucoup.

Deux questions se posent. Il faut d'abord décider s'il s'agit d'une notion relative ou absolue. Une fois cette décision prise, il s'agit de choisir un chiffre comme seuil.

Nous parlons de comparaisons. Si nous en discutons, c'est que l'avant-dernier rapport du Conseil économique du Canada était consacré à la pauvreté. On y retrouvait un tableau qui en illustrait diverses mesures.

Au sommet se trouve celui du Conseil canadien du développement social, qui en fixe le seuil à la moitié du revenu familial moyen. Viennent ensuite une série de variantes du seuil de faible revenu, et au bas se trouve le seuil de la pauvreté américain, qui est le critère officiel. Il ne se trouve pas sur ce document—mais il figure sur la longue feuille que je vous ai distribuée. Il existe aussi les seuils de la pauvreté calculés par Christopher Sarlo dans son ouvrage de l'Institut Fraser et qui est encore plus bas que celui retenu aux États-Unis. Si on le reproduisait ici, il se trouverait quelque part sous la limite inférieure.

Le SFR répond à une certaine logique. Les chiffres souvent choisis, les paramètres, sont quelque peu arbitraires. Le seuil de la pauvreté américain a une certaine logique. Cette logique peut vous paraître dépassée, mais elle est défendable. Les seuils de la pauvreté de Sarlo ont eux aussi leur logique.

Il a essayé de calculer ce qu'il en coûterait au strict minimum pour nourrir des familles de diverses tailles, pour les loger, les vêtir et leur fournir d'autres produits de base. Il admet avoir choisi des chiffres très peu élevés, mais il estime qu'avec ces sommes des gens peuvent vivre.

[Text]

When you compare his numbers to the total cash benefits that are available to families, in the first column in those long tables—those total benefits consist of social assistance, provincial tax credits, federal tax credits, family allowance and things like that—very often with the Sarlo poverty line those benefits are judged to be adequate, whereas on the basis of other low-income measures, or poverty measures, they are judged not to be adequate.

If you're counting the poor, which obviously depends on the kind of measure you use, you can get anywhere from the Sarlo measurement of about 1 million poor in Canada to the Canadian Council on Social Development measure of about 5 million who are in Canada.

The Chair: This again ignores wealth. For example, in that Statistics Canada survey, you could have someone with a business loss in one year, and then the person has a profit in the next year, and the person has a lot of assets he can use. If you use Sarlo, you'd have a lower line, but you'd still have people in there with the business losses.

Mr. Wrobel: There are a number of things we don't pick up here properly. I really don't have a handle on the assets, whether people have access to resources to meet their needs.

• 1645

One of the things we are trying to look at is a consumption pattern of low-income families. Although we may not have good estimates of assets, if we see that they are consuming one and a half times their reported income, it may very well be that they are borrowing or drawing down on savings and those sorts of things. We know that although in certain families poverty is very persistent, in others it's a transitory phenomenon. You are poor this year, you weren't poor last year, and you won't be poor next year. It's a matter of being unemployed and that sort of thing.

Your view of poverty, if you can distinguish long-term poverty from short-term poverty, your view as to what might be the appropriate solutions might also differ, depending on your being able to get a handle on that. This table does not give you that. It does indicate that people use a variety of measures—the measures associated with Senator Croll get a lot of publicity. Your view of poverty can change, can be altered dramatically by the kind of measure you use.

Not that I am going to want to support it, but the nice thing about certain measures of poverty, like Sarlo's or the U.S. poverty line, is that over time you do have a good grasp as to what are the changes in the rate of poverty. One of the problems with the LICOs—and I think the problem that Statistics Canada had, although I shouldn't be speaking for them—is that with all these changes every five years or ten years to the low-income cut-offs, it's very difficult to get a sense as to what is happening.

Maybe I should put back this first chart and say this is the measure that Statistics Canada has put out. This is the measure that most people have been using as an "unofficial" official poverty line, and ask anyone in the

[Translation]

Lorsque l'on compare ces chiffres au total des prestations en espèces qui sont versées aux familles, dans la première colonne de ces longs tableaux—ces prestations étant une aide sociale, des crédits d'impôt provinciaux, des crédits d'impôt fédéraux, des allocations familiales, etc.—très souvent, d'après le seuil de la pauvreté de Sarlo, elles sont jugées suffisantes, alors que d'après d'autres critères de faible revenu ou de pauvreté, elles ne le sont pas.

Si l'on dénombre les pauvres, ce qui dépend évidemment du type de mesure retenu, on obtient pour le Canada un chiffre qui varie d'un million de pauvres pour Sarlo à cinq millions pour le Conseil canadien du développement social.

La présidence: Encore une fois, sans tenir compte de la fortune personnelle. Par exemple, dans l'enquête de Statistique Canada, quelqu'un peut très bien avoir perdu de l'argent dans son entreprise une année, puis avoir réalisé un bénéfice l'année suivante, et, de fait, cette personne dispose de beaucoup de biens. Si l'on utilise la méthode de Sarlo, le seuil est plus bas, mais on retrouverait quand même dans ce groupe des personnes qui ont subi des pertes d'entreprise.

M. Wrobel: Il y a un certain nombre de choses dont ce chiffre ne rend pas compte correctement. Je ne sais rien du tout sur les éléments d'actif, la question est de savoir si les gens ont les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins.

Une des choses que nous essayons d'examiner, ce sont les habitudes de consommation des familles à faible revenu. Même si nous n'avons pas de bonnes estimations de l'actif, si l'on constate qu'elles consomment une fois et demie leur revenu déclaré, il est fort probable qu'elles aient emprunté ou qu'elles puisent dans leurs économies, etc. Nous savons que, même si dans certaines familles la pauvreté est très persistante, dans d'autres cas, il s'agit d'un phénomène passager. Il est très possible d'être pauvre une année, de ne pas l'avoir été l'année précédente et de ne plus l'être l'année suivante. Cela peut être attribuable au chômage, par exemple.

Si l'on peut faire la distinction entre pauvreté à long terme et pauvreté à court terme, on envisagera différemment ce qui pourrait être des solutions appropriées. Ce tableau ne donne pas la réponse. Il montre que l'on se sert de toute une série de mesures—celles du sénateur Croll retiennent beaucoup l'attention. Votre conception de la pauvreté pourra changer, même du tout au tout, en fonction de la mesure retenue.

Sans les cautionner, des mesures de la pauvreté comme celles employées des États-Unis ou celles de Sarlo ont ceci de bon qu'avec le temps on finit par avoir une bonne idée de la fluctuation du taux de pauvreté. Un des problèmes dans le cas des SFR—et c'est un des problèmes qu'a eu Statistique Canada, je crois, même si je ne dois pas parler au nom du Ministère—c'est qu'avec tous les changements apportés tous les cinq ans ou dix ans, il est très difficile de mesurer l'évolution de la situation.

Peut-être devrais-je laisser ce premier tableau et me contenter de dire qu'il s'agit de la mesure utilisée par Statistique Canada. C'est celle que la plupart des gens utilisent comme seuil de pauvreté officiel «non officiel».

[Texte]

room what's been happening to the incidence of low income. Has it been going down or has it been staying the same? It's very confusing from that. The information we have about low income measures or poverty measures doesn't seem to be giving you a very good sense of what's happening over time. I think that's one of the criticisms that people have with that. I think that's one of the criticisms that they had internally at Statistics Canada with that measure.

The Chair: What is the American poverty line based on?

Mr. Wrobel: The American poverty line was put together about the same time as the low-income cut-off in Canada. At that time they found that families were spending approximately one-third of their income on food. The Department of Agriculture in the United States had put together some kind of dietary guideline on what is the bare minimum that you need. They priced that. They said if the family is spending one-third on food, you take that number, multiply it by three, and you have a poverty line.

That was the poverty line that was originally developed. It has been updated annually by changes in the consumer price index, and that's where it stands today. It is also subject to a certain amount of criticism. On the one hand, people say that consumption patterns have changed and they should be reflected in a revised poverty measure. On the other hand, other people say that the price index that they have been using to adjust it has certain biases to it. If you just looked at food, shelter, and clothing, if you used those price indexes, you would actually get a lower poverty line. So you have those who say it's too high and those who say it's too low, despite the fact that it is substantially lower than the measures generally in use in Canada. It has the status of an official poverty line in the United States.

The Chair: When you get to things like the OECD report on human development... they are using a poverty index there too. They are using a number of different criteria, but they also talk about income. What are they using there for international comparisons?

Mr. Wrobel: The OECD has something called the list of social indicators. They look at things like health. They look at things like education, access to employment, access to proper housing in addition to income. I do not know whether they have a very good handle as to how they put that all together.

• 1650

The Chair: I am wondering if they are accepting our estimates of poverty based on the LICOs and then accepting the United States's estimates based on their measure. If you used our measure with the United States, you would have—

Mr. Wrobel: I think, generally, when—

The Chair: —massive increases, and then the European countries... I am wondering about the whole relativity.

[Traduction]

Posez la question à n'importe qui ici: quelle est l'incidence des faibles revenus? A-t-elle baissé ou est-elle restée la même? Il est très difficile de se prononcer. L'information que nous avons à propos des critères de faible revenu ou de pauvreté n'a pas de dimension chronologique. C'est ce qu'on lui reproche, notamment à Statistique Canada.

La présidence: Sur quoi les Américains se fondent-ils pour fixer leur seuil de pauvreté?

M. Wrobel: Ils l'ont défini à peu près au même moment que le SFR canadien. Ils avaient constaté que les familles consacraient environ le tiers de leurs revenus à l'alimentation. Le département de l'Agriculture des États-Unis avait élaboré un guide alimentaire sur ce qui constituait le stricte minimum. On a calculé ce que ça coûtait. On a déclaré que, si la famille consacre le tiers de son revenu à son alimentation, il suffit de multiplier ce chiffre par trois et on obtient le seuil de la pauvreté.

C'est ainsi que le premier seuil de pauvreté a été établi. Il a été révisé chaque année par rapport à l'Indice des prix à la consommation, et voici ce que nous avons aujourd'hui. Il est aussi critiqué. D'abord, on affirme que cette mesure de la pauvreté devrait être révisée en fonction de l'évolution des habitudes de consommation. D'autres disent que l'Indice des prix à la consommation comporte des distortions inhérentes. Si l'on ne prenait que les aliments, le logement et les vêtements, et si l'on se servait de ces indices des prix, on arriverait en réalité à un seuil de pauvreté plus bas. Certains disent donc que le seuil est trop élevé, d'autres qu'il est trop bas, malgré le fait qu'il est sensiblement inférieur à ce que l'on obtient généralement avec les calculs canadiens. Aux États-Unis, on s'en sert comme d'un seuil de pauvreté officiel.

La présidence: Lorsque l'on consulte le rapport de l'OCDE sur le développement humain... Là aussi on se sert d'un indice de pauvreté. L'OCDE utilise divers critères, mais elle aussi parle de revenus. De quoi se sert-elle pour établir des comparaisons entre les pays?

M. Wrobel: L'OCDE a quelque chose qui s'appelle la liste des indicateurs sociaux. On y prend en compte des facteurs comme la santé, l'éducation, l'accès à l'emploi et au logement, en plus du revenu. Je ne sais pas si l'OCDE arrive vraiment à tout combiner.

La présidence: Je me demande si elle accepte nos estimations de la pauvreté fondées sur le SFR et celles des États-Unis calculées selon leurs propres mesures. Si l'on appliquait nos critères aux États-Unis, il y aurait...

M. Wrobel: Je pense, dans l'ensemble, lorsque...

La présidence: ...des augmentations massives, puis aux pays européens... Je m'interroge sur cette relativity.

[Text]

Mr. Axworthy: Did we not hear last time that there is some sort of composite thing that is put together by most scholars, most academics, to enable them to compare poverty rates in different countries that use different mechanisms? Did we not hear that from the professor from Dalhousie? So even though each country does it differently, there is a statistical mechanism for being able to compare them.

Mr. Wrobel: One easy way to do it—

Mr. Axworthy: Yes, I guess it is some sort of format. I think she called it the Luxembourg or something or other.

Mr. Wrobel: I think it was called the Luxembourg study. We had it at the library but they seem to have lost it. So I have not seen it yet.

Mr. Axworthy: Barbara probably stole it so we could not do the comparisons.

Mr. Wrobel: One easy way of doing it is to simply say we do not care which is the appropriate one as long as we use the same measure across countries. It gives you some kind of feel.

A couple of articles came out recently that showed that the poverty rate in Canada is lower than it is in the United States. They used the American measure. They took the American measure and applied it to the U.S. Then they took it to Canada and saw the numbers, and we were a couple of percentage points below. I think, using that measure, we were down to about 6% of persons who were considered poor.

Again, what is important there is not the absolute number. Their concern was international comparison, and if it is 6 versus 9 or 15 versus 21, the point was made. So it depends what point you are trying to make.

I want to make one more comment. We have been looking at some numbers, playing with the Statistics Canada social policy simulation model, looking at a variety of poverty measures, looking at what that tells you about the incidence of poverty for various family configurations. You do get some surprising results, because it depends on the distribution of income around those thresholds. You can make very small changes in the threshold and get quite dramatic changes in your incidence.

For example, if we look at the Christopher Sarlo measure for unattached elderly individuals, the incidence of low income or the incidence of poverty is lower than it is for all persons. But if you look at the Canadian Council on Social Development or the LICO, you get exactly the opposite result. Unattached elderly individuals are a real problem, because the incidence of poverty, according to those measures, for that group is very high. In fact, it is about 40% for the CCSD measure.

But for Sarlo, not only is it low, it is low relative to his conclusion for all persons, and you will find that in a couple of instances. Single-parent families with young children, no matter what the measure, have a very high incidence of low income whether you use Sarlo, CCSD, Croll, or whatever. But for other family configurations it can be very sensitive, and if—

[Translation]

M. Axworthy: La dernière fois, quelqu'un ne nous a-t-il pas dit que des universitaires, des théoriciens préparaient une sorte de composite pour pouvoir comparer les taux de pauvreté de divers pays calculé selon des mécanismes différents? N'est-ce pas le professeur de l'Université Dalhousie qui nous a dit cela? Même si chaque pays procède différemment, il y a un outil statistique qui permet de les comparer.

M. Wrobel: Une façon facile de le faire. . .

M. Axworthy: Oui, je pense qu'il existe une façon de le faire. C'est la méthode du Luxembourg, je crois, ou quelque chose de ce genre.

M. Wrobel: Je pense qu'il s'agit de l'étude de Luxembourg. Nous l'avions à la bibliothèque, mais il semble que le livre soit égaré. Je ne l'ai donc pas encore consultée.

M. Axworthy: C'est probablement Barbara qui l'a subtilisée pour nous empêcher de faire des comparaisons.

M. Wrobel: Il serait facile, par exemple, de dire simplement que peu nous importe quelle est la bonne méthode pourvu que tous les pays emploient la même. Cela donne une idée.

Quelques articles parus récemment montrent que le taux de pauvreté est plus faible au Canada qu'aux États-Unis. On s'est servi des critères américains qu'on a appliqués aux États-Unis et au Canada et on a constaté un écart de quelques points. D'après cette mesure, 6 p. 100 des Canadiens sont pauvres.

Encore une fois, ce qui est important, c'est qu'il ne s'agit pas d'un chiffre absolu. On cherchait à faire une comparaison entre pays, et si le chiffre est 6 contre 9 ou 15 contre 21, on arrive aux conclusions voulues. Cela dépend donc de ce que l'on veut prouver.

Je veux dire une autre chose. Nous avons étudié d'autres chiffres en nous servant du modèle de simulation de politiques sociales de Statistique Canada. Nous avons examiné diverses mesures de la pauvreté pour voir ce qu'elles nous apprennent sur l'incidence de la pauvreté pour divers types de familles. On arrive à des résultats étonnants parce que cela dépend de la répartition du revenu autour de ces seuils. On peut apporter de très petits changements au seuil et obtenir des variations d'incidence spectaculaires.

Par exemple, si l'on prend la mesure choisie par Christopher Sarlo pour les personnes âgées seules, la fréquence de bas revenu ou de pauvreté est inférieure à ce qu'elle est pour toutes les autres personnes. Mais si l'on prend la mesure retenue par le Conseil canadien de développement social ou le SFR, le résultat est exactement l'inverse. Les personnes âgées seules représentent un véritable problème parce que la fréquence de la pauvreté, d'après ces mesures, pour ce groupe, est très élevée. De fait, elle est d'environ 40 p. 100 d'après le CCDS.

Avec Sarlo, non seulement le chiffre est bas, mais il est aussi bas par rapport à ses chiffres pour toutes les personnes, et cela s'observe dans un ou deux cas. Les familles monoparentales avec enfants en bas âge, quelle que soit la mesure, ont une fréquence très élevée de faible revenu, que l'on utilise la mesure de Sarlo, du CCBS, de Croll ou n'importe quelle autre. Pour les autres types de familles, la mesure peut être très sensible et. . .

[Texte]

The Chair: But here, if you look at the U.S. poverty line relative to the single parents, in almost every single instance the welfare rates are higher than the U.S. poverty line, which is—

Mr. Wrobel: There is another thing you tend to find with respect to the way we do social assistance in Canada. As a general rule, single employables do not do that well. I think it is a matter of public policy. We do not want those people on welfare. As soon as children are involved, the welfare rates increase substantially, and single parents with children tend to do very well, therefore, relative to those measures.

• 1655

But again, it depends on your point of view. The National Council of Welfare, I think every year, compares social assistance to the low-income cut-offs, and they find in general the social assistance is inadequate. If you use the U.S. poverty line or if you use the Christopher Sarlo measure, you find there is no problem. Or maybe that's overstated, but you find it gives you more than adequate income.

You then decide. It's a matter then of public policy as to how much assistance you want to give to families at low income. But you need some yardstick, and your view of the problem depends very much on the yardstick.

Mr. Axworthy: The point remains, though, with Sarlo's numbers, couples with two children, in most provinces. . . According to him, there couldn't be any poor couples with two children, because social assistance rates are all higher than his cut-offs. But there are couples—

The Chair: Not in Newfoundland.

Mr. Axworthy: No, except for the Atlantic provinces, but pretty well everywhere else. In that case, there shouldn't be any substandard housing and there shouldn't be any food banks and so on, but there clearly are. It's very difficult to conceive of his numbers being accurate when the moneys people receive don't enable them to buy the food they need or live in housing that has adequate standards. Even if you take that aside, food banks shouldn't exist in any province, according to him, I would presume, except the provinces where the benefits are less than his. . . [Inaudible—Editor].

Mr. Wrobel: I guess I shouldn't be answering for Mr. Sarlo, but if he is a neo-classical economist, which I think he is, and he believes people respond to prices, he would say that if you're giving people free food, some people are going to take it whether they need it or not. That's a simple neo-classical result. I think he would believe that. So you could have no poverty, according to his measure, yet you could have people lining up at food banks.

[Traduction]

La présidence: Mais ici, si vous prenez le seuil de pauvreté américain applicable aux parents célibataires, dans presque tous les cas, le taux de prestations d'aide sociale est supérieur au seuil de pauvreté, ce qui. . .

M. Wrobel: On peut faire une autre constatation en ce qui concerne l'aide sociale au Canada. En règle générale, les célibataires aptes au travail ne se tirent pas très bien d'affaire. Je pense que c'est une question de politique publique. Nous ne voulons pas que ces gens vivent de l'aide sociale. Dès qu'il y a des enfants, les prestations d'aide sociale augmentent considérablement, et les parents célibataires avec enfants s'en sortent donc très bien, d'après ces critères.

Là encore, cela dépend de votre point de vue. Je crois que le Conseil national du bien-être effectue chaque année une comparaison entre l'assistance sociale et les seuils de faible revenu. Il en ressort, en général, que l'assistance sociale est insuffisante. Si l'on se réfère au seuil de pauvreté des États-Unis ou à la mesure proposée par Christopher Sarlo, on ne voit aucun problème.

C'est peut-être exagéré, mais tout au moins le revenu paraît suffire. À vous de décider. C'est à la politique publique qu'il revient alors de décider du niveau d'aide à offrir aux familles à faible revenu. Il faut néanmoins une unité de mesure et c'est d'elle que dépend pour beaucoup la façon dont on envisagera le problème.

M. Axworthy: Il n'en reste pas moins, avec les chiffres de Sarlo, que les couples ayant deux enfants, dans la plupart des provinces. . . D'après lui, il ne pourrait pas y avoir de couple pauvre s'il a deux enfants, puisque les taux d'assistance sociale sont tous supérieurs à ces seuils de faible revenu. Mais il y a des couples. . .

La présidence: Pas à Terre-Neuve.

M. Axworthy: Non, à part les provinces Atlantiques, mais à peu près partout ailleurs. Dans ce cas, il ne devrait pas y avoir de logements insalubres et de banques d'alimentation; or, les deux existent. Il est bien difficile d'accepter l'exactitude de ces chiffres quand les gens reçoivent des sommes qui ne permettent pas d'acheter la nourriture dont ils ont besoin ou de vivre dans des logements répondant à des normes satisfaisantes. Même si l'on met cela de côté, à l'en croire, il ne devrait pas y avoir de banques d'alimentation, dans quelque province que ce soit, je suppose, à part celles où les prestations sont inférieures à son. . . [Inaudible—Éditeur]

M. Wrobel: Je ne devrais pas répondre au nom de M. Sarlo, mais si c'est un économiste néoclassique, ce qui me paraît être le cas, et s'il pense que les gens réagissent en fonction des prix, il vous répondrait que, si l'on offre aux gens de la nourriture gratuite, certains viendront en prendre qu'ils en aient besoin ou non. C'est une analyse néoclassique typique. Ce serait sans doute son avis. D'après évaluation, il ne pourrait donc pas y avoir de pauvreté, même si les gens font la queue devant les banques d'alimentation.

[Text]

As to the question about housing, in his book—I don't know what kind of judgments he made about the quality of housing. He looked at the availability at certain rates. You may judge that to be inadequate, substandard. In some places it may; in some places it may not. But again, in his measure, whether or not you agree with those numbers he derives, there's a rationale behind it.

Mr. Axworthy: There is, but—

Mr. Pagtakhan: I have read his book. The one rationale: to permit us to make international comparisons. Remember that statement? To permit us to make international comparisons. Chris commented earlier: shall we be as poor as the Somalis? I am really flabbergasted. That is what he said in his book—to permit us to make international comparisons.

He said it's a rationale. That is why, when this agenda was being proposed by the chair, I objected to it. In principle I cannot agree that we will reduce our sense of Canadian value only to permit international comparison.

Mr. Wrobel: If you look at either his measure or at the U.S. poverty line... For that matter, we have the Metropolitan Toronto budget guidelines, the Montreal budget guidelines, and the levels are quite different from his. The way they are constructed, there is a sense that this is also the way social assistance benefits are provided. There are budgetary needs for a family to live adequately. Beyond some limit... you have to spend so much on housing, so much on clothing. You calculate a limit that way.

If you look at, for example, a purely relative concept, like the low-income measure, the CCSD measure, it tells you nothing about that. You can have 100% poverty incidence, you can have 0%, you can have that go down to zero, and what do you know about the standard of living of people? It tells you nothing. The low-income measure is a purely relative concept. If we increased by tenfold the real per capita standard of living of everybody, the incidence of poverty would not change.

• 1700

You get these weird things happening.

Mr. Axworthy: But there is a rationale to it, and there is a gut sense in which we understand the rationale. We have a sense of the standard at which people in Canada should be able to live, and if you cannot live to 60% of that, or something, then we do not think you are well served by the system that we have.

It does seem to me that in spite of the difficulties, the preponderance of academic opinion would support LICOs over Sarlo's analysis. You can question his credibility as an academic too. I have not seen statisticians or social policy analysts from the major universities support his contentions over the more relative assessments. Of the academics we have had here over the last little while, none of them—with the one exception of the guy from Simon Fraser—would.

Mr. Wrobel: The Sarlo view is clearly a challenge. His book was written as a challenge to the conventional wisdom. It was very provocative in that sense.

[Translation]

Quant à la question du logement, dans son ouvrage... Je ne sais pas ce qu'il disait de la qualité du logement. Il examinait le nombre de logements disponibles dans certaines tranches de prix. On peut les qualifier d'insatisfaisants, d'insalubres. C'est peut-être vrai dans certains cas, dans d'autres cas non. Mais là encore, selon lui, que l'on soit ou non d'accord avec les chiffres qu'il extrapole, sa logique se tient.

M. Axworthy: En effet, mais... .

M. Pagtakhan: J'ai lu son livre. Il a une raison d'être: nous permettre de faire des comparaisons internationales. Vous rappelez-vous cette déclaration? Permettre des comparaisons internationales. Chris l'a déjà dit: finirons-nous aussi pauvres que les Somaliens? Cela me sidère. C'est de cela qu'il s'agit, dans son livre... Nous permettre de faire des comparaisons internationales.

Il dit que c'est la raison d'être de son travail. Voilà pourquoi, lorsque la présidente a proposé cet ordre du jour, je m'y suis opposé. Par principe, je ne peux pas accepter que l'on transige avec les valeurs canadiennes aux seules fins d'arriver à une comparaison internationale.

M. Wrobel: Si l'on examine ses critères ou le seuil de pauvreté aux États-Unis... D'ailleurs, on a les directives budgétaires de Toronto ou celles de Montréal, et leurs niveaux sont tout à fait différents du sien. On arrive à ces chiffres par des calculs qui semblent correspondre à ceux des prestations d'assistance sociale. Il s'agit du budget dont a besoin une famille pour vivre correctement. Au-delà d'une certaine limite... Il y a un minimum à dépenser pour le logement et les vêtements. On fixe donc une limite.

Si l'on examine, par exemple, un concept purement relatif, comme la mesure du faible revenu faite par le CCDS, on n'apprend rien sur ce sujet. L'incidence de la pauvreté peut atteindre 100 p. 100, ou 0 p. 100, elle peut tomber à zéro, et qu'est-ce que cela vous indique au sujet du niveau de vie des gens? Rien. La mesure de faible revenu est une notion tout à fait relative. Si l'on décuplait les niveaux de vie réelle par habitant de tout le monde, l'incidence de la pauvreté ne changerait pas.

Il se passe de drôle de choses comme cela.

M. Axworthy: Mais il y a une explication à cela, une raison que l'on comprend intuitivement. Nous sentons que les Canadiens devraient avoir un certain niveau de vie, et si l'on n'arrive pas à 60 p. 100 de ce niveau, ou quelque chose comme ça, cela signifie que le système ne traite pas correctement ces citoyens.

Il me semble que, malgré les difficultés, la majorité des universitaires préféreraient la notion de seuil de faible revenu à l'analyse de Sarlo. On peut également contester sa crédibilité sur le plan théorique. Je ne connais aucun statisticien, ni aucun analyste de politique sociale des principales universités qui appuie ce qu'il avance au sujet des évaluations les plus relatives. Parmi les universitaires qui se sont présentés ici depuis quelque temps, aucun ne l'appuierait, à l'exception du type de Simon Fraser.

M. Wrobel: Les idées de Sarlo constituent à coup sûr un défi. Il a écrit son livre pour secouer les idées reçues. C'est une sorte de provocation.

[Texte]

Mr. Axworthy: Well, it was probably written because he was paid to write it by the Fraser Institute.

Mr. Wrobel: Well, I think that is true of academics.

Mr. Axworthy: So where do we go from all this? It seems to me that the most critical thing we should be considering is not how many poor people we have—although we will all make much of that, when it goes up and when it goes down—but what we are doing to deal with the problem. We do not deal with the problem by changing the statistics. We do not do anything about the problem that way. Surely the more important focus for this committee should be: what are we doing to reduce poverty, no matter how you gauge it?

The Chair: This is exactly what we need to define. What is it?

Mr. Axworthy: I don't think it matters that much.

The Chair: I think it does, because I am handing in petitions to the House from people who want poverty to be eliminated by the year 2000—

Mr. Axworthy: Right.

The Chair:—like our motion. As long as we define it as the LICO, I do not think we could ever achieve that goal.

The other thing is that I think we need to look at the international scene. If in fact we are talking about poverty, we are talking about something that other countries are also looking at. If we are talking about just the range of incomes in Canada, we do have a large range of incomes, but is that because we have a very large middle class compared to other countries? You could have the same incomes as Sweden, but just have another group of people on top who have higher incomes, as you start looking at the population. In fact, if you are poor in Canada, you could be a hell of a lot better off than you would be in another country. For example, being poor in England, I think you are incredibly poor compared to being poor in Canada—

Mr. Axworthy: But the international comparisons suggest we are in much worse shape than Britain.

The Chair: But we do have a problem in certain areas of this country in terms of the actual standard. We need to have some kind of definition. Then we can allocate resources so that they will improve the lot of children.

Mr. Pagtakhan: Along that line, Madam Chairman, what I would suggest is that the committee write immediately to the minister and say, table the orange paper so that we can begin to discuss what is in it, as a committee concerned with poverty. Without that orange paper, in terms of allocation of time and priorities, we may be wasting time on a theoretical analysis of measurements of poverty.

Academically, I am interested. I have read the book. I have read other books.

The Chair: I have discussed that paper—

[Traduction]

M. Axworthy: En fait, il l'a probablement écrit parce que le Fraser Institute le payait pour le faire.

M. Wrobel: Je pense que cela s'applique aux universitaires en général.

M. Axworthy: Où cela nous mène-t-il? Il me semble que ce qu'il y a de plus important à examiner, ce n'est pas le nombre de pauvres au Canada—même si nous en tirons toutes sortes de conclusions, selon qu'il est en augmentation ou en diminution—mais ce que nous allons faire pour régler le problème. On ne règle pas un problème en changeant des statistiques. Cela ne sert à rien. Notre comité devrait surtout essayer de voir ce que nous faisons pour réduire la pauvreté, quelle que soit la façon dont on la mesure?

La présidence: C'est exactement ce que nous devons définir. Alors?

M. Axworthy: Je ne crois pas que cela soit si important.

La présidence: Je crois que si, parce que je remets à la Chambre des pétitions émanant de gens qui veulent que la pauvreté ait disparu d'ici l'an 2000. . .

M. Axworthy: Très bien.

La présidence: . . .comme notre motion. Tant que nous prendrons les seuils de faibles revenus comme référence, je ne pense pas que nous pourrions atteindre cet objectif.

L'autre chose, c'est que nous devons, je crois, examiner la situation internationale. Si nous parlons de pauvreté, nous parlons d'une chose que d'autres pays examinent aussi. Quant à l'éventail des revenus au Canada, il est assez étendu, mais est-ce parce que notre classe moyenne est très importante si on la compare à celle d'autres pays? On pourrait avoir les mêmes revenus qu'en Suède, mais avec en plus un autre groupe de gens ayant des revenus supérieurs. En fait, quelqu'un qui est pauvre au Canada peut s'en sortir beaucoup mieux qu'ailleurs. Il y a, par exemple, une différence incroyable entre être pauvre en Angleterre et être pauvre au Canada. . .

M. Axworthy: Les comparaisons internationales donnent à penser que notre situation est pire que celle de la Grande-Bretagne.

La présidence: Il existe un problème dans certaines régions du pays pour ce qui a trait au niveau de vie réel. Sous une forme ou sous une autre, il nous faut une définition. Nous pourrions alors répartir les ressources pour améliorer le sort des enfants.

M. Pagtakhan: À ce propos, madame la présidente, je proposerais que le Comité écrive immédiatement au Ministre pour lui demander de déposer le Livre orange afin que nous puissions commencer d'en discuter le contenu, en tant que Comité s'occupant de la pauvreté. Sans ce Livre orange, nous risquons de perdre notre temps en nous livrant à une analyse théorique des mesures de la pauvreté au lieu de nous donner un calendrier et des priorités.

Intellectuellement parlant, cela m'intéresse. J'ai lu son livre. J'en ai lu d'autres aussi.

La présidence: J'ai parlé de ce document. . .

[Text]

Mr. Pagtakhan: I would suggest that we write the minister and tell him to bring it to the committee if he does not want to table it—preferably he would table it in the House immediately, so that we as a committee can, in a non-partisan fashion, address this very issue, because being able to do it out of tandem to this very important document that is emerging. . . we are losing time. What to you say to that?

• 1705

The Chair: The paper will be tabled when the minister has it ready. He doesn't have it anywhere near ready at the present moment.

Mr. Pagtakhan: Have you seen it?

The Chair: No, I haven't seen it, but I am going to be consulted on the content.

Mr. Pagtakhan: Will the orange paper have a question or analysis on the measures of poverty?

The Chair: I doubt it, but it seems to me we have some time now that we could work on this issue. I do not think we want to have a whole lot of people in on this.

We want to have technical people in and get some information on the human development index and applying that to Canada. We want to get some information on what is happening internationally in this area, talk to Statistics Canada, even have Sarlo in and any other academics or knowledgeable people who would be interested in developing something that's realistic and achievable by the year 2000.

Mr. Pagtakhan: I might also be interested in this, but before we proceed, I would like to have a firm indication from the minister.

The Chair: Do you want to make a motion and we'll take a vote on it?

Mr. Pagtakhan: I move that we write the minister and ask him if he would like the committee to review the measures of poverty.

The Chair: Is there any discussion?

Mrs. Anderson: Is this going to be based on the orange paper?

Mr. Pagtakhan: No, I will come to that. That's the second motion.

The Chair: To ask the minister if he would like us to review the measures of poverty. . . I don't think it's the minister's position to tell us what to do.

Motion negatived

Mr. Pagtakhan: If you are not prepared to ask the minister this. . . in other words, we have no guideline.

The Chair: To ask the minister what we want to do?

Mr. Pagtakhan: It's very relevant. I do not like to give an exercise in futility.

The Chair: We are a committee of Parliament. . . all interested in poverty.

[Translation]

M. Pagtakhan: Je pense que nous devrions écrire au Ministre pour lui dire de le présenter au Comité s'il ne veut pas le déposer; mais il vaudrait mieux qu'il le dépose immédiatement en Chambre afin que notre Comité puisse étudier cette question, de façon non partisane. En effet, si nous ne tenons pas compte de ce document très important qui doit sortir bientôt, nous perdons du temps. Qu'en dites-vous?

La présidence: Le Ministre déposera ce document dès qu'il sera prêt; mais c'est encore loin d'être le cas.

M. Pagtakhan: L'avez-vous vu?

La présidence: Non, je ne l'ai pas vu, mais on va me consulter au sujet de son contenu.

M. Pagtakhan: Le Livre orange comportera-t-il une question ou une analyse sur les mesures de la pauvreté?

La présidence: Je ne le pense pas, mais il me semble qu'il nous reste un peu de temps disponible pour nous pencher sur la question. Je ne crois pas qu'il soit bon d'avoir trop de gens pour en discuter.

Nous voulons consulter des experts, nous renseigner sur l'indice du développement humain et l'appliquer au Canada. Nous voulons nous renseigner au sujet de ce qui se passe dans le reste du monde dans ce domaine, parler à Statistique Canada, même convoquer Sarlo et d'autres universitaires ou experts qui pourraient s'intéresser à la mise au point de quelque chose de réaliste et de réalisable d'ici l'an 2000.

M. Pagtakhan: Cela pourrait également m'intéresser, mais avant d'aller plus loin, j'aimerais recevoir des consignes plus strictes du Ministre.

La présidence: Voulez-vous présenter une motion pour que nous la mettions aux voix?

M. Pagtakhan: Je propose que nous écrivions au Ministre pour lui demander s'il souhaite que le Comité examine les mesures de la pauvreté.

La présidence: Y a-t-il des objections à cela?

Mme Anderson: Cet examen s'appuierait-il sur le Livre orange?

M. Pagtakhan: Non, j'y viendrai ensuite. Ce sera la deuxième motion.

La présidence: Demandez au Ministre s'il souhaite que nous examinions les mesures de la pauvreté. . . Je ne crois pas qu'il lui revienne de nous dire ce que nous devons faire.

La motion est rejetée

M. Pagtakhan: Si vous n'êtes pas prêts à demander cela au Ministre. . . en d'autres termes, nous n'avons aucune directive.

La présidence: Demandez au Ministre ce que nous voulons faire?

M. Pagtakhan: C'est tout à fait pertinent. Je n'aime pas faire quelque chose qui ne serve à rien.

La présidence: Nous formons un Comité parlementaire, nous nous intéressons tous à la pauvreté.

[Texte]

Mr. Pagtakhan: It so happens, Madam Chair, that the government side didn't like it. I like it from the opposition side. I would like to establish that this is in fact the direction he would like to go in.

The Chair: We've dealt with your motion.

Mr. Pagtakhan: I know.

The Chair: Chris, do you have something?

Mr. Pagtakhan: I have another motion. I said I have two parts.

The Chair: We'll recognize you later.

Mr. Pagtakhan: Okay.

Mr. Axworthy: I don't have any real objection to somebody spending time on this, but I'm not spending time on this.

The Chair: Go ahead.

Mr. Axworthy: If you want to ask people to prepare written briefs on all these different statistical models that are possible, this might be of some interest. I don't think this subcommittee would have any credibility at all amongst the people in Canada who care about these issues if we took the time available to us to have statisticians here as witnesses talking to us about how they would define poverty, when there is clearly poverty out there and we should be spending our time addressing how to deal with it.

The Chair: If you don't know how much of anything there is, if you don't know whether you should be spending more money on income, on subsidized housing, or on day care, if you don't know whether to solve the problem of poverty in this country, what you need is a guaranteed annual income, mandatory welfare, or whatever rates. How do you know what the number is you're targeting?

Mr. Axworthy: There will always be disputes about that number.

The Chair: Yes, and you continue to stand up in Parliament and say there are millions and millions of poor people, which includes people who suffered a business loss in the year, students who are receiving income from their parents, elderly people who are living in \$300,000 and \$400,000 homes in Toronto and have savings in the bank, and so on. Let's try to find out how many poor we really have and get a proper handle on it.

Mr. Axworthy: I think we'd be laughed out of the issue. I don't think there would be a social policy analyst out there who would think that should be a priority.

The Chair: Well, maybe not in your party.

• 1710

Mr. Axworthy: No, of the social policy analysts we had present to us, including all the witnesses you would see as supportive of your point of view, I don't imagine you'd find more than a couple who would think this is what we should do.

[Traduction]

M. Pagtakhan: Il se trouve, madame la présidente, que cette motion n'a pas plu aux députés ministériels. En tant que membre de l'Opposition, elle me convient. J'aimerais savoir si c'est vraiment l'orientation qu'ils souhaitent nous voir adopter.

La présidence: Nous nous sommes prononcés sur votre motion.

M. Pagtakhan: Je sais.

La présidence: Chris, vous voulez dire quelque chose?

M. Pagtakhan: J'ai une autre motion. J'ai dit que j'avais deux points.

La présidence: Nous vous donnerons la parole tout à l'heure.

M. Pagtakhan: D'accord.

M. Axworthy: Je n'ai rien contre le fait que quelqu'un consacre du temps à cela, mais je ne le ferais pas.

La présidence: Continuez.

M. Axworthy: Si vous voulez demander à des gens de préparer des mémoires écrits sur tous les modèles statistiques possibles, cela peut présenter un certain intérêt. Je ne pense pas que notre Comité paraîtrait très crédible aux yeux de tous les gens qui s'intéressent à ces questions au Canada, si nous consacrons le temps dont nous disposons à interroger des statisticiens sur la façon dont ils définissent la pauvreté, alors qu'il s'agit d'un problème bien réel et que nous devrions plutôt consacrer notre temps à essayer de le régler.

La présidence: Si vous ne connaissez pas l'ampleur d'un problème, si vous ne savez pas s'il faut consacrer des sommes plus importantes au revenu, aux logements subventionnés ou aux garderies, si vous ne savez pas quelle est la solution aux problèmes de la pauvreté dans notre pays, s'il faut un revenu annuel garanti, des prestations obligatoires d'assistance sociale ou que sais-je encore... comment pouvez-vous quantifier votre objectif?

M. Axworthy: On n'arrivera jamais à s'entendre sur les chiffres.

La présidence: En effet, et vous continuez à prendre la parole au Parlement pour dire qu'il y a des millions et des millions de pauvres, y compris des gens qui ont subi une perte d'entreprise au cours de l'année écoulée, des étudiants qui reçoivent de l'argent de leurs parents, des personnes âgées qui habitent à Toronto dans une maison de 300 000\$ ou 400 000\$ et qui ont de l'argent en banque, etc. Essayons de savoir combien il y a vraiment de pauvres et de prendre le problème en mains.

M. Axworthy: Je crois que nous risquons de nous couvrir de ridicule. Je ne crois pas qu'il y ait un seul analyste de politique sociale qui considère cela comme prioritaire.

La présidence: Peut-être pas dans votre parti.

M. Axworthy: Non, parmi tous les analystes de politique sociale qui se sont présentés ici, y compris ceux dont vous pensez qu'ils partagent votre point de vue, il me semble qu'il n'y en aurait pas plus d'un ou deux qui penseraient que c'est ce que nous devons faire.

[Text]

The Chair: Finding a proper measure of poverty instead of this one we have, which changes every few years as soon as the number of poor goes down. . .

Mr. Axworthy: But this is treating this issue as the most important issue for us now. We're setting aside every other issue to ask this question. I can't imagine that many people would see that as being of the highest priority.

The Chair: Find out how many poor there really are.

Mr. Axworthy: No, we're never going to find out how many poor there really are, because it's all arbitrary in some way or another.

The Chair: You made your point. I have a proposal here for a study—

Mr. Pagtakhan: Madam Chair, I thought you'd recognize me again for my second motion.

The Chair: Okay.

Mr. Pagtakhan: On the first part, I move that the committee write the minister to brief us immediately on the development of the orange paper. The second part of that motion is to table it and to give us the progress to date on the paper.

Motion negated

The Chair: This is the suggestion I have for the committee: basically to undertake a study to identify the characteristics associated with poor households in Canada by looking at a range. We might develop a human development index that could be applied in various communities so we could say, for example, aboriginal communities in this particular area are lacking in these factors and therefore they should be a target group. We could also look at the low income measures, possibly with a view to recommending that the government develop one somewhat similar to the American—probably a more generous kind of allocation than the American—based on a standard of living. We'll have to consider whether that's appropriate or not.

So if there is a motion to approve that. . .

Mrs. Anderson: I so move.

Mr. Joncas (Matapédia—Matane): I second the motion.

Mr. Axworthy: This should not be a priority for this committee. I have no interest in treating this as a priority for the committee. I have no objection to people writing in and giving us stuff to read if we feel like reading it, but I think it's simply not a priority for the poor people of Canada to be asking definitions about poverty. What's important for them, however many there may be, is to address their concerns to ensure they have adequate income to provide for their families. They don't now.

The Chair: If we don't know what income is adequate, how can we ever help them? I think this could be one of the most important things any committee has ever done in this country. Instead of having fictitious numbers tossed around—

[Translation]

La présidence: Trouver un bon moyen de mesurer la pauvreté qui remplacerait celui que nous utilisons et qui change tous les deux ou trois ans, dès que le nombre de pauvres diminue. . .

M. Axworthy: Mais c'est donner à cette question préséance sur tout le reste. Nous laissons tout tomber pour nous pencher dessus. Je ne pense pas que beaucoup de gens considéreraient cela comme la grande priorité.

La présidence: Déterminer le nombre de pauvres.

M. Axworthy: Non, nous n'arriverons jamais à savoir exactement combien il y a de pauvres, parce que le calcul est toujours plus ou moins arbitraire.

La présidence: Vous avez exprimé votre point de vue. J'ai ici une proposition d'étude. . .

M. Pagtakhan: Madame la présidente, je pensais que vous alliez me redonner la parole pour ma deuxième motion.

La présidence: D'accord.

M. Pagtakhan: Dans un premier volet, je propose que le Comité écrive au Ministre pour qu'il nous explique immédiatement quelle est la nature du Livre orange. Dans le deuxième volet de cette motion, je demande le dépôt du Livre orange et qu'on nous dise où en est sa préparation.

La motion est rejetée

La présidence: Voici ce que je propose au Comité: entreprenons une étude afin de définir ce qui caractérise les ménages pauvres au Canada en examinant un éventail de situations. Nous pourrions établir un indice du développement humain que l'on appliquerait à diverses collectivités pour pouvoir dire, par exemple, que les autochtones de telle région manquent de telle ou telle chose et qu'on devrait donc les considérer comme un groupe cible. Nous pourrions également examiner les critères de faible revenu, en envisageant, par exemple, de recommander au gouvernement d'établir une mesure analogue à celle retenue aux États-Unis—toutefois plus généreuse que celle-ci—, qui est fondée sur le niveau de vie. Nous devons déterminer si cela est applicable ou non.

Si quelqu'un veut donc présenter une motion pour que. . .

Mme Anderson: Je fais cette proposition.

M. Joncas (Matapédia—Matane): J'appuie cette motion.

M. Axworthy: Cela ne devrait pas constituer une priorité pour notre Comité. Je n'ai aucune envie que nous accordions à la question un traitement prioritaire. Je n'ai rien contre le fait que des gens nous envoient des documents pour que nous puissions les lire si cela nous chante, mais je pense tout simplement que pour les pauvres du Canada, la priorité n'est pas de définir ce qu'est la pauvreté. Ce qui compte pour eux, quel que soit leur nombre, c'est qu'on règle leur problème pour qu'ils aient un revenu leur permettant de répondre aux besoins de leur famille. Ce n'est pas le cas maintenant.

La présidence: Si nous ne savons pas ce qu'est un revenu suffisant, comment pouvons-nous les aider? Cela me paraît être l'une des choses les plus importantes qu'un comité ait jamais fait dans notre pays. Au lieu d'avancer des chiffres ne reposant sur rien. . .

[Texte]

Mr. Axworthy: You care about the numbers; I care about the people.

The Chair: —we could actually say, okay, this community is below standard so we should improve the resources of that particular community and actually tackle people who are really poor in this country.

Mr. Pagtakhan: Madam Chair, I would also like to register my objection to this motion. It is certainly out of time. There are more pressing priorities for us to address. Even in the preliminary presentation it was said that any measure we looked at would be arbitrary, so the Canadian Council on Social Development, like on everything, made arbitrary choices adopted by Canada over decades.

Now we will change in midstream, all of a sudden, and even if we go to this proposed study by Mr. Sarlo, there will still be the irreducible number of the poor, and we have no measures for them. We will then redefine the measures of poverty. It will be a laughing situation, Madam Chair, because we just concluded a study on how to solve poverty and in a chapter on that we indicated the measures of poverty. Now all of a sudden, following all these recommendations, we say we made a terrible mistake, we didn't know the measures of poverty.

It will make a sham of us, and I will not be part of that study, Madam Chair, I assure you. It will be a laughing situation, Madam Chair. Like my colleague, Mr. Axworthy, I would like to register my strong protest for this, to safeguard the non-partisanship of this committee, as you would like to indicate.

• 1715

The Chair: I would like to have, for example, the welfare minister from New Brunswick to see how they evaluate poverty in the community and why they have such relatively low welfare rates, and whether in fact they think they're actually feeding people and giving them an adequate standard of living. So I think it could have very real relevance across the country.

Motion agreed to

Mr. Pagtakhan: I want it recorded in the minutes of the committee that I'm opposing.

The Chair: Sure.

In terms of witnesses, I think Statistics Canada. . .who else?

Mr. Pagtakhan: Madam Chair, I have to excuse myself.

The Chair: Any of the bodies preparing guidelines or budgets. . .Sarlo?

Mr. Wrobel: Sarlo's an obvious choice. The two organizations in Toronto and Montreal that produce budget guidelines—

[Traduction]

M. Axworthy: Vous vous intéressez aux chiffres, je m'intéresse aux gens.

La présidence: . . . nous pourrions constater qu'un groupe donné se situe en-dessous d'un niveau de référence, et nous pourrions alors améliorer les ressources de ce groupe et donc faire quelque chose de concret pour les vrais pauvres de notre pays.

M. Pagtakhan: Madame la présidente, je souhaite également signaler mon opposition à cette motion. Elle est assurément déplacée. Nous avons des priorités beaucoup plus pressantes. Même lors des préliminaires, on a dit que toute mesure que nous pouvions envisager serait arbitraire; le Conseil canadien de développement social a donc, comme pour tout le reste, choisi arbitrairement les notions qui se sont ancrées au Canada au fil des décennies.

Et voilà que nous voulons changer à mi-parcours, d'un seul coup. Même si nous suivons les propositions de M. Sarlo, nous nous retrouverons avec un nombre incompressible de pauvres, sans rien pour évaluer leur situation. Nous devons alors redéfinir les mesures de la pauvreté. Ce sera risible, madame la présidente, puisque nous venons de terminer une étude sur la façon de résoudre le problème de la pauvreté et que, dans un de ses chapitres, nous disons quelles sont les mesures de la pauvreté. Et voilà que soudain, après avoir fait toutes ces recommandations, nous reconnaissons avoir fait une terrible erreur, puisque nous ne connaissions pas les mesures de la pauvreté.

Cela nous enlèvera toute crédibilité et je ne vais pas participer à une telle étude, madame la présidente, je vous l'assure. Nous aurons l'air ridicule, madame la présidente. Comme mon collègue, M. Axworthy, je souhaite protester solennellement contre cela, pour préserver la nature non partisane de ce Comité, comme vous le soulignez vous-même.

La présidence: J'aimerais, par exemple, que le ministre du Bien-être du Nouveau-Brunswick nous explique comment on évalue la pauvreté dans sa province et pourquoi le niveau des prestations d'aide sociale y ait si faible par rapport au reste du pays. Je lui demanderais si, à son avis, cela permet aux gens de s'alimenter correctement et d'avoir un niveau de vie satisfaisant. Je pense que cela aurait une portée réelle dans l'ensemble du pays.

La motion est adoptée

M. Pagtakhan: Je veux que mon opposition soit signalée au procès-verbal.

La présidence: Bien sûr.

Pour ce qui est des témoins, je pense à Statistique Canada. . . Qui d'autre?

M. Pagtakhan: Madame la présidente, je vous prie de m'excuser.

La présidence: Un des organismes qui prépare des lignes directrices ou des budgets. . . Sarlo?

M. Wrobel: Sarlo, bien sûr. Les deux organismes de Toronto et Montréal qui préparent des lignes directrices budgétaires. . .

[Text]

The Chair: Yes, Diet Dispensary and the...

Mr. Wrobel: —might be interesting, in particular, because the Toronto and Montreal numbers are so different even though they try to do the same thing. I don't know if you can get American officials to come up. As a general rule, they don't leave the country. Last year or two years ago the woman who devised the original American poverty line, Mollie Orshansky, was still working for the U.S. government and making presentations before the Congress. She might be available.

The Chair: If we could get her, that would be useful. The OECD... it's too bad we missed ul Haq, because he was here.

Mrs. Anderson: Who's ul Haq?

The Chair: Dr. ul Haq did the human development index. The external affairs committee and the human rights committee had him but we weren't invited. If I'd known, I would have thought the poverty committee should have been invited.

Mrs. Anderson: Who is he with?

Mr. Wrobel: I believe he's actually with the United Nations, and that measure they devised which ranked Canada number one was his measure. He was involved with it.

The Chair: That approach might be useful where you're looking at various criteria, so you could say that community is deficient in this particular area, such as access to educational opportunities, access to health care, that kind of thing... low birth weight, some of the things we already went over, but using it as a method to evaluate particular communities.

Do you think we could see if we could get somebody to give us a presentation on the UN?

Mr. Wrobel: I'm sure there'd be someone who could come.

The Chair: Is there anybody else? I don't think this should be a massive study that goes on forever.

Mr. Wrobel: Can I make a suggestion? I know some other committees tried this. The two obvious people who are at odds are Christopher Sarlo, who teaches here in Ontario, and Michael Wolfson from Statistics Canada, who is the head of the group who puts together these low income measures. Other committees had presentations where two witnesses come together. In a sense, it might be incorrect to call them adversaries but they represent different views. You could have Michael Wolfson from Statistics Canada make a presentation. You could have Christopher Sarlo make a presentation, and then you will see the two extremes. It's good because you can pit one against the other by questioning, and it might just be a very interesting session with those two witnesses.

• 1720

The Chair: What about the Canadian Council on Social Development?

Mr. Wrobel: Yes, they have a measure. They're here in Ottawa.

[Translation]

La présidence: Oui, *Diet Dispensary* et le...

M. Wrobel: ...pourraient être intéressantes, notamment parce que les chiffres de Toronto et de Montréal sont différents alors qu'ils tendent vers un même objectif. Je ne sais pas si l'on pourrait inviter des fonctionnaires américains. En règle générale, ils ne quittent pas leur pays. Il y a un an ou deux, la femme qui a, la première, défini le seuil de pauvreté aux États-Unis, Molly Orschenski, travaillait encore pour le gouvernement américain et faisait des exposés devant les membres du Congrès. Elle est peut-être disponible.

La présidence: Si elle pouvait venir, ce serait bien. L'OCDE... dommage que nous ayons manqué ul Haq, puisqu'il était ici.

Mme Anderson: Qui est ul Haq?

La présidence: C'est M. Ul Haq qui a établi l'indice du développement humain. Le Comité des affaires extérieures et le Comité des droits de la personne l'ont reçu, mais nous n'avons pas été invités. Si j'avais été au courant, j'aurais pensé que le Comité sur la pauvreté aurait dû être invité.

Mme Anderson: Où travaille-t-il?

M. Wrobel: Je pense qu'il travaille pour les Nations Unies; c'est d'ailleurs lui qui avait établi les critères selon lesquels le Canada s'est classé premier. Il a contribué à leur définition.

La présidence: Cela pourrait être utile quand on envisage ces divers critères, on pourrait par exemple dire, dans une collectivité donnée, il y a une déficience dans un domaine, comme l'accès à l'éducation, l'accès aux soins de santé, etc... un faible poids à la naissance, certaines des choses que nous avons passées en revue, mais qu'on utiliserait comme une repères pour évaluer la situation dans une collectivité donnée.

Pensez-vous que nous devrions essayer de savoir si nous pouvons faire venir un conférencier des Nations Unies?

M. Wrobel: Je suis sûr que quelqu'un viendrait.

La présidence: Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre? Je pense qu'il ne faudrait pas en faire une étude énorme qui n'en finit pas.

M. Wrobel: Puis-je faire une proposition? Il y a d'autres comités qui ont essayé cette méthode. Les deux personnes qui sont clairement en désaccord sont Christopher Sarlo, qui enseigne ici en Ontario, et Michael Wolfson de Statistique Canada, qui est à la tête du groupe qui a mis au point ces mesures du niveau de revenu. D'autres comités ont déjà fait comparaître deux témoins ensemble. Il ne serait pas juste de les qualifier d'adversaires, mais ils ont des points de vue divergents. Michael Wolfson pourrait faire un exposé et Christopher Sarlo pourrait en faire autant, on aurait alors les deux opinions extrêmes. On pourra ensuite les confronter en leur posant des questions. Il se peut fort bien que nous ayons une séance très intéressante avec ces deux témoins.

La présidence: Et le Conseil canadien de développement social?

M. Wrobel: Oui, il a établi une mesure. Il est ici, à Ottawa.

[Texte]

The Chair: I think they're kind of reasonable, too. They don't seem to have had any serious problem.

Mr. Wrobel: They have someone who does a lot of work for them and writes in this area quite frequently—Richard Shillington.

The Chair: He relies heavily on StatsCan.

Mr. Wrobel: He does stuff for the Canadian Council on Social Development, so he uses their measures quite frequently.

The Chair: What's the name of the executive director there?

Mr. Wrobel: I don't know. I'm sorry.

The Chair: They could address it to the executive director, and if he chooses to have Shillington come, that's fine.

I think we should restrict it to people who have the technical expertise to make a comment. If we could get a provincial minister. . . because they all have different budgets. If we could get New Brunswick. . . what about Ontario and how they calculate the amount that people on welfare should receive? This would basically be the two extremes—the lowest and the highest—wouldn't it?

Mr. Wrobel: Just about, yes. Ontario is now the highest.

The Chair: I think they're using StatsCan for their measures, too.

Mr. Wrobel: They do. I know at both the provincial and municipal levels when a case worker is assigned, they use a needs approach to determine how much a family is going to get. They try to determine what the family budget is, what the family needs and what kind of resources it has available outside of the social assistance system, and then meet the deficiency within the guidelines.

The Chair: It might be good to have Ontario and New Brunswick here at the same time. If we could put some of them together such as the Diet Dispensary and Metro Toronto, then the U.S. poverty line and the UN. . . just have both make their presentations and then open it up for questions.

Is the committee in agreement?

Mrs. Anderson: Okay.

The Chair: Just to get a procedure, at present this committee can hear witnesses without an opposition member being present. Let's get this established so we know when the dates are and so on.

Do you want to move that the procedure be adopted?

Mr. Joncas: I so move.

The Chair: That's also carried. Just change the word to "a chair" for each deputation, a chair.

We should also table the other report done by Marion: "The Employment Equivalent Value of Government Cash Benefits in Ontario". I asked for this because I've been considering this whole issue of the feasibility of people working, because they need to be financially better off to work.

[Traduction]

La présidence: C'est un groupe plutôt raisonnable, je crois. Je ne pense pas qu'il ait eu de grosses difficultés.

M. Wrobel: Il y a quelqu'un qui travaille beaucoup pour eux et qui publie assez souvent des articles sur ces questions. . . Richard Shillington.

La présidence: Il s'appuie beaucoup sur le travail de Statistique Canada.

M. Wrobel: Il prépare des textes pour le Conseil canadien de développement social. Il utilise donc très souvent ses mesures.

La présidence: Comment s'appelle le directeur général de ce Conseil?

M. Wrobel: Je n'en sais rien, je suis désolé.

La présidence: On pourrait s'adresser à lui, et s'il choisit de nous envoyer M. Shillington, tant mieux.

Nous devrions nous limiter aux personnes possédant la compétence requise pour commenter la situation. Si nous pouvions accueillir un ministre provincial. . . parce que le budget est différent dans chaque cas. Si le Nouveau-Brunswick. . . et l'Ontario et sa façon de calculer les prestations à verser aux assistés sociaux? Ce serait en fait les deux extrêmes, le chiffre le plus faible et le plus élevé, n'est-ce pas?

M. Wrobel: À peu près, oui. C'est l'Ontario qui a le chiffre le plus élevé maintenant.

La présidence: Je pense que l'Ontario s'appuie également sur les chiffres de Statistique Canada.

M. Wrobel: En effet. Je sais que, aussi bien au niveau provincial que municipal, lorsque le travailleur social a été désigné, il évalue les besoins d'une famille pour établir combien elle va recevoir. Et il faut essayer d'évaluer le budget de la famille, ses besoins et le genre de ressources dont elle dispose en dehors du système d'assistance sociale, pour ensuite couvrir les besoins restants sans dépasser les lignes directrices.

La présidence: Il serait peut-être bon d'inviter en même temps l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Si nous pouvions regrouper certains intervenants, comme le Diet Dispensary et le grand Toronto, puis le seuil de pauvreté des États-Unis et des Nations Unies. . . nous aurions chaque fois deux exposés, et puis nous passerions aux questions.

Le Comité est-il d'accord?

Mme Anderson: D'accord.

La présidence: En matière de procédure, le Comité peut actuellement entendre des témoins, même si aucun député de l'Opposition n'est présent. Instaurons cela officiellement, afin de pouvoir ensuite établir les dates, etc.

Voulez-vous proposer l'adoption de cette procédure?

M. Joncas: J'en fais la proposition.

La présidence: Elle est également adoptée. Il faut simplement modifier le texte en mettant «la présidence» à la place de «député».

Nous devrions également déposer l'autre rapport Marion a préparé et qui porte sur les revenus d'emploi auxquels correspondraient des prestations en espèces offertes par le gouvernement en Ontario. Je lui ai demandé de le préparer parce que je réfléchissais au problème des gens qui, pour vouloir travailler, doivent espérer améliorer leur situation financière, ce faisant.

[Text]

Marion's report basically indicates that if single parents had no child care services and no allowance for transportation or any associated work costs, they would have to earn \$20,000 per year—\$9.60 per hour—to have the equivalent income as they would if they were on welfare. That doesn't even consider the additional benefits. It doesn't consider free dental care, medical care, supplementary assistance. . . all those sorts of things.

Mrs. Anderson: There's no tax on that figure, is this correct?

The Chair: For the welfare there's no tax, but for the \$20,000 there is tax, and it's laid out. They pay \$3,000 in tax, even with the \$2,150 in credits.

• 1725

Mrs. Anderson: Where is all that?

The Chair: On the second page, the employment income of \$20,000. It lays out how they get down to a disposal income. He also did one with an income of \$25,000 with child care expenses of \$6,000. They'd have to have an income of \$25,000 to be as well off as they would be on welfare.

Actually, they're worse off, aren't they? So that's how important the day care subsidy is. Without day care they'd have to make \$25,000, which is \$12 per hour. If you have low skills, it's not a very attainable income in Toronto, let alone other parts of the province or country.

I thought it should be tabled so that people can see it.

That's all on the agenda. Thank you.

The meeting is adjourned to the call of the chair.

[Translation]

Le rapport de Marion indique en gros que, si des chefs de famille monoparentale n'avaient pas de services de garde d'enfants, ni d'allocations de transport ou d'autres remboursements de frais rattachés au travail, il leur faudrait gagner 20 000\$ par an (9,60\$ de l'heure) pour avoir un revenu équivalent à celui que l'assistance sociale leur procure. On ne tiendra même pas compte des avantages supplémentaires, comme la gratuité des soins dentaires et des soins médicaux, l'assistance supplémentaire, etc.

Mme Anderson: Vous ne tenez pas compte de l'impôt, n'est-ce pas?

La présidence: L'assistance sociale n'est pas imposable, mais les 20 000\$ le sont, et les chiffres donnés plus haut en tiennent compte. L'impôt à payer est de 3 000\$, même avec les 2 150\$ de crédits fiscaux.

Mme Anderson: Où trouve-t-on tout cela?

La présidence: À la deuxième page, le revenu d'emploi de 20 000\$. On explique comment on en arrive au revenu disponible. On a également un calcul avec un revenu de 25 000\$ et des frais de garderie de 6 000\$. Le revenu familial devrait être de 25 000\$ pour équivaloir à l'assistance sociale.

En fait, ils s'en tirent moins bien, n'est-ce pas? Voilà pourquoi la subvention pour les garderies est si importante. Sans elle, le revenu devrait être de 25 000\$, soit 12\$ l'heure. Si vous avez peu de compétences, c'est un revenu difficile à atteindre à Toronto, sans parler du reste de la province ou du pays.

J'ai pensé qu'il serait bon de déposer ce rapport afin que l'on puisse en prendre connaissance.

C'est tout ce qui était prévu à l'ordre du jour. Merci.

La séance est levée.

APPENDIX "POOR-1"

THE EMPLOYMENT-EQUIVALENT VALUE OF GOVERNMENT CASH BENEFITS IN ONTARIO

PREPARED FOR THE HOUSE OF COMMONS STANDING COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

(SUB-COMMITTEE ON POVERTY)

Marion Wrobel
Senior Analyst

5 February 1993



Library of
Parliament
Bibliothèque
du Parlement

Research
Branch



CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

THE EMPLOYMENT-EQUIVALENT VALUE OF GOVERNMENT CASH BENEFITS IN ONTARIO

A single parent in Ontario with one child and no private sources of income was entitled to total government cash benefits of about \$16,200 per year in 1992. This total consists mainly of social assistance payments, but it also includes federal GST and child tax credits, family allowance payments and a small amount of Ontario provincial tax credits. These cash benefits might also be enhanced by a collection of in-kind benefits – free dental, eyeglass and prescription services, subsidized housing, etc. Although the following discussion makes no attempt to account for these, it is known from the Ontario Public Accounts that about 5% of the \$5 billion total cost of income maintenance represents expenditures for eyeglasses, dental services and prescription drugs. The proportionate share for the single parent in this example is about \$700 to \$750 per year. Public housing subsidies average \$4500 to \$5000 per unit per year, expressed in 1992 dollars, as determined by the Neilsen Task Force Review of 1985. This does not mean though that the average welfare recipient receives such a subsidy. Many do not live in public housing and, even if they do, the production subsidies noted above do not necessarily translate into equivalent consumer subsidies.

The following exercise tries to determine what amount of employment income would need to be earned if a similar level of disposable income is to be enjoyed by this same family. It concludes that a parent earning about \$20,000 per year (\$9.60 per hour) would have a slightly higher disposable income than the welfare recipient if no paid child care services are required. If the parent must use daycare services costing about \$5500 per year, total employment income must be about \$25,000 per year (\$12 per hour) to produce a similar level of disposable income.

There are a series of monetary costs related to employment that do not apply to someone not working. These include clothing, transportation and food costs. These are however not considered here.

The following two tables detail how above conclusions were reached.

	INCOME	OUTLAYS
EMPLOYMENT INCOME	\$25,000	
Family Allowance	418	
CTC	600	
GST credit	390	
Ont. Credits	92	
CPP contributions		632
UI premiums		631
child care expenses		6000
TAXABLE INCOME	21418	
FEDERAL TAX CREDITS	(2172)	
Total tax payable		3581
Disposable Income		15656

	INCOME	OUTLAYS
EMPLOYMENT INCOME	\$20,000	
Family Allowance	418	
CTC	600	
GST credit	390	
Ont. Credits	192	
CPP contributions		632
UI premiums		504
child care expenses		
TAXABLE INCOME	20418	
FEDERAL TAX CREDITS	(2150)	
Total tax payable		3335
Disposable Income		16937

POVERTY MEASURES AND THE SENSITIVITY OF THE INCIDENCE OF POVERTY

PREPARED FOR THE HOUSE OF COMMONS STANDING COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

(SUB-COMMITTEE ON POVERTY)

Marion G. Wrobel
Senior Analyst
5 February 1993



Library of
Parliament
Bibliothèque
du Parlement

Research Branch



CANADA
LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

POVERTY MEASURES AND THE SENSITIVITY OF THE INCIDENCE OF POVERTY

Statistics Canada has produced a computer simulation model which permits an analysis of a variety of policy simulation experiments. This model is used here to examine how our assessment as to the extent of poverty is affected by the type of measure used.

The following considers two very simple experiments. The Canadian Council on Social Development (CCSD) produces a poverty line based on one half of average family income. Statistics Canada now produces a Low Income Measure (LIM) based on a threshold of one half median family income. The version of the Statistics Canada Social Policy Simulation Database and Model (SPSD/M) to which we have access does not permit the determination of poverty thresholds on the basis of median incomes, only averages. Nevertheless, the results paint a picture that would also apply in a qualitative sense to measures based on the median.

If we define as poor, those who live in families with no more than one-half of average family income, then approximately 22% of Canadians were poor in 1992. The incidence of poverty ranges from a high of 36% for unattached individuals to a low of 15.3% for two parent families. If we define as poor, those who live in families with no more than one-half of average family disposable income, then only 14.7% of Canadians were poor in 1992, a 33% decline. Under this measure, only 20% of unattached individuals were poor while the incidence of poverty for two parent families drops to 10.2%.

If such a purely relativist approach to poverty is the appropriate way to look at the problem, then it seems that it should be judged according to the distribution of standards of living. Total income proves to be a poor measure of access to economic resources among various income classes. (It should be pointed out here that the disposable income measure also

misses a number of benefits in kind that are available to lower income households, and thus even this measure overstates the degree of poverty.)

But the use of disposable income instead of total income may still overstate the incidence of poverty because it fails to take into account the very distinct age pattern of income. Income varies by age as a consequence of the accumulation of assets over time and because of workforce experience. Proponents of a relative approach to poverty justify their approach on the grounds that poverty means not having access to the same standard of living as do others in the peer group. But young workers do have access to the same standard of living as older workers, they just don't have that access today. Consequently it is appropriate to make relative judgements within age groups, not between age groups.

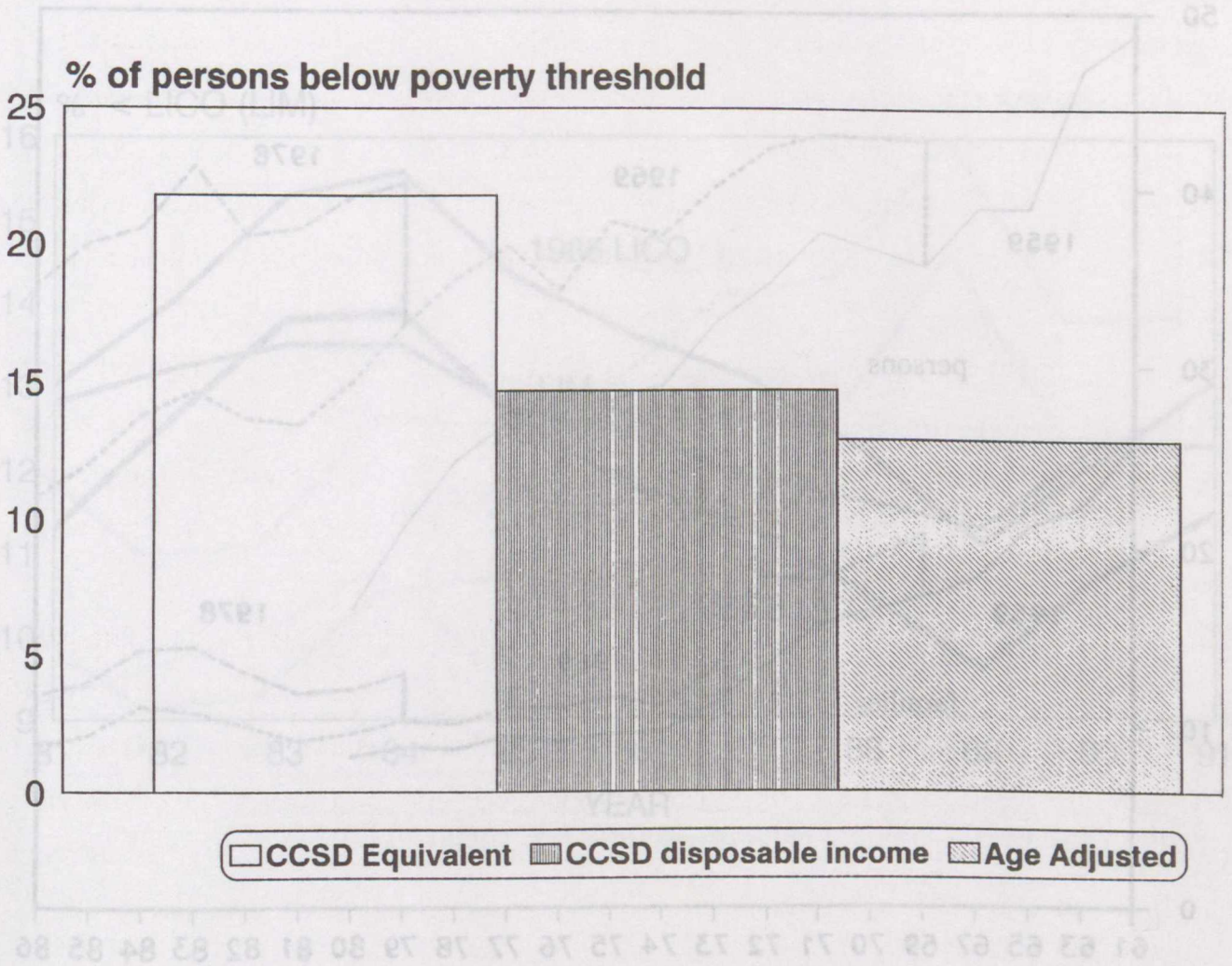
The SPSD/M allows for a simple disaggregation of its database into the following age groups: 24 years and under; 25 to 44 years; 45 to 64 years; and 65 years and over. Using the relative approach to poverty, but making the comparisons only within these four age groups, reduces the incidence of poverty by 11.5% when looking at total income and by 12.25% when looking at disposable income.

If we accept as appropriate the CCSD approach to poverty and use their threshold (i.e., one-half of average family income) we can reduce the measured incidence of poverty by 40% by making two adjustments to their methodology. If we make our judgement on the basis of disposable income rather than total income, the incidence of poverty falls 21.8% to 14.7%. By looking at the distribution of disposable income within very broad age groups further reduces the incidence to 12.9%. Figure 1 below presents the results of this sensitivity analysis.

FIGURE 1

INCIDENCE OF LOW INCOME FAMILIES

INCIDENCE OF POVERTY: SENSITIVITY ANALYSIS



Incidence of Low Incomes, 1961-1986

percentage

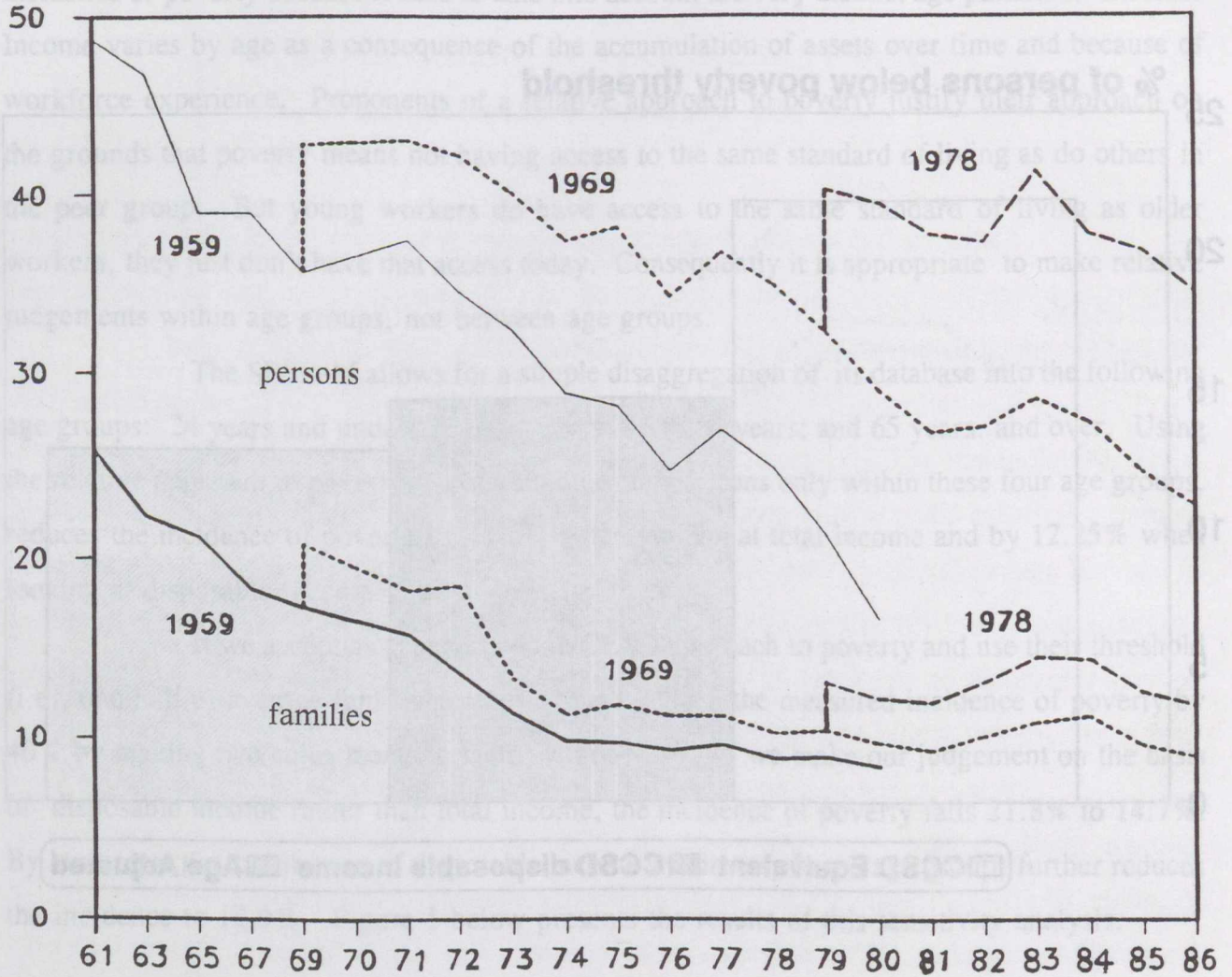
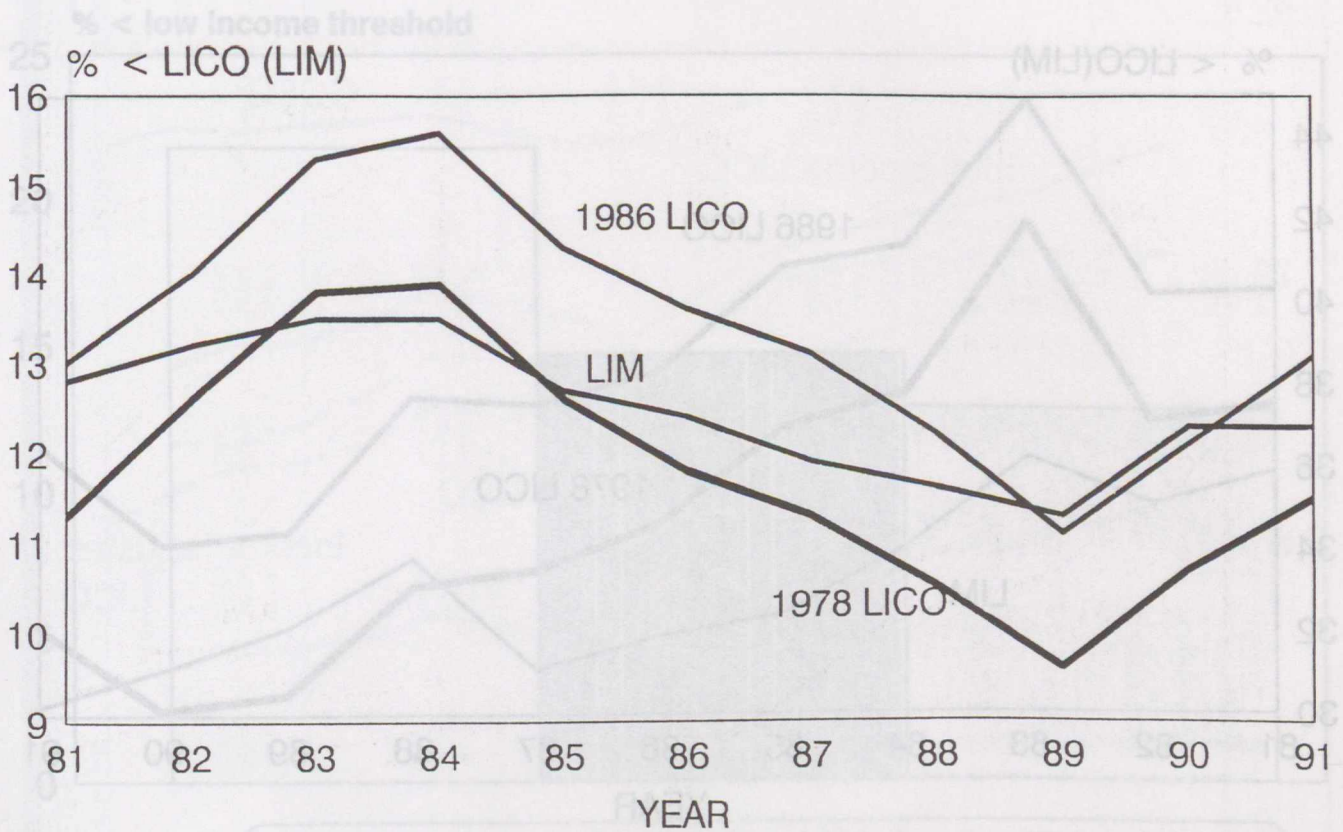


FIGURE 2

INCIDENCE OF LOW INCOME: FAMILIES



CCSD Equivalent CCSD disposable income Age Adjusted

Incidence of Low Income, 1961-1986 **FIGURE 3**

INCIDENCE OF LOW INCOME: UNATTACHED INDIVIDUALS

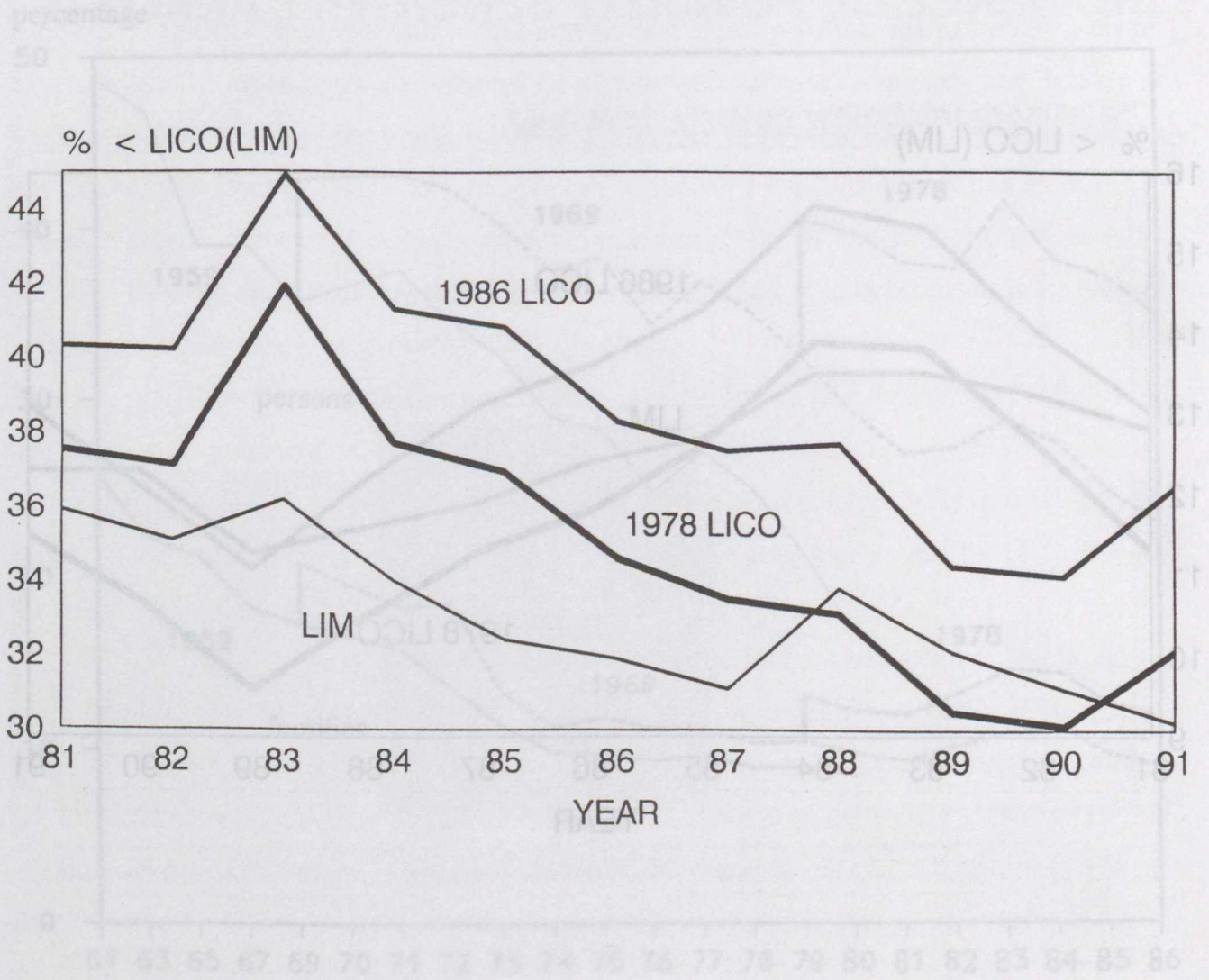
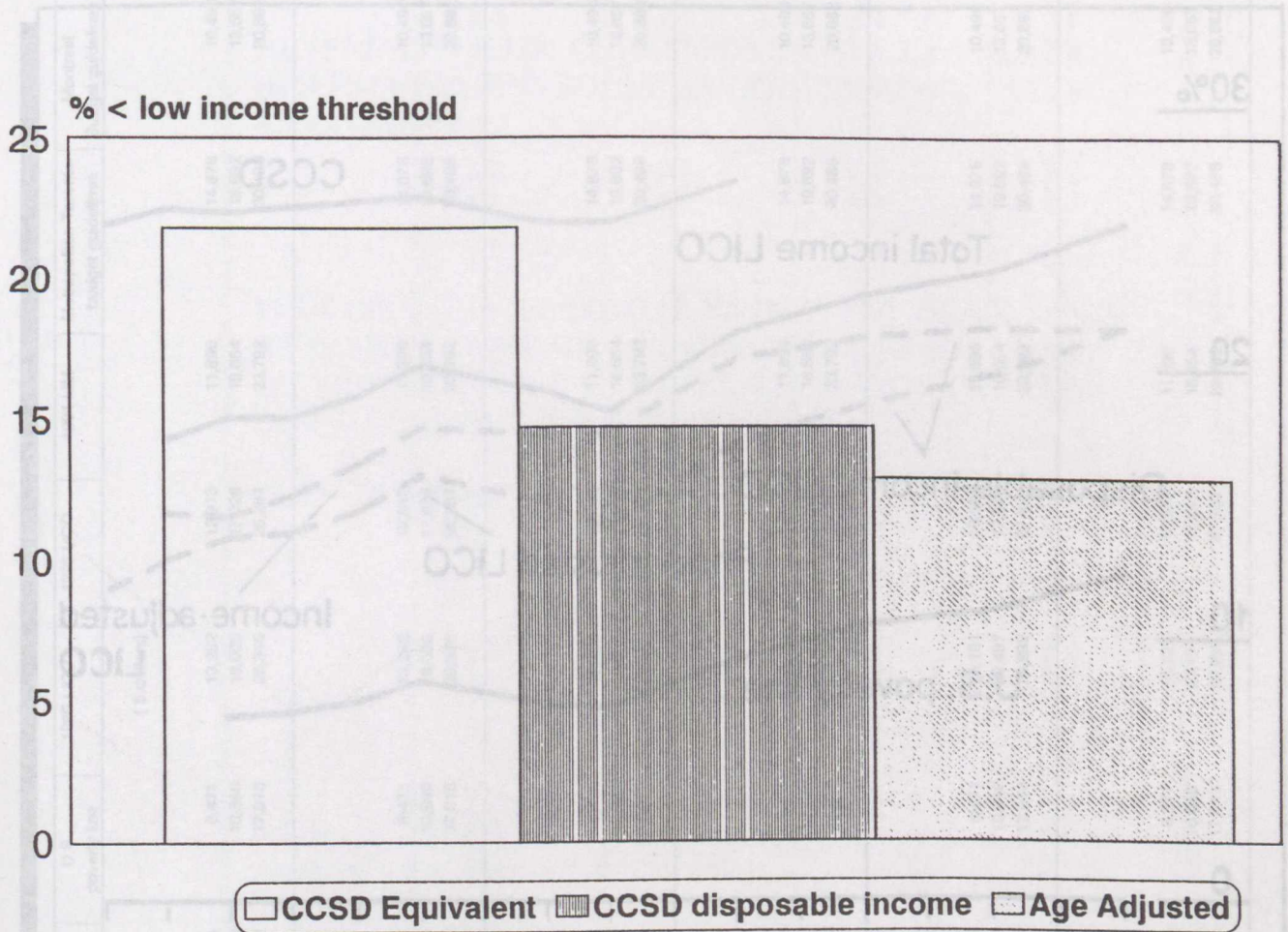


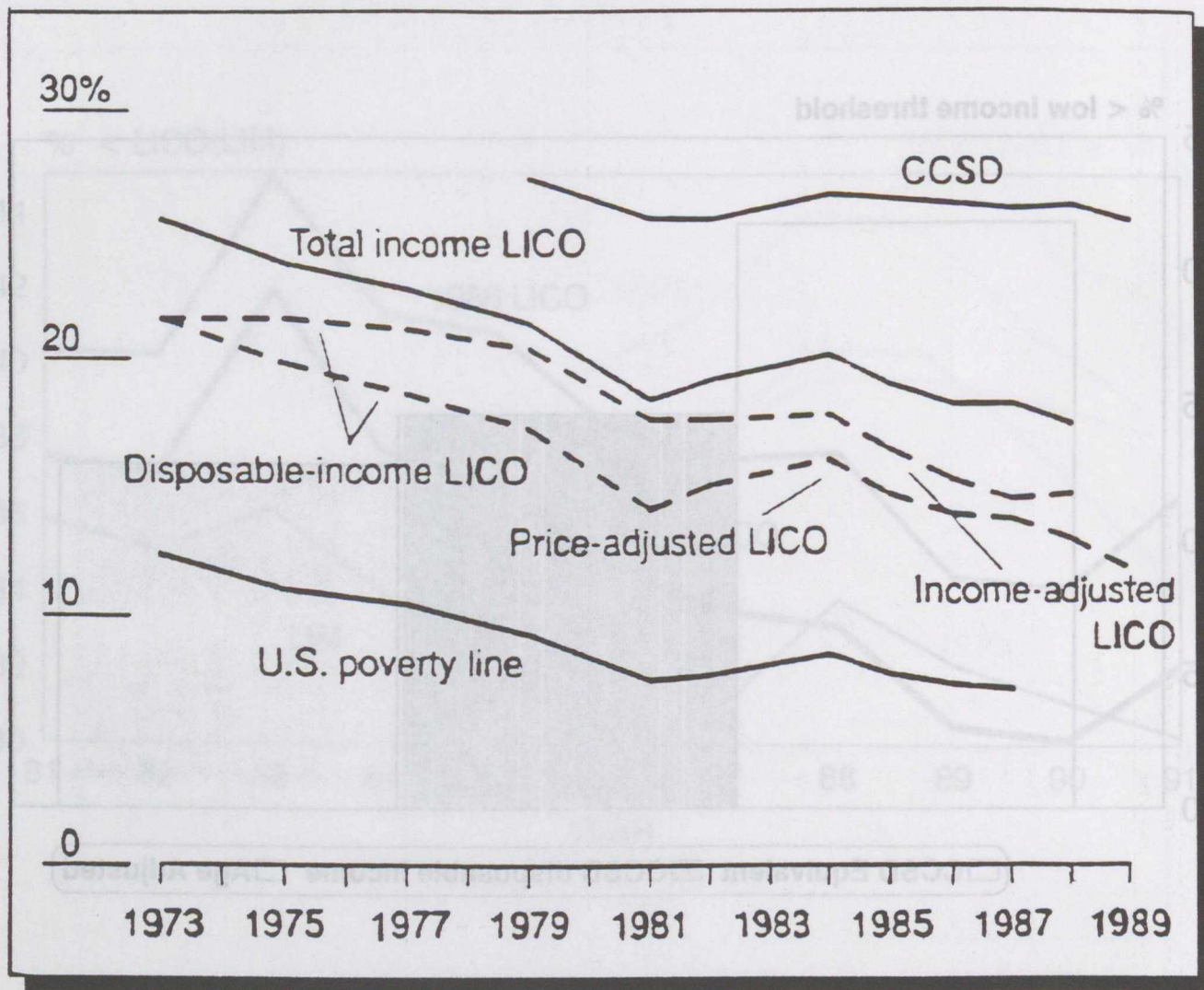
FIGURE 4
INCIDENCE OF POVERTY: SENSITIVITY ANALYSIS



□ CCSD Equivalent ▨ CCSD disposable income ▩ Age Adjusted

Source: Statistics Canada and the Canadian Council for Social Development. Estimates by the Economic Council, based on data from the 1987-1988 Survey of Consumer Expenditures.

Selected indicators of the annual incidence of poverty, total population, 1973-89



SOURCE: Estimates by the Economic Council, based on data from Statistics Canada and the Canadian Council for Social Development.

Various measures of poverty, Canada, 1992.

Province or territory	Total \$ benefits	Sarlo's poverty line	U.S. poverty line	1986 LICO	1978 LICO	1991 LIM	Metropolitan Toronto budget guidelines	Montreal Budget guidelines	Croll
Newfoundland									
(\$ dollars)									
Single employable	4,522	7,638	8,471	13,282	12,913	11,896	14,878	10,496	12,804
Single parent, one child	12,975	10,429	10,840	18,005	17,026	16,654	19,692	13,657	21,365
Couple, two children	14,824	15,562	17,013	26,346	26,281	23,792	30,488	20,882	29,901
Prince Edward Island									
Single employable	8,099	6,727	8,471	13,282	12,913	11,896	14,878	10,496	12,804
Single parent, one child	12,635	9,170	10,840	18,005	17,026	16,654	19,692	13,657	21,365
Couple, two children	18,944	15,175	17,013	26,346	26,281	23,792	30,488	20,882	29,901
Nova Scotia									
Single employable	6,103	6,599	8,471	13,282	12,913	11,896	14,878	10,496	12,804
Single parent, one child	12,072	9,194	10,840	18,005	17,026	16,654	19,692	13,657	21,365
Couple, two children	14,873	15,961	17,013	26,346	26,281	23,792	30,488	20,882	29,901
New Brunswick									
Single employable	3,247	6,433	8,471	13,282	12,913	11,896	14,878	10,496	12,804
Single parent, one child	9,967	8,879	10,840	18,005	17,026	16,654	19,692	13,657	21,365
Couple, two children	11,959	13,799	17,013	26,346	26,281	23,792	30,488	20,882	29,901
Quebec									
Single employable	6,394	6,473	8,471	15,121	13,596	11,896	14,878	10,496	12,804
Single parent, one child	11,418	9,355	10,840	20,497	17,938	16,654	19,692	13,657	21,365
Couple, two children	15,870	14,638	17,013	29,999	27,652	23,792	30,488	20,882	29,901
Ontario									
Single employable	8,409	7,317	8,471	15,121	13,596	11,896	14,878	10,496	12,804
Single parent, one child	16,545	10,207	10,840	20,497	17,938	16,654	19,692	13,657	21,365
Couple, two children	22,033	16,400	17,013	29,999	27,652	23,792	30,488	20,882	29,901

Various measures of poverty, Canada, 1992. - (End)

Province or territory	Total \$ benefits	Sarlo's poverty line	U.S. poverty line	1986 LICO	1978 LICO	1991 LIM	Metropolitan Toronto budget guidelines	Montreal Budget guidelines	Croll
Manitoba (\$ dollars)									
Single employable	7,087	6,584	8,471	15,121	13,596	11,896	14,878	10,496	12,804
Single parent, one child	12,309	9,533	10,840	20,497	17,938	16,654	19,692	13,657	21,365
Couple, two children	20,402	15,662	17,013	29,999	27,652	23,792	30,488	20,882	29,901
Saskatchewan									
Single employable	5,574	6,055	8,471	13,282	12,913	11,896	14,878	10,496	12,804
Single parent, one child	12,014	9,155	10,840	18,005	17,026	16,654	19,692	13,657	21,365
Couple, two children	16,843	14,595	17,013	26,346	26,281	23,792	30,488	20,882	29,901
Alberta									
Single employable	5,839	6,381	8,471	15,121	13,596	11,896	14,878	10,496	12,804
Single parent, one child	11,715	9,197	10,840	20,497	17,938	16,654	19,692	13,657	21,365
Couple, two children	18,428	14,842	17,013	29,999	27,652	23,792	30,488	20,882	29,901
British Columbia									
Single employable	6,529	6,962	8,471	15,121	13,596	11,896	14,878	10,496	12,804
Single parent, one child	13,153	9,678	10,840	20,497	17,938	16,654	19,692	13,657	21,365
Couple, two children	17,118	14,792	17,013	29,999	27,652	23,792	30,488	20,882	29,901

APPENDICE «POOR-1»**REVENU D'EMPLOI CORRESPONDANT À LA VALEUR
DES PRESTATIONS SOCIALES GOUVERNEMENTALES
EN ONTARIO****PRODUIT POUR LE COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ
ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, DES AFFAIRES SOCIALES,
DU TROISIÈME ÂGE ET DE LA CONDITION FÉMININE
DE LA CHAMBRE DES COMMUNES****(SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ)****Marion G. Wrobel
Analyste principal****Le 5 février 1993**

Library of
Parliament
Bibliothèque
du Parlement

**Research
Branch**



CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT

REVENU D'EMPLOI CORRESPONDANT À LA VALEUR DES PRESTATIONS SOCIALES GOUVERNEMENTALES EN ONTARIO

En Ontario, un parent unique ayant un enfant et n'ayant aucune source de revenu de source privée recevait environ 16 200 \$ en prestations sociales gouvernementales en 1992. Cette somme était principalement constituée de prestations d'assistance sociale, mais incluait également des crédits fédéraux pour TPS et pour enfants, des allocations familiales et un montant moins important de crédits d'impôt provinciaux de l'Ontario. À ces prestations, pouvaient également s'ajouter divers autres bénéfices - gratuité des soins dentaires, des lunettes et des médicaments, logement subventionné, etc. Bien que notre calcul ne tienne pas compte de ces montants, si l'on se réfère aux Comptes publics de l'Ontario, on constate qu'environ 5 p. 100 du coût total des programmes de maintien du revenu (5 milliards de dollars) sont affectés au paiement des lunettes, des soins dentaires et des médicaments. Cela veut dire, pour chaque parent unique, entre 700 \$ et 750 \$ environ par année. Selon l'étude réalisée par le Groupe de travail Neilson en 1985, le logement subventionné coûterait en moyenne entre 4 500 \$ et 5 000 \$, en dollars de 1992, par unité de logement par année. Bien sûr, tous les bénéficiaires de l'aide sociale ne reçoivent pas une telle subvention de logement. Un grand nombre d'entre eux n'habitent pas dans des logements sociaux, et, même si c'était le cas, la moyenne théorique des subventions ne correspondrait pas forcément à la moyenne des subventions reçues par bénéficiaire.

L'exercice suivant consiste à essayer de déterminer quel montant de revenu d'emploi cette même famille devrait gagner pour avoir le même niveau de revenu disponible. Nos calculs nous amènent à conclure qu'un parent unique gagnant environ 20 000 \$ par année (9,60 \$ de l'heure) aurait un revenu disponible légèrement supérieur à celui du prestataire d'aide sociale, si les deux ne recourent pas à des services de garde d'enfants. Le parent qui paierait

5 500 \$ en services de garde d'enfants devrait avoir un revenu annuel d'environ 25 000 \$ (12 \$ de l'heure) pour avoir le même revenu disponible que la famille prestataire de l'aide sociale.

Il y a toute une série de coûts liés au fait d'occuper un emploi que la personne qui ne travaille pas à l'extérieur n'a pas à payer. Ces coûts englobent des frais d'habillement, de transport et de nourriture. Nous n'avons pas tenu compte de ces coûts.

Le deux tableaux suivants illustrent la démarche que nous avons suivie pour arriver à ces conclusions.

12 656	Revenu disponible
1 281	Impôt total à payer
13 937	CRÉDITS D'IMPÔT FÉDÉRAUX
21 418	REVENU IMPOSABLE
4 000	Frais de garde d'enfants

REVENU DISPONIBLE	12 656
IMPÔT TOTAL À PAYER	1 281
CRÉDITS D'IMPÔT FÉDÉRAUX	13 937
REVENU IMPOSABLE	21 418
Frais de garde d'enfants	4 000
Coût de l'A.-C.	204
Coût de l'RPC	652
Crédits de l'Ontario	191
Crédit pour TPS	350
Crédit d'impôt enfants	600
Allocations familiales	418
REVENU D'EMPLOI	20 000
DÉPENSES	



Service de recherche

	REVENU	DÉBOURSÉS
REVENU D'EMPLOI	25 000 \$	
Allocations familiales	418	
Crédit d'impôt enfants	600	
Crédit pour TPS	390	
Crédits de l'Ontario	92	
Cotisations du RPC		632
Cotisations d'A.-C.		631
Frais de garde d'enfants		6 000
REVENU IMPOSABLE	21 418	
CRÉDITS D'IMPÔT FÉDÉRAUX	(2 172)	
Impôt total à payer		3 581
Revenu disponible		15 656

	REVENU	DÉBOURSÉS
REVENU D'EMPLOI	20 000 \$	
Allocations familiales	418	
Crédit d'impôt enfants	600	
Crédit pour TPS	390	
Crédits de l'Ontario	192	
Cotisations du RPC		632
Cotisations d'A.-C.		504
Frais de garde d'enfants		
REVENU IMPOSABLE	20 148	
CRÉDITS D'IMPÔTS FÉDÉRAUX	(2 150)	
Impôt total à payer		3 335
Revenu disponible		16 937

MESURES DE LA PAUVRETÉ ET TAUX DE PAUVRETÉ

PRODUITES POUR LE COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, DES AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME ÂGE ET DE LA CONDITION FÉMININE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

(SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ)

Marion G. Wrobel
Analyste principal

Le 5 février 1993



Bibliothèque
du Parlement
Library of
Parliament

**Service de
recherche**



CANADA

LIBRARY OF PARLIAMENT
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

MESURES DE LA PAUVRETÉ ET TAUX DE PAUVRETÉ

Statistique Canada a produit un modèle de simulation informatisé qui permet d'analyser diverses expériences de simulation de politique. Ce modèle est utilisé ici pour examiner dans quelle mesure l'étendue de la pauvreté dépend du type de modèle utilisé.

Nous examinons ci-après deux expériences très simples. Le Conseil canadien de développement social (CCDS) établit le seuil de la pauvreté à la moitié du revenu familial moyen. La Mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada correspond maintenant à un seuil égal à la moitié du revenu familial médian. La version de la Banque de données et du modèle de simulation de politique sociale (BDMSPS) de Statistique Canada, à la quelle nous avons accès, ne permet pas d'établir des seuils de pauvreté en fonction de revenus médians, mais seulement en fonction de revenus moyens. Néanmoins, les résultats produisent une image qui correspond, au plan qualitatif, à des mesures fondées sur la médiane.

Si nous considérons comme pauvres ceux qui vivent dans des familles dont le revenu ne dépasse pas la moitié du revenu familial moyen, environ 22 p. 100 des Canadiens étaient pauvres en 1992. La fréquence de la pauvreté s'échelonne entre un taux élevé de 36 p. 100 pour les personnes seules et un faible taux de 15,3 p. 100 pour les familles comptant deux parents. Si nous considérons comme pauvres ceux qui vivent dans des familles dont le revenu disponible ne dépasse pas la moitié du revenu disponible familial moyen, alors, seulement 14,7 p. 100 des Canadiens étaient pauvres en 1992, ce qui est de 33 p. 100 inférieur au taux précité. Selon cette méthode de calcul, seulement 20 p. 100 des personnes seules étaient pauvres, et le taux de pauvreté des familles comptant deux parents descend jusqu'à 10,2 p. 100.

Si pareille approche purement relativiste de la pauvreté est la bonne façon d'envisager le problème, peut-être devrait-on également l'examiner en fonction de la répartition des niveaux de vie. Le revenu total constitue une piètre mesure d'accès aux ressources

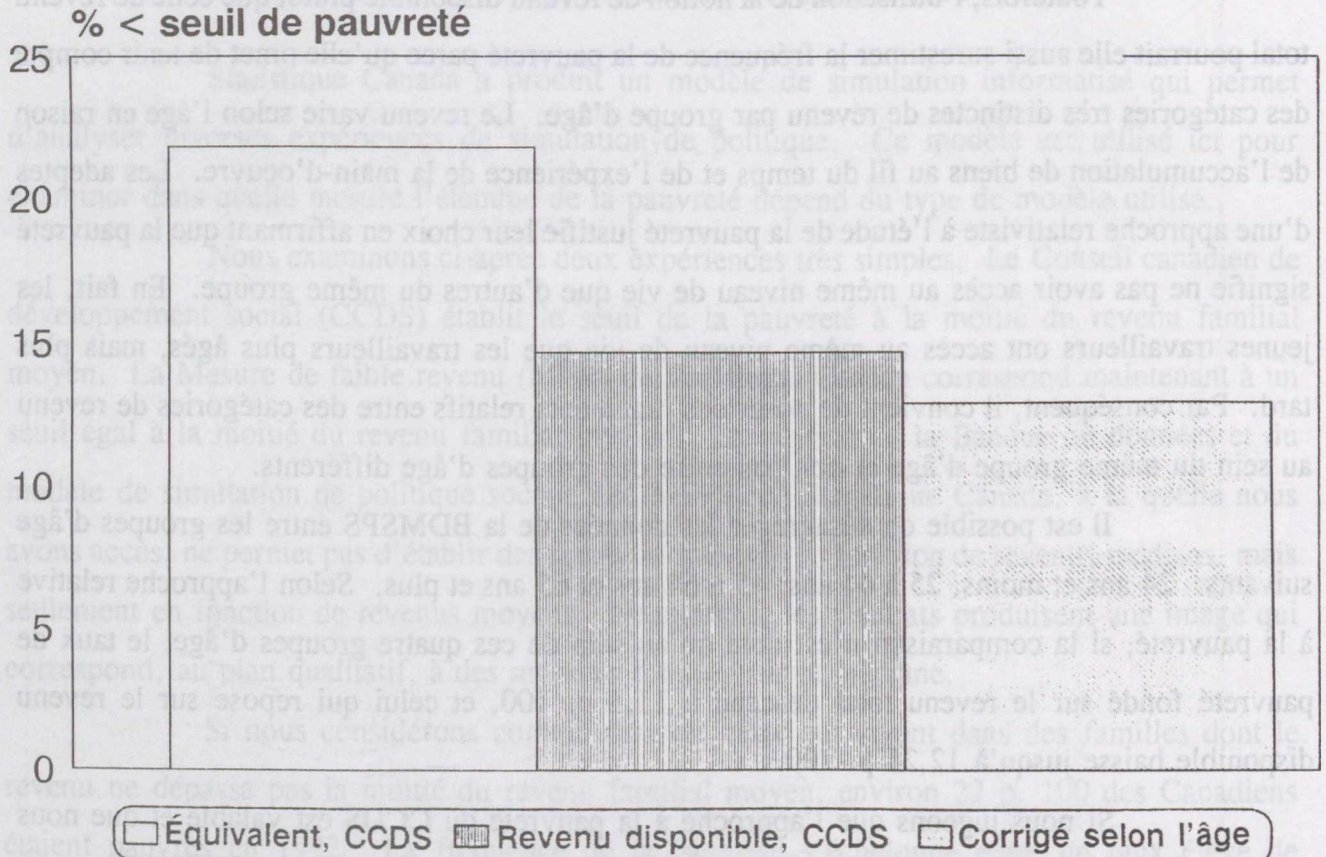
économiques entre diverses catégories de revenus. (Il convient de noter que la notion de revenu disponible ne tient pas compte d'un certain nombre d'avantages non monnayables, offerts aux foyers à faible revenu et, par conséquent, que même cette méthode de mesure surévalue le taux de pauvreté.)

Toutefois, l'utilisation de la notion de revenu disponible plutôt que celle de revenu total pourrait elle aussi surestimer la fréquence de la pauvreté parce qu'elle omet de tenir compte des catégories très distinctes de revenu par groupe d'âge. Le revenu varie selon l'âge en raison de l'accumulation de biens au fil du temps et de l'expérience de la main-d'oeuvre. Les adeptes d'une approche relativiste à l'étude de la pauvreté justifient leur choix en affirmant que la pauvreté signifie ne pas avoir accès au même niveau de vie que d'autres du même groupe. En fait, les jeunes travailleurs ont accès au même niveau de vie que les travailleurs plus âgés, mais plus tard. Par conséquent, il convient de poser des jugements relatifs entre des catégories de revenu au sein du même groupe d'âge et non pas entre des groupes d'âge différents.

Il est possible de désagréger les données de la BDMSPS entre les groupes d'âge suivants: 24 ans et moins, 25 à 44 ans, 45 à 64 ans et 65 ans et plus. Selon l'approche relative à la pauvreté, si la comparaison n'est faite qu'au sein de ces quatre groupes d'âge, le taux de pauvreté fondé sur le revenu total descend à 11,5 p. 100, et celui qui repose sur le revenu disponible baisse jusqu'à 12,25 p. 100.

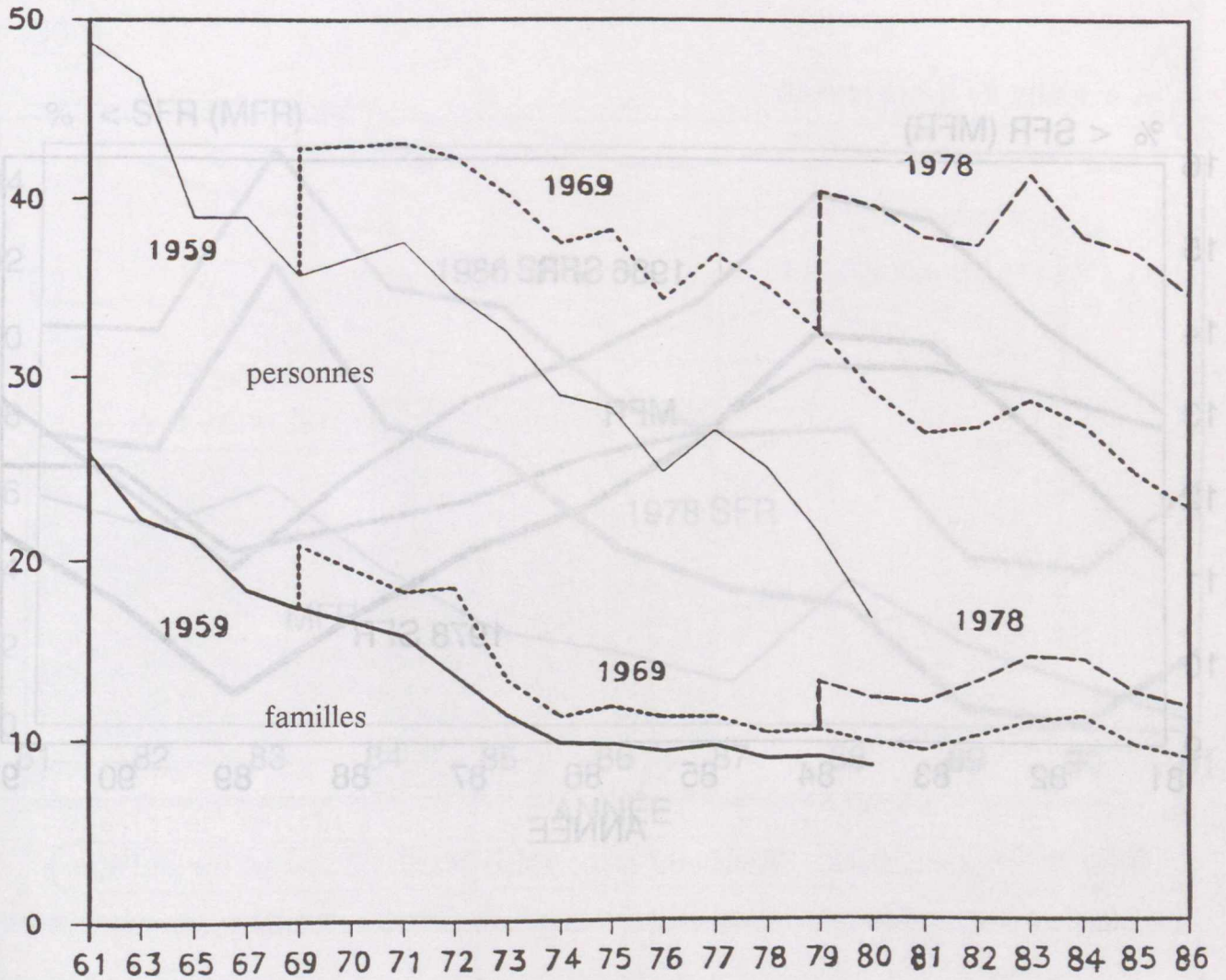
Si nous jugeons que l'approche à la pauvreté du CCDS est valable et que nous utilisons son seuil (c'est-à-dire la moitié du revenu familial moyen), nous pouvons réduire la fréquence mesurée de pauvreté de 40 p. 100 en faisant deux rajustements à sa méthodologie. Si l'on prend le revenu disponible plutôt que le revenu total, le taux de pauvreté passe de 21,8 p. 100 à 14,7 p. 100. L'examen de la distribution du revenu disponible au sein de groupes d'âge très vastes réduit encore davantage le taux jusqu'à 12,9 p. 100. La Figure 1 ci-après présente les résultats de cette analyse de sensibilité.

GRAPHIQUE 1

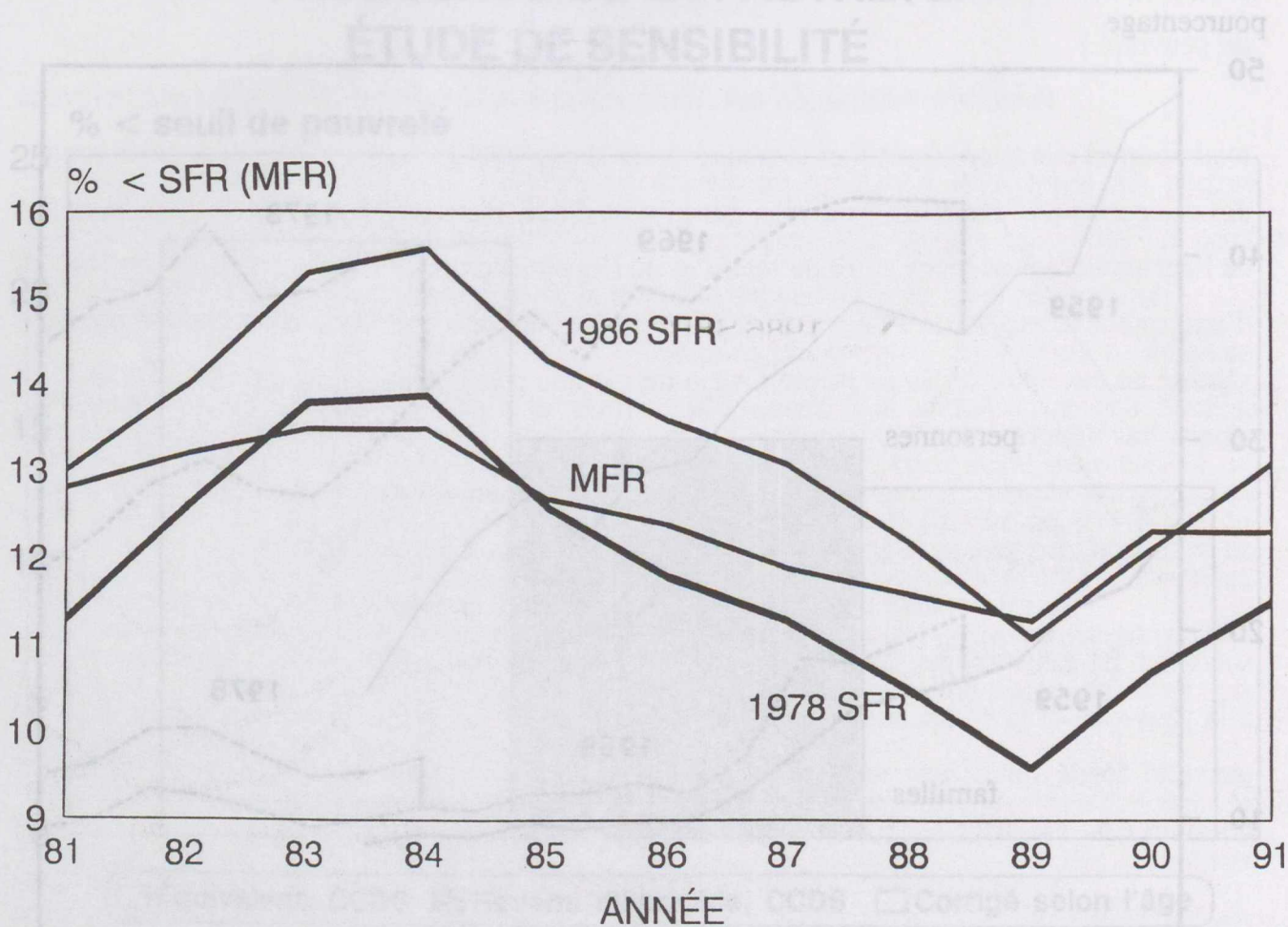
FRÉQUENCE DE LA PAUVRETÉ:
ÉTUDE DE SENSIBILITÉ

Fréquence des faibles revenus, 1961-1986

pourcentage



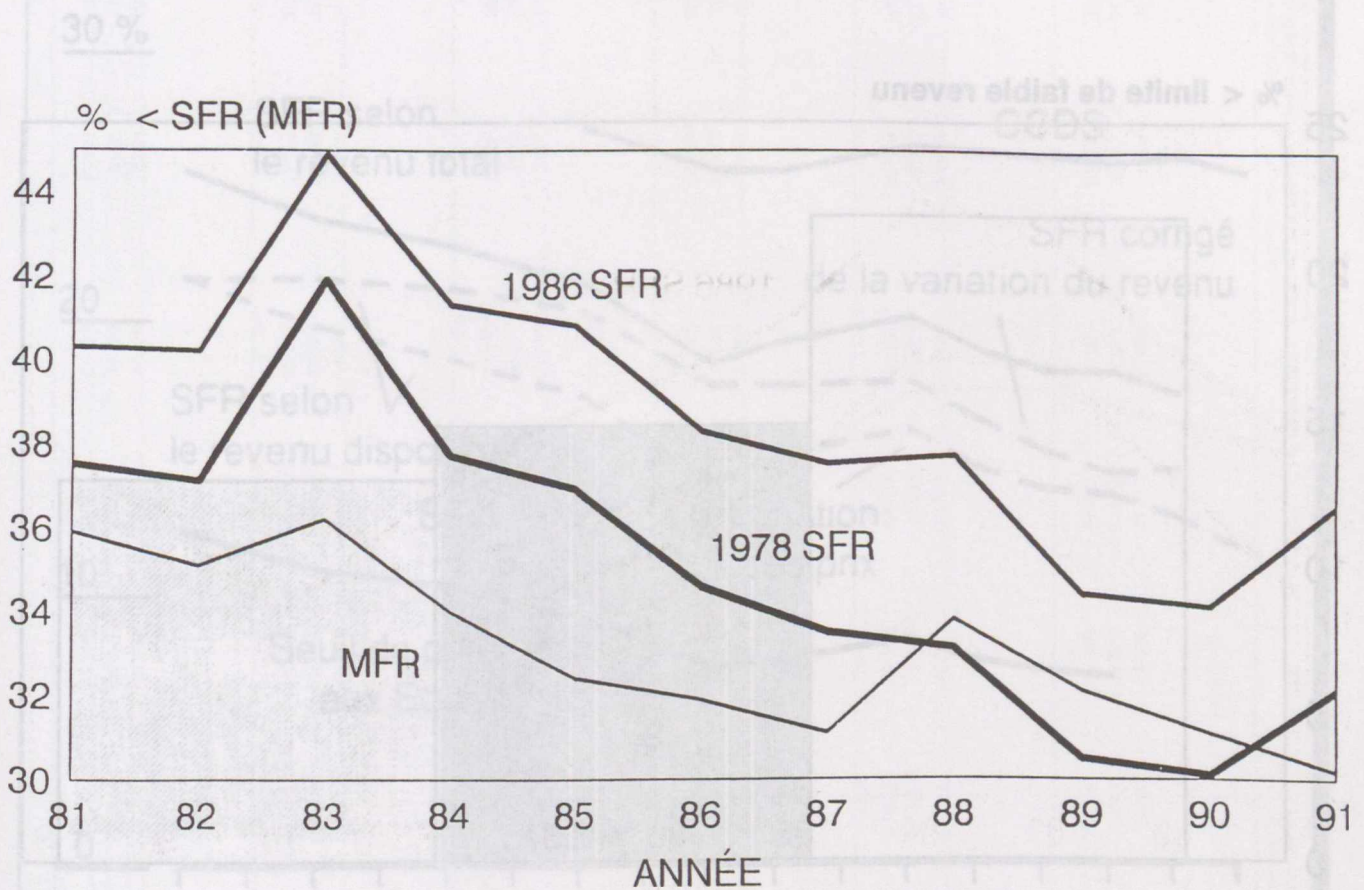
GRAPHIQUE 2
FRÉQUENCE DES FAIBLES REVENUS: FAMILLES



Certains indicateurs de la pauvreté de la population en 1971-1989

GRAPHIQUE 3

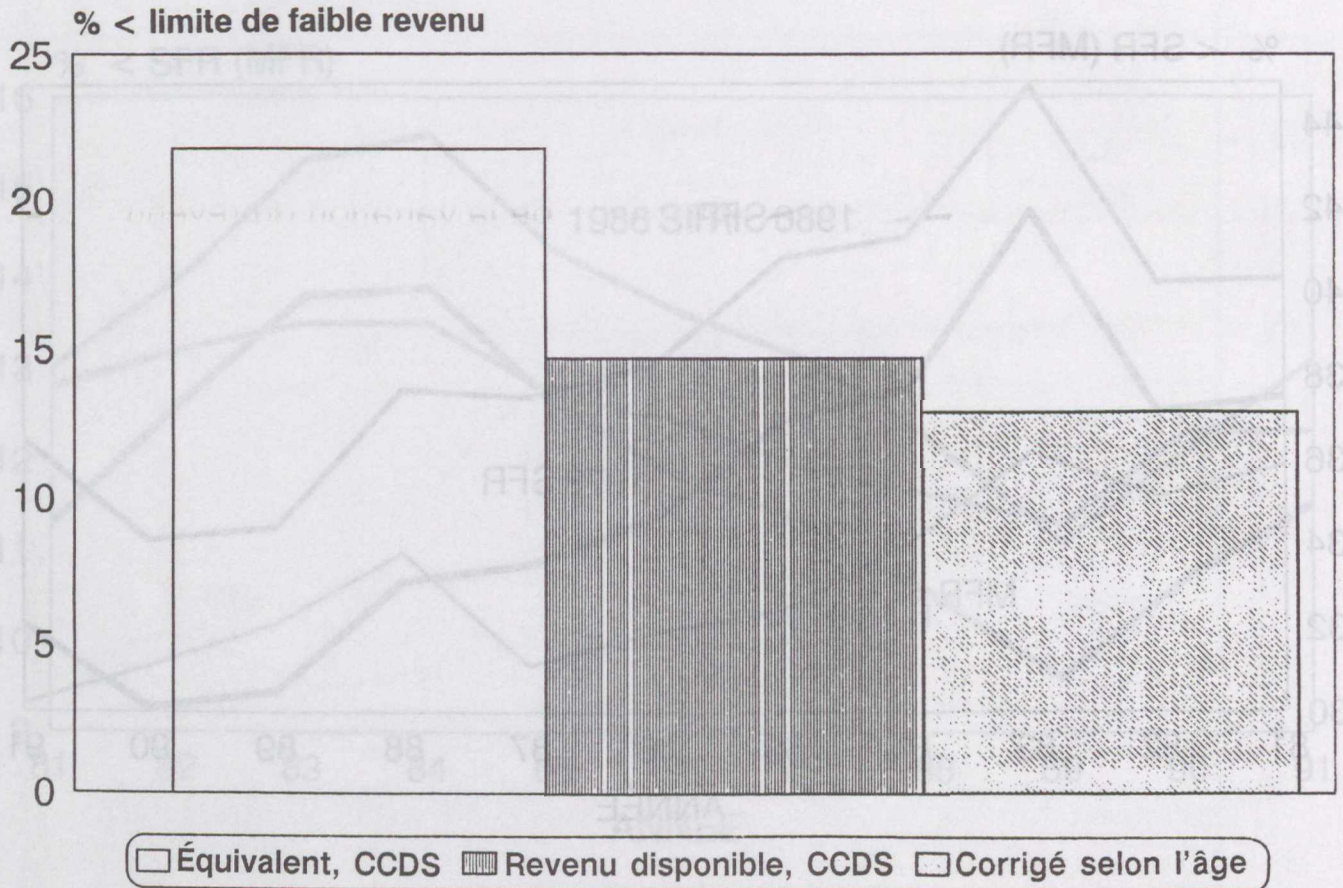
FRÉQUENCE DES FAIBLES REVENUS: PERSONNES SEULES



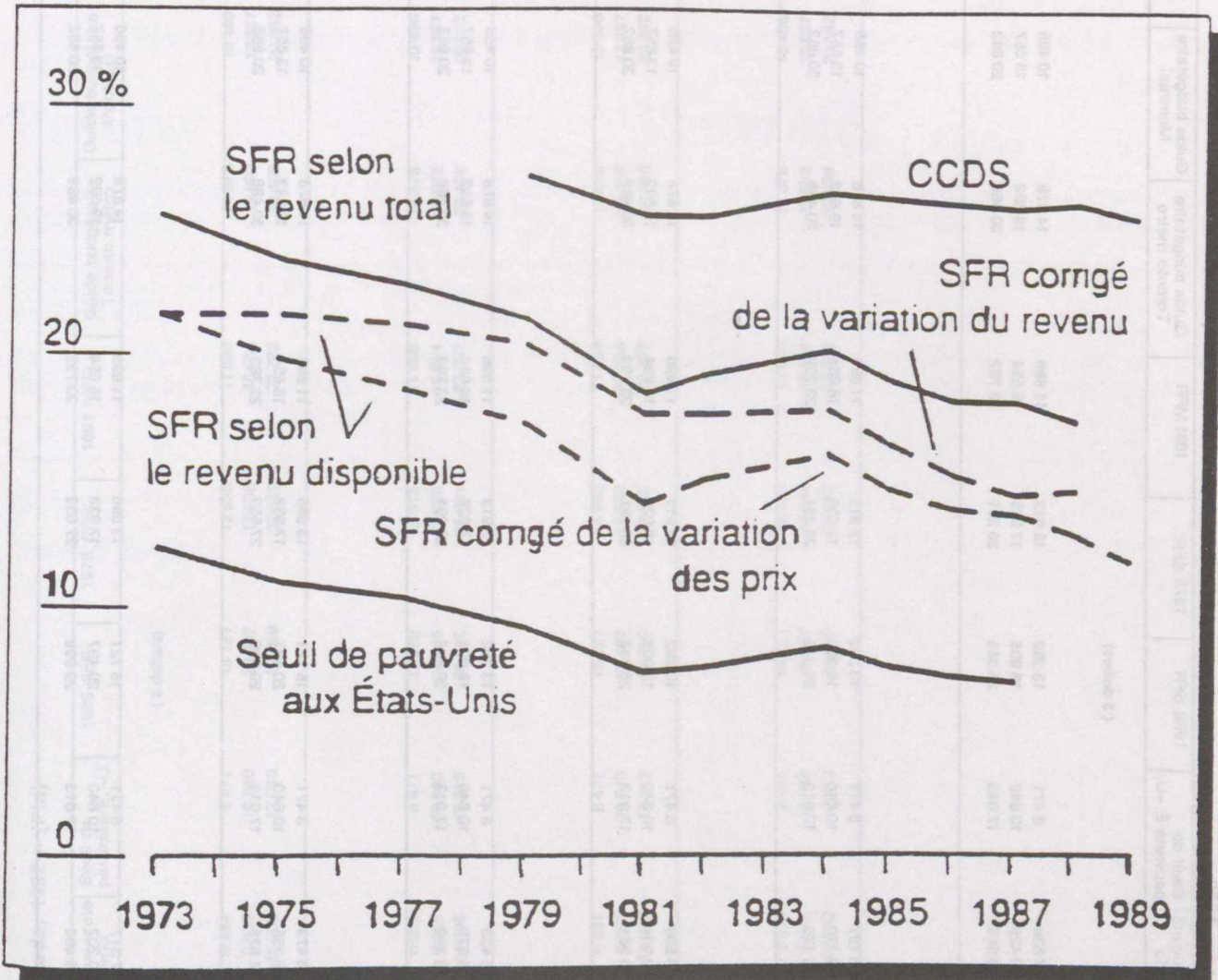
Source: Estimations du Conseil économique, d'après des données de Statistique Canada et du Conseil canadien de développement social.

GRAPHIQUE 4

FRÉQUENCE DE LA PAUVRETÉ: ÉTUDE DE SENSIBILITÉ



Certains indicateurs de l'incidence annuelle de la pauvreté, ensemble de la population, 1973-1989



SOURCE : Estimations du Conseil économique, d'après des données de Statistique Canada et du Conseil canadien de développement social.

Diverses mesures de la pauvreté, Canada, 1992

Province ou territoire	Prestations totales \$	Seuil de pauvreté de Sarlo	Seuil de pauvreté É.-U.	1986 SFR	1978 SFR	1991 MFR	Guide budgétaire Toronto métró	Guide budgétaire Montréal	Croll
Terre-Neuve (\$ dollars)									
Unique employable	4 522	7 638	8 471	13 282	12 913	11 896	14 878	10 496	12 804
Parent unique, un enfant	12 975	10 429	10 840	18 005	17 026	16 654	19 692	13 657	21 365
Couple, deux enfants	14 824	15 562	17 013	26 346	26 281	23 792	30 488	20 882	29 901
Île- du-Prince-Édouard									
Unique employable	8 099	6 727	8 471	13 282	12 913	11 896	14 878	10 496	12 804
Parent unique, un enfant	12 635	9 170	10 840	18 005	17 026	16 654	19 692	13 657	21 365
Couple, deux enfants	18 944	15 175	17 013	26 346	26 281	23 792	30 488	20 882	29 901
Nouvelle-Écosse									
Unique employable	6 103	6 599	8 471	13 282	12 913	11 896	14 878	10 496	12 804
Parent unique, un enfant	12 072	9 194	10 840	18 005	17 026	16 654	19 692	13 657	21 365
Couple, deux enfants	14 873	15 961	17 013	26 346	26 281	23 792	30 488	20 882	29 901
Nouveau-Brunswick									
Unique employable	3 247	6 433	8 471	13 282	12 913	11 896	14 878	10 496	12 804
Parent unique, un enfant	9 967	8 879	10 840	18 005	17 026	16 654	19 692	13 657	21 365
Couple, deux enfants	11 959	13 799	17 013	26 346	26 281	23 792	30 488	20 882	29 901
Québec									
Unique employable	6 394	6 473	8 471	15 121	13 596	11 896	14 878	10 496	12 804
Parent unique, un enfant	11 418	9 355	10 840	20 497	17 938	16 654	19 692	13 657	21 365
Couple, deux enfants	15 870	14 638	17 013	29 999	27 652	23 792	30 488	20 882	29 901
Ontario									
Unique employable	8 409	7 317	8 471	15 121	13 596	11 896	14 878	10 496	12 804
Parent unique, un enfant	16 545	10 207	10 840	20 497	17 938	16 654	19 692	13 657	21 365
Couple, deux enfants	22 033	16 400	17 013	29 999	27 652	23 792	30 488	20 882	29 901

Diverses mesures de la pauvreté, Canada, 1992 - (Fin)

Province ou territoire	Prestations totales \$	Seuil de pauvreté de Sarlo	Seuil de pauvreté É.-U.	1986 SFR	1978 SFR	1991 MFR	Guide budgétaire Toronto métró	Guide budgétaire Montréal	Croll
Manitoba (\$ dollars)									
Unique employable	7 087	6 584	8 471	15 121	13 596	11 896	14 878	10 496	12 804
Parent unique, un enfant	12 309	9 533	10 840	20 497	17 938	16 654	19 692	13 657	21 365
Couple, deux enfants	20 402	15 662	17 013	29 999	27 652	23 792	30 488	20 882	29 901
Saskatchewan									
Unique employable	5 574	6 055	8 471	13 282	12 913	11 896	14 878	10 496	12 804
Parent unique, un enfant	12 014	9 155	10 840	18 005	17 026	16 654	19 692	13 657	21 365
Couple, deux enfants	16 843	14 595	17 013	26 346	26 281	23 792	30 488	20 882	29 901
Alberta									
Unique employable	5 839	6 381	8 471	15 121	13 596	11 896	14 878	10 496	12 804
Parent unique, un enfant	11 715	9 197	10 840	20 497	17 938	16 654	19 692	13 657	21 365
Couple, deux enfants	18 428	14 842	17 013	29 999	27 652	23 792	30 488	20 882	29 901
Colombie-Britannique									
Unique employable	6 529	6 962	8 471	15 121	13 596	11 896	14 878	10 496	12 804
Parent unique, un enfant	13 153	9 678	10 840	20 497	17 938	16 654	19 692	13 657	21 365
Couple, deux enfants	17 118	14 792	17 013	29 999	27 652	23 792	30 488	20 882	29 901

Issue No. 4

Fascicule n° 4

Wednesday, February 17, 1993

Le mercredi 17 février 1993

Chair: Barbara Greene

Présidence: Barbara Greene

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Poverty

Pauvreté

of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108, a study to identify the characteristics associated with poor households in Canada

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108 du Règlement, une étude pour mieux connaître les caractéristiques des ménages pauvres au Canada

WITNESS:

(See back cover)

TÉMOIN:

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

CHAMBRE DES COMMUNES

SUB-COMMITTEE ON POVERTY OF THE STANDING
COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL
AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

Chair: Barbara Greene

Vice-Chairman: Chris Axworthy

Members

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan — (5)

(Quorum 3)

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

HOUSE OF COMMONS

SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ DU COMITÉ
PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE
SOCIAL, DES AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME
ÂGE ET DE LA CONDITION FÉMININE

Présidence: Barbara Greene

Vice-président: Chris Axworthy

Membres

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan — (5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, FEBRUARY 17, 1993
(16)

[Text]

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met at 4:07 o'clock p.m., this day, in Room 237-C, Centre Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Chris Axworthy, Barbara Greene and Rey Pagtakhan.

Acting Member present: Alan Redway for Jean-Luc Joncas.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Marion Wrobel, Research Officer.

Witness: From Statistics Canada: Michael C. Wolfson, Director General, Analytical Studies Branch.

Pursuant to Standing Order 108 and its Order of Reference dated Wednesday, February 10, 1993, the Sub-Committee proceeded to a study to identify the characteristics associated with poor households in Canada (*See Minutes and Proceedings dated February 10, 1993, Issue No. 3*).

The witness made an opening statement and answered questions.

At 5:59 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 17 FÉVRIER 1993
(16)

[Traduction]

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à 16 h 07, dans la salle 237-C de l'édifice du Centre, sous la présidence de Barbara Greene (*présidente*).

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Chris Axworthy, Barbara Greene et Rey Pagtakhan.

Membre suppléant présent: Alan Redway remplace Jean-Luc Joncas.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marion Wrobel, attaché de recherche.

Témoin: De Statistique Canada: Michael C. Wolfson, directeur général, Études analytiques.

Conformément à l'article 108 du Règlement et à son ordre de renvoi du mercredi 10 février 1993, le Sous-comité entreprend d'examiner les caractéristiques des ménages pauvres au Canada (*voir les Procès-verbaux et témoignages du 10 février 1993, fascicule n° 3*).

Le témoin fait un exposé et répond aux questions.

À 17 h 59, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, February 17, 1993

• 1607

The Chair: Order, please.

Today we have Michael Wolfson from Statistics Canada to discuss some of the measures of low income.

I think we will run this meeting very informally. If there are any questions while the presentation is going on, we can just ask them.

Dr. Michael Wolfson (Director General, Analytical Studies Branch, Statistics Canada): I appreciate the opportunity to appear before the committee and to discuss with you the difficult question of how one ought to measure poverty, or what Statistics Canada much prefers to measure, low income. I had the pleasure and opportunity of appearing before this committee a couple of years ago. At that time I read some of the opening paragraphs from the discussion paper, which I think you've all seen, to indicate just how difficult a task it is to define poverty. I thought to start things off this afternoon I might, with your indulgence, read a few paragraphs from quite different sources.

The Economic Council of Canada, in one of its last documents on the new face of poverty, had the following paragraph:

The discussion

—in this case of social policy—

is complicated by the question of who is poor. While the poor can be defined as those who lack the resources required to enjoy the basic necessities of life, there is no broad consensus on exactly how to measure resources and the necessities of life. For example, while indoor plumbing is still a luxury for many Third World citizens, the vast majority of Canadians now consider it a basic necessity. Because of subjective perceptions, we must take into account the values of the community when measuring poverty.

That was from the Economic Council of Canada.

To choose another quote, from Christopher Sarlo, in his recent book entitled, *Poverty in Canada*:

There exists no objective operational definition of poverty. There cannot be. States of well-being or ill-being are essentially personal and depend on the individual's preferences, expectations, self-image, characteristics which are in turn determined by some mysterious mix of biology and environment. For each person the condition of poverty will lie somewhere on the continuum of well-being. The location will be quite unique for each individual and at different stages of life for the same individual. Poverty is an eminently subjective state and any precise definition for the purposes of measuring poverty will necessarily be subjective.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 17 février 1993

La présidence: Je déclare la séance ouverte.

Notre témoin de ce jour est Michael Wolfson, de Statistique Canada, qui va nous exposer certaines des méthodes permettant de mesurer les faibles revenus.

Je propose de tenir cette séance en toute simplicité et de poser les questions au fur et à mesure qu'elles nous viennent à l'esprit, au cours de l'exposé.

M. Michael Wolfson (directeur général, Direction des études analytiques, Statistique Canada): Je suis heureux de comparaître devant le comité pour discuter de l'épineuse question de l'évaluation de la pauvreté, ou plutôt de ce que Statistique Canada préfère de beaucoup mesurer, à savoir les faibles revenus. Il y a quelques années, j'ai eu le plaisir de comparaître devant ce comité et de donner lecture de certains des paragraphes d'introduction du document de fond, que vous avez tous vu, je pense, ceci pour montrer combien il est difficile de définir la pauvreté. Cet après-midi, pour donner le coup d'envoi à la discussion, je me permettrai de citer quelques paragraphes provenant d'une source toute différente.

Le Conseil économique du Canada, dans l'un de ses derniers documents sur le nouveau visage de la pauvreté, dit ce qui suit:

L'examen de ces questions

—dans le cas qui nous occupe, l'examen des politiques sociales—

se complique du fait qu'il faut déterminer qui est pauvre. Même si le pauvre peut se définir comme étant celui qui n'a pas les ressources nécessaires pour jouir des nécessités de base, on ne s'entend pas sur la façon de mesurer avec exactitude les «moyens» et les «nécessités de la vie». Par exemple, l'eau courante constitue toujours un luxe pour de nombreux habitants du Tiers-Monde tandis que pour la vaste majorité des Canadiens il s'agit maintenant d'une nécessité de la vie. Étant donné le caractère subjectif de la pauvreté, on ne saurait la mesurer sans tenir compte des valeurs de la collectivité où elle se trouve.

C'est là un rapport du Conseil économique du Canada.

Je citerai également un extrait du livre de Christopher Sarlo, publié récemment et intitulé *Poverty in Canada*:

Il n'existe pas, à toutes fins pratiques, de définition objective de la pauvreté et il ne saurait y en avoir. Laise ou la gêne sont des états qui dépendent, pour chaque individu, de ses préférences, de ce qu'il attend de la vie, de l'image qu'il se fait de lui-même, caractéristiques déterminées, elles, par un mystérieux amalgame de facteurs qui tiennent de la biologie et de l'environnement social. La pauvreté se situe à un certain point dans le prolongement du bien-être, mais ce point n'est pas le même pour chacun d'entre nous ni à tous les stades de la vie. La pauvreté est un état essentiellement subjectif toute définition visant à la mesurer sera aussi, nécessairement, subjective.

[Texte]

• 1610

Third, let me quote from Patricia Ruggles, who wrote a book a couple of years ago entitled *Drawing the Line*. She's with the Urban Institute in the U.S.:

Poverty is ultimately a normative concept, not a statistical one. Although this book focuses on a set of detailed statistical issues in the measurement of poverty, in the final analysis setting the poverty level requires a judgment about social norms, and such a judgment cannot be made on statistical grounds alone. As Adam Smith put it more than 200 years ago, "Poverty is a lack of those necessities that the custom of the country renders it indecent for creditable people, even of the lowest order, to be without." Such necessities cannot be identified in some neutral, scientifically correct way. They do indeed depend on the custom of the country, and some judgment as to what that custom requires must enter into their selection.

So there are some prefatory quotes to indicate the problems of defining poverty. Statistics Canada has for 20 years or more been measuring the incidence of low income, and we try very hard to make it clear that we mean low income and not poverty, that it's only a partial indicator of that phenomenon.

Now what I'd like to turn to is a set of overheads that take you through in a little more detail, and perhaps quite a bit more technically, if you're keen to follow, the way we have developed the low-income cut-offs, why we've embarked on a process of revision, and where that process stands. These slides are essentially the same, by the way, as those I had the opportunity to present a month ago to a meeting of the American Statistical Association.

The slides cover a bit of background: what were the concerns that led to our issuing a discussion paper and thinking about revising the low-income cut-offs, what the alternatives are, what it is we are proposing — LILs for low-income lines, and what the current state of that review process is.

First I'll do a quick overview of the LICOs. The phrase stands for low-income cut-offs. We acknowledge many people use them interchangeably with poverty lines, but Statistics Canada insists they should not be confused with that. They are not official. The only place I'm aware of that has an official poverty line is the United States, although it is the case that a lot of people treat them de facto as if they were officially not just low-income but poverty lines.

Statistics Canada is entirely responsible for the creation, development, analysis, publication, etc., of low-income cut-offs and the population below them. The LICOs are based, as I think you well know, on patterns of expenditure, which we get evidence on from a periodic survey called the family expenditure survey, or the FAMEX for short, and it is based on these patterns of expenditure on necessities in relation to family size, income, and other things. The particular focus is on necessities.

[Traduction]

En troisième lieu, permettez-moi de citer Patricia Ruggles, qui travaille pour le Urban Institute, aux États-Unis, et qui a publié, il y a quelques années, le livre *Drawing the Line*.

En dernière analyse, la pauvreté est une notion d'ordre normatif et non statistique. Bien que cet ouvrage traite en détail d'une série de problèmes statistiques liés à l'évaluation de la pauvreté, c'est en fin de compte un jugement sur les normes sociales qu'il faut porter pour déterminer en quoi consiste la pauvreté, et un tel jugement ne peut se fonder uniquement sur des données statistiques. Comme le disait Adam Smith, il y plus de deux siècle: «La pauvreté, consiste à manquer de tout ce que la coutume du pays juge inconvenant de ne pas posséder pour les personnes honorables, même celles des classes les plus basses.» Il est impossible de déterminer de façon neutre, avec une précision scientifique, ce que représentent ces nécessités: cela dépend effectivement de l'usage du pays et, pour les identifier, il faut déterminer ce que requiert cet usage.

Ces citations liminaires mettent en relief la difficulté de définir en quoi consiste la pauvreté. Depuis plus d'une vingtaine d'années, Statistique Canada mesure l'incidence des faibles revenus, et nous nous évertuons à souligner que faibles revenus et pauvreté ne sont pas une seule et même chose, que l'un n'est qu'un indice partiel de l'autre.

Je voudrais maintenant vous présenter une série de diapositives qui vous informeront, de façon plus détaillée et un peu plus technique, si vous voulez bien me suivre attentivement, sur la méthode utilisée pour déterminer les seuils de faible revenu, ce qui nous a amené à entamer un processus de révision et où nous en sommes actuellement. Ce sont, pour l'essentiel, les mêmes diapositives que j'ai présentées, il y a un mois, à une réunion de la American Statistical Association.

Ces diapositives vous donnent un tableau d'ensemble: ce qui nous a amenés à publier un document d'information et à envisager la révision des seuils de faible revenu, les différentes possibilités, ce que nous proposons, à savoir des limites de faible revenu (LFR) et une mise au point sur l'état actuel de ce processus de révision.

Je vais d'abord vous donner un aperçu général des SFR, c'est-à-dire les seuils de faible revenu. Beaucoup de gens les confondent avec les seuils de pauvreté, mais Statistique Canada insiste sur la distinction. Ce ne sont pas des limites officielles; seuls les États-Unis, à ma connaissance, ont officiellement un seuil de pauvreté, bien que quantité de gens, dans la pratique, prennent les seuils de faible revenu pour des seuils de pauvreté.

Statistique Canada est entièrement responsable de la création, du développement, de l'analyse, de la publication et autres des seuils de faibles revenus et détermine quel pourcentage de la population a un revenu inférieur. Les SFR sont basés, vous ne l'ignorez pas, sur des schémas de dépenses que nous tirons d'une enquête périodique appelée enquête sur les dépenses des familles, EDF, et qui porte essentiellement sur l'achat de produits de première nécessité en fonction de la taille de la famille, des revenus et autres facteurs.

[Text]

The LICOs are estimated by a statistical technique from one survey, the family expenditure survey, irregularly, every four years or whatever, and then they are applied every single year, annually, to a different survey, called the survey of consumer finance, which collects data every spring from a large sample of households across Canada where people are asked what their incomes are as well as what the composition of the family is.

A bit of history: These lines started out with the publication by Jenny Podoluk in 1967 of a census monograph, a book about data from the 1961 census. It was concerned about income distribution data. At that time she wanted to have a chapter that would give some indication about the poverty population, so she came up with a rough set of dollar limits, which she called low-income cut-offs, and used the census data to count up the number of people who were below those cut-offs.

• 1615

Subsequently, in the late 1960s, there was pressure from the Canadian Council on Social Development, the Economic Council, in its fifth and sixth reports, and Senator David Croll's committee, to update the low-income lines. Up to that point the lines had been adjusted only for inflation. In other words, the line in 1968 was equal to the line in 1967 times the change increase in the CPI. The concern at that time was that substantial real economic growth was going on and there was a view that poverty lines, low-income lines — I will sometimes use the terms perhaps more interchangeably than I should — should be updated to keep some continuing relationship with the average standard of living, or level of average income.

Statistics Canada decided to do that by looking at the 1969 family expenditure survey. Jenny Podoluk had used the 1959 expenditure survey for her original work and had basically used what I have referred to on the slide as eyeball statistics. She did a rough calculation. With advancing technology and computers and all that, a more econometric approach was taken in 1969.

There is a process I can go into more detail on in a minute, but just to give you the broad sweep, what has happened with that first step back with the 1969 FAMEX and the change in 1973 is that the process of developing and defining the LICOs has become considerably more sophisticated and technical. The basic principles are the same. Arguably, one of the things that have happened is that something that started out as a rough-and-ready heuristic kind of number has become crystallized, rigidified, in a way I don't think was intended at the outset.

I would say, by the way, exactly the same thing has happened in the United States, with Mollie Orshansky's original lines. It took a somewhat different turn there when the Congress, in the war on poverty, decided to take her lines and make them a politically official poverty line.

[Translation]

Les SFR sont calculés de temps en temps, environ tous les quatre ans, à partir de l'enquête sur les dépenses des familles et sont ensuite appliqués chaque année à une enquête différente, appelée enquête sur les finances des consommateurs, qui permet de recueillir, chaque printemps, des données sur un vaste échantillon de ménages canadien auxquels on demande quels sont leurs revenus et quelle est la composition de leur famille.

Revenons un peu en arrière: l'idée d'établir des limites est née après la publication, par Jenny Podoluk, en 1967, d'une monographie sur les données tirées du recensement de 1961 portant sur la répartition des revenus. M^{me} Podoluk voulait, à l'époque, consacrer un chapitre à la pauvreté au Canada et a proposé des limites approximatives qu'elle a appelées seuils de faible revenu et, en se basant sur les données du recensement, elle a calculé le nombre de ceux qui se trouvaient en-dessous de ce seuil.

Par la suite, vers la fin des années soixante, le Conseil canadien de développement, le Conseil économique, dans ces cinquième et sixième rapports, ainsi que le comité du sénateur David Croll, ont insisté pour que soit réajustées les limites de faibles revenus qui, jusqu'à cette époque, n'avaient fait que suivre l'inflation. Autrement dit, la limite de 1968 était celle de 1967, multipliée par l'augmentation de l'IPC. En effet, avec la conjoncture d'expansion économique de l'époque, il paraissait nécessaire de réviser le seuil de pauvreté, le seuil de faible revenu — je suis moi-même coupable, comme vous le voyez, d'utiliser l'un ou l'autre terme — afin de maintenir à jour le rapport entre ce seuil et le niveau de vie moyen ou niveau de revenu moyen.

Il fut décidé, à Statistique Canada, de le faire en examinant l'enquête sur les dépenses des familles de 1969. Jenny Podoluk s'était basée sur celle de 1959 pour le premier ouvrage sur la question, en utilisant ce que j'appelle, sur la diapositive, des statistiques à vue de nez. Elle avait fait un simple calcul approximatif mais en 1969, avec les ordinateurs et le progrès de la technologie, on avait mis en place un modèle qui tenait davantage de l'économétrie.

Il y a un processus dans les détails duquel j'entrerai d'ici quelques instants, mais pour vous donner un aperçu général, depuis cette première étape avec l'EDF, en 1969, et les changements survenus en 1973, la définition des seuils de faible revenu a considérablement gagné en complexité et en précision sans que soient modifiés les principes fondamentaux. On dira peut-être que des données qui étaient approximatives et déterminées par tâtonnement, sont devenues rigides, coulées dans le béton, ce qui n'était pas l'intention à l'origine.

C'est d'ailleurs la même chose qui s'est produite aux États-Unis avec les premiers travaux de Mollie Orshansky mais lorsque le Congrès a décidé de faire la guerre à la pauvreté, d'adopter les limites de M^{me} Orshansky et d'en faire le seuil de pauvreté officiel, au plan politique, les choses ont pris une tournure légèrement différente.

[Texte]

This process of occasionally updating the lines based on the most recent family expenditure survey occasioned significant blips, which I think the committee heard about at their meeting last week from Mr. Wrobel's presentation. In particular, when the 1986 revisions were done we noticed a blip that didn't seem to have any particular grounding in things that were going on in the world. The number of elderly couples who were counted as having low income just about doubled, but there was no obvious reason why that should have happened. The conjecture was that perhaps this was an artifact of the technical or complicated procedure used to estimate the low-income cut-offs.

That resulted in the idea of developing a quite detailed discussion paper on just how the low-income cut-offs are put together and what kind of options there might be concerning keeping them or changing them. That discussion paper I think you have seen, and I told you a bit about it a couple of years ago. There have been a fair number of responses to the discussion. It has been almost entirely a technical and statistical discussion up to this point.

As a consequence of that, Statistics Canada decided to move cautiously. There was a proposal for a new kind of measure, called a LIM, a low-income measure. I will describe it in a few moments. It was introduced with the 1990 data on income distribution. The LICOs were updated to the 1986 spending database, and both sets of numbers are now being published. In addition, there is more information. Lines and numbers are also being produced on an after-tax basis.

Two months ago, in December 1992, the most recent data were published, using both the LIMs and the LICOs, with calendar 1991 income data. The review process is still going on.

• 1620

What have been some of the major concerns in this area? I've already mentioned, I hope emphasized, the distinction between poverty and low income. Low income is only a pale reflection of what most people think of or mean when they talk about poverty. There is also a related concept of inequality that in my view is often seriously confused with the measurement of poverty or low income. So there is this confusion that it would be nice if we could deal with.

The fundamental conundrum we face as a statistical agency is in a way how to square the circle. On the one hand the quotes I gave you at the beginning indicate clearly that poverty is subjective, or a judgment call. It is something that depends on the social, cultural, political norms of the particular time and place. Yet we as a national statistical agency have got into the habit of producing a number called the low-income cut-off, which many people would like to give much more meaning than in fact it has.

This low-income cut-off is inherently arbitrary. There are a large number of specific and sometimes quite subtle and complicated judgments buried in the construction of that. If you're keen, I'll gladly take you through a fair number of those.

[Traduction]

Le réajustement des limites de faible revenu, basé sur l'enquête sur les dépenses des familles la plus récente, a abouti parfois à des résultats surprenants, comme vous l'exposait la semaine dernière M. Wrobel. C'est ainsi que lorsqu'a eu lieu le réajustement de 1986, nous avons constaté une anomalie qui ne semblait correspondre à aucun changement de la conjoncture mondiale: le nombre de couples âgés disposant de faibles revenus doubla approximativement, sans qu'on puisse y trouver de raison plausible. On attribua cela à la procédure technique et complexe utilisée pour évaluer les seuils de faible revenu.

Aussi en conçut-on l'idée de préparer un document de fond sur la façon d'évaluer les seuils de faible revenu et sur l'option qui se présentait soit de les changer, soit de les conserver. Vous avez pu prendre connaissance de ce document, je crois, et je vous en ai parlé il y a quelques années. Il a suscité bon nombre de réactions et, à ce stade, des discussions d'ordre purement technique et statistique.

C'est pourquoi Statistique Canada décida d'opérer avec prudence. Une proposition avait été avancée en faveur de l'établissement d'une nouvelle mesure appelée MFR, mesure de faible revenu, dont je parlerai dans quelques instants et qui a été introduite avec les données de 1990 sur la répartition des revenus. Les SFR ont été mis à jour par rapport aux données sur les dépenses de 1986 et les deux séries de chiffres sont prêtes à être publiées. On dispose également de plus d'information, les limites et les chiffres étant également calculés sur des données après impôts.

En décembre 1992, soit il y a deux mois, on a publié les données les plus récentes qui établissaient à la fois les MFR et les SFR à partir des renseignements sur les revenus de l'année civile 1991. Le processus de révision est encore en cours.

Quelles ont été certaines des principales préoccupations en la matière? J'ai déjà mentionné et souligné, je l'espère, la distinction entre pauvreté et faible revenu, ce dernier n'étant qu'un pâle reflet de ce qu'entendent la plupart des gens lorsqu'ils parlent de pauvreté. Il y a également une notion d'inégalité qui se mêle dans une grande mesure, à mon avis, à l'évaluation de la pauvreté ou de ce qui constitue un faible revenu. Il serait donc bon que nous parvenions à dissiper cette confusion.

La difficulté fondamentale qui se pose à un organisme de statistique, c'est comment trouver la quadrature du cercle. D'une part, les textes que je vous citais tout à l'heure démontrent clairement que la pauvreté est une notion subjective, que sa définition est un jugement de valeur par rapport aux normes sociales, culturelles et politiques d'un lieu et à une époque déterminés, mais en tant que statisticiens, nous devons produire un chiffre appelé seuil de faible revenu, auquel bon nombre de gens voudraient donner beaucoup plus de sens qu'il n'a en réalité.

Ce seuil de faible revenu est par essence arbitraire, il est le fruit d'un grand nombre de jugements spécifiques parfois très complexes et subtils, dont je peux passer certains en revue.

[Text]

That inherent arbitrariness is not something we have in other fields. In the national accounts, for example, there is a well-worked-out body of theory. There is the United Nations Statistical Office. The OECD gets experts together, and they have agreed on what the basic concepts are and how to measure it. There is no such international or intellectual base for measuring poverty, or even for measuring low income.

Another concern we have is the understandability of the measures. As I indicated in my brief sketch, the origin of the LICOs was a kind of eyeballing of the statistics by Jenny Podoluk. It's become considerably more complex with the use of non-linear econometric estimation techniques.

We have a process that updates the measure by fits and starts. I noted in the testimony in the proceedings last week you also remarked on that, Madam Chairperson.

Finally, the objective we've had in this review process — it may be unattainable — is to try to figure out a way of presenting statistics on the low end of the income spectrum in such a way that when we look back 20 years from now we will have no regrets. That's the hope.

Is there a scientific definition of poverty, or even low income? I'm afraid the answer is no. There are no international guidelines, unlike in the case of international accounts, as I was just mentioning.

The Chair: Are the LICOs being used internationally as a measure of our poverty compared with that of other countries?

Dr. Wolfson: No. We in Canada, and only some people in Canada, are the ones who use the LICOs. Increasingly some analyses are giving international comparisons of poverty. I'm thinking particularly of the Luxembourg income study and those folks there. I can show you some tables from that. What they tend to do, what the one paper I have readily at hand has done, is take either the U.S. poverty line — because they are American authors — and use purchasing-power parities to apply that to different countries for which there are data all pulled together, or they've used something virtually identical to the LIM we've been proposing, half the median, adjusted for family size.

• 1625

So for purposes of international comparisons, half the median, in some form, seems to be the most prevalent way of doing it, followed by the application of the American official policy line, suitably translated across currencies.

The Chair: Really what they're comparing is the range of incomes. If you have a narrow range of incomes, you're going to have a lower rate of poverty.

Dr. Wolfson: Yes. I think the analysis in the international comparisons is not so much concerned with the absolute proportion of people who are counted as having a low income in each country. The researchers who tend to do

[Translation]

Ce caractère arbitraire n'existe pas en d'autres domaines. C'est ainsi que dans les comptes publics, il y a un ensemble de théories bien confirmées. Il y a le Bureau de statistique des Nations Unies. L'OCDE réunit des spécialistes qui tombent d'accord sur les composantes essentielles et la façon de les mesurer. Il n'existe pas de base intellectuelle ou internationale semblable pour mesurer la pauvreté, voire les faibles revenus.

Nous devons également nous préoccuper de la compréhensibilité des mesures. Comme je le disais dans ma brève introduction, les SFR avaient été approximativement déterminés, statistiquement, par Jenny Podoluk, mais avec l'utilisation de techniques économétriques non linéaires, la question est devenue beaucoup plus complexe.

Notre processus de mise à jour procède par à-coups. J'ai constaté, en lisant le compte rendu des débats de la semaine dernière, que vous avez fait la même remarque, madame la présidente.

Enfin, l'objectif — peut-être hors de portée — que nous avons établi pour ce processus de révision est de présenter des statistiques sur les échelons inférieurs de l'échelle des revenus de telle sorte que d'ici 20 ans, nous n'ayons aucun regret. C'est là du moins ce que nous espérons.

Existe-t-il une définition scientifique de la pauvreté, voire de ce en quoi consiste un faible revenu? Je crains de devoir répondre par la négative: à la différence des comptes publics, comme je le disais plus tôt, il n'existe pas de directives internationales.

La présidence: Les SFR sont-ils utilisés, au plan international, pour mesurer notre pauvreté par comparaison à celle des autres pays?

M. Wolfson: Non, les SFR ne sont utilisés qu'au Canada, et encore, seulement par certains Canadiens. Il arrive de plus en plus souvent que des analyses présentent une comparaison de la pauvreté entre différents pays. Je pense, en particulier, à l'étude des revenus faite au Luxembourg dont je peux vous montrer certains tableaux. Ce qu'on a tendance à faire, ce que l'on fait dans le document que j'ai sous la main, c'est soit adopter le seuil de pauvreté des États-Unis, parce que l'auteur est américain, et utiliser les parités de pouvoir d'achat en les appliquant à différents pays pour lesquels on dispose de données bien classées, soit utiliser une notion semblable à celle que nous avons proposée, à savoir la MFR, en divisant la médiane par deux et en réajustant en fonction de la taille de la famille.

Donc, aux fins de comparaisons internationales, la moitié de la médiane semble être, sous une forme ou une autre, la méthode la plus utilisée, suivie de l'application de la ligne politique officielle américaine convenablement ajustée en tenant compte des taux de change.

La présidence: En réalité, ils comparent les échelles de revenus. Plus l'échelle de revenus est étroite, plus le taux de pauvreté est faible.

M. Wolfson: Oui. Je crois que dans les comparaisons internationales, ce n'est pas la proportion absolue de revenus faibles dans chaque pays qui compte le plus dans l'analyse. Les chercheurs qui font ce genre d'analyse savent très bien

[Texte]

this kind of analysis know very well the level of the line is arbitrary. They're more interested, for example, in thinking about social policy priorities and comparing the incidence of low income for children and for the elderly, or for lone parents, across different countries, to get an idea of how that compares with the different kinds of social programs the different countries have.

Part of making the case that there's no scientific definition of poverty is to look at several levels of arbitrariness. One level of arbitrariness is which of the four or more major methods that are around one might imagine following. The dominant method, the one many people think of first when it comes to defining a poverty line or a measure of low income, is a budget guide. I understand you'll be hearing perhaps from the Montreal Diet Dispensary and the Metro Toronto Social Planning Council. They both use that kind of method. But each group comes up with a different number.

Multiple deprivation is a concept that's been championed in particular by a sociologist in the U.K., Peter Townsend, but there are folks in the U.S. who are also thinking along these lines, where they try to get at the concept of poverty by saying here is a set of a couple of dozen basic things such that we think if a family is without a large number of them it is seriously deprived. So it's a sort of consumption-based approach. The major arbitrariness within that approach is which items one considers to be key. And suppose you come up with a list of twenty — telephone, black-and-white TV, colour TV — then do you have to be missing five of them, or ten of them, or eleven of them?

The Chair: Isn't the human development index similar in that respect? It's not so specific, but —

Dr. Wolfson: It's quite different. My understanding of the human development index, from Mahbub ul Haq and the NDP, is that it's an aggregation of three underlying indices. I think one is gross domestic product per capita. Another is the female literacy rate. I've forgotten the third. But there you have three numbers that could be anywhere from zero to so many thousands of dollars in GDP per capita and 0% to 100% in female literacy rates, and then one takes a weighted average of those. I guess it's analogous in the sense that three numbers are combined into one by using some weighting scheme, and here you might have twenty numbers in Townsend's approach of specific items people have or don't have in their homes, and then you say, well, if you're missing more than ten or fifteen of these, then you're considered to be suffering from multiple deprivation.

Another approach, which I've referred to on the overhead as the Gallup or Dutch approach, is where you ask people in a survey a question like the following: What is the minimum income a family like yours needs just to get by? It's called the Dutch approach because it was pioneered by a number of economists at the University of Leiden. It's since been replicated in a number of places. Gallup has asked this question for a long time, certainly in Canada. Indeed,

[Traduction]

que le seuil est arbitraire. Ils s'intéressent plus, par exemple, aux différentes priorités des politiques sociales et à la comparaison de l'incidence de la faiblesse du revenu sur les enfants, les personnes âgées ou les familles monoparentales.

Il n'y a pas de définition scientifique de la pauvreté pour la bonne raison que tous les calculs sont arbitraires. Il y a d'abord le choix de la méthode utilisée — il y en a une demi-douzaine — qui obligatoirement est arbitraire. La méthode la plus utilisée, celle à laquelle tout le monde pense en premier lorsqu'il s'agit de définir un seuil de pauvreté ou de faible revenu, est celle du budget. Je crois savoir que vous entendrez peut-être des représentants du Dispensaire diététique de Montréal et du Metro Toronto Social Planning Council. Ils utilisent tous deux cette méthode, mais parviennent à des résultats différents.

La privation multiple est un concept défendu tout particulièrement par un sociologue du Royaume Uni, Peter Townsend, mais il y a aussi des chercheurs aux États-Unis qui proposent de considérer comme sérieusement défavorisée toute famille n'ayant pas accès à un grand nombre de biens qu'ils jugent essentiels et qu'ils chiffrent à un peu plus d'une vingtaine. C'est donc une sorte de concept fondé sur la consommation. L'arbitraire de cette méthode, c'est le choix des biens jugés essentiels. Supposons que cette liste contienne 20 produits — le téléphone, la télévision en noir et blanc, la télévision en couleur — combien faut-il qu'il en manque, 5, 10 ou 11?

La présidence: N'est-ce pas un peu comme l'index de développement humain? Il n'est pas aussi précis, mais...

M. Wolfson: C'est tout à fait différent. Sauf erreur, l'index de développement humain de Mahbub ul Haq et du NPD est la somme de trois indices principaux. Je crois que l'un correspond au produit intérieur brut par habitant, l'autre au taux d'alphabétisation des femmes, et j'ai oublié le troisième. Mais vous vous retrouvez avec trois chiffres qui peuvent aller de zéro à plusieurs milliers de dollars pour le PIB par habitant, et de 0 p. 100 à 100 p. 100 pour le taux d'alphabétisation des femmes, et on fait une moyenne pondérée. On peut dire que c'est analogue dans la mesure où ces trois chiffres sont combinés en utilisant une méthode de pondération et que, dans le cas de Townsend, si sur une liste de 20 produits précis, il en manque plus de 10 ou de 15 à une famille, on considère qu'elle souffre de privation multiple.

Une autre méthode à laquelle je donne le nom de méthode Gallup ou hollandaise, est celle qui consiste à poser aux gens, lors de sondages, la question suivante: quel est le revenu minimum nécessaire à une famille comme la vôtre pour s'en sortir? C'est la méthode hollandaise parce que les premiers à l'utiliser ont été des économistes de l'Université de Leiden. Elle a, depuis, été adoptée dans de nombreux pays. Cela fait déjà longtemps que l'institut Gallup pose ce

[Text]

Statistics Canada included a similar set of questions on three of its recent surveys of consumer finance. It turns out the results in terms of a low-income line are fairly sensitive to the precise wording of the question: "just to get by", or "really need to get by", that kind of nuancing.

The fourth kind of approach is analysis of actual expenditures, and the LICOs are the pre-eminent example of that.

• 1630

A fifth approach is to pick some arbitrary fraction of some middle-level income, whether it's the mean or the median. That's the dominant approach used by academics, for example, in this international comparison literature.

Within each method, as I've tried to indicate as we go through, there's going to be one or another kind of arbitrary assumption, and choosing one or another is arbitrary.

This is a touch repetitious. How are the LICOs constructed: a bit more detail. Originally, Jenny Podoluk had data from the 1959 FAMEX, or family expenditure survey. She observed that on average the proportion of income spent on food, shelter, and clothing was about half, 50%. She made a judgment call when writing the 1967 census monograph and said, well, why don't we call straitened circumstances that point, that level of income, where families start to spend at least 70% of their incomes on food, clothing, and shelter.

Now, there's an implicit judgment call there about the 70%. There's an underlying theory that goes back to Engel, in the previous century, that as income rises the proportion of income spent on necessities declines.

Mr. Redway (Don Valley East): Friedrich Engels?

Dr. Wolfson: I don't think so. I'm afraid I don't remember the guy's first name. The relationship is referred to in economics texts, though, as the Engel curve: the relationship between spending on necessities and level of income.

The currently published LICOs have taken that 20% number, the 70 minus 50, and held that fixed and allowed other things to vary. For example, in the 1978 family expenditure survey data it was observed that on average 38.5% was spent on food, clothing, and shelter. So if one adds 20 percentage points to that, you get 58.5% as a cut point. The trick here is to try to figure out what level of income is precisely that level of income where, if you have less income, you'll tend to spend more than 58.5%.

Underlying all this are a number of important mathematical or statistical steps. One has to choose a mathematical form for the relationship between income and spending on food, clothing, and shelter. Then one uses a technique called econometrics, statistical curve-fitting, as it were, to summarize that relationship. Then one finds this income level.

[Translation]

genre de question au Canada. Statistique Canada a inclus une série de questions analogues dans ses dernières enquêtes sur les finances des consommateurs. La précision et le choix des termes de la question influent énormément sur les résultats en ce qui concerne le seuil de faible revenu. «Pour s'en sortir» ou «pour vraiment s'en sortir» et le résultat n'est pas le même. Ce genre de nuance.

Le quatrième type de méthode consiste à analyser les dépenses réelles et les SFR en constituent le meilleur exemple.

Une cinquième méthode consiste à choisir une fraction arbitraire d'un revenu de niveau moyen, qu'il s'agisse de la moyenne ou de la médiane. C'est la méthode la plus souvent utilisée par les universitaires, par exemple, dans ces comparaisons internationales dont nous parlions.

Dans chaque méthode, comme j'ai essayé de vous l'indiquer, il y a toujours une hypothèse qui est arbitraire d'une façon ou d'une autre et choisir l'une ou l'autre est arbitraire.

Je me répète quelque peu. Comment sont conçus les SFR? Un peu plus de détails. Sur la base des données de l'EDP, l'enquête sur les dépenses des familles de 1959, Jenny Podoluk s'est aperçue que les familles canadiennes dépensaient environ 50 p. 100 de leur revenu, en moyenne, pour l'alimentation, le logement et l'habillement. En rédigeant la monographie du recensement de 1967, elle s'est demandé: pourquoi ne pas considérer que les familles qui dépensent plus de 70 p. 100 de leur revenu pour l'alimentation, le logement et l'habillement sont dans le besoin par rapport au reste de la population?

Il est évident que ce chiffre de 70 p. 100 est arbitraire. Selon une théorie qui remonte à Engel, au siècle précédent, au fur et à mesure que les revenus augmentent, la part consacrée aux produits de première nécessité diminue.

M. Redway (Don Valley-Est): Friedrich Engels?

M. Wolfson: Je ne crois pas. Je ne me souviens plus du prénom. Dans les textes économiques, on parle de la courbe d'Engel et c'est le rapport entre les dépenses consacrées aux produits de première nécessité et le niveau de revenu.

Les SFR actuellement publiés prennent ce chiffre de 20 p. 100, 70 moins 50, comme facteur fixe, alors que les autres facteurs sont mobiles. Par exemple, l'enquête de dépense des familles de 1978 indiquait qu'en moyenne, la part de revenu consacrée à l'alimentation, au logement et à l'habillement était de 38,5 p. 100. Si on y ajoute 20 points de pourcentage, le seuil se trouve fixé à 58,5 p. 100. Le problème est de déterminer en deça de quel niveau de revenu on commence à y consacrer plus de 58,5 p. 100.

Il faut accompagner cela de toute une série de mesures mathématiques ou statistiques importantes. Il faut choisir une forme mathématique pour le rapport entre le revenu et les dépenses consacrées à l'alimentation, au logement et à l'habillement. Il faut ensuite faire appel à l'économétrie, aux courbes statistiques pour résumer ce rapport. On obtient alors ce niveau de revenu.

[Texte]

The Chair: But this is spending on necessities, and necessities are evaluated from consumer expenditure surveys, so it's an average. You haven't gone to Agriculture Canada and asked, how much do you have to pay for a nutritious basket of food? You've gone and you've looked at consumption patterns in the country. It's all relative.

Dr. Wolfson: Yes. Each person in the family expenditure survey is asked to reconstruct, in perhaps excruciating detail, just what they spent over the previous calendar year. If it ends up that a family with an income of \$30,000 spent \$8,000 on food and another so many thousand dollars on shelter—that number is actually built up from many smaller expenditures in more detailed, fine-grained expenditure categories—those are the numbers we're using.

The first thing to do is just to add up for each household in the sample everything they spent on food, everything they spent on clothing, everything they spent on shelter. The family expenditure survey typically has about 10,000 people in the survey. So for all 10,000 households—spending units, they're called—one adds up total spending on food, clothing, and shelter, one adds up total income and takes the ratio. We observe that in Canada in recent years this number is in the low 30s.

Mr. Redway: Those are the only three necessities, are they?

Dr. Wolfson: Well, therein hangs a tale.

The Chair: It's what people spent.

Dr. Wolfson: It's what people actually spent.

• 1635

The Chair: It is not what people have to spend. It includes Edna, with her extravagant habits, and you, with your tight habits.

Mr. Redway: *Touché*. However, by definition only three things are included in necessities.

Dr. Wolfson: That's exactly true; and indeed, as part of the review process we've undertaken within Statistics Canada—and it was published in the discussion paper—we opened the question about whether those really are a good definition of necessities. For example, food includes restaurant meals, shelter includes vacation homes, clothing includes jewellery and furs. But left out of that is toothpaste, taking the bus to work, or the telephone.

Mr. Redway: Transportation certainly would be a . . . and some form of entertainment might be considered a necessity.

Dr. Wolfson: As I think you'll find if you talk to Mr. Sarlo or if you talk to the Montreal Diet Dispensary or if you talk to the Metro Toronto Social Planning Council, you'll get different views about whether entertainment, to take that specific example, should or should not be included.

[Traduction]

La présidence: Mais il s'agit de dépenses consacrées aux produits de première nécessité, et ces produits-là sont évalués à partir d'enquêtes sur les dépenses des consommateurs, c'est donc une moyenne. Vous n'avez pas demandé à Agriculture Canada combien coûte un bon panier de nourriture? Vous n'avez pas étudié les diverses tendances de consommation du pays? C'est tout relatif.

M. Wolfson: Oui. Dans l'enquête sur les dépenses des familles, on demande à chaque personne de récapituler dans les moindres détails toutes ses dépenses pendant l'année civile précédente. Si on constate qu'une famille ayant un revenu de 30 000\$ en a consacré 8 000\$ à la nourriture, et une autre x milliers de dollars au logement—ce chiffre est en réalité la somme d'un très grand nombre de petites dépenses, de catégories de dépenses beaucoup plus détaillées—ce sont les chiffres que nous utiliserons.

La première chose à faire est d'additionner, pour chaque famille, les dépenses en nourriture, en habillement et en logement. Comme pour toutes les enquêtes de ce genre, l'échantillon est de 10 000. Donc pour ces 10 000 familles—ces 10 000 unités de dépense, comme on les appelle—on additionne toutes les dépenses en nourriture, en habillement et en logement, on additionne tous les revenus et on calcule le pourcentage. Depuis quelques années, au Canada, ce chiffre est légèrement supérieur à 30 p.100.

M. Redway: Ce sont les trois seuls postes de dépenses de première nécessité, n'est-ce pas?

M. Wolfson: C'est là le problème.

La présidence: C'est ce que les gens ont dépensé.

M. Wolfson: C'est ce qu'ils ont réellement dépensé.

La présidence: Cela ne correspond pas toujours à des choses indispensables. Cela inclut Edna et ses goûts de luxe et vous et vos goûts simples.

M. Redway: *Touché*. Cependant, par définition, il n'y a que ces trois postes qui sont inclus dans ces produits de première nécessité.

M. Wolfson: Tout à fait, et dans le cadre de l'examen auquel nous nous livrons à Statistique Canada—et nous en faisons état dans le document de travail—nous nous posons des questions sur le réalisme de la définition de ces produits de première nécessité. Par exemple, l'alimentation inclut les repas au restaurant, le logement, les maisons de vacances, l'habillement, les bijoux et les fourrures. Mais le dentifrice, l'autobus pour aller travailler ou le téléphone ne sont pas pris en compte.

M. Redway: Il est certain que les transports . . . et certaines formes de divertissement pourraient être considérés comme une nécessité.

M. Wolfson: Vous constaterez, si vous rencontrez M. Sarlo, les représentants du dispensaire diététique de Montréal ou ceux du Metro Toronto Social Planning Council que les points de vue sont divergents sur ce point particulier, l'inclusion des divertissements.

[Text]

Mr. Redway: There was an article in *The Globe and Mail* on Saturday indicating that most Innu homes in Davis Inlet have a television set and a VCR. That might be considered a necessity there. Who's going to make that judgment?

Dr. Wolfson: So far Statistics Canada has studiously avoided making that judgment.

Mr. Redway: You've stuck to the three categories, defined in their broadest terms, including furs and jewellery.

The Chair: But the poverty line is above that, perhaps 40% above that.

Mr. Redway: I know. But surely the definitions of all these things have an impact on the poverty line as defined.

The Chair: Right, definitely.

Mr. Redway: So you really have to get to the root of the definitions that go into them.

The Chair: That's the dilemma we have. How can we ever solve the problem of poverty in Canada by defining it like this? It's all relative.

Mrs. Anderson (Simcoe Centre): At the moment food, shelter, and clothing are roughly 30%, so you say 40% is below.

The Chair: It's 58.5%, isn't it?

Dr. Wolfson: I don't know the exact percentage for the 1986 LICOs.

The Chair: I think it was 58.5%.

Dr. Wolfson: That's 20% plus something. It was 38.5% in 1978 and it's fallen 3 percentage points or so since 1978. It's 33% or so in the 1986 family expenditure survey, so you add 20 percentage points to 33 and you come up with 53% being the arbitrary cut point that's used to determine the low-income cut-off.

Mr. Pagtakhan (Winnipeg North): I want to ask what ingredients should be taken into account in the definition of necessity. Has your department considered relating necessity to anything such that if one is deprived of it, something will result? That something, of course, could be death, could be illness, could be inability to deal and relate with society, inability to learn, inability to see a doctor. Have you considered this approach in defining necessity?

Dr. Wolfson: No. To jump ahead a little, we observed that there was a definition of necessities that has been unchanged for 20 years. It is food, plus clothing, plus shelter. There are all kinds of other definitions of necessity, some that exclude parts of food, clothing, and shelter, some that add other things. We could see no consensus, when we looked at the six municipal social planning councils, the ones in Toronto and Montreal as well as in Edmonton and Hamilton. . . and I don't remember the other two. We could see no consensus when we looked across the budget standards that underlie the provincial social assistance guarantees.

[Translation]

M. Redway: Un article du *Globe and Mail* de samedi disait que, dans la majorité des maisons Innu de Davis Inlet, il y avait un poste de télévision et un magnétoscope. On pourrait considérer cela comme indispensable dans ce village. Qui peut en décider?

M. Wolfson: Jusqu'à présent Statistique Canada a scrupuleusement évité de porter ce jugement.

M. Redway: Vous vous en êtes tenu aux trois catégories, définies au sens le plus large, y compris les fourrures et les bijoux.

La présidence: Mais le seuil de pauvreté est au-dessus de cela, peut-être 40 p. 100 au-dessus de cela.

M. Redway: Je sais. Mais il est certain que les définitions de toutes ces choses-là ont une incidence sur la définition du seuil de pauvreté.

La présidence: Absolument.

M. Redway: Il faut donc s'intéresser aux principes sur lesquels reposent ces définitions.

La présidence: C'est justement notre dilemme. Comment pourrions-nous jamais résoudre le problème de la pauvreté au Canada en le définissant de cette manière? Tout est relatif.

Mme Anderson (Simcoe-Centre): À l'heure actuelle, l'alimentation, le logement et l'habillement représentent environ 30 p. 100 et vous dites que 40 p. 100 fait tomber sous le seuil de pauvreté.

La présidence: C'est 58,5 p. 100, n'est-ce pas?

M. Wolfson: Je ne connais pas le pourcentage exact pour les SFR de 1986.

La présidence: Je crois que c'était 58,5 p. 100.

M. Wolfson: C'est 20 p. 100 plus quelque chose. C'était 38,5 p. 100 en 1978 et c'est retombé de 3 points de pourcentage, ou à peu près, depuis 1978. C'est à peu près 33 p. 100 dans l'enquête sur les dépenses des familles de 1986. Il faut donc ajouter 20 points de pourcentage à 33, ce qui fait que 53 p. 100 est le point arbitraire utilisé pour déterminer le seuil de faible revenu.

M. Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Quels éléments devraient être pris en compte pour définir ce qu'est un produit de première nécessité? Votre service a-t-il envisagé de lier la notion de nécessité aux conséquences que la privation de ces produits peuvent entraîner? Ces conséquences, bien entendu, pourraient être la mort, la maladie, l'inadaptation à la vie en société, l'inaptitude à l'apprentissage et l'impossibilité de se faire soigner. Avez-vous pensé à cela pour définir la notion de nécessité?

M. Wolfson: Non. Nous avons constaté que cela faisait 20 ans que la même définition était donnée à produits de première nécessité. C'est l'alimentation, plus l'habillement, plus le logement. Il y a toutes sortes d'autres définitions, certaines excluent une partie des produits alimentaires, des vêtements et des dépenses de logement, certaines en ajoutent d'autres. Nous n'avons pas constaté de consensus entre les six conseils de planification sociale municipaux, ceux de Toronto et de Montréal, ainsi que ceux d'Edmonton et d'Hamilton. . . je ne me souviens plus des deux autres. Nous n'avons pas constaté de consensus dans les normes budgétaires des garanties d'assistance sociale des provinces.

[Texte]

• 1640

The main option we put forward in the discussion paper a couple of years ago was to get away entirely from any line, any dollar cut point, that was based on some bundle of commodities, some basket of goods that would be considered or deemed to be necessities. So the main proposal of Statistics Canada in thinking about possible changes to the low-income cut-offs is in a way to avoid the question of defining necessities. We just don't see an easy way to do that.

The Chair: So it would have no relation at all with reality.

Mr. Pagtakhan: Just a second. That's a conclusion.

Mr. Redway: Does the committee have a copy of that paper?

Dr. Wolfson: I brought a number more. You are welcome to have them.

I wouldn't want to say the lines that are proposed have no relationship with reality. They may not have as strong a relationship as some would wish with the concept of poverty. The problem we have is that we are a statistical agency, and as I tried to emphasize at the outset, poverty is something that goes well beyond statistics and numbers.

The Chair: Yes, and what I am concerned about and interested in is getting some way in which we can measure our progress in this area reasonably and set reasonable targets to achieve throughout the country... and identify areas where there is deprivation or a serious difference in the standard, as compared with other parts of the country. It seems to me you are collecting a lot of the information already, as are other federal departments: things such as the availability of housing in different parts of the country, the cost of getting, say, a two-bedroom or one-bedroom apartment, depending on family size, the cost of food, your inflation statistics, and so on.

Dr. Wolfson: You are exactly right. One way to think about this issue, certainly one of the ways I think about it, is the task is that of creating one or more social indicators.

The Chair: Yes, I think that would be —

Dr. Wolfson: It is important to distinguish the words "indicator" and "indicatum". We have to appreciate that sometimes the indicator isn't that close or tight or accurate a reflection of that which we are trying to indicate.

Secondly, poverty, low income, and deprivation are sufficiently multifaceted concepts that it is patently ridiculous to expect to be able to summarize them in a single index number. The obvious conclusion one draws from that is we should be producing a variety of numbers, a variety of perspectives.

Let me point out that in the discussion paper we presented several options for the low-income cut-offs. There were four basic ones. One was to stay with the status quo. One was to amend the LICOs; for example, by changing the definition of necessities. A third was to adopt quite a different kind of measure, in essence half the median. And the fourth was to get away from having a single index number and publish a multiplicity of numbers.

[Traduction]

Il y a un ou deux ans, dans notre document de travail, nous avons proposé d'éliminer totalement la notion de seuil, de dépense minimum calculée sur la base d'un ensemble de denrées, d'un panier de biens et de produits considérés comme essentiels. Statistique Canada souhaiterait, quelles que soient les modifications éventuelles de la méthode pour établir les seuils de faible revenu, éviter avant tout d'avoir à définir ces produits de première nécessité. Nous ne voyons pas de moyen simple d'y arriver.

La présidence: Cela n'aurait plus aucun rapport avec la réalité.

M. Pagtakhan: Un instant. C'est une conclusion.

M. Redway: Est-ce que nous avons des copies de ce document?

M. Wolfson: J'en ai apporté un certain nombre. Elles sont à votre disposition.

Je n'irai pas jusqu'à dire que les seuils proposés n'auraient aucun rapport avec la réalité. Ils n'auraient peut-être pas un rapport aussi fort que certains pourraient le souhaiter avec la notion de pauvreté. Notre problème est que nous nous occupons de statistiques et comme j'ai essayé de le souligner dès le début, la pauvreté est une notion qui dépasse les simples chiffres et les simples statistiques.

La présidence: Oui, et ce qui m'intéresse, c'est de trouver le moyen de mesurer raisonnablement les progrès réalisés dans ce domaine et de fixer des cibles raisonnables dans tout le pays... et d'identifier les régions qui, comparativement, sont plus défavorisées ou sérieusement en retard par rapport à la norme nationale. Il me semble que vous détenez déjà beaucoup de renseignements, comme en détiennent d'autres ministères fédéraux sur, par exemple, l'accès au logement, le coût d'un appartement d'une chambre ou de deux chambres, en fonction des besoins familiaux, le coût de la nourriture, le coût de l'inflation, etc.

M. Wolfson: Vous avez parfaitement raison. Certains croient, et je le crois aussi, qu'il faudrait créer un ou plusieurs indicateurs sociaux.

La présidence: Oui, je crois que ce serait... .

M. Wolfson: Il importe de faire la distinction entre «indicateur» et «indicatif». Il faut comprendre que, parfois, l'indicateur n'est pas le reflet exact ou parfait de ce que nous essayons d'indiquer.

Deuxièmement, pauvreté, faiblesse de revenu, et privation sont des concepts à facettes si multiples qu'il est absolument ridicule d'espérer pouvoir les résumer en un seul indice. La conclusion inévitable est qu'il faudrait plusieurs chiffres et plusieurs perspectives.

Permettez-moi de vous signaler que, dans le document de travail, nous avons présenté plusieurs options pour les seuils de faible revenu. Essentiellement, il y en avait quatre. La première, c'était le statu quo. La deuxième, la modification des SFR; par exemple, en changeant la définition des produits de première nécessité. La troisième, l'adoption d'une mesure différente, en bref, la moitié de la médiane. Et quatrièmement, ne plus s'en tenir à un seul indice et publier une multiplicité de chiffres.

[Text]

We had a number of responses to the discussion paper. The single strongest response we had was to keep on publishing one number, one featured number. A view was expressed to us that the cacophony and complexity of debate that would be occasioned by having a more richly textured, multifaceted, complicated set of numbers were not desirable. I must say my personal view is that the most intellectually honest approach would be for us to produce a variety of numbers, because it cannot be summarized in a single index.

The Chair: Right. Didn't you also consider taking the taxes out of the LICOs? I thought it was rather extraordinary to leave the taxes in, because of course we have welfare statistics, compared with a poverty line, and when you start looking at the poverty line as one that contains taxes. . . The problem is we may have eliminated poverty, if that is our poverty line.

• 1645

Dr. Wolfson: There was a balance of support for the idea that the LICOs, or the LIMs that might replace them, should be done on a disposable income basis, not a pre-tax basis.

Mr. Redway: You have responses to this paper, then, do you? Are they published or anything?

Dr. Wolfson: They haven't been.

Mr. Redway: Is there an intention to publish them?

Dr. Wolfson: There wasn't.

Mr. Redway: LICOs are used as part of federal-provincial formulas in dividing pots of money. I am thinking particularly of social housing money.

Dr. Wolfson: Not to my knowledge. Unlike in the United States, the LICOs are not embodied in any legislation.

Mr. Redway: No, it is not in the legislation, it is part of the formula that's been agreed upon among governments. I am just wondering if you had any input from provincial people on these.

Dr. Wolfson: To my recollection, we didn't have a written response from any provincial government. Their social affairs and finance ministries were certainly provided copies of the papers.

Mr. Redway: But there were no written responses?

Dr. Wolfson: No.

The Chair: Federal departments?

Dr. Wolfson: Federal departments were consulted. I think Health and Welfare may have provided the only written comments.

The Chair: I found it interesting that even in Perrin Beatty's submission to the poverty subcommittee he was talking about a million children living in poverty. I guess it becomes so ingrained the government itself believes it. It is low income, but it is poverty to just about everybody in Canada.

Mr. Pagtakhan: There was some mention about it perhaps not being related to realities. I'll take the opposite perspective. Is it possible that the absence of consensus in setting the measures of poverty from, say, community to community is in fact based on the realities in the different communities?

[Translation]

Notre document de travail a suscité un certain nombre de réactions. Dans la majorité des cas, on nous demandait de continuer à ne publier qu'un seul chiffre. Nos correspondants estimaient que la cacophonie et le débat qu'entraînerait la publication d'une série de chiffres plus compliqués et plus détaillés n'étaient pas souhaitables. Je dois dire que, personnellement, j'estime que la démarche la plus intellectuellement honnête serait de publier toute une série de chiffres, car cette notion ne peut être résumée en un seul indice.

La présidence: Oui. Avez-vous aussi envisagé de supprimer les impôts du calcul de ces SFR? J'ai trouvé assez extraordinaire d'inclure les impôts car si l'on prend les statistiques sur le bien-être social et qu'on fait une comparaison avec le seuil de pauvreté, calculé en tenant compte des impôts. . . il est possible que, sur le papier, il n'y ait plus de pauvreté.

M. Wolfson: Certains ont proposé que les SFR ou les MFR qui pourraient les remplacer, soient calculés sur la base des revenus nets et non pas des revenus bruts.

M. Redway: Vous avez reçu des réponses à ce document, n'est-ce pas? Ont-elles été publiées?

M. Wolfson: Non.

M. Redway: A-t-on l'intention de les publier?

M. Wolfson: Non.

M. Redway: Les SFR sont utilisés dans les formules fédérales-provinciales pour le partage de certaines ressources. Je pense particulièrement aux ressources consacrées aux logements sociaux.

M. Wolfson: Pas que je sache. Contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, les SFR ne figurent dans aucune loi.

M. Redway: Non, cela fait partie de la formule qui a été agréée par les gouvernements. Je me demande simplement si vous avez reçu des réponses des provinces.

M. Wolfson: Je n'ai pas le souvenir de réponses écrites de leur part. Je suis certain que nous avons envoyé des copies de ce document aux ministres des Finances et des Affaires sociales des provinces.

M. Redway: Mais pas de réponse écrite?

M. Wolfson: Non.

La présidence: Et les ministères fédéraux?

M. Wolfson: Les ministères fédéraux ont été consultés. Il me semble que seul Santé et Bien-être nous ait répondu par écrit.

La présidence: J'ai trouvé intéressant que même Perrin Beatty dans sa déclaration au sous-comité sur la pauvreté ait parlé d'un million d'enfants vivant dans la pauvreté. Cela devient un tel automatisme que même le gouvernement y croit. Il s'agit de faible revenu mais pourtant, tout le monde au Canada parle de pauvreté.

M. Pagtakhan: Quelqu'un a parlé d'ignorer les réalités. Permettez-moi de prendre le point de vue opposé. Est-il possible que l'absence de consensus pour mesurer la pauvreté vienne du fait que les réalités sont différentes d'une collectivité à l'autre?

[Texte]

The Chair: Montreal and Toronto.

Mr. Pagtakhan: I am asking for his view.

Mr. Redway: Everything in this country is regional. Do you take into account the regional differences?

Mr. Pagtakhan: Do you have any comment on that, or do you decline to comment?

Dr. Wolfson: I would be happy to comment. There is a certain ambiguity in those quotes I cited at the outset, when the ideas of community norms or judgment was mentioned. Where are we drawing the line around the community? Is it Ottawa-Carleton, or Montreal, or is it eastern Ontario, or is it the maritimes, or is it an Innu or aboriginal community? I am sure one would get quite different answers. That's a conundrum for a national statistical agency, just as it is a conundrum for the Minister of Finance or the Minister of Health and Welfare when he is going to decide if he has one OAS benefit level, or ten or fifty or a hundred, across the country.

Mr. Pagtakhan: It is a situation, then, of the reality in Canada of differences from community to community, from region to region, province to province. That's the summary, right?

In the last presentation, part of the rationale appears in that thesis by Christopher Sarlo. One of the rationales given to looking at a new measure of poverty is to allow for international comparison. On page 64, your discussion paper indicates there is no theory or international convention to serve as the foundation for measurement. In light of that observation, how realistic is it to use our ability to make international comparisons as a basis for a new measure of poverty?

• 1650

Dr. Wolfson: Well, if you're asking me about Christopher Sarlo's —

Mr. Pagtakhan: No, I'm only using it as a reference, but your view... because one of the rationales is to allow for international comparisons.

The Chair: That's our study.

Mr. Pagtakhan: No, it is in the book. I have read it myself.

Dr. Wolfson: I think there's a lot of benefit to be gained in general from internationally comparable studies in the social policy, social data area. The problems of just getting comparable data on how much money people make or receive as incomes, what they spend it on, what their family or household composition is, are quite difficult.

Once one has all that stuff, I do not think it'll be easier... or there will ever be a consensus on how one ought to measure poverty in an international comparison. There is a kind of de facto agreement amongst academic researchers that one should use multiple measures; you shouldn't do any study with just one line, because you should always check to see whether your results are robust and stand up. But one of the lines almost everybody uses, as far as I've seen in reading the research literature, is some kind of half of median, and frequently the U.S. poverty line.

[Traduction]

La présidence: Montréal et Toronto.

M. Pagtakhan: Je lui demande son avis.

M. Redway: Tout dans ce pays est régional. Est-ce que vous tenez compte des différences régionales?

M. Pagtakhan: Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet ou préférez-vous vous abstenir?

M. Wolfson: Je me ferai un plaisir de vous répondre. Il y a une certaine ambiguïté dans les chiffres que j'ai cités au début à propos de normes communautaires. Qu'appelle-t-on collectivité? Est-ce Ottawa-Carleton, Montréal ou l'est de l'Ontario, les Maritimes, ou une communauté Innu ou autochtone? Il n'y a pas qu'une seule réponse à la question. C'est une énigme pour tout organisme national de statistique tout comme c'est une énigme pour tout ministre des Finances ou de la Santé et du Bien-être lorsqu'il doit décider s'il doit y avoir un niveau de prestations de sécurité vieillesse, ou 10, ou 50, ou 100.

M. Pagtakhan: La réalité canadienne est donc qu'il y a des différences entre les collectivités, les régions et les provinces. C'est bien cela, n'est-ce pas?

Ce raisonnement figurait en partie dans la thèse de Christopher Sarlo, notre dernier témoin. La possibilité de faire des comparaisons à l'échelle internationale était une des raisons de changer la mesure de la pauvreté. Vous dites, à la page 71, qu'aucune théorie ni convention internationale ne peut servir de base à la mesure. Dans cette perspective, est-il réaliste de faire reposer cette nouvelle mesure de la pauvreté sur des comparaisons internationales?

M. Wolfson: Si vous me demandez ce que je pense de la thèse de Christopher Sarlo...

M. Pagtakhan: Non, je m'en sers seulement comme référence mais qu'en pensez-vous... car un des principes est de permettre les comparaisons internationales.

La présidence: C'est ce que nous étudions.

M. Pagtakhan: Non, c'est dans le livre. Je l'ai lu moi-même.

M. Wolfson: Je crois que dans le domaine de la politique sociale, des données sociales les études faites dans d'autres pays ne peuvent qu'être qu'instructives. Par contre, avoir des données comparables sur les revenus, sur les dépenses, la composition des familles, est assez difficile.

Si malgré tout on y arrive, je ne pense pas qu'il devienne plus facile... ou qu'il y aura jamais de consensus sur la manière de mesurer la pauvreté en faisant des comparaisons internationales. Il y a une sorte d'entente tacite entre les chercheurs universitaires sur la nécessité d'utiliser des mesures multiples. Il ne faut pas faire d'étude reposant sur un seul seuil, car il faut toujours vérifier pour veiller à ce que les résultats soient inattaquables. Mais un des seuils utilisés pratiquement par tout le monde, d'après toutes les lectures que j'ai pu faire, est une sorte de moitié de médiane, et souvent le seuil de pauvreté américain.

[Text]

Constructing for Canada a budget-based line of the kind Christopher Sarlo does does not strike me as a leading candidate for purposes of international comparability.

Mr. Redway: There are other ways of making international comparisons, though: measuring things, for instance, against gross domestic product or something of that sort, as is done with the national debt. Is there some similar potential method of developing an international poverty measurement here?

Dr. Wolfson: None at least to my —

Mr. Redway: Statistics Canada hasn't thought of it, anyway.

Dr. Wolfson: No. I guess if we were worrying about fostering international comparability, which we do worry about, the first place we would start, and have started, is thinking about the way we'd measure income and families and things like that.

Let me observe, just by the way, that I am aware of the fact that the European Community is grappling with this problem, perhaps in a way similar to what you're thinking of. The European statistical agency, Eurostat, is trying to develop a set of poverty measures that are consistent and comparable across the countries in the Community. They have quite a pressing reason to want to do this. They would like to tie some sort of new equalization program to geography, where one of the indicators is low income. But my sense, from what little I know, is they are quite stymied on how to do this. There are very different, divergent, and contentious views on how to do that, especially, as you can appreciate, if substantial amounts of money are going to be riding on the indicator.

The Chair: I was just speaking here with Marion. If we use the U.S. poverty line, apparently the number of poor families would drop by 55% to 60%. It really changes the debate.

Dr. Wolfson: You're right. I don't know what the exact number is. I don't think it's quite half.

The Chair: But do you know what happens if they take the taxes out of the LICOs? What is the drop in the number of poor?

Dr. Wolfson: One has to remember the LICOs are based on this complicated estimation process. So there are two steps. On the income side, you would look at disposable income, after-tax income, rather than before-tax income, but when you estimate this percentage and this curve of spending on food, clothing, and shelter, you would estimate it in relation to after-tax rather than before-tax income. So the change is considerably smaller than you might expect.

The numbers are in a recent... I can tell you exactly what they are, because we have now estimated an after-tax LICO.

• 1655

I'm afraid I don't have them with me. But I don't think it's more than a 2% or 3% difference in the incidence.

The Chair: I wonder if you could send that to us afterwards.

[Translation]

Concevoir pour le Canada un seuil budgétaire du genre proposé par Christopher Sarlo ne me semble pas se prêter naturellement à des comparaisons internationales.

M. Redway: Il y a d'autres moyens de faire des comparaisons internationales, pourtant: mesurer la valeur des choses, par exemple, par rapport au produit intérieur brut ou quelque chose de ce genre, comme on le fait pour la dette nationale. Y a-t-il une possibilité de mettre au point de façon analogue une mesure internationale de la pauvreté?

M. Wolfson: Pas à ma connaissance...

M. Redway: De toute façon, Statistique Canada n'y a pas réfléchi.

M. Wolfson: Non. Je crois que si les comparaisons internationales nous intéressaient, et elles nous intéressent, nous commencerions, et nous avons commencé, à réfléchir à la manière dont nous mesurons les revenus et les familles, etc.

Permettez-moi d'ajouter en passant que la communauté européenne essaie de trouver une solution à ce problème, dans une ligne de pensée assez analogue à la vôtre. L'organisme de statistique européen, Eurostat, essaie de mettre au point une série de mesures de la pauvreté compatibles et comparables dans tous les pays de la communauté. Ils ont une raison assez urgente de le faire. Ils aimeraient lier une sorte de nouveau programme de péréquation à la géographie où l'un des indicateurs est la faiblesse de revenu. Mais à mon sens, du peu que j'en sais, la façon d'y parvenir les laisse assez perplexes. Les points de vue sont très divergents et très opposés, surtout quand on sait que des sommes assez considérables sont en jeu.

La présidence: Je viens de discuter avec Marion. Si nous utilisons le seuil de pauvreté américain, apparemment le nombre de familles pauvres diminuerait de 55 à 60 p. 100. Cela changerait tout.

M. Wolfson: Tout à fait. Je ne sais quel est le chiffre exact. Je ne pense pas que ce soit tout à fait la moitié.

La présidence: Savez-vous ce que cela donne si l'on ne tient pas compte des impôts dans le calcul des SFR? De combien chute le nombre de pauvres?

M. Wolfson: Il ne faut pas oublier que les SFR sont fondés sur ce processus compliqué d'estimation. Il y a donc deux étapes. Du côté des revenus, il y a le revenu net, par opposition au revenu brut, mais quand on estime ce pourcentage et la courbe des dépenses consacrées à l'alimentation, au logement et à l'habillement, on l'estime relativement au revenu net plutôt qu'au revenu brut. La différence est donc beaucoup moins grande que vous pourriez le croire.

Les chiffres ont été publiés... je peux vous les citer exactement, car nous avons maintenant calculé un SFR après impôt.

Je regrette de ne pas avoir ce chiffre parmi ma documentation, mais je pense que l'écart n'est pas de plus 2 ou de 3 p. 100.

La présidence: Pourriez-vous nous envoyer cette information?

[Texte]

Dr. Wolfson: Sure.

Mr. Redway: Did I correctly understand you to say you believe the U.S. measurement was a good method of international comparison? Was it something of that sort you said?

Dr. Wolfson: No, I didn't say that.

Mr. Redway: What did you say about the U.S. measurement?

Dr. Wolfson: The only thing I said, aside from describing it and a bit of its origin and the fact that it is the only official line I'm aware of internationally, is that it has been used by a number of researchers in international comparisons. But I think the reason they're using it is, first, they are American, and secondly, they are trying to make certain points for the domestic social policy debate in the U.S. I'm thinking particularly of Tim Smeeding, Barbara Torrey, and Martin Rein, who've individually written papers commenting on the relative extent of poverty amongst children and the elderly in the U.S.

Mr. Redway: Then what are the basic assumptions that go into the U.S. poverty line calculation?

Dr. Wolfson: In a sense they're quite similar to the LICOs. The similarity is that some notion of necessity is taken as the starting point. In the American case it was the amount of money required to buy the agriculture department thrifty food basket, I think it was called. It was observed in the late 1950s what this basket cost, and the fact that on average people seemed to spend about a third of their income on food, so that department of agriculture dollar number was multiplied by three. That's what Mollie Orshansky used as her starting point, in a research mode, for counting the number of people with low income.

So in that sense it's analogous to Jenny Podoluk eyeballing the family expenditure survey. Jenny happened to take food, clothing, and shelter, while Mollie Orshansky took food, and Jenny used some percentage of income while Mollie just multiplied by three.

Subsequent to that, the U.S. path diverged from the Canadian path. As I said a little while ago, in Canada the Economic Council, the Senate committee, the Canadian Council on Social Development, all raised the question of updating, whereas that issue did not come up in the United States. So the line as originally developed by Mollie Orshansky has been increased over the two or three decades since its inception, but only in line with the consumer price index, only to keep up with inflation.

There has, as a matter of fact, been increasing pressure from you can guess which side to review this line from the perspective of its being too low. I guess there's also been pressure from time to time on the other side, saying it was too high. The current state of that debate in the United States is actually at a level somewhat higher than usual, because the Congress has asked the U.S. National Academy of Sciences to convene a special panel to look into the question of measuring poverty.

[Traduction]

M. Wolfson: Certainement.

M. Redway: Vous avez bien dit que la mesure de la pauvreté adoptée par les États-Unis était une bonne méthode de comparaison internationale? Vous ai-je bien compris?

M. Wolfson: Non, ce n'est pas ce que j'ai dit.

M. Redway: Qu'avez-vous dit alors à propos de la mesure américaine?

M. Wolfson: À part la décrire, expliquer son origine et mentionner qu'elle est la seule mesure officielle internationale, j'ai seulement dit qu'elle a été utilisée par plusieurs spécialistes pour des comparaisons d'un pays à l'autre. Mais c'est peut-être parce qu'il s'agit de spécialistes américains qui essaient, de surcroît, d'en tirer certains arguments pour le débat interne sur la politique sociale des États-Unis. Je pensais en particulier à Tim Smeeding, Barbara Torrey et Martin Rein qui ont écrit des articles sur le degré de pauvreté relatif des enfants et des personnes âgées aux États-Unis.

M. Redway: Alors, sur quoi se base le calcul du seuil de pauvreté aux États-Unis?

M. Wolfson: Il se rapproche beaucoup de celui des SFR, la même notion de produits de première nécessité étant prise comme point de départ. Dans le cas des États-Unis, c'est l'argent nécessaire pour acheter ce qui est appelé, je crois, le panier de produits économique, tel que défini par le ministère de l'Agriculture. Vers la fin des années cinquante, on a calculé le prix de ce panier et relevé le fait qu'en moyenne, les gens dépensent un tiers de leur revenu pour l'alimentation, de sorte que le chiffre calculé par le ministère de l'Agriculture a été multiplié par trois. C'est cette somme qui a servi de point de départ aux travaux de Mollie Orshansky pour dénombrer les personnes à faible revenu.

En ce sens, on peut rapprocher cela de l'évaluation approximative de Jenny Podoluk, dans son enquête sur les dépenses des familles. Jenny a calculé ce que coûtaient l'alimentation, l'habillement et le logement, tandis que Mollie Orshansky s'est basée sur le coût de l'alimentation, et alors que Jenny a calculé un pourcentage du revenu, Mollie multipliait par trois le chiffre obtenu pour l'alimentation.

Par la suite, les méthodes adoptées par le Canada et les États-Unis divergèrent. Comme je le disais tout à l'heure, au Canada, le Conseil économique, le Comité sénatorial, le Conseil canadien de développement social ont tous soulevé la question de la mise à jour, ce qui n'est pas le cas aux États-Unis. Le seuil adopté à l'origine par Mollie Orshansky a donc été haussé au cours des deux ou trois dernières décennies, mais uniquement parallèlement à l'indice des prix à la consommation, afin de prendre en compte l'inflation.

Vous devinez aisément d'où sont venues les pressions pour réviser ce seuil à la hausse, mais il y a eu aussi à l'occasion, des demandes de révision à la baisse qui venaient de la partie adverse. Ce débat est actuellement plus animé que d'ordinaire aux États-Unis, parce que le Congrès a demandé à la National Academy of Sciences de réunir un comité spécial chargé d'examiner l'évaluation de la pauvreté.

[Text]

Mr. Redway: Would it be fair to ask that you provide us with some sort of comparison on the difference between the two measurements? Is that a fair question to ask of you?

The Chair: We have a briefing note —

Mr. Redway: On that very point?

The Chair: — on the different measures.

Mr. Redway: With the different assumptions, and also the departures you referred to, that one measurement departed from the other at a certain point in time, and what the differences in departure were at those times?

Do we have all that, Madam Chair? We don't. Is it fair to ask our witness here if he could provide us with that, or do we have to get that from another source?

Dr. Wolfson: I'd be happy to consult with your research staff on helping you get that information.

The Chair: About using the LICOs as a measure even of low incomes, to reduce the number of low-income people, what has to happen? What are the ways in which a society can improve that measure? Isn't one of them reducing the range of incomes, another dropping the spending on food in the population — that average? People suddenly become more economical. What are some of the ways in which that...? What does that really measure?

• 1700

Eliminating economic growth would do it.

Dr. Wolfson: Which measure are you talking about?

The Chair: The LICOs.

Dr. Wolfson: One cannot help but remember the biblical utterance that the poor will always be with you.

The Chair: Under this proposal they sure will, won't they?

Dr. Wolfson: But then there are a couple of things that are... It is not my position to say what policies one might contemplate to reduce poverty. Let me instead make some empirical kinds of observations.

One is that we can analyse — only recently in Canada, for a longer time in the United States — what the events are that seem to trigger people's moving in and out of poverty, or low income, to be more precise. It is clear that demographic changes, such as getting divorced or having an older child who had been a worker leave home, are important kinds of phenomena.

The Chair: Or bulges in the population of certain age groups. If you start looking at what is going to happen in 2010 —

Dr. Wolfson: Yes. That will increase pressure on the transfer programs in respect of the elderly.

The Chair: We will be looking for workers.

Dr. Wolfson: Yes. I noted from the discussion last week that the committee is interested in these international comparisons. It was observed that Sweden, for example, has a considerably lower incidence of low income, as does Germany and as does Japan. But I think the reasons are quite different in those different countries, and one might derive some guidance from those situations.

[Translation]

M. Redway: Pourriez-vous faire une comparaison entre ces deux façons d'évaluer la pauvreté? Est-il juste de vous demander cela?

La présidence: Nous avons un document de fond... .

M. Redway: Sur ce point même?

La présidence: ... sur les différentes façons de la mesurer.

M. Redway: Avec les différentes hypothèses de base, et les divergences auxquelles vous avez fait allusion dans la façon de mesurer la pauvreté, et quelles étaient ces divergences?

Avons-nous toute cette information, madame la présidente? Non. Est-ce à notre témoin que nous pouvons demander de nous la fournir ou devons-nous la procurer ailleurs?

M. Wolfson: Je dirai volontiers à vos recherchistes où trouver cette information.

La présidence: Que faut-il faire pour que l'on puisse utiliser les SFR pour mesurer les faibles revenus, pour diminuer le nombre de gens à faible revenu? De quelle façon une société peut-elle améliorer ce mode d'évaluation? En réduisant l'éventail des revenus, en diminuant les dépenses en alimentation — cette moyenne-là? Les gens deviennent tout à coup plus économes. Quels sont certaines des moyens dont cela...? Qu'est-ce que cet indice mesure au juste?

En éliminant la croissance économique, on y arriverait.

M. Wolfson: De quelle mesure parlez-vous?

La présidence: Des SFR.

M. Wolfson: Oserais-je évoquer l'évangile qui dit que les pauvres seront toujours parmi nous?

La présidence: Avec une telle proposition, il n'y a pas de danger qu'il ne le soient pas, n'est-ce pas?

M. Wolfson: Mais il y a plusieurs éléments qui... Ce n'est pas à moi qu'il revient de dire quelle politique envisager pour réduire la pauvreté, mais je peux faire quelques constatations empiriques.

En premier lieu, nous pouvons analyser — cela ne se fait que depuis peu au Canada mais on le fait depuis plus longtemps aux États-Unis — quels sont les événements qui semblent causer la pauvreté, ou y mettre fin, ou plus exactement, faire entrer et sortir les gens de la tranche des faibles revenus. Il ressort clairement que des changements démographiques, par exemple un divorce ou un enfant qui travaillait et qui quitte le foyer, sont des éléments déterminants.

La présidence: Ou l'importance démesurée de certains groupes d'âge. Si vous examinez ce qui va se produire en 2010... .

M. Wolfson: Oui, les programmes de transfert de revenus aux personnes âgées vont être soumis à de fortes pressions.

La présidence: Nous aurons besoin de main d'oeuvre.

M. Wolfson: C'est exact. D'après la discussion de la semaine dernière, j'ai constaté que le Comité s'intéressait à ces comparaisons internationales. On a fait remarquer qu'en Suède, par exemple, la proportion des faibles revenus était beaucoup plus petite, de même qu'en Allemagne et au Japon mais ceci, à mon avis, pour des raisons profondément différentes, mais ces situations peuvent nous éclairer.

[Texte]

I guess the Scandinavian story is one of substantial government transfer programs. The case in Japan, from what little I know about it, seems to be quite different. There is much more of an extended family and much more of a self-employment, small business sector that can absorb and give work to those who would otherwise be marginalized people.

The Chair: Can it also be a more homogeneous society, one that has more equal incomes, period?

Dr. Wolfson: Yes.

The Chair: When you look at Canada and you look at the difference in incomes in, say, Toronto as compared with the maritimes. . . We have a very diverse country here, and the amount of money you need in certain parts of the country to have a reasonable level of income certainly changes dramatically. I keep wondering, from a Toronto perspective, if you start using these LICOs —

Mr. Redway: That is getting back to Rey's comment about the regionalization of the statistical measurements. It seems to me there may very well be some importance in that factor, as you have said, because the cost of living would vary.

The Chair: I think the new measure is going to give us even less information than the LICOs, the LIMs, because that is based on the —

Dr. Wolfson: Less information in what sense? The question you are raising is whether it is important for the lines to vary by urbanization or region. It is certainly the case that the LICOs do and the proposed low-income measures do not. That is a very difficult area: to what extent should a dollar cut point vary in that kind of geographic sense? We raised that question in the discussion paper and asked people to tell us whether they felt strongly we should continue to have some sort of regional differentiation or not. We put the further stipulation, if you do think there should be some regional differentiation, please tell us how or on what basis we should make the distinction.

I am afraid we had no takers. Nobody objected strongly to getting rid of the regional differentiation, and certainly nobody proposed a way to build it in.

Furthermore, one of the analyses that preceded our discussion was that of the Canadian Council on Social Development. They conducted quite an extensive cross-country survey—I would recommend to you the idea of talking to them about it—and concluded that the range of differentiation in the LICOs, which is as much as 30%, was probably way too large; something closer to 10% might be warranted.

• 1705

They observed that between rural areas and big cities, some things cost more and other things cost less. It wasn't unambiguously clear that smaller regions were less expensive places to live. Even within the city of Toronto there's a world

[Traduction]

Dans le cas de la Scandinavie, cela est dû à d'importants programmes gouvernementaux de transfert de revenus, alors que la situation, d'après le peu que j'en connais, se présente différemment au Japon, où la famille élargie joue un rôle important et où il y a un secteur beaucoup plus développé de petites entreprises et de travailleurs indépendants qui peut absorber et faire travailler ceux qui se trouveraient autrement marginalisés.

La présidence: Se peut-il aussi qu'il s'agisse d'une société plus homogène dans laquelle il y a moins d'écart entre les revenus, tout simplement?

M. Wolfson: C'est exact.

La présidence: Voyez par exemple, au Canada, la différence de revenus entre une ville comme Toronto et les provinces maritimes. . . Notre pays est marqué par la diversité et pour vivre correctement, les sommes nécessaires sont d'un ordre très différent selon la région. Je me demande, si l'on juge d'après Toronto, si vous utilisiez ces SFR. . .

M. Redway: Nous en revenons à l'observation de Rey sur la régionalisation des mesures statistiques. Il me semble que ce facteur peut avoir une certaine importance, comme vous le disiez, car le coût de la vie diffère varierait considérablement.

La présidence: Je pense que ce nouveau mode d'évaluation va nous donner encore moins d'information que les SFR ou les MFR, parce qu'il est basé sur. . .

M. Wolfson: Moins d'information dans quel sens? Vous vous demandez s'il est important que les seuils varient selon la région ou le degré d'urbanisation. Les SFR en tiennent compte mais non les modes d'évaluation des faibles revenus qui ont été proposés. Nous abordons là un terrain miné. Dans quelle mesure un seuil chiffré devrait-il varier sur le plan géographique? Nous avons soulevé cette question dans le document de fond et avons demandé aux gens de nous dire s'ils avaient des opinions tranchées sur le maintien d'une différence régionale. Nous sommes allés encore plus loin en demandant que, s'ils étaient pour, les gens nous disent comment, ou d'après quels critères, nous devrions établir la distinction.

Cette question a laissé froids nos correspondants: personne ne s'est vigoureusement opposé à l'idée de supprimer la différenciation régionale, et personne n'a proposé de méthode pour l'intégrer aux mesures.

En outre, l'une des études, faite avant que nous lancions le débat, provenait du Conseil canadien de développement social qui avait mené une enquête approfondie dans tout le pays—vous pourriez fort utilement les consulter—et en avait conclu que le degré de différenciation des SFR, qui va jusqu'à atteindre 30 p. 100, est beaucoup trop considérable et qu'il faudrait plutôt envisager une différenciation de l'ordre de 10 p. 100.

Le CCDS faisait observer que certaines choses coûtent plus cher et d'autres moins dans les grandes villes par rapport aux régions rurales, et vice versa. Il ne ressort pas clairement de leur étude que le coût de la vie est moins élevé

[Text]

of difference between somebody who's in a rent control apartment and has been there for 20 years and somebody who has just moved to the city and has to buy or rent on the open market. When we look at the data from the family expenditure survey on how much rent people are actually paying in metro Toronto, it's all over the place.

It's very difficult, and I think inappropriate, to make an unequivocal statement that it costs more to live in Toronto than it does in, say, Peterborough. It depends on how long you've lived there, for your housing costs in particular —

The Chair: It probably costs more to move into Toronto.

Mr. Redway: Can I raise another factor in the housing line. On average, I guess, nationally about 64% of Canadian households own their own homes, but in Newfoundland 90% are homeowners. That factor surely should somehow or other be taken into account in measuring poverty in Newfoundland, because there is something unique about Newfoundland as far as home ownership is concerned. Have you addressed that or tried to address that kind of a regionalized situation?

Dr. Wolfson: It's partly regionalized. Within Toronto some people own their homes, others don't. There's clearly an age-related pattern. Older people are much more likely to own their homes, particularly clear of mortgage, than younger people are, so they do not have to make mortgage or rent payments. This question was certainly raised in the discussion paper. There was not any particular response. The economist phrase for a way of dealing with this issue is to take account of what's called imputed rent.

Mr. Redway: Yes, indeed. The income tax department considered that at one time.

Dr. Wolfson: Yes, it's in the tax expenditure account. The idea is that a homeowner can be thought of as in two simultaneous roles, one of being the owner-manager of a business supplying housing services to himself or herself, and then paying rent to oneself. The question is what would the rental value of the dwelling that you own and occupy really be. Let me also add that in an earlier incarnation when I was a researcher, I did some analysis, using 1969 data I think it was, of just how important this factor of home ownership was. It was the case at that time that the number of elderly who would be counted as having low income would be halved if one took account of their owner-occupancy. It is certainly a major factor in trying to understand what's going on.

Mr. Redway: Have you done an age analysis, say in Newfoundland, of home ownership? I doubt if it's just the older population when you're talking about 90% of the population.

Dr. Wolfson: No, I think it tends to be an urban-rural thing as well. Rural residents are more likely to be owner-occupants than urban residents. I haven't done anything on that recently. I'm not aware of any recent studies, but it is

[Translation]

dans les régions rurales. Au sein d'une même ville comme Toronto, il est impossible de comparer la situation de quelqu'un qui occupe, depuis 20 ans, un logement soumis au contrôle des loyers, et celle de quelqu'un d'autre qui vient tout juste d'arriver dans la ville, et qui doit acheter ou louer un logement au prix du marché. L'enquête sur les dépenses des familles révèle qu'il y a d'énormes écarts dans les loyers demandés dans la région du grand Toronto.

Il est donc très difficile de soutenir catégoriquement — et on aurait tort de le faire — que le coût de la vie est plus élevé à Toronto qu'à Peterborough. Pour ce qui est du logement, en particulier, tout dépend du moment où l'on est arrivé dans cette ville. . .

La présidence: Il est sans doute plus coûteux de s'installer à Toronto.

M. Redway: J'aimerais poser une autre question qui a trait au logement. Si je ne m'abuse, la proportion des propriétaires au Canada est de 64 p. 100. À Terre-Neuve, cette proportion atteint 90 p. 100. Il faudrait sûrement tenir compte de cela dans l'évaluation de l'incidence de la pauvreté à Terre-Neuve, car c'est un phénomène unique. Tenez-vous compte des différences régionales en matière de logement?

M. Wolfson: En partie. À Toronto, certains sont propriétaires de leur logement, d'autres non. L'âge des gens y est clairement pour beaucoup. Le nombre de ceux qui possèdent leur maison et qui n'ont pas de versements hypothécaires à faire ni de loyer à payer est beaucoup plus élevé chez les personnes d'un certain âge que chez les jeunes. Cette question a été soulevée dans le document de travail mais personne n'a fourni de réponse spécifique à ce sujet. Les économistes suggèrent de tenir compte de ce qu'ils appellent le loyer imputé.

M. Redway: En effet. Le ministère du Revenu en tenait aussi compte à une certaine époque.

M. Wolfson: Oui, dans le compte des dépenses fiscales. On considère alors que le propriétaire d'un logement possède une entreprise qui lui fournit un logement, et qu'il se verse donc un loyer à lui-même. Il s'agit d'établir la valeur locative réelle du logement qu'on occupe. Lorsque j'effectuais des recherches dans ce domaine, j'ai tâché d'établir, à partir des données de 1969, quelle était l'incidence de ce facteur. J'ai abouti à la conclusion que moitié moins de personnes âgées seraient considérées comme ayant un faible revenu si l'on tenait compte du fait qu'elles étaient propriétaires de leur logement. C'est un facteur qu'il faut certainement prendre en considération dans toute analyse de la question.

M. Redway: Avez-vous examiné quel était l'âge des propriétaires à Terre-Neuve? Comme la proportion de ceux qui possèdent leur maison est de 90 p. 100, l'âge n'a sans doute pas grand chose à y voir.

M. Wolfson: Il faut sans doute attribuer cette proportion élevée de propriétaires au fait qu'il s'agit d'une région rurale. En effet, de façon générale, le nombre de propriétaires occupants est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

[Texte]

something that is fairly readily done. I think the question you're raising is one example of a variety of question. On one hand there is an issue about where one draws the dollar line, but there's another issue, which is what you should count as being income in trying to judge whether or not a given person or household is above or below that line.

Mr. Redway: What should you count as necessary expenditures really? If somebody owns their own home, they're not spending the same amount as when they are either renting or paying mortgage payments, so right away they have more disposable income. Surely that's a factor of significance.

Dr. Wolfson: Yes.

Mr. Redway: I'm not sure that helps, Madam Chair; it just throws some more complications into the process.

The Chair: If you look at farmers, they never have any income of any size.

That income survey includes business losses. What percentage would be there because of business losses?

Dr. Wolfson: I don't know. I don't think it's a large number, but it does raise an important question.

• 1710

The Chair: It would change your average. They could have negative income.

Dr. Wolfson: Exactly, that's right. But it raises an interesting question. Some negative incomes you might say, well, that's a start-up company, the guy is really quite wealthy and this is just a temporary phenomenon; on the other hand it may be a farmer who's fallen on hard times and those losses are real. They're running down their assets. They are having to sell off pieces of the farm.

The Chair: But then you look at the stats on people paying taxes. There was one in the paper the other day about people with incomes over \$100,000, who were only paying 18% of their income for taxes; obviously they have all these write-offs.

Mr. Redway: Loopholes.

Mr. Pagtakhan: In a nutshell, if we change one measure, as proposed by Sarlo, would we decrease from your analysis the incidence of poverty in Canada compared to LICO?

Dr. Wolfson: If you reduce the dollar level you use as a threshold for counting people as being "poor", obviously you will have fewer people counted as poor.

Mr. Pagtakhan: Right.

Dr. Wolfson: It strikes me that the more important question is, what kind or kinds of social indicators, of measures, of regularly published numbers, ought we to have in Canada to have a reasonable and informed basis for social policy discussions, for understanding ourselves as a country?

[Traduction]

Je n'ai cependant pas étudié la question récemment. Je ne connais pas d'étude récente portant sur le sujet, mais il ne serait pas très difficile de trouver ce renseignement. La question que vous soulevez n'est qu'une des questions que l'on pourrait se poser sur le sujet. Il est normal qu'on veuille chiffrer le seuil de la pauvreté, mais il faut d'abord s'entendre sur ce qu'on va inclure dans le calcul du revenu personnel.

M. Redway: Il faut aussi s'entendre sur ce qu'on considère comme des dépenses de première nécessité, n'est-ce pas? Ceux qui possèdent leur logement et qui n'ont pas de versements hypothécaires à faire ni de loyer à payer ont évidemment un revenu disponible plus élevé. C'est un facteur dont on devrait sûrement tenir compte.

M. Wolfson: Oui.

M. Redway: Je me demande, madame la présidente, si en tenant compte de ce facteur on ne va pas tout simplement compliquer les choses.

La présidence: Prenons le cas des agriculteurs. Leur revenu est toujours nul.

L'enquête sur les revenus tient compte des pertes commerciales. Quel pourcentage cela représente-t-il?

M. Wolfson: Je l'ignore. Je ne pense pas que ce soit un pourcentage élevé, mais vous soulevez tout de même une question importante.

La présidence: Cela changerait votre moyenne. Certaines personnes pourraient avoir un revenu négatif.

M. Wolfson: C'est juste. Votre observation soulève une question intéressante. Dans certains cas, un revenu négatif pourrait simplement être attribué au fait qu'il s'agit d'une entreprise qui démarre. En réalité, le propriétaire est riche. C'est simplement une situation temporaire. Par contre, dans le cas d'un agriculteur qui connaîtrait des difficultés, le revenu négatif découle de pertes commerciales réelles. Son actif est écorné, il doit vendre une partie de ses machines agricoles.

La présidence: Que faut-il aussi penser des statistiques portant sur les impôts versés. On rapportait l'autre jour dans le journal le cas de gens qui gagnent plus de 100 000\$, mais qui sont seulement imposés à 18 p. 100. De toute évidence, ils ont droit à toutes sortes de déductions.

M. Redway: Parlons plutôt d'échappatoires.

M. Pagtakhan: En un mot, si, comme le propose M. Sarlo, l'on modifie l'un des paramètres dont on tient compte dans le calcul du SFR, cela se traduirait-il par une diminution du nombre de pauvres au Canada?

M. Wolfson: Si l'on abaisse le niveau chiffré où s'établit le seuil de pauvreté, le nombre de personnes qu'on considère comme pauvres diminuera évidemment.

M. Pagtakhan: Naturellement.

M. Wolfson: À mon avis, il serait plus utile de s'entendre sur les indicateurs sociaux, mesures ou chiffres régulièrement publiés dont on devrait tenir compte pour éclairer le débat et nous entendre sur les politiques sociales que le Canada devrait adopter.

[Text]

The Chair: Before putting our money where it's going to work.

Mr. Pagtakhan: To which I agree. It has been my thesis all along that we should look at the social indicators of what we call poverty — complex as the term is. In this discussion paper, is that issue addressed?

Dr. Wolfson: The issue of...?

Mr. Pagtakhan: Trying to know more about the social indicators that we should take into account to come to an understanding of what commonly we have understood as poverty in the country.

Dr. Wolfson: Yes, I think so. Everything you want may not be there, but all the things I could imagine being relevant are there.

Mr. Pagtakhan: That's excellent.

Dr. Wolfson: I'm afraid we don't come out with any blinding, wonderful recommendations. It's a tough and, in a way, insoluble problem.

Mr. Pagtakhan: You're advising us that perhaps from your perspective we really should be discussing the social indicators rather than looking at any threshold arbitrary dollar figure?

The Chair: Indicators of poverty.

Dr. Wolfson: Let me be clear that I include in social indicators the number of people below the LICOs, the number of people below Sarlo's budget line, for example, if you want. I think Sarlo is quite clear in saying that what he's trying to define and does a worked example of, is a budget standard approach. He also refers to the StatsCan numbers, for example, as a "social adequacy" kind of line. The implication is that a social adequacy line or indicator is higher than a budget standard indicator. I must admit I would have no particular quarrel with that way of describing the numbers that Statistics Canada currently publishes.

The Chair: If you look at your expenditure survey, it is based on what's happening, and your incomes are, again, just a reflection, as opposed to any kind of standard. It you seriously started taking people out of there who have wealth, for example, whom you could identify, or who were being supported by other people. . . If you start asking students whether they are being claimed on their parents' income tax forms as dependents or something of that nature, I think it would really change it and take all those low incomes out.

Dr. Wolfson: I take your point, but I think I would rather characterize it as saying that the social adequacy measure that StatsCan attempts to produce has a number of defects or flaws, rather than saying that it isn't a social adequacy measure or some sort of social indicator about the low end of the income spectrum.

• 1715

The Chair: That doesn't really tell you whether that income is adequate or inadequate.

Dr. Wolfson: Fair enough. I guess I took the connotation of Sarlo's comments more to be that social adequacy in some sense is a considerably more generous view of what people need than the bare physical necessities.

[Translation]

La présidence: De manière à savoir quelles mesures sont susceptibles d'être rentables et efficaces.

M. Pagtakhan: J'en conviens. J'ai toujours soutenu qu'il fallait s'entendre sur les indicateurs sociaux qui permettent d'évaluer le phénomène complexe de la pauvreté. En est-il question dans le document de travail?

M. Wolfson: Question de...?

M. Pagtakhan: Des indicateurs sociaux dont il faut tenir compte pour bien comprendre le phénomène de la pauvreté.

M. Wolfson: Je crois. Tous les renseignements que vous pourriez souhaiter obtenir n'y figurent peut-être pas, mais à mon avis, rien de pertinent n'a été omis.

M. Pagtakhan: J'en suis ravi.

M. Wolfson: Je crains que nous ne faisons aucune recommandation spectaculaire. Il s'agit d'un problème difficile, voire insoluble.

M. Pagtakhan: Vous nous recommandez donc de chercher à établir quels sont les indicateurs sociaux pertinents, au lieu de nous demander où se situe vraiment le seuil de pauvreté puisqu'il s'agit toujours d'un chiffre arbitraire, n'est-ce pas?

La présidence: Les indicateurs de la pauvreté.

M. Wolfson: J'aimerais préciser que j'inclus dans les indicateurs sociaux le nombre de personnes dont le revenu est inférieur aux SFR ou à la ligne d'iso-coût de Sarlo, si vous préférez. Sarlo précise clairement, avec exemples à l'appui, qu'il fonde sa démarche sur l'établissement d'un budget type. Pour lui, les chiffres de Statistique Canada permettent d'établir un seuil de revenu socialement acceptable. Cela suppose que ce seuil est plus élevé que le seuil budgétaire type. Je ne m'oppose pas à cette façon de décrire les chiffres que publie maintenant Statistique Canada.

La présidence: L'enquête sur les dépenses se fonde sur des chiffres réels, et les revenus sur lesquels se basent vos calculs, là encore, reflètent une réalité, il n'y a pas de normes. Si l'on soustrayait de ces chiffres les gens qui possèdent des biens, par exemple, ou qui reçoivent une aide financière d'autres personnes. . . Ainsi, si l'on demandait aux étudiants si leurs parents réclament à leur égard une déduction fiscale pour personne à charge, je crois que cela changerait vos chiffres sur les personnes à faible revenu.

M. Wolfson: Je comprends le point que vous faites valoir, mais la conclusion qu'il convient plutôt de tirer c'est que la méthode de calcul du seuil de revenu socialement acceptable que propose Statistique Canada comporte certaines lacunes, et non que cet indicateur ne nous renseigne pas sur le nombre de personnes dont le revenu est faible.

La présidence: Cela ne vous dit toujours pas si le revenu est suffisant ou non.

M. Wolfson: J'en conviens. Je suppose que la conclusion que j'ai tirée des commentaires de Sarlo, c'est qu'un seuil de revenu socialement acceptable devrait être nécessairement plus élevé, c'est-à-dire que les gens devaient être en mesure de se permettre un peu plus que le strict nécessaire.

[Texte]

The Chair: Yes. I think that's Montreal Diet Dispensary versus Metro Toronto Social Planning Council.

Dr. Wolfson: Yes.

Mr. Pagtakhan: You have read the book very thoroughly and you are an expert in statistics. One of the fundamental questions before us is, what measure is closest to guiding us to formulate public social policy? Do you have any view on that?

Dr. Wolfson: Yes. The first thing I would say is that I don't think you would be well advised to rely on a single measure.

Mr. Pagtakhan: Good.

Dr. Wolfson: You should try to inform yourselves about a variety of data and a variety of perspectives. Given that, we could talk about how one might structure all the myriad possible kinds of data and say, well, part of it has to do with income, part of it has to do with wealth, part of it has to do with dynamics, part of it has to do with the way you spend your money, part of it may have to do with health status, like being disabled, to try to block out the main categories that are probably relevant. Then, as a next step you would say, what would be examples of good statistical indicators in each of those domains? That strikes me as a reasonable approach, but it is complicated, because there's more than one number being proposed or implicit in this.

Mr. Pagtakhan: In light of that, is it realistic that a committee of this composition will be able to accomplish the task?

The Chair: We can recommend certain things.

Mr. Pagtakhan: I'm asking him, Madam Chair. I'm very serious. Because time is spent on any activity, we might as well spend it wisely. This committee has produced a report on child poverty, assuming that we understood the measures of poverty. A year later we're trying to discuss the measures of poverty. It was really the opposite approach.

The Chair: We never recommended a measure; we simply described —

Mr. Pagtakhan: Just a second. I remember asking the measures of poverty. I knew we had to have an understanding of what it's all about that we were trying to discuss. Now we have another issue before us. Looking at this thing, we have your view. I'm asking your honest opinion — it may not be prevailing on the committee. In your view, knowing the composition of the committee, is it realistic to expect that we could accomplish the task?

The Chair: Yes, I have a Masters degree in public administration.

Mr. Pagtakhan: I'm asking him. You may have your view; I may have my view. I'm asking him.

The Chair: How capable are you? Alan has been a Minister of Housing; he's very bright. He's a lawyer.

[Traduction]

La présidence: Oui. Deux conceptions s'affrontent: Celle du Dispensaire diététique de Montréal et celle du Metro Toronto Social Planning Council.

M. Wolfson: Oui.

M. Pagtakhan: Vous avez soigneusement lu l'étude, et vous êtes statisticien. Notre mandat est de proposer la mesure sur laquelle l'État doit se fonder pour formuler sa politique sociale. Avez-vous des suggestions à nous faire à cet égard?

M. Wolfson: Oui. Je vous conseillerais d'abord de ne pas vous en tenir à une seule mesure.

M. Pagtakhan: Très bien.

M. Wolfson: Vous devriez analyser un ensemble de données et de points de vue. Cela étant dit, il vous faudra évidemment faire des choix quant à la façon de traiter ces données et quant à l'importance à attacher à différents indicateurs. L'avoir des gens, leurs habitudes en matière de dépenses, leur état de santé — je songe aux personnes handicapées — sont tous des facteurs qui ont sans doute leur importance. Ensuite, vous devrez choisir quels sont les bons indicateurs statistiques dans chaque domaine. Voilà qui serait une démarche raisonnable, à mon avis, mais elle est loin d'être simple parce qu'elle repose sur un ensemble de données.

M. Pagtakhan: Compte tenu de la complexité de la tâche que nous entreprenons, est-il bien réaliste de croire qu'un comité comme le nôtre puisse la mener à bien?

La présidence: Nous pouvons au moins faire certaines recommandations.

M. Pagtakhan: Je posais la question à notre témoin, madame la présidente. Si je pose la question, c'est que je ne voudrais pas que nous perdions notre temps. Le comité a déjà publié un rapport sur la pauvreté chez les enfants en se fondant sur certaines mesures de la pauvreté. Un an plus tard, voilà que nous remettons en question ces mesures. Nous aurions dû procéder à l'inverse.

La présidence: Nous n'avons jamais recommandé une mesure; nous avons simplement décrit. . .

M. Pagtakhan: Un instant. Je me souviens d'avoir demandé qu'on nous fournisse les mesures de la pauvreté. Je savais qu'il nous fallait comprendre le phénomène lui-même. On nous propose maintenant un autre sujet d'étude. Ce document nous présente votre point de vue. La majorité des membres du comité ne les partage peut-être pas. J'aimerais cependant savoir si vous pensez honnêtement que le comité, vu sa composition, peut vraiment mener à bien la tâche qu'il entreprend?

La présidence: Oui, moi, j'ai une maîtrise en administration publique.

M. Pagtakhan: Je pose la question à notre témoin. Vous avez votre opinion, et j'ai la mienne. Je veux connaître celle du témoin.

La présidence: Doutez-vous de vos capacités? Alan a déjà été ministre du Logement, c'est un homme très intelligent. Il est avocat.

[Text]

Mr. Redway: Do you know the composition of the committee?

Mr. Pagtakhan: Well, I assumed that as a statistician. . .

Mr. Redway: Are you counting me or not?

Mr. Pagtakhan: You're counted.

Mr. Redway: I'm not sure whether I'm on the committee or not, Rey.

The Chair: You've got lots of good help.

Dr. Wolfson: I have no doubt that it is within the competence of the members of the committee to do a great many things.

The Chair: The Senate produced their poverty —

Dr. Wolfson: Yes. The only caution I would give you is that at root, or at the foundation — you'll come back to it again and again — defining a poverty line involves a judgment call. It's arbitrary. You might then want to consider two kinds of questions. Do you feel you can agree that it's useful? Why would you want to have this indicator? To what end is it designed?

The Chair: So that we can eliminate child poverty by the year 2000.

Mr. Pagtakhan: I may disagree. As you said, if you lower the cut-off income to measure poverty, I can reduce poverty tomorrow to zero.

The Chair: Yes.

Mr. Pagtakhan: But that's very, very arbitrary. That's the point. That has to be based on some social, Canadian values. That is what we would like to debate, as you indicated. Right?

The committee, although it's supposed to be non-partisan, has been partisan. That's the nature of it. Who will define the social values that measure poverty? That is why I was posing the question. I have great doubts.

The Chair: Maybe he would have a different one than we would.

• 1720

Mr. Pagtakhan: What I was suggesting is perhaps a conference, a forum of people, whereby you, as an expert, will be grilled and rebutted by other experts. I cannot rebut you. You are an expert; I am not. That is my difficulty. I have certain guidelines and principles that I can adopt, and I can challenge the speakers. So maybe this is not the —

The Chair: We can get advice.

Mr. Redway: Surely, Madam Chair, we can call other witnesses.

The Chair: Yes, we can even hire if we want.

Mr. Redway: Rey just may very well have a list of witnesses who would put forth a different point of view. I don't see anything wrong with that.

[Translation]

M. Redway: Savez-vous quelle est la composition de ce comité?

M. Pagtakhan: Je suppose qu'à titre de statisticien. . .

M. Redway: M'incluez-vous parmi les membres du comité?

M. Pagtakhan: Oui.

M. Redway: Je ne suis pas sûr d'en faire partie, Rey.

La présidence: Nous pouvons compter sur d'excellents collaborateurs.

M. Wolfson: Je suis convaincu que les membres du comité peuvent accomplir bien des choses.

La présidence: Le Sénat a bien présenté un rapport sur la pauvreté. . .

M. Wolfson: Oui. Je ne peux que vous rappeler que la définition du seuil de pauvreté repose sur une mesure arbitraire. C'est une question de jugement. Cela étant dit, vous voudrez peut-être vous poser les questions suivantes. Pouvez-vous vous entendre sur l'utilité d'une telle mesure? Pourquoi est-elle nécessaire? À quoi doit-elle servir?

La présidence: Notre objectif est d'éliminer la pauvreté chez les enfants d'ici l'an 2000.

M. Pagtakhan: J'ai peut-être un autre objectif en tête. Comme le témoin l'a fait remarquer, si l'on abaisse suffisamment le seuil de faible revenu, le Canada ne comptera plus de pauvres du jour au lendemain.

La présidence: Oui.

M. Pagtakhan: Mais cela est arbitraire à l'extrême. C'est ce qu'il faut bien comprendre. La définition de la pauvreté doit donc se fonder sur certaines valeurs sociales acceptées par tous les Canadiens. Comme vous l'avez fait remarquer, voilà sur quoi devrait porter le débat.

C'est malheureux, mais l'esprit de parti se porte bien au sein de ce comité. On n'y peut rien. Qui va choisir les valeurs sociales sur lesquelles on devrait se fonder pour mesurer la pauvreté? Voilà pourquoi je pose la question. Je suis sceptique.

La présidence: Le témoin a peut-être sa propre conception des choses.

M. Pagtakhan: Je proposerais la tenue d'une conférence où des spécialistes comme vous seraient confrontés à d'autres spécialistes. Je ne peux pas réfuter vos arguments. Vous êtes spécialiste du sujet, pas moi. Voilà le problème qui se pose. J'ai cependant certains principes en fonction desquels je juge l'information qu'on me présente. Ce n'est peut-être donc pas l'endroit indiqué. . .

La présidence: Nous pouvons demander conseil.

M. Redway: Nous pouvons aussi sûrement convoquer d'autres témoins.

La présidence: Oui, et nous pouvons aussi embaucher des spécialistes de l'extérieur.

M. Redway: Rey pourrait peut-être nous proposer des témoins qui nous présenteront un point de vue différent. Je ne m'y oppose pas.

[Texte]

Mr. Pagtakhan: The only thing I'll add is that at the end of the day you could put a vote.

The Chair: Well, you'd probably vote against it, but we still might have a vote here.

An hon. member: If I'm here, you never know what'll happen.

Mr. Pagtakhan: Exactly. I would like you to be here all the time.

Dr. Wolfson: I think there's perhaps an unfortunate mix of technical and judgmental questions. It's one thing to get a bunch of experts to talk about the technicalities — and they probably might not agree even there — but in general you can expect some consensus on technical questions. At root it is a judgment call. If we're going to have any kind of official poverty line, at least in the American sense, who should be the source of that? Certainly not Statistics Canada. We can produce what we think are appropriate social indicators to fulfil what we perceive as actually a very strongly felt need on the part of a wide spectrum of our users — they want these kinds of numbers and they complain if we even hint that we might not produce them — but beyond a certain point we can't go.

Mr. Redway: Your question that StatsCan should not make the judgment as to what is poverty and what is not poverty seems to me to open an interesting set of questions and conclusions.

I understand Mr. Sarlo will be with us next week. Is that correct?

The Chair: Yes.

Mr. Redway: He recently published a book which I have not read, but I've read newspaper reports of his conclusions. The critique that was made in the particular commentary I read was that Mr. Sarlo was setting himself up as some sort of an expert on these values and therefore of the change of the values. The insertion of Mr. Sarlo's values was an attempt to do some jiggery-pokery on poverty and change poverty just by changing the definition, as opposed to changing real poverty. That conclusion assumes, it seems to me, that the StatsCan judgment is a correct judgment and that there's no jiggery-pokery in the StatsCan conclusions whatsoever.

I hate to use the term "jiggery-pokery", but I have, so I guess I'm stuck with it. In any event, there is a judgment call in StatsCan, but Canadians, at least the ones I've read, who have gone into Mr. Sarlo's conclusions, are prepared to accept the judgment and the values of StatsCan before they're prepared to accept anyone else who is trying to change it.

Quite frankly, Madam Chair, I think that puts this committee in a very difficult position. The moment we suggest — if we did suggest — that there would be any change, right away a judgment would be brought down on the conclusion of this committee that we were imposing our own judgment, which may not be accurate, but somehow or other StatsCan's judgment is and has been an accurate appraisal and evaluation of poverty. You're saying that you don't believe that StatsCan should be the definer of poverty. Do you think politicians should be —

[Traduction]

M. Pagtakhan: Tout ce que j'ajouterai, c'est qu'à la fin de la journée, nous passions au vote.

La présidence: Évidemment, vous ne voterez peut-être pas dans le même sens que nous, mais nous pouvons toujours passer au vote.

Une voix: On ne sait jamais ce qui peut se produire si je suis ici.

M. Pagtakhan: En effet. J'aimerais que vous soyez toujours des nôtres.

M. Wolfson: Malheureusement, cette question comporte aussi des aspects techniques. Tout n'est pas affaire de jugement. Ce n'est pas nécessairement assuré, car il est toujours possible que les spécialistes ne s'entendent pas, mais habituellement, un consensus se dégage sur les aspects techniques d'une question. Cela nous ramène donc à la question incontournable du jugement. Qui doit proposer un seuil de pauvreté officiel, comme aux États-Unis? Certainement pas Statistique Canada. Nous pouvons proposer ce que nous estimons être de bons indicateurs sociaux, comme le réclament nos clients — lesquels se plaindraient immédiatement si nous tentions de nous dérober à cette tâche, mais c'est tout ce que nous pouvons faire.

M. Redway: Selon vous, ce n'est donc pas à Statistique Canada de proposer une définition de la pauvreté. Cela soulève des questions intéressantes.

Nous avons invité M. Sarlo à comparaître devant nous la semaine prochaine, n'est-ce pas?

La présidence: Oui.

M. Redway: Il a publié récemment un livre que je n'ai pas lu, mais j'ai cependant pris connaissance d'articles parus dans les journaux à ce propos. La critique formulée dans un de ces commentaires était que M. Sarlo prétend être spécialiste de l'évolution des valeurs sociales. On peut évidemment se livrer à toutes sortes de manipulations sur les chiffres pour aboutir à une nouvelle définition de la pauvreté. Le problème n'aura pas disparu pour autant. Je déduis de vos propos que Statistique Canada ne se livre à aucune manipulation de ce genre.

Je préférerais ne pas avoir à utiliser le terme «manipulation», mais je ne peux évidemment pas reprendre ce que j'ai dit. J'ai l'impression que les Canadiens, du moins ceux qui se sont penchés sur les conclusions de M. Sarlo, sont plus enclins à faire confiance aux jugements et aux conclusions de Statistique Canada qu'à ceux qui sont exprimés par des gens, quels qu'ils soient, qui essaient de les modifier.

Très honnêtement, madame la présidente, je pense que cela place le comité dans une position délicate. Si ce comité devait proposer une nouvelle mesure de la pauvreté, madame la présidente, nous prêterions sans doute tout de suite flanc à la critique. On nous accuserait d'imposer nos propres valeurs. Jusqu'ici, Statistique Canada a évalué de façon objective et exacte l'incidence de la pauvreté. Selon vous, ce n'est pas à Statistique Canada de donner une définition à la pauvreté. Pensez-vous que c'est aux dirigeants politiques de le faire?

[Text]

The Chair: They said they never were. They said they never were.

Mr. Redway: You implied that the committee and the Parliament of Canada were the people to define poverty. Did I draw the right conclusion from those remarks? Who do you think should tell you how to define poverty and what the ingredients of poverty are?

• 1725

Dr. Wolfson: Well, the first thing is that there are two options: define poverty or don't bother. So far we've survived for many decades, from time immemorial in Canada, at least, without having a formal definition of poverty. We have low income —

The Chair: But all the social agencies use it; even the government uses it.

Mr. Pagtakhan: I'd like him to finish his remarks, please.

The Chair: I can chair. We are having an informal discussion. We've allowed people —

Mr. Pagtakhan: That is why I was interrupted, informally. Please, proceed.

The Chair: You don't need to interrupt in any way.

Mr. Pagtakhan: You said informal.

Dr. Wolfson: De facto I have a hard time disagreeing that people have taken our lines in the way you say. We are uncomfortable having been put in the position of making what is an increasingly widely used set of... not jiggery-pokery, but admittedly arbitrary judgments. It is the case, I think, that the judgments calls that Statistics Canada has in fact made over the years are close to the middle of Canadian views.

If I can cite one example, at least in 1986 data at the time we did the review, the Gallup people had been asking a question, "what do you think the income is that is basically needed by a family of four to get by on?" The number was around \$20,000, and that was roughly the number of the Statistics Canada low-income cut-off. In that sense there was one kind of external measure.

The comment you referred to, reviewing Mr. Sarlo's book, I think has an important element to be appreciated; namely, one should be cautious of taking somebody who looks like an expert and is making judgment calls, clothing them in technical-looking analysis and trying to say that they are scientific or objective. I've said it many times so far this afternoon, but just to re-emphasize it, there's no way one can come up with a definition of poverty or even a definition of low income, which is a more modest objective, without making strong judgmental decisions, arbitrary from a statistical point of view.

Mr. Redway: I might just repeat the final part of my question. Who do you think should make that judgment so that you, as Statistics Canada, turn out the figures based on the judgment that somebody makes? Who should in fact make that judgment? From what I gather, you're uncomfortable with somebody in the bureaucracy making the decision. Would you be more comfortable with someone else, and if so, who?

[Translation]

La présidence: Le témoin a dit que Statistique Canada ne l'avait jamais fait.

M. Redway: Vous avez laissé entendre que c'était au comité et au Parlement du Canada de définir ce qu'on entend par «pauvreté». Vous ai-je bien compris? À votre avis, qui doit définir ce qu'on entend par «pauvreté»? Qui doit vous préciser les indicateurs dont il faut tenir compte pour évaluer la pauvreté?

M. Wolfson: Deux choix s'offrent à vous: proposer une définition de la pauvreté ou ne pas le faire. Jusqu'ici, le Canada s'est bien passé d'une telle définition. Nous avons les faibles revenus. . .

La présidence: Mais tous les organismes sociaux, et même le gouvernement, utilise cette mesure.

M. Pagtakhan: Permettez-lui de terminer, je vous prie.

La présidence: Je suis capable de présider la réunion. Nous discutons sans cérémonie. Nous avons permis à des gens. . .

M. Pagtakhan: Et vous m'avez interrompu sans cérémonie. Continuez, je vous prie.

La présidence: Vous n'avez pas besoin d'interrompre qui que ce soit.

M. Pagtakhan: Vous avez dit que nous discussions sans cérémonie.

M. Wolfson: Je dois convenir que bien des gens utilisent nos mesures de cette façon. Nous n'aimons pas beaucoup le fait qu'on se fonde non pas sur des mesures qui découlent de manipulation, mais — et je le reconnais — de jugement arbitraire. Le fait est que les jugements portés au fil des années par Statistique Canada ont reflété l'opinion de la moyenne des Canadiens.

Permettez-moi de vous donner un exemple. En 1986, au moment où nous avons fait l'étude, on posait la question suivante dans un sondage Gallup. «De combien d'argent doit disposer une famille de quatre personnes pour subvenir à ses besoins?» On a répondu 20 000\$, et c'était à peu près le seuil de faible revenu alors établi par Statistique Canada. Il y a donc eu confirmation de la mesure.

Vous avez fait une mise en garde intéressante au sujet du livre de M. Sarlo. Il faut évidemment se méfier de ces prétendus spécialistes qui manient le jargon technique pour donner l'impression que leurs jugements de valeur sont scientifiques ou objectifs. Je l'ai déjà dit à maintes reprises cet après-midi, mais je tiens à confirmer qu'il est impossible de proposer une définition du terme «pauvreté» ni même — ce qui serait un objectif plus modeste — une définition de «faible revenu» sans se fonder, du point de vue statistique, sur des décisions arbitraires qui font appel au jugement.

M. Redway: Permettez-moi de répéter la dernière partie de ma question. Qui devrait porter ces jugements sur lesquels devraient se fonder les chiffres fournis par Statistique Canada? À qui revient cette responsabilité? J'ai l'impression que vous ne voulez pas que ce soit des fonctionnaires. Dans ce cas, qui proposez-vous?

[Texte]

Dr. Wolfson: Here I'm stepping well beyond being an official of Statistics Canada, and speaking personally. My personal view is that if a judgment is going to be made on a poverty line, it's best for the elected political representatives to do it. But let me underline the word "if". It is not at all clear to me. If I were, which I'm not, a political adviser or staff to members of Parliament, I would commend you to think twice about defining poverty.

So far the governments of the day, over the years, not without knowing the option existed, have stepped back and said implicitly that they did not want to get into this game. Implicitly, the Government of Canada and the governments of the provinces, for example, when they set the levels of the various social transfer programs, make a judgment call about adequacy. Those judgments have to be leavened by fiscal realities. It doesn't necessarily follow that we have to have a poverty line in Canada.

I suppose from one point of view, Statistics Canada would be immensely relieved if somebody from outside the bureau came along and said, here is the line, just tell us how many people are above and below it. That would greatly simplify our lives.

Mr. Redway: If we don't have to have one, and if politicians and government have always stepped back from telling Statistics Canada what it should be, why do we have one? Why was the decision made in StatsCan to have one?

The Chair: Why did the Parliament of Canada unanimously pass a motion to eliminate child poverty by the year 2000? Why do people constantly stand up saying there are 1 million children living in poverty in Canada, on and on and on, using your numbers?

• 1730

Mr. Pagtakhan: If we don't, they will die.

The Chair: Well, they aren't. Most of them are not poor. We've just gone through that.

Mr. Pagtakhan: Ill health, psychological health, a lot of problems.

The Chair: Well, there are, but not 1 million. There are definitely some people who suffer.

Mr. Pagtakhan: I think I would like to emphasize what you told us earlier, that we are best advised to look at the social indicators gauged against our set of Canadian values. That is how we would define a given income, related to so many factors, family size, what have you. I do not think income must relate only to basic survival. It should relate to something beyond that, because Canada today realistically has a higher standard of living than most countries, certainly higher than Third World countries. If you take that into account, to seek a basis to change the measure by international comparison is really very theoretical. I think this is what I'm worried about, the time of the committee being wasted.

Mr. Redway: May I also bring you back to my question, which was how you got started in the first place making this measurement if nobody told you to do it.

[Traduction]

M. Wolfson: Je vais maintenant vous parler à titre personnel et non pas à titre de fonctionnaire de Statistique Canada. Personnellement, je pense que c'est aux élus de définir ce qu'est le seuil de pauvreté s'il est nécessaire de le faire. Or, je ne sais pas si c'est vraiment nécessaire. Si j'étais conseiller politique ou employé par un parlementaire, je vous recommanderais d'y réfléchir à deux fois avant d'essayer de définir ce qu'on entend par «pauvreté».

Jusqu'ici, les gouvernements se sont refusés à le faire. Évidemment, lorsque le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces fixent le niveau des diverses prestations sociales, ils portent un jugement quant au minimum acceptable. Il leur faut aussi tenir compte de leurs ressources budgétaires. Il n'est pas absolument nécessaire que le Canada se fixe un seuil de pauvreté.

Il est vrai que nous serions très soulagés, à Statistique Canada, si quelqu'un de l'extérieur nous proposait un seuil de pauvreté, et nous demandait simplement de calculer la proportion des gens dont le revenu est inférieur ou supérieur à ce seuil. Cela simplifierait de beaucoup notre existence.

M. Redway: S'il n'est pas nécessaire que nous fixions cette mesure, et si les gouvernements ont toujours refusé de le faire à la place de Statistique Canada, comment explique-t-on que cette mesure existe? Pourquoi a-t-on pris la décision de faire ces calculs à Statistique Canada?

La présidence: Pourquoi le Parlement du Canada a-t-il adopté à l'unanimité une motion proposant qu'on élimine la pauvreté chez les enfants d'ici l'an 2000? Pourquoi brandit-on continuellement vos chiffres pour soutenir qu'un million d'enfants canadiens vivent dans la pauvreté?

M. Pagtakhan: Ces enfants mourront si nous n'atteignons pas l'objectif que nous nous sommes fixés.

La présidence: Pas du tout. La plupart d'entre eux ne sont pas pauvres. Nous venons de le voir.

M. Pagtakhan: Je songe à toutes sortes de problèmes liés à la santé physique et mentale.

La présidence: Oui, certains enfants souffrent, mais pas 1 million.

M. Pagtakhan: Je veux revenir sur ce que vous nous avez dit plus tôt, à savoir qu'il vaut mieux que nous nous entendions sur des indicateurs sociaux qui reflèteraient les valeurs canadiennes. C'est la seule façon de s'entendre sur un seuil de revenu qui tienne compte de tous les facteurs pertinents dont la taille de la famille. À mon avis, il ne s'agit pas d'assurer aux gens le strict minimum. On ne peut pas faire abstraction du fait que le Canada jouit d'un niveau de vie supérieur à celui de la plupart des pays, et en particulier les pays du Tiers monde. À cet égard, je me demande si les comparaisons avec d'autres pays sont bien utiles. Je voudrais simplement éviter que le comité perde son temps.

M. Redway: Vous n'avez pas répondu à ma question. Si personne ne vous a demandé de le faire, comment se fait-il que vous ayez proposé cette mesure?

[Text]

Dr. Wolfson: As I indicated at the beginning, we sort of fell into it. I told you the story; it's similar in the United States. Jenny Podoluk was writing a chapter in her census monograph in the mid-1960s and she thought it would be nice to have a chapter on the low end of the income spectrum. She said, well, how am I going to make some tables on that part of the population? I think I'll define a line, and the line should vary by family size. How am I going to get at that line? Well, I'll look at some spending data. That was step one.

Mr. Redway: Since the Americans did it, you decided you'd do it too.

Dr. Wolfson: Well, it's not clear who did it first; they were pretty coincident. That was step one.

The Chair: The poverty measure — the poverty is lessened if there is no economic growth.

Dr. Wolfson: I'm sorry, I don't quite understand your comment.

Mr. Redway: Maybe you could finish your other comment first. I would just like make sure this is with us, with me anyway.

The Chair: The other thing is that we almost eliminated Jenny's poverty. . . what she was defining, and we redefined it.

Dr. Wolfson: Exactly right.

So far we've been talking almost entirely about how one sets a low-income line at a point in time. Should it be called poverty; should it be called low income? In my view, and certainly as articulated in the discussion paper, there are two other equally important questions if you're going to stay in the world of defining these kinds of lines. One is how the line should vary across families or households of different size and composition; the other is how it should change over time, and I think that's the point you're just raising. You're referring to a graph which shows that if we had stayed with the original 1959 expenditure-based line that Jenny Podoluk invented, the incidence of the population below that line would have declined very substantially over the last 25 or 30 years.

However, as I mentioned to you, just about every time there has been a new family expenditure survey, Statistics Canada has changed the line. We've revised it. Here's a picture of what it looks like.

Mr. Redway: Is that in our discussion paper?

Dr. Wolfson: This is an updated version. Except for the 1986, it's in the discussion paper.

Mr. Redway: We are going to get copies of all your overheads.

Dr. Wolfson: I refer to this somewhat self-deprecatingly as our "fits and starts" picture. There are two pure views about how one ought to measure poverty over time. One is what I refer to as absolute updating; the other is relative updating.

The U.S. poverty line is an example of absolute updating. The only thing that's been taken into account in changing the dollar value of the poverty line is inflation. Holding purchasing power constant, their poverty line has been

[Translation]

M. Wolfson: Comme je l'ai dit au début, c'est arrivé un peu par hasard. Je vous ai raconté comment cela s'est produit. On a fait à peu près la même chose aux États-Unis. Au milieu des années 60, Jenny Podoluk, qui participait à la rédaction d'une étude sur le recensement, a cru bon de consacrer un chapitre aux Canadiens à faible revenu. Elle s'est demandé comment établir des tableaux statistiques pertinents. Elle a pensé établir un seuil qui varierait selon la taille de la famille. Elle s'est ensuite demandé comment établir ce seuil. Elle s'est fondée sur des données portant sur les dépenses. Cela a été la première étape.

M. Redway: Et comme les Américains l'avaient fait, vous avez aussi décidé de le faire.

M. Wolfson: On ne sait pas trop qui a pris l'initiative. Cela s'est fait à peu près au même moment dans les deux pays. Cela a été la première étape.

La présidence: Lorsque l'économie stagne, la pauvreté diminue.

M. Wolfson: Je regrette, mais je ne comprends pas.

M. Redway: Pourriez-vous d'abord terminer ce que vous étiez en train de dire. J'aimerais savoir ce qu'il en est.

La présidence: Nous avons presque éliminé la pauvreté dont parlait Jenny. Nous avons redéfini le phénomène.

M. Wolfson: Absolument.

Jusqu'ici, il n'a été question que de la façon dont on définit le seuil de pauvreté à un moment donné. Doit-on parler de pauvreté ou de seuil de faible revenu? Comme le document de travail le fait remarquer, il faut se poser deux autres questions tout aussi importantes si vous voulez proposer une mesure de la pauvreté. Il faut d'abord se demander comment ajuster ce seuil en fonction de la taille et de la composition des familles, et ensuite à quelle fréquence il faut revoir ce seuil. C'est le point que vous soulevez. Vous faites allusion à un graphique qui permet d'établir que, si l'on se basait sur le seuil de pauvreté établi à partir des dépenses proposé par Jenny Podoluk en 1959, il faudrait conclure que la proportion de gens dont le revenu est inférieur à ce seuil a diminué considérablement au cours des 25 à 30 dernières années.

Or, comme je vous l'ai fait remarquer, Statistique Canada a relevé ce seuil presque chaque fois qu'on a publié une nouvelle enquête sur les dépenses familiales. Voici ce tableau.

M. Redway: Figure-t-il dans le document de travail?

M. Wolfson: Il s'agit d'une mise à jour. Ces données, sauf celles qui portent sur 1986, figurent dans le document de travail.

M. Redway: Nous allons avoir une photocopie de toutes vos acétates.

M. Wolfson: Je parle à la blague d'un profil par «à-coups». Il y a deux façons de concevoir la façon dont on doit mesurer la pauvreté dans le temps. On peut parler de mise à jour absolue et de mise à jour relative.

Aux États-Unis, on a opté pour la méthode de la mise à jour absolue. Le seul facteur dont on a tenu compte dans le rajustement du seuil de pauvreté, c'est l'inflation. Comme on attribue une valeur constante au pouvoir d'achat, le seuil de

[Texte]

constant. The other approach is called relative updating. An example of that would be something like half the median income, so that as families in general have higher incomes, the line defining the cut point for low income rises in lock step.

• 1735

The Chair: Using that measure in a recession, poverty goes down. If incomes go down, such as in 1991, the number of poor people goes down.

Dr. Wolfson: You are exactly right. It was my intention to discuss that a bit. Let's turn to it right now.

The Chair: I think some governments might like that.

Dr. Wolfson: We were certainly perplexed. This is the point I was just making about the need to answer at least three questions if you are talking about low-income lines: what dollar levels, how to account for different family size, and how it changes over time.

Mr. Pagtakhan: You will also discuss the social value of the second measurement?

Dr. Wolfson: I beg your pardon?

Mr. Pagtakhan: The social value, the importance of that measurement.

Dr. Wolfson: I'm not sure I understand what you mean by social values.

Mr. Pagtakhan: The chair was saying that in recession times there have been complications with the second measurement. If you relate it to the increasing average or median income of the Canadian family, whatever unit you are using, in a sense, what I am seeing is that as the income of that median increases, we are trying to increase the cut-off point because we wanted to ensure that Canadians share in the social values of the country. Is that right?

Dr. Wolfson: Basically, what happened—the punch line or whatever—the low-income measure, this half-median-based indicator, did go down slightly from 1990 to 1991. What I have shown on this graph are a variety of indicators. At the top is the LICO, and this is the incidence of low income. It went up in the early 1980s, it came down, and then has gone up over the last couple of years. The incidence of low income as measured by the proposed low-income measure, LIM—half the median went up, but not by as much; it came down. Then from 1990 to 1991, it went down one-tenth of a point. From a statistical point of view, I would just call it flat, by the way.

The Chair: Doesn't it go down as the income spread decreases, then, if you are talking about half the median income? It is really measuring the range.

Dr. Wolfson: Let me come back to that. These are some other indicators: the unemployment rate, which went up and down and up again. That shows the broad economic cycle. This curve is GDP per capita in constant dollars. It has gone up a bit and then gone down a bit, in a kind of index number form.

[Traduction]

pauvreté est aussi constant. L'autre méthode à laquelle on a recours, c'est la mise à jour relative. La mesure que représente la moitié du revenu médian en est un exemple. Le seuil de faible revenu est relevé chaque fois qu'augmente le revenu général des familles.

La présidence: Quand on utilise cette mesure en temps de récession, la pauvreté diminue. Lorsque les revenus diminuent, comme en 1991, le nombre de pauvres diminue aussi.

M. Wolfson: Vous avez tout à fait raison. J'avais justement l'intention d'en discuter un peu. Parlons-en donc. . .

La présidence: Je pense que cela ferait plaisir à certains gouvernements.

M. Wolfson: Cela nous a sûrement laissés perplexes. C'est précisément ce que je voulais dire, quand je mentionnais qu'il fallait répondre à au moins trois questions, en ce qui a trait aux faibles revenus: quel est le niveau chiffré, comment tenir compte de la taille de la famille, et comment ces données évoluent-elle dans le temps.

M. Pagtakhan: Vous allez aussi discuter de la valeur sociale de la deuxième mesure?

M. Wolfson: Pardon?

M. Pagtakhan: La valeur sociale. . . l'importance de cette mesure.

M. Wolfson: Je ne suis pas sûr de comprendre ce que vous entendez par valeur sociale.

M. Pagtakhan: La présidente disait qu'en temps de récession, la deuxième mesure pose certaines difficultés. Si vous partez de l'augmentation du revenu moyen ou médian de la famille canadienne, quelle que soit l'unité que vous utilisiez, en quelque sorte, je constate qu'au fur et à mesure que le revenu médian augmente, on tente de hausser le seuil, car nous voulons faire en sorte que les Canadiens bénéficient tous des valeurs sociales du pays. Est-ce bien cela?

M. Wolfson: En fait, la mesure de faible revenu, cet indicateur correspondant à la moitié du revenu médian, a reculé un peu entre 1990 et 1991. J'ai mis sur ce graphique toute une série d'indicateurs. En haut, vous avez le SFR, qui indique l'incidence du faible revenu. Il a augmenté au début des années 80, pour diminuer ensuite, et il a remonté au cours des deux dernières années. Quant à l'incidence du faible revenu, mesurée par la mesure de faible revenu, la MFR—la moitié du revenu médian a augmenté, mais pas autant; elle a reculé. Puis, entre 1990 et 1991, elle a diminué d'un dixième de 1 p. 100. Dans le domaine de la statistique, nous ne considérons pas cela comme significatif, soit dit en passant.

La présidence: Ne diminue-t-elle pas, alors, si l'écart entre les revenus diminue, si l'on utilise comme base la moitié du revenu médian? On mesure la distribution du revenu, en réalité.

M. Wolfson: Permettez-moi de revenir à cela. Vous avez ici quelques autres indicateurs: le taux de chômage, qui a augmenté, qui a diminué, et qui a de nouveau augmenté. C'est une illustration du grand cycle économique. Cette courbe représente le PIB per capita, en dollars constants. Il a augmenté un peu, pour reculer ensuite un peu, ceci exprimé par un indice.

[Text]

The important thing to do to understand why the low-income measure went down somewhat is to break it apart for the elderly and the non-elderly. This shows four lines. Two of the lines are exactly the same as in the previous graph. This is the LICO for everybody and this is the LIM for everybody, and then these are the LICO for elderly families and the LIM for elderly families.

The key thing, and this is the curious part right here, is that the number of people who were below the LIM, the low-income measure, went down quite substantially from 1990 to 1991. Why is that? Well, median family income from 1990 to 1991 went down in real terms by roughly 4.5%. The indexing factor for the old age security pension and the guaranteed income supplement in 1991 over 1990 was 5.6%, I think, or 5.5%, so it went up substantially, relative to the median.

• 1740

If we look instead at the non-elderly population who were below the LIM, it went down 3 or 4 percentage points. I can dig out the numbers if you want. The LIM did behave as one would have expected in going into a recession for the non-elderly population. I think, although I can't be sure, that this coming fall when we get the numbers for 1992, we will find that things look "more sensible" because the indexing factor for OAS and GIS in 1992 is, I think, 2.8% or 2.6%, much lower, with the drop in the rate of inflation.

What one feels about it I leave aside, but the fact of the matter is that the elderly population, to the extent they relied on federal government transfer payments, did relatively much better than the average families. If one has a relative measure of low income, one should not be surprised that the incidence of low income for the elderly has gone up. What we see overall is that the incidence is about flat, and that is in effect an averaging of the elderly and the non-elderly population.

The Chair: In the poverty report we recommended that incomes be indexed to the average family income, so that in a recession you'd not be faced with enormously inflated costs that get a certain group of people above what's happening in the rest of society, and at the same time there's a sharing in the wealth as the economy improves and incomes go up.

Dr. Wolfson: A suggestion I would observe is similar to one made in 1983 by the parliamentary committee on pension reform.

The Chair: Really?

Dr. Wolfson: Doug Frith and Flora MacDonald et al.

Mr. Redway: Likely very difficult to sell.

[Translation]

Afin de comprendre la raison pour laquelle la mesure de faible revenu a diminué un peu, il faut faire la distinction entre les revenus des personnes âgées et ceux de l'autre partie de la population. On a ici quatre lignes. Deux de ces lignes sont absolument identiques à celles que l'on retrouve dans le graphique précédent. Vous avez ici le SFR et la MFR pour la population en général, et là, le SFR et la MFR pour les familles composées de personnes âgées.

L'élément important, ici, et c'est là le plus curieux; le nombre de personnes se situant sous la MFR, la mesure de faible revenu, a diminué considérablement entre 1990 et 1991. Comment cela s'explique-t-il? En 1990 et 1991, le revenu familial médian a diminué d'environ 4,5 p. 100 en termes réels. Le facteur d'indexation que l'on a appliqué aux prestations de sécurité de la vieillesse et aux suppléments de revenu garanti, en 1991, était de 5,6 p. 100, je pense, ou peut-être 5,5 p. 100; le revenu a donc augmenté considérablement par rapport au revenu médium.

Par contre, si l'on considère les revenus de la population, à l'exclusion des personnes âgées, qui est en-deçà de la mesure de faible revenu, on peut constater qu'ils ont diminué de 3 p. 100 ou 4 p. 100. Je peux trouver les chiffres en question, si vous le désirez. La MFR a suivi la courbe prévisible, en temps de récession, pour la population autre que les personnes âgées. Bien que je ne puisse actuellement l'affirmer, je pense que l'automne prochain, lorsque nous aurons les chiffres de 1992, nous allons nous rendre compte que cette mesure est beaucoup plus juste, car le facteur d'indexation de la sécurité de la vieillesse et du revenu garanti pour 1992 aura été, je pense, de 2,8 p. 100 ou 2,6 p. 100, soit beaucoup bas, en raison de la diminution du taux d'inflation.

Quoi qu'on en pense, il n'en demeure pas moins que les personnes âgées, qui reçoivent des prestations du gouvernement fédéral, ont été relativement favorisées par rapport à la famille moyenne. Il ne faut pas s'étonner qu'une mesure relative du faible revenu indique que l'incidence du faible revenu chez les personnes âgées a augmenté. Dans l'ensemble, on constate toutefois que l'incidence du faible revenu est à peu près stable, car l'augmentation dont ont bénéficié les personnes âgées contrebalance l'effet de la diminution du revenu dans l'autre couche de la population.

La présidence: Dans le rapport sur la pauvreté, nous recommandons que les revenus soient indexés au revenu familial moyen, de manière à ce que, pendant une récession, on n'ait pas à composer avec d'énormes coûts gonflés par l'inflation, qui touchent davantage une certaine catégorie de gens par rapport au reste de la société, et parallèlement à cela, pour assurer une meilleure distribution de la richesse qui vient avec le regain de l'économie et l'augmentation des revenus.

M. Wolfson: Et j'ajouterai que c'est là une recommandation qui est analogue à une proposition qu'avait formulée le Comité parlementaire sur la réforme des pensions en 1983.

La présidence: Vraiment?

M. Wolfson: Par Doug Frith, Flora MacDonald et compagnie.

M. Redway: Mais plutôt difficile à vendre.

[Texte]

The Chair: Yes.

Dr. Wolfson: Yes.

The Chair: There's also nothing new around here, or not very much new around these issues.

Dr. Wolfson: We've jumped through most of the slides I had to present. I don't know how you would like to go from here.

The Chair: I have questions about the kinds of indicators. I'd like something that's concrete and attainable to have as objectives for the government. We could in fact say that we have a certain goal as far as children are concerned in this country. One of the thoughts I had is not just a line but something that evaluated different aspects, such as that housing was available at an adequate standard at an affordable amount; that they had access to education, access to appropriate health care—this kind of thing. I'm just wondering what kinds of social indicators you were thinking of in your approach, perhaps using some of the OECD or the United Nations criteria.

Dr. Wolfson: I haven't thought a lot about what suite of statistics or indicators one would want for the general purpose of looking at the low end of the income spectrum. I think the kinds of topics you mentioned are obviously all relevant. There was a large international effort in the late 1960s and early 1970s to develop social indicators. I don't know if it's good or bad, but it came to refer to itself as the social indicators movement. Maybe that's why it failed. There is no question that there is a difficult problem of trying to boil down all the myriad facets of human existence into even a reasonably small set of statistical measures. Health, education, income, spending, how people use their time, their experience of victimization. . . there's a very long list of things one could imagine.

I'm pleased that Statistics Canada has ongoing or under development a variety of statistical vehicles for capturing data on this. It would be quite a major task to try to overlay a coherent structure on that.

• 1745

The Chair: What about doing something such as saying that they should have a budget that would allow adequate nutrition in terms of basic needs and using the Agriculture Canada standards on a regional basis?

Dr. Wolfson: Are you thinking of that as an approach to defining a budget standard?

The Chair: Yes. That information is being collected by you or Agriculture Canada. You're getting the inflation stuff, aren't you?

[Traduction]

La présidence: Oui.

M. Wolfson: Oui.

La présidence: Il n'y a donc pas ici tellement d'idées originales sur ces questions.

M. Wolfson: J'ai à peu près terminé avec les diapositives que je voulais vous montrer. Je ne sais pas comment vous voulez procéder maintenant.

La présidence: J'ai quelques questions à vous poser au sujet des indicateurs. Je voudrais quelque chose qui soit concret et qui permette de proposer des objectifs réalisables au gouvernement. Cela nous permettrait, en fait, de dire que nous avons un certain but à atteindre en ce qui concerne les enfants du Canada. Il ne s'agirait pas uniquement d'un indicateur, mais d'un système qui me permettrait d'évaluer différents aspects; par exemple, si des logements sont disponibles, d'une qualité suffisante, et à un prix abordable; si les enfants ont accès à l'éducation, à des soins de santé appropriés—des choses de ce genre. À quel genre d'indicateurs à caractère social songez-vous dans votre approche? Vous pourriez peut-être utiliser certains critères de l'OCDE ou des Nations-Unies.

M. Wolfson: Je n'ai pas tellement réfléchi aux statistiques ou aux indicateurs que l'on pourrait vouloir utiliser pour examiner la situation chez les gens à faible revenu. Les aspects que vous avez énumérés sont évidemment tous pertinents. Il y a eu un effort important à l'échelle internationale, à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, pour définir des indicateurs à caractère social. Je ne sais pas si c'est une bonne chose ou non, mais le groupe se qualifiait lui-même de mouvement pour les indicateurs à caractère social. C'est peut-être pour cela que l'entreprise a échoué. Il ne fait aucun doute que l'on peut difficilement tenir compte de toutes les facettes de l'existence humaine dans un ensemble relativement petit de mesures statistiques. La santé, l'éducation, le revenu, les dépenses, la façon dont les gens utilisent leur temps, leurs expériences malheureuses. . . la liste des éléments que l'on peut considérer s'étire à l'infini.

Je suis heureux que Statistique Canada soit équipé d'instruments qui permettent de recueillir ces renseignements. Ce serait une tâche énorme que de vouloir intégrer tous ces renseignements dans une structure cohérente.

La présidence: Pourquoi ne pas établir, en quelque sorte, un budget qui permettrait une alimentation adéquate, répondant aux besoins de base, en utilisant, peut-être, les normes d'Agriculture Canada sur une base régionale?

M. Wolfson: Pour établir une norme relativement au budget?

La présidence: Oui. Vous recueillez déjà ces renseignements, de toute façon, ou c'est peut-être Agriculture Canada qui le fait. Vous déterminez le taux d'inflation, n'est-ce pas?

[Text]

Dr. Wolfson: We survey people in the family expenditure survey to find out what people are spending their money on. We also go to all the stores once a month to find out what the prices of all those things are, and that gets put together into the CPI. It's quite different, though, to say what people should spend their money on or what would be a reasonable package of goods.

The Chair: A basic minimum kind of —

Dr. Wolfson: I think Agriculture Canada does price some kind of food basket, but again, it's a judgment call. Do you put 2% fluid milk in there or do you put skim milk powder in there? Do you assume four glasses a day, or three?

The Chair: They have made that judgment to come up with their basket of nutritional requirements. Central Mortgage and Housing has made the same sorts of evaluations about housing. I'm not suggesting that we should set ourselves up as some kind of arbitrary...but getting some kind of reasonable budget standard.

Mr. Redway: You had indicated that you had very few responses to your discussion paper. Is that correct?

Dr. Wolfson: A couple of dozen.

Mr. Redway: A couple of dozen. Are they mainly from federal departments?

Dr. Wolfson: No, no.

Mr. Redway: Where would they have come from?

Dr. Wolfson: The Metro Toronto Social Services Committee, for example, the Canadian Council on Social Development, I think, and some private citizens.

Mr. Redway: The conclusion was that there should be one measurement only and not any more than one.

Dr. Wolfson: Yes.

Mr. Redway: Would that have been an overwhelming conclusion? It would.

Just to follow up on what thoughts are here, obviously there are different value standards in the country, it seems to me. Different people, whether around this table or across the country, are going to have different values as to what defines poverty or what doesn't define poverty. I just wondered whether one possibility might be to take the maximum set of values and take the minimum set of values.

You then have two measurements. One would encompass, I would suggest, every conceivable value that people wanted to have in it; on the other hand—and I'm not sure whether Mr. Sarlo's measurement would be the minimum or not—maybe something like Mr. Sarlo's, which would measure what another set of Canadians would feel would be the minimum standards. You'd have two ranges of standards, and you'd have your definitions clearly set out. Not many people would ever read them, but when the time came to make comparisons and people would be arguing whether one set should apply or the other, you would have those assumptions and you'd be able to point out that these were

[Translation]

M. Wolfson: Nous faisons des enquêtes sur les dépenses familiales, afin de savoir sur quoi les gens dépensent leur argent. Nous faisons aussi le tour des magasins, une fois par mois, pour suivre l'évolution des prix et nous utilisons ces renseignements pour déterminer l'IPC. C'est une toute autre chose, toutefois, que de dire comment les gens devraient dépenser leur argent ou ce qui constituerait un ensemble de produits raisonnables.

La présidence: Une espèce de norme minimale. . .

M. Wolfson: Je pense qu'Agriculture Canada détermine le prix d'un panier de produits alimentaires, mais c'est très aléatoire. Faut-il mettre 2 p. 100 de lait liquide dans ce panier, ou y met-on plutôt du lait en poudre? Faut-il considérer une consommation de quatre verres de lait par jour, ou trois?

La présidence: Agriculture Canada a pourtant fait des hypothèses pour déterminer son panier de base. La Société canadienne d'hypothèques et de logement l'a aussi fait au sujet du logement. Je ne dis pas que nous devrions adopter une mesure arbitraire. . . mais il faudrait peut-être établir une norme budgétaire raisonnable.

M. Redway: Vous avez mentionné que vous avez reçu très peu de réaction au sujet de votre document, n'est-ce pas?

M. Wolfson: Vingt-trois ou vingt-quatre. . .

M. Redway: Vingt-trois ou vingt-quatre. . . Viennent-elles principalement de ministères du gouvernement fédéral?

M. Wolfson: Non, non.

M. Redway: D'où viennent-elles alors?

M. Wolfson: Du Metro Toronto Social Services Committee, par exemple, du Conseil canadien de développement social, je pense, et de quelques citoyens.

M. Redway: La conclusion était qu'il ne devrait exister qu'une mesure, pas plus.

M. Wolfson: Oui.

M. Redway: C'était l'avis général, n'est-ce pas?

Pour enchaîner sur ce qui a été dit jusqu'ici, l'échelle de valeurs n'est évidemment pas la même à travers le pays, me semble-t-il. Des personnes différentes, que ce soit autour de cette table ou ailleurs au pays, auront une définition différente de ce qu'est la pauvreté. Je me demande si l'une des solutions ne serait pas d'adopter deux mesures: celle de l'ensemble de valeurs minimales et celle de l'ensemble de valeurs maximales.

On aurait alors deux mesures extrêmes. L'une comprendrait toute valeur que l'on puisse concevoir; l'autre—et je ne sais pas si la mesure de M. Sarlo correspondrait ou non à la valeur minimale—peut-être une mesure comme celle de M. Sarlo, qui correspondrait à l'ensemble des valeurs que certains Canadiens considèreraient comme minimales. Nous aurions donc deux catégories de valeurs qui seraient clairement définies. Il n'y a pas tellement de gens qui liraient ces définitions, mais lorsque viendra le temps d'établir des comparaisons, pour trancher une discussion sur la question, on aurait ces hypothèses, et l'on pourrait faire valoir que c'est à partir de ces hypothèses que

[Texte]

the assumptions in these two different measurements, and if your set of values is different, maybe somebody would fall somewhere between. Maybe most would fall somewhere between, I don't know. You would then have a maximum-minimum standard against which to judge this.

What do you think of that as one way of approaching this?

Dr. Wolfson: We proposed in fact something that had the same effect as what you just said.

Mr. Redway: Is that in your research paper?

• 1750

Dr. Wolfson: Yes. Let me explain the form it took. Instead of saying we'll propose a high and a low line, we will propose a line, but we would propose also to publish numbers of individuals who have incomes below three-quarters of that line, or one and a quarter times that line, or below half the line, for that matter. It's very straightforward for us at Statistics Canada to publish the number of people who are below half the low-income line, two-thirds, three-quarters, whatever. In effect, we're starting to make that kind of data available.

The problem, I think, to those people who responded in writing to the discussion paper was that we chose not to highlight one statistic, such as 15.1% as the number of Canadians who are below the low income line. We said, if you take the three-quarter line there are 11, and if you take the 100% line there are 15, and if you take the 125% line there are 18, and we will remain silent about which number is to be used. The concern was that in debate or in discussing with the media there would be confusion. That's the main reason, to my knowledge or my understanding, why this idea of having multiple numbers was not widely approved or accepted. It's technically feasible, and in effect we do it.

Mr. Redway: To my mind, there is already this confusion out there. There are a certain number of people who say that you're not poor if you have X, Y and Z. Your measurements may very well include people who have X, Y and Z. On the other hand, there are those who would say that A, B and C in addition to X, Y and Z are absolutely essential, and your measurements don't take that into account. I understand what the various commentators and the responses that you've had — a dozen, I think you said — are saying. But on the other hand, I think out in the public there are quite different sets of values.

Obviously we won't reach a conclusion this evening on that, but I just put that forward as one thought. I'll probably have a few others along the way.

The Chair: Just as you were speaking, I was thinking that perhaps we could use a step approach; that the goal should be X by the year 2000, or whatever this year, and try to make sure that everyone in the country is up to a certain

[Traduction]

l'on a établi ces deux mesures différentes, et qu'étant donné que les deux ensembles de valeurs sont différents, la réalité se trouve peut-être quelque part entre les deux. La plupart des gens se situeraient probablement entre les deux. Je ne sais pas. On aurait alors une norme qui pourrait être utile.

Que pensez-vous de cette idée?

M. Wolfson: Nous avons proposé quelque chose, en fait, qui a le même effet.

M. Redway: Cette proposition se trouve-t-elle dans votre document de travail?

M. Wolfson: Oui. Permettez-moi de vous donner quelques explications. Plutôt que d'avoir deux seuils, supérieur et inférieur, nous en proposerons un mais nous proposerons aussi de calculer combien de personnes ont des revenus se situant aux trois quarts en dessous de ce seuil, ou d'une fois et quart la valeur qui lui est attribuée ou de moitié en dessous du seuil, en l'occurrence. Il est très simple pour nous, à Statistique Canada, de calculer le nombre de personnes dont le revenu est de moitié des deux tiers, ou des trois quarts en dessous du seuil de faible revenu. Nous avons d'ailleurs justement commencé à le faire.

La difficulté, je pense, pour les gens qui ont commenté par écrit notre document de travail, tenait au fait que nous avons choisi de ne pas isoler un seul chiffre, une seule statistique, et de dire que 15,1 p. 100, par exemple, est la proportion de Canadiens dont le revenu se situe au-dessous du seuil de faible revenu. Nous avons dit que, par rapport à la ligne des trois quarts, le taux est de 11 p. 100, par rapport à la ligne de 100 p. 100, il est de 15 p. 100, et si l'on part de la ligne de 125 p. 100, le taux est de 18 p. 100, et nous ne préconisons l'utilisation d'aucun de ces seuils en particulier. La difficulté, c'est que cela risquait de porter à confusion, avec les médias ou au cours des discussions. À ma connaissance, c'est la principale raison pour laquelle l'idée d'utiliser plusieurs seuils n'a pas reçu un accueil tellement favorable. Sur le plan technique, c'est possible, et nous le faisons, d'ailleurs.

M. Redway: Cette confusion existe déjà, selon moi. Il y a des gens qui disent que l'on n'est pas pauvre quand on a telle ou telle chose. Vos mesures peuvent très bien inclure des gens qui les ont. Par contre, il y en a d'autres qui diraient que les éléments A B et C, en plus des éléments X, Y et Z sont absolument essentiels et que vos mesures n'en tiennent pas compte. Je comprends les diverses observations que l'on vous a faites — une douzaine, je pense. Par contre, dans la population, il existe des ensembles de valeurs bien différents.

Nous ne résoudrons évidemment pas ce problème ce soir, mais je ne fais que soulever cela comme sujet de réflexion. J'en aurai probablement quelques autres à soumettre un peu plus tard.

La présidence: En vous écoutant, je me demandais si nous ne pourrions pas adopter une approche graduée; dans un premier temps, l'objectif devrait être X, d'ici l'an 2000, et nous devrions faire tous les efforts nécessaires pour que tous

[Text]

income level by a certain point. We recommended in the child poverty report national standards for welfare. If you look at the federal government paying 50% of the Canada Assistance Plan, the amount we're helping different families across the countries varies enormously. You can see a certain amount of variance being fair, but then in terms of trying to ensure national standards perhaps the criteria should be somewhat different.

Mr. Redway: It's merely an observation, but it always sticks in my mind. Years ago some residents of social housing were raising a concern that their social housing project did not have a swimming pool. They said at the time, everybody else has a swimming pool; why should we not have a swimming pool? That was sort of a standard. Of course, a great many fairly high-income people who had no swimming pool immediately said, why should they have a swimming pool? We don't have a swimming pool. That to my mind illustrated the different values we have.

Mr. Pagtakhan: It reminds me of a test you do in medicine. When you have a screening test for a disease, you say, we would like it not to miss anybody. With such a test, those who do not have the disease may test positive. Right? If you do not like to include any false negatives, those who are not really poor, you will have a very strict test. But the question before us is, will we take the risk of excluding some of the poor, or would we rather take the risk of including those who are not poor and call them poor to ensure that public policy serves all the poor? I would take the latter approach. I would look at that model.

• 1755

The Chair: That is traditional Liberal philosophy, though, isn't it; universal programs, treat everybody the same, and you can ensure you always get all the poor by giving everybody everything, whether they need it or not.

Mr. Pagtakhan: Do not misinterpret me. I do not like to miss any poor. A measure of poverty—

The Chair: Then give everybody the benefit. Isn't that the rationale?

Mr. Pagtakhan: Well, no, that is exaggeration. I understand the statistical approach in medicine.

Mr. Redway: Again, I offer as a suggestion—to think about at this stage—the idea of maximum and minimum levels. Your maximum level would make sure nobody was missed; the minimum level perhaps would miss some, but would be the strict measure.

Mr. Pagtakhan: The debate would be on whether we are willing to accept as a country that 5% of the poor we will not diagnose, and therefore they would be left on their own.

[Translation]

les Canadiens atteignent un certain niveau de revenu d'ici cette année-là. Dans notre rapport sur la pauvreté chez les enfants, nous avons recommandé des normes nationales en fonction du bien-être. Si l'on considère que le gouvernement fédéral contribue dans une proportion de 50 p. 100 au Régime d'assistance publique du Canada, il n'en demeure pas moins que le montant que touchent les différentes familles dans l'ensemble du pays varie énormément. On peut considérer qu'un certain écart puisse se justifier, mais dans le contexte de normes nationales, les critères devraient peut-être être quelques peu différents.

M. Redway: Ceci n'est qu'une simple observation, mais cette anecdote me revient constamment à l'esprit. Il y a un certain nombre d'années, des résidents d'un logement social se plaignaient que le projet n'était pas équipé d'une piscine. Il prétendaient qu'à notre époque, tout le monde a une piscine; pourquoi n'en aurions-nous pas une, alors? C'était une espèce de norme. Évidemment, un grand nombre de gens assez bien nantis, qui n'avaient pas de piscine, ont immédiatement demandé pourquoi ils devraient avoir une piscine. «Nous n'en avons pas de piscine, nous», disaient-ils. Cela illustre très bien, pour moi, les valeurs différentes que nous avons.

M. Pagtakhan: Cela me rappelle un test que l'on fait en médecine. Quand on fait un test de dépistage, on ne veut pas manquer qui que ce soit. Avec votre type de test, il peut arriver que des gens qui ne sont pas atteints de la maladie aient un résultat positif, n'est-ce pas? Si vous voulez à tout prix éviter des erreurs, éviter d'inclure des gens qui ne sont pas vraiment pauvres, vous allez devoir appliquer un test très strict. Mais la question qui se pose pour nous consiste à déterminer si nous allons courir le risque d'exclure des gens qui sont pauvres, ou si nous allons plutôt courir le risque d'inclure des gens qui ne le sont pas, et de les désigner ainsi, pour être bien certains que la politique publique dessert tous les pauvres. Je préférerais la deuxième solution. Je pencherais plutôt du côté de ce modèle.

La présidence: Cela relève toutefois de la philosophie libérale traditionnelle, n'est-ce pas? Des programmes universels... En traitant tout le monde de la même façon, on ne risque pas d'oublier quelque pauvre que ce soit... Donnons tout à tout le monde, qu'ils en aient besoin ou non.

M. Pagtakhan: N'interprétez pas mal ce que je dis. Je ne veux pas oublier un seul pauvre. Une mesure de la pauvreté...

La présidence: Alors, accordons le même traitement à tous. C'est cela?

M. Pagtakhan: Non, vous exagérez. Je comprends l'approche statistique en médecine.

M. Redway: Je reviens sur ma proposition—à titre de réflexion—l'idée de niveaux maximum et minimum. Le niveau maximum assurerait que personne n'est oublié; le niveau minimum omettrait peut-être un certain nombre de personnes, mais ce serait une mesure rigoureuse.

M. Pagtakhan: Et la décision dont il faudrait débattre, c'est si nous sommes prêts, en tant que pays, à accepter que 5 p. 100 des pauvres ne soient pas repérés, et qu'ils soient par conséquent abandonnés à eux-mêmes.

[Texte]

Mr. Redway: That could very well be the debate. Or the debate might revolve around the various assumptions that went into the maximum and minimum measurement.

The Chair: It might turn out that we think these particular guides should be followed, that we in fact would ensure that all children in Canada had adequate housing and an income sufficient to buy this particular basket of goods that we think are important.

Mr. Redway: Madam Chair, next week we will find out whether your set of values is the same as Mr. Sarlo's.

The Chair: No, it isn't.

Mr. Pagtakhan: What are basic necessities?

The Chair: Thank you very much. Maybe you could keep in touch and see what Statistics Canada has that might be useful, and give us any ideas you have on this particular issue.

Dr. Wolfson: Sure. Thank you very much. Good luck.

The Chair: The meeting is adjourned.

[Traduction]

M. Redway: Oui, cela pourrait fort bien faire l'objet du débat. Ou le débat pourrait peut-être porter sur les diverses hypothèses que l'on a adoptées pour déterminer les mesures maximales et minimales.

La présidence: Il pourrait aussi arriver que nous décidions que ces objectifs particuliers devraient être atteints, que nous allons veiller à ce que tous les enfants du Canada bénéficient d'un logement adéquat et d'un revenu suffisant pour acheter le panier d'aliments que nous considérons importants.

M. Redway: Madame la présidente, la semaine prochaine, nous allons voir si vos valeurs sont les mêmes que celles de M. Sarlo.

La présidence: Non, elles ne le sont pas.

M. Pagtakhan: Quelles sont les nécessités de base?

La présidence: Je vous remercie infiniment. Vous pouvez peut-être rester en contact avec nous, voir quels renseignements de Statistique Canada pourraient nous être utiles, et nous transmettre toutes les idées que vous pouvez avoir sur cette question particulière.

M. Wolfson: Vous pouvez y compter. Je vous remercie infiniment. Bonne chance.

La présidence: La séance est levée.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9

Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From Statistics Canada:

Michael C. Wolfson, Director General, Analytical Studies
Branch.

TÉMOIN

De Statistique Canada:

Michael C. Wolfson, directeur général, Direction des études
analytiques.

Issue No. 5

Fascicule n° 5

Wednesday, February 24, 1993

Le mercredi 24 février 1993

Chair: Barbara Greene

La présidence: Barbara Greene

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Poverty

Pauvreté

of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study to identify the characteristics associated with poor households in Canada

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude pour mieux connaître les caractéristiques des ménages pauvres au Canada

WITNESS:

TÉMOIN:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

SUB-COMMITTEE ON POVERTY OF THE STANDING
COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL
AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

Chair: Barbara Greene

Vice-Chairman: Chris Axworthy

Members

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ DU COMITÉ
PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL,
DES AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME ÂGE ET DE LA
CONDITION FÉMININE

La présidence: Barbara Greene

Vice-président: Chris Axworthy

Membres

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, FEBRUARY 24, 1993
(17)

[Text]

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met at 3:31 o'clock p.m., this day, in Room 536, Wellington Bldg., the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene and Rey Pagtakhan.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Marion Wrobel, Research Officer.

Witness: From the University of Nippissing: Christopher Sarlo, Professor.

Pursuant to Standing Order 108(2), and its order dated Wednesday, February 10, 1993, the Sub-Committee resumed to a study to identify the characteristics associated with poor households in Canada. (See *Minutes of Proceedings dated Wednesday, February 10, 1993, Issue No. 3*).

The witness made an opening statement.

At 4:05 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 4:44 o'clock p.m., the sitting was resumed.

The witness answered questions.

At 5:45 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 24 FÉVRIER 1993
(17)

[Traduction]

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à 15 h 31, dans la salle 536 de l'immeuble Wellington, sous la présidence de Barbara Greene (*présidente*).

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene et Rey Pagtakhan.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marion Wrobel, attaché de recherche.

Témoin: De l'Université de Nippissing: Christopher Sarlo, professeur.

Conformément à l'article 108 (2) du Règlement et à son ordre de renvoi du mercredi 10 février 1993, le Sous-comité entreprend d'examiner les caractéristiques des ménages pauvres au Canada (*voir les Procès-verbaux et témoignages du 10 février 1993, fascicule n° 3*).

Le témoin fait un exposé préliminaire.

À 16 h 05, la séance est suspendue.

À 16 h 44, la séance reprend.

Le témoin répond aux questions.

À 17 h 45, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, February 24, 1993

• 1531

The Chair: I call this meeting to order. With us today is Professor Christopher Sarlo from Nipissing University. He has written a book entitled *Poverty in Canada*, which looks at one way of defining and measuring poverty.

I would like to welcome you today, Professor Sarlo. We are pleased to see you and we are very interested in your research. I am sure we will have an interesting discussion.

Professor Christopher Sarlo (Nipissing University): *Poverty in Canada* is a critique of the prevailing ways of defining and measuring poverty. It also proposes a genuinely new and I believe more useful way of defining who is poor. I was invited here this afternoon because my research has some relevance to the work of this committee.

Let me begin with some background. I became interested in the issue of poverty in the late 1970s while I was a graduate student at Queen's University. I came across a report on poverty which used StatsCan's low income cut-offs as poverty lines. I was surprised to find myself deeply mired in poverty.

My income from scholarships and student loans was about 25% below the StatsCan cut-off for a single person. Most of my fellow graduate students also would have been classified as poor. It seemed to me that this was not a reasonable characterization. We were not deprived in any important way. For the most part we were enjoying life. We did not feel poor.

When I looked at the StatsCan cut-offs for families, I was similarly surprised to find that some of the working-class people I knew were living in poverty. Again, I felt this was an inappropriate label because these families ate well, owned their own homes, owned their own cars and their children went to good schools and so on.

What bothered me most about the StatsCan cut-offs was that they did not seem to correspond to any common-sense understanding of poverty. They did not seem to tell me much about the nature of poverty in Canada. They did not seem to be a useful way of distinguishing between the poor and the non-poor.

By the late 1980s, StatsCan's low income cut-offs were firmly entrenched as Canada's official poverty lines. Virtually every researcher examining poverty in Canada, including academic economists, used the cut-offs as poverty lines. While StatsCan frequently claimed they did not promote the cut-offs as poverty lines, they acquiesced completely in their use as such.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 24 février 1993

La présidence: La séance est ouverte. Nous accueillons aujourd'hui M. Christopher Sarlo de l'Université Nipissing. Il est l'auteur d'un livre intitulé *Poverty in Canada* qui propose une façon de définir et de mesurer la pauvreté.

Je vous souhaite la bienvenue aujourd'hui, monsieur Sarlo. Nous sommes bien contents de vous voir, car nous nous intéressons beaucoup à vos recherches. Je suis convaincue que la discussion sera bonne.

M. Christopher Sarlo (professeur, Université Nipissing): Dans *Poverty in Canada*, j'analyse de façon critique les diverses façons dont on définit et on mesure la pauvreté aujourd'hui. J'offre aussi dans ce livre une définition vraiment innovatrice et, à mon avis, plus utile de la pauvreté. La raison pour laquelle le comité m'a invité à comparaître aujourd'hui, c'est que mes recherches portent sur le sujet dont il est saisi.

Permettez-moi d'abord de vous expliquer comment je suis venu à m'intéresser à la question de la pauvreté. Mon intérêt pour le sujet remonte à la fin des années soixante-dix, alors que je poursuivais des études de deuxième cycle à l'Université Queen. Un jour, je suis tombé sur un rapport qui mesurait l'incidence de la pauvreté au moyen des seuils de faibles revenus utilisés par Statistique Canada. Sa lecture m'a appris, à ma grande surprise, que j'appartenais alors à la catégorie de gens jugés très pauvres.

En effet, d'après Statistique Canada, mon revenu, constitué de bourses et de prêts pour étudiants, était inférieur de 25 p. 100 au seuil de faibles revenus fixé pour une personne seule. Il est vrai que mon revenu, comme celui d'ailleurs de la plupart de mes condisciples, était inférieur à 25 p. 100 du seuil de faibles revenus fixé pour une personne seule. Or, nous étions des étudiants, vivant de bourses et de prêts d'études. Je comprenais mal comment on pouvait nous considérer comme étant pauvres étant donné que nous n'avions pas vraiment l'impression de manquer de quoi que ce soit. Dans l'ensemble, notre vie était agréable. Nous ne nous sentions pas pauvres.

En examinant les seuils de faibles revenus fixés pour les familles, j'ai été tout aussi surpris d'apprendre qu'on considérait comme vivant dans la pauvreté certaines des familles de classe moyenne que je connaissais. Dans ce cas là également, je ne pouvais accepter cette conclusion, étant donné qu'il s'agissait de familles qui mangeaient bien, possédaient une maison ainsi qu'une voiture et dont les enfants fréquentaient de bonnes écoles.

Ce que je reprochais le plus au seuil de faibles revenus de Statistique Canada était qu'il ne correspondait en rien à l'idée générale qu'on se fait de la pauvreté. En outre, il ne nous renseignait guère sur la nature de la pauvreté au Canada. À mon avis, il ne nous permettait pas de voir ce qui distingue ceux qui sont pauvres de ceux qui ne le sont pas.

À la fin des années quatre-vingt, les seuils de faibles revenus de Statistique Canada étaient devenus les seuils de pauvreté officiels au Canada. Presque tous les chercheurs étudiant la pauvreté au Canada, y compris les économistes universitaires, y avaient recours, et ce avec la bénédiction tacite de Statistique Canada malgré toutes les mises en garde que cet organisme peut prétendre avoir fait à leur sujet.

[Texte]

When I began my examination of poverty literature about five years ago, one of the first things I discovered was that there were two distinct ways of defining poverty. The first way, the so-called absolute definition of poverty, defines someone as poor who cannot acquire all the basic needs required for physical survival. This was the traditional approach and one which was widely regarded as the basis for setting social assistance rates.

The other approach, referred to as the relative definition of poverty, focused on a person's standard of living in comparison to others in the community. It is argued that as social beings, we measure our well-being in relation to what others enjoy. We are poor then in a relative sense if our standard of living is substantially below what most others have, regardless of whether we have all our basic needs or not. Relativists further argue that what is considered a necessity is to a large extent a function of the standards prevailing in the community of which one is a member.

I regard the sharp distinction between relative and absolute approaches as artificial, and I have developed what I think is an ingenious way of merging the two. Nevertheless, it is fair to say that in the current literature, absolute poverty refers to insufficiency, that is, you cannot acquire all of your basic physical needs, whereas relative poverty measures inequality, that is, you have less than most others.

• 1535

StatsCan's low income cut-offs are relative poverty lines, although this is not immediately obvious due to the complex nature of its construction. Part of its multi-stage calculation involves expenditures on three basic needs—food, clothing and shelter. It appears on the surface to be measuring absolute poverty, but close examination of the complete methodology reveals that the cut-offs, because of their intimate connection to average expenditures in society, are strictly relative lines. The problem is, they're badly flawed relative lines.

I demonstrate in the book that over time, StatsCan's low income cut-offs, or what everyone calls "Canada's official poverty lines", have not kept pace with rising living standards. A relative poverty line is of no use unless it keeps up with improvements in material well-being. If I were a relativist, there's no way I could justify using the cut-offs as relative poverty lines.

In the book I devote a whole chapter to a critical examination of these cut-offs. The attention is warranted, precisely because virtually everybody regards these cut-offs as the poverty lines. I was convinced that many users, if not most, did not appreciate the deficiencies inherent in these lines. I have tried to explain the weaknesses clearly and bluntly. StatsCan itself realizes the cut-offs are in trouble. They have written their own critiques. There is simply no

[Traduction]

La première découverte que j'ai faite lorsque j'ai commencé à étudier la documentation portant sur la pauvreté il y a cinq ans est qu'il existe deux définitions distinctes de la pauvreté. Aux termes de la première définition, la définition absolue, sans considérer comme pauvres ceux qui ne peuvent pas se procurer les nécessités voulues pour assurer leur subsistance. C'est la définition classique sur laquelle on s'est fondé pour établir le niveau des prestations d'aide sociale.

La définition relative se fonde sur une comparaison entre le niveau de vie de la personne visée et celui de l'ensemble de la population. Les partisans de cette définition soutiennent que les gens qui vivent en société mesurent leur bien-être en fonction du bien-être dont jouissent leurs semblables. Par conséquent, sont considérés pauvres ceux dont le niveau de vie est sensiblement inférieur à celui dont jouissent la plupart des autres gens, sans égard à la mesure dans laquelle ils peuvent combler leurs besoins essentiels. Qui plus est, les relativistes estiment que la définition d'une nécessité varie en fonction des normes qui ont cours au sein de la collectivité dont on est membre.

Je considère comme étant artificielle cette distinction entre pauvreté relative et pauvreté absolue, et je propose une façon qui me paraît ingénieuse de combiner ces deux définitions. Il me faut cependant reconnaître que les chercheurs actuels associent la pauvreté absolue à l'insuffisance de moyens: ceux auxquels s'applique cette définition sont donc ceux qui ne sont pas en mesure de se procurer les nécessités voulues pour assurer leur subsistance. Quant à la pauvreté relative, elle est associée à l'inégalité. Ceux auxquels s'applique cette définition ne disposent donc pas des mêmes moyens que la plupart des autres gens.

Les seuils de faible revenu utilisés par Statistique Canada sont des seuils relatifs même si la chose n'est pas tout à fait évidente, en raison de leur complexité. Dans ces calculs, qui comportent plusieurs étapes, on inclut notamment les dépenses engagées pour se procurer trois nécessités: la nourriture, les vêtements et le logement. A première vue, on semble mesurer la pauvreté absolue, mais quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit que ces seuils sont tout à fait relatifs parce qu'ils sont directement établis en fonction des dépenses moyennes des gens dans ces trois domaines. Or, ces seuils relatifs comportent de graves lacunes.

Je prouve dans mon livre que les seuils de faible revenu de Statistique Canada, où ce qu'on appelle généralement «les seuils de pauvreté officiels du Canada» n'ont pas été rajustés au fil des ans pour refléter l'augmentation dans le niveau de vie. Or, un seuil de pauvreté relatif n'est d'aucune utilité s'il ne reflète pas l'augmentation du niveau de vie général. Je ne vois pas comment les relativistes peuvent justifier le fait qu'on considère les seuils de faible revenu comme des seuils de pauvreté relatifs.

Dans mon livre, je consacre tout un chapitre à l'examen critique des seuils de faible revenu en raison précisément du fait qu'ils sont généralement reconnus comme des seuils de pauvreté. Je suis convaincu que la plupart de ceux qui utilisent ces seuils ne sont pas conscients de leurs lacunes. Je me suis efforcé de les faire ressortir clairement et sans ambages. Statistique Canada s'est aussi mis à examiner ces seuils de façon critique, se rendant bien compte que leurs

[Text]

question the cut-offs are not credible poverty lines. StatsCan should scrap them and start over.

Regardless of what StatsCan does with its cut-offs, I believe there are major problems with the relative approach in general. To reiterate, a person is poor in a relative sense if their material standard of living is substantially below what most others have in society. To operationalize this definition, we might establish poverty lines equal to, let us say, one-half of the average income for families of a given size.

For example, if the average income of Canadian families with three persons this year is \$54,000, then the poverty line for families of three would be \$27,000. This is exactly the way poverty lines are established by the Canadian Council on Social Development, as well as by a variety of international agencies. Let's think about this poverty line and what problems there might be with it.

The problem most economists have with this purely relative approach is that economic growth by itself will do nothing to alleviate poverty. Suppose, over a period of time, real incomes doubled across the board. That is, everybody's material standard of living doubled with no change in the distribution of income. According to our relative definition, the poverty rate would stay exactly the same. Everybody would still be in the same relative position. It doesn't matter how much absolute improvement there is in the household's living standard. It doesn't matter how well off they become in real terms. They remain poor as long as their incomes are less than half the average.

Many people find this unreasonable. It seems to defy common sense, that the rising tide lifts all boats. I think it is more reasonable to suppose that overall improvements in living standards will lift some people out of poverty. As long as we define poverty relatively, that is, as long as we equate poverty with inequality, this does not happen.

What all of this means in practice is that the prevailing relative approach does not permit us to determine if we are succeeding in alleviating poverty. If one believes poverty relates to genuine deprivation rather than inequality, and I do, then relative measures will not be useful. They are only capable of telling us whether our incomes are getting more or less equal.

It seems to me that we need an indicator that tells us whether people are getting better off in some absolute sense. We need a definition of poverty that allows us to determine whether or not our efforts to lift people out of a state of impoverishment are successful. If we continue to use the relative approach, we might as well accept the biblical prophesy that the poor will always be with us.

Socialists are the strongest proponents of the relative approach to defining poverty. It's easy to see why. According to the relative approach, the only way poverty can be alleviated is if we have substantial redistribution of income. As incomes get equalized, poverty is automatically reduced. If your goal is to create an egalitarian society, then you will want to keep people's attention focused on inequality measures. All the better if you can sell inequality measures as

[Translation]

jours étaient comptés. Il est bien évident que les seuils de faible revenu ne constituent pas des seuils de pauvreté dignes de foi. Le moment est venu pour Statistique Canada de s'en débarrasser et de repartir à zéro.

Quoi qu'il advienne de ces seuils de faible revenu, j'ai de sérieuses réserves au sujet des seuils relatifs eux-mêmes. Qu'il me soit permis de vous rappeler qu'aux termes de la définition relative, sont considérés comme pauvres ceux dont le niveau de vie est sensiblement inférieur à celui de la plupart des gens. Le seuil de pauvreté pourrait être fixé à la moitié du revenu moyen des familles d'une taille donnée.

Par exemple, à supposer que le revenu moyen des familles canadiennes composées de trois personnes était de 54 000\$ cette année, le seuil de pauvreté pour les familles de ce type serait de 27 000\$. Voilà exactement comment le Conseil canadien du développement social et divers organismes internationaux établissent ce seuil. Voyons ce qu'on peut reprocher à cette méthode.

Pour la plupart des économistes, le problème que pose cette méthode purement relative, c'est que la croissance économique en elle-même n'atténue pas la pauvreté. Supposons que les revenus réels doublent de façon générale pendant une période donnée, sans qu'ils s'accompagnent d'un changement dans la répartition des revenus. Selon la définition relative, le taux de pauvreté demeurerait exactement le même. La situation de chacun serait inchangée. L'augmentation absolue du niveau de vie du ménage importe très peu, pas plus que leur revenu réel. Tous ceux dont le revenu serait inférieur de moitié au revenu moyen continueraient d'être considérés comme étant pauvres.

Pour bien des gens, cette conclusion est déraisonnable, voire illogique. N'est-il pas plus raisonnable de supposer que l'augmentation générale du niveau de vie permettra à certaines personnes de se sortir de la pauvreté? Tant qu'on acceptera une définition relative de la pauvreté, c'est-à-dire tant que pauvreté et inégalité sont considérés comme allant de pair, rien n'y fera.

Ce qu'on peut surtout reprocher à la définition relative, c'est qu'elle ne nous permet nullement de savoir si les mesures que nous prenons parviennent à atténuer la pauvreté. Si, comme je le pense, le couple qui convient est pauvreté et insuffisance de moyens et non pauvreté et inégalité, les mesures relatives n'ont aucune utilité, sauf celle de nous permettre d'effectuer une comparaison entre les revenus.

À mon avis, ce dont nous avons besoin, c'est d'une mesure qui nous permettra de savoir si le sort des gens s'améliore vraiment ou de façon absolue. Il nous faut nous entendre sur une définition de la pauvreté qui nous permettra de savoir si nous parvenons vraiment à aider les gens à se sortir de la pauvreté. Si nous continuons à accepter le concept de la pauvreté relative, alors nous pouvons aussi bien accepter la prophétie biblique qu'il y aura toujours des pauvres.

Les socialistes sont les plus ardents partisans du concept de la pauvreté relative. On comprend aisément pourquoi. En effet, seule une redistribution majeure des revenus peut alors permettre d'atténuer la pauvreté. S'il y a uniformisation des revenus, la pauvreté diminuera nécessairement. Ceux dont l'objectif est de créer une société égalitaire continueront d'insister pour qu'on mesure l'inégalité, et d'autant mieux si cela permet d'établir le seuil de pauvreté. Tous ceux qui

[Texte]

poverty lines. Anyone who opposes redistribution policies is, by definition, anti-poor.

● 1540

I want to point out that I am not suggesting we should not measure inequality. What I am saying is that inequality measures do not tell us about poverty. If we want to find out about poverty, we need a legitimate poverty line.

Another problem with the relative approach has to do with the fundamental rationale for having a poverty line. It seems to me that relativists view poverty lines as goals, as minimum levels of income we want for the poor. Therefore, they tend to construct a methodology that results in poverty lines high enough to include a range of social amenities and basic needs.

The argument is that the poor should have things that most others in society have. Regardless of the merits of this argument, high poverty lines in themselves do nothing to help the poor. They don't automatically put more money in their pockets. In fact, high lines may harm the poor. Some may feel worse off for having been classified as poor, and, to the extent that the lines are perceived as inflated, public sentiment may be less favourable towards assisting those below the line.

My own rationale for a poverty line is different. I believe it is much more scientific and much less political. I regard a poverty line as simply a useful way of distinguishing between the poor and the non-poor.

I have asked the question: Where's the best place to set a cut-off so that the condition of those below the line is clearly different from that of those above the line? As I will outline in a moment, a strong case can be made for setting that line at the basic needs level. This means we clearly distinguish between what we want for the poor and where we set the poverty line.

Whether we define "poverty" in relative or in absolute terms, it is important to be consistent in the application of our preferred definition. Relativists have an unfortunate habit of switching definition as it suits them. Thus, a relative definition is used to determine the number of poor and at the same time an absolute approach is used to describe the condition of living of those described as poor.

A couple of examples expressing the views of well-known social activists will illustrate this point. The first quote is as follows:

Over one million Canadian children live in poverty. Not genteel, straightened circumstances, making do thriftily without luxuries, but real stomach-stretching poverty.

This quote, from former United Church moderator, Bruce MacLeod, clearly suggests that one million children whose parents' income falls below the relative poverty line are living in absolute poverty. As I explained, the relative line is high enough to include a range of amenities beyond basic necessities. Being below the relative line does not condemn one to stomach-stretching poverty.

The second quote from the National Council of Welfare says:

[Traduction]

s'opposent à une nouvelle répartition des revenus sont nécessairement considérés comme des gens qui font peu de cas des pauvres.

Je ne voudrais pas donner l'impression que je m'oppose à ce qu'on mesure l'inégalité. Tout ce que je dis, c'est que cela ne nous renseigne guère au sujet de la pauvreté. Pour bien cerner le problème de la pauvreté, nous devons fixer un seuil de pauvreté qui se justifie.

L'existence même du concept de la pauvreté relative nous amène à nous demander s'il est bien utile d'avoir un seuil de pauvreté. Les relativistes semblent considérer qu'il s'agit du revenu minimal dont devraient jouir les pauvres. Par conséquent, ils s'organisent pour que les seuils de pauvreté soient suffisamment élevés pour que les gens puissent se permettre un peu plus que les strictes nécessités de la vie.

Les relativistes soutiennent, en effet, que les pauvres devraient aussi pouvoir se payer quelques petits plaisirs comme la plupart des gens. Quoi qu'on en pense, des seuils de pauvreté élevés n'aident pas en eux-mêmes les pauvres dont la bourse n'est pas pour autant mieux garnie. En fait, des seuils de pauvreté élevés risquent d'avoir l'effet inverse. Certaines personnes s'offusqueront peut-être d'être considérées comme étant pauvres. Si la population a l'impression que les seuils sont artificiellement gonflés, elle pourrait être moins encline à se montrer généreuse envers ceux dont le revenu se situe en deçà de ces seuils.

Je défends le concept du seuil de pauvreté pour des raisons tout autres, qui m'apparaissent plus scientifiques et moins politisées. À mon avis, il s'agit simplement d'une mesure utile qui nous permet de savoir qui est pauvre et qui ne l'est pas.

La question qui se pose est évidemment de savoir où se situe le niveau de revenu à partir duquel on constate une différence notable dans la situation des gens. Il devrait s'agir du niveau de revenu qui permet de se procurer la nécessité de la vie. De cette façon, nous faisons une nette distinction entre le minimum que nous voulons assurer aux pauvres et le seuil de la pauvreté.

Que nous définissions la «pauvreté» en termes relatifs ou absolus, il importe de faire preuve de cohérence dans l'application de la définition retenue. Les relativistes ont la malencontreuse habitude de changer de définition quand cela leur convient. Ainsi, on se sert de la définition relative pour calculer le nombre de pauvres, et de la définition absolue pour décrire les conditions de vie de ceux qu'on considère comme étant pauvres.

Pour illustrer mon propos, je vais vous citer quelques militants sociaux bien connus. Je citerai d'abord M. Bruce MacLeod, président de l'Église Unie:

plus d'un million d'enfants canadiens vivent dans la pauvreté. Il ne s'agit pas d'une pauvreté qui consiste à être privé de petits luxes, mais de la pauvreté la plus abjecte.

Cette déclaration révèle donc que ce million d'enfants viennent de familles dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté relatif étant donné, comme je vous l'ai expliqué, que ce seuil est suffisamment élevé pour permettre aux gens de faire certaines dépenses qui ne sont pas liées aux nécessités de la vie. Le fait que le revenu d'une personne soit inférieur au seuil de revenu ne la condamne pas à l'indigence.

Ma deuxième citation est tirée d'un document du Conseil national du Bien-être:

[Text]

It is impossible to describe in words alone the devastating impact of abysmally low rates of social assistance. No written account can even come close to portraying the damage to physical health and the scars to psychological well-being that can come from living at standards below those deemed absolutely minimal for basic subsistence. What can be said of a life which consists of a daily struggle merely to survive.

It clearly suggests that because social assistance rates are below the relative poverty line, recipients must necessarily be living in a depressing, hungry, health-threatening existence. Again, this is not a legitimate characterization.

It is possible to dismiss such statements as deliberate distortion and exaggeration on the part of an anti-poverty and welfare reform strategy. The problem is that these viewpoints become part of the public record with little or no dispute.

What impression is left with Canadian citizens regarding the nature of poverty? Do people believe that those whose reported incomes are below the StatsCan cut-offs are unable to acquire all their basic needs and are reduced to stomach-stretching poverty? Do they believe all welfare recipients are condemned to subsistence and bare survival? What do policy-makers believe?

We simply do not give the general public a fair or honest depiction of poverty in Canada if we switch definitions in the manner described, regardless of how well-intentioned it might be.

• 1545

Relative poverty is not the same as absolute poverty. It is important that policy-makers, journalists and citizens understand this. Poverty is too important a public policy issue for there to be confusion about which definition is being used to describe those labelled poor.

Nowhere is the distinction between relative and absolute poverty more relevant than in the evaluation of the welfare system. Social assistance benefits do not permit recipients to have a luxurious living standard.

A wide range of social amenities are simply not available to people on welfare. Recipients are living in relative poverty. However, except for employable recipients, they are able to acquire all the basic necessities of life. They are not living in absolute poverty. They are not at subsistence. They are not barely surviving. This distinction is absolutely crucial when evaluating the adequacy of welfare rates.

I want to mention one final problem I have with the relative approach. It cannot be used to make legitimate international comparisons of poverty rates. The reason is that different countries can have very different distributions of income. For example, in many underdeveloped countries, the majority of the population will be living at or near the subsistence level. The average income will be just above subsistence, and very few will or could live below half that

[Translation]

Il est impossible de décrire en langage courant les conséquences dévastatrices du niveau totalement insuffisant des prestations sociales. En effet, comment pourrait-on vraiment s'imaginer ainsi l'immense tort physique et psychologique que cause aux gens le fait d'être privé des plus strictes nécessités de la vie? Comment pourrait-on décrire une vie où la survie quotidienne est aléatoire.

L'impression que cherche à communiquer le Conseil est que comme les bénéficiaires d'aide sociale touchent des prestations dont le niveau se situe en deçà du seuil de pauvreté, ils doivent nécessairement être déprimés, affamés et en mauvaise santé. À mon avis, on ne peut pas décrire ainsi la situation des pauvres.

On pourrait se contenter de dire qu'il s'agit de faussetés et d'exagération répandues par ceux qui luttent contre la pauvreté et ceux qui réclament la réforme de notre régime d'aide sociale. Le fait est que ces opinions finissent par se répandre sans qu'on en conteste la validité.

Que pensent donc les Canadiens du problème de la pauvreté? Les gens croient-ils vraiment que ceux dont le revenu est inférieur au seuil de faibles revenus de Statistique Canada ne sont pas en mesure de se procurer les nécessités de la vie, ce qui les réduit à vivre dans l'indigence la plus totale? Pensent-ils que tous les bénéficiaires d'aide sociale luttent pour leur survie même? Qu'en pensent les décideurs?

Si nous changeons de définition au gré de notre fantaisie, même si c'est avec les meilleures intentions du monde, nous ne permettons pas à la population de se faire une juste idée du problème de la pauvreté au Canada.

Pauvreté relative et pauvreté absolue ne sont pas synonymes. Il importe que les décideurs, les journalistes et les citoyens ordinaires s'en rendent bien compte. La pauvreté est un problème trop important et qui comporte trop de conséquences en matière de politique publique pour qu'on permette que la confusion règne au sujet de la signification du terme lui-même.

C'est lorsqu'il s'agit d'évaluer le système d'aide sociale lui-même qu'il importe tout particulièrement de ne pas confondre pauvreté relative et pauvreté absolue. Il va sans dire que les assistés sociaux ne vivent pas dans le luxe.

Les assistés sociaux sont d'ailleurs bien obligés de se priver d'un certain nombre de choses qui, sans être de stricte nécessité, sont accessibles à la plupart des gens. Les prestataires d'aide sociale vivent dans un pauvreté relative. À l'exception de ceux qui pourraient se trouver un emploi, les prestataires d'aide sociale sont en mesure de se payer les nécessités de la vie. Ils ne vivent pas dans la pauvreté absolue. Ils n'ont pas que le strict minimum vital. Ils ne survivent pas tout simplement. La distinction qu'on fait entre pauvreté absolue et pauvreté relative est tout à fait cruciale quand il s'agit d'établir si le niveau des prestations sociales est suffisant.

Je vais vous faire part d'une dernière réserve au sujet du concept de la pauvreté relative. Cette mesure ne peut servir à comparer les taux de pauvreté de divers pays étant donné que la répartition des revenus varie d'un pays à l'autre. Ainsi, dans de nombreux pays en développement, le revenu de la majorité des gens se situe soit au niveau du minimum vital, soit en deçà de celui-ci. En fait, le revenu moyen dépasse à peine le minimum vital ou se situe en deçà de celui-ci. Si

[Texte]

level. Thus, according to the relative definition almost no one is classified as poor, whereas in fact almost everyone is poor.

The point is that we should be able to compare poverty rates between countries. Relative measures, including those recently used by the Campaign 2000 group, are completely meaningless in making international comparisons of poverty.

I wish to explain now why I favour the absolute or basic needs approach to defining and measuring poverty. There is no regular scientific way to define poverty. In nature there are certain natural thresholds such as, for example, the freezing point of water, which human beings can discover. With poverty there is no natural threshold. For the individual, poverty is a very subjective state of well-being. The state of impoverishment will occur at different living standards for different people.

Since there is no universal natural cut-off for poverty which can be discovered, we must invent a definition which tells us useful and interesting information about those in our society with the very lowest standards of living.

It seems to me that the most useful cut-off is at the level of basic physical necessities of life. I think it's important for us to know how many in our society are unable to acquire these basic needs and to what extent that number is changing over time.

Some critics have argued that the basic needs definition is mean-spirited because it does not allow for a range of commodities that most people have. I would quite agree with this if poverty lines were allowances or were levels we wanted the poor to achieve. However, if we believe that poverty lines should be viewed as cut-offs which allow us to distinguish between the poor and non-poor, these emotional labels lose much of their force. Nevertheless, I recognize that as long as there is any advantage attached to being classified as poor, the definition of poverty will have a political dimension.

I am prepared to argue that relative poverty lines are nowhere near as interesting or useful to the social scientist, because with relative poverty those without all of their basic needs are lumped together with people who are substantially better off.

Surely there is an important distinction between university students, who are our future income elite, and food bank recipients, and surely there is an obvious difference between pensioners who own their own homes, mortgage-free, and who enjoy most middle-class comforts, and people who are struggling to support a family on minimum wage or part-time work. I think there is a crucial distinction between those who cannot acquire all their basic physical needs and those who can. I think we trivialize the condition of poverty and the predicament of the poor when we include people who are living well above the basic needs line.

Because relative poverty lines are set well above the basic needs level, the relative approach encounters a disturbing inconsistency in classifying certain cases. For example, in 1991 a single parent with three children living on social assistance

[Traduction]

l'on accepte le concept de la pauvreté relative, presque personne dans ce pays ne serait considéré comme pauvre alors que dans la réalité, presque tout le monde l'est.

Nous devrions pourtant être en mesure de comparer les taux de pauvreté de différents pays. Les mesures relatives, dans celles que propose Campaign 2000, ne sont d'aucune utilité à cet égard.

Je vais maintenant vous expliquer pourquoi je propose de définir et de mesurer la pauvreté de façon absolue, c'est-à-dire en établissant un lien avec les nécessités de la vie. Il n'existe pas de mesure scientifique de la pauvreté comme il existe une mesure scientifique du point de congélation. Il n'existe pas de seuil naturel dans le cas de la pauvreté. Chacun conçoit la pauvreté de façon très individuelle. Par conséquent, le niveau de vie qu'on associe à la pauvreté varie d'une personne à l'autre.

Comme il n'existe pas de seuil de pauvreté naturel et universel, nous devons nous entendre sur un seuil qui nous renseigne sur le nombre de ceux dont le niveau est très bas dans notre société.

À mon avis, il conviendrait de lier le seuil de pauvreté aux strictes nécessités de la vie. Nous devons être en mesure de chiffrer le nombre de ceux qui doivent se priver des nécessités de la vie et de voir dans quelle mesure ce chiffre évolue au cours des ans.

Certains critiques soutiennent que cette méthode manque de générosité parce qu'elle ne tient pas compte des choses que peuvent se permettre la majorité des gens. J'accepterais cet argument si nous considérions les seuils de pauvreté comme des objectifs à atteindre. Si nous pensons plutôt que ces seuils devraient nous permettre de savoir qui est pauvre et qui ne l'est pas, ce genre d'argument émotionnel devient beaucoup moins sensé. Tant que le fait d'être considéré comme étant pauvre comporte certains avantages, je reconnais que la définition donnée au terme pauvreté comportera une dimension politique.

Je suis prêt à soutenir que les seuils de pauvreté relatifs ne présentent pas beaucoup d'utilité ou d'intérêt pour les sociologues, étant donné qu'ils ne permettent pas de faire une distinction entre ceux qui sont privés des nécessités de la vie et ceux qui sont loin de l'être.

Il convient sûrement d'établir une distinction importante entre les étudiants d'université, les bien nantis de demain, et ceux qui fréquentent les banques d'alimentation. La même chose vaut pour les retraités dont la maison est payée et qui jouissent de tous les petits bienfaits auxquels leur donne droit le fait d'appartenir à la classe moyenne, et les gens qui touchent le salaire minimum ou qui occupent un emploi à temps partiel, et qui doivent subvenir aux besoins d'une famille. Il y a clairement une distinction à faire entre ceux qui peuvent se payer les nécessités de la vie et ceux qui ne le peuvent pas. Nous banalisons la pauvreté et la condition dans laquelle se trouvent les pauvres lorsque nous le faisons.

Étant donné que les seuils de pauvreté relatifs se situent bien en-deçà du niveau de revenu voulu pour être en mesure de se payer les nécessités de la vie, leur utilisation donne lieu à toutes sortes d'incohérences. Ainsi, en 1991, le revenu

[Text]

would have a total income of about \$18,500 in the province of Ontario. This is many thousands of dollars below Canada's relative poverty line. This family is officially classified as poor. However, if the same single parent were working, he or she would have to have a total income of about \$32,000 to achieve the same standard of living as the welfare family. This is because the wage earner would have child care expenses, would pay income taxes, and would usually pay a share of certain benefits such as drug and dental plan benefits, which social assistance recipients receive free.

• 1550

This income, the \$32,000, is above the relative poverty line. So what we have here are two families with identical standards of living. The one on welfare is classified as poor; the other, working, is classified as non-poor. Should not families with the same level of material well-being be classified similarly?

This is just one example among a significant number of inconsistencies that burden the high relative poverty lines. With the basic needs approach, on the other hand, neither family would be classified as poor.

Think about a relative cut-off for a moment. What can we say for sure about the distinction between those who are just below and those who are just above the line? All we can say is that those just below can buy somewhat fewer amenities and luxuries than those just above. Both are well above the basic needs level.

In contrast, the necessities cut-off relates to genuine deprivation. For those below that line, their physical well-being is compromised. It seems to me that there is a rather obvious threshold here and one which appears to conform to traditional notions of poverty. I cannot imagine anyone, even a hard core relativist, not wanting to measure how many in our society just cannot afford all the basic necessities of life.

The approach I have developed to define and measure poverty is an absolute or basic necessities approach with a modest relative component. Specifically, I define poverty as the inability to acquire all basic necessities of life where those basic needs are any items without which long-term physical well-being would be jeopardized. The list of basic necessities, which includes food, shelter, clothing, health care, personal hygiene, and a variety of household requirements, would stay fixed to permit legitimate comparisons over time. However, the quality of each item on the list would reflect the minimum adequate standard in the community in which one is a member, and this aspect is the relative component.

[Translation]

d'une famille monoparentale comptant trois enfants qui vivait de l'aide sociale en Ontario s'élevait à 18 500\$. Ce revenu est inférieur de plusieurs milliers de dollars au seuil de pauvreté relatif. Cette famille est donc officiellement considérée comme étant pauvre. Or, il faudrait que le parent seul qui travaille gagne 32 000\$ pour offrir à sa famille le même niveau de vie. Cette situation s'explique par le fait que contrairement aux parents qui reçoivent de l'aide sociale, les parents qui travaillent doivent payer des frais de garde, payer des impôts et cotiser normalement à l'assurance-médicaments et à l'assurance-dentaire.

Ce revenu de 32 000\$ est supérieur au seuil de pauvreté relatif. Ces deux familles ont cependant le même niveau de vie. Celle qui touche des prestations sociales est considérée comme étant pauvre, et l'autre, non. Alors, comment comprendre que deux familles ayant le même niveau de vie n'appartiennent pas à la même catégorie?

Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres des incohérences qui découlent de seuils de pauvreté relatifs qui sont élevés. Si l'on appliquait la méthode fondée sur les nécessités de la vie, ni l'une ni l'autre de ces familles ne serait considérée comme étant pauvre.

Réfléchissons un moment aux seuils de revenu relatifs. Que savons-nous exactement au sujet de ce qui distingue ceux dont le revenu se situe en-deçà de ces seuils, et ceux dont le revenu est juste au-dessus? Tout ce que nous savons vraiment, c'est que les gens qui appartiennent à la première catégorie peuvent se payer un petit peu moins de luxe que ceux qui appartiennent à la seconde. Dans les deux cas, le revenu de ces gens se situe au-dessus du revenu dont il faut disposer pour se payer les nécessités de la vie.

Par ailleurs, ce seuil de revenu correspond à l'insuffisance de moyens. Le bien-être physique des gens dont le revenu est inférieur à ce seuil est menacé. A mon sens, il s'agit d'un seuil évident qui correspond à l'idée qu'on s'est toujours faite de la pauvreté. Je ne peux pas m'imaginer que qui que ce soit, et pas même un relativiste pur et dur, s'oppose à ce qu'on tâche de chiffrer le nombre de ceux qui, dans notre société, sont privés des strictes nécessités de la vie.

La méthode que je propose pour définir et mesurer la pauvreté est une méthode absolue qui se fonde sur les nécessités de la vie, et qui comporte cependant une modeste composante de la méthode relative. Pour moi, la pauvreté est la situation dans laquelle vivent ceux qui ne peuvent pas se payer les strictes nécessités de la vie dont dépend le bien-être physique à long terme. La liste des nécessités de la vie, qui comprend la nourriture, le logement, l'habillement, les soins de santé, les produits d'hygiène personnelle et divers produits ménagers, demeurerait stable et permettrait de faire des comparaisons valables dans le temps. La composante de la méthode relative que je retiens est la suivante: la qualité de chaque nécessité figurant sur la liste serait fonction des attentes minimales à ce sujet des gens vivant dans la même localité.

[Texte]

The basic-needs poverty lines are simply the sum, then, of the cost of all the above-listed items during a given year. The calculations in my book are for 1988. As a rule of thumb, the basic needs lines are about two-thirds the StatsCan LICO lines. Thus, a poverty line for a family of four in Ontario in 1988 was about 14,000 compared to the LICO value of about \$21,000.

Overall, I found that there were about one million Canadians whose reported incomes were below the basic needs level in 1988. I want to stress that the basic needs poverty lines that I have developed are not equivalent to starvation thresholds. They are in fact well above basic subsistence levels. For example, the 1992 basic needs line for an unattached individual in Ontario is about \$7,600. The average bachelor apartment in this community, in Ottawa-Hull, rents for about \$440 a month, or \$5,300 for the year. Nutritious food purchased at grocery stores costs about \$1,100 for the year. This leaves about \$1,200 for clothing, personal hygiene, telephone, public transit, and other household items. This is hardly a luxurious or even a middle-class standard, but it is far above the starvation level.

There are several clear advantages to the absolute or basic necessities approach to defining poverty. The major advantage is that it permits us to determine the number of Canadians whose incomes are insufficient to acquire all their basic needs. This information is important both as a demographic fact and for policy purposes. Up to now we have not had this data. This approach is very useful in assessing the adequacy of welfare incomes. After all, social assistance programs are designed to provide income to meet the cost of basic requirements of a single person or a family when all other financial resources have been exhausted. It seems to me that the only legitimate way to test whether the program is doing what it is supposed to do is to compare welfare rates to actual costs of basic requirements, as I have done in my book.

It is useful as an indicator of how successful we are in alleviating poverty. Currently we have no real way of judging whether economic growth or particular policies are reducing poverty in the sense in which I have defined it. If we are interested in determining whether more and more Canadians can acquire basic needs, then we need an indicator along the lines that I have developed.

Finally, it would be useful in making international comparisons. This, of course, assumes that other nations use a similar basic needs definition of poverty, or that some international group developed a standard necessities indicator to be applied to all countries. There are some obvious methodological problems to be overcome in doing this, but it would give us, for the first time, genuinely comparative poverty rates.

[Traduction]

Il suffirait donc pour établir les seuils de pauvreté fondés sur les nécessités de la vie de calculer le coût annuel total des nécessités sus-mentionnées. Les calculs figurant dans mon livre valent pour 1988. De façon générale, les seuils que je propose correspondent aux deux tiers des SFR de Statistique Canada. Selon ma méthode, le seuil de pauvreté pour une famille de 4 personnes vivant en Ontario était de 14 000\$ en 1988. La même année, dans ce cas précis, le SFR se situait à 21 000\$.

D'après mes calculs, en 1988, un million de Canadiens ont déclaré avoir touché des revenus inférieurs au seuil du revenu lié aux nécessités de la vie. J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de seuils de famine. Il s'agit en fait de seuils qui sont supérieurs de beaucoup aux seuils correspondant au minimum vital. En 1992, ce seuil était de 7 600\$ pour une personne seule vivant en Ontario. Le loyer moyen d'une garçonnière dans la région d'Ottawa-Hull est de 440\$ par mois, soit 5 300\$ par année. Pour bien se nourrir, cela coûte environ 1 100\$ par année, ce qui laisse environ 1 200\$ pour l'habillement, les produits d'hygiène personnelle, le téléphone, les transports publics et les produits ménagers. On est loin du niveau de vie des bien nantis et des gens qui appartiennent à la classe moyenne, mais on ne peut pas non plus évoquer le spectre de la famine.

La méthode que je propose comporte plusieurs avantages immédiats, dont le principal est qu'elle nous permet de déterminer combien de Canadiens ont un revenu qui ne leur permet pas de se payer les nécessités de la vie. Ce renseignement revêt une grande importance tant pour les démographes que ceux qui sont chargés d'élaborer des politiques. Jusqu'ici, nous n'avions pas ce renseignement. Cette méthode nous permet d'évaluer si le niveau des prestations sociales est suffisant. Après tout, ces prestations sont censées suffire pour permettre aux personnes seules et aux familles qui n'ont aucun autre moyen financier de se payer les nécessités de la vie. A mon avis, la seule façon de savoir si c'est le cas, c'est de comparer les prestations de bien-être social au coût réel des nécessités de la vie comme je l'ai fait dans mon livre.

La mesure que je propose nous permet de voir si nous parvenons vraiment à atténuer la pauvreté. A l'heure actuelle, nous ne sommes pas vraiment en mesure de savoir si la croissance économique ou la mise en oeuvre de certaines politiques contribuent vraiment à atténuer la pauvreté. Si nous voulons vraiment savoir si de plus en plus de Canadiens sont en mesure de se payer les nécessités de la vie, il nous faut donc un paramètre du genre que je vous propose.

• 1555

Enfin, cette méthode nous permettrait d'effectuer des comparaisons à l'échelle internationale. Cela suppose évidemment que d'autres pays adoptent la même méthode ou qu'un groupe international compare la situation de différents pays au moyen de cette méthode. Cela présente des problèmes évidents, mais les résultats ainsi obtenus nous permettraient, pour la première fois, d'effectuer des comparaisons valables à l'échelle internationale.

[Text]

The major obstacle to the use of basic needs approach seems to be political. Those advocating such an approach can expect to be accused of minimizing the plight of the poor and of trying to define the problem away. It doesn't matter how useful this approach might be, it is going to be a difficult sell in the social welfare community.

I think the bottom-line response to such attacks is simply to ask if we should determine the number of Canadians who cannot afford all of their basic needs. Would this information be of any value to us? I can't imagine anyone who is concerned about the poor and who is interested in social policy issues not wanting this kind of information. In contrast to prevailing measures, it would allow us to determine how many among us are really reduced to stomach-stretching poverty. Some relativists may have difficulty accepting this as the poverty line. However, they are not likely to suggest this information be suppressed.

I think there is a need for another companion line that tells us about the lack of social amenities rather than just basic needs. In the book I suggest the construction of a social comfort line which would allow us to measure the number of people who have the necessities covered but cannot afford a normal range of amenities. I would suggest that this line also be an absolute rather than relative measure so we can clearly determine success or failure in lifting people above this line. For example, we could set the social comfort line at twice the poverty line. In current dollar terms, this would be about \$35,000 for a family of four in Ontario. This amount is virtually identical to this year's CCSD relative line for a family of four. And of course, they specifically intend their lines to include an array of social amenities.

A social comfort line is, theoretically, a far more complex concept than a basic needs poverty line. Its construction will involve a greater degree of arbitrariness. However, the idea of two lines may well satisfy many of the political concerns regarding the acceptance of a basic needs poverty line.

Let me turn now to some very practical problems I have with the construction of a basic needs line. First, there is the obvious difficulty in determining the list of basic needs used to establish poverty lines. What exactly are those necessities, the absence of which will compromise long-term physical well-being? Reasonable people may disagree, at least at the margin, on what is a basic need.

Even if there is widespread agreement on the items to be included, what about the quality and the quantity of each item? Although I am very comfortable with the inclusion and methodology for the food and the shelter components of my basic needs line, I am less comfortable with the other items.

Let me use clothing as an example. What quantity, or what expenditure on clothing is a necessity of life? I have used an outside source for the cost of clothing, a Montreal Diet Dispensary, to be specific. But I have some reservations about its reliability. I think there's ample room for fine-tuning here, perhaps by consulting an expert panel on some items.

[Translation]

Le principal obstacle à l'utilisation de la méthode fondée sur les nécessités de la vie semble être de nature politique. Les partisans de cette méthode peuvent s'attendre à ce qu'on les accuse de banaliser la condition des pauvres et d'essayer de masquer le problème. Peu importe l'intérêt que présente cette méthode, elle sera difficile à faire accepter aux organismes d'aide sociale.

La meilleure parade à ces attaques, c'est de se demander s'il ne serait pas vraiment utile de connaître le nombre de Canadiens qui doivent se priver des nécessités de la vie. Ce renseignement présente-t-il de l'intérêt? Comment ceux qui s'intéressent aux pauvres et aux questions de politique sociale pourraient-ils en douter? Cette méthode nous permettrait de savoir exactement combien d'entre nous vivent dans l'indigence, ce que ne nous permettent pas les méthodes actuelles. Certains relativistes auront peut-être du mal à accepter ce seuil de pauvreté. Je doute cependant qu'ils proposent qu'on interdise la publication de ce genre de renseignement.

J'estime qu'il serait aussi nécessaire de s'entendre sur un seuil qui fasse place à quelques petits luxes. Dans mon livre, je propose un seuil de confort social qui nous permettrait d'évaluer le nombre de gens qui peuvent se payer les nécessités de la vie, mais qui ne peuvent en aucun cas s'offrir de petits luxes comme la plupart des gens. Dans ce cas-ci également, je propose qu'on adopte un seuil absolu plutôt qu'un seuil relatif de manière à pouvoir clairement établir si nous parvenons à aider les gens à dépasser ce seuil. Nous pourrions ainsi fixer le seuil de confort social comme étant le double du seuil de pauvreté. En dollars courants, ce seuil serait donc de 35 000\$ pour une famille de 4 en Ontario, soit presque exactement le seuil de pauvreté relatif fixé par le CCSD cette année. On sait que le seuil du conseil fait place à quelques petits luxes.

Un seuil de confort social est, en théorie, un concept beaucoup plus complexe qu'un seuil fondé sur les nécessités de la vie. Il sera nécessairement beaucoup plus arbitraire. Toutefois le seuil de confort social permettrait peut-être de faire accepter le seuil fondé sur les nécessités de la vie.

Je vais maintenant vous expliquer les problèmes très pratiques que pose l'élaboration d'un seuil fondé sur les nécessités de la vie. Il y a d'abord la question de l'établissement de la liste des nécessités dont il faudra tenir compte. Quelles sont vraiment les nécessités dont dépend le bien-être physique à long terme? Les divergences de vue sont permises à cet égard entre gens raisonnables, du moins en ce qui touche les nécessités moins évidentes.

Même s'il y avait consensus au sujet des nécessités à inclure à cette liste, qu'en est-il de la qualité et de la quantité de celles-ci? Même si je suis raisonnablement sûr des chiffres que j'avance en ce qui touche l'habillement et le logement, je suis moins sûr au sujet des autres nécessités.

Prenons l'exemple des vêtements. Combien d'argent faut-il dépenser pour se vêtir décentement? Je me suis fié à cet égard aux chiffres du Dispensaire diététique de Montréal, mais j'ai certaines réserves à leur sujet. Je crois qu'un comité de spécialistes du sujet serait en mesure de faire des suggestions utiles à cet égard.

[Texte]

With virtually all studies of poverty, I have used income as an indicator of material well-being. For the great majority of the population, income is a pretty good indicator of a household's purchasing power, and therefore its material standard of living, but unfortunately not for the poor.

Let me explain by using a few quite common examples. A significant percentage of families on social assistance live in subsidized housing. This in-kind benefit is worth several thousand dollars per year to the recipient. As well, many welfare families receive about \$1,000 in other in-kind benefits—dental, drug plan, day care services, and so on. None of these benefits is included in their income. Therefore, income may significantly belie their true living standard and will result in a large number of households misclassified as poor.

Statistics Canada also excludes from income such items as loans and gifts. For the vast majority of the population, this exclusion is of no consequence. However, for college and university students, gifts of money and student loans make up almost half of their true income. By excluding gifts and loans, several hundred thousand students in Canada are mistakenly classified as poverty-stricken.

• 1600

It is the consumption of basic necessities of life that we are interested in ultimately. Is income a reliable guide to a family's consumption? Just because a family has sufficient income to cover all of its basic needs does not mean that all, or even any, members of the family are having their needs met. There may be low-income families who lack good nutrition and adequate housing who, nevertheless, are consuming some non-necessities. This problem is by no means confined to the poor. School board studies suggest that a great many kids of middle-income families are malnourished. However, it is fair to say that the lower the income, the less reliable income is as an indicator of consumption. There is simply less margin for error at low incomes.

Quite frankly I don't see any easy solution to this particular problem. Tracking consumption and assessing the adequacy of consumption would be far more difficult and far more expensive than tracking income.

A final problem I wish to mention has to do with the data itself. The information on incomes that we all use to measure poverty is derived from Statistics Canada surveys. These surveys involve self-enumeration, where responsible adults are expected to report fully and accurately all sources of income flowing into the household. My own experience as a census representative in 1991 and from subsequent discussions with Statistics Canada reconciliation officials forces me to conclude that there is substantial under-reporting of income, especially at the low-income levels.

Wolfson and Evans for example, found that both UI and welfare incomes are under-reported by between 20% and 40%. In addition, there are two important gaps in the coverage of the Statistics Canada surveys. Excluded are the

[Traduction]

Comme presque tous les chercheurs, je me suis servi d'un paramètre pour mesurer le bien-être matériel. Pour la grande majorité des gens, le revenu constitue une assez bonne mesure du pouvoir d'achat d'un ménage, et par conséquent du niveau de vie matériel. Ce n'est malheureusement pas le cas pour les pauvres.

Permettez-moi simplement de citer quelques exemples courants. Un pourcentage important des familles qui touchent des prestations d'aide sociale vivent dans des logements subventionnés. Ce genre d'avantage matériel vaut plusieurs milliers de dollars par année. En outre, de nombreux assistés sociaux ont droit à d'autres avantages du même genre qui valent environ 1 000\$: soins dentaires, assurance-médicaments, service de garde, etc. Ces avantages ne sont pas inclus dans le calcul de leur revenu. Par conséquent, on se fait une fausse idée de leur niveau de vie, et donc du nombre de ménages qui sont vraiment pauvres.

Statistique Canada ne tient pas non plus compte des prêts et des cadeaux. Cela n'a aucune importance dans la majorité des cas. Les dons en argent et les prêts-étudiants constituent cependant près de la moitié du revenu réel des étudiants qui fréquentent les collèges et les universités. Parce que l'on ne tient pas compte de ces dons et de ces prêts, plusieurs centaines de milliers d'étudiants au Canada sont considérés, à tort, comme étant pauvres.

Ce qui nous intéresse au bout du compte, c'est la consommation des denrées de première nécessité. Le revenu est-il un indicateur fiable de la consommation d'une famille? Ce n'est pas parce que le revenu familial suffit à l'achat de toutes ces denrées de première nécessité que tous les membres de la famille, ou même un seul, voient leurs besoins comblés. Il se peut que certaines familles à faibles revenus, mal logés et souffrant de carence alimentaire, consomment néanmoins des produits de luxe. Cette situation ne se retrouve pas que chez les pauvres. Des études réalisées par des conseils scolaires révèlent qu'un grand nombre d'enfants venant de familles à revenus moyens souffrent de malnutrition. Toutefois, on peut affirmer que plus le revenu est bas, moins celui-ci est révélateur de la consommation puisque la marge d'erreurs est plus mince lorsqu'il s'agit de faibles revenus.

Je serai franc avec vous: je ne vois pas de solution aisée à ce problème. Il serait bien plus difficile et bien plus coûteux de suivre l'évolution de la consommation et d'en évaluer la qualité que de suivre l'évolution du revenu.

Le dernier problème dont je vais parler est celui des données elles-mêmes. L'information sur les revenus que nous utilisons tous pour mesurer la pauvreté est tirée des enquêtes de Statistique Canada. Celles-ci ont notamment recours à la méthode de auto-recensement selon laquelle un adulte est censé déclarer avec exactitude tous les revenus du ménage. Pour avoir moi-même participé au recensement de 1991 et après en avoir discuté avec les services de rapprochement de Statistique Canada, je dois conclure qu'il y a sous-déclaration importante des revenus, surtout des faibles revenus.

Wolfson and Evans par exemple, ont constaté que les revenus tirés de prestations de chômage et d'aide sociale sont sous-déclarés à raison de 20 à 40 p. 100. En outre, les enquêtes de Statistique Canada comportent deux lacunes

[Text]

homeless and most residents of Indian reservations. What all of this means is that income is not a very good indicator of poverty. Unfortunately, I don't see any feasible alternative at the present time. We could attempt to correct incomes for such things as in-kind benefits and under-reporting, but this may be prohibitively expensive.

I have given a lot of thought to how we can discover more about the nature of poverty and more about the causes of poverty. It seems to me that detailed case histories of a random selection of poor households might be a very useful tool. I think we could learn a lot about poverty by accurately tracking the income and expenditure patterns of families over long periods by looking at their key decisions and by determining what barriers and disincentives they face on the way to better living standards.

Nevertheless, there seems to be no feasible alternative to a broad income-based poverty line to determine the number of people living unsatisfactory, uncomfortable lives. The strength of such an indicator lies in tracking trends in poverty over time, rather than in estimating accurately the number of poor at any point in time. Used this way, poverty lines can be very useful. My strong preference, of course, is a basic needs poverty line.

I wish to conclude by repeating to you the advice I have given Statistics Canada in my book. They should seriously consider the construction of two lines, a basic needs poverty line and a social comfort line, as a replacement for the badly flawed LICO lines. This would be relatively easy for them to do. They have all of the required data going back at least as far as the 1970s. Because of the relatively simple methodology it would be much less expensive to construct than LICO. It would finally give us a poverty measure that everyone understood and that was useful in determining success in reducing poverty.

The Chairman: We will have to run over for the vote and then we will come back. We will recess for one half hour.

• 1640

• 1643

The Chairman: We can reconvene and get some of the conversations on record here. I am sure there have been interesting discussions while we have been away. Mrs. Anderson, do you want to start?

Mrs. Anderson (Simcoe Centre): If we look at the Statistics Canada LICO as a complicated measure of low income, but the new Statistics Canada low-income measure, LIM, seems to be a far simpler measure with the level of income equal to one-half median family income, how, in your view, does this new measure constitute an improvement over the LICO?

[Translation]

importantes. En sont en effet exclus les sans-abris et la plupart des résidents des réserves indiennes. Pour toutes ces raisons, le revenu n'est pas un très bon indicateur de la pauvreté. Malheureusement, je ne vois pas de solution de rechange pratique à l'heure actuelle. Nous pourrions essayer de recalculer les revenus en fonction par exemple de prestations en nature et du phénomène de la sous-déclaration, mais le coût pourrait en être prohibitif.

J'ai beaucoup réfléchi à la façon dont nous pourrions en apprendre davantage sur la nature de la pauvreté et ses causes. Je pense qu'il pourrait être très utile d'avoir recours à des études de cas détaillées et à un échantillonnage aléatoire de ménages pauvres. Nous pourrions apprendre beaucoup sur le phénomène en relevant soigneusement les revenus et les habitudes de consommation des familles sur de longues périodes, en examinant leurs grandes décisions et en déterminant quels sont les obstacles et les facteurs de dissuasion qu'elles rencontrent sur la voie d'un mieux-être.

Néanmoins, il ne semble pas y avoir d'autre solution qu'un seuil de pauvreté général fondé sur le revenu pour dénombrer la population qui vit dans la gêne. Ce qui fait la force de cet indicateur, c'est qu'il suit l'évolution de la pauvreté dans le temps au lieu de dénombrer exactement la population pauvre à tel ou tel moment. Employés de cette façon, les seuils de pauvreté peuvent être très utiles. Personnellement, je préfère évidemment de loin un seuil de la pauvreté fondé sur les denrées de première nécessité.

Pour conclure, je voudrais répéter le conseil que j'ai adressé à Statistique Canada dans mon ouvrage. Ces dirigeants devraient sérieusement envisager la conception de deux seuils, un seuil de pauvreté fondé sur les produits de première nécessité et un seuil de confort social, en remplacement du SFR, qui comporte de graves défauts. Ce serait une chose relativement facile à faire. Le service a toutes les données voulues au moins à partir des années soixante-dix. Comme la méthodologie serait relativement simple, ce serait beaucoup moins coûteux à établir que le SFR. Cela nous donnerait enfin une mesure de la pauvreté comprise par tous et permettant de mesurer le succès de la lutte contre la pauvreté.

La présidence: Il faudra nous dépêcher pour le vote, puis nous reviendrons. La séance est suspendue pour une demi-heure.

La présidence: Reprenons la séance et portons au compte rendu certaines des conversations que j'entends. La discussion a sûrement été intéressante pendant notre absence. Madame Anderson, voulez-vous commencer?

Mme Anderson (Simcoe Centre): Le SFR de Statistique Canada est perçu comme une mesure compliquée des faibles revenus mais la nouvelle méthode que Statistique Canada propose, la MFR semble être beaucoup plus simple puisque elle représente la moitié du revenu médian des familles. Dans quelle mesure s'agit-il d'une amélioration par rapport au SFR?

[Texte]

Prof. Sarlo: I think the only improvement is that it is simpler, but it is still a relative measure. It will track average living standards and average incomes, or median incomes in this case, and from the point of view of what you people are doing it will still be almost impossible to determine the success of a program in lifting people above that line unless that program is substantially redistributionist.

Mrs. Anderson: How do you measure the basic needs, the basic foods? What do you use for that?

Prof. Sarlo: For food I used a kind of variation of the classical diet, linear programming diet problem. It sounds a little bit complicated, but basically all that involves is developing a list of foods from the Canada Food Guide which are nutritious and which are popular in Canada, and from there basically constructing a linear program which allowed me to minimize the cost of eating nutritiously for families of different sizes.

• 1645

One of the criticisms of that, at least that I've heard, is that low-income people, or any family, don't carry around a linear programming model in their pocket, and of course there's no expectation that they do so. In economics we use optimization models all the time, even though we recognize that people generally fly by the seat of their pants and instinctive kinds of judgments on what's best for them.

Basically what it comes down to is that if people go to the grocery store an average number of times per week and buy nutritious foods, and stay a little bit away from the higher end meats and so on, and if they follow the Canada Food Guide, that will suffice to meet the minimums that I have in the food portion of the budget.

In terms of shelter, which is the other big one, and it's in fact a larger component, the assumption that I made is that low-income people are renting. This is, by the way, not an accurate assumption. I don't have the statistics in front of me, but I think something like 20% or 25% of low-income people own their own homes, most of them outright, but generally it's the case that most low-income people, especially if they're younger, do rent.

The assumption that I made there was that low-income people are drawing from the bottom 50% of rental accommodation. That's an arbitrary assumption. There's no firm justification, but it does seem reasonable that if you're low income you're drawing not from the top 50% but from the bottom 50%, and with information I had from CMHC I was able to determine as a rough rule of thumb that's about 10% below average. Therefore, if the average rent for one bedroom, let's say in this city, is \$600 or \$700, 10% below that would be the guideline for the low-income family.

The other areas are much more difficult to describe and I feel much less comfortable with the other decisions that I made in constructing this. For clothing I used the Montreal Diet Dispensary guidelines. Those guidelines are very

[Traduction]

M. Sarlo: La seule amélioration, je crois, c'est qu'elle est plus simple, car il s'agit toujours d'une mesure relative. Elle permettra de suivre l'évolution des niveaux de vie et des revenus moyens, ou médian dans ce cas-ci. Or, il vous sera encore quasi-impossible de mesurer le succès d'un programme destiné à hisser la population au-dessus de cette barrière à moins que ce programme soit nettement redistributionniste.

Mme Anderson: Comment déterminez-vous les denrées de première nécessité, comme les aliments? De quoi vous servez-vous?

M. Sarlo: Pour l'alimentation, je me suis servi d'une variante du régime classique, une programmation linéaire du problème du régime. Cela sonne un peu compliqué, mais il suffit d'établir, à partir du guide alimentaire canadien, une liste d'aliments nutritifs et de consommation courante au Canada; à partir de cette liste, on construit un programme linéaire qui permet de réduire au minimum le coût d'une alimentation pour des familles de différentes tailles.

Ce qu'on peut lui reprocher, c'est que ni les gens à faible revenu, ni les autres familles, ne se promènent avec un modèle de programmation linéaire dans leur poche. On ne s'attend évidemment pas à ce qu'ils le fassent non plus. En économique, on se sert tout le temps de modèles d'optimisation, même si l'on sait que les gens se servent du pifomètre et suivent leur intuition pour prendre leur décision.

Ce qu'il faut retenir, c'est que si les gens se rendent à l'épicerie un nombre moyen de fois par semaine, achètent des aliments sains, se privent un peu des viandes de qualité supérieure, etc., et suivent le guide alimentaire canadien, ils pourront combler les besoins de première nécessité que j'ai énumérés au poste de l'alimentation dans le budget.

Pour le logement, l'autre gros élément—de fait il est plus important—j'ai posé en hypothèse que les personnes à faible revenu sont locataires. En fait, ce n'est pas juste. Je n'ai pas les chiffres sous la main, mais je pense qu'entre 20 p. 100 et 25 p. 100 de la population à faible revenu est propriétaire—en propre la plupart du temps—mais en général il est vrai que la plupart des personnes à faible revenu, surtout si elles sont jeunes, sont locataires.

L'hypothèse que j'ai faite, c'est que les personnes à faible revenu choisissent d'habiter dans la moitié de qualité inférieure des logements locatifs. C'est une hypothèse arbitraire de ma part. Rien ne l'a justifié vraiment, sauf qu'il semble raisonnable de croire qu'une personne à faible revenu n'habitera pas dans la moitié de qualité supérieure des logements locatifs. Grâce à l'information obtenue de la SCHL, j'ai pu déterminer que, *grosso modo*, cela se situe environ 10 p. 100 en dessous de la moyenne. C'est donc dire que si le loyer moyen pour un appartement d'une chambre à coucher, ici par exemple, est de 600\$ ou 700\$, un loyer de 10 p. 100 inférieur à ce montant serait représentatif d'une famille à faible revenu.

Les autres éléments sont beaucoup plus difficiles à décrire et les décisions que j'ai dû prendre me conviennent beaucoup moins. Pour les vêtements, je me suis servi des lignes directrices du Dispensaire diététique de Montréal. Ce

[Text]

interesting. They developed those with the intention of making a list of clothing items that they considered to be reasonable and decent, and in style and so on. The problem is they made those decisions some years ago and they're a little bit out of date, and a little bit sexist in fact. They have a bathing suit for women but not for men as part of the guideline, and they have a few other things that are a little bit out of date.

Nevertheless, not having any other source that would be reasonable, what they did basically was to choose a list of clothing items that covered members of the family, and went to the Eaton's or Sears catalogue and priced those in a given year, and then they updated them. I used that simply because that's the only source that, it seemed to me, had any objectivity to it.

Then moving down the line I looked at transportation. Telephone rates are pretty easy to get. I considered the telephone to be a basic necessity in the sense that it links poor people with the emergency and other services that they need in the community. But as I said in the brief, I feel a little bit less comfortable with those items and I would feel more comfortable if someone pursued this and a panel of experts in the areas of home economics and so on made judgments in those areas.

Mrs. Anderson: Did you find a great difference in regions of the country on some of these costs?

Prof. Sarlo: Yes. The primary difference in cost was in the area of shelter. Large cities such as Toronto and Vancouver are substantially different from smaller communities, especially in the eastern part of the country, small communities in Quebec and the maritimes. That was the most significant difference in cost.

The other difference that I noticed was in food costs. Generally, although not as a uniform pattern, food costs were a little bit lower overall in the western part of the country than in the east, but there were some differences. In fact the city of Ottawa was a relatively low-cost food community. Basically I priced the same basket in every community across the country, so there's a regional pattern there.

• 1650

For the rest of the costs, basically I used national calculations, the Montreal Diet Dispensary for certain items, and since they came from Sears and Eaton's catalogues I used them for the whole nation, assuming that everybody had access to those. There weren't big differences in the other parts.

Mrs. Anderson: How could you balance it if there's a difference between one sector of the country and another as far as housing is concerned?

Prof. Sarlo: That's a good question. I had a fundamental decision to make. If I stuck with city poverty lines, the poverty line for Toronto would be higher than the poverty line for Chicoutimi, Quebec, for example. Then what I would have to do was get income distributions for cities to match against those poverty lines to determine to what extent people were below the poverty line in those particular cities, and the information that I had from StatsCan really didn't make it possible to calculate individual city poverty rates. It would do it by city size. You could get all the cities above 500,000 and all the cities between 200,000 and 500,000, and so on.

[Translation]

document est très intéressant. Il a été conçu dans le but d'établir une liste de vêtements courants, présentables et à la mode. L'ennui c'est que les choix ont été faits il y a quelques années et sont un peu dépassés, et même un peu sexistes. Par exemple, on prévoit un maillot de bain pour les femmes mais non pour les hommes. Il y a aussi quelques autres choses un peu dépassées.

Toutefois, faute d'autres sources raisonnables, le Dispensaire a établi une liste de vêtements pour tous les membres de la famille, a consulté le catalogue d'Eaton ou de Sears pour en établir le prix cette année là, puis les a mis à jour. Si je m'en suis servi, c'est parce qu'il s'agissait de la seule référence qui me semblait le moins objectif.

J'ai ensuite examiné les transports. Les tarifs du téléphone sont assez faciles à obtenir. J'ai jugé le téléphone un produit de première nécessité parce qu'il relie les pauvres aux services de secours et autres dont ils ont besoin en société. Mais, comme je le dis dans mon mémoire, ces éléments me conviennent un peu moins et je préférerais que quelqu'un approfondisse la question et qu'un groupe de spécialistes en économie domestique se prononcent sur ce point.

Mme Anderson: Avez-vous constaté de grands écarts de prix selon les régions du pays?

M. Sarlo: Oui. Le principal écart de prix est dans le domaine du logement. Les grandes villes comme Toronto et Vancouver sont très différentes des petites villes, surtout dans l'Est du pays, comme au Québec et dans les Maritimes. C'était l'écart le plus important.

L'autre écart que j'ai constaté est relié au prix des denrées alimentaires. Même si ce n'est pas uniforme, ce prix, en général, était un peu moins élevé dans l'Ouest du pays, mais j'ai noté quelques particularités. Par exemple, à Ottawa, l'alimentation est relativement peu coûteuse. J'ai calculé le prix d'un panier à provisions dans chaque ville du pays, de sorte qu'il se dégage des tendances régionales.

Pour les autres coûts, je me suis servi de calculs nationaux, des chiffres du Dispensaire diététique de Montréal pour certains articles, et comme ils étaient tirés des catalogues de Sears et de Eaton, je m'en suis servi pour tout le pays, dans l'hypothèse où tout le monde peut y avoir accès. Il n'y avait pas beaucoup de différence pour les autres éléments.

Mme Anderson: Comment avez-vous pu équilibrer les choses s'il y avait des écarts de prix du logement entre les diverses régions du pays?

M. Sarlo: C'est là une bonne question. J'ai dû choisir. Si je conservais les seuils de la pauvreté dans les villes, celui de Toronto allait être plus élevé que celui de Chicoutimi, par exemple. Il aurait ensuite fallu obtenir la répartition des revenus dans les villes et les comparer à ces seuils de pauvreté pour déterminer la population qui se situait en-deçà de ce seuil de pauvreté dans chacune des villes. Or, l'information que j'avais obtenue de Statistique Canada ne permettait pas de calculer le taux de pauvreté de chaque ville. Par contre, c'était possible en fonction de la taille de la ville: population de plus de 500 000 habitants, de 200 000 à 500 000, et ainsi de suite.

[Texte]

I decided ultimately the most useful way to do it would be by province, even though that washes out some of the calculations. For example, in the province of Ontario the city of Toronto is the tail that wags that dog, and the high costs of shelter in Toronto especially made that poverty line fairly unrepresentative of much of the rest of the province. Nevertheless, that was using a weighted average basis.

I thought that the provincial lines would be most instructive, but it's possible to use my methodology to construct it on other bases, for example, size of city. I'm considering the possibility of doing that as well, but in this case I did a weighted average for each province and it does wash out some of that.

In Newfoundland, for example, because the only city for which information was available is St. John's, and in Manitoba, the only city for which information is available is Winnipeg, all the information, all the costs come from that one city, which is supposed to represent the whole province. Therefore, if anything, the lines are a little bit over-estimates of the poverty lines because of that particular problem. That's essentially the methodology.

Mr. Pagtakhan (Winnipeg North): I have a few questions. Professor Sarlo, you have identified basic necessities for physical survival. I assume that when you said in page 1 of your presentation that the StatsCan cut-off did not correspond to any kind of common sense, it is based on this understanding.

Prof. Sarlo: Based on the understanding that—

Mr. Pagtakhan: That the basic necessities would be related to physical survival.

Prof. Sarlo: Right, yes.

Mr. Pagtakhan: But then you will admit that the WHO, in defining total well-being as good health, includes other than physical well-being, psychological well-being as well, and emotional well-being in fact.

Prof. Sarlo: Yes. I would agree that if we're looking at an individual person, that person's well-being would include psychological well-being.

Mr. Pagtakhan: So if you were to pursue your definition of absolute poverty based on the basic necessities related to physical survival, survival based on physical means—in other words it's life and death in a real sense, physical death—then you have built in this limitation in that definition.

Prof. Sarlo: There is a limitation, I agree, but I don't know whether. . . If I use the basic needs, the basic physical necessities approach, I can't comment on the well-being of someone who is at that line and someone who has doubled that line.

Mr. Pagtakhan: I'd just like to have some clarification. On page 2 you define absolute poverty as "the poor who cannot acquire all the basic needs required for physical survival", and then the next sentence goes on to say, "as the basis for setting social assistance rates."

[Traduction]

Au bout du compte, j'ai décidé que la façon la plus utile de procéder serait de faire les calculs par province, même si cela fait disparaître certains chiffres. Par exemple, pour l'Ontario, Toronto est la queue qui commande à la tête, si bien que le coût élevé du logement à Toronto aboutit à un seuil de pauvreté non représentatif pour le reste de la province. Néanmoins, j'ai eu recours à la méthode de la moyenne pondérée.

J'ai pensé qu'un seuil provincial serait le plus révélateur, mais il est possible de se servir de ma méthodologie pour calculer le seuil sur d'autres bases, par exemple en fonction de la taille de la ville. J'envisage la possibilité de le faire aussi, mais dans le cas qui nous occupe, j'ai fait une moyenne pondérée pour chaque province, ce qui brouille un peu les cartes.

À Terre-Neuve, parce que la seule ville sur laquelle il y avait des renseignements était St. John's et au Manitoba il n'y avait que Winnipeg, les prix de cette ville, dans chaque cas, sont censés représenter la province en entier. C'est donc dire que, si cela se trouve, les résultats surestiment légèrement les seuils de la pauvreté pour cette raison. Voilà donc la méthodologie.

M. Pagtakhan (Winnipeg-Nord): J'ai quelques questions. Prof. Sarlo, vous avez parlé des nécessités de la vie dans son sens physiologique. C'est ce que j'ai supposé quand vous dites à la première page de votre exposé que le seuil de la pauvreté de Statistique Canada n'a aucun rapport avec le bon sens.

M. Sarlo: Dans son sens. . .

M. Pagtakhan: Dans son sens physiologique.

M. Sarlo: Oui.

M. Pagtakhan: Vous savez toutefois que l'ONS définit le bien-être comme étant la santé non seulement au sens physiologique mais aussi psychologique et même émotif.

M. Sarlo: Oui. Dans le cas d'un individu en particulier, le bien-être comprend le bien-être psychologique.

M. Pagtakhan: Si votre définition de pauvreté absolue est fondée sur les nécessités de la vie dans son sens physiologique—vie par opposition à mort—vous avez circonscrit votre définition, alors?

M. Sarlo: Oui, mais j'ignore si. . . Si je retiens la formule des nécessités de la vie dans son sens physiologique, je ne peux pas me prononcer sur le bien-être de celui qui se trouve à ce seuil et de tel autre qui est deux fois au-dessus de ce seuil.

M. Pagtakhan: Je voudrais obtenir des précisions. À la page 2, vous définissez pauvreté absolue comme la situation de celui «qui ne peut se procurer toutes les nécessités de la vie»; plus loin, vous dites «pour calculer le taux d'aide sociale».

[Text]

Mr. Pagtakhan: That was clear to me, but I need clarification from you on page 6 where you were quoting that stomach-stretching poverty quotation, and you said, "This quote is from the National Council of Welfare. It clearly suggests that because social assistance rates are below the relative poverty line. . .". You did not say below the absolute poverty line, as you are trying to define. Am I missing a link here?

Prof. Sarlo: I don't think so. What I am saying there is that I think if we look at the development of social assistance rates, they are largely based on traditional notions of poverty, which is—

Mr. Pagtakhan: Absolute?

Prof. Sarlo: —basic needs. Yes. In fact I think most of the social assistance people in the various provinces will make that case. They certainly did to me. We use a budget, a physical needs budget. They may be somewhat more generous in a sense, and perhaps they should be. My lines are by no means to be interpreted as allowances for the poor, but nevertheless there is a distinction between a welfare rate which is geared towards basic needs and relative poverty. What I am suggesting, and I am not just suggesting but am saying very firmly is that welfare does not condemn people to stomach-stretching poverty, and to suggest that it does is to confuse the two definitions of poverty.

Mr. Pagtakhan: If the social assistance rates are based on basic subsistence, by definition, from your concept, would it not be immediately below at all times, in fact significantly below—I do not know the standard deviation—relative poverty cut-offs as now used? Is that right?

Prof. Sarlo: That would be correct. I mean it would be correct right now certainly, but one can imagine a situation where it would not be. If the distribution of Canada changes fundamentally, we could actually have a situation where people were above the relative line but below the absolute line. That may be the case in underdeveloped countries, for example. I wouldn't suggest that it would be likely in Canada, but you're right, it is in Canada now.

Mr. Pagtakhan: Then you indicated on page 3, under the second subtitle "Relative Approach", the second sentence:

To reiterate, a person is "poor" in a relative sense if their material standard of living is substantially below most others. . .

Could you just give the committee an indication of what would constitute "substantially below" in terms of percent from any given cut-off?

Prof. Sarlo: I think the CCSD line is perhaps the most elegant and the most clear and easy to use relative line. Their line is 50% below the average adjusted for family size. That is the simple answer.

Mr. Pagtakhan: You made a very intriguing statement when you were speaking about the problem with the purely relative approach, and that is that economic growth by itself—this is page 4—will do nothing to alleviate poverty. I was trying to see if this were a correct statement, what is it trying to say, and is it correct all the time as a statement that economic growth by itself will do nothing to alleviate poverty? If I were to say that economic growth for the

[Translation]

M. Pagtakhan: Cela, je l'ai compris, mais j'aimerais que vous me précisiez ce que vous voulez dire à la page 6 lorsque vous citez le Conseil national du bien-être lorsqu'il parle de la pauvreté la plus abjecte «cela montre clairement qu'en raison du fait que les prestations d'aide sociale sont inférieures au seuil de la pauvreté relative. . .» Vous n'avez pas dit «en-deça du seuil de pauvreté absolue», comme vous voulez la définir. Y a-t-il quelque chose qui m'échappe ici?

M. Sarlo: Je ne pense pas. Ce que je veux dire, c'est que les prestations d'aide sociale sont en grande partie calculées en fonction de concept traditionnel de pauvreté, ce qui. . .

M. Pagtakhan: Absolue?

M. Sarlo: . . .les nécessités de vie. Oui. La plupart des préposés aux services d'aide sociale dans les diverses provinces sont de cet avis. C'est ce qu'ils m'ont dit. Nous nous servons de budgets des nécessités de vie. Peut-être ces budgets sont-ils un peu plus généreux qu'ils ne devraient l'être. Il ne faut surtout pas interpréter les seuils que j'ai calculés comme des prestations aux pauvres, mais il reste néanmoins une distinction entre l'aide sociale calculée en fonction des nécessités de vie, d'une part, et la pauvreté relative, d'autre part. Ce que j'affirme, c'est que l'allocation d'aide sociale ne condamne pas les gens à la pauvreté abjecte et que laisser entendre que c'est le cas revient à confondre les deux définitions de pauvreté.

M. Pagtakhan: Si les prestations d'aide sociale sont basées sur le minimum physiologique, d'après votre définition, ne seraient-elles donc pas toujours inférieures, et de beaucoup—j'ignore qu'elle pourrait être l'écart normal—au seuil relatif de pauvreté en usage aujourd'hui? N'est-ce pas le cas?

M. Sarlo: Oui. Aujourd'hui, en tout cas, l'on peut imaginer une situation où ce ne serait pas le cas. Si la répartition au Canada changeait de façon fondamentale, il pourrait y avoir des gens au-dessus du seuil relatif mais en dessous du seuil absolu. C'est peut-être le cas dans les pays sous-développés, par exemple. Je ne dis pas que ce serait probable au Canada, mais vous avez raison, c'est effectivement le cas au Canada maintenant.

M. Pagtakhan: Ensuite, à la page 3, sous le deuxième sous-titre «perspective relative», je lis la deuxième phrase, que voici:

Je le répète, quelqu'un est «pauvre» de façon relative si son niveau de vie matériel est sensiblement inférieur à la plupart des autres. . .

Pourriez-vous nous indiquer ce que signifie «sensiblement inférieur» à un seuil quelconque, en pourcentage?

M. Sarlo: Je pense que le seuil du CCSD est probablement la mesure la plus élégante, la plus claire et la plus facile à utiliser. Son seuil correspond à la moitié de la moyenne pondérée du nombre de membres dans la famille. Voilà la réponse simple.

M. Pagtakhan: Vous avez dit quelque chose de très curieux quand vous parliez du problème posé par la méthode relative, à savoir que la croissance économique en elle-même—page 4—n'atténuera en rien la pauvreté. J'essayais de voir si c'était vrai, ce que cela voulait dire et si cela était vrai tout le temps. Ce qui serait plus clair et plus juste que l'affirmation générale que vous avez faite, ce serait de dire que la croissance économique pour l'ensemble du pays, en

[Texte]

country as a whole, by itself will do nothing to alleviate the poverty of certain groups of citizens, I think that would be more clear and truer than the general statement that you indicated.

Prof. Sarlo: The sense in which I'm making this statement is simply that if we have just economic growth with no redistribution while that economic growth is going on, in other words, if everyone gets uniformly better off by the same percentage, then there is absolutely no change in the poverty rate if we use a relative line. If we use the CCSD line, we have no change. We could double our income standards, our living standards, and we would have no fewer poor people if we use the relative line.

• 1700

Mr. Pagtakhan: Is that true all the time, statistically?

Prof. Sarlo: Do a little experiment. Just take 10 numbers and double them and find half the average, as the CCSD does, and you'll find you have no change. It is absolutely true.

Mr. Pagtakhan: But we have been using relative rates up until now, and the rates of poverty have been changing over the years.

Prof. Sarlo: For example, we've used the LICO lines. LICO lines are relative in a sense. They are geared to average living standards, but they're not very good relative lines. They're losing, as I pointed out in the brief, their relativity in a sense. That probably accounts for a fair bit of the gain you're talking about, in the sense that poverty rates have declined to some extent, except through recessions. But by and large there has been a slight decline through the years. If you look at the CCSD line, which is a perfectly, purely relative line, there has been no decline. In fact I point out in the book, and again I don't have it in front of me, over, I think, a 10 or 15-year period they actually show poverty going up, up to 1988, through very good times, I might add, through very prosperous times.

Mr. Pagtakhan: Is it not possible that may be because of the normal distribution in the population, that there will always be a certain number of people whom a nation may not be able to help, in other words the bell-shaped distribution curve for the population? But what it does not tell me, and what this statement does not tell me, is that the citizens themselves, under that part of the bell-shaped curve, change. Is that not correct?

Prof. Sarlo: Sure they do. They change individually and they change over time.

Mr. Pagtakhan: In other words, the poor today, 10 years later may no longer be poor, even by this relative measurement.

Prof. Sarlo: That's true. The dynamics indicate that absolutely.

Mr. Pagtakhan: You indicated further, if one believes that poverty relates to genuine deprivation, I assume then, of course, the thesis of your paper is that genuine deprivation is the central thesis of your definition.

Prof. Sarlo: More or less.

[Traduction]

soi, ne fera rien pour atténuer la pauvreté de certains groupes de citoyens.

M. Sarlo: Ce que je voulais dire, c'est que s'il n'y a que croissance économique sans nouvelle répartition, c'est-à-dire que si le pourcentage d'amélioration de la situation de tout le monde est le même, le seuil de la pauvreté reste parfaitement inchangé si l'on se sert d'un seuil relatif. Si l'on se sert du seuil du CCDS, il n'y a pas de changement. On pourrait doubler son revenu et son niveau de vie et il n'y aurait pas moins de pauvres d'après ce seuil.

M. Pagtakhan: Du point de vue statistique, est-ce vrai tout le temps?

M. Sarlo: Faites en l'expérience. Prenez des chiffres, multipliez-les par deux et calculez la moyenne, comme le CCDS le fait, et vous verrez qu'il n'y a aucun changement. C'est absolument vrai.

M. Pagtakhan: Jusqu'à présent, nous nous sommes servis de mesures relatives, et le taux de pauvreté change d'année en année.

M. Sarlo: Par exemple, nous nous sommes servis des SFR. Dans un certain sens, les SFR sont des mesures relatives. Elles s'appuient sur des niveaux de vie moyens, mais ce ne sont pas de très bonnes mesures relatives. Comme je le dis dans le mémoire, dans un certain sens, elles perdent de leur relativité. Cela explique probablement une bonne partie de la progression dont vous parlez, en ce sens que le taux de pauvreté a baissé dans une certaine mesure, sauf en période de récession. Mais dans l'ensemble, il y a une légère baisse au fil des années. Si vous prenez le seuil du CCDS, qui est une mesure purement et parfaitement relative, il n'y a pas eu de baisse. De fait, je précise dans le livre—je ne l'ai pas devant les yeux—que sur une période de 10 ou 15 ans, je crois, cette mesure montre une progression de la pauvreté, jusqu'en 1988, pendant une période très prospère, je le précise.

M. Pagtakhan: Est-ce que cela ne peut pas être attribuable à la répartition normale de la population? Il y aura toujours un certain nombre de gens qu'un pays ne peut pas aider. Autrement dit, une courbe gaussienne de population? Mais ce que cela ne me dit pas et ce que votre affirmation ne me dit pas non plus, c'est que la situation des citoyens eux-mêmes, dans cette portion de la courbe gaussienne, eux, changent. N'est-ce pas vrai?

M. Sarlo: Bien sûr. Les gens changent et il y a aussi des changements dans le temps.

M. Pagtakhan: Autrement dit, dans 10 ans d'ici, les pauvres d'aujourd'hui ne le seront peut-être plus, même si l'on se sert d'une mesure relative.

M. Sarlo: C'est vrai. C'est ce que dictent les lois du changement.

M. Pagtakhan: Vous dites plus loin que si l'on estime que la pauvreté est reliée à de véritables privations, j'imagine donc que vous estimez que les véritables privations sont la clé de votre définition.

M. Sarlo: Plus ou moins.

[Text]

Mr. Pagtakhan: Of course by the rule of construction of definitions, even in debates we ask do we or do we not agree on this definition, so that we can understand each other.

Prof. Sarlo: Yes.

Mr. Pagtakhan: By definition itself it has to be arbitrary in nature, a common understanding.

Prof. Sarlo: Yes.

Mr. Pagtakhan: So where people disagree as to whether we will set as the basic criterion for a definition, physical survival without those necessities, then of course you will differ from those who say poverty ought to be defined to include some sort of elements of social amenities, which you come to later.

Prof. Sarlo: Is there a question? I'm trying to follow as carefully as I can.

Mr. Pagtakhan: What I'm trying to say is that you have arbitrarily set your belief, at least up until now, in your presentation at physical basic necessities.

Prof. Sarlo: Well, yes. Any choice is arbitrary. I have tried to make the case, to some extent here and more powerfully in the book, that this is the more useful definition, that it tells us more interesting things about our society. But ultimately you're right. There's no such thing as a freezing point of water type of definition.

Mr. Pagtakhan: Of course, that could be the central basis for debate at the committee level.

Prof. Sarlo: Absolutely.

Mr. Pagtakhan: Of course, you will not be party to that debate. It will be a debate on the basic philosophy of a political party, to which you alluded.

Prof. Sarlo: I've tried to remove it from politics. I think —

Mr. Pagtakhan: I understand.

Prof. Sarlo: —I made the case on a scientific basis.

Mr. Pagtakhan: Right.

Then you said, on page 6 again, it is important to be consistent in the application, and you were alluding to your preferred definition.

Prof. Sarlo: Yes.

Mr. Pagtakhan: Then you went on to say a relative definition is used to determine the number of poor, and at the same time an absolute approach is used to describe the condition of living of those defined as poor.

Prof. Sarlo: Yes.

Mr. Pagtakhan: So you are defining the word consistency, or its absence, only in relation to the description of the poor and the income that would relate to the basic necessities.

Prof. Sarlo: I had a little trouble following the last part of that, but I don't think I'm defining consistency in a general sense. All I'm suggesting is that if you use a relative definition, you are, by definition, including more things than basic needs. If you use that relative definition, don't tell us that people who fall below that are reduced to stomach-stretching poverty. That's simply not the case. That's very clearly an inconsistency.

[Translation]

M. Pagtakhan: Évidemment, la règle lorsque l'on crée des définitions, c'est de s'entendre pour pouvoir se comprendre.

M. Sarlo: Oui.

M. Pagtakhan: Une définition est donc arbitraire puisqu'il s'agit de s'entendre.

M. Sarlo: Oui.

M. Pagtakhan: Donc quand les gens ne sont pas d'accord sur la question de savoir si l'on retiendra comme critère de base la survie sans ces produits de première nécessité, vous ne serez donc pas du même avis que ceux qui disent que la pauvreté devrait être définie de manière à y englober certains éléments de confort social, comme vous en parlez plus tard.

M. Sarlo: Est-ce une question? J'essaie de vous suivre du mieux que je peux.

M. Pagtakhan: Ce que je veux dire, c'est que vous avez arbitrairement retenu, jusqu'à présent, dans votre exposé, les denrées de première nécessité.

M. Sarlo: Enfin, oui. Tous les choix sont arbitraires. J'ai voulu montrer ici, mais de façon plus convaincante dans mon livre, que cette définition est plus utile car elle nous renseigne davantage sur notre société. Évidemment, en dernière analyse, vous avez raison. Il n'y a pas de définition aussi exacte que celle du point de congélation de l'eau.

M. Pagtakhan: Évidemment, ce sera là le thème du débat au comité.

M. Sarlo: Oui.

M. Pagtakhan: Évidemment, vous ne participerez pas à ce débat. Il portera sur l'idéologie des partis, comme vous l'avez dit.

M. Sarlo: J'ai essayé de dépolitiser le débat. Je pense. . .

M. Pagtakhan: Je comprends.

M. Sarlo: . . . avoir présenté mes arguments de façon scientifique.

M. Pagtakhan: En effet.

Toujours à la page 6, vous dites qu'il faut être uniforme et j'imagine que vous parliez de l'application de votre définition.

M. Sarlo: Oui.

M. Pagtakhan: Vous dites ensuite qu'une définition de pauvreté relative sert à dénombrer les pauvres tandis qu'une définition de pauvreté absolue sert à décrire la situation de ceux que l'on a défini comme pauvres.

M. Sarlo: Oui.

M. Pagtakhan: Vous n'appliquez donc le mot «uniforme» qu'à la description des pauvres et au revenu qu'il faut pour se procurer les produits de première nécessité.

M. Sarlo: J'ai un peu de mal à suivre la dernière partie de votre argument, mais je n'emploie pas le terme uniforme autrement que dans son sens général. Je dis simplement que si vous utilisiez une définition relative celle-ci comportera forcément d'autres choses en plus des besoins alimentaires. Si vous utilisez cette définition relative, ne venez pas nous dire que les gens qui vivent en-dessous de ce seuil sont dans la pauvreté la plus abjecte. C'est n'est pas vrai du tout. Il y a évidemment une incohérence.

[Texte]

• 1705

Mr. Pagtakhan: The reason I'm trying to probe the issue is that you have indicated in your presentation that using the relative approach, you cannot use this tool to measure change over a period of time, or that it is very difficult to rely on it.

Prof. Sarlo: Yes. It wouldn't track, in the sense in which I said it, economic growth. It wouldn't tell us if economic growth is, on its own, improving people's living standards. That's right.

Mr. Pagtakhan: But I still cannot relate why we have had changing rates of poverty if, all along, we have been using relative rates of poverty.

Prof. Sarlo: We have changing rates of poverty for two reasons. One is that LICO is an imperfect relative measure, and the other is that we have had changes in the distribution of income. Both of those things will show us different rates of poverty. It's difficult. I don't know of anybody who has gone and tried to separate out those things, but those are the two reasons why you'd have a changing poverty rate, even through good economic times.

Mr. Pagtakhan: You indicated on page 8 that you admitted for the individual poverty is a very subjective state of well-being, and I underscore the word "subjective", and yet you would like to argue for an objective measurement. How do you reconcile the two concepts?

Prof. Sarlo: We could leave it with subjective measurements, but then we don't know much about our society. Why do we measure our gross national product? We might have a feeling we're getting better off, but unless we go out and measure it, even though it's an imperfect measure, we're not going to get a sense of where we are. I think it's interesting, for those of us who are concerned about the poor and those of us who are concerned about our society, to measure at what state are those people who are at the lowest level. That's the only way we can do it, even if it is imperfect.

Mr. Pagtakhan: You must have looked, as well, into the definition of poverty as indicated by the Senate, the Upper House.

Prof. Sarlo: I did look a little bit early on at that measure. I believe it was a purely relative measure.

Mr. Pagtakhan: Yes, it is. In fact, I remember in one of our last proceedings, Senator Croll, who obviously is one of the chief advocates in the fight against poverty, apparently was saying that we should view poverty within the light of the new and changing circumstances. That immediately tells me that a measure of poverty has to change with the times.

Prof. Sarlo: That's his view, and that's the view of Galbraith and of many other people who speak very articulately about the need for measuring changes in people's circumstances over time. I think we should measure those sorts of changes, but I don't think they're poverty lines. I think what we're measuring is inequality.

Mr. Pagtakhan: But then because you have set your definition that poverty should be based on insufficiency rather than inequality—

[Traduction]

M. Pagtakhan: J'essaie d'aller au fond cette question car vous avez indiqué dans votre exposé que la définition relative ne permet pas de mesurer les changements qui se produisent avec le temps ou, en tout cas, qu'elle leur donne une mesure très peu fiable.

M. Sarlo: Oui. Elle ne permettrait pas de mesurer, dans le sens que j'ai indiqué, la croissance économique. Elle ne nous dirait pas, par elle-même, si la croissance économique contribue à améliorer le niveau de vie des gens. C'est vrai.

M. Pagtakhan: Mais je n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi les taux de pauvreté ont changé si nous avons constamment utilisé des taux de pauvreté relatifs.

M. Sarlo: Les taux de pauvreté ont changé pour deux raisons. Premièrement, le SFR est une mesure relative imparfaite et, deuxièmement, il y a eu des changements dans la répartition des revenus. Ces deux facteurs indiquent des taux de pauvreté différents. C'est difficile. À ma connaissance on a essayé de séparer les effets de ces deux facteurs, mais ce sont là les deux raisons pour lesquelles le taux de pauvreté a changé, même pendant les périodes de prospérité.

M. Pagtakhan: Vous indiquez à la page 8 que vous reconnaissez que pour l'individu la pauvreté est un état de bien-être subjectif et j'insiste sur le mot «subjectif», ce qui ne vous empêche pas de préconiser une mesure objective. Comment pouvez-vous concilier ces deux concepts?

M. Sarlo: Nous pourrions nous contenter de mesures subjectives, mais alors nous ne serions pas très bien renseignés sur notre société. Pourquoi mesure-t-on le produit national brut? Nous pouvons bien avoir l'impression que notre situation s'est améliorée, mais à moins de le mesurer vraiment, même par des moyens imparfaits, nous ne saurons pas vraiment où nous en sommes. Je pense qu'il est intéressant, pour ceux d'entre nous qui se préoccupent des pauvres et pour ceux d'entre nous qui se préoccupent de notre société, de mesurer la condition des gens dont le niveau de vie est le plus faible. C'est notre seul moyen d'y parvenir, même s'il est imparfait.

M. Pagtakhan: Vous avez dû également examiner la définition de la pauvreté proposée par le Sénat, la Chambre haute.

M. Sarlo: Je l'ai examinée rapidement dès le début. Je crois que c'est une mesure purement relative.

M. Pagtakhan: C'est vrai. En fait, je me souviens que lors de notre dernière séance, le sénateur Croll, qui est manifestement l'un des chefs de la lutte contre la pauvreté, semblait dire qu'il faut voir la pauvreté à la lumière des circonstances nouvelles et changeantes. J'en conclus d'emblée que notre façon de mesurer la pauvreté doit évoluer avec le temps.

M. Sarlo: C'est son avis, et c'est aussi l'avis de Galbraith et d'autres experts qui parlent avec beaucoup d'éloquence de la nécessité de mesurer les changements qui s'opèrent dans la vie des gens avec le temps. Je pense qu'il faudrait effectivement mesurer ces changements, mais cela ne nous donnera pas des seuils de pauvreté. Je pense que ce que nous faisons dans de tels cas c'est mesurer l'inégalité.

M. Pagtakhan: Mais comme vous définissez la pauvreté en fonction de l'insuffisance des revenus plutôt que de l'inégalité. . .

[Text]

Prof. Sarlo: That's right.

Mr. Pagtakhan: So there is a basic dichotomy in setting the places for definition, which you admit. But if we adopt your definition, immediately we will reduce the rate of poverty in the country by statistics.

Prof. Sarlo: I don't think it has to be that dramatic. What I might suggest is that StatsCan do it for a period of the last 25 years and simply say, if they're going to do this. . . It might be interesting for all of us to know that over the past 25 years the number of Canadians who fall below the basic needs level has declined by such and such. That need not be so revolutionary.

Mr. Pagtakhan: I will be happy, from the academic point of view, to know within those below the poverty line by relative measures how many of them are in the lower half of the poverty line, or in the lower quarter, or the lower three-fourths. I have no quarrel with that.

Prof. Sarlo: Sure.

Mr. Pagtakhan: But to suggest a definition based on basic survival alone is where I have great difficulty.

Prof. Sarlo: I think the difficulty might be because you think that's what we're saying we want for the poor, and that's not what I'm saying.

• 1710

Mr. Pagtakhan: I realize your explanation, but if in fact you are saying that the basis would be basic survival, unless you include in basic survival "other than physical aspects of survival" . . . In medicine, up until, say, the last decade, we were speaking of the physical deprivation of children. This was in the practice of pediatrics. It was only over the last one-and-a-half or two decades that we understood the concept of emotional deprivation of children. I think it is because of the product of an understanding with the changing times. In other words, for us now to retreat from a definition that includes "other than physical components of survival" would be a retreat in civilization in terms of our Canadian sense of values.

Prof. Sarlo: I disagree. Are you suggesting that above the basic needs level we need a certain amount of income for the well-being of those children? Let me just use a comparison. There are people who have come to this country from other countries where they had absolute poverty. They came here and they lived at or below the poverty line. They had tremendous lives. They improved themselves. They worked very hard. Their children were loved, they were cared for. They didn't have any extra money. And psychologically, I would argue, if we looked at those families, those children were brought up very well and were very well adjusted, and went on to improve their own lives. I would challenge anyone to measure the well-being of that family versus some families we have now who are double that poverty line. I don't think you can make a judgment.

Mr. Pagtakhan: Madam Chairman, I went through that difficult stage of life, and I assure you I would not like my children to go through the same stage of life. I survived.

[Translation]

M. Sarlo: C'est exact.

M. Pagtakhan: Il y a donc une dichotomie fondamentale entre les définitions, ce que vous reconnaissez. Si nous adoptons votre définition, le taux de chômage au pays diminuera immédiatement, du moins dans les statistiques.

M. Sarlo: Je ne pense pas que le changement doit être aussi radical. Je proposerais que Statistique Canada fasse ce genre de calculs pour les 25 dernières années et, s'il le fait. . . Il pourrait être intéressant pour nous tous de savoir qu'au cours des 25 dernières années le nombre de Canadiens trop pauvres pour répondre aux besoins élémentaires de la vie a diminué de tant. Ce ne serait pas si révolutionnaire.

M. Pagtakhan: Je serais content de savoir, à titre d'information, combien de personnes, parmi celles qui vivent sous le seuil de la pauvreté d'après des mesures relatives, se situent dans la moitié inférieure, le quart inférieur ou les trois quarts inférieurs. Je n'ai pas d'objection à ce qu'on fasse ce calcul.

M. Sarlo: Bien sûr.

M. Pagtakhan: Mais j'ai énormément de difficulté à accepter une définition établie en fonction de la simple subsistance.

M. Sarlo: Je pense que cette difficulté vient peut-être du fait que vous croyez que c'est ce que nous voulons pour les pauvres, or ce n'est pas du tout ce que dis.

M. Pagtakhan: Je comprends votre explication, mais si en fait vous nous dites que le critère serait la simple subsistance, à moins d'inclure d'autres aspects que les aspects physiques de la subsistance. . . En médecine, jusqu'à, mettons, la dernière décennie, nous parlions des privations physiques qu'enduraient les enfants. C'est ce qui retenait l'attention des pédiatres. Ce n'est que depuis 15 ou 20 ans que nous comprenons le concept de la carence affective des enfants. Et je crois que cela est attribuable à l'évolution sociale. En d'autres mots, l'abandon d'une définition qui comporte d'autres éléments que les simples conditions physiques de la subsistance, notre civilisation subirait un recul sur le plan des valeurs.

M. Sarlo: Là, je ne suis pas d'accord. Voulez-vous dire qu'en plus de répondre aux besoins élémentaires de ces enfants il faut leur fournir un certain niveau de revenu pour assurer leur bien-être? Permettez-moi de faire une comparaison. Il y a des gens qui ont quitté des pays où ils vivaient dans la pauvreté absolue pour venir au Canada. En arrivant ici ils vivaient au seuil ou en dessous du seuil de pauvreté. Ils ont eu de très belles vies. Ils ont amélioré leur sort. Ils ont travaillé dur. Leurs enfants étaient aimés, bien soignés. Ils avaient tout juste assez d'argent pour répondre à leurs besoins élémentaires. Et je pense que sur le plan psychologique, les enfants qui ont été très bien élevés par ces familles se sont très bien adaptés et ont pu, à leur tour, améliorer leur sort. Je mets n'importe qui au défi de mesurer le bien-être de cette famille et de le comparer à celui de certaines familles qui gagnent deux fois plus que le seuil de faible revenu. Je ne pense pas que nous puissions porter ce genre de jugement.

M. Pagtakhan: Madame la présidente, j'ai vécu cette étape difficile et je vous prie de me croire que je ne voudrais pas que mes enfants en fassent l'expérience. J'ai survécu.

[Texte]

Prof. Sarlo: Sure. Nor would I.

Mr. Pagtakhan: But I would not like them to go through that kind of life because I think the circumstances of the world have changed.

Prof. Sarlo: Sure.

Mr. Pagtakhan: You indicated on page 13 having some kind of social comfort line.

Prof. Sarlo: Yes.

Mr. Pagtakhan: Have you pursued it to its completion? If you have done it in terms of analysis of figures, and then looked at the basic necessities model that you have proposed to the committee, and you used these two tools, looking at the figures of today and comparing that now to the measures that we are using, what will be the rate of poverty today? In other words, how would these two tools, separately and together, estimate the incidence of poverty in the country compared to the present measures?

Prof. Sarlo: Are you asking for a ballpark approximation numerically?

Mr. Pagtakhan: Yes.

Prof. Sarlo: The basic needs line that I used in 1988 came up with about 4% of Canada's population below that basic needs level. I think that needs some adjustment. There's some difficulty, but I think that's good in comparison to LICO, which is about 12% to 13% of the time.

Mr. Pagtakhan: You reported those 2%, say, to *The Globe and Mail*?

Prof. Sarlo: That 2% simply means that once we take into account qualifications, and if we took into account qualifications for LICO we'd come down with about half of what they have as well, because income generally tends to understate a person's true well-being, especially at the low-income levels.

In terms of social comfort, it turns out that I can make a fairly good assessment because the social comfort line that I have suggested, if we used the two times the poverty line, turns out to be about exactly equal to the CCSD line. I think their line estimates somewhere in the high teens, 20% or so, roughly below that line. Let's say if we used 4% as our guideline versus 20%, we'd have 16% in the middle who were maybe called near poor, who would be people who may be vulnerable, who may be close, who don't have all social amenities that we might regard as normal — again, it's arbitrary, but there'd be an amount in there.

Mr. Pagtakhan: What would be your recommendation to the government, to this committee?

Prof. Sarlo: I don't have any recommendation, really. I'm an academic who's searching for the truth and I'm trying to find measures that I think are useful. I'm not here to sell anything at all. The only thing I would suggest, though, is

[Traduction]

M. Sarlo: Bien sûr. Moi non plus je ne voudrais pas ça pour mes enfants.

M. Pagtakhan: Je ne voudrais pas qu'ils aient ce genre de vie parce que le monde a évolué.

M. Sarlo: Bien sûr.

M. Pagtakhan: À la page 13, vous mentionnez un seuil de bien-être social.

M. Sarlo: Oui.

M. Pagtakhan: Avez-vous poussé cette idée jusqu'au bout? Si vous aviez analysé les chiffres puis utilisé le modèle des besoins élémentaires que vous nous avez proposé et si au moyen de ces deux instruments vous aviez comparé ce résultat au résultat que donnent les mesures que nous utilisons à l'heure actuelle, quel serait le taux de pauvreté? En d'autres mots, que serait l'incidence de la pauvreté au pays si l'on utilisait ces deux instruments, séparément et ensemble, en comparaison de l'incidence que nous obtenons avec les mesures actuelles?

M. Sarlo: Me demandez-vous un chiffre approximatif?

M. Pagtakhan: Oui.

M. Sarlo: D'après le modèle des besoins élémentaires que j'ai utilisé en 1988, à peu près 4 p. 100 de la population canadienne vit en dessous de ce niveau. Je pense que ce chiffre devrait être rajusté. Il y a des difficultés, mais je pense que ce résultat est bon lorsque nous le comparons au SFR qui indiquait un taux d'environ 12 p. 100 à 13 p. 100 pour la même année.

M. Pagtakhan: Avez-vous rapporté ces 2 p. 100 au *Globe and Mail*, par exemple?

M. Sarlo: Ce que ces 2 p. 100 veulent dire, c'est que lorsque nous tenons compte des critères du SFR, notre résultat est moitié moins élevé, puisque, en général, si l'on utilise uniquement le revenu, on tend à sous-estimer le véritable bien-être d'une personne, surtout si elle a un faible revenu.

Pour ce qui est du bien-être social, il se trouve que je peut vous en donner une assez bonne évaluation puisque le seuil de bien-être social que j'ai proposé, c'est-à-dire deux fois le seuil de pauvreté, donne un résultat qui est à peu près exactement le même que le seuil du CCDS. Je crois que d'après leur seuil le taux serait légèrement inférieur à 20 p. 100. Si nous appliquons nos 4 p. 100 à ce 20 p. 100, nous obtenons 16 p. 100 qui se situe à un niveau moyen et que l'on pourrait qualifier de presque pauvre, c'est-à-dire des gens qui sont peut-être vulnérables, qui sont peut-être à la limite, qui n'ont pas toutes les commodités sociales que nous pourrions considérer comme étant normales — encore une fois, c'est arbitraire, mais il y en aurait un certain nombre qui se situerait dans ce groupe.

M. Pagtakhan: Quelle recommandation feriez-vous au gouvernement, à ce comité?

M. Sarlo: Je n'ai pas vraiment de recommandation à faire. Je suis un universitaire qui cherche la vérité et qui essaye de trouver des mesures qui me semblent utiles. Je ne suis pas venu ici pour vous vendre quoi que ce soit. La seule

[Text]

that StatsCan take a look at this—and in any case they're reviewing their lines—and see whether in fact there's some room out there for telling Canadians how many people are just below that basic needs line.

• 1715

The Chairman: We certainly appreciate your coming to the committee. Seeing as you have studied the impact of the LICO, could you outline under what circumstances Parliament could fulfil its resolution to eliminate child poverty by the year 2000, if you use that definition?

Prof. Sarlo: If you use LICO definition?

The Chairman: Yes, if you use LICO.

Prof. Sarlo: I wouldn't be optimistic. Right now it looks like the aggregate number for the poverty rate is something like 13%. For children, for LICO, it's something like 20%. One in five is the often used ratio.

Unless we have a massive redistribution, and that would be reflected in a re-based LICO, I just wouldn't be optimistic that that kind of goal could be achieved. If you were looking at raising the child deprivation rate to some other level that was somewhat less relative and more absolute, then you'd have some shot at it, but right now I don't think you'd really be able to do that.

The Chairman: That would require a massive redistribution of income, which could be people in the top category suddenly having their incomes dramatically reduced. You could have an economic catastrophe. I suppose the other thing is you could have mass government intervention, and redistribute incomes from the top to the bottom.

Prof. Sarlo: Generally that would be the middle class to the bottom, because the top will find ways of getting around it, as they always have. I don't know how much you're going to drain from the top anyway. It's going to be the middle class that would do that. If you're just asking me for an assessment, that's what I would say. It would be a redistribution from the middle class to the lower income groups.

I don't know whether you'd even be able to tell anyway, because income is such an imperfect indicator. Right now, as I've outlined, and I outlined it in greater detail in the book, there's a real, fundamental problem with incomes first of all being accurate, and with incomes indicating how well off people are.

I've suggested that we could look at some case histories where we really interview the family one on one and find out aspects of poverty. I just don't know whether we can ever, given the current way we do it, know with any accuracy whether we've got 1 million, 2 million or 500,000 poor.

The Chairman: One thing that struck me, reading the income survey that Statistics Canada uses. . . You have already mentioned the student situation, where students would be included, who might well be receiving support and indeed be claimed as dependents on their parents' income. It also includes people who experience business losses.

Prof. Sarlo: Yes.

[Translation]

chose que je proposerais, toutefois, serait que Statistique Canada examine ce modèle—au cas où il réviserait ses seuils—pour voir s'il ne serait pas possible de dire aux Canadiens combien de gens vivent juste en-dessous de ce seuil qui permet de répondre aux besoins élémentaires.

La présidence: Nous vous savons gré d'avoir accepté de comparaître. Puisque vous avez étudié l'incidence du SFR, pourriez-vous nous dire dans quelles conditions le Parlement pourrait tenir son engagement d'éliminer la pauvreté chez les enfants d'ici l'an 2000, en utilisant cette définition?

M. Sarlo: En utilisant le SFR?

La présidence: Oui.

M. Sarlo: Je ne serais pas optimiste. À l'heure actuelle, il semble que le taux de pauvreté global soit d'environ 13 p. 100. Pour les enfants, d'après le SFR, il serait d'environ 20 p. 100. On parle souvent d'un enfant sur cinq.

À moins d'une redistribution massive du revenu, qui se refléterait dans un SFR redéfini, je ne crois pas que ce genre d'objectif puisse être atteint. Si vous décidiez d'augmenter le taux de privation des enfants à un autre niveau un peu moins relatif et plus absolu, vous auriez peut-être une chance, mais je ne pense pas que vous puissiez vraiment faire cela à l'heure actuelle.

La présidence: Il faudrait qu'il y ait une redistribution massive du revenu qui pourrait se traduire par une baisse spectaculaire et soudaine des revenus des plus riches. Cela pourrait provoquer une catastrophe économique. Je suppose que l'autre possibilité serait une intervention massive du gouvernement pour redistribuer les revenus des riches vers les pauvres.

M. Sarlo: Je pense que ce serait plutôt de la classe moyenne vers les pauvres, puisque les riches trouveraient moyen d'y échapper, comme ils l'ont toujours fait. De toute manière, je ne sais pas combien vous pourriez tirer des plus riches. Ce serait encore la classe moyenne qui serait touchée. Voilà ce qui arriverait, à mon avis. La nouvelle répartition se ferait entre la classe moyenne et la classe des économiquement faibles.

De toute façon, je ne suis pas sûr que vous pourriez dire à qui appartient tel ou tel groupe, puisque le revenu est un indicateur très imparfait. Il y a, comme je vous l'ai dit et comme je l'explique avec plus de détails dans mon livre, un problème réel et fondamental en ce que les revenus ne sont pas exacts et n'indiquent pas dans quelle mesure les gens sont à l'aise.

J'ai proposé que nous fassions des études de cas en interviewant directement des familles pour découvrir le vrai visage de la pauvreté. Étant donné nos méthodes actuelles, je ne sais pas si nous pourrions jamais déterminer avec exactitude s'il y a un million, deux millions ou 500 000 pauvres.

La présidence: Il y a une chose qui m'a frappée, dans l'enquête sur les revenus qu'utilise Statistique Canada. . . Vous avez déjà mentionné les étudiants qui pourraient être inclus alors qu'ils reçoivent de l'aide et qui sont peut-être même déclarés comme une personne à charge par leurs parents. Cela pourrait également inclure des gens qui ont subi des pertes d'entreprises.

M. Sarlo: Oui.

[Texte]

The Chairman: I would think many businesses might have a business loss. I know my uncles have had business losses for the past three years. At the same time they could have a fairly affluent or reasonable lifestyle.

I also thought of farmers.

Prof. Sarlo: Yes.

The Chairman: If in fact your household expenses are considered a business loss, and in fact you've raised quite a bit of your own food, or barter it, or whatever, you could in fact have a low income but a fairly high level of existence. You've already mentioned the fact that wealth isn't there.

The other thing is taxes. They don't deduct taxes. We had them before us. They said if you took the taxes out, it wouldn't be a straight reduction because of the way it's calculated.

Prof. Sarlo: So if we used after-tax income—

The Chairman: Yes, if you use after-tax income—

Prof. Sarlo: —and looked at the distribution. . . That's something I haven't done, but I'm aware of what you're talking about. The distribution might be somewhat more compressed if we looked at it that way.

The Chairman: Yes, but it just struck me that this was indeed a very strange way to use it as a poverty line. Of course Statistics Canada contends that it was never intended to be used as a poverty line.

We have a comparison of your poverty line compared to other poverty lines. It appears that in almost every single province, with the exception of Ontario, Manitoba and P.E.I., single employables would be well under your poverty line.

• 1720

Prof. Sarlo: Right.

The Chairman: It seems to me this is almost strategic on the part of the provinces not wanting to encourage, first of all, single employables to not work, and secondly, not to leave home.

Prof. Sarlo: Right. I suggested this in the book. I suggested it both from sort of an intuition that they would set it purposely lower, and also from my discussions with the social assistance agencies in each of the provinces. I had a chance to talk with some officials and that was their contention, that it was deliberate policy on the part of government to provide an incentive for able-bodied single individuals with no dependants to work, so there is no surprise there. When I did the rates—you have an update there—it was in 1988, and I think in every province a single employable individual was below my basic needs level. In other words, they really couldn't get by on welfare.

I think, from the little I have looked, and your data confirm it, that in Ontario the rates have gone up substantially across the board, including the single employable category, so that would put them above. P.E.I. has always been, I think, the most generous, if we could call it that, in terms of providing social assistance to its citizens.

[Traduction]

La présidence: Je pense qu'il y a beaucoup d'entreprises qui subissent des pertes. Je sais que mes oncles subissent des pertes depuis trois ans. Ce qui ne les empêche pas de vivre dans l'aisance ou en tout cas d'avoir un style de vie raisonnable.

Je songe également aux agriculteurs.

M. Sarlo: Oui.

La présidence: Si en fait, les dépenses du ménage sont déclarées comme une perte d'entreprise ou si quelqu'un produit lui-même une bonne partie de sa nourriture ou l'obtient par le troc, ou autrement, le revenu peut être faible alors que le niveau de vie peut en fait être si élevé. Vous avez déjà mentionné que ce n'est pas ainsi qu'on mesure la richesse.

Il y a aussi les impôts. Les impôts ne sont pas déduits. Ils ont comparu devant nous et nous ont dit que s'ils déduisaient les impôts, la réduction ne serait pas directe en raison du mode de calcul.

M. Sarlo: Donc, si nous utilisons le revenu après impôt. . .

La présidence: Oui, si vous utilisiez le revenu après impôt. . .

M. Sarlo: . . . et que nous examinions la répartition. . . Je ne l'ai pas fait, mais je sais de quoi vous parlez. La répartition pourrait être un peu plus comprimée si nous faisons le calcul de cette façon.

La présidence: Oui, mais il me semble très étrange qu'on l'utilise comme seuil de pauvreté. Bien sûr, Statistique Canada prétend n'avoir jamais eu l'intention de l'utiliser comme seuil de pauvreté.

Nous avons une comparaison entre notre seuil de pauvreté et les seuils de pauvreté d'ailleurs. Il semble que dans pratiquement toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario, du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard, les célibataires aptes au travail se situeraient bien en-dessous de votre seuil de pauvreté.

M. Sarlo: C'est vrai.

La présidence: Cela m'a l'air presque d'une stratégie de la part des provinces qui ne veulent pas encourager, d'abord, les célibataires aptes au travail à rester oisifs et, deuxièmement, à rester chez leurs parents.

M. Sarlo: C'est vrai. Je le dis dans mon livre. Je le dis en m'appuyant sur une espèce d'intuition, qu'elle fixe délibérément ce seuil à un niveau plus bas et sur les discussions que j'ai eues avec des organismes d'aide sociale dans chacune des provinces. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec certains fonctionnaires et c'est ce qu'ils croient, à savoir qu'il s'agit d'une politique délibérée de la part des gouvernements pour encourager les célibataires en bonne santé et sans personnes à charge à travailler; ce n'est pas surprenant. Lorsque j'ai calculé les taux en 1988—vous en avez eu une mise à jour—je crois que dans chaque province les célibataires aptes au travail se retrouvaient en dessous de mon seuil permettant de répondre aux besoins élémentaires. En d'autres mots, le bien-être n'aurait pas suffi pour répondre à leurs besoins.

J'ai un peu étudié cette question et je pense, comme vos données le confirment, qu'en Ontario les taux ont connu une forte augmentation générale, y compris pour la catégorie des célibataires aptes au travail, de sorte qu'ils seraient maintenant au-delà du seuil. Je crois que l'Île-du-Prince-Édouard a toujours été la plus généreuse, si j'ose m'exprimer ainsi, dans l'assistance sociale qu'elle fournit à ses citoyens.

[Text]

The Chairman: Yes.

Prof. Sarlo: So that is a slight change from the information I had.

The Chairman: Then beyond that the only other ones, the single parents, seem to have enough according to your poverty line, with the exception of New Brunswick.

Prof. Sarlo: Right.

The Chairman: Then, of course, the couple with two children is problematic in a number of the provinces.

Prof. Sarlo: As long as both are employable.

The Chairman: Yes.

Prof. Sarlo: If they are disabled, then it is a different category.

The Chairman: Yes.

Prof. Sarlo: I specifically didn't do a disabled category because, again, there is no objective way at all to assess their needs. They are going to be very individual. Some will need wheelchairs, for example, some will need seeing eye dogs, some will need special medication. There is simply no way to construct that to cover all disabled persons, so it wasn't able to be done.

The Chairman: The other issue that you might comment on concerns some of the perverse impacts of high welfare rates. This committee has struggled with this poverty issue through the child poverty report, and we had a document tabled, I guess last week, which indicated that the income required by a single parent to achieve the same level of income as welfare, without consideration of day care, transportation costs and the other benefits that one gets on welfare, such as drug benefits and so on, would be \$20,000 in Ontario.

Prof. Sarlo: I see.

The Chairman: That would require a minimum wage of I think \$9. It was close to \$10.

One thing that really concerns me in this whole issue of trying to eliminate poverty and ensuring that children in our society have the best possible opportunity to thrive is this whole welfare trap issue. In Ontario they have put in a welfare supplement. We included that in our calculations. I am just wondering about your thoughts on that whole subject of the welfare trap, how a social system should be constructed in this society. I know the Economic Council has talked about this issue, as have quite a number of other groups, and where we should be helping people.

Prof. Sarlo: I did make some references to the welfare trap and they were relatively peripheral. I don't consider myself an expert at this point in social policy in general. I am looking at that question.

I'm certainly interested in the question of welfare reform and in the question of incentives and so on. Generally I can say that I have a concern about the issue of personal responsibility and the issue of the incentive for people to improve their own lives.

[Translation]

La présidence: Oui.

M. Sarlo: Donc, il y a là une légère différence par rapport à l'information que j'avais.

La présidence: Si l'on utilise votre seuil de pauvreté, le seul autre groupe dont le revenu est suffisant, c'est celui des familles monoparentales, sauf au Nouveau-Brunswick.

M. Sarlo: Oui.

La présidence: Puis, bien sûr, les familles de quatre personnes sont dans une situation incertaine dans un certain d'autres provinces.

M. Sarlo: À la condition que les deux parents soient aptes au travail.

La présidence: Oui.

M. Sarlo: S'ils sont handicapés, alors ils appartiennent à une toute autre catégorie.

La présidence: Oui.

M. Sarlo: Je n'ai pas fait de catégorie à part pour les personnes handicapées car, il n'y a pas de moyen objectif d'évaluer leurs besoins. Chaque cas est très particulier. Certains ont besoin d'un fauteuil roulant, par exemple, d'autres ont besoin d'un chien-guide, d'autres de médicaments spéciaux. Il n'y a tout simplement pas moyen de construire un modèle pour rendre compte de la situation de toutes les personnes handicapées, alors ça n'a donc pas été fait.

La présidence: Je voudrais bien savoir aussi ce que vous pensez des effets pervers des prestations de bien-être élevées. Lorsque nous avons étudié la pauvreté chez les enfants, nous nous sommes heurtés à cette question et dans un document qui nous a été remis la semaine passée, je crois, on indique que pour avoir le même niveau de revenu qu'une famille d'assistés sociaux, sans tenir compte des frais de garderie, des coûts de transport et des autres avantages que reçoivent les assistés sociaux, comme les médicaments gratuits, etc., une famille monoparentale doit avoir un revenu de 20 000\$ en Ontario.

M. Sarlo: Je vois.

La présidence: Il faudrait pour cela que le salaire minimum soit de 9\$ je crois. On disait près de 10\$.

L'une des choses qui me préoccupent vraiment dans nos efforts pour éliminer la pauvreté et pour assurer aux enfants dans notre société les meilleures chances de prospérer, c'est le piège de l'assistance sociale. L'Ontario a ajouté un supplément aux prestations. Nous en avons tenu compte dans nos calculs. Je voudrais bien savoir ce que vous pensez du piège dit de l'assistance sociale. Comment devrions-nous structurer notre régime social? Je sais que le Conseil économique a abordé cette question, comme l'ont fait un grand nombre d'autres groupes, et de ce que nous devrions faire pour aider les gens.

M. Sarlo: J'ai fait quelques allusions au piège de l'assistance sociales mais de façon assez marginale. Je ne crois pas être un expert sur les politiques sociales en général. J'examine cette question là aussi.

Je m'intéresse vraiment à la question de la réforme de l'assistance sociale ainsi qu'aux encouragements, etc. Je m'intéresse de façon générale à la responsabilité personnelle et au moyen d'encourager les gens à améliorer eux-mêmes leur style de vie.

[Texte]

• 1725

Beyond that, I don't know whether any random comments I would have at this stage would be of much use to the committee. I'm interested in this and I'm doing research on this. It's a little premature for me to say what sort of society I would see as being ideal from that point. It's a very difficult question.

I guess the good news is that the government is engaged in a complete re-evaluation of the social safety net. I would hope that academics across the country contribute and participate. There's room for creativity in that area.

Let me just say that I'm very concerned about people who have no hope and people whose children grow up with no hope. One of the concerns I have is not so much about income. I think income is necessary and I think everybody obviously has basic needs. I'm concerned about what goes on in the home. I'm concerned about the neglect and abuse of children. I'm concerned about parents who, in some ways, don't love their children enough to do the things with them that don't require a lot of money.

I think that makes an enormous difference and I don't know what the state can do. I'm pessimistic that the state can do much about that. I just wanted to express, generally, my concerns. However, for more than that, I can't say at this stage.

The Chairman: Good. Are there further questions?

Mr. Pagtakhan: That's a very interesting observation. Have there been any studies on the incidence of abuse and neglect in relation to absolute income in a population of homes? What is the occurrence of abuse and neglect of children?

Prof. Sarlo: What is the cause?

Mr. Pagtakhan: No, what is the magnitude?

Prof. Sarlo: I haven't seen anything specifically, but I am aware of some school board studies that indicate that malnutrition of children runs across the income distribution. It's not a low-income problem per se. That's not to say that there's not a higher probability there. I just don't know. We do know that middle-class, middle-income families are sending their children to school, in some cases, with a Pepsi in the morning. There are consequent effects of that on learning and on the ability of that child to have a good education.

Mr. Pagtakhan: What if you set aside a subset of the population? Let's presume that there's poor nutritional advice or absence of information or refusal on the part of the children themselves or whatever. Say we remove that subset of the population that's able to provide the nutritional meals. Somehow they do not get them. What about those who are really and truly malnourished as a consequence of being unable to buy them? What if you relate the occurrence of neglect and abuse of children to those numbers in the same homes? I'm trying to find out if there is a greater likelihood of abuse and neglect in those homes where the incomes truly are low.

[Traduction]

A part cela, je ne sais pas si les commentaires que je pourrais faire vous seraient très utiles. Je m'intéresse à cette question et je fais des recherches. Il serait un peu prématuré pour moi de dire ce que serait la société idéale à cet égard. C'est une question très difficile.

Je suppose que la bonne nouvelle est que le gouvernement s'est engagé à réévaluer à fond tout le filet de sécurité sociale. J'espère que des universitaires de tout le pays contribueront et participeront. Il faudrait faire preuve d'esprit créateur dans ce domaine.

Je dois dire que je m'inquiète beaucoup des gens qui n'ont pas d'espoir et des gens dont les enfants grandiront sans espoir. Ce qui m'inquiète ce n'est pas tellement le revenu. Je pense qu'il faut un certain revenu et que tout le monde a des besoins élémentaires, bien sûr. Je m'inquiète de ce qui se passe dans les familles. Je m'inquiète des enfants maltraités et négligés. Je m'inquiète des parents qui, de certaines façons, n'aiment pas assez leurs enfants pour faire avec eux des choses qui ne coûtent pas très cher.

Je pense que cela fait une différence énorme et je ne sais pas ce que l'Etat peut faire. Je ne crois pas que l'Etat puisse faire grand chose à cet égard. Je tenais simplement à exprimer, de façon générale, mes préoccupations. Toutefois, je ne peux pas vous en dire plus pour le moment.

La présidence: Très bien. Y a-t-il d'autres questions?

M. Pagtakhan: C'est là une observation très intéressante. Y a-t-il des études qui établissent un rapport entre l'incidence des mauvais traitements et le manque de soins et le revenu absolu d'une catégorie de familles? Quelle est la fréquence des mauvais traitements et du manque de soins à l'égard des enfants?

M. Sarlo: Quelle en est la cause?

M. Pagtakhan: Non, quelle est l'ampleur du problème?

M. Sarlo: Je n'ai rien vu sur cette question en particulier, mais je sais que des études menées par certaines commissions scolaires indiquent que la malnutrition des enfants ne dépend pas du revenu. Ce n'est pas en soi un problème qui se limite aux familles à faible revenu. Ça ne veut pas dire que le taux de probabilité n'est pas plus élevé dans ce groupe. Je ne sais pas. Nous savons que des enfants appartenant à des familles de la classe moyenne, des familles à revenu moyen donc, partent pour l'école sans avoir avalé autre chose qu'un Pepsi. Cela a des effets sur l'apprentissage et sur la capacité de ces enfants d'obtenir une bonne éducation.

M. Pagtakhan: Et si vous formiez un sous-groupe de cette population? Supposons que l'enfant reçoive de mauvais conseils en matière de nutrition, ou qu'il n'en reçoive pas du tout, ou qu'il refuse lui-même de bien se nourrir. Laissons de côté ce sous-groupe de la population qui est en mesure de fournir des repas nutritifs. Pour une raison ou pour une autre, ils ne le font pas. Prenons seulement ceux qui souffrent véritablement de malnutrition parce que leurs parents n'ont pas les moyens de bien les nourrir. Si vous établissiez le rapport entre ces familles et la fréquence des mauvais traitements ou du manque de soins à l'égard de ces enfants?

[Text]

Prof. Sarlo: It's a good question. I'm not aware of any studies and I don't know the answer to that.

The Chairman: We have some statistics in the report we did, Dr. P.

Mr. Pagtakhan: In the absence of a definitive study, any recommendation, which of course you did not recommend, toward defining poverty at the basic necessity level, to say the least, could be very premature as a basis for public policy.

Prof. Sarlo: I agree. Thank you.

The Chairman: Marion, do you have any questions you'd like to get on the record?

Mr. Marion Wrobel (Committee Researcher): I have before me a recent editorial in *The Wall Street Journal* that makes reference to some census statistics in the United States related to people at the lower-income levels. If you look at the poorest 20% of families, they manage to spend approximately twice as much as they earn. Are you aware of similar statistics in Canada and does that kind of pattern also hold here?

• 1730

Prof. Sarlo: I'm not aware of any. It'd be something that one could do. The census will be, if it's not already out on computer, something that one could run through, but I'm not aware of that information.

Mr. Wrobel: I ask the question because it relates back to your comments about income—at least annual income—not being—

The Chair: Not reported.

Mr. Wrobel: —a very good indicator of a standard of living. It also relates back to the comments that Ms Greene just made about a lot of income simply not being reported.

Prof. Sarlo: Perhaps I could amend my answer. The census itself won't tell you about consumption.

Mr. Wrobel: That's right.

Prof. Sarlo: That's for sure. It would have to be maybe a FAMEX type of survey that could track that. Other than that, I'm not aware of that having been done for Canada.

Mr. Wrobel: There's another question about your particular poverty measure. There's a line from Adam Smith that is quoted quite frequently, especially by proponents of relative measures. It's that poverty is essentially the lack of those necessities that the custom of the country renders it indecent for creditable people, even of the lowest order, to be without. How do you interpret that? Do you think of that as being consistent only with a relative measure, or can it be consistent with a kind of absolute measure as you've put together?

Prof. Sarlo: It's always hard to go back 200 or 250 years to try to make sense in today's world of what Adam Smith had in mind. I think he had a notion of relative poverty in the time in which he lived. I guess the only thing I would say is that I can't prejudge and say that Adam Smith was a total relativist.

[Translation]

M. Sarlo: J'essaie de déterminer s'il y a plus de risques qu'un enfant soit maltraité ou négligé dans les familles dont les revenus sont vraiment faibles. Je ne sais pas si on a fait des études à ce propos et je ne connais pas les réponses.

La présidence: Il y a des chiffres statistiques dans le rapport que nous avons rédigé, docteur Pagtakhan.

M. Pagtakhan: En l'absence d'une étude définitive, il serait à tout le moins très prématuré de fonder une politique gouvernementale sur une recommandation visant à définir la pauvreté en fonction des besoins élémentaires, ce que, bien sûr, vous n'avez pas fait.

M. Sarlo: Je suis d'accord. Merci.

La présidence: Marion, y a-t-il des questions que vous voudriez poser et faire consigner?

M. Marion Wrobel (attaché de recherche du Comité): J'ai ici un éditorial récent du *Wall Street Journal* qui mentionne des données du recensement aux États-Unis selon lesquelles le cinquième des familles les plus pauvres arrivent à dépenser le double de ce qu'elles gagnent. Savez-vous s'il existe des chiffres statistiques semblables pour le Canada et si ces mêmes tendances existent ici?

M. Sarlo: Je n'en connais pas. Ce serait une étude à faire. On pourrait analyser les données du recensement, si ce n'est pas déjà fait sur ordinateur, mais je ne suis pas au courant de ces renseignements.

M. Wrobel: Je vous ai posé cette question car cela nous ramène à ce que vous disiez au sujet du revenu—en tout cas du revenu annuel—qui n'est pas. . .

La présidence: Pas déclaré.

M. Wrobel: . . . un très bon indice du niveau de vie. Cela nous ramène également à ce que disait M^{me} Greene il y a un instant au sujet des revenus qui ne sont pas déclarés du tout.

M. Sarlo: Je devrais peut-être modifier ma réponse. Le recensement ne nous dira rien au sujet de la consommation.

M. Wrobel: C'est exact.

M. Sarlo: Bien sûr. Il faudrait peut-être une étude comme l'enquête sur les dépenses d'une famille pour mesurer cela. A part cela, je ne sais pas si une étude de ce genre a été faite au Canada.

M. Wrobel: J'ai une autre question à vous poser sur votre façon de mesurer la pauvreté. Il y a une phrase d'Adam Smith qui est souvent citée, surtout par ceux qui préconisent des mesures relatives. Il disait que la pauvreté se définit comme le manque de nécessités de la vie dont, selon les us et coutumes du pays où l'on habite, une personne honorable, même issue de la plus basse couche de la société, ne peut décentement se passer. Comment interprétez-vous cette phrase? Est-ce que définie ainsi la pauvreté se prête uniquement à une mesure relative ou cette définition pourrait-elle aller de pair avec une mesure absolue comme celle que vous proposez?

M. Sarlo: Il est toujours difficile pour quelqu'un de notre époque de trouver un sens à ce que disait Adam Smith il y a 200 ou 250 ans. Je pense qu'il avait une notion de pauvreté relative pour l'époque dans laquelle il vivait. Je ne peux pas en juger et je ne sais pas si Adam Smith était un relativiste absolu.

[Texte]

I guess I would argue that if he were around today he would probably agree that we need two measures. We need to look at inequality. I think he was concerned about inequality. In those days inequality meant poverty because the average was probably bare subsistence. Anyone who was unequal was automatically poor. Today that's not the case and I think he would probably not feel uncomfortable with measuring a basic needs sort of indicator that would tell him how many people just can't afford those needs. He would probably also want a measure of inequality, as I would. I think we need both.

Mr. Wrobel: Just one question as a follow-up to that. If you had done your study 30 years ago and you were looking at a basket of goods that satisfied basic necessities, do you think that it would resemble very much the kind of basket you put together?

Prof. Sarlo: Probably pretty much. The intention I had was that this basket could be used over time and it could be used in different countries. One of the contentions in my book is that if someone in India or in China or in Sweden is without those basic needs that I list, then they are poor. It doesn't matter where they are or in what time. They are those who are genuinely deprived. So I think it is fairly independent of time, with the exception of the quality of the items.

Fifty or sixty years ago we may not have had a telephone as a basic need. We may not have had even a flush toilet in some rural communities because perhaps that was in the minority. We update that poverty line. As I suggest, there is a relative component to my poverty line in terms of what is minimally decent for quality in the community. However, we have the same basic list. It's the same items but we change the quality of the items to reflect what's accepted in the community.

Mr. Wrobel: Just one final question. If you were asked to put together a poverty index, in which income or consumption might be one component, what other kinds of social indicators would you put into that index?

Prof. Sarlo: I reflected on that sort of thing. I just don't know about beyond income and consumption. We have world health kinds of indicators such as child mortality rates or infant mortality rates and longevity and so on. However, those really don't get at the kind of thing we're talking about. You almost have to get inside the family, the home and the household to get a better indication of what's going on.

In other words, if a family has \$20,000 there's no guarantee that those children are having good, nutritious meals. They have enough income to do it but there's no guarantee.

• 1735

I don't know what objective indicator I could point to, beyond those imperfect consumption and income measures, that would give us a lot of information about that. I'm going to do more thinking about it but at this point I'm stymied.

[Traduction]

Je pense toutefois que s'il vivait aujourd'hui il serait probablement d'accord pour dire qu'il nous faut deux mesures. Il faut examiner l'inégalité. Je pense qu'il s'inquiétait de l'inégalité. A son époque, l'inégalité voulait dire la pauvreté car la classe moyenne arrivait probablement tout juste à subsister. Quiconque souffrait de l'inégalité était donc automatiquement pauvre. Aujourd'hui ce n'est pas le cas et je pense qu'il ne serait pas à l'aise avec l'idée de mesurer un indice fondé sur les besoins élémentaires pour déterminer combien de personnes ne peuvent absolument pas répondre à ces besoins. Il voudrait probablement mesurer également l'inégalité, tout comme moi. Je pense qu'il faut les deux.

M. Wrobel: J'ai une question complémentaire à poser. Si vous aviez fait votre étude il y a 30 ans et que vous vous étiez demandé quel panier de provisions était nécessaire pour satisfaire aux besoins élémentaires, croyez-vous que ce panier aurait ressemblé de près à celui que vous avez utilisé?

M. Sarlo: Il aurait probablement été très semblable. Mon intention était d'utiliser un panier de provisions qui pouvait être utilisé à divers moments et dans différents pays. Dans mon livre je dis que quelqu'un qui ne peut pas répondre aux besoins élémentaires que j'énumère, est pauvre, qu'il habite en Inde, en Chine ou en Suède. Peu importe l'endroit ou l'époque. Ces personnes sont celles qui sont véritablement démunies. Je pense donc que ce panier de provisions ne dépend pas vraiment de l'époque, sauf en ce qui a trait à la qualité des produits.

Il y a 50 ou 60 ans, le téléphone n'était pas perçu comme un besoin élémentaire. Il n'y avait peut-être pas de toilette avec cabinet à chasse d'eau dans certaines collectivités rurales; il n'y avait peut-être qu'une minorité de familles qui en avaient. Nous remettons à jour le seuil de pauvreté. Comme je l'ai dit, il y a un élément relatif dans mon seuil de pauvreté en ce sens qu'il tient compte du minimum acceptable dans la collectivité. Toutefois, la liste est essentiellement la même. Ce sont les mêmes éléments, mais la qualité est améliorée pour refléter ce qui est acceptable dans la collectivité.

M. Wrobel: Une dernière question. Si on vous demandait d'établir un indice de pauvreté, dont le revenu ou la consommation serait un élément, quels autres indicateurs sociaux utiliseriez-vous?

M. Sarlo: J'ai réfléchi à cette question. Je ne sais pas ce que j'ajouterais en plus du revenu et de la consommation. Il y a des indices de santé dans le monde, comme le taux de mortalité juvénile, le taux de mortalité infantile, la longévité, etc. Toutefois, ces indices ne nous permettraient pas de mesurer ce dont nous discutons. Il faut presque pouvoir entrer à l'intérieur de la famille, du foyer, du ménage, pour avoir une meilleure idée de ce qui se passe.

En d'autres mots, il n'y a aucune garantie que dans une famille dont le revenu est de 20 000\$, les enfants mangeront de bons repas nutritifs. Le revenu est suffisant, mais il n'y a pas de garantie.

Par ces mesures imparfaites de la consommation et des revenus, je ne vois pas quel indicateur objectif je pourrais utiliser pour obtenir cette information. Je réfléchirai à la question. Pour l'instant, je ne puis songer à quoi que ce soit.

[Text]

Mr. Pagtakhan: Madam Chairman, in a sense, when the Adam Smith quotation was called to your attention, it was almost equivalent to or the basis of the Senate concept of poverty that Senator Croll alluded to.

You mentioned international rates of poverty and the need to compare them. If you look at the basic necessities and if we assume, objectively from country to country for a moment, that the basic necessities of people could be the same in terms of physical survival, then you will have a certain income to sustain those basic necessities. The Third World countries obviously will likely have higher rates of poverty.

Prof. Sarlo: Yes, this makes perfect common sense.

Mr. Pagtakhan: That's right. However, would it give a false sense of social well-being when we say that we have no more poverty in Canada, because then we're not able to relate it to what you alluded to? There is a need again to repeat that for some social comfort, which is the elusive component of your definition at this time.

Prof. Sarlo: My definition is quite independent of policy. In other words, what we want for the poor and what we want to do in terms of policy individually or through the state—if that's the choice—is a policy decision.

I'm trying to find a useful cut-off that separates people who are poor from those who are not poor. I'm not trying to separate them in a social sense, but separate them so that we know we can identify the extent of the problem.

I think it would be of immense interest to anyone interested in social issues to know that some underdeveloped countries have 60% or 70% or 80% poverty versus maybe 1% or 2% or 3% for industrialized countries. I think that's of interest to us.

We're all interested in not just our own situation but what's happening out there in the world. Quite frankly, I see poverty rates coming in from other countries right now that are lower than Canada's. These are Third World countries and it's simply because of the distribution.

It doesn't make much sense to me when I hear about countries immensely worse off in every way than we are that have the same or a lower rate of poverty. I think at least this would give us some measure of how the different parts of the world are doing.

Mr. Pagtakhan: This comes to the basic definition again of what should be the basis of the definition itself. Should it or should it not include other than basic survival needs?

Prof. Sarlo: I don't think it should. We could ask why we don't include this or that or some other social amenities. What we're really saying is that we want those things for the poor. I agree; we want those things for the poor.

We may not want to have that in our definition of poverty. We may want to find out how many people in Canada, or in any country, are without those basic needs. I have no problem with other measures, but I think we ought to have that as a bottom line.

Mr. Pagtakhan: I agree. If you define it as basic needs and basic needs period, and not relate that to poverty, I may have no difficulty. However, once you relate that and equate that with poverty, the debate begins.

[Translation]

M. Pagtakhan: Madame la présidente, lorsqu'on vous a cité Adam Smith, on s'est rapproché du concept de la pauvreté utilisé par le Sénat et décrit par le sénateur Croll.

Vous avez parlé de la définition de la pauvreté sur le plan international et de la nécessité de faire des comparaisons. Prenons simplement les besoins fondamentaux selon les pays. Pour ce qui est des besoins fondamentaux auxquels il faut répondre pour assurer la subsistance, cela suppose un certain revenu. A ce titre, les pays du Tiers monde doivent sûrement être considérés comme les pays ayant les taux de pauvreté les plus élevés.

M. Sarlo: Je suis votre logique.

M. Pagtakhan: Cependant, le fait de dire qu'au Canada il n'y a plus de pauvreté, parce qu'il n'y a pas de comparaison par rapport aux critères que vous avez mentionnés, cela ne contribue-t-il pas à créer une fausse impression d'équilibre social? Le fait de se sentir bien sur le plan social n'entre pas dans votre définition jusqu'à présent.

M. Sarlo: Ma définition n'a rien à voir avec l'intervention politique. En d'autres termes, nous pouvons souhaiter faire quelque chose pour aider les pauvres individuellement ou collectivement en tant qu'Etat. C'est un choix politique.

Ce que je veux vraiment faire, c'est trouver la ligne de démarcation entre les pauvres et les non pauvres. J'essaie d'indiquer les uns et les autres sur le plan social. Je le fais pour qu'on puisse avoir une idée de l'ampleur du problème.

Tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales doivent savoir, par exemple, que les pays en voie de développement ont des taux de pauvreté de 60, 70 ou 80 p. 100 par rapport aux pays industrialisés qui ont des taux de 1, 2 ou 3 p. 100. La question est importante.

Nous devons nous intéresser non pas seulement à notre propre situation, mais également à ce qui se passe dans le reste du monde. Il y a des pays où le taux de pauvreté est moindre qu'au Canada. Il s'agit de pays du Tiers monde où la question qui se pose est la répartition.

Je m'interroge lorsque je vois des pays où la situation à tous les égards est pire que la nôtre et où le taux de pauvreté est censé être égal ou moindre. Je pense qu'en effectuant ce genre de comparaison nous devons être en mesure de dire comment se comportent les diverses régions du monde.

M. Pagtakhan: Ce qui nous ramène à la définition de base et à ce qu'elle doit englober. Devrait-elle comporter d'autres éléments que les besoins fondamentaux pour assurer la subsistance?

M. Sarlo: Je ne crois pas. Nous pouvons toujours nous poser la question de savoir pourquoi nous n'incluons pas d'autres privilèges sociaux. Nous souhaitons que les pauvres en bénéficient, moi le premier.

Ce qui ne signifie pas que nous voulons inclure ces privilèges dans notre définition de la pauvreté. Nous voulons savoir combien de personnes au Canada ou ailleurs ne parviennent pas à répondre à leurs besoins élémentaires. Je n'ai rien contre l'emploi d'autres mesures, mais je pense que celle-là est essentielle.

M. Pagtakhan: Je suis bien d'accord avec vous. Si vous ne parlez que des besoins fondamentaux, sans y ajouter le concept de la pauvreté, je n'ai rien contre. Toutefois, si vous essayez d'en faire la définition de la pauvreté comme telle, alors je ne vous suis plus.

[Texte]

Prof. Sarlo: It's what we want to call poverty.

Mr. Pagtakhan: Exactly.

Prof. Sarlo: I agree that's a difficult and philosophical issue.

Mr. Pagtakhan: Yes. Thank you.

The Chair: We had a report that was given to us by Stats Canada outlining the various measures of poverty and looking at some of the international methods of evaluating poverty. I was struck by the fact that none of them seemed to be as generous as ours in terms of what is defined as poverty.

In Japan, they were looking at an income of around \$10,000 for a family of four. That was considered to be poverty. Of course, the vast majority don't have any kind of organized way of doing it at all.

I'm struck by the international comparisons that we get in OECD reports and so on that seem to be based on what the country thinks as compared to an objective standard.

Mr. Pagtakhan: However, I'm proud that we're a generous country.

• 1740

The Chair: Yes, but we should not be misrepresenting ourselves in international forums.

Mr. Pagtakhan: Generosity is not a misrepresentation. It's a value. It's not a statistical thing.

The Chair: However, if we do have a better standard of living for our low-income people than that of most European countries, isn't it rather foolish to be evaluating ourselves on that? Wouldn't we, in terms of spending social dollars, first of all target those particularly who don't have their basic needs met? We could then move on to looking at other comfort factors and trying to get more quality?

Mr. Pagtakhan: Obviously, you can see that this is beyond your purview as you have indicated to us. After the researcher has gathered all the pieces of evidence, the debate may ultimately go to the point where we may invite you back.

Prof. Sarlo: I have perhaps one last comment on this. It is not inconsistent for us to define poverty, if we want, at the basic needs level and proceed to either guarantee or to ensure or have as a goal that everyone should reach one and a half or two times that. That's not inconsistent.

Mr. Pagtakhan: The difficulty is that we have lived over the decades with the understanding that poverty for Canada is beyond basic necessities. My preference, at this point, would be to define them as basic necessities and to consider what we have established already over the decades about poverty in Canada. We define it as more than the basic necessities of life.

That reflects our Canadian sense of value, our generosity. This is what we have understood. To change it now could in fact create a basis for some governments in the future or today to maintain that kind of generosity for Canadians. That's my philosophical analysis.

Prof. Sarlo: Yes, we don't know to what extent government is in fact causing poverty right now because of the social programs it has and because of the disincentives built in. You're right, that's a philosophical issue.

[Traduction]

M. Sarlo: C'est ce que nous voulons appeler la pauvreté.

M. Pagtakhan: En effet.

M. Sarlo: Je conviens avec vous que c'est une question difficile et ésotérique.

M. Pagtakhan: Oui. Merci.

La présidence: Nous avons reçu un rapport de Statistique Canada indiquant quelles sont les diverses mesures de la pauvreté employées sur le plan international. J'ai été surprise de constater que nous utilisons la méthode la plus généreuse à ce titre.

Au Japon, on fixe le revenu à environ 10 000\$ pour une famille de quatre personnes. C'est en-deçà que commence la pauvreté. La plupart des pays ne procèdent pas d'une façon très ordonnée.

Les comparaisons dans les rapports de l'OCDE et d'ailleurs semblent se fonder sur l'idée que les divers pays se font de la pauvreté plutôt que sur un critère objectif.

M. Pagtakhan: Je suis fier de vivre dans un pays aussi généreux.

La présidence: Cela ne veut pas dire que nous devrions donner une mauvaise image de nous sur le plan international.

M. Pagtakhan: La générosité ne donne pas une mauvaise image, c'est une vertu. Ce n'est pas une donnée statistique.

La présidence: Si nos concitoyens à faible revenu ont un niveau de vie supérieur à celui qui existe dans la plupart des pays européens, ne sommes-nous pas fautifs de l'ignorer? Devant la nécessité d'utiliser possible notre budget social, ne devons-nous pas d'abord veiller à ce que les besoins fondamentaux soient comblés? Qu'est-ce qui nous empêche dans un deuxième temps de faire ce qu'il faut pour améliorer la qualité de la vie à d'autres égards?

M. Pagtakhan: Comme vous pouvez le constater, nous dépassons le cadre que vous vous êtes fixé. Une fois que notre attaché de recherche aura fait le point, nous jugerons peut-être bon de vous inviter de nouveau pour poursuivre la discussion.

M. Sarlo: Je n'ai plus qu'une dernière observation à faire. Une fois que nous serons parvenus à définir la pauvreté, ne serait-ce qu'en utilisant comme base les besoins fondamentaux, rien ne nous empêche de nous fixer comme objectif un niveau une fois et demie ou deux fois plus élevé pour chaque individu. L'un n'empêche pas l'autre.

M. Pagtakhan: Le problème est que nous avons longtemps considéré maintenant que la pauvreté au Canada n'est pas seulement liée aux besoins fondamentaux. Je préférerais que nous parlions d'une part des besoins fondamentaux, d'autre part de la pauvreté telle que nous la considérons depuis des décennies au Canada. Nous y avons toujours fait entrer d'autres facteurs ici.

Nous avons le sens des valeurs et nous sommes généreux au Canada. Du moins, c'est toujours ce que nous avons voulu croire. C'est ce qui doit inspirer le gouvernement actuel et les gouvernements futurs. C'est bien ainsi que je vois les choses.

M. Sarlo: Justement, nous ne savons pas dans quelle mesure le gouvernement contribue à la pauvreté actuellement par ses programmes sociaux et les facteurs de dissuasion qu'ils comportent. Vous avez raison. C'est une question d'optique.

[Text]

Mr. Pagtakhan: Thank you, Madam Chairman.

The Chair: Are you finding this a more interesting subject now?

Mr. Pagtakhan: It has always been interesting to me. What we have been asking is what's the priority of our committee. We have understood you. Obviously the debate has to focus on that. Hearing more witnesses won't serve any more purpose in terms of the priorities for our time.

I would suggest that we conclude the hearings at this time. The NDP has indicated its position not to participate. We can ask the researcher to summarize all the evidence as submitted before us. I'll be prepared to participate in that debate. I think it's almost obvious where I'm coming from and it's obvious where you're coming from, and at that point—

The Chair: I'm still exploring the issue. We still have to hear from the Montreal Diet Dispensary and the Social Planning Council of Metropolitan Toronto as well as the CCSD. They all have different ways of measuring poverty, and it may well be that we'd like to consider a priority kind of approach to this so that in fact there are goals set that are achievable and generous.

Mr. Pagtakhan: I think that for the interest of the parliamentary committee, the chair may have to reissue the invitation to the NDP. You realize that we have no formal mandate—to my knowledge—to proceed with thorough, extensive hearings. This is information.

The Chair: We've already passed that.

Mr. Pagtakhan: When did we do it? Was it at the last meeting.

The Chair: Yes.

The Clerk of the Committee: It was at the first meeting with the researcher.

Mr. Pagtakhan: With the researcher.

The Chair: We approved the study.

The Clerk: We had a quorum.

The Chair: Yes.

Mr. Pagtakhan: I would still—

The Clerk: No, I don't think you were here, but we did have a quorum.

The Chair: Yes, we approved the study.

Thank you very much. We, on this side, found it very interesting and useful.

The meeting is adjourned.

[Translation]

M. Pagtakhan: Merci, madame la présidente.

La présidence: Trouvez-vous le sujet plus intéressant maintenant?

M. Pagtakhan: Je les trouve toujours intéressants. Nous voulions surtout savoir quelle était la priorité du comité. Nous avons compris. Nous devons maintenant revoir toute cette matière. Nous n'avons rien à gagner à entendre d'autres témoins.

Nous pouvons maintenant mettre fin aux audiences, en ce qui me concerne. Le NPD a déjà indiqué son intention de ne pas participer au processus. Nous pouvons demander à l'attaché de recherche de faire le point sur tout ce que nous avons entendu jusqu'à présent. Je suis prêt à en discuter. Je pense que notre position est claire. . .

La présidence: Je poursuis l'étude. Nous n'avons toujours pas entendu le dispensaire diététique de Montréal, le Social Planning Council of Metropolitan Toronto ni le CCSD. Ils ont chacun leur propre façon de mesurer la pauvreté. Nous voulons pouvoir nous fixer des priorités et des objectifs qui soient à la fois réalisables et généreux.

M. Pagtakhan: Dans l'intérêt du comité, je pense que la présidence devrait inviter de nouveau le NPD à participer aux travaux. Que je sache, le comité n'a pas de mandat officiel. Il ne peut pas continuer de cette façon bien longtemps. Il s'agit vraiment d'information.

La présidence: Nous avons adopté la motion.

M. Pagtakhan: Quand? À la dernière réunion?

La présidence: Oui.

Le greffier du Comité: À la première réunion avec l'attaché de recherche.

M. Pagtakhan: Avec l'attaché de recherche.

La présidence: Nous avons approuvé l'étude.

Le greffier: Il y avait quorum.

La présidence: Oui.

M. Pagtakhan: J'étais. . .

Le greffier: Je ne crois pas que vous étiez présent, mais il y avait quorum.

La présidence: Et nous avons approuvé l'étude.

Merci beaucoup. De ce côté-ci, du moins, nous avons trouvé votre exposé très intéressant et très utile.

La séance est levée.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

[Text]

Mr. Pagantham: Thank you, Madam Chairman.

The Chair: Are you finding this a more interesting subject now?

Mr. Pagantham: It has always been interesting to me. What we have been asking is what's the priority of our concerns. We have understood you. Obviously the debate has to focus on that. Hearing more witnesses won't serve any more purposes in terms of the priorities for evidence.

I would suggest that we conclude the hearings of this time. The NDP has indicated its position not to participate. We can ask the witnesses to provide all the evidence as submitted before us. I'll be prepared to participate in that debate. I think it's almost obvious where I'm coming from and it's obvious where you're coming from, and if that's all —

The Chair: I would explain the issue. We still have to hear from the members of the Dispensary and the Social Planning Council of Montreal. We'll have to hear from the CSND. They all have different

views on addressing poverty, and if they will be this, we'd like to discuss a variety of kind of approach to this so that in fact there are good services and solutions.

WITNESSES

From the University of Nippissing:

Christopher Sarlo, Professor.

the interest of the parliamentary process with thorough, extensive hearings. This is information. mandate — to my knowledge — to process with thorough, extensive hearings. This is information.

The Chair: We've already passed that.

Mr. Pagantham: What did we do in? Was it at the last meeting?

The Chair: Yes.

The Chair: I'm... President: It was at the first meeting with the members.

Mr. Pagantham: With the members.

The Chair: We've passed the study.

The Chair: We had a question.

The Chair: Yes.

Mr. Pagantham: I would still —

The Chair: No, I don't think you were here, but we did have a question.

The Chair: Yes, we approved the study.

Thank you very much. We will continue. Thank it very interesting and useful.

The meeting is adjourned.

[Translation]

M. Pagantham: Merci, madame.

La présidente: Êtes-vous trouvant ce sujet plus intéressant maintenant?

M. Pagantham: Ça a toujours été intéressant pour moi. Ce que nous avons demandé est quel est le degré de nos préoccupations. Nous avons compris vous. Évidemment le débat doit se concentrer sur cela. Entendre plus de témoins ne servira plus aucun des buts de nos préoccupations en matière de preuves.

Nous pouvons suggérer que nous concluons les audiences de cette fois-ci. Le NPD a déjà indiqué son intention de ne pas participer au processus. Nous pouvons demander à l'attaché de recherche de faire le point sur tout ce que nous avons entendu jusqu'à présent. Je suis prêt à en discuter. Je pense que votre position est claire.

La présidente: Je pourrais l'expliquer. Nous n'avons toujours pas entendu la dispensaire diétnique de Montréal, le Social Planning Council of Montréal, le CSND, etc. Ils ont tous des

propres façons de résoudre le problème. Nous voudrions pouvoir nous fixer des priorités et des objectifs qui soient à la fois réalisables et généraux.

TÉMOINS

De l'Université de Nippissing:

Christopher Sarlo, Professeur.

l'intérêt du processus parlementaire avec des audiences approfondies et exhaustives. C'est de l'information. mandat — à ma connaissance — de continuer de cette façon bien longtemps. Il s'agit vraiment d'information.

La présidente: Nous avons adopté la motion.

M. Pagantham: Quand? À la dernière réunion?

La présidente: Oui.

Le greffier du Comité: À la première réunion avec l'attaché de recherche.

M. Pagantham: Avec l'attaché de recherche.

La présidente: Nous avons approuvé l'étude.

Le greffier: Il y avait encore.

La présidente: Oui.

M. Pagantham: J'aurais —

Le greffier: Je ne crois pas que vous étiez présent, mais il y avait quand même.

La présidente: Si nous avons approuvé l'étude.

Merci beaucoup. De ce côté-ci, de mon côté, nous avons trouvé votre travail très intéressant et très utile.

La séance est levée.

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 6

Fascicule n° 6

Wednesday, March 17, 1993

Le mercredi 17 mars 1993

Chair: Barbara Greene

La présidence: Barbara Greene

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Poverty

Pauvreté

of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study to identify the characteristics associated with poor households in Canada

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude pour mieux connaître les caractéristiques des ménages pauvres au Canada

WITNESS:

TÉMOIN:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

SUB-COMMITTEE ON POVERTY OF THE STANDING
COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL
AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

Chair: Barbara Greene

Vice-Chairman: Chris Axworthy

Members

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ DU COMITÉ
PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL,
DES AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME ÂGE ET DE LA
CONDITION FÉMININE

La présidence: Barbara Greene

Vice-président: Chris Axworthy

Membres

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 17, 1993
(18)

[Text]

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met in a *televised session* at 3:30 o'clock p.m., this day, in Room 253-D, Centre Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Barbara Greene and Jean-Luc Joncas.

Acting Member present: Alan Redway for Edna Anderson.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Marion Wrobel, Research Officer.

Witness: From the U.S. Bureau of the Census, Housing and Household Economic Statistics Division: Daniel H. Weinberg, Chief.

Pursuant to Standing Order 108(2), and its order dated Wednesday, February 10, 1993, the Sub-Committee resumed its study to identify the characteristics associated with poor households in Canada (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 10, 1993, Issue No. 3*).

The witness made an opening statement and answered questions.

On motion of Alan Redway, it was agreed, — That the Sub-Committee on Poverty seek the authority to contract the services of Revenue Canada — Taxation for the purpose of obtaining several computer runs from their database and the contract not exceed an amount of \$1,500.00.

At 4:45 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 17 MARS 1993
(18)

[Traduction]

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine tient une séance télévisée à 15 h 30, dans la salle 253-D de l'édifice du Centre, sous la présidence de Barbara Greene (*présidente*).

Membres du Sous-comité présents: Barbara Greene et Jean-Luc Joncas.

Membre suppléant présent: Alan Redway remplace Edna Anderson.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marion Wrobel, attaché de recherche.

Témoin: Du Bureau du recensement des États-Unis: Daniel H. Weinberg, chef, Statistique économique du logement et des ménages.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à son ordre de renvoi du mercredi 10 février 1993, le Sous-comité entreprend d'examiner les caractéristiques des ménages pauvres au Canada (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 10 février 1993, fascicule n° 3*).

Le témoin fait un exposé et répond aux questions.

Sur motion d'Alan Redway, il est convenu, — Que le Sous-comité demande la permission de passer contrat avec Revenu Canada afin de se procurer certaines de leurs séries informatisées, la dépense totale ne devant pas dépasser 1 500 \$.

À 16 h 45, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, March 17, 1993

• 1532

The Chair: I call this meeting to order.

Mr. Weinberg, thank you for coming today. As you know, we are considering different measures of poverty. Given that the U.S. uses a measure of poverty that has not been very controversial, we thought that it would be useful for this committee to hear about it and to have an opportunity to ask questions about some of the issues we are confronting here.

Mr. Daniel H. Weinberg (Chief, Housing and Household Economic Statistics Division, United States Bureau of the Census): I am pleased to be here. Thank you for asking me. I would disagree, however, with your characterization of the U.S. poverty measure as not controversial. I think it is very controversial, but people have agreed not to fight about it at the moment. That may change, of course.

Today I will provide a brief overview of the history of the current official poverty thresholds in the United States, then I will briefly mention some of the current issues we are facing in poverty measurement.

The official poverty thresholds in use today by the U.S. Bureau of the Census to measure poverty have their basis in the work of Mollie Orshansky in the early 1960s. Ms Orshansky started with a set of minimally adequate food budgets calculated for families of various sizes and compositions by the U.S. Department of Agriculture for 1961. Based on evidence from the 1955 household food consumption survey, she determined that food represented about one-third of after-tax income for the total family. This relationship yielded a multiplier of three, that is, the minimally adequate food budgets were multiplied by a factor of three to obtain 124 different poverty thresholds. They differed by family size, number of children, age and sex of head, and farm or non-farm residents.

As President Lyndon Johnson's "War on Poverty" was just beginning and there was great interest in measuring its progress, Orshansky's measure of poverty was widely used by policy-makers at the Council of Economic Advisers and elsewhere. In 1969 the U.S. Bureau of the Budget, now the Office of Management and Budget, adopted the Orshansky measure as the standard government poverty measure, mandating that inflation be measured for the index as a whole using the consumer price index published by the U.S. Bureau of Labour Statistics. With only minor modifications since then, these thresholds still form the basis for official poverty statistics.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 17 mars 1993

La présidence: Je déclare la séance ouverte.

Monsieur Weinberg, je vous remercie d'être venu aujourd'hui. Comme vous le savez, nous sommes à évaluer diverses mesures de la pauvreté. Étant donné que les États-Unis utilisent une mesure de la pauvreté qui n'a pas été trop controversée, nous avons cru qu'il serait utile pour le comité de la connaître et d'avoir l'occasion de poser des questions au sujet de certains aspects qui correspondent à notre réalité.

M. Daniel H. Weinberg (chef, Division des statistiques économiques portant sur les logements et les ménages, Bureau du recensement des États-Unis): Je me fais un plaisir d'être ici. Je vous remercie de m'avoir invité. Je ne serais toutefois pas d'accord avec vous pour dire de la mesure de la pauvreté utilisée aux États-Unis qu'elle ne suscite pas la controverse. Au contraire, elle est très controversée selon moi, mais personne ne souhaite partir en guerre à ce sujet pour le moment. La situation peut changer, évidemment.

Aujourd'hui, je vais donner un bref survol de l'histoire des seuils officiels de pauvreté utilisés aux États-Unis à l'heure actuelle, pour ensuite aborder brièvement certaines des questions d'actualité en matière de mesure de la pauvreté.

Les seuils de pauvreté officiels actuels utilisés par le US Bureau of the Census pour mesurer la pauvreté trouvent leur origine dans les travaux de Mollie Orshansky du début des années soixante. M^{me} Orshansky a commencé avec un ensemble de budgets alimentaires considérés, en 1961, comme tout juste suffisants, selon le US Department of Agriculture, pour des familles de taille et de composition diverses. À partir des données recueillies lors du Household Food Consumption Survey en 1955, elle en est arrivée à la conclusion que la nourriture représentait environ le tiers des dépenses totales, après impôts, d'une famille moyenne. Ce lien donnait un multiplicateur de trois, c'est-à-dire que les budgets alimentaires considérés comme tout juste suffisants étaient multipliés par un facteur de trois pour qu'on puisse obtenir 124 seuils de pauvreté variant selon la taille de la famille, le nombre d'enfants, l'âge et le sexe du chef de ménage ainsi que le lieu de résidence (maison de ferme ou non).

Avec l'avènement de la guerre à la pauvreté lancée par le président Lyndon Johnson, l'intérêt pour la question s'est accru, de sorte que la méthode de mesure de la pauvreté d'Orshansky a été largement adoptée par les décideurs du Council of Economic Advisers et par d'autres chercheurs. En 1969, le US Bureau of the Budget, rebaptisé depuis Office of Management and Budget, a adopté la méthode de mesure d'Orshansky comme norme gouvernementale de mesure de la pauvreté et fait en sorte que l'inflation soit mesurée pour l'indice au complet, à partir de l'indice des prix à la consommation publié par le US Bureau of Labour Statistics. Ces seuils, qui n'ont été que légèrement modifiés depuis, servent encore de point de départ à l'établissement de statistiques officielles sur la pauvreté.

[Texte]

• 1535

For 1991 they range from \$6,532 U.S. for an elderly person living alone to \$30,311 U.S. for a family of nine with one child. For an average family of four, the threshold is \$13,924 U.S.

When considering the adequacy of the official poverty thresholds, it is critical to realize that one cannot separate the issue of income measurement from poverty definition. When one defines the level of resources needed to be non-poor, one must also determine which resources to count. Also critical to the definition of poverty is whether to use an absolute or relative measure. A relative measure sets the poverty standard at a fixed fraction, say, 50%, of some measure of the population's well-being, such as median family income. Thus, under a relative poverty measure, only if incomes for families at the bottom of the income distribution improve, relative to the middle, would poverty decline.

In 1959 the poverty threshold in the United States for a family of four was 55% of median income. The percentage fell to 50% by 1963 and 38% by 1973. This percentage has remained roughly constant since then.

The alternative method of measuring poverty and the one currently in use in the United States is an absolute measure, or as Mollie Orshansky would call it, a relatively absolute measure. Under an absolute approach, one attempts to measure the minimal consumption levels of as many goods as possible. The cost of that construction bundle is then increased to account for necessary goods not included by the use of a multiplier. This is basically what Ms Orshansky did in the early 1960s.

I should point out that in reality, the poverty thresholds chosen are ultimately arbitrary. Reasonable statisticians, economists, sociologists and political scientists will always disagree about their appropriate levels. Yet is my belief that whatever level is chosen, it should be the result of a carefully specified process that cannot be changed from year to year arbitrarily and should be capable of being updated in a pre-specified way at reasonable intervals as the economic circumstances of the society and the behaviour of its demographic and economic components change. If such a method is adopted, the level itself will be less important. It is the changes from year to year and the comparisons among demographic groups that should matter for policy-makers.

Because the issues in U.S. poverty measurement are perhaps not central to the Canadian system, let me just summarize the key issues fairly briefly. The key income measurement issues for the U.S. are three: how to value non-cash income and compensation; measuring disposable income, particularly the role of taxes; and reducing survey underreporting and non-sampling errors.

[Traduction]

Pour l'année 1991, l'échelle varie entre 6 532\$ US pour une personne âgée vivant seule et 30 311\$ US pour une famille de neuf personnes y compris un enfant. Pour la famille moyenne de quatre personnes, le seuil se chiffre à 13 924\$ US.

Pour déterminer la pertinence des seuils de pauvreté officiels, il est essentiel de prendre conscience que la question de la mesure du revenu ne peut être dissociée de celle de la définition de la pauvreté. Si nous voulons définir le niveau de ressources nécessaires pour ne pas être pauvre, il nous faut aussi déterminer les ressources à prendre en considération à cet égard. L'utilisation d'une mesure absolue ou relative est un autre aspect important de la définition de la pauvreté. Une mesure relative établit la norme de pauvreté en fonction d'une proportion fixe, par exemple 50 p. 100 d'un étalon quelconque du bien-être de la population, comme le revenu d'une famille moyenne. Ainsi, avec une mesure de la pauvreté relative, la pauvreté fléchira seulement si le revenu des familles à l'extrémité inférieure de la fourchette de revenus augmente par rapport au revenu familial médian.

En 1959, le seuil de la pauvreté pour une famille de quatre se situait à 54,9 p. 100 du revenu médian; ce pourcentage est tombé à 50,1 p. 100 en 1963 et à 37,7 p. 100, en 1973. Il est demeuré à peu près constant après 1973.

L'autre façon de mesurer la pauvreté est celle dite «absolue», ou que Mollie Orshansky qualifierait de «relativement absolue». C'est celle dont on se sert aux États-Unis. La méthode consiste à mesurer les niveaux de consommation minimale pour le plus grand nombre possible d'articles. Le coût de cet ensemble d'articles de consommation est ensuite majoré à l'aide d'un «multiplicateur» pour tenir compte des articles nécessaires non inclus. La méthode correspond pour l'essentiel à celle qu'appliquait M^{me} Orshansky au début des années soixante.

Je me dois de préciser que, en réalité, les seuils de pauvreté choisis sont en fin de compte arbitraires. N'importe quel statisticien, économiste, sociologue ou politologue honnête trouvera toujours à redire sur la pertinence de ces seuils. Je crois néanmoins que, quel que soit le seuil retenu, celui-ci doit être le résultat d'un processus soigneusement défini qui ne peut être modifié arbitrairement d'une année à l'autre, et il doit pouvoir être mis à jour à intervalles raisonnables, selon une méthode prédéterminée, en fonction de l'évolution du contexte économique et des composantes démographiques et économiques. Si une telle démarche est adoptée, le seuil lui-même sera moins important. Ce sont les changements d'une année à l'autre et les comparaisons entre les différents groupes démographiques qui devraient, en principe, intéresser les décideurs.

Étant donné que les grandes questions de l'heure en matière de mesure de la pauvreté aux États-Unis ne sont pas nécessairement aussi capitales pour le système canadien, je vais maintenant les résumer brièvement. Pour ce qui est de la mesure du revenu aux États-Unis, on se penche tout particulièrement sur trois aspects: l'évaluation du revenu et des indemnités non monétaires, la mesure du revenu disponible, notamment l'incidence des impôts, et la réduction des sous-évaluations et des erreurs non imputables à l'échantillon.

[Text]

Let me start with non-cash income. This issue spans the income distribution. A value is placed on non-cash government transfers, which in the United States are substantial and typically go to low-income families. A value should also be placed on elements of non-wage compensation that typically go to earners at all income levels.

Second, in terms of disposable income, even though Ms Orshansky's original calculations were based on post-tax income, poverty in the United States has always been calculated for the official statistics using pre-tax income because of the limited information collected on the household survey used for the computations in our current population survey.

Third, in terms of underreporting and non-sampling errors, the research that has been done matching household survey responses to federal income tax returns and comparisons with national income accounts has revealed substantial areas where the level and receipt of certain income sources are underreported on the surveys. While our current procedures re-weigh the data for full interview non-response, these are insufficient to correct fully for this underreporting.

Let me turn now to poverty definition. With an absolute measure of poverty, there are some key decisions to be made about determining the appropriate level.

● 1540

There are three key research issues for poverty definition: first, determination of the relationship between minimal commodity consumption levels and minimal income; second, how to correct for differences in family size and composition; and third, how to correct for cost-of-living differences across time and between areas.

Minimal consumption standards for all necessary commodities could, in theory, be established, perhaps by an expert panel, but doing so would raise difficult ethical issues about which commodities to include. For example, is a telephone a necessity?

Second, the relationship embodied in the current U.S. poverty thresholds among families of different size, a relationship termed the equivalence scale, is supposed to represent the different relative costs of supporting these families at minimally adequate levels. In fact, this relationship is based solely on the relative food costs as they existed in 1961, and includes some unfortunate anomalies. I should emphasize no one scale now exists that is generally accepted.

In as large and diverse a country as the United States, and also in Canada, there are significant differences in the cost of living among regions. Unfortunately, at least in the United States, there is no currently available data upon which to reliably estimate inter-area price differences. Further, there are tremendous practical difficulties in determining how prices vary across regions, not the least of which is the high cost of collecting the data necessary to create separate price indexes. A related price issue is how to adjust for inflation.

[Translation]

Tout d'abord, la question de l'évaluation du revenu non monétaire, qui vise toutes les catégories de revenus. Nous devons attribuer une valeur aux transferts gouvernementaux non monétaires. Ils sont importants aux États-Unis, et habituellement destinés aux familles à faible revenu. Il nous faut en faire autant pour diverses indemnités non salariales qui touchent toutes les catégories de revenus.

Deuxièmement, pour ce qui est du revenu disponible, même si les calculs initiaux de M^{me} Orshansky étaient fondés sur le revenu après impôt, aux États-Unis la pauvreté a toujours été calculée, aux fins des statistiques officielles, à partir du revenu avant impôt, en raison de l'insuffisance des données recueillies par enquête auprès des ménages qui servent aux calculs pour l'enquête sur la population actuelle.

Troisièmement, pour ce qui est des sous-évaluations et des erreurs non imputables à l'échantillon, l'examen comparatif des réponses recueillies auprès des ménages, des chiffres figurant sur les déclarations d'impôt sur le revenu et des comptes du revenu national révèle que, à bien des égards, certaines sources de revenus ne sont pas comptabilisées ou sont sous-évaluées dans les enquêtes. Même si nos procédures actuelles prévoient une repondération des données pour les questionnaires entièrement laissés en blanc, le problème n'est pas entièrement corrigé.

Permettez-moi de passer maintenant à la définition de la pauvreté. Avec une mesure absolue de la pauvreté, il est crucial de pouvoir déterminer le niveau repère.

En matière de définition de la pauvreté, il y a trois principaux enjeux de recherche: tout d'abord, la détermination du lien entre les niveaux minimaux de consommation de biens et le revenu minimal; deuxièmement, la façon de corriger les variations de taille et de composition des familles et, troisièmement, la façon de corriger la différence du coût de la vie d'une période à l'autre et d'une région à l'autre.

Il serait possible en théorie de faire établir, peut-être par un groupe d'experts, des normes minimales de consommation pour tous les biens jugés nécessaires, mais le choix des biens à inclure poserait de délicates questions d'éthique. Par exemple, le téléphone est-il une nécessité?

Deuxièmement, le lien entre les seuils actuels de pauvreté aux États-Unis chez les familles de différentes tailles (appelé échelle d'équivalence) est censé représenter les différences relatives de coûts pour assurer à ces familles un niveau de vie tout juste convenable. En fait, le lien se fonde essentiellement sur le coût relatif de la nourriture tel qu'il était en 1961 et comporte certaines anomalies regrettables. Je dois souligner qu'il n'existe actuellement aucune échelle qui soit généralement reconnue.

Dans un pays aussi vaste et diversifié que les États-Unis, il y a d'énormes différences du coût de la vie d'une région à l'autre. Malheureusement, aux États-Unis, tout au moins, il n'existe actuellement aucune donnée permettant d'évaluer avec fiabilité la différence de prix d'une région à l'autre. En outre, il est difficile de recueillir ce genre de données. Il est très coûteux, par exemple, de recueillir les données nécessaires à la création d'indices de prix distincts. La façon d'ajuster les prix pour tenir compte de l'inflation soulève un autre problème connexe.

[Texte]

In this brief presentation—and I have a longer testimony submitted for the record—I have identified the key issues that in my opinion need to be addressed should we undertake a wholesale examination of the U.S. poverty concept. I hope these are of use to the committee. I would be happy to answer any questions.

The Chair: Thank you very much.

Would you like to begin, Mr. Redway?

Mr. Redway (Don Valley East): Thank you very much for your helpful evidence. Just to clarify, I wonder I can get a grasp on what actually are your inputs, and what you are using to measure the poverty line as far as your calculation goes in the United States.

Mr. Weinberg: Do you mean the determination of the thresholds themselves or the calculation of the number of people who are poor?

Mr. Redway: Perhaps I should go back for a minute. You indicated that you don't think it's reasonable to use a variety of items consumed by a family as measurements for determining the poverty line. I gather that food, shelter and clothing, for instance, don't form the basis on which your poverty line is calculated. Is that right?

Mr. Weinberg: It's based right now on simply the cost of food and an average of what that used to cost as a fraction of the budget in 1961. There is a feasible alternative, where you could determine, admittedly in some arbitrary way but perhaps by an expert panel, what would be a reasonable set of minimal commodities—food, clothing, shelter, as you considered. In the United States, we'd want to add medical care to that. I know it's a universal program here in Canada.

Whatever that level was, if you felt that people needed some extra money for necessities not included in those three, to multiply that by some ratio to factor it up, yes, in my opinion that would be a reasonable approach.

Mr. Redway: But that is not the approach that is used or has been used in determining the poverty line in the United States today. Is that correct?

Mr. Weinberg: It was, in effect, where the list of commodities was very short. It was just food—

Mr. Redway: That's very short.

Mr. Weinberg: —and the multiplier was three. The argument people now make is that the typical family spends less than a fifth of their income on food. If you were to take the minimally adequate food budget and multiply it by the appropriate ratio, say five, you'd have a different threshold. The way it's done now is to take the ratio as it was in 1961, the food cost as it was in 1969, and simply update it between then and now using the overall consumer price index. It has no relationship any more to the price of food.

Mr. Redway: Is there some thought about redefining what make up the inputs into establishing the poverty line for statistical purposes in the United States, or is this just your own comment on what you think might be reasonable to use?

[Traduction]

Dans l'exposé succinct que je viens de faire — et qui est étoffé dans le mémoire que j'ai déposé — j'ai relevé les principaux aspects qui, à mon avis, doivent être pris en considération si on fait un réexamen systématique de la notion de pauvreté aux États-Unis. J'espère que ces renseignements seront utiles au comité. Je suis disposé à répondre à vos questions.

La présidence: Merci beaucoup.

Voulez-vous commencer, monsieur Redway?

M. Redway (Don Valley-Est): Je vous remercie de ce témoignage fort utile. Pouvez-vous me préciser quelles données de base entrent dans vos calculs du seuil de la pauvreté aux États-Unis?

M. Weinberg: Parlez-vous de la détermination des seuils comme tels ou du calcul du nombre de personnes pauvres?

M. Redway: Je devrais peut-être revenir en arrière tout d'abord. Il n'est pas raisonnable, avez-vous dit, de mesurer le seuil de la pauvreté à partir d'un éventail de produits consommés par une famille. Si j'ai bien compris, vous ne calculez pas le seuil de pauvreté à partir de la nourriture, du logement, des vêtements. Est-ce exact?

M. Weinberg: Le calcul est fondé tout simplement, à l'heure actuelle, sur le coût de la nourriture et sur une moyenne du coût antérieur de la nourriture exprimée comme proportion du budget de 1961. Comme solution de rechange, on pourrait déterminer, selon un processus qui pourrait être rendu moins arbitraire par le recours à un groupe d'experts, un certain ensemble de produits de base englobant, comme vous l'avez dit, les aliments, les vêtements, le logement. Aux États-Unis, nous ajouterions les soins médicaux, qui, au Canada, relèvent d'un programme universel.

Si le seuil ainsi obtenu n'était pas jugé suffisant pour qu'on puisse tenir compte de certains besoins jugés fondamentaux, il suffirait d'appliquer un coefficient. Il s'agirait là d'une démarche valable à mon avis.

M. Redway: Mais il ne s'agit pas de la méthode qui sert à déterminer le seuil de la pauvreté aux États-Unis aujourd'hui, si j'ai bien compris?

M. Weinberg: C'était la méthode, mais la liste des produits était très courte. On ne tenait compte que des aliments. . .

M. Redway: Une courte liste, en effet.

M. Weinberg: . . . et le facteur de multiplication était de trois. Ce qu'on soutient aujourd'hui, c'est que la famille type consacre moins du cinquième de son revenu à l'alimentation. En multipliant le budget alimentaire minimum suffisant par le facteur retenu, disons cinq, on obtiendrait un seuil différent. La manière dont on procède maintenant, c'est de prendre le taux de 1961, le coût des produits alimentaires en 1969, et de les actualiser simplement en utilisant l'indice global des prix à la consommation. Cela n'a plus aucun rapport avec le prix des aliments.

M. Redway: A-t-on songé à redéfinir les intrants utilisés pour déterminer le seuil de la pauvreté à des fins statistiques aux États-Unis, ou est-ce simplement ce que vous jugeriez raisonnable d'utiliser?

[Text]

Mr. Weinberg: It's both. There is a directive from our Office of Management and Budget on how the census bureau is to measure poverty. There have been numerous task forces since this was adopted officially, suggesting ways to improve the methodology.

Mr. Redway: Were those bureaucratic task forces or political task forces?

Mr. Weinberg: Bureaucratic, for the most part. In 1992 the Congress requested that the Bureau of Labour Statistics, together with the Bureau of the Census, establish a committee at our National Academy of Sciences to examine that issue. We have chartered that committee. They are examining in detail the various approaches to measuring poverty, and indeed are covering all the issues I mentioned in my testimony. We expect their report around the summer or fall of 1994.

Once we get that report, nothing happens automatically. I would hope that we would have sufficient resources to investigate some of the possibilities that they suggest as alternatives to our current methods, and once we did that and presented some statistics that represented these different measures, there would be a political debate about the wisdom of adopting a different standard. It is not within the purview of the Census Bureau to say what is the right poverty threshold.

Mr. Redway: So it's going to be a political decision as to what the poverty threshold is or what factors would go into determining how the poverty line was calculated.

Mr. Weinberg: That would be my guess, but "political decision" in a good sense, with open debate and an attempt to reach a consensus—that is my prediction—rather than a partisan attempt to dictate what the line would be.

Mr. Redway: Where would that debate take place? In the United States Congress?

Mr. Weinberg: It could. It's certainly their prerogative. It might take place in a committee similar committee to this one where they would have hearings and perhaps ask this national academy committee to testify. Hopefully it would take place within the U.S. Census Bureau. We would try to create some of the indexes the academy suggested, to provide the data for that political debate.

Mr. Redway: What has sparked the establishment of a task force? Is that a controversy about the accuracy of the present measurement of the poverty line?

Mr. Weinberg: I think it's the perception that there are a number of issues that make the poverty lines established in the 1960s, less relevant in the 1990s. One in particular—and here it's not as applicable to Canada—is the growth in non-cash government transfers, specifically our Medicaid program, or medical care for low-income people, our Medicare program, or medical care for the elderly, and our food stamps program, which is a non-cash transfer to low-income people to buy food.

[Translation]

M. Weinberg: Les deux. Notre *Office of Management and Budget* a émis une directive sur la manière dont le *Census Bureau* doit mesurer la pauvreté. Depuis que cette formule a été officiellement adoptée, il y a eu de nombreux groupes de travail qui ont proposé diverses manières d'améliorer la méthodologie.

M. Redway: S'agissait-il de groupes de travail constitués par des bureaucrates ou de groupes de travail politiques?

M. Weinberg: Dans la plupart des cas, il s'agissait de bureaucrates. En 1992, le Congrès a demandé que le *Bureau of Labour Statistics* et le *Bureau of the Census*, établissent un comité à notre Académie nationale des sciences pour étudier cette question. Nous avons donc constitué ce comité. Il est chargé d'étudier en détail les diverses méthodes de mesure de la pauvreté, et, en fait, il examine toutes les questions que j'ai mentionnées dans mon témoignage. Nous attendons son rapport pour l'été ou l'automne 1994.

Une fois que nous aurons ce rapport en main, rien ne se passera automatiquement. J'espère que nous aurons suffisamment de ressources pour étudier certaines des solutions de remplacement que proposera ce comité, et une fois que nous l'aurons fait et que nous aurons soumis des statistiques sur ces mesures différentes, on engagera un débat politique sur l'opportunité d'adopter une norme différente. Il n'appartient pas au *Census Bureau* de déterminer ce qu'est le seuil de la pauvreté.

M. Redway: Ce sera donc une décision politique qui le déterminera ou qui décidera des facteurs utilisés pour le calculer.

M. Weinberg: À mon avis, oui, mais ce sera une "décision politique" au bon sens du terme, à la suite d'un débat ouvert et d'un effort pour parvenir à un consensus—c'est ainsi que je vois les choses—plutôt que le fruit d'une tentative partisane pour imposer ce seuil.

M. Redway: Où ce débat aurait-il lieu? Au Congrès américain?

M. Weinberg: C'est possible. Ce serait certainement la prérogative de celui-ci. Cela pourrait également se faire au sein d'un comité analogue au vôtre, qui tiendrait des audiences et demanderait peut-être à ce comité de l'Académie nationale de témoigner. Il est à espérer que le débat aurait lieu au sein du *U.S. Census Bureau*. Nous essaierions de créer certains des indices proposés par l'académie, afin de fournir les données sur lesquelles le débat politique sera fondé.

M. Redway: Qu'est-ce qui a déclenché l'établissement d'un groupe de travail? Une controverse au sujet de l'exactitude de la méthode actuelle de mesure du seuil de pauvreté?

M. Weinberg: Je crois que c'est parce qu'on pense qu'un certain nombre d'éléments déterminant le seuil de pauvreté dans les années 60 sont moins pertinents dans les années 90. L'un d'entre eux en particulier—et il est plus difficile de l'appliquer au Canada—c'est l'augmentation des transferts gouvernementaux non pécuniaires, en particulier notre programme Medicaid, qui est le programme de soins médicaux aux personnes à faible revenu, notre programme Medicare, qui est notre programme de soins médicaux aux personnes âgées, et notre programme de coupons alimentaires, qui est un transfert non pécuniaire permettant aux personnes à faible revenu d'acheter des produits alimentaires.

[Texte]

Those are major transfer programs; indeed, they outweigh many of the cash transfer programs. None of that is taken into account in the poverty line. So if the U.S. government spent much more money on food stamps it would not be reflected in the official poverty statistics. If the government reduced the taxes on low-income individuals, that would not be reflected in the official poverty statistics. Yet both of those things clearly make the low-income individuals receiving those benefits better off in some economic sense. And people would like those things and similar occurrences to be reflected in the official statistics. They are not now.

[Traduction]

[Traduction]

Ce sont là les principaux programmes de transferts; en fait, ils sont plus importants que beaucoup de programmes de transferts pécuniaires. On n'en tient absolument pas compte dans le calcul du seuil de pauvreté. Donc, si le gouvernement américain consacrait beaucoup plus d'argent aux coupons alimentaires, cela n'apparaîtrait pas dans les statistiques officielles relatives à la pauvreté. Si le gouvernement réduisait les impôts des personnes à faible revenu, cela n'apparaîtrait pas non plus. Pourtant, ce sont là deux facteurs qui, manifestement, améliorent la situation économique des personnes à faible revenu qui en bénéficient. Et les gens souhaitent que les statistiques officielles fassent état de ce genre de choses, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

• 1550

Mr. Redway: Is there a perception with respect to including them in the official statistics, or are they an official calculation? Is there a perception that the poverty line is either too high or too low at the present time, or is it just a very academic exercise that people feel the components aren't right, and let the chips fall where they may but let's have a different calculation?

Mr. Weinberg: I think the only people who are arguing let the chips fall where they may are the—

Mr. Redway: Statisticians like you.

Mr. Weinberg: Exactly. The conservatives tend to say we're not counting enough as income, and if we were to do that, clearly poverty was lower. The liberals say the poverty line isn't high enough: look at the proportion we're spending on food now; it's only 20%, not 33%, so the poverty line should be higher. I think it is only through presentation of alternatives that people can use some numbers to resolve the debate.

As I said in my testimony, I don't really think it matters where you draw the line as long as it's non-partisan, so people can argue about how to reduce poverty, how to move people out of dependency, if you will. I think that's the important issue, not where the line is drawn.

Mr. Redway: How would you take into account all of these various government programs you referred to, the American programs, your own government programs with respect to food stamps and housing, and all of this variety of things? How would that be reflected in the statistical method of calculation?

Mr. Weinberg: We have an experimental program right now that attempts to value those benefits. For example, in terms of Medicaid we know how much the government spends in total on the program for each state for each of what we call risk class, such as disabled people under 65, and those 65 and older. We compute the market value of an equivalent insurance policy. In other words, we try to value the health benefit.

And we do a little bit more. We use a concept that limits the value for very low income individuals, because if you were simply to value it at market value, an elderly woman in say New York State would not be poor based only on this non-cash benefit. You can't spend health hospital services on food, so we don't feel that's an appropriate way of measuring all benefits from medical programs.

M. Redway: Est-ce qu'il est question de les inclure dans les statistiques officielles, ou s'agit-il d'un calcul officiel? A-t-on l'impression que le seuil de pauvreté est trop élevé ou trop bas à l'heure actuelle, ou tout cela est-il purement théorique, et les gens se disent-ils que les éléments qui entrent dans ce calcul ne sont pas les bons et que, adienne que pourra, il faut calculer différemment?

M. Weinberg: Les seuls à dire: «adienne que pourra», ce sont les...

M. Redway: Statisticiens comme vous.

M. Weinberg: Exactement. Les conservateurs disent en général que nous ne tenons pas compte de toutes les sources de revenu et que, si nous le faisons, le seuil de la pauvreté serait inférieur. Les libéraux prétendent qu'il n'est pas suffisamment élevé. Étant donné la part du revenu consacré à l'alimentation à l'heure actuelle, ce n'est pas 33 p. 100, mais 20 p. 100, et il faut donc relever le seuil de la pauvreté. Si l'on veut pouvoir citer des chiffres en vue de trouver une solution au problème, il faut pouvoir proposer diverses solutions.

Comme je l'ai dit dans mon exposé, peu importe où l'on tire la ligne, à condition de le faire de manière objective, pour permettre aux gens de discuter de la façon de faire disparaître la pauvreté, de réduire la dépendance des gens, si l'on veut. C'est ce qui importe, et non pas l'endroit où le seuil est fixé.

M. Redway: Comment tenir compte de tous les programmes gouvernementaux dont vous avez parlé, les programmes américains, ceux mis en oeuvre par votre gouvernement relativement aux coupons alimentaires et au logement, et tout le reste? Comment en tenir compte dans la méthode de calcul statistique?

M. Weinberg: Nous appliquons à l'heure actuelle un programme expérimental en vue d'évaluer ces avantages. Par exemple, pour ce qui est de Medicaid, nous savons à combien se montent les dépenses totales du gouvernement dans chaque État à l'égard des diverses catégories à risques, comme les personnes handicapées de moins de 65 ans, et les personnes âgées de 65 ans et plus. Nous calculons la valeur marchande d'une police d'assurance équivalente. En d'autres termes, nous essayons d'évaluer la prestation sanitaire.

Nous allons même plus loin. Nous appliquons un principe en vue de restreindre cette valeur pour les personnes à très faible revenu, car si l'on se contentait de se fonder sur la valeur marchande, une femme âgée de l'État de New York ne serait pas considérée comme pauvre en fonction de cet avantage non pécuniaire. On ne peut pas consacrer les prestations des services hospitaliers à l'achat de denrées alimentaires. C'est pourquoi ce n'est pas selon nous la bonne façon d'évaluer tous les avantages découlant des programmes médicaux.

[Text]

We do a similar thing for food stamps. They're valued actually at the face value because most people spend more than their value of food stamps on food. For housing we estimate what the market value of a similar unit would be. We compare that to how much rent they're paying, and the difference is their benefit from this housing subsidy.

In other words, we attempt to value each item of non-cash transfer or non-cash benefit that we measure in our survey. We have an experimental series that we've published, covering the period 1979 to 1991, that I can provide to this committee, which attempts to value those benefits and also estimate the effect of taxes.

The Chair: I have a problem. Really the reason we were studying this is because the existing measures of poverty in Canada, the LICOs, which I'm sure you're familiar with, these low-income cut-offs produced by Statistics Canada, are a relative measure, and as such only by flattening the income can you in fact achieve progress according to that measure.

Mr. Weinberg: Correct.

The Chair: What we're looking for is something that would better indicate the standard of living. I think your measure is related to the actual cost of food, but obviously in multiplying it by three when it's only 20% of a normal person's budget, you're probably grossly underestimating the amount of poverty in the United States, using that measure. Of course the in-kind transfers that aren't calculated would affect that as well.

• 1555

Are you aware of any country that has a measure of poverty, or a means of measuring poverty, where you can in fact see an improvement in standards of living? We're constantly handing in petitions from people who want to eliminate child poverty in Canada by the year 2000. I think there is a need for some measures that we can target to improve standards for children in this country over a period of time, and actually improve government accountability in this area. Is there such a means so that we can see whether or not governments are making progress, and whether there are real goals? Are you aware of anyone who has really developed something that is useful in this area?

Mr. Weinberg: To my knowledge the United States is pretty much the only country that uses this absolute approach to creating a poverty threshold. There are some in the European Economic Community that have used the relative poverty approach. Under a relative or an absolute measure, it is theoretically possible to eliminate poverty. You can simply tax the rich very heavily and give the money to people who are below whatever your relative poverty line is or whatever your absolute poverty line is. By definition they would no longer be poor. The worry there, of course, is in the incentive structure that you set up, both for the rich and the poor in terms of their other behaviour.

Mr. Redway: That's the guaranteed annual income concept. Is that what you're referring to?

Mr. Weinberg: Yes.

Mr. Redway: Everybody would get a certain income.

[Translation]

Nous procédons de la même façon pour les coupons alimentaires. Ils sont évalués en fait à leur valeur nominale, puisque la plupart des gens dépensent plus pour l'alimentation que la valeur de ces coupons alimentaires. Pour le logement, nous estimons la valeur marchande d'un logement semblable. Nous comparons cette valeur au montant du loyer, et la différence équivaut à l'avantage lié à la subvention au logement.

En d'autres termes, nous essayons d'évaluer chaque élément de transfert ou d'avantage non pécuniaire que nous mesurons dans notre enquête. Je pourrais fournir à votre comité une série expérimentale que nous avons publiée, s'appliquant à la période de 1979 à 1991, qui vise à évaluer ces avantages et à estimer l'incidence des impôts.

La présidence: J'ai un problème. Si nous étudions cette question, c'est parce que, dans notre pays, nous utilisons une mesure relative de la pauvreté, appelée le SFR, seuil de faible revenu, produit par Statistique Canada et que vous connaissez certainement. Ce n'est qu'en nivelant le revenu que l'on peut faire des progrès, selon cette mesure.

M. Weinberg: C'est exact.

La présidence: Nous cherchons à trouver un système qui reflète mieux le niveau de vie. Dans votre pays, la mesure est fonction du coût réel de l'alimentation, mais en y appliquant un coefficient de trois, même si celle-ci ne représente que 20 p. 100 du budget d'une personne normale, vous sous-estimez sans doute énormément la pauvreté existant aux États-Unis en procédant de cette façon. Bien entendu, les transferts en nature qui n'entrent pas dans le calcul auraient une incidence également.

Connaissez-vous un pays qui applique une méthode de mesure de la pauvreté permettant de constater l'amélioration du niveau de vie? Nous remettons continuellement des pétitions signées par des gens qui veulent supprimer la pauvreté dans l'enfance au Canada d'ici à l'an 2000. Il faut établir des objectifs en vue d'améliorer le niveau de vie des enfants canadiens avec les années, et obliger le gouvernement à rendre plus de comptes dans ce domaine. Existe-t-il une méthode permettant de voir si les gouvernements font ou non des progrès et s'ils se fixent des objectifs précis? D'après vous, existe-t-il un pays qui a mis au point un système utile dans ce domaine?

M. Weinberg: À ma connaissance, les États-Unis sont le seul pays à utiliser cette méthode absolue d'établissement du seuil de la pauvreté. Certains pays de la Communauté économique européenne ont adopté la méthode de la pauvreté relative. En vertu de la méthode relative ou absolue, il est théoriquement possible de supprimer la pauvreté. On peut tout simplement imposer lourdement les riches et donner cet argent aux personnes qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté relatif ou absolu. Par définition, ces gens-là ne seraient plus pauvres. Le problème, en l'occurrence, découle du système d'incitation qui influera sur le comportement des riches comme des pauvres dans ces cas-là.

M. Redway: C'est un peu le principe du revenu annuel garanti. Est-ce cela dont vous parlez?

M. Weinberg: Oui.

M. Redway: Tout le monde touche un certain revenu.

[Texte]

Mr. Weinberg: If you set the poverty threshold at \$5,000 per person and had a guaranteed annual income of \$5,000, nobody would be poor.

The Chair: Obviously in places like Russia they had a situation where everybody had almost the same income, but the standard of living they enjoyed would be nowhere near what we have in Canada or in the United States.

Mr. Redway: Even for poor people?

The Chair: Yes. If you have a real relative measure of poverty, you can in fact not be talking about any improvement in the lives of people.

Mr. Weinberg: I think that relates to the structure of the economic system in Russia. It was not conducive to economic growth the way the structure is in Canada or the United States. A relative poverty measure does allow the line at which you draw it for low income to rise as the general status of the population rises. In the United States that doesn't happen. It stays fixed in real terms at the level it was in the late 1960s.

The Chair: So you're not reassessing the cost of food on a—

Mr. Weinberg: The cost of food for a minimally adequate diet is reassessed every year and that is published. It's just not used to update the poverty thresholds.

The Chair: That's really bad. You're using the same numbers you were using—

Mr. Weinberg: There was a level set in the mid-1960s that was thought to be reasonable—about \$3,000 for a family of four—in U.S. dollars. People thought that made sense as to where a low-income line would be drawn. If you actually projected back, using some hypothetical situations, to the Great Depression in the 1930s, you end up with one-third of the population below the poverty line. President Franklin Roosevelt had a famous speech in which he characterized the U.S. population as one-third are ill-housed, one-third are ill-fed, one-third are poor. That seems to make sense.

The level seems to make some sense historically. If it was set at a reasonable level in the 1960s—

Mr. Redway: There were no statistics on which to base that. He had no statistics to place that on. That was off the top of his head.

Mr. Weinberg: Exactly. His was a feeling. But if you go back historically and try to make some guess as to what poverty was, it was not a bad guess. If it worked in that period, the feeling was we'll just adjust it for price changes since the 1960s. It's one reasonable approach.

• 1600

One other reasonable approach is continually to determine the level of food that you need, a minimally adequate diet, to monitor what a typical family spends on food, and adjust the multiplier year after year. That's expensive, and it's going to be

[Traduction]

M. Weinberg: Si l'on établit le seuil de la pauvreté à 5 000\$ par personne et que tout le monde a un revenu annuel garanti de 5 000\$, il n'y aura plus de pauvres.

La présidence: Dans des pays comme la Russie, où tout le monde touche à peu près le même revenu, le niveau de vie des gens est nettement inférieur à celui des Canadiens ou des Américains.

M. Redway: Même pour les pauvres?

La présidence: Oui. Si l'on applique une mesure relative réelle de la pauvreté, il est impossible d'améliorer le niveau de vie des gens.

M. Weinberg: Cela est dû à mon avis à la structure du régime économique en Russie. Elle n'est pas aussi propice à la croissance économique que celle des États-Unis ou du Canada. Une mesure relative de la pauvreté permet de relever le seuil fixé pour les personnes à faible revenu à mesure que la condition générale de la population s'améliore. Aux États-Unis ce n'est pas le cas. Le seuil reste en chiffres réels au niveau où il a été fixé vers la fin des années soixante.

La présidence: Autrement dit, vous ne réévaluez pas le coût de l'alimentation d'après. . .

M. Weinberg: Le coût de l'alimentation pour un régime relativement équilibré est réévalué chaque année, et ces données sont publiées. On ne s'en sert pas toutefois pour modifier en conséquence les seuils de la pauvreté.

La présidence: C'est regrettable. Vous utilisez donc les mêmes chiffres que. . .

M. Weinberg: Vers le milieu des années soixante, on a fixé un seuil qui paraissait acceptable—environ 3 000\$ pour une famille de quatre personnes—en dollars américains. Cela paraissait bien correspondre au seuil des faibles revenus. Si l'on remontait en arrière, au moyen de situations hypothétiques, jusqu'à la Crise des années trente, on finirait par avoir un tiers de la population qui vit au-dessous seuil de la pauvreté. Le président Franklin Roosevelt a fait un discours célèbre au cours duquel il a défini ainsi la population américaine: un tiers d'entre elle est mal logée, un tiers est mal nourrie et un tiers est pauvre. Cela semble bien logique.

Le seuil fixé paraissait logique à l'époque. S'il a été fixé à un niveau raisonnable dans les années soixante. . .

M. Redway: Mais cela ne se fondait sur aucune statistique. Il n'avait aucune donnée statistique sur laquelle se fonder. Ce niveau était purement théorique.

M. Weinberg: Exactement. C'était une impression. Mais si l'on remonte dans le temps et que l'on essaie d'établir le seuil de la pauvreté, on s'aperçoit que l'on n'était pas loin du compte. On pensait donc qu'il suffirait de rajuster ce seuil en fonction des fluctuations de prix survenues depuis les années soixante. C'est une démarche raisonnable.

Une autre méthode consiste à établir continuellement la quantité d'aliments dont on a besoin pour un régime alimentaire de base, à surveiller ce qu'une famille type dépense pour l'alimentation et à relever le coefficient d'une année à

[Text]

delayed because of data processing. You're going to need some method for updating it in between anyway. It's just that the U.S. so far has taken more than 20 years to do the second updating. It did a first updating in the 1960s, and we haven't gotten around to the second one yet.

The Chair: My goodness. Actually we have a lot of the information that we're collecting already. Agriculture Canada is collecting information about a thrifty diet, several different diets actually. Statistics Canada monitors prices right across the country, and then Central Mortgage and Housing, in order to provide rent subsidies and so on, has certain standards and has that information as well. So one thought—but obviously nothing is firm at this point—is that we could come up with something that is based on reality, that would be updated with the population and reviewed on an ongoing basis so it would always be relative to the standards that are acceptable in our society in various areas, and that would be the line that would be drawn and reviewed—

Mr. Weinberg: It's definitely feasible. One problem with coming up with minimally adequate budgets for food is that it assumes a particular combination of commodities to give a certain nutritional value. That also assumes that the consumer typically is very wise about buying the right peanut butter and the right number of apples to get that nutrition. I'm not even that wise, so it's a little difficult. I mean it's nice in concept. It's a little difficult in practice to assure that the family will get exactly the right nutrition. And it would also be kind of boring.

The Chair: The thought was to have a basic needs line and a comfort line.

Mr. Weinberg: Yes.

The Chair: And then we could evaluate the progress toward the comfort line.

Mr. Weinberg: I would recommend that you consider more than one poverty line, if you will, more than one level of well-being, as you suggested a minimal line, a decent line, an adequate line, a comfort line, a luxury line, whatever, and you could then look at progress in many different ways.

Mr. Redway: How many different lines would you suggest? You've suggested about four different lines, have you?

Mr. Weinberg: Well, that's arbitrary. I don't have a particular number. Whatever is useful for the Canadian society. People think there are the poor, and there are the rich and everybody else, which suggests there are two lines. You get out of poverty into the middle class, and at some point you get out of the middle class and you're well off. Then you people can talk about subdividing the middle class into lower middle class, upper. . . whatever. It really is fairly arbitrary.

Mr. Redway: And what you put into those lines, the inputs and the factors that determine each of those lines, say, the poverty lines, whether it's low, high or luxury or medium or whatever, they would be arbitrary too. They would be a judgment call.

[Translation]

l'autre. Cela coûte cher, et il y aura des retards à cause du traitement des données. Il faudra trouver une autre méthode de mise à jour entre-temps, de toute façon. Jusqu'ici, il a fallu plus de 20 ans aux États-Unis pour faire la deuxième mise à jour. Notre pays a fait une première mise à jour dans les années soixante, et nous n'avons pas encore terminé la deuxième.

La présidence: Grand Dieu! En fait, nous avons déjà recueilli énormément de renseignements. Agriculture Canada recueille des données sur les éléments d'un régime économique, et, en fait, sur plusieurs régimes différents. Statistique Canada surveille les prix d'un bout à l'autre du pays et, ensuite, la Société canadienne d'hypothèques et de logement applique certaines normes et compile des renseignements également en vue d'offrir des subventions au loyer, etc. On pouvait donc espérer—mais il n'y a rien de concret pour le moment—en arriver à un calcul fondé sur la réalité, un seuil qui serait mis à jour avec la population et révisé régulièrement pour correspondre toujours aux normes jugées acceptables par notre société dans divers secteurs; c'est à ce niveau que le seuil serait fixé et modifié. . .

M. Weinberg: C'est tout à fait faisable. Le problème, pour déterminer un budget alimentaire minimum acceptable, c'est qu'il faut tenir compte d'une combinaison précise de denrées pour s'assurer que l'on a bien tous les éléments nutritifs requis. Cela suppose également que le consommateur est très averti quant au choix du beurre d'arachides et au nombre de pommes à consommer pour obtenir ces éléments nutritifs. Je n'en suis même pas capable moi-même, et c'est donc un peu difficile. Le principe est bien beau. En pratique, toutefois, il est difficile de s'assurer que la famille consommera tous les éléments nutritifs dont elle a besoin. Qui plus est, ce serait ennuyeux.

La présidence: On pourrait prévoir un seuil de besoins fondamentaux et un seuil de bien-être.

M. Weinberg: En effet.

La présidence: Et nous pourrions ensuite évaluer les progrès réalisés vers ce seuil de bien-être.

M. Weinberg: Je vous recommande d'envisager d'établir plusieurs seuils de pauvreté, si vous voulez, plusieurs seuils de confort, comme vous l'avez dit: un seuil minimum, un seuil acceptable, un seuil satisfaisant, un seuil de bien-être, un seuil de luxe, et ainsi de suite, ce qui vous permettrait d'envisager les progrès sous différents angles.

M. Redway: Combien de seuils différents proposez-vous d'établir? Vous en avez proposé environ quatre, n'est-ce pas?

M. Weinberg: Tout cela est arbitraire. Je n'ai pas de chiffres précis à proposer. Tout dépend de ce qui conviendrait à la société canadienne. Les gens pensent qu'il y a les pauvres, les riches et tous les autres, ce qui laisse supposer l'existence de deux seuils. Lorsqu'on sort de la pauvreté, on entre dans la classe moyenne et, à un moment donné, on sort de la classe moyenne et on devient aisé. Vous pouvez ensuite envisager de subdiviser la classe moyenne en deux, l'inférieure, la supérieure, ou n'importe quoi. Tout cela est assez arbitraire.

M. Redway: Et tous les facteurs qui entrent dans le calcul de ces seuils, les données et les facteurs qui servent à établir ces différents seuils de pauvreté, qu'ils soient bas, élevés, de luxe, intermédiaires ou autres, tout cela aussi, c'est arbitraire. C'est une question de jugement.

[Texte]

Mr. Weinberg: Definitely a judgment call. In all these cases there will have to be some judgments made.

Mr. Redway: And normally the statisticians wouldn't want to make those judgments. You would want to leave that to politicians.

Mr. Weinberg: Exactly. If, as a statistician, you tell me to make that decision, or you tell Statistics Canada to decide something, we're going to go ahead and do it in the best technical manner we know how. But it's arbitrary nonetheless, and it might as well be made in the political arena with full debate.

Mr. Redway: For instance, you used the example of whether a telephone should be included or not as a necessity. Certainly I think most people would judge today that it would be a necessity.

• 1605

Mr. Weinberg: Was a television a necessity? I mean, you could go down the list.

Mr. Redway: Exactly, so you have to make some judgment calls in there as to what would be a necessity and what wouldn't, and in one person's judgment a television set would not be, whereas in another person's view a television set might be an absolute essential.

Mr. Weinberg: In the 1930s a television set was not a necessity. We didn't even know they existed.

Mr. Redway: Exactly.

Mr. Weinberg: In the 1950s it was a luxury. In the 1970s it was commonplace but maybe not a necessity. Who knows where we're going to be? There might be an evolution of participatory democracy through two-way communication on cable, in which case you wouldn't want to disenfranchise those at the bottom end, in which case it might become a necessity. It's a societal determination.

Mr. Redway: Just for example, one of the recent situations in Canada on our Labrador coast has been the native community of Davis Inlet, which is characterized, I think virtually universally, not only in Canada but around the world, as in extreme poverty. Yet we're told by some television reporters that every household there has a VCR. There again is the question of a judgment call as to what is essential in the make-up of the factors that go into determining the calculation of poverty.

Mr. Weinberg: In a free society like ours in Canada and the United States you want to allow some choice for the individual. You can't say just because you have a VCR and you've chosen to spend your money on it, therefore we can't count you as poor. You have to allow people some choices as to how they consume their income, their resources, at least in my opinion.

Mr. Redway: We have another phenomenon which I suspect you have in the United States too, called food banks. I suppose one of the concerns that some people have is that when people are making the kinds of choices that you refer to, they may choose things which are not food. They may choose to spend their income on all sorts of other things, not food, even though that income might be considered by many as adequate to cover their minimum requirements, including food. Some fear or

[Traduction]

M. Weinberg: Cela ne fait aucun doute. Dans tous les cas, il faut faire preuve de jugement.

M. Redway: En général, les statisticiens refusent de prendre ces décisions. Ils préfèrent s'en remettre aux élus politiques.

M. Weinberg: Exactement. Si, en ma qualité de statisticien, vous me demandez de prendre cette décision ou si vous demandez à Statistique Canada de prendre une décision, nous le ferons, et ce, en nous fondant sur toutes nos connaissances techniques. Mais il ne s'agit pas moins d'une décision arbitraire, et il vaut tout aussi bien la prendre au niveau politique après un débat approfondi.

M. Redway: Vous avez cité entre autres l'exemple de savoir si le téléphone est considéré ou non comme un besoin essentiel. La plupart des gens à l'heure actuelle pensent qu'il est indispensable.

M. Weinberg: Est-il indispensable d'avoir un téléviseur? Franchement, on pourrait reprendre tous les articles de cette liste un par un.

M. Redway: Exactement. Il faut donc se fier à son jugement et décider ce qui est un objet de première nécessité et ce qui ne l'est pas. Pour certains, un téléviseur n'est pas indispensable, mais pour d'autres, c'est un appareil de première nécessité.

M. Weinberg: Pendant les années trente, le téléviseur n'était pas indispensable. En fait, on ne savait même pas que cela existait.

M. Redway: Précisément.

M. Weinberg: Pendant les années cinquante, c'était un luxe. Pendant les années soixante-dix, la télévision était banalisée, mais n'était peut-être pas encore indispensable. Qui sait où nous allons maintenant? Nous verrons peut-être une évolution de la démocratie directe utilisant les possibilités interactives des systèmes câblés; on ne voudra certainement pas alors priver de leur droit ceux qui sont les moins bien nantis, et le téléviseur pourrait alors devenir indispensable. C'est la société qui en décidera.

M. Redway: À titre d'exemple, ici au Canada, on peut penser à la communauté autochtone de Davis Inlet, sur la côte du Labrador, qui est reconnue, pratiquement partout, et non seulement au Canada, mais partout dans le monde, comme vivant dans la plus grande pauvreté. Et pourtant, certains journalistes de la télévision ont signalé que chaque maison disposait d'un magnétoscope. Là encore, il faut se fier à son jugement pour décider quels sont les facteurs essentiels qui entrent dans le calcul du seuil de pauvreté.

M. Weinberg: Dans une société libre comme la nôtre, au Canada, et aussi aux États-Unis, on veut permettre aux individus de faire des choix. On ne peut pas dire que la possession d'un magnétoscope et le fait d'avoir décidé cette dépense interdisent d'être considéré comme pauvre. Il faut permettre aux individus de faire des choix quand ils disposent de leur revenu, de leurs ressources; tout au moins, c'est mon avis.

M. Redway: La création de banques alimentaires, que nous connaissons ici, et qui existent également sans doute aux États-Unis, constitue un autre phénomène. Certains pensent que lorsque les individus font les choix que vous avez mentionnés ils peuvent fort bien choisir d'acheter autre chose que des produits alimentaires. Ils peuvent par exemple consacrer leur revenu à toutes sortes d'achats, à l'exclusion de l'alimentation, même si leur revenu peut être considéré comme suffisant à peine à

[Text]

are concerned that the people who spend their money that way then go to food banks to supplement their income in that fashion, therefore raising the question as to whether or not the income that they are actually receiving is adequate if they make a different series of choices in how they spend their money.

M. Joncas (Matapédia — Matane): Jour après jour, on découvre qu'il n'est pas facile de définir le seuil de la pauvreté. Je me souviens de mon enfance. On était 14 enfants chez nous. On vivait sur une petite ferme et, même si on marchait souvent sans chaussures, je ne me souviens pas d'avoir senti la pauvreté.

C'est pour cela que, plus on en discute, plus je trouve difficile de déterminer des seuils, des barèmes. D'après vous, est-ce qu'on ne tente pas trop souvent de définir le seuil de la pauvreté par un chèque ou par un montant d'argent? Est-ce qu'il ne devrait pas entrer, dans cette définition du seuil de la pauvreté, des barèmes comme ceux-ci: tant de possibilités pour l'alimentation, tant de possibilités pour l'instruction? L'instruction joue certainement un rôle dans la pauvreté future des gens. D'après vous, n'y aurait-il pas lieu de définir la pauvreté sur différents champs d'action?

• 1610

Mr. Weinberg: You've raised some very interesting issues. As a matter of fact, there is a study by a Robert Haveman at the University of Wisconsin that talks about poverty, using the concept of earnings capacity. If somebody has the ability to earn enough money because of education, because of their situation in life, they shouldn't be counted as poor if they've simply chosen not to work.

The other issue you've raised is almost a philosophical one. If somebody doesn't think they're poor, are they really poor? If somebody is happy, if they have enough to eat, if they are getting their children an education, are they really poor?

The poverty measure was developed as a statistical measure for the society as a whole to decide whether it was making progress, if you will, whether it was helping those at the bottom end. Therefore we have to come down to measurable things, to statistics to help us, as a government, trying to help our fellow citizen. I would still think it's necessary to try to do the best job we can in measuring, but remember that not everybody who is statistically poor is really poor in spirit, if you will.

M. Joncas: Vous avez certainement essayé de faire une recherche au niveau des pays industrialisés, les pays du G-7, par exemple. Comment ces pays s'y prennent-ils pour contrer la pauvreté? Prenons le Japon et l'Allemagne, par exemple. Comment s'y prennent-ils pour définir la pauvreté?

Mr. Weinberg: I'll start off by saying I'm not an expert on poverty in many other countries. In terms of measurement they tend to use a relative poverty measure to look at how people are doing relative to sort of the middle of the population.

In terms of government programs that combat poverty, one thing that's very popular in many European countries is a child allowance. Each family will receive a certain amount of money to raise their child appropriately. In many Scandinavian

[Translation]

couvrir leurs besoins essentiels, y compris l'alimentation. Certains craignent ou s'inquiètent de voir ceux qui dépensent leur argent de cette façon se rendre ensuite aux banques alimentaires, qui leur servent alors de supplément à leur revenu. On peut donc se demander si le revenu qu'ils reçoivent est suffisant ou non, compte tenu de la façon dont ils dépensent leur argent.

Mr. Joncas (Matapédia — Matane): The more we look at it, the more we find it difficult to define poverty threshold. I am thinking of how things were when I was young. We were 14 children, and we lived on a small farm. And quite often, we did not have any shoes, and yet I do not remember having felt poor.

And this is why the more we talk about it and the more I find it difficult to determine threshold, scales. In your opinion, are we not trying too hard to define poverty threshold in terms of a certain amount of money? In trying to establish a poverty line, should we not use other factors such as the ability to buy food, and access to education? Education is certainly a factor when considering the future prospects. In your opinion, should we not include other elements in defining poverty?

M. Weinberg: Vous avez soulevé des questions très intéressantes. En fait, Robert Haveman, de l'Université du Wisconsin, a fait une étude sur la pauvreté en utilisant le concept de la capacité de revenu. Si quelqu'un a la capacité de gagner un revenu suffisant en raison de son éducation, de sa situation, on ne devrait pas le considérer comme une personne pauvre tout simplement parce qu'il a choisi de ne pas travailler.

L'autre question que vous avez soulevée est presque d'ordre philosophique. Si une personne ne se considère pas comme étant pauvre, est-elle vraiment pauvre? Si les gens sont heureux, s'ils ont assez à manger et qu'ils peuvent envoyer leurs enfants à l'école, sont-ils vraiment pauvres?

La mesure de la pauvreté a été établie comme une mesure statistique pour la société en général afin de décider si elle fait des progrès, si elle aide ceux qui se trouvent au bas de l'échelle. Par conséquent, en tant que gouvernement, nous devons pouvoir mesurer certaines choses pour essayer d'aider nos concitoyens, et les statistiques nous aident à le faire. Je pense qu'il est toujours nécessaire de faire de notre mieux pour mesurer la pauvreté, sans oublier toutefois que tous ceux qui sont pauvres selon les statistiques ne le sont pas toujours en réalité.

Mr. Joncas: You must have tried to do some research on other developed countries, on the G-7 countries, for example. How do these countries fight poverty? Let us take for example Japan and Germany. How do they define poverty?

M. Weinberg: Laissez-moi tout d'abord vous préciser que je ne suis pas un spécialiste de la pauvreté qui règne dans bon nombre d'autres pays. Pour ce qui est de mesurer la pauvreté, ces pays utilisent généralement une mesure de la pauvreté relative pour évaluer le degré de pauvreté des gens par rapport à la moyenne de la population.

En ce qui concerne les programmes gouvernementaux pour contrer la pauvreté, une mesure qui est très populaire dans de nombreux pays européens, c'est l'allocation pour enfants. Chaque famille reçoit une certaine somme d'argent pour élever

[Texte]

countries there are very heavy taxes on the wealthy that are used to provide many services to low-income families, such as child care services or generous maternity benefits, that sort of thing. Each country takes a different approach.

Canada seems to be like the U.S. It seems to be in many ways like Australia and New Zealand, as sort of an anglophone group that tends to approach these problems in a way that gives a lot more weight to individual initiative, as opposed to some of the Scandinavian countries.

The Chair: Would you like to ask some questions?

Mr. Marion Wrobel (Committee Researcher): Thank you, Madam Chair. I have several questions that arise from some editorials in *The Wall Street Journal* about the American poverty measure.

In one of them, I think it was in December 1992, it reported that according to figures from the U.S. Census Bureau the poorest 20% of families in the United States somehow managed to spend twice as much as their reported income. Is that figure accurate, and how do you explain it?

Mr. Weinberg: That figure is not fully accurate. Let me explain why. The figure comes from the consumer expenditure survey, which is a much smaller survey than the current population survey. It is our only source of spending data, but its statistical reliability is not as great as the current population survey in terms of measuring income. There's a substantial understatement of the level of income in the consumer expenditure survey compared to the current population survey.

That problem would resolve some of the difference, and it would reduce the ratio from 2:1 to say 1.5:1 for that group. That's just a rough guess. In other words, there is still a substantial amount of overspending compared to income at the bottom of the distribution.

That comes from several sources. One is that many of the people at the low end of the income distribution are actually businessmen farmers who have suffered business losses during the year, and actually in some cases may have negative income in terms of the business losses being subtracted from other income.

Another important group at the low end are students. Students often get transfers of cash, and certainly shipments of groceries, if you will, from their parents. They may be away at college or something, where they actually have the wherewithal to spend more than they receive in income.

A third group are the elderly, who indeed may be spending down some of their assets.

Finally, there's undoubtedly a group in there where we don't fully measure income. Some people have a substantial amount of unreported income, perhaps from illegal activities. There may be some barter involved. Our measurement tools are not good enough to pick up all of those sources of income.

[Traduction]

les enfants. Dans plusieurs pays scandinaves, les riches sont assujettis à de très forts impôts qui sont utilisés pour offrir de nombreux services aux familles à faible revenu, notamment des services de garde d'enfants ou de généreuses prestations de maternité, ce genre de choses. Chaque pays adopte une approche différente.

Le Canada semble avoir une approche semblable à celle des États-Unis. C'est comme en Australie et en Nouvelle-Zélande, c'est-à-dire que ce groupe de pays anglophones a tendance à accorder beaucoup plus de poids à l'initiative individuelle, contrairement à certains des pays scandinaves.

La présidence: Voulez-vous poser des questions?

M. Marion Wrobel (attaché de recherche du comité): Merci, madame la présidente. J'ai plusieurs questions qui découlent de certains éditoriaux qui ont été publiés dans le *Wall Street Journal* au sujet de la mesure américaine de la pauvreté.

Dans un de ces éditoriaux, je pense que c'est en décembre 1992, on dit que selon des chiffres publiés par le U.S. Census Bureau, 20 p. 100 des familles les plus pauvres aux États-Unis ont réussi à dépenser deux fois plus que leur revenu déclaré. Ce chiffre est-il exact, et comment l'expliquez-vous?

M. Weinberg: Ce chiffre n'est pas tout à fait exact. Permettez-moi de vous expliquer pourquoi. Ce chiffre provient de l'enquête sur les dépenses des consommateurs, qui est une bien plus petite enquête que l'enquête sur la population actuelle. C'est notre seule source de données sur les dépenses, mais du point de vue statistique, ces données ne sont pas aussi fiables que celles de l'enquête sur la population actuelle pour ce qui est de mesurer le revenu. Dans l'enquête sur les dépenses des consommateurs, le niveau de revenu est considérablement sous-évalué par rapport aux données contenues dans l'enquête sur la population actuelle.

Cela expliquerait en partie la différence et ferait passer la proportion de deux pour un à environ 1,5 pour un dans ce groupe. Cela n'est cependant qu'une estimation approximative. En d'autres termes, parmi les moins bien nantis, il y a encore un nombre important de gens qui vivent au-dessus de leurs moyens.

Ces gens proviennent de plusieurs groupes. Il y a tout d'abord les agriculteurs qui ont essuyé des pertes pendant l'année et qui, dans certains cas, se retrouvent avec un revenu négatif après avoir dû soustraire leurs pertes d'affaires de leurs autres revenus.

Les étudiants représentent aussi un groupe important. Ils obtiennent souvent de l'argent et de la nourriture de leurs parents. Ils ont quitté le foyer familial pour aller à l'université, par exemple, et il leur est alors possible de dépenser plus d'argent qu'ils n'en ont comme revenu.

Le troisième groupe est celui des aînés, qui dépensent probablement une bonne partie de leur actif.

Enfin, il y a vraisemblablement un groupe dont nous ne mesurons pas adéquatement le revenu. Certains ont des revenus substantiels qu'ils ne déclarent pas, parce qu'ils proviennent peut-être d'activités illégales ou de trocs. Nos instruments de mesure ne nous permettent pas de relever toutes ces autres sources de revenu.

[Text]

Finally, take the average person. I have a savings account. If I were to lose my job, that savings account could help me maintain my standard of living, my spending patterns, for some months with no income coming in. It's sort of using your assets to keep your spending going.

Those would be my best guesses as to explanations there.

Mr. Wrobel: I have two follow-up questions. Does that suggest to you that maybe a better way of measuring poverty incidence would be to look not at annual income, but consumption, and judge it against a consumption threshold?

Secondly, does this indicate to you largely that poverty is very much a transitory phenomenon and that maybe if you look at income—not just annual income, but maybe lifetime income or income over several years—you would get a very different picture of the numbers of poor, and particularly who is poor in the United States?

Mr. Weinberg: Those are two very good questions, both of which are actually being looked at by this panel. There were some presentations.

Yes, consumption would be a very reasonable method in which to judge whether somebody was poor. The worry there is the choice issue. If somebody has substantial income, \$30,000, and chooses to save \$20,000, on a consumption basis they might be judged poor, whereas they had the resources with which to spend themselves out of poverty. They just didn't do it. That's one problem with consumption data.

A second, in the United States at least, is the small sample sizes of our consumption surveys. We don't have enough data to present the kinds of statistics on consumption-based poverty that people would like to see.

A third problem involves consumer durables. If you buy an automobile in one year that lasts for eight years, your spending in a single year might be very high and keep you out of consumption poverty. In the other years it might be very low. It's a problem with all these bulky commodities, refrigerators, houses, whatever, that give you services over many years. You would have to figure out some way of accounting for that.

Your other issue is also very important, and that is transitory poverty. If you take a very short time period, if you look at any one month, you have a different picture than if you look at a half year, or a year, or several years. Many people who are poor in any one year are not poor in another year. I don't have the statistics with me, but we have some calculations of that, and there are substantial movements of people in and out of poverty in any one year.

• 1620

This comes back to the suggestion that we provide more than one measure of poverty—people who have been poor a long time, people who are poor this year, people who are poor for only a short time during the year. It relates, indeed, to the

[Translation]

Il ne faut pas non plus oublier le citoyen moyen. Moi, j'ai un compte d'épargne. Si je perdais mon emploi, ces épargnes me permettraient de maintenir mon niveau de vie et mes dépenses pendant quelques mois, et ce, sans revenu. Je me servais de mon actif pour continuer à dépenser.

C'est ainsi que j'expliquerais cet état de choses.

M. Wrobel: J'aimerais vous poser deux autres questions. Cela vous amène-t-il à croire qu'il serait préférable, pour évaluer l'incidence de la pauvreté, de tenir compte non pas du revenu annuel, mais plutôt de la consommation, de fixer un seuil de consommation comme étalon?

Deuxièmement, en concluez-vous que la pauvreté est un phénomène surtout passager et que si on examinait le revenu—pas seulement le revenu annuel, mais peut-être aussi le revenu à vie ou le revenu pendant plusieurs années—on obtiendrait des données différentes quant au nombre de personnes pauvres, et quant à qui sont les pauvres aux États-Unis?

M. Weinberg: Voilà deux excellentes questions, sur lesquelles notre groupe s'est d'ailleurs déjà penché. Des exposés ont été présentés à ce sujet.

Il y aurait lieu, en effet, de se servir de la consommation comme étalon de mesure de la pauvreté. Le problème, c'est que les gens ont toujours le choix. Celui qui a un assez bon revenu, disons de 30 000\$, peut choisir d'épargner 20 000\$; ainsi, selon ses habitudes de consommation, il sera considéré comme étant pauvre. Pourtant, il a les ressources voulues pour se tirer de cette situation de pauvreté, mais il a jugé bon de ne pas s'en servir. C'est là une des lacunes des données sur la consommation.

Il y a une autre lacune, aux États-Unis à tout le moins, celle de la petite taille des échantillons servant aux sondages sur la consommation. Nous n'avons pas suffisamment de données pour en tirer les statistiques souhaitées sur la pauvreté fondée sur la consommation.

Par ailleurs, il y a aussi le problème des biens durables. Si vous achetez une automobile que vous gardez pendant huit ans, votre consommation l'année de cet achat sera très élevée et, par conséquent, vous ne serez pas considéré comme pauvre. Cependant, les années suivantes, votre consommation sera peut-être très réduite. C'est le problème que posent tous les gros biens de consommation, les réfrigérateurs, les maisons, etc., qu'on garde habituellement de nombreuses années. Il faudrait trouver une façon de tenir compte de ce facteur.

Vous avez aussi fait allusion à un point très important, la nature transitoire de la pauvreté. Si vous limitez votre étude à une courte période, par exemple un mois, vos données vous amèneront à brosser un tableau très différent de ce qu'il aurait été pour six mois, un an, ou plusieurs années. Beaucoup de gens sont pauvres une année, mais ne le sont plus l'année suivante. Je n'ai pas les statistiques avec moi, mais nous avons fait des calculs à ce sujet, et il y a un roulement important au sein du groupe des pauvres en un an seulement.

Cela me ramène à ce qui a déjà été dit, à savoir qu'il faudrait plusieurs étalons pour mesurer la pauvreté—ceux qui sont pauvres depuis longtemps, ceux qui sont pauvres cette année, ceux qui sont pauvres pendant une courte période de

[Texte]

kinds of government help that you want to provide. For example, in the U.S. we have a program that's called Aid to Families with Dependent Children. It's a cash transfer program that typically goes to single mothers and their children. The basis for giving that transfer is monthly income, not an annual income.

The kind of measure you're interested in is going to depend on the use to which you want to put it.

Mr. Wrobel: If I can go back to the specific poverty threshold that's used in the United States and talk about the multiplier you use, the three times multiplier on food expenditure, just how much of a bias does that create? I know that the joint economic committee staff study in the United States seemed to indicate that was a flaw, and there was some discussion here, thinking that because it's out of date with respect to current consumption patterns it may create some kind of a bias in the threshold.

Is it my understanding that you update the threshold not by the index of changes in food prices but the index of overall price changes?

Mr. Weinberg: Right.

Mr. Wrobel: Does that in itself adequately take into account these changes in consumption patterns?

Mr. Weinberg: The price index itself is affected by changes in consumption patterns. For example, food has much less weight in the consumer price index now than it had in the 1960s.

The joint economic committee study was done by the majority staff, done by mainly Pat Ruggles, whose work I'm sure you're familiar with in terms of her book *Drawing the Line*, which is a very good treatise. But it does have a particular point of view. As such, I'd really rather not comment on the bias of the line.

Mr. Wrobel: I wasn't thinking so much in terms of political bias of any criticism. Let me rephrase the question. Does the American poverty line, in your view, give a good reflection of changes over time in the standard of living of people who are measured at that line? Is it constant? Is it increasing? Is it decreasing?

Mr. Weinberg: That's a tough question. I guess I would have to answer no, it doesn't give as good a viewpoint of well-being as I think it could with some work. In other words, I would like to see some research done and a new poverty line developed for the United States.

Mr. Wrobel: I have one final question. again it relates to the updating of the threshold with the CPI. There's been a controversy in the U.S. with respect to the way in which housing has been treated in the CPI, and there was some change in the 1980s.

Mr. Weinberg: Yes.

Mr. Wrobel: Could you just explain to the committee what the controversy is, what happened when you made the change, and again how does that affect your count of the poor?

[Traduction]

l'année. Cela est d'ailleurs relié au genre d'aide gouvernementale que vous voulez accorder. Ainsi, aux États-Unis, il existe un programme, Aid to Families with Dependent Children, le programme d'aide aux familles avec enfants à charge, dans le cadre duquel on verse des sommes d'argent comptant à des mères seules et à leurs enfants. Pour ce faire, on se fonde sur le revenu mensuel, et non pas sur le revenu annuel.

Par conséquent, le genre d'étalon que vous utiliserez dépendra de l'usage que vous voulez en faire.

M. Wrobel: J'aimerais revenir au seuil de pauvreté et au facteur de multiplication utilisé aux États-Unis. Le fait que les dépenses en nourriture soient multipliées par trois ne fausse-t-il pas les résultats? Je sais que dans son étude le comité économique mixte des États-Unis a laissé entendre que c'était là un défaut; on en a discuté, on s'est demandé si cet indicateur des habitudes de consommation actuelles n'était pas périmé et s'il ne faussait pas le seuil de pauvreté.

J'ai cru comprendre que vous actualisez le seuil non pas à l'aide de l'indice du changement des prix des aliments, mais plutôt à l'aide de celui indiquant les changements de prix en général.

M. Weinberg: C'est exact.

M. Wrobel: Est-ce que cela vous permet de tenir compte adéquatement des changements d'habitudes de consommation?

M. Weinberg: Les habitudes de consommation influent sur l'indice des prix. Ainsi, le prix des aliments compte pour beaucoup moins maintenant dans l'indice des prix à la consommation que dans les années soixante.

L'étude du comité économique mixte a été menée par le personnel de la majorité, surtout par Pat Ruggles, dont vous connaissez certainement le livre, *Drawing the Line*, un excellent traité sur la question, qui n'illustre cependant qu'un point de vue. Je préférerais donc ne pas me prononcer sur les préjugés politiques que pourrait refléter le seuil de pauvreté.

M. Wrobel: Je ne pensais pas vraiment à l'aspect politique. Permettez-moi de reformuler ma question. A votre avis, le seuil de pauvreté américain traduit-il bien les changements de niveau de vie des gens qui se situent sur ce seuil? Est-il constant? A-t-il augmenté? A-t-il baissé?

M. Weinberg: C'est une question à laquelle il sera difficile de répondre. Je vous dirais cependant que non, le seuil de pauvreté n'est pas un aussi bon indicateur qu'il pourrait l'être. Autrement dit, j'aimerais bien qu'on mène des études sur le sujet et qu'on fixe un nouveau seuil de pauvreté aux États-Unis.

M. Wrobel: J'ai une dernière question à vous poser en ce qui concerne l'actualisation du seuil en fonction de l'IPC. Il y a eu une controverse aux États-Unis en ce qui concerne le poids du prix du logement dans l'IPC, qui a été modifié dans les années quatre-vingt.

M. Weinberg: En effet.

M. Wrobel: Pourriez-vous expliquer aux membres du comité sur quoi portait cette controverse, ce qui s'est passé quand on a apporté cette modification et comment cela a influé sur votre évaluation du nombre de pauvres?

[Text]

Mr. Weinberg: Let me give a little background. The consumer price index was computed in the 1970s, using a measure of housing costs that gave a great weight to the cost of recent mortgages. If you recall, in the late 1970s there was a tremendous increase in interest rates that drove up the cost to the home owners of recent mortgages, of new mortgages.

It was felt that this focus on the cost of recent mortgages was not representative of the cost of existing mortgages on previously purchased residences. The Bureau of Labour Statistics developed an experimental price index that more accurately reflected the housing costs for the population as a whole versus the population that had recently bought houses. This was introduced as a change in the consumer price index methodology in I believe 1982 or 1983.

• 1625

The current consumer price index uses this methodology to estimate housing costs more properly, and because of the historical practice whereby the consumer price index was used in a number of wage contracts over time, and actually built into the bargaining agreements, it was felt they didn't want to go back and revise the previous consumer price index because that would in effect raise a number of legal issues in terms of compensation in these private contracts.

They introduced the change at one time, but they did issue what they call an experimental price index, to cover the entire period from 1967 to the current time, which more accurately reflects consumer price changes over that period, and if we were to use that price index to adjust the 1967 poverty thresholds for inflation since then, the current thresholds would be about 92% of what they are currently.

But we are sticking with the official consumer price index. It goes along with the official poverty thresholds, but we do publish in this experimental report that I will provide to the committee an estimate of what poverty would be using the experimental measure of prices.

Mr. Redway: You mentioned previously the problem of regional variations and regional differences, and I take from what you've said there are no measurements that you apply of a regional nature, so that it's impossible, from your statistical calculation, to estimate what the poverty line is in a particular part of the country and whether there's any variation from the entire United States. Is that correct?

Mr. Weinberg: That's correct. In other words, in the United States context the poverty threshold is the same in New York City as it is in rural Mississippi. It clearly costs a different amount for the same standard of living in those two places, but there is no allowance for it within the official thresholds. It's a data issue. We do not have different price indexes for each different area. It could be done theoretically, but then you ask the question in the U.S. context, for example, if we allow the

[Translation]

M. Weinberg: Permettez-moi d'abord de vous décrire le contexte. L'indice des prix à la consommation a été calculé dans les années soixante-dix à partir des coûts du logement, dont une grande partie était celui des hypothèques récentes. Vous vous souvenez sans doute qu'à la fin des années soixante-dix, les taux d'intérêt ont grimpé en flèche, ce qui a fait augmenter le coût des nouvelles hypothèques.

On a jugé qu'en mettant l'accent sur ces hypothèques récentes, on ne tenait pas bien compte du coût des hypothèques existantes qui avaient été contractées auparavant pour l'achat de maisons. Le Bureau of Labour Statistics a alors conçu un indice des prix expérimental qui reflétait plus précisément les coûts du logement pour la population en général plutôt que pour ceux qui venaient d'acheter une maison. Cette initiative a été présentée comme une modification de la méthode de calcul de l'indice des prix à la consommation en 1982 ou 1983, je crois.

L'indice des prix à la consommation actuel se sert de cette méthode de calcul pour estimer les coûts du logement de façon plus appropriée, et, en raison de la tradition en vertu de laquelle l'indice des prix à la consommation a servi au fil des ans dans un certain nombre de contrats salariaux, et a été en fait incorporé dans de nombreuses conventions collectives, on n'avait pas envie de revenir en arrière et de réviser l'indice des prix à la consommation antérieur, parce que cela soulèverait en fait un certain nombre de problèmes juridiques en termes de rémunération dans ces contrats privés.

Le changement a été mis en oeuvre à une époque, mais on a publié ce qu'on appelle un indice des prix expérimental pour couvrir toute la période allant de 1967 jusqu'à notre époque, ce qui traduit de façon plus précise les changements des prix à la consommation au cours de cette période, et si nous devons utiliser cet indice des prix pour ajuster les seuils de pauvreté de 1967 pour tenir de l'inflation rencontrée depuis lors, les seuils réels se situeraient environ à 92 p. 100 de leur niveau actuel.

Mais nous nous en tenons à l'indice des prix à la consommation officiel. Il va avec les seuils de pauvreté officiels, mais nous publions dans ce rapport expérimental que je remettrai au comité une estimation de ce que serait la pauvreté si on utilisait la mesure expérimentale des prix.

M. Redway: Précédemment, vous avez parlé du problème des variations régionales et des disparités régionales, et j'en déduis que vous n'appliquez aucune mesure de nature régionale, si bien qu'il est impossible, d'après votre calcul statistique, d'estimer le seuil de pauvreté dans une région donnée du pays et de savoir s'il y a un écart par rapport à l'ensemble des États-Unis. Est-ce exact?

M. Weinberg: C'est exact. Autrement dit, dans le contexte américain, le seuil de pauvreté est le même à New York que dans la partie rurale du Mississippi. Il est évident qu'il n'en coûte pas la même chose pour mener le même mode de vie dans ces deux endroits, mais rien ne le prévoit dans les seuils officiels. C'est un problème de données. Nous ne disposons pas d'indices des prix différents pour chaque région. En théorie, on pourrait les calculer, mais il faudrait alors se demander par

[Texte]

thresholds to differ, shouldn't we allow the federal income tax exemption to differ by area because, after all, it's worth a different amount to people in different areas? There are a lot of questions that get opened up about what other things vary across the country, food-stamp benefits or whatever.

Mr. Redway: But again that would mean that in one of part of the country, as opposed to another part of the country, the question of what is poverty and what is an adequate standard of living would vary very substantially, and there's no way that can be reflected in your present statistics. I understand you wouldn't contemplate that it would be reflected in any change in the methodology that you're considering.

Mr. Weinberg: It is being considered as one possibility. There are some data that people have used to create inter-area price differences. The data that are being used aren't designed to measure different standards of costs of living for the same commodity bundle, but you can estimate that. We hope that the differences regionally will in effect balance out.

If a family that is poor with \$13,000 in New York City moves to Mississippi, it is still officially poor, although in some sense it is better off. People will try to take advantage of some of those incentives. Again it's a choice issue there.

Mr. Redway: The other question I want to ask you relates to this whole question of transfers in kind, the idea of the food stamps in relation to people's choices on what they actually spent money. Our concept here, apart from assisted housing, is that generally poor people would receive a certain welfare payment or social assistance payment, and they'd be free to make their own choices and spend that money on whatever they wanted to spend it on.

• 1630

In your experience, has the idea of the transfer in kind or the idea of directed choice, to some extent directed, say by the food stamp concept, had any impact at all on reducing the number of people in poverty in the United States?

Mr. Weinberg: It doesn't have any impact on reducing the official number of people in poverty. It certainly alleviates the problems associated with poverty, because if somebody doesn't have enough money and they get food stamps, they now can feed themselves. It certainly is contributing to their well-being. In the broader sense I would assume that providing the food stamps might indeed help them work themselves out of poverty in the longer run. I don't have anything on that.

Mr. Redway: There's nothing in your statistics to show that the concept of directed choice through transfers in kind, like food stamps, in fact has an impact on lowering the poverty rate or the number of people who are in poverty?

Mr. Weinberg: Through behaviour, no, we don't have any evidence on that. Through statistics we have estimated the numerical effect of that. If we were to count the value of the food stamps to the family as income, and what effect that would have on poverty, yes, we have tried to measure that, but not in a behavioural sense.

[Traduction]

exemple si, dans le contexte américain, en permettant des seuils différents, il ne faudrait pas accorder au niveau fédéral une exemption fiscale différente selon les régions, car, après tout, elle n'a pas la même valeur pour les gens qui vivent dans des régions différentes. Cela ouvrirait la porte à tout un tas de questions portant sur les autres choses qui peuvent varier à travers le pays, les coupons alimentaires ou autres.

M. Redway: Mais cela signifie encore une fois que, dans une certaine région du pays, comparativement à une autre, la définition de la pauvreté et d'un mode de vie adéquat pourrait varier considérablement, et rien ne permet de le traduire dans vos statistiques actuelles. Je crois comprendre que vous n'envisagez pas de traduire cette situation par une modification de la méthodologie que vous utilisez.

M. Weinberg: Cela figure au nombre des possibilités. Des gens ont utilisé certaines données pour provoquer des écarts de prix entre les régions. Les données utilisées ne sont pas conçues pour mesurer des normes différentes de coûts de la vie pour le même groupe de produits, mais vous pouvez l'estimer. Sur un plan régional, nous espérons que les écarts s'équilibreront en fait.

Si une famille pauvre dispose de 13 000\$ à New York et déménage au Mississippi, elle demeure officiellement pauvre, même si, dans un certain sens, elle peut mieux se débrouiller. Des personnes essayeront de tirer profit de certains de ces encouragements. Il s'agit encore une fois d'une question de choix.

M. Redway: L'autre question que j'aimerais vous poser a trait à toute la question des transferts en nature, le système des coupons alimentaires par rapport aux choix des gens concernant la façon de dépenser leur argent. Selon notre concept, en dehors du logement subventionné, les pauvres recevraient généralement une certaine allocation de bien-être social ou un versement d'aide sociale, et ils seraient libres de faire leurs propres choix et de dépenser leur argent comme bon leur semble.

D'après votre expérience, le concept du transfert en nature ou l'idée du choix dirigé, guidé dans une certaine mesure, disons par le concept des coupons alimentaires, a-t-il eu une répercussion quelconque sur la diminution du nombre de pauvres aux États-Unis?

M. Weinberg: Cela n'a aucune influence sur la diminution du nombre officiel de pauvres. Ce concept peut certainement alléger les problèmes associés à la pauvreté, car si une personne n'a pas assez d'argent et reçoit des coupons alimentaires, elle peut tout au moins se nourrir. Cela contribue assurément à son mieux-être. Au sens le plus large, je suppose que l'obtention de coupons alimentaires pourrait en réalité les aider à se sortir de la pauvreté à long terme. Je n'ai aucune donnée à ce sujet.

M. Redway: Rien dans vos statistiques ne démontre que le concept du choix dirigé par l'intermédiaire des transferts en nature, comme les coupons alimentaires, a en fait une incidence sur l'abaissement du seuil de pauvreté ou sur la diminution du nombre de pauvres?

M. Weinberg: Par le comportement, non, nous n'avons aucune preuve à ce sujet. Par les statistiques, nous avons estimé l'incidence numérique de ce concept. Si nous devons calculer comme revenu de la famille la valeur des coupons alimentaires, et l'incidence que cela aurait sur la pauvreté, alors oui, nous avons essayé de le mesurer, mais pas au niveau du comportement.

[Text]

Mr. Redway: In your new calculation, or possible new calculation of poverty, those kinds of things will be reflected. Is that correct? Or they are likely to be reflected.

Mr. Weinberg: I would expect so. It depends one, on the recommendations of this committee, and second, on the resources available. If this were a U.S. Congress committee I would now ask you for some resources to go about measuring these things. We are doing our best with the resources we have, and hope to include those in an official measure.

Mr. Redway: If you did include those, would you estimate you would have a better measurement and a better way of determining the impact that those particular programs would have on poverty, than you have now?

Mr. Weinberg: Yes, I would think so. We have the two sides, as I mentioned—better measurement of income of economic resources available to better a family's life, and then the other side, better definition of where the threshold is for an adequate life. We have both those sides. We've been able to do some research on the first side, the measurement of the value of these other benefits. We haven't been able to do much on the redefinition.

Mr. Redway: Mr. Wrobel referred to some articles in *The Wall Street Journal* on the question of poverty, and he kindly provided me with a copy of an article dated September 3, 1992. There's a chart in there saying more dollars, more poor. It seems to indicate that the more that was spent on trying to reduce poverty, in actual fact poverty seemed to go up somewhat. Have you any comments with respect to that?

Mr. Weinberg: Yes. I've seen this chart before. As a matter of fact it was presented at a hearing just after I testified. One of the reasons why this looks like this is that none of the non-cash benefits that we just referred to is counted as affecting this poverty rate.

Second, some of the spending that's included in what is called welfare spending was never intended to reduce the poverty rate. I don't know if I could give you an example. The Legal Services Corporation was intended to provide access to legal aid for the poor. It isn't intended to reduce poverty. It's intended to provide more access for the poor to the legal system, but that is counted as welfare spending. There are a lot of programs in here, even social security in our country, which is the payments to the elderly who have retired. That isn't intended to reduce poverty. It's intended as the social insurance program. But it clearly has a poverty affect. Where you count it is going to affect this kind of a chart.

[Translation]

M. Redway: Dans vos nouveaux calculs, ou dans vos nouveaux calculs éventuels sur la pauvreté, on retrouvera ce genre de choses, n'est-ce pas? Elles y seront vraisemblablement traduites.

M. Weinberg: J'oserais l'espérer. Cela dépend premièrement des recommandations de votre comité, et deuxièmement des ressources disponibles. Si vous étiez un comité du Congrès américain, je vous demanderais dès maintenant des ressources pour aller mesurer ces choses. Nous faisons de notre mieux avec les ressources dont nous disposons, et nous espérons inclure ces éléments dans un calcul officiel.

M. Redway: Si vous englobiez ces éléments, estimez-vous que vous auriez par rapport à l'heure actuelle une meilleure mesure et un meilleur moyen de déterminer l'incidence que ces programmes auraient sur la pauvreté?

M. Weinberg: Oui, c'est ce que je pense. Comme je l'ai mentionné, nous avons les deux côtés de la médaille—d'un côté, une meilleure mesure du revenu, des ressources économiques disponibles pour améliorer la vie d'une famille et, de l'autre côté, une meilleure définition du seuil pour mener une vie convenable. Les deux côtés de la médaille existent. Nous avons pu réaliser certaines recherches sur le premier élément, la mesure de la valeur de ces autres avantages. Nous n'avons pas pu le faire à propos de la nouvelle définition.

M. Redway: M. Wrobel a parlé de quelques articles parus dans le *Wall Street Journal* sur la question de la pauvreté et m'a aimablement donné une copie d'un article daté du 3 septembre 1992. Il contient un graphique disant que plus on dépense d'argent, plus il y a de pauvres. Cela semble indiquer que plus on a dépensé d'argent pour essayer de diminuer la pauvreté, plus la pauvreté a semblé augmenter quelque peu dans la réalité. Avez-vous des commentaires à formuler à cet égard?

M. Weinberg: Oui. J'ai déjà vu ce graphique. D'ailleurs, il a été présenté lors d'une audience juste après mon témoignage. L'une des raisons pour lesquelles il donne cette impression, c'est qu'aucune des prestations en nature dont nous venons tout juste de parler n'est considérée comme ayant une influence sur ce seuil de pauvreté.

Deuxièmement, certaines des dépenses qui sont incluses dans ce que l'on appelle les dépenses de bien-être social n'ont jamais été conçues pour diminuer le taux de pauvreté. Je ne sais pas si je pourrais vous citer un exemple. La Legal Services Corporation a pour but de donner aux pauvres l'accès à l'aide juridique. Elle n'a pas pour objectif de diminuer la pauvreté. Elle est destinée à accroître l'accès des pauvres au système juridique, mais elle est comptée au nombre des dépenses de bien-être social. Il y a beaucoup de programmes ici, même la sécurité sociale dans notre pays, qui regroupe les sommes versées aux personnes âgées qui ont pris leur retraite. L'intention n'est pas de réduire la pauvreté, mais de créer un programme d'assurance sociale. Toutefois, cela a une influence sur la pauvreté. L'endroit où vous les incluez dans le calcul aura une incidence sur ce genre de graphique.

• 1635

Mr. Redway: So the problem with the chart then, is the—

Mr. Weinberg: Is measurement.

Mr. Redway: —input that has gone into the calculation here.

M. Redway: Le problème avec le graphique réside donc dans. . .

M. Weinberg: C'est la mesure.

M. Redway: . . . les éléments qui sont entrés dans le calcul.

[Texte]

Mr. Weinberg: Also, the United States has become more diverse, less homogeneous, in terms of its population. We've seen a growth in the number of single-parent families. The poverty rate of single-parent families is much higher than that of other groups, so that with the same level of spending and the growth in this group of families, we're going to see a jump in the poverty rate. It's much harder to bring those people out of poverty.

If you were to redraw this, there are arguments that what you include in welfare spending is one thing that needs to be resolved. The second thing is this counting of non-cash benefits. The third is some kind of standardization for changes in the composition of the population. I think you'd see a different picture then.

The Chair: I have a few more questions. First of all, on the question of the accuracy of data, that's one of the issues that we're looking at too. For example, in Ontario in the last census something like 500,000 people were missed because of a large immigrant population and other people who just didn't want to return their files. You mentioned that you have the same problem with recording. One of our suggestions that we're exploring is the possibility of taxation data being used. Have you done any comparison with your information on income and the taxation data, and do you think that could be a reasonable source for comparison purposes?

Mr. Weinberg: We have done a number of comparisons. The survey data are particularly good in certain areas, such as wages and salaries. They are very bad in certain other areas, such as interest and dividends. The key problem with taxation data is that they don't cover all sources of income. In the United States we have tax-free municipal bonds, we have welfare payments that are not reported on the tax form, and we have a number of people who aren't even required to file tax returns. There's a substantial issue then of whether the tax data cover a sufficient amount of the population and a sufficient amount of the income that they receive.

If you were to change the laws in the United States, you could require that every welfare agency that issued a cheque to a client also report on an annual basis to your revenue department that they've paid that amount, so there would be some sort of record for that individual, even if he or she did not file a tax return. That could handle the non-filing problem. You would have to do that for every non-taxable source of income.

Then you have the problem of matching. I know in the United States the tax filing unit is not the same as the family unit or the household. You have the problem of aligning those. You'd have the problem of timeliness of data. In the United States we carry out a survey in March 1993—I'll be going to observe it tomorrow actually—asking about 1992 income. We release the statistics on poverty in September. We will not have the tax data available on 1992 income until well after that point,

[Traduction]

M. Weinberg: Les États-Unis sont également plus diversifiés et moins homogènes au niveau de leur population. Nous avons constaté une augmentation du nombre de familles monoparentales. Le taux de pauvreté de ces familles est nettement supérieur à celui des autres groupes, si bien qu'avec le même niveau de dépenses et de croissance au sein de ce groupe de familles, nous constaterons un bond du taux de pauvreté. Il est beaucoup plus difficile de faire sortir ces gens de la pauvreté.

S'il fallait refaire ce graphique, on pourrait prétendre qu'il faudrait résoudre d'abord le contenu des dépenses de bien-être social. Le deuxième élément concerne le calcul des prestations en nature. Le troisième élément est une espèce de normalisation des modifications intervenues dans la composition de la population. A mon avis, vous auriez alors une image bien différente.

La présidence: J'aimerais vous poser encore quelques questions. Tout d'abord, à propos de la précision des données, c'est une des questions que nous étudions également. Par exemple, lors du dernier recensement effectué en Ontario, quelque 500 000 personnes ont été oubliées en raison d'une forte population d'immigrants et d'autres personnes qui n'ont tout simplement pas voulu renvoyer leur questionnaire de recensement. Vous avez mentionné que vous éprouviez le même problème au niveau des inscriptions. Parmi les suggestions que nous envisageons figure la possibilité d'utiliser les données fiscales. Avez-vous effectué une comparaison entre vos renseignements sur le revenu et les données fiscales, et pensez-vous qu'il pourrait s'agir d'une source raisonnable à des fins de comparaison?

M. Weinberg: Nous avons effectué un certain nombre de comparaisons. Les données d'enquête sont particulièrement bonnes dans certains domaines, comme les traitements et salaires. Elles sont très mauvaises dans d'autres domaines, comme les intérêts et les dividendes. Le principal problème avec les données fiscales, c'est qu'elles ne couvrent pas toutes les sources de revenus. Aux États-Unis, nous avons des obligations municipales libres d'impôt, nous avons des prestations de bien-être social qui ne figurent pas sur la déclaration d'impôt et nous avons un certain nombre de gens qui ne sont même pas tenus de remplir des déclarations d'impôt. Se pose alors la question importante de savoir si les données fiscales englobent un pourcentage suffisant de la population et une part suffisante du revenu qu'elle perçoit.

Si vous étiez sur le point de modifier les lois aux États-Unis, vous pourriez exiger que tous les organismes de bien-être social ayant émis un chèque à un client en fassent également rapport sur une base annuelle au ministère du Revenu pour le montant payé, si bien que vous auriez une sorte de dossier concernant cette personne, même si elle n'a pas rempli de déclaration d'impôt. Cela pourrait résoudre le problème de la non-production des déclarations d'impôt. Il faudrait le faire pour toutes les sources de revenus non imposables.

Ensuite, il y a le problème de la concordance. Je sais qu'aux États-Unis l'unité fiscale n'est pas la même que l'unité familiale ou le ménage. Le problème consiste à faire concorder tout cela. Il y a également le problème de l'actualité des données. Aux États-Unis, nous effectuons une enquête en mars 1993—de fait, j'agirai demain à titre d'observateur dans ce domaine—avec des questions portant sur le revenu de 1992. Nous publions les statistiques sur la pauvreté en septembre.

[Text]

and then that has to be processed and released. There is that timeliness issue as well. Survey data can be accurate on a broad geographical level.

You also have the risk of the privacy issue. Should you really use tax-return data for purposes other than taxation? We use them in the United States for evaluations of data quality, and try to leave it at that, not measurement of say official statistics.

• 1640

The Chair: We have different reporting requirements now. We've introduced social benefits reporting, so there is probably more information available on where we are, which has raised a number of interesting points.

One of the other issues we've been looking at is social indicators. I'm sure you're familiar with that debate as well. I'm just wondering what your views are on developing that kind of information.

Mr. Weinberg: I'm fully in favour of taking as many pictures of economic well-being as can be developed. I think that one poverty measure, as I said before, is misleading. We try to emphasize income distribution statistics as well as poverty measures. You will get a better measure the more pictures you have. I would urge you to continue developing social indicators.

The Chair: What kinds would you think useful?

Mr. Weinberg: That's a tougher question. We had an experiment in the United States for several years when we actually published a volume of social indicators. The quality of the statistics varied. They didn't seem terribly popular. I really wouldn't want to put myself forward as an expert on that. I could try to provide to Mr. Wrobel some of the work that has been done in the United States. I can share that with you.

The Chair: Thank you.

The other issue I thought of is with respect to the single-parents problem. Obviously they appear to be the greatest poverty problem. Isn't one reason the fact that increasingly today we're comparing the single-income person with the two-income household? In terms of the amount of income required to achieve a reasonable standard of living you get into some questions about a poverty line that is in fact comparing two different situations.

Mr. Weinberg: Presumably the equivalence scale that you choose tries to take account of the different costs of families of different sizes. Perhaps what you're referring to are the expenses of one-earner versus two-earner families.

The two-earner family has the option, if you will, of having one earner, and the other person could stay home as child care provider. If they both go to work, they have child care expenses. But in any situation if the single-parent family goes to work, it will have child care expenses.

[Translation]

Nous ne disposerons pas des données fiscales disponibles concernant les revenus de 1992 avant une date beaucoup plus tardive, et il faudra ensuite les traiter et les publier. La question de l'actualité des données se pose également. Les données d'une enquête peuvent être précises sur un vaste plan géographique.

Il y a également le risque concernant la protection de la vie privée. Convierait-il réellement d'utiliser les données des déclarations d'impôt à des fins autres que fiscales? Aux États-Unis, nous nous en servons pour évaluer la qualité des données, et nous essayons de nous en tenir à cela, sans juger des statistiques disons officielles.

La présidence: À l'heure actuelle, nous avons des exigences différentes en matière de rapports. Nous avons prévu des rapports sur les prestations sociales, si bien que nous disposons probablement de plus de renseignements sur notre situation, ce qui a soulevé un certain nombre de points intéressants.

Les indicateurs sociaux constituent un autre sujet sur lequel nous nous sommes penchés. Je suis persuadée que ce débat vous est familier. Je me demande simplement quel est votre point de vue sur la mise au point de ce genre de renseignements.

M. Weinberg: J'approuve tout à fait l'idée de prendre le plus grand nombre possible de photos du bien-être économique. Comme je l'ai déjà mentionné, une seule mesure de la pauvreté est trompeuse. Nous essayons de nous concentrer sur les statistiques de la répartition du revenu ainsi que sur les mesures de la pauvreté. Plus vous aurez d'instantanés, meilleure sera la mesure. Je vous incite à poursuivre l'élaboration d'indicateurs sociaux.

La présidence: Lesquels seraient utiles selon vous?

M. Weinberg: C'est une question délicate. Aux États-Unis, nous avons fait une expérience pendant plusieurs années et nous avons effectivement publié un volume d'indicateurs sociaux. La qualité des statistiques variait. Elles ne semblaient pas très populaires. Je ne m'avancerai vraiment pas jusqu'à dire que je suis un expert dans ce domaine. Je pourrais essayer de fournir à M. Wrobel certaines des études qui ont été réalisées aux États-Unis. Je pourrais partager cette information avec vous.

La présidence: Merci.

L'autre question qui me vient à l'esprit concerne le problème des familles monoparentales. C'est là, de toute évidence, que se pose le problème de pauvreté le plus aigu. N'est-ce pas dû en partie au fait que nous comparons de plus en plus aujourd'hui la famille à revenu unique avec le ménage à deux revenus? Pour ce qui est du revenu nécessaire pour mener un mode de vie raisonnable, vous vous penchez sur certaines questions concernant un seuil de pauvreté qui compare en fait deux situations différentes.

M. Weinberg: Je présume que l'échelle d'équivalence que vous avez choisie essaie de tenir compte des divers coûts assumés par des familles de taille différente. Vous parlez peut-être des dépenses des familles à revenu unique par rapport aux dépenses des familles à deux revenus.

La famille à deux revenus a le choix, si vous voulez, de n'avoir qu'un seul salarié, l'autre personne pouvant rester à la maison pour s'occuper des enfants. Si les deux vont sur le marché du travail, elles doivent payer des frais de garderie. Mais dans n'importe quelle situation, si le chef d'une famille monoparentale travaille, il devra payer des frais de garderie.

[Texte]

It seems to me wise to take account of work expenses in developing a poverty threshold. In other words, a family with an income of \$20,000 that it gets from bonds is better off, in some general sense, than a family of the same size and composition that had to work for that \$20,000, because it has more expenses. It would be nice if account could be taken of that.

The Chair: Thank you very much. It has been very interesting, and we certainly appreciate receiving this information.

Mr. Weinberg: I am glad to be of help. Thank you.

The Chair: The meeting is adjourned.

[Traduction]

Il me semble sage de tenir compte des frais de travail pour calculer un seuil de pauvreté. Autrement dit, une famille ayant un revenu de 20 000\$ tiré d'obligations est dans une meilleure posture, au sens général, qu'une famille de même taille et de même composition qui a un revenu de travail de 20 000\$, celle-ci ayant plus de dépenses. Ce serait fantastique de pouvoir tenir compte de cela.

La présidence: Merci beaucoup. Vous avez fait un exposé très intéressant, et nous avons beaucoup apprécié les renseignements que vous nous avez fournis.

M. Weinberg: Je suis très heureux de pouvoir vous être utile. Je vous remercie.

La présidence: La séance est levée.

RESPECTING:

Paragraphe 1, Règlement d'Ordre 1987, à l'égard de l'adoption de la Loi sur la pauvreté.

TEMOIN

Le U.S. Bureau of the Census, Housing and Household Economic Statistics Division
Daniel H. Weinberg, Chef

CONCERNANT:

Le paragraphe 1, Règlement d'Ordre 1987, de l'Assemblée législative de la province de Québec.

WITNESS

from the U.S. Bureau of the Census, Housing and Household Economic Statistics Division
Daniel H. Weinberg, Chief

Third Session of the Thirty-Ninth Parliament,

1993-94-95

Le 30^e Comité parlementaire
Assemblée législative de la province de Québec
Assemblée législative de la province de Québec
Assemblée législative de la province de Québec

Assemblée législative de la province de Québec

Assemblée législative de la province de Québec
Assemblée législative de la province de Québec
Assemblée législative de la province de Québec
Assemblée législative de la province de Québec

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

**K1A 0S9
Ottawa**

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the U.S. Bureau of the Census, Housing and Household Economic Statistics Division:

Daniel H. Weinberg, Chief.

TÉMOIN

De la U.S. Bureau of the Census, Housing and Household Economic Statistics Division:

Daniel H. Weinberg, Chef.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Issue No. 7

Fascicule n° 7

Wednesday, March 31, 1993

Le mercredi 31 mars 1993

Chair: Barbara Greene

La présidence: Barbara Greene

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Poverty

Pauvreté

of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to Standing Order 108(2), a study to identify the characteristics associated with poor households in Canada

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude pour mieux connaître les caractéristiques des ménages pauvres au Canada

WITNESS:

TÉMOIN:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Engene Musiwski

Clerk of the Sub-Committee

Le greffier du Sous-comité

Engene Musiwski

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

SUB-COMMITTEE ON POVERTY OF THE STANDING
COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL
AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

Chair: Barbara Greene

Vice-Chairman: Chris Axworthy

Members

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ DU COMITÉ
PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL,
DES AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME ÂGE ET DE LA
CONDITION FÉMININE

La présidence: Barbara Greene

Vice-président: Chris Axworthy

Membres

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MARCH 31, 1993

(19)

[Text]

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met at 3:36 o'clock p.m. this day, in Room 209, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Member of the Sub-Committee present: Barbara Greene.

Acting Members present: Gabriel Larrivée for Jean-Luc Joncas and Alan Redway for Edna Anderson.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Marion Wrobel, Senior Analyst.

Witness: From the Montreal Diet Dispensary: Marie-Paule Duquette, Director.

Pursuant to Standing Order 108(2), and its order dated Wednesday, February 10, 1993, the Sub-Committee resumed its study to identify the characteristics associated with poor households in Canada (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 10, 1993, Issue No. 3*).

The witness made an opening statement and answered questions.

At 4:10 o'clock p.m., the sitting was suspended.

At 4:45 o'clock p.m., the sitting was resumed.

The witness answered questions.

At 5:50 o'clock p.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 31 MARS 1993

(19)

[Traduction]

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à 15 h 36, dans la salle 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene (*présidente*).

Membre du Sous-comité présente: Barbara Greene.

Membres suppléants présents: Gabriel Larrivée remplace Jean-Luc Joncas; Alan Redway remplace Edna Anderson.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marion Wrobel, attaché de recherche.

Témoin: Du Dispensaire diététique de Montréal: Marie-Paule Duquette, directrice.

Conformément à l'article 108 du Règlement et à son ordre de renvoi du mercredi 10 février 1993, le Sous-comité entreprend d'étudier les caractéristiques des ménages pauvres au Canada (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 10 février 1993, fascicule n° 3*).

La témoin fait un exposé et répond aux questions.

À 16 h 10, la séance est suspendue.

À 16 h 45, la séance reprend.

La témoin répond aux questions.

À 17 h 50, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, March 31, 1993

• 1535

The Chair: Order.

I would like to welcome Marie-Paule Duquette, the director of the Montreal Diet Dispensary. We are very pleased you are able to join us to discuss this important issue. I know the Montreal Diet Dispensary has had a great deal of experience with this issue, so we are looking forward to your presentation.

Mme Marie-Paule Duquette (directrice du Dispensaire diététique de Montréal): Merci, madame la présidente.

C'est avec plaisir que j'ai accepté cette invitation de comparaître devant le Sous-comité sur la pauvreté pour vous faire part de notre expérience auprès de notre clientèle défavorisée au Dispensaire diététique de Montréal.

Dans un premier temps, je vais vous donner un bref aperçu de ce que c'est que le Dispensaire diététique de Montréal et de la façon dont on a défini des budgets de subsistance. Je tenterai aussi de présenter la réalité économique des pauvres et des femmes enceintes démunies que l'on suit au Dispensaire diététique de Montréal.

Le Dispensaire diététique de Montréal est la petite maison que vous voyez à l'écran. Il a été l'un des tout premiers organismes bénévoles de la Ville de Montréal. Il a été fondé en 1879. L'organisme s'était donné comme mission d'apporter de la nourriture et une aide aux personnes pauvres et malades de la communauté. On est un peu à l'origine des popotes roulantes.

Afin de favoriser l'autonomie de sa clientèle et d'améliorer l'état de santé des personnes qui étaient suivies au Dispensaire, dans les années trente, on a orienté nos actions vers un service de counselling nutritionnel avec, au besoin, un supplément alimentaire, de même que vers l'enseignement d'un budget de bon compte. C'est à partir de ces années-là qu'on a commencé à travailler les budgets de subsistance.

La préoccupation plus particulière de rejoindre les femmes enceintes des milieux défavorisés s'est concrétisée vers les années cinquante. M^{me} Agnes C. Higgins, qui était alors la directrice du Dispensaire, a développé une méthode d'intervention nutritionnelle qui porte son nom et qui est depuis utilisée au Dispensaire.

On a pu démontrer, à partir des études scientifiques qui ont été menées au Dispensaire, que l'insuffisance de poids, qui est un des effets de la pauvreté, peut être annulée par une intervention nutritionnelle appropriée.

En milieu défavorisé, on s'attend à avoir une incidence de bébés de faible poids à la naissance d'environ 12 p. 100, alors que chez les bébés des mamans démunies qui ont été suivies au Dispensaire, on a des incidences de 4 à 5 p. 100, ce qui est comparable à ce qu'on retrouve en milieu favorisé. Cela a été démontré par des expériences vraiment scientifiques.

Dans un étude qui a été menée auprès des enfants d'une même fratrie, la même mère a eu un enfant traité et un enfant non traité. Il y a une augmentation du poids du bébé de 107 grammes pour une réduction d'incidence des bébés de petit poids de 52 p. 100. Quand l'enfant était traité, il y avait moins de risques qu'il soit de faible poids à la naissance.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 31 mars 1993

La présidence: La séance est ouverte.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Marie-Paule Duquette, directrice du Dispensaire diététique de Montréal. Nous sommes très heureux de vous accueillir cet après-midi pour discuter de cette question très importante. Je sais que le Dispensaire diététique de Montréal a énormément d'expérience dans ce domaine et nous avons très hâte d'entendre votre présentation.

Ms Marie-Paule Duquette (Director, Montreal Diet Dispensary): Thank you, Madam Chairperson.

It is with great pleasure that I accepted this invitation to appear before the Subcommittee on Poverty to describe our experience with the underprivileged clientele of the Montreal Diet Dispensary.

First, I will give you a brief overview of what the Montreal Diet Dispensary does and how we define basic needs budgets. I would also attempt to present the economic reality of poor people and destitute pregnant women who need help at the Montreal Diet Dispensary.

The Montreal Diet Dispensary is the small house you see on the screen. It was one of the very first volunteer organizations in the city of Montreal. It was founded in 1879. Its mission was to provide food and assistance to the poor and sick in our community. In a way, we were the original Meals on Wheels.

In order to promote the autonomy of our clientele and to improve the state of health of people helped by the Dispensary, in the 1930's we directed our efforts to nutritional counselling with nutritional supplements if necessary, as well as teaching people how to budget properly. It was in those years that we started to work on basic needs budgets.

Our more specific concern, that is reaching underprivileged pregnant women, began in the 1950's. Mrs. Agnes C. Higgins, who was the director of the Dispensary at the time, developed a method of nutritional counselling that bears her name and that has been used by the Dispensary ever since.

Through scientific studies conducted at the Dispensary, we were able to demonstrate that low birth weight, one of the effects of poverty, can be remedied through appropriate nutritional counselling.

Among the disadvantaged, one can expect the incidence of low birth weight babies to be around 12%, whereas among the babies of underprivileged mothers who were counselled by the Dispensary, the incidence is between 4 and 5%, which is comparable to the rate found in more Affluent circles. This was demonstrated through actual scientific experiments.

In a study of siblings, the same mother had one treated child and one untreated child. We observed an increase in birth weight of 107 grams and a reduction in the incidence of birth weight of 52%. When the child was treated, there was less risk of low birth weight.

[Texte]

Dans la diapositive suivante, on voit les mêmes mamans dont les enfants ont été traités et non traités. La maman a eu une première grossesse sans être suivie au Dispensaire et, lors d'une grossesse subséquente, elle est suivie au Dispensaire. Lors de cette deuxième grossesse, la maman a été vue au moins quatre fois par la diététiste. Il y a donc eu quatre contacts diététiste-cliente. On a constaté une augmentation du poids du bébé de 190 grammes et une réduction du taux de bébés à petit poids de 79 p. 100.

Quand un enfant naît en milieu défavorisé, il pèse de 200 à 300 grammes de moins qu'un enfant qui naît en milieu favorisé. C'est donc une méthode pour contrer les effets de la pauvreté. Notre intervention donne aux enfants de familles pauvres la chance d'avoir un bon départ dans la vie, un départ égal à celui des enfants des milieux favorisés.

Un autre des objectifs du Dispensaire diététique de Montréal était de travailler à améliorer les conditions de vie de la clientèle. C'est comme cela qu'on a développé les premiers budgets de subsistance.

À l'époque, il n'y avait pas de programmes d'assistance. Le Dispensaire a donc dû se pencher sur les questions suivantes: de quelle somme doit disposer une famille pour être en mesure de répondre à ses besoins, quels sont ses besoins et comment varient-ils selon la taille et la composition de la famille?

• 1540

C'est en collaboration avec diverses agences sociales que le Dispensaire a ainsi défini en 1959 un budget minimum qui servira non seulement de guide budgétaire aux familles à faibles revenus, mais aussi de base pour la planification de programmes d'assistance aux familles démunies. C'est le budget de subsistance qu'on prépare présentement.

Le Dispensaire ne qualifie pas ces budgets de seuil de la pauvreté, encore moins de seuil de faible revenu. Pour nous, il s'agit de critères pour déterminer un minimum vital en-dessous duquel la santé physique des personnes est à très grand risque. Si les personnes ont moins que cela, elles risquent d'avoir une mauvaise santé et tout ce qui peut s'ensuivre. En d'autres termes, ce ne sont pas des seuils pour définir si la personne est pauvre ou non, mais plutôt des outils pour vérifier si elle est en mesure de satisfaire à ses besoins de base.

Comme la plupart des outils de cette nature, les budgets de subsistance et de confort minimum du Dispensaire diététique de Montréal sont centrés sur la pauvreté matérielle. Ils ne tiennent aucunement compte de la pauvreté intellectuelle ou de la pauvreté affective dont souffrent la plupart de ces gens. Ce sont aussi des types de pauvreté.

L'approche du Dispensaire est vraiment basée sur un panier hypothétique qui identifie les besoins fondamentaux de subsistance. On a identifié huit besoins fondamentaux, ainsi que d'autres besoins et services qui sont nécessaires au développement de la personne. Dans ce tableau, j'ai relevé les coûts de chaque besoin pour une famille de quatre, selon les budgets de confort minimum qu'on a établis au Dispensaire.

Le premier thème, c'est le loyer. Les coûts sont de 425\$. Ce sont les coûts réels pour 1992 basés sur une étude qu'on vient de terminer auprès la clientèle du Dispensaire. Je prends l'exemple d'une famille de quatre. Il y a un homme, la

[Traduction]

On the following slide, you see the same mothers who had children both treated and untreated. The mother had her first pregnancy without being assisted by the Dispensary whereas she was counselled by the Dispensary in a subsequent pregnancy. During that second pregnancy, she was seen at least four times by the dietician. There were therefore four dietician-client contacts. We observed an increase in birth weight of 190 grams and a reduction in the incidence of low birth weight of 79%.

Children born to disadvantaged families weigh 200 to 300 grams less than children born to more affluent families. Therefore, this is one method to counter the effects of poverty. Our counselling gives children of poor families a chance for a good start in life, an equal start with children from more affluent backgrounds.

Another objective of the Montreal Diet Dispensary was to improve the living conditions of our clientele. This is how we developed the first basic needs budgets.

At the time there were no public assistance programs. The Dispensary therefore had to examine the following questions? How much money does a family need to meet its needs, what are those needs and how do they vary according to the size and composition of the family?

In 1959, in cooperation with various social service agencies, the Dispensary defined the minimum budget that would be used not only as a budgetary guide for low-income families, but also as a basis for planning assistance programs for disadvantaged families. This is the basic needs budget we are preparing right now.

The Dispensary does not consider these budgets to correspond to the situation of someone on the poverty line, or even less of somebody on the low-income threshold. For us, these are criteria used to determine essential needs below which the physical health of individuals is at very high risk. If people have less than this, they run the risk of being in bad health, with everything that implies. In other words, these are not thresholds to define whether the person is poor or not, but rather tools to verify whether that person is able to satisfy his or her basic needs.

Like most tools of this kind, the Montreal Diet Dispensary's budget for basic needs and minimum comfort focuses on material poverty. They do not take into account intellectual poverty or emotional poverty that most of these people suffer from. Those are other types of poverty.

The Dispensary's approach is actually based on a hypothetical basket that identifies basic needs. We have identified eight fundamental needs, as well as other needs and services necessary for the development of the individual. In this table, I listed the cost of each need for a family of four, according to the minimum comfort budgets that we established at the Dispensary.

The first item is rent. The cost is \$425. These are actual costs for 1992 based on the recently completed study of the Dispensary's clientele. I am using the example of a family of four. There is a man, a housewife, a 14-year old boy and an

[Text]

ménagère, un garçon de 14 ans et une fille de 8 ans. Le coût réel du loyer serait de 425\$. Ces montants-là sont moindres dans nos budgets de subsistance, mais maintenant qu'on a mis à jour les coûts des loyers de notre clientèle, on va désormais prendre ces coûts-là.

Ensuite, il y a l'électricité. Les montants d'électricité sont des montants tout à fait minimaux, de même que les montants d'huile à chauffage.

Pour ce qui est des aliments, on voit les montants minimaux qui doivent être dépensés pour assurer une alimentation adéquate aux membres de la famille. Cela équivaut à 485\$. Il y a également les soins personnels, l'entretien ménager, les items de remplacement et le téléphone. Avec tous ces autres items, il faut un revenu net total d'environ 1 628\$ pour cette famille de quatre.

Si la famille recevait la sécurité du revenu du Québec, elle aurait 1 140\$ en supposant qu'il y a une personne participante et une personne non disponible. Le revenu de travail serait de 69\$ et l'allocation familiale serait de... Les taux ont changé récemment, mais... Donc, cela fait un revenu disponible de 1 298\$ pour cette famille-là.

On voit donc que la réalité financière des familles des milieux défavorisés est encore inférieure à nos nos budgets de subsistance.

Pour les consommateurs à faible revenu, la réalité économique est donc tout autre. Statistique Canada dit que les familles qui dépensent plus de 58,3 p. 100 de leur revenu pour leurs besoins essentiels, le logement, la nourriture et les vêtements se trouvent sous le seuil de la pauvreté.

● 1545

Or, pour satisfaire à ces besoins, selon le budget de confort minimum, ces gens devront dépenser jusqu'à 93 p. 100 de leur revenu net disponible. C'est sûr qu'ils ne peuvent pas dépenser autant. C'est généralement la nourriture qui est l'item le plus compressible dans leur budget.

La réalité des gens que l'on consulte au Dispensaire, et sans doute celle des gens qui vivent un peu partout au Canada sous le seuil de la pauvreté, c'est que l'allocation de la sécurité du revenu est nettement inférieure au revenu net nécessaire. Dans plusieurs cas, la situation est même plus grave.

On voit au Dispensaire 2 500 femmes enceintes par année. Au-delà de 10 p. 100 d'entre elles n'ont aucun revenu quand elles s'adressent à nous. Elles n'ont aucune source de revenu, quelle qu'elle soit. Cela peut être pendant une période plus ou moins longue. C'est le cas, par exemple, de familles qui ont été parrainées et dont le parrain perd son emploi et se retrouve sur l'aide sociale. Pour obtenir un bris de parrainage, il faut deux, trois ou quatre mois. Pendant ce temps, la famille est sans revenu.

Il y a de plus en plus de jeunes adolescentes de moins de 18 ans qui deviennent enceintes. Elles ont 12, 13, 14, 15, 16 et 17 ans, et elles ont été chassées de leur foyer ou sont simplement parties vivre avec leur ami. L'ami en question vit peut-être de l'aide sociale, mais ils peuvent difficilement vivre à deux avec un revenu de 500\$ par mois. Ces adolescentes sont donc sans revenu.

Il y a aussi les gens qui avaient un travail, qui ont perdu leur emploi et qui sont en attente d'assurance-chômage. Les procédures bureaucratiques durent parfois quelque temps, et ces gens se trouvent sans revenu pendant un mois ou deux.

[Translation]

8-year old girl. The real cost of the rent would be \$425. Those amounts are less in our subsistence budgets, but now that we have updated our clientele's rents, we will use those costs in future.

Next there is electricity. The costs shown for electricity as well as for heating oil are absolutely minimal.

With regard to food, we see here the minimum amount that must be spent to ensure adequate nutrition for members of this family. That comes to \$485. There is also personal care products, household cleaning products, replacement items and telephone. With all those other items combined, you need a total net income of approximately \$1,628.00 for this family of four.

If that family received Quebec income security, it would get \$1,140.00, assuming there is one person active in the labour force and one unavailable person. The work income would be \$69 and family allowance would be... The rates have changed lately, but... Therefore, this family would have a disposable income of \$1,298.00.

Thus, we see that the financial reality of disadvantaged families is still below our basic needs budgets.

Therefore, for low income consumers, economic reality is completely different. Statistics Canada says that families that spend more than 58.3% of their income on essential needs such as housing, food and clothing are below the poverty line.

So, according to the minimum-comfort budget, these people will have to spend up to 93% of their disposable net income in order to meet these needs. They certainly can't spend that much. Generally speaking, the item in their budget that gets squeezed the most is food.

For the people we see at the Dispensary—and no doubt for other people throughout Canada who are living under the poverty line—the reality is that income security payments are quite a bit less than the net income they require. In many cases, the situation is even worse.

Each year, we see 2,500 pregnant women at the Dispensary. More than 10% of them have no income when they come to us. They have absolutely no source of income. That may last for a fair while. For instance, this happens to families that have been sponsored when their sponsor loses his or her job and has to go on social assistance. It takes two, three or four months to cancel the sponsorship. During this time, the family has no income.

More and more teenage women under 18 are getting pregnant. They may be 12, 13, 14, 15, 16 or 17 years old, and they may have been kicked out of the house or have just left to live with their boyfriend. Perhaps the boyfriend lives on social assistance, but the two of them have a hard time living on \$500 a month. So these teenage girls have no income.

In addition, there are the people who had a job, who lost it and who are waiting for unemployment insurance. Sometimes the bureaucratic procedures go on for awhile, and these people have no income for a month or two.

[Texte]

Il y a aussi les mesures qui sont prises présentement pour essayer d'identifier des fraudeurs. Il y a des familles qui vont se retrouver sans revenu alors que la femme est enceinte.

Il y a aussi les gens qui sont en attente du statut de réfugié. Ils n'ont pas droit à l'allocation familiale au départ. Ils ont seulement l'allocation de la sécurité du revenu qui, pour deux adultes et deux enfants, s'élève à environ 1 000\$ par mois. S'il s'agit d'une famille assez nombreuse, c'est l'allocation familiale qui augmente les revenus de la plupart des gens des milieux défavorisés, mais les familles qui n'ont pas droit à l'allocation familiale doivent s'en tirer autrement. Elles ont beaucoup de difficulté à arriver. La situation économique de ces gens est donc très pénible.

À partir de nos budgets de subsistance, qu'on appelle la grille d'adéquation de revenu, on a mené dernièrement une étude dans deux secteurs défavorisés du Québec, un secteur rural et un secteur urbain. On a rejoint une coop de naissances dans ces deux secteurs pour identifier les femmes enceintes et voir quel pourcentage de ces femmes-là nécessitaient un counselling nutritionnel.

On avait établi la grille d'adéquation de revenu à partir de nos budgets de subsistance. Il est intéressant de voir que dans les deux zones défavorisées, le taux moyen des bébés de petit poids était de 12 p. 100. Celles qui étaient admissibles au service représentaient environ un tiers de la population de femmes enceintes de ces quartiers dits défavorisés. Celles qui étaient inadmissibles, soit celles qui avaient un revenu au-delà de notre grille d'adéquation de revenu basée sur le budget de subsistance, représentaient donc les deux tiers de la population.

Quand on a fait l'intervention auprès des mamans qui en avaient besoin, les mamans admissibles traitées avaient une incidence de bébés de petit poids de 4 p. 100 et celles qu'on avait jugées non admissibles avaient des taux de bébés de petit poids de 3 et 5 p. 100. Cela démontre que la grille d'adéquation de revenu est capable de déterminer quelles sont les femmes qui ont besoin d'une intervention nutritionnelle pour assurer un développement optimal chez l'enfant.

• 1550

On a vu que les revenus des gens des milieux défavorisés étaient de beaucoup inférieurs. Leur réalité économique est beaucoup moindre que ce qu'on peut penser.

Le coût du loyer et celui de la nourriture sont deux items qui se font concurrence. Le coût du loyer représente 45 p. 100 du revenu disponible selon l'allocation de sécurité de revenu, alors qu'il devrait en représenter 35 p. 100 selon notre panier hypothétique. Généralement, quand les gens veulent s'acheter une maison, on dit que leur paiement mensuel ne doit pas dépasser 25 p. 100 de leur revenu, alors que chez les gens défavorisés, c'est 45 p. 100 qui y passe. Entre acheter un peu de nourriture et payer son loyer, on choisit de payer son loyer. Cela implique que les fins de mois sont beaucoup plus difficiles pour ces gens-là. Cela explique le recours aux banques alimentaires qui s'accroît de plus en plus.

La disponibilité des logements à bon marché est très, très faible, en partie à cause de la gentrification des quartiers autrefois habités par les pauvres et maintenant habités par les gens de la classe moyenne.

[Traduction]

As well, measures are now being taken to identify cheaters. Some families find themselves without income when the wife is pregnant.

As well, there are the people who are waiting for refugee status. They are not entitled to family allowance right away. They only receive the income security allowance, which is about \$1,000 per month for two adults and two children. If there are many children in the family, most underprivileged people depend on the family allowance for additional income, but families that are not entitled to it have to make ends meet some other way. They have a very hard time getting by. Their financial situation is very difficult.

On the basis of our subsistence budget, which we call the adequate-income grid, we recently carried out a study in two underprivileged areas of Quebec. One was in the country, the other was in the city. We contacted a cooperative birthing centre in these two areas to identify pregnant women and find out what percentage of them needed nutrition counselling.

We established the adequate-income grid on the basis of our subsistence budgets. It is interesting to see that in both underprivileged areas, the average rate of low birth-weight babies was 12%. The women who qualified for the counselling represented about one-third of the population of pregnant women in these areas considered to be underprivileged. The women who were not eligible, i.e. whose income was above our adequate-income grid based on the subsistence budget, represented two-thirds of the population.

When we provide nutrition counselling to the mothers that needed it, the incidence of low-birth-rate babies was 4% for the eligible mothers who received assistance, while this rate was between 3% and 5% for the mothers who did not qualify for this counselling. This shows that the adequate-income grid can be used to determine which women need nutrition counselling so that their babies will develop as well as possible.

We saw that the income of people from underprivileged backgrounds was much lower. Their economic reality is much worse than what one might think.

Rent and food are two competing items. According to the income security allowance, rent should cost up to 45% of disposable income, whereas it should account for up to 35% taking our hypothetical basket as a guide. Generally speaking, when people want to buy a house, they are told that their monthly payment should not exceed 25% of their income, whereas underprivileged people are supposed to pay up to 45% of their income. When a person has to choose between buying a few groceries and paying his rent, he chooses to pay his rent. This means that the last few days of the month are much more difficult for them. This also explains why more and more people are using food banks.

There is very, very little inexpensive housing available, partly because of the gentrification of neighbourhoods that poor people once lived in, which are now inhabited by middle-class people.

[Text]

Les gens de notre clientèle sont souvent forcés de payer un logement qu'ils n'ont pas les moyens de se payer. À ce moment-là, deux familles s'entassent dans une maison ou dans un appartement de trois pièces et demie ou de quatre pièces et demie. On a des groupes de 12 dans un quatre et demi. Cela entraîne d'autres problèmes de pauvreté qu'on ne connaissait pas autrefois. Il y a un manque d'intimité, du bruit, voire même de la violence. Tout cela entraîne souvent des déménagements subséquents. Les gens passent d'une famille à l'autre. C'est un autre gros problème qu'ils rencontrent. Cela entraîne des coûts additionnels de déménagement, à cause des coûts élevés des loyers. De plus, ces gens doivent souvent dépenser beaucoup pour le chauffage et l'électricité parce que les maisons qu'ils occupent sont mal isolées. Ils déménagent parfois pour avoir une maison mieux isolée, mais cela entraîne encore des coûts additionnels.

Les gens accumulent des comptes d'électricité. On soustrait parfois 100\$ par mois de leur chèque de bien-être pour payer leur dette envers l'Hydro-Québec ou le Gaz Métropolitain. Bien sûr, 100\$ de moins, c'est beaucoup pour eux.

Également, les aliments coûtent beaucoup plus cher dans les quartiers défavorisés. Les magasins sont plus petits et les gens ont moins de choix. Aussi, les magasins ont besoin de s'assurer davantage, ce qui se reflète sur le coût des aliments. De plus, les gens ne peuvent pas se prévaloir des spéciaux offerts là où il y a un volume important de marchandises. Ceci affecte défavorablement leur niveau de vie.

La publicité tapageuse faite sur les aliments à faible valeur nutritive influence beaucoup leurs choix, souvent au détriment d'aliments plus nutritifs. On entend souvent dans les annonces: Avec Coke, il y a de la joie. Ils sont victimes de cette publicité-là.

Il y a aussi toute l'évolution du style de vie qui a amené la disparition de la préparation culinaire. Les aliments préparés coûtent beaucoup plus cher. Ces gens achètent parfois ces aliments-là. Il y a un manque de modèles à suivre. Ils n'ont pas eu le modèle d'un parent qui cuisine beaucoup.

Il y a aussi le coût du téléphone. Les pauvres présentent plus de risques de non-paiement. Pour se protéger, la compagnie exige d'eux des dépôts qui peuvent aller jusqu'à 100\$, 200\$ ou 300\$, selon la valeur du crédit de la personne. Quand il faut verser 200\$ au départ pour avoir le téléphone. . . Cet argent leur sera remis au bout d'un an avec intérêts à condition qu'ils démontrent qu'ils sont capables de payer régulièrement, mais ce sont des coûts cachés qui existent quand on est sous le seuil de la pauvreté.

• 1555

La plupart du temps, les pauvres achètent des choses qui coûtent moins cher, mais qui sont de moins bonne qualité. Ils doivent donc les réparer ou les remplacer plus souvent, ce qui représente des coûts cachés parfois très onéreux. À cause de leur faible revenu, l'achat de certains biens coûteux comporte des frais de crédit qui s'accumulent à des taux de crédit très élevés. L'objet devient alors très coûteux.

Donc, à maints égards, les pauvres peuvent difficilement tirer le meilleur parti possible de leur revenu. Pour attendre la véritable aubaine, il faut avoir un certain capital monétaire. Discerner les bons aliments à bon prix exige un certain niveau de

[Translation]

Often our clients are forced to pay a rent that they cannot afford. When this happens, two families have to cram into one house or into a one-or-two-bedroom apartment. I know of groups of 12 people living in a two-bedroom apartment. This leads to other problems of poverty that we did not used to see in the past. People living in such close quarters have no privacy, it's noisy, it can even be violent. Often this leads to people moving out. They go from one family to another. This is another big problem they are faced with. It leads to additional moving costs, because of the high rents. As well, often these people have to spend a lot of money for heating and electricity because the houses they live in are poorly insulated. Sometimes they move into a house that is better insulated, but this also leads to additional costs.

These people run up large electricity bills. Sometimes \$100 a month is taken off their welfare cheque to pay the debt they owe Hydro Quebec or Gaz Métropolitain. Obviously, \$100 less is a lot of money for them.

In addition, food is much more expensive in underprivileged neighbourhoods. The stores are smaller, and people have less choice. As well, the stores need to have more insurance, which is reflected in the cost of food. Poor people cannot take advantage of specials for volume purchases. This brings down their standard of living.

Flashy advertisements for food that is not very nutritious has a strong influence on their choice of purchases, often to the detriment of more nutritious foods. The ads often say things like: Drink Coke, and have fun. Poor people are taken in by this kind of advertising.

In addition, lifestyles have changed, and people do not cook very much anymore. Prepared foods are much more expensive. Sometimes underprivileged people buy these foods. They do not have any models to follow. They did not have the model of a parent who cooked a great deal.

One also has to consider the cost of a telephone. Poor people are more likely not to be able to pay their bill. To protect itself, the telephone company asks for deposits of up to \$100, \$200 or \$300, depending on the person's credit. When a person has to put \$200 up front in order to get a telephone. . . They get this money back after one year, with interest, as long as they show that they are able to pay regularly, but these are hidden costs that do exist for people living under the poverty line.

Most of the time, the poor buy less expensive items that are also of lower quality. For that reason, they have repair or replacement expenses more often. These hidden costs can be quite high. Because of their low income, expensive items come with very high credit costs that pile up and make the purchase very expensive.

In many respects, then, it is difficult for the poor to make optimum use of their income. You need some cash reserve to be able to wait for a good bargain. You need a certain degree of knowledge they do not necessarily have to identify good food

[Texte]

connaissances qu'ils n'ont pas nécessairement. Il est donc très difficile d'établir un seuil de pauvreté ou un seuil de faible revenu. Que vaut le dollar des plus démunis? Quel est l'ajustement à faire pour rendre leur pouvoir d'achat équivalent à celui des autres groupes? C'est impossible à mesurer.

On devient pauvre parce qu'on est sans travail, parce qu'on est sans qualifications, sans expérience, parce qu'on a décroché de l'école, parce qu'on a eu un accident, parce qu'on a divorcé, parce qu'on est une famille monoparentale, parce qu'on n'a pas de réserve pour faire face aux coups durs.

La face économique de la pauvreté, c'est d'abord le manque d'argent et tout ce qui peut s'ensuivre, mais c'est difficile à mesurer.

Il a aussi toute la face sociale de la pauvreté. C'est la délinquance, peut-être l'isolement, l'analphabétisme, les manques affectifs, la solitude. On n'est pas capable de créer des échelles de «moins-être». On est peut-être capable de faire une échelle de «moins-avoir», mais pas des échelles de «moins-être» qui pourraient faire partie de la définition de la pauvreté.

La pauvreté, ce n'est pas seulement l'insuffisance de revenus. C'est le fait de vivre en ayant peu de possibilités d'améliorer ses conditions de vie. Il n'y a pas d'équation parfaite entre le faible revenu et la pauvreté. La pauvreté, c'est multidimensionnel. Afin d'atteindre les objectifs, il ne suffit pas d'éliminer la pauvreté chez les enfants d'ici l'an 2000. Je crois que les mesures à prendre doivent tenir compte de ces multiples facettes de la pauvreté, de la diversité des situations vécues et de la complexité de la problématique.

Il faut peut-être remettre en question l'utilité d'un seuil de pauvreté, parce que définir un seuil ne règle pas le problème. Si on veut régler le problème, il faut aller vers des mesures ou des indicateurs qui vont mieux nous aider à contrecarrer ce problème.

C'est aux problèmes sociaux reliés à la pauvreté qu'il faut s'attaquer. La solution, c'est de chercher des programmes qui seraient efficaces dans ce domaine-là. Il faut choisir des programmes qui vont s'avérer efficaces. Il faut commencer dès le sein de la mère, avec l'enfant, avec des programmes d'intervention nutritionnelle comme celui du Dispensaire qui réduit les taux de bébés de petit poids. Cela, c'est une mesure. On sait déjà qu'en milieu défavorisé, les taux sont deux fois ceux qu'on trouve en milieu favorisé. On a vu que les programmes étaient efficaces pour réduire ces taux-là. On sait que tout se joue entre zéro et cinq ans. Donc, il faut vraiment miser sur des programmes qui vont aider à recréer des rôles à ces jeunes mamans-là. Ces enfants-là, c'est la génération de demain. Il faut vraiment mettre l'accent sur des programmes de zéro à cinq ans pour aider les mamans à être parents, parce que c'est très important.

Il y a 15 p. 100 de notre clientèle qui sont des jeunes filles enceintes de 12 à 17 ans. C'est de plus en plus fréquent, et il est important de montrer à ces jeunes-là comment être parents.

Il faut aussi assurer des services de garderie, adapter l'enseignement au marché du travail et améliorer nos structures d'accueil pour les nouveaux arrivants.

• 1600

Les programmes de logement peuvent aider beaucoup. Les gens qui se retrouvent dans les HLM peuvent s'en sortir beaucoup plus facilement. Il faudrait étudier ces situations pour voir si ces familles-là arrivent à se sortir du cercle de la pauvreté.

[Traduction]

value. For these reasons, it is very difficult to set a poverty line or low-income line. How much is a dollar worth for the underprivileged? What adjustment should be made to bring their purchasing power up to the level of other groups? It is impossible to measure that.

You become poor because you are without work, without qualifications and without experience, because you dropped out of school, because you had an accident, because you got divorced, because you are a single parent, because you have not saved up for a rainy day.

The visible economic side of poverty is first and foremost a lack of money with all that entails, but this is difficult to measure.

There is also the visible social side of poverty: Delinquency, maybe isolation, illiteracy, the lack of emotional support, loneliness. There is no scale to indicate whether somebody "is less" although there are scales measuring who "has less", as part of the definition of being poor.

Poverty is not only inadequate income. It is a life with few options for improving your living standards. There is no perfect match between low income and poverty, because poverty is multifaceted. Eliminating child poverty by the year is 2000 is not enough. Any action taken must deal with the many sides of poverty and take into account a wide range of situations and the complexity of the issue.

Maybe the usefulness of a single poverty line should be questioned because a single measure does not solve the problem. To do so, you need measures or indicators that will be more effective in focusing on the problem.

We should address the social problems connected with poverty. We should be seeking to implement programs that are effective in this area, programs that will work, starting with the mother's breast and her child, such as the nutrition aid program provided by the Dispensary in order to reduce the incidence of low-birth weight. This is one type of measurement. As you know, among the poor, the incidence is double the rate in better-off groups. Such programs have proven effective in reducing this incidence. It is acknowledged that the critical period is between birth and five-years of age. For this reason, the emphasis should be on programs providing parenting skills to these young mothers. These children are tomorrow's generation. Emphasis should be put on programs for children from birth to five-years of age to assist mothers in being parents. This is very important.

Fifteen per cent of those we help are pregnant girls between the age of 12 and 17. The numbers are increasing, and it is important to show to these young people how to be parents.

There is also a need for day care, tailoring training to the job market and improving reception structures for newcomers.

Housing programs can be a big help. People living in low cost housing can cope much more easily. Studies should be conducted to see if such families manage to escape the poverty cycle.

[Text]

Il faudrait essayer d'étudier la pauvreté non seulement sur le plan transversal, mais aussi sur le plan longitudinal. Il y a trois niveaux de pauvreté. Il y en a qui sont dans la pauvreté du fond, il y en a d'autres qui se trouvent en surface, et il y en a qui vacillent entre les deux. Il est très important de voir comment on peut faire en sorte que ceux qui sont entre les deux puissent s'en sortir. Ceux qui sont au fond et qui ont atteint un manque absolu de tout, on ne pourra pas les aider à s'en sortir, mais il serait intéressant de voir quel est le pourcentage de ceux qui sont en position de pauvreté chronique comparativement aux autres, et de voir si ces taux augmentent.

Si ces taux-là augmentent, on s'en va vers quelque chose de critique. Il faut essayer de réduire ces taux-là et établir des mesures qui nous indiqueraient ce qu'est la pauvreté au Canada.

En fin de compte, il faut agir sur ce qui va aider les gens à sortir de la pauvreté. Mais c'est quoi, la pauvreté? Cela se définit peut-être de façon matérielle, mais aussi de façon sociale et psychologique. C'est pour cela qu'il est très difficile de tracer des lignes et de dire que c'est cela, le seuil de pauvreté.

Je vous remercie.

La présidence: Merci beaucoup.

Our vote is coming soon. We could ask questions for 10 minutes, then go to vote, then come back. Is that agreeable?

Mr. Larrivée (Joliette): No problem.

The Chair: Mr. Redway.

Mr. Redway (Don Valley East): Thank you very much for your presentation, which I found most interesting.

One thing that concerns me. . . Was your study for Quebec as a whole, or for Montreal, where you found there was a gap between income and expenses?

Ms Duquette: It was not for all Montreal. All I did is I took our budget for basic needs and I figured what income was needed according to our budget for basic needs. I took a case-history family, a particular family, and I calculated what amounts they would be receiving from welfare and what they would be receiving in family allowance. That was the total revenue; and it was less than what our budget for basic needs comes out to, even if these figures are minimal. So it is true for all Quebec, because it is based on our. . . But it is not a study of all of Quebec, it is a study of one particular family.

Mr. Redway: You used one family case, but you feel it applies to the entire province.

Ms Duquette: For a family of four, with kids of this age and on welfare, it would be representative of what they may be getting, unless both of them. . . In Quebec welfare is—you could be out working,

participant ou non participant, disponible ou non disponible.

There is an infinity of possibilities. So what I did is if the person—

The Chair: Speak French if you are more comfortable, because we have the translators.

Ms Duquette: Okay.

[Translation]

Poverty should be analyzed not only by extent but also by depth. There are three levels of poverty. Some are at the bottom, some are at the top, and there are those that hover in between. It is very important to learn what can be done to help those in between to manage. Those at the bottom, that have absolutely nothing, are beyond help. But it would be useful to see what percentage suffer from chronic poverty in comparison to the others, and see if the rates are increasing.

If they are, we are headed for a crisis. Efforts should be made to reduce these rates and define measures that would be an indicator of what poverty is in Canada.

In conclusion, emphasis should be on what will help people escape poverty. But what is poverty? Surely there is a material definition, but there is also a social and psychological definition. This is why it is so difficult to draw lines and to say that this is the poverty line.

Thank you.

The Chair: Thank you very much.

Le vote va se tenir sous peu. Nous pourrions poser des questions pendant dix minutes, aller voter, puis revenir. Cela vous convient?

M. Larrivée (Joliette): Tout à fait.

La présidence: Monsieur Redway.

M. Redway (Don Valley-Est): Je vous remercie beaucoup de votre exposé, que j'ai trouvé très intéressant.

Une chose me préoccupe. . . Votre étude porte-t-elle sur l'ensemble du Québec ou sur Montréal? Je parle de l'écart que vous avez constaté entre les revenus et les dépenses?

Mme Duquette: Elle ne portait pas sur toute la ville de Montréal. J'ai pris notre budget de subsistance et j'ai calculé le revenu nécessaire. J'ai pris le dossier d'une famille et j'ai calculé ses prestations d'aide sociale et ses allocations familiales, ce qui donnait le revenu total. Or, il était inférieur à notre budget de subsistance, même s'il est minime. Il s'applique donc à l'ensemble du Québec puisqu'il est basé sur notre. . . Mais ce n'est pas une étude de tout le Québec, c'est une étude d'une famille en particulier.

M. Redway: Vous avez pris le cas d'une famille mais vous estimez qu'il s'applique à la province toute entière.

Mme Duquette: Oui, c'est représentatif d'une famille de quatre personnes, avec des enfants de cet âge-là et qui vit de l'assistance sociale, à moins que les deux. . . Au Québec, l'aide sociale. . . on peut travailler, être. . .

working or not, available or not.

Il y a une infinité de possibilités. Donc, ce que j'ai fait, si la personne. . .

La présidence: Parlez en français si vous êtes plus à l'aise, il y a les interprètes.

Mme Duquette: D'accord.

[Texte]

C'est simplement un exemple à partir de nos exemples. Cela n'a pas été fait sur la base du Québec. Cependant, si la famille correspond à la famille que j'ai décrite, sa situation serait la même.

Mr. Redway: I asked that question bearing in mind the fact that you had indicated rent, for instance, was \$425 a month. I assume that would be in Montreal.

Mme Duquette: Oui. C'est basé sur une étude du coût des loyers pour juillet 1992 qu'on vient de terminer auprès de la clientèle du Dispensaire. On a interrogé des milliers de femmes. Est-ce suffisant pour dire que c'est représentatif de la situation de Montréal? Il faudrait que je puisse comparer cela avec des résultats d'autres études qui auraient été faites dans tout Montréal. Je compte le faire, mais je n'ai pas terminé. L'étude est encore en cours d'analyse. Ce sont des données préliminaires sur l'étude.

• 1605

Mr. Redway: I understand. What I was getting at there was whether or not there's a regional aspect to the factors that go into the basic budget, whether the costs are different in different geographical regions. Montreal, maybe even different parts of Montreal, would have different average rent levels. But once you got out of Montreal, you might have an entirely different situation as far as rent is concerned, and perhaps as far as food is concerned too. Would you agree with that?

Ms Duquette: With the rent?

À l'extérieur de Montréal, les coûts des loyers sont possiblement différents. Présentement, ces coûts représentent ce que doivent payer les gens des milieux défavorisés. Dans les données qu'on a accumulées, on s'est basés sur les codes postaux. C'était vraiment le *lower fifth*.

Pour ce qui est des coûts des aliments, dans le Grand Nord, les aliments sont évidemment beaucoup plus chers. Je n'ai pas comparé partout, mais on établit régulièrement le coût du panier à provisions. On l'a fait pour les régions du Grand Nord canadien, et c'est beaucoup plus cher qu'à Montréal.

Mr. Redway: So there would be geographical differences to the costs involved in the basic necessities of life.

The other thing I wanted to clarify was the various expenditures you have in your budget. Obviously a family that received income, say your figure for expenditures of \$1,628.03 a month, that would be the basic needs of a family. But if they received a cheque from the government for that amount, they would have a series of choices they would make themselves on how they would use that income. Even though that amount was theoretically sufficient to meet all their basic needs, it might not be spent in exactly that way and they might still have some deficiencies.

Have you any suggestions for what sort of an approach government or whoever might take in trying to deal with providing people with these basic necessities, particularly food? Is there any way you feel you could be assured if a family of four, in this instance, received a cheque for \$1,700 each month, it would be spent in such a way that the basic food requirements, the nutritional requirements, would be met, bearing in mind that this is a free society and people are allowed to make choices? Do you have any comment on that?

[Traduction]

It's only one family taken from case histories. It wasn't based on Quebec as whole. However if there is a match between any family and the one I have described, the situation would be the same.

M. Redway: J'ai posé la question en tenant compte du fait que le loyer, par exemple, était de 425\$ par mois. J'imagine que c'est à Montréal.

Ms Duquette: Yes. It is based on what the Dispensary clients were paying on average for rent in July 1992. We just completed the study. Thousands of women were interviewed. Is it enough to conclude it is representative of the situation in Montreal? To answer, I would have to compare these results with those of other studies for Montreal as a whole. I intend to do so, but I'm not finished. The study is being analyzed. These are only the preliminary data.

M. Redway: Je comprends. Là où je voulais en venir, c'est la question de savoir si ce budget de subsistance a des composantes régionales, autrement dit si le coût varie selon les diverses régions. À Montréal et dans les différents quartiers de Montréal les loyers varient sûrement. Mais à l'extérieur de la ville, la situation des loyers est peut-être tout à fait différente, tout comme celle de l'alimentation. Êtes-vous d'accord?

Mme Duquette: Dans le cas du loyer?

Outside of Montreal, rent levels may be different. These rents are those paid by the disadvantaged. For data gathering, we used postal codes. It was really the lower fifth.

As for food costs, of course they are much higher in northern Quebec. I did not compare everywhere, but we calculate regularly the cost of the food basket. We did it for northern Canada, and it is much higher than Montreal.

M. Redway: Le budget de subsistance varie donc selon les régions.

Je voulais aussi obtenir des précisions à propos des postes de dépenses du budget. Mettons qu'une famille touche un revenu qui correspond à vos dépenses, c'est-à-dire 1 628,03\$ par mois. Il s'agit des besoins essentiels de la famille. La famille qui recevrait un chèque de ce montant du gouvernement aurait des choix à faire sur l'utilisation qu'elle en fait. Même si en théorie ce montant devrait suffire à ses besoins essentiels, il ne sera peut-être pas dépensé de cette façon, si bien qu'il pourra encore y avoir des lacunes.

Avez-vous des suggestions à nous faire sur la façon dont le gouvernement pourrait s'y prendre pour satisfaire les besoins essentiels des gens, en particulier les besoins alimentaires? Comment pourrait-on s'assurer qu'une famille de quatre, comme c'est le cas ici, qui toucherait un chèque de 1 700\$ par mois le dépenserait de telle sorte que ses besoins nutritifs essentiels seraient satisfaits, tout en sachant que nous vivons dans une société libre où les gens font des choix? Avez-vous des idées sur le sujet?

[Text]

Mme Duquette: Dans l'exemple que je vous ai donné, les familles doivent dépenser 93 p. 100 de leur revenu pour le logement, la nourriture et les vêtements. Le logement représente 45 p. 100 de leur budget. Une solution serait peut-être de mieux subventionner les logements.

Le seul item de leur budget qui est compressible est la nourriture. Toutes les autres choses doivent être payées. C'est pour cela qu'on ne dépense jamais 37 p. 100 pour la nourriture. Et même s'ils avaient le revenu total nécessaire, ils ne se nourriraient pas nécessairement bien. Cela doit venir de l'éducation et de l'information. Il faudrait dispenser un programme de formation. De plus en plus, on voit que les familles n'ont pas eu de modèle de personne qui savait cuisiner et retirer le plus de nutrition possible des aliments qu'elle achetait. Il serait bon qu'il y ait des programmes d'éducation en nutrition.

• 1610

Il faudrait aussi subventionner les logements. Ce serait peut-être une autre façon de régler les problèmes.

Mr. Redway: There certainly might be an effective way of ensuring the lodging needs, the housing needs, would be met, through some sort of a subsidized housing program. In your view, is there any similar way you might meet the nutritional or food needs? I guess the Americans have food stamps or something of that sort. Are you an advocate of that kind of program, where you would ensure people received the proper diet you're advocating by ensuring a certain expenditure would be spent on that and only that?

Ms Duquette: If we really want to make sure these people get adequate nutrition, if people could always buy the amount of milk, bread, and citrus fruits they need, this would meet almost 90% of your requirements in most of the nutrients. So if we subsidize the price of milk and make sure they can afford to buy the amount of milk they need, basically they would find a way to get good nutrition.

Good nutrition is a question of choice, but it's also a question of encouraging programs such as

les cuisines collectives où les mamans se regroupent pour apprendre à cuisiner. Elles font des réserves pour le mois. Ce sont des programmes qu'on doit encourager. C'est une façon de briser l'isolement des gens et d'atténuer les problèmes de pauvreté.

The Chair: I think we had better run over for our vote, and then we'll be right back.

• 1612

• 1648

The Chair: We can continue. Mr. Larrivée.

M. Larrivée: Madame Duquette, vous vous occupez, à Montréal, de la bonne alimentation des femmes enceintes. Dans quel coin de Montréal êtes-vous? Sur la rue Lincoln?

Mme Duquette: C'est cela. C'est tout près du Forum. Cependant, on dessert toute la population du Grand Montréal et de ses environs.

M. Larrivée: Tout le Grand Montréal?

[Translation]

Ms. Duquette: In the example I gave you, families must spend 93% of their income on housing, food and clothing. Housing represents 45% of their budget. Increasing housing subsidies might be a solution.

The only item that can be reduced in the budget is food. All other expenses must be met. This is the reason why they never spend the full 37% on food. Even if they had the full total income needed, they would not necessarily eat well. To do so, they need information and education. There should be training given in good nutrition. More and more, you come across families that had no role model of someone who could cook and get the highest possible nutritive value from the food purchased. It would be helpful to offer some training in nutrition.

Housing should also be subsidized. That might be another way to solve the problems.

M. Redway: Il doit sûrement y avoir une façon de répondre aux besoins de logement grâce à un programme de subvention. D'après vous, y aurait-il quelque chose de comparable pour répondre aux besoins alimentaires? Les Américains remettent des tickets d'alimentation. Préconisez-vous un programme de ce genre qui garantirait que les gens mangent de façon équilibrée en les forçant à affecter une partie de l'argent à l'alimentation et à rien d'autre?

Mme Duquette: Si on veut s'assurer que ces gens se nourrissent bien, il faudrait qu'ils puissent toujours acheter la quantité nécessaire de lait, de pain et d'agrumes. Cela leur permettrait d'obtenir 90 p. 100 des éléments nutritifs nécessaires. Subventionner le lait, s'assurer que les gens ont les moyens d'acheter la quantité de lait nécessaire serait une façon d'assurer une saine alimentation.

Une saine alimentation, c'est une question de choix, mais c'est aussi soutenir des programmes comme

community kitchens, where mothers get together to learn how to cook. They get supplies for the whole month. Programs such as this should be encouraged. This is one way of breaking the isolation of the people concerned and reducing the problems of poverty.

La présidence: Je pense qu'il est temps de nous précipiter pour aller voter. Nous reviendrons dans un instant.

La présidence: Nous poursuivons. Monsieur Larrivée.

Mr. Larrivée: Ms Duquette, in Montreal, you work in the area of providing good nutrition for pregnant women. In what area of Montreal are you located? On Lincoln Street?

Ms Duquette: Yes. Close to the Forum, but we provide services for Greater Montreal and the surrounding area.

Mr. Larrivée: All of Greater Montreal?

[Texte]

Mme Duquette: Oui.

M. Larrivée: Vous êtes les seuls?

Mme Duquette: Oui. Cela fait déjà 112 ans qu'on existe. Cela fait 112 ans qu'on vient en aide aux femmes enceintes des milieux défavorisés. On rejoint par année au-delà de 2 500 femmes enceintes. On en a 300 ou 350 sur une liste d'attente actuellement. Dans 75 p. 100 des cas, le recrutement se fait de bouche à oreille. Elles se passent l'information entre elles et elles viennent.

Elles nous viennent de tous les coins de Montréal. Présentement, on n'a pas vraiment de poches de pauvreté comme c'était le cas il y a 20 ans. Je pense que la pauvreté s'est répandue partout à Montréal.

M. Larrivée: Quels services leur offrez-vous?

Mme Duquette: C'est du counselling nutritionnel. On évalue leur état nutritionnel et on détermine leurs besoins nutritionnels en tenant compte des correctifs nutritionnels qu'on doit apporter. Elles souffrent de maigreur et de malnutrition, ou bien elles ont donné antérieurement naissance à des bébés de petit poids et cela risque de se reproduire. On va donc déterminer ce dont elles ont besoin en termes de calories et de protéines, et on va le leur enseigner. On va aussi s'assurer qu'elles vont trouver les moyens de répondre à ces besoins en termes de calories et protéines.

Comme ces mamans se trouvent sous nos seuils de subsistance, on va leur remettre un supplément alimentaire d'un litre de lait et un oeuf par jour, ainsi qu'un supplément vitaminique.

M. Larrivée: Vous leur fournissez cela?

Mme Duquette: Oui, tous les jours. Le Dispensaire débourse au-delà de 250 000\$ par an en lait, oeufs et vitamines.

M. Larrivée: D'où provient cet argent-là?

• 1650

Mme Duquette: On est un organisme de Centraide. On reçoit aussi de l'argent du gouvernement provincial, du ministère de la Santé et des Services sociaux. Environ 20 p. 100 de notre budget vient du ministère. De plus, on va chercher 25 p. 100 de notre budget au moyen de petites levées de fonds auprès des amis du Dispensaire.

M. Larrivée: À part cela, il y a toute la province. Il faut considérer qu'il y a aussi des femmes enceintes à l'extérieur de Montréal, et ces services-là ne sont pas nécessairement offerts à l'extérieur de Montréal.

Vous avez parlé tout à l'heure de subventionner le lait. Vous avez également parlé de cuisines collectives. Pensez-vous que si le lait coûtait moins cher, cela réglerait forcément nos problèmes?

Mme Duquette: Non, pas nécessairement.

M. Larrivée: C'est parce que vous l'avez mentionné. Je sais que cela ne ferait pas de tort. . .

Mme Duquette: Non, parce que le problème de la pauvreté ne réside pas simplement dans le fait de ne pas avoir de lait. Est-ce qu'on réglerait le problème des mamans enceintes? Est-ce que les femmes enceintes des milieux défavorisés auraient des bébés d'un poids plus élevé? Je ne le crois pas. Si on donnait ce lait-là, il faudrait aussi donner de l'information. Il faudrait s'assurer que ces mamans-là boivent le lait. Je ne crois pas que ce soit la réponse.

[Traduction]

Ms Duquette: Yes.

Mr. Larrivée: Are you the only agency providing this service?

Ms Duquette: Yes. For 112 years we have been helping underprivileged pregnant women. We assist over 2,500 pregnant women a year. Currently, between 300 and 350 women are on the waiting list. Three-quarters of them come to us through word-of-mouth. They exchange the information among themselves and come to us.

They come from every part of Montreal. Today, we don't really have pockets of poverty as we had 20 years ago. I think poverty has spread across the city.

Mr. Larrivée: What services do you provide?

Ms Duquette: Nutritional counselling. Their condition is evaluated and their nutritional requirements are defined, taking into account the deficiencies to be corrected. They are underweight and undernourished or previously had children with low-birth weight and there is a risk of recurrence. We determine their calorie and protein requirements and we teach them how to find this for themselves. We also show them how to meet these requirements.

Since these expectant mothers are below our subsistence level, we will give them a food supplement of one litre of milk and one egg a day, together with vitamin supplements.

Mr. Larrivée: You give that to them?

Ms Duquette: Yes, every day. The Dispensary spends over \$250,000 a year in milk, eggs and vitamins.

Mr. Larrivée: Where does this money come from?

Ms Duquette: It's a United Way organization. We also get funding from the federal government and the province, namely from the Quebec Department of Health and Social Services. The Department provides about 20% of our budget. As well, 25% of our budget comes from fundraising through the friends of the Dispensary.

Mr. Larrivée: We mustn't forget the rest of the province. There are also pregnant women outside Montreal, where those services are not necessarily provided.

A little earlier, you spoke of subsidizing milk. You also mentioned community kitchens. In your opinion, if milk cost less, would that automatically solve the problem?

Ms Duquette: No, not necessarily.

Mr. Larrivée: I ask this because you brought it up. I know it wouldn't hurt. . .

Ms Duquette: No, because poverty is not simply due to a lack of milk. Would this help pregnant women? Would pregnant women living in underprivileged areas give birth to heavier babies? I doubt it. If milk were made available, we would also have to educate people. We would have to ensure that those mothers drink the milk. I don't think that is the answer.

[Text]

M. Larrivée: Dans un contexte plus général, si on pense à tout le monde, et pas seulement aux mamans, préconiserez-vous qu'on subventionne la nourriture de base?

Mon collègue a mentionné ce qu'on fait aux États-Unis avec des coupons. On s'assure que l'aide de l'État est bien dirigée là où elle doit l'être. C'est sûr que si on donne de l'argent à des familles, on leur laisse le libre choix de le dépenser comme elles le veulent. Je ne dis pas que tout le monde ne le dépense pas bien, mais dans certains cas, la caisse de bière passe peut-être avant la nourriture de base.

Mme Duquette: Ce n'est pas un gros problème. Je ne dirais pas que chez la majorité des pauvres, la caisse de bière passe avant la nourriture. En tout cas, on ne voit pas cela chez notre clientèle. Le problème, c'est qu'elles doivent payer le loyer, l'électricité et le téléphone, et elles prennent ce qui reste d'argent pour la nourriture. C'est pourquoi elles vont dans les banques alimentaires pour aller chercher de la nourriture. Le pain de trois ou quatre jours, elles l'acceptent.

Je préférerais leur laisser le libre choix et aller davantage vers la subvention des loyers. Ce serait peut-être une façon de faire.

Comme on l'a vu, il n'y a pas qu'une facette à la pauvreté. Ce n'est pas seulement une question matérielle. Il y a beaucoup d'autres problèmes autour de cela, et il faut aider ces familles-là.

M. Larrivée: Ne pensez-vous pas que dans notre manière de faire les choses, dans notre compassion pour les gens qui sont en difficulté, dans notre volonté de venir en aide à la population, on risque que des gens deviennent dépendants du système et que des gens profitent du système?

Je ne suis pas expert en la matière, mais j'ai des yeux et quelques années d'expérience, et je vois des choses. Je ne veux pas dire que tous les gens qui sont dépendants de l'État le sont parce qu'ils le veulent bien et profitent de l'État. Telle n'est pas ma pensée, mais il ne fait pas de doute qu'il y a des gens qui sont devenus dépendants de l'État.

• 1655

Étant donné les moyens financiers que nous avons, et surtout ceux que nous n'avons pas, et étant donné qu'on est dans une situation où il faut cibler l'aide de l'État strictement vers ceux qui en ont besoin, il faut réduire la clientèle tout en s'assurant qu'on couvre tous ceux qui ont besoin de l'État.

Ne pensez-vous pas qu'on subventionne déjà passablement les loyers? On y consacre déjà plusieurs milliards de dollars. Je conviens qu'il reste de la place pour de l'amélioration, mais ne pensez-vous pas qu'à un moment donné, à vouloir tout régler, on risque que tout s'effondre et qu'on ne soit plus en mesure de venir en aide à la population qui en a réellement besoin?

Mme Duquette: Je pense que tant qu'on va donner des montants qui vont maintenir les gens dans un état d'extrême pauvreté... Quand on leur dit: Sortez-vous en parce qu'on vous a donné un chèque de bien-être qui couvre 50 p. 100 du coût de votre loyer, on ne leur donne pas des moyens suffisants pour s'en sortir. Il faudrait qu'ils aient un doctorat en mathématique pour gérer cela et s'en sortir. Il y a donc un problème à ce niveau-là.

[Translation]

Mr. Larrivée: Generally speaking, if we were to include everyone, and not only mothers, do you think we should subsidize basic food requirements?

My colleague talked about the way food stamps are used in the United States. That way, the government targets its aid. It's obvious if the families are given money, they can spend it as they please. I am not saying everyone is mis-spending the money, but in some cases, beer is more important than basic foodstuffs.

Mrs Duquette: That isn't a major problem. I wouldn't say that most poor people buy beer first and food later. That's not the case with our clients. The problem is that they first pay rent, hydro and telephone bills and spend what's left on food. That's why these women go to food banks for their food. They are willing to eat three or four day-old bread.

I would rather let them decide for themselves and I would favour subsidizing rent. That might be a solution.

As we have seen, poverty has many faces. There is not only material poverty. Poverty entails many other problems, and those families need help.

Mr. Larrivée: Don't you think that our approach, which is to show compassion for those who need help and to want to help the public, might make people more dependent on the system and that some may take advantage of it?

I am not an expert on poverty, but I am not blind and have a few years of experience under my belt—I see things for what they are. I am not saying that everyone who depends on government wants to abuse the system and actually does so. I don't believe that, but some people have undeniably become dependent on the government.

Given our financial means, or the lack thereof, and given the fact that these days the government has to target its aid to those who need it most, we must reduce the number of recipients but ensure that those who need government help get it.

Don't you think that we are already subsidizing rents enough? We are already subsidizing rents to the tune of billions of dollars. I admit there is room for improvement, but don't you think there will come a point when the system collapses because we will have tried too hard to fix everything, and at that point, we won't be able any longer to help those who really need us?

Ms Duquette: As long as people are given money which perpetuates their state of extreme poverty... When we tell them to break free from the cycle of poverty because they have received a welfare cheque which covers half their rent, we're not doing what it takes to enable them to manage. They would need a doctorate in mathematics to escape their situation on a mere welfare cheque. So there's a problem there.

[Texte]

Vous dites que les familles risquent de frauder le système. Je pense que cela se passe autant en milieu favorisé qu'en milieu défavorisé. Ce n'est pas un problème propre au milieu défavorisé. Est-ce qu'on devrait donner des montants plus élevés d'aide sociale? Est-ce qu'on devrait subventionner les loyers? Je pense que dans certains cas, il faut le faire. Il faut aider ces gens-là à s'en sortir.

Si on ne veut pas qu'ils descendent tout au fond, si on veut les aider à ouvrir des portes, il faut trouver des moyens de les aider. Il y a des moyens efficaces qui ont été mis sur pied par les organismes communautaires. Il faut subventionner ces programmes-là. C'est la communauté qui devrait se prendre en charge de plus en plus. Il faut donner à ces gens-là le sens non seulement de l'avoir, mais aussi de l'être.

M. Larrivée: Vous dites que c'est la communauté qui va se prendre en charge.

Mme Duquette: On peut aider les gens d'une même communauté et les programmes de quartier qui existent. J'ai mentionné les cuisines collectives. Je peux mentionner aussi les programmes de garderie, les programmes de mères visiteuses, les programmes entre mères. Je pense à des programmes qui touchent notre clientèle, mais il existe d'autres programmes qui peuvent être utiles.

M. Larrivée: Si vous étiez le gouvernement et que vous faisiez face à un déficit de 35 milliards de dollars par année, déficit qui, s'il est maintenu, risque de nous conduire vers la faillite totale et l'effondrement, que feriez-vous? À ce moment-là, les plus démunis n'auront rien. Actuellement, ils n'ont pas beaucoup, mais à ce moment-là, ils n'auraient plus rien.

Quel choix feriez-vous? Est-ce que vous augmenteriez vos programmes? Vous parlez d'augmentation de programmes, de garderies et ainsi de suite. Je suis d'accord avec vous que ce serait l'idéal, mais il faut être réaliste.

Mme Duquette: Je dis au gouvernement: Est-ce qu'on va aller vers la prévention ou si on va simplement les empêcher de mourir? C'est une façon de sauver des sous, mais à long terme. . .

M. Larrivée: Vous pensez qu'on devrait investir dans la prévention. . .

Mme Duquette: Dans la prévention, oui.

M. Larrivée: . . . quitte à augmenter nos déficits?

Mme Duquette: Vous devez investir dans la prévention pour réduire vos déficits à long terme. Faites une petite étude de coûts-bénéfices de notre programme qui coûte 300\$ par femme enceinte, incluant le service professionnel, le supplément alimentaire d'un litre de lait et un oeuf par jour et le supplément vitaminique. Cela coûte 300\$, non pas par visite, mais par grossesse. Ce n'est pas beaucoup comparé aux milliers de dollars que coûte un bébé de petit poids. Pour chaque dollar investi dans notre programme, l'État épargne 8\$. Dans cela, je n'inclus ni le coût des médecins ni le coût de soins spécialisés dont aurait besoin ces enfants-là. Quand un enfant a un faible poids à la naissance, il y a toutes sortes de problèmes. Il risque de souffrir d'anomalies. . .

[Traduction]

You have said that families might cheat the system. I think this occurs in privileged as well as underprivileged circles. It's not unique to the underprivileged. Should welfare be increased? Should rents be subsidized? Sometimes, yes. These people need help to escape poverty.

If we don't want them to hit rock bottom, if we want to help them open doors, we must find means to help them. Community organizations have developed effective means and these programs must be subsidized. The community must take responsibility for these programs. These people don't only need material help, they also need to feel their lives have a value.

Mr. Larrivée: You say the community must take responsibility here.

Ms Duquette: We can help people living within a community and support neighbourhood programs. I spoke of community kitchens. There are other programs, like day care and visiting mothers programs, as well as programs for mothers by mothers. We have many programs which target our clients, but there are many other useful ones.

Mr. Larrivée: If you were in government and you had a \$35 billion a year deficit which might lead the country to total collapse and bankruptcy if it is not controlled, what would you do? Because if that happens, the poorest of the poor won't have anything. They don't have much right now, but if the system collapses, they will have nothing.

What would you do? Would you increase the number of programs? That's what you are saying: Increase programs and day care and all the rest. I agree with you that, ideally, we should do that, but we have to be realistic.

Ms Duquette: I am just asking the government if it prefers prevention or simply preventing people from dying. One approach is to save money, but in the long run. . .

Mr. Larrivée: You believe we should invest in prevention. . .

Ms Duquette: Yes, in prevention.

Mr. Larrivée: . . . although it would increase our deficit?

Ms Duquette: You must invest in prevention to reduce long-term deficits. You should study the cost effectiveness of our program, which costs \$300 per pregnant woman, including the cost of professional services, the one litre of milk and one egg a day food supplement and the vitamin supplement. It costs \$300 per pregnancy, not per visit. This is relatively little compared to the thousands of dollars it costs to treat an underweight baby. For each dollar it invests in our program, the government saves \$8. And I am not even including the cost of a physician or the specialized care these babies will require. An underweight newborn has all kinds of problems. The child might have birth defects. . .

[Text]

[Translation]

• 1700

M. Larrivée: Si vous me proposiez de venir en aide aux femmes enceintes de cette manière, au coût de 300\$ pour la durée de la grossesse, je vous dirais que je pense que le gouvernement est capable d'épargner ailleurs pour payer cela, mais ma question n'était pas celle-là.

The Chair: We have the child development initiative, which is targeted particularly at this group. This is something that government is doing.

Mr. Larrivée: Yes, I know, but—

Mme Duquette: Quand on parle de prévention, il faut toucher les femmes enceintes et les enfants de zéro à cinq ans. Si on attend que les enfants entrent à l'école pour les éduquer, c'est trop tard. Tout se joue entre zéro et deux ans en réalité. Si ces enfants-là sont bien encadrés et qu'ils ont un bon départ, je pense qu'ils pourront se sortir de la pauvreté, si c'est ce que veut le gouvernement.

M. Larrivée: Je suis parfaitement d'accord, parce que là on revient au service de base que vous offrez. Remarquez bien que je suis tout à fait d'accord. Je vais même insister auprès de mon gouvernement pour qu'on se rende à vos désirs en ce qui concerne l'aide nutritionnelle aux femmes enceintes qui en ont besoin.

Cependant, je vous parle de la pauvreté en général. Vous avez parlé de garderies. Un programme de garderies ne coûte pas 300\$ pour neuf mois. C'est à ces services-là que je pense quand je vous pose la question. Pensez-vous qu'on devrait investir davantage, quitte à avoir des déficits, pour donner ces services-là aux mères de famille? On connaît très bien tous les besoins qui existent, et je suis parfaitement d'accord avec vous. . .

Mme Duquette: Si le gouvernement s'est donné comme objectif une pauvreté zéro pour l'enfant en l'an 2000, il doit se donner les moyens d'atteindre cet objectif. Il ne suffit pas de définir un seuil de la pauvreté tellement bas qu'on élimine la pauvreté par des calculs. Il faut prendre des mesures efficaces. Les chiffres n'élimineront pas le problème de la pauvreté, mais les programmes peuvent éliminer les problèmes de la pauvreté.

M. Larrivée: Vous me dites carrément qu'on devrait investir beaucoup plus quitte à s'endetter et à voir plus tard.

Mme Duquette: Oui, parce qu'à long terme, on va s'en sortir. On peut faire une autre répartition des revenus. On peut réduire ailleurs. . .

M. Larrivée: Et investir. . .

Mme Duquette: Les revenus des gens des milieux défavorisés, c'est 0,8. . .

The Chair: This is your first time at this committee, so I'm not sure you fully understand what we're up to here. We did a report, *Canada's Children: Investing in Our Future*, in which this committee very strongly recommended measures to help Canada's children. We borrowed heavily from the Montreal Diet Dispensary in many of our recommendations, particularly in the nutrition area. We've invited them on this particular study because they have been looking at a basic needs type of

Mr. Larrivée: If you suggest that they help pregnant women in this way, at a cost of \$300 for the whole period of pregnancy, I would answer that I believe the government would be able to save money elsewhere in order to pay for that, but that was not the point of my question.

La présidence: Nous avons entrepris l'initiative pour le développement de l'enfant justement à l'intention de ce groupe. Voilà un exemple de ce que fait le gouvernement.

M. Larrivée: Oui, je le sais, mais. . .

Ms Duquette: Speaking of prevention, we must reach pregnant women and children under five. If, before reaching out to them, we wait for children to get to school, it is too late. In fact, the crucial period is between birth and the age of two. If those children receive the attention they need and get a good start, they will, I believe, be able to escape poverty and that is what the government wants.

Mr. Larrivée: I quite agree, because that brings us back to the basic services that you supply. You must realize that I am in full agreement. I am even going to press my government to meet your wishes concerning food supplements for pregnant women in need.

I was speaking, however, of poverty in a more general sense. You mentioned daycare centres. A daycare program does not cost \$300 over a nine-month period. It is that type of service I had in mind when I asked you that question. Do you believe we should invest more, even if we increased the deficit, in order to supply those services to mothers? We are quite aware of the various needs, and I am in full agreement with you. . .

Ms Duquette: If the government has set for itself the goal of zero child poverty by the year 2000, it must find the means necessary to meet its objective. It's no good setting the poverty line at such a low level that, in arithmetical terms, we will have done away with poverty. We must take effective steps. Rearranging figures won't eliminate poverty, but programs may manage to do so.

Mr. Larrivée: You have no hesitation in suggesting we should invest much more even if we have to go into debt to do so: we can worry about that later.

Ms Duquette: Yes, because, in the long run, we will manage to solve the problem. We could redistribute income. We could cut-back elsewhere—

Mr. Larrivée: And invest—

Ms Duquette: The income of the poor represents 0.8—

La présidence: C'est la première fois que vous comparez devant le comité, et je ne suis pas certain que vous ayez entièrement saisi le sens de nos efforts. Nous avons préparé un rapport, *Les Enfants du Canada: Notre avenir*, dans lequel le comité se prononce vigoureusement en faveur de mesures destinées à venir en aide aux enfants de ce pays. Bon nombre de nos recommandations reprennent des arguments avancés par le Dispensaire diététique de Montréal, notamment en matière de

[Texte]

budget, looking at the essentials. It is the thought of this committee that what we need are perhaps a basic needs line and a comfort line that are budget based so that we can evaluate our progress across the country in attacking the problem of poverty.

In the new child development initiative our government has allocated \$500 million. I hope that it will go to programs such as this, because I think they're very effective, targeted at very high-risk children. If you look at the information we received on the differences in birth weights of those children, the available statistics that show the cost savings as well as the prolonged implications of that throughout the life of the child in terms of health and in terms of progress in society, the whole package, savings can be identified at birth and throughout the whole life that are way beyond any initial expense.

• 1705

Anyway, I wanted to get to the budget-based approach here. What we are thinking of is something that identifies the basic needs. Under the LICOs that Statistics Canada has, it says that 58.3% of the average budget goes to food, clothing, and shelter, which is roughly what you have here. It is about two-thirds, maybe a little higher.

Ms Duquette: Yes. Out of our budget it comes to about 73%. If you use the rent cost that we had in our budget, which is about \$349, then for this example you will come up with spending approximately 60% of your budget on those three items.

The Chair: Yes.

Ms Duquette: But the reality is not that.

La réalité c'est qu'ils dépendent plus pour le loyer.

The Chair: Yes, but these statistics are an average of what your clients are spending. You have surveyed them and you have come to an average amount. This would probably be at the low end of the market in Montreal.

Ms Duquette: Yes.

The Chair: I notice the number of additional items you have. Can you give me any information as to why you decided to break it down like that? You have personal needs, *soins personnels*, and then you have *allocations personnelles*. It seems to be broken down quite finely. I wonder if, looking at a basic needs budget, we might do better just to say 40% above the food, clothing, and shelter, across Canada.

Ms Duquette: We looked at it just to allow something for transportation—for instance, for working, such as a pass to work and bus fare to do your shopping once a week, and for the woman at home.

[Traduction]

nutrition. Nous avons invité ces représentants à participer à cet étude car ils se penchent depuis longtemps déjà sur la question du budget de subsistance, sur les besoins de base. Le comité estime qu'il conviendrait peut-être de chiffrer les besoins de base et de chiffrer aussi un niveau élémentaire de confort afin que nous sachions dans quelle mesure nous parvenons à corriger ici le problème de la pauvreté.

Le gouvernement a affecté à un crédit de 500 millions de dollars à la nouvelle initiative pour le développement de l'enfant. J'espère qu'une partie des fonds sera affectée à des programmes tels que celui-ci, des programmes qui me semblent très efficaces et qui s'adressent spécifiquement aux enfants qui courent les plus grands risques. On n'a qu'à regarder les données relatives aux différences de poids de ces enfants à la naissance. Les chiffres démontrent que les économies budgétaires rencontrent les considérations de santé publique et de progrès social, la dépense initiale étant compensée par les économies qu'entraînera, pendant toute la vie des intéressés, un meilleur état de santé et de bien-être.

Enfin, je voulais essayer de chiffrer les besoins élémentaires. Le seuil de faible revenu établi par Statistique Canada indique que 58,3 p. 100 du budget moyen est consacré à la nourriture, au vêtement et au logement. Cela correspond à peu près au chiffre que vous avez vous-même indiqué. Il s'agit donc d'une proportion des deux tiers environ, peut-être un peu plus.

Mme Duquette: Oui. Le chiffre est de 73 p. 100 dans le budget que nous avons établi. Si vous reprenez les coûts de logement inscrits dans notre budget-type, c'est-à-dire 349\$ environ, vous constatez qu'environ 60 p. 100 du budget est consacré à ces trois types de dépenses.

La présidence: Oui.

Mme Duquette: Mais cela ne correspond pas à la réalité.

In fact, people spend more than that on their rent.

La présidence: Oui mais ces chiffres-là représentent la moyenne de ce que dépensent vos clients. Vous avez effectué une enquête auprès d'eux et c'est à la suite de cela que vous avez fixé ce montant moyen. À Montréal, cette somme correspond sans doute à un logement bon marché.

Mme Duquette: Oui.

La présidence: Votre budget comporte également d'autres postes de dépenses. Pourriez-vous nous dire pourquoi vous avez effectué cette répartition-là? Vous comprenez les soins personnels, puis les allocations personnelles. La ventilation me paraît très détaillée. S'agissant d'un budget de subsistance, peut-être pourrions-nous simplement prévoir, pour l'ensemble du pays, un autre 40 p. 100, complétant les 60 p. 100 consacrés à la nourriture, aux vêtements et au logement.

Mme Duquette: Nous voulions également prévoir quelque chose pour les transports—ceux qui travaillent, par exemple, auront besoin d'une carte d'autobus et les femmes qui ne travaillent pas à l'extérieur auront besoin de tickets d'autobus pour aller faire les achats chaque semaine.

[Text]

Les journaux, le matériel scolaire, c'est juste la base: les crayons, les cahiers et un cadenas. La religion, ça représente 25c. par semaine, et pour les loisirs il faut un petit montant pour faire partie d'un groupe de scouts par exemple. Les réceptions, c'est simplement un petit montant d'argent pour la nourriture. Alors vous ne recevez pas, avec 8,99\$ par mois. . .

The Chair: It is not much of a reception.

Mme Duquette: Vous ne faites pas une grosse réception. C'est que lorsque les membres du comité ont développé ces normes de biens et services, ils se sont basés sur le *Metropolitan*. Et pour celui de Toronto, on s'est basé aussi sur certaines données de l'extérieur; c'est pourquoi on a différentes bases de données pour chacun des biens et services. C'est ainsi que le Comité avait décidé qu'on inclurait les items de base.

Mais on a considéré huit besoins vitaux, soit la nourriture, les vêtements, les soins personnels, les soins domestiques, l'électricité, le chauffage, le loyer et la taxe d'eau, qui n'apparaît pas ici puisqu'à Montréal on ne paie plus la taxe d'eau comme telle, c'est le propriétaire et non le locataire qui la paie.

Ces huit items constituaient nos huit besoins de base. On a ensuite ajouté quelques items pour la personne qui va travailler comme le transport, les journaux pour avoir un contact, etc. Quand on pense à l'électricité, par exemple, il n'y est pas question de télévision; il n'y a pas de frais de télévision dans l'ameublement. C'est seulement la radio qui sert de lien avec le monde extérieur. Il s'agit vraiment d'un besoin de base.

L'électricité, c'est un réservoir à eau chaude qu'on va alimenter une fois par semaine pour réchauffer l'eau du réservoir pour le bain, la lessive, par exemple. Ce sont des standards de base. On ne les a pas modifiés au cours des années, sauf pour ce qui est du programme des aliments. Chaque fois qu'il y a une nouvelle recommandation canadienne sur la nutrition, on va refaire les programmes alimentaires afin de déterminer quels sont les aliments nécessaires qui répondent aux besoins nutritionnels.

• 1710

Pour ce qui est des loyers, cette année, on a fait une nouvelle étude de loyers parmi notre clientèle et on va utiliser cette étude comme base. Ensuite, on va éventuellement indexer ces coûts.

Pour ce qui est des soins personnels, soins domestiques, c'est la liste qu'on a, qui n'a pas changé au cours des années. On relève les prix de ces items chaque année dans les différents marchés de Montréal. C'est sûrement désuet, mais à l'heure actuelle, quand on compare nos résultats en termes de coûts avec les dépenses à la consommation de Statistique Canada, on arrive à des données quand même assez semblables. On ne les a donc pas modifiés.

Disons qu'on a tenté de les modifier. Mais j'aurais besoin d'une équipe de recherche qui pourrait le faire. On est une petite équipe de huit diététistes qui voyons environ 2 500 clientes par année, je n'ai donc pas vraiment le temps de consacrer d'énergie là-dessus, mais on le fait étape par étape. On a traité les loyers et la nourriture, on va essayer de faire d'autres biens et services qu'on a mis sur notre liste.

The Chair: Okay. Now, the welfare income is \$1,298.06, including the family allowance and that little bit of work income.

[Translation]

Newspapers, school supplies and that is the just the basics; pencils, copy books and padlock. For religion, we've budgeted 25 cents a week and for leisure activities you also have to include, say, whatever small amount it takes to join a scout troop. As for receptions, we've simply included a small amount for food. You can't hope to entertain on \$8.99 a month—

La présidence: Ce ne sera pas une grande réception.

Ms Duquette: No, you don't give lavish receptions. When the members of committee define these standards of goods and services, they based themselves on the *Metropolitan*. For Toronto, we also include certain number of external data; that is why we have a different database for each category of expenditure. That is how the committee decided to include these basic items.

We considered eight basic or vital needs: food, clothing, personal care, home care, electricity, heating, rent and the water tax which is not included here since, in Montreal, the water tax is paid not by the tenant but by the owner of the building.

These eight items represent the eight basic needs. We then added other items for working people, such as transportation, newspapers, in order to stay in touch and so on. Under electricity, we have not included television. Nor have we included television in furniture costs. Radio is the only link to the outside world. We do consider that a basic need.

By electricity, we mean a hot water tank that is powered once a week to provide hot water for bathing, washing and so on. These are basic standards. These have not changed from year to year, except for the food category. Each time the government puts out a new dietary recommendation, we amend the food category in order to include whatever foods are required in order to meet basic nutritional requirements.

As for rent, this year, we did a new rent survey among our clients and we based ourselves on that. Of course, we will be indexing those various costs.

As for personal care, home care, those items have been on our list for years. Each year, we check out the price of those various items in Montreal stores. That list is no doubt outdated, but, when we compare costs we have calculated with consumer expenditures calculated by Statistics Canada, we find that we are quite close. That is why we have not yet changed that list.

Let us say that we have tried to change it but that would require a whole team of researchers. We are a small team of eight dieticians who, each year, deal with approximately 2,500 clients. I do not really have much time to deal with that issue, but we are proceeding step by step. We have already dealt with rents and food, and we will also attempt to deal with the various other items on our list.

La présidence: Bon. Si l'on comprend l'allocation et le petit complément de revenu provenant d'un travail, on obtient, pour le revenu d'aide sociale, le montant de 1 298 06\$.

[Texte]

Ms Duquette: Yes.

The Chair: So you are talking about a gap between welfare and basic needs of \$330, I guess.

Ms Duquette: Yes.

The Chair: How are they making that up?

Ms Duquette: How will the client make that up?

The Chair: Yes.

Mr. Redway: Food banks.

Mme Duquette: Ils vont demeurer à deux dans un loyer. Alors, on a deux familles dans un loyer—un quatre et demi, par exemple—, ou bien ils vont prendre un cinq et demi, comme cela arrive parfois.

The Chair: By going below the. . .

Mme Duquette: C'est ça. Même pour ce qui est des normes de santé, quand on vit à douze dans un quatre et demi, ce n'est plus trop. . . Ensuite, d'autres utilisent beaucoup les banques alimentaires.

The Chair: So you decided on a standard for the housing. You said this particular family with two children should have a two-bedroom or three-bedroom apartment.

Ms Duquette: Yes. We have a standard in this.

The Chair: So you are surveying people with that type of apartment.

Ms Duquette: That's right.

On a fait une enquête auprès de toute notre clientèle, mais, à ce moment-là, on avait un code pour déterminer s'ils respectaient les normes du nombre de chambres à coucher pour le nombre de personnes qui y habitaient. Je ne peux malheureusement pas, à l'heure actuelle, vous fournir les résultats, à savoir combien de personnes sont en deçà des normes—c'est-à-dire s'il y a trop de personnes pour le nombre de pièces—, mais je pourrais vous fournir ces données aussitôt qu'on aura terminé les analyses et que les données seront encore fraîches dans l'ordinateur.

Mr. Redway: What housing standard did you use?

The Chair: Central Mortgage and Housing?

Ms Duquette: Central Mortgage, *oui*.

The Chair: I think that's what we would use too.

Mr. Redway: I want to clarify my comments before. I don't want to give the impression, as I may have done, that I was ignoring the fact that in your example the income level is less than the expenditures. Quite clearly, somehow we have to make sure there is enough income to pay for the basic essentials. I was turning, however, on the assumption that somehow miraculously, in spite of the comments of Mr. Larrivée, we were going to be able to do that and solve the income side of the equation, and I was concentrating on the expenditure side of the equation, as the chair has done, in trying to identify specifically the items you have shown there and why you've shown them.

[Traduction]

Mme Duquette: Oui.

La présidence: Il y aurait donc, selon vous, un écart de 330\$ entre le revenu du bien-être et le montant nécessaire à la satisfaction des besoins de base.

Mme Duquette: Oui.

La présidence: Comment comblent-il cet écart?

Mme Duquette: Comment le client va-t-il combler cet écart?

La présidence: Oui.

M. Redway: Les banques alimentaires.

Ms Duquette: Or they will share the rent. You can then have two families sharing a rent; in a two-bedroom, for example—, or they might rent a three-bedroom, as they sometimes do.

La présidence: En tombant en deçà du. . .

Ms Duquette: That's the way it is. Even in terms of public health, when twelve people share a two-bedroom, you can't say that. . . And then, others frequently use food banks,

La présidence: Vous avez donc fixé une norme en matière de logement. Vous disiez que cette famille de deux enfants devrait avoir un appartement comportant deux ou trois chambres à coucher.

Mme Duquette: Oui. Nous avons adopté cela comme norme.

La présidence: Et donc, vous avez effectué une enquête auprès de personnes occupant ce type de logement.

Mme Duquette: En effet.

We surveyed our clients, but at the time we used a code to determine whether they met the standard in terms of the number of bedrooms, considering the number of people living in the particular apartment. Unfortunately, I am not able at present to give you the results of that survey and indicate the number of people living in substandard housing—that is too many people living in too few rooms—but I will be able to communicate that data to you as soon as we finish analyzing the data and the figures are in the computer.

M. Redway: Quelle norme avez-vous retenue en matière de logement?

La présidence: La Société centrale d'hypothèques et de logement?

Mme Duquette: Oui, la Société centrale.

La présidence: Je crois que c'est également la norme que nous retiendrons aussi.

M. Redway: Permettez-moi quelques précisions au sujet de ce que j'ai dit tout à l'heure. Ce serait bien malgré moi si j'avais donné l'impression de n'avoir pas compris que dans l'exemple que vous avez cité le revenu est inférieur au total des dépenses. Il est bien évident qu'il va falloir, d'une manière ou d'une autre, assurer aux gens un revenu leur permettant de subvenir à leurs besoins essentiels. Je me fondais sur l'idée qu'on pourrait, peut-être par miracle, et malgré les observations de M. Larrivée, trouver le moyen de résoudre le côté revenu de l'équation, et je m'étais surtout penché sur le côté dépenses, comme l'avait fait, elle aussi la présidence, afin de bien comprendre comment vous aviez dressé la liste que vous nous avez présentée.

[Text]

We had before the committee Professor Sarlo, who I am sure you are familiar with.

Ms Duquette: I have read him, yes.

Mr. Redway: Unfortunately I wasn't at the meeting, but apparently Professor Sarlo told the committee he made use of your guidelines in establishing some of his own set of poverty measurements. Are you familiar with his set of poverty measurements, and to what extent, if any, do they vary from yours?

• 1715

Mme Duquette: Non, je ne sais pas. Je n'ai pas lu son travail à ce sujet. J'ai seulement lu le rapport qu'il a présenté devant ce Comité-ci. C'est là que j'ai appris qu'il avait utilisé nos données, par exemple la base pour l'item des vêtements.

Pour ce qui est de la nourriture, je sais qu'il a utilisé une méthode tout à fait différente de la nôtre, une mesure linéaire de produits alimentaires. Je ne peux pas évaluer sa méthode parce que je ne l'ai pas étudiée suffisamment à fond pour pouvoir faire un commentaire pertinent. Malgré tout, ça donne des taux quand même très bas et en deçà de nos taux. On se retrouve donc là dans une pauvreté beaucoup plus grande.

Mr. Redway: You feel your expenditure list here, both in the items that are included and in the amounts that are included based on Montreal, at least, is a realistic basic list of expenditures. Or would you think some other things might be included? If you do think something else could be included, what?

Mme Duquette: Je pense qu'il faudrait reprendre tout l'exercice qui a été fait en 1959, soit de former un comité, de réétudier chacun des items de base et de les revoir. C'est sûr qu'il y en a qui sont peut-être désuets, voire même qui sont sûrement désuets. Il y a des choses qu'on ne retrouve plus sur le marché.

Mr. Redway: This was done in 1959, was it?

Ms Duquette: Some of the schedules,

des listes de quantité et biens. Ce ne sont pas des listes qu'on a modifiées tous les ans.

Pour ce qui est de la liste de nourriture, on la modifie régulièrement quand il y a des nouvelles recommandations alimentaires, ou des nouvelles normes de nutrition qui sortent. Là, on va refaire nos commandes alimentaires pour que celles-ci en tiennent compte. À peu près tous les dix ans, on refait la commande alimentaire, c'est-à-dire les quantités d'aliments à acheter.

Pour ce qui est de la liste des vêtements, on n'a pas modifié la liste comme telle; elle est restée la même parce que, finalement, que ce soit un manteau d'hiver ou un manteau d'été, c'est toujours un manteau, et ça reste l'élément de base. Tout le monde a besoin d'un vêtement, d'un manteau. Il y a peut-être des articles que les gens n'achètent plus, mais ils sont remplacés par d'autres items. En fin de compte, les quantités qu'on met en coûts, en argent, pour ces items-là, représentent ce qu'on retrouve dans les dépenses de Statistique Canada. Par conséquent, on s'est dit que c'était encore valable. Mais on sait que ces données auront bientôt besoin d'être révisées. C'est certain.

[Translation]

Le comité avait déjà entendu le professeur Sarlo qui vous est sans doute connu.

Mme Duquette: Oui, j'ai lu ce qu'il a écrit.

M. Redway: Je n'ai malheureusement pas pu assister à cette séance, mais il semblerait que le professeur Sarlo ait dit au comité qu'il avait utilisé vos chiffres pour calculer ses seuils de faible revenu. Êtes-vous au courant des chiffres qu'il a établis et, si oui, savez-vous dans quelle mesure il existerait, entre ses données et les vôtres, des écarts?

Ms Duquette: No, I don't know. I have not had a chance to read what he wrote on this subject. I have read only the report that he submitted to the committee. That's where I learned that he had used our on data, for example concerning clothing costs.

But, as far as food is concerned, I know that he used a very different method from the one we had used, a linear measurement of food products. I am not in a position to comment on the method he used since I have not examined it carefully enough to do so. It seems, nonetheless, that he obtained very low rates, lower than the ones we ourselves had calculated. Therefore, there is a much deeper level of poverty.

M. Redway: Vous estimez donc que la liste des dépenses que vous présentez ici, correspond effectivement aux besoins essentiels aussi bien pour les rubriques qu'elle comprend que pour les sommes qui leur sont affectées. Estimez-vous qu'il conviendrait d'ajouter d'autres postes de dépenses et, si oui, lesquels?

Ms Duquette: I believe that we should review completely what was done in 1959, and strike a committee to consider every one of those basic items. Some may be outdated, some most certainly are. Some of the things can no longer be found in stores.

M. Redway: Cette liste a donc été établie en 1959?

Mme Duquette: C'est vrai de certains des barèmes,

the lists concerning quantities and goods. These lists were not reviewed each year.

The food list, however, is reviewed periodically when new dietary requirements or nutritional standards are published. We then modify our food orders to take those changes into account. Every 10 years or so we amend the food order, that is to say, the amount of food to be bought.

We have not changed the clothing list as such; it has remained the same since a coat is a coat, whether it's for winter or summer, and remains an essential item. Everyone needs clothing, everyone needs a coat. There are perhaps certain items that people no longer buy, but other items take their place. The costs that we have calculated for those various items end up being the same as the expenditures calculated by Statistics Canada. That is why we figured that those figures were still valid. We know, however, that those data will soon have to be reviewed. That is for sure.

[Texte]

Mr. Redway: Yes, that's what I was getting at, the other things that might be reassessed as to whether there should be additional things on the list. If so, have you any suggestions off the top of your head? For instance, television isn't on there, and a lot of people might consider that a necessity of life these days. I don't know. It's a matter of judgment, I suppose.

Mme Duquette: C'est ça.

Mr. Redway: I'm just wondering whether you or your organization would consider that, for instance, a necessity of life.

The Chair: If they do not even have this. . .

Mr. Redway: No, I understand that, but we're looking at the expenditure side of things, as opposed to the income side of things. I want again to emphasize that I'm making the assumption—a big one, indeed—that somehow magically we have enough money to look after all the basics, if we can identify what the basics are.

The Chair: We'll at least be able to measure real poverty.

Mr. Redway: Right.

Mme Duquette: Pour avoir une mesure minimale de pauvreté, une mesure absolue et non relative.

Mr. Redway: That's the difficulty. I go back to an example I think I used before the committee once before, in dealing, for instance, with the native community in Davis Inlet, where the press and the media identified the fact that where we have a very poor community, each household has a television set and a VCR, whether or not in certain circumstances that would be considered an absolute necessity whereas in some other circumstances it might not. What about your comments on that kind of item?

Mme Duquette: C'est sûr que c'est une question de jugement, en bout de ligne. On va juger quelque chose, à moins qu'on dise: la télévision, c'est peut-être un moyen d'enseigner des choses, de passer de l'information éducative. Peut-être peut-on alors dire que c'est effectivement essentiel. Parce qu'il y a certains groupes de personnes qui sont plus seules; les personnes isolées auraient certainement besoin de la télévision. Mais on ne l'a pas inclus et les taux ne rejoignent pas le minimum.

• 1720

Mr. Redway: They don't need that in Montreal or Toronto?

Ms Duquette: I'm not saying they don't need it, no.

Mr. Redway: No, I understand.

Mme Duquette: Ils l'ont la télévision, ils l'ont le VCR! Ils sont peut-être les premières victimes des gens qui veulent leur vendre toutes sortes de choses et ils vont se laisser prendre au jeu parce que c'est de l'espoir qui est de courte durée. Mais quant à savoir si on doit l'inclure ou pas, je pense que je ne suis pas en mesure, en tant qu'individu, de répondre par l'affirmative aujourd'hui. Je pense qu'il faudrait former des comités pour réviser les standards de base.

[Traduction]

M. Redway: Oui, c'est là où je voulais en venir, c'est-à-dire aux autres choses qu'il conviendrait de réexaminer afin de voir s'il ne conviendrait pas de rajouter certains articles à la liste que vous avez déjà. Avez-vous, comme cela, quelques idées? Je vois, par exemple, que la télévision ne figure pas sur la liste. Pourtant, beaucoup de gens estimerait que c'est, de nos jours, un produit de première nécessité. Je ne sais pas. J'imagine que c'est question d'appréciation.

Ms Duquette: That is right.

M. Redway: Je me demande si vous ou votre organisation estimerez qu'il s'agit là d'un produit de première nécessité.

La présidence: S'ils n'ont même pas cela. . .

M. Redway: Non, je comprends bien, mais je pense là aux dépenses et non pas au revenu. Je tiens, encore une fois, à souligner que je me fonde sur l'hypothèse—et je reconnais qu'elle est hardie—que, d'un coup de baguette magique, nous avons les moyens de satisfaire les besoins essentiels, dans la mesure où nous parvenons à les identifier.

La présidence: Nous parviendrons ainsi, enfin, à chiffrer le véritable problème de la pauvreté.

M. Redway: C'est cela.

Ms Duquette: In order to calculate an absolute not a relative measurement of real poverty.

M. Redway: C'est en effet le problème. Permettez-moi de reprendre l'exemple que je crois avoir déjà cité ici. On avait évoqué le village autochtone de Davis Inlet et les médias avaient relevé que dans cette communauté très démunie, chaque foyer possédait tout de même une télévision et un magnétoscope. Comment dire si, dans certaines circonstances, ce type d'équipement ne devrait pas être considéré comme un produit de première nécessité. Qu'en pensez-vous?

Ms Duquette: In the final analysis, this is clearly a matter of judgment. Unless you say that television is also an educational tool. Then we might perhaps say that it is a basic necessity. Some people are entirely alone; people who are isolated would certainly need a television set. But we have not included that item on our list and the basic budget does not take that into account.

M. Redway: Ils n'en ont pas besoin à Montréal ou à Toronto

Mme Duquette: Je ne dis pas qu'ils n'en ont pas besoin.

M. Redway: Non, je comprends.

Mrs Duquette: They have a television set, they have a VCR! They are perhaps the prime victims of people who try to sell them all sorts of things and they just go along because it gives them a some short-term hope. As far as saying whether it should be included or not, as an individual, I don't feel I am in a position to say yes at this point in time. I think we would have to put together some committees to review the basic standards.

[Text]

Je pense qu'il ne faut pas s'en tenir à une liste de biens matériels. La pauvreté a tellement d'autres facettes qu'il faut aller la mesurer. Mais on n'a pas d'échelle pour mesurer le «moins-être», la personne qui est isolée, la personne qui est analphabète. Quand je vous dis que sur les 2 500 femmes qu'on voit par année, 33 p. 100 n'ont pas un niveau de neuvième année, c'est un gros problème et il faut s'y attaquer.

Je pense que je serais d'accord pour essayer de fournir au moins un minimum de base en matière de nourriture et de logement. C'est un cercle vicieux, finalement. S'ils ne l'ont pas, ils vont trouver des moyens de le faire.

Tout à l'heure on me demandait quels étaient les moyens que notre clientèle va choisir. Certains, oui, vont vivre à deux. Quand on pense aux jeunes adolescentes qui sont enceintes, elles vont peut-être faire de la prostitution ou choisir de la drogue, ou des choses qui vont ensuite les maintenir encore davantage dans la pauvreté, et ça sera beaucoup plus difficile de s'en sortir. Je pense qu'il faut trouver des moyens. Ce n'est pas une solution qui est facile. Je pense que tout seuil de pauvreté devra être utilisé soigneusement et on devra préciser que ce sont des seuils.

Est-ce qu'on ne devrait pas parler des seuils de pauvreté mais des seuils en-dessous desquels la santé ne peut pas être maintenue?

Quand je vois que les familles n'ont pas suffisamment de quoi se nourrir, il est certain que ce sont des problèmes de santé qui vont en découler, et c'est le système de santé qui va payer plus cher. C'est donc un cercle vicieux.

Mr. Redway: If I can turn for a minute to the revenue side of things, a suggestion that has been going the circles for a long, long time is the possibility of something called the guaranteed annual income. What do you think of that concept for dealing with the poverty problem, and the problems you're dealing with in particular? Would that be a valuable...?

Mme Duquette: Sûrement, à condition que le *guaranteed income* ne soit pas trop bas non plus, mais s'il est trop bas et que tout le monde reçoit un montant de 10 000\$ par année, est-ce que ça va assurer leur subsistance? Tout dépend, encore, des montants qui seraient fixés pour le revenu garanti. Cependant, je pense que ce serait peut-être une avenue à explorer davantage.

Mr. Redway: If you did a re-analysis of all your expenditure levels and you arrived at something you considered as basic needs in today's world and you had a guaranteed annual income equal to those, would you be in favour of that sort of approach?

Mme Duquette: Oui, je crois. Disons que je n'ai pas eu la chance d'étudier le pour et le contre, mais de prime abord je dirais que je serais prête à ça, oui. Il faudrait que toute la société y soit prête; il faudrait, finalement, une répartition des revenus.

Mr. Redway: Yes. That brings me full circle, back to where I started in my first round of questions, on the question of choice. You are provided with a certain sum of money. We know what your basic needs are. But then the individual receiving the sum of money has a choice on where it's spent, and you may end up with choices that are different from the basic needs. That may not be a large group of people; it may be only a very small group of people. But there still is a danger

[Translation]

However, I do not think that that we should simply take into account material goods. Poverty has so many other facets that need to be considered. But we have no scale to measure such distress, to measure the plight of a person who is isolated or a person who is illiterate. Of the 2,500 women I deal with each year, 33 per cent have not gone beyond the ninth grade. That is a major problem that must be addressed.

I think I would be in favour of trying to offer at least a minimum in terms of food and housing. It is basically a vicious circle. If they don't have it, they are going to find a way of doing it.

Someone asked me, earlier on, what kind of solutions our clients would opt for. Yes, some will share accommodation. Pregnant teenagers might turn to prostitution or drugs, things that will sink them even deeper into poverty and make it that much more difficult to get out of this circle. I believe we have to find a way. There is no easy solution to this. I think we will have to be very careful in the way we use the notion of poverty lines; we'll have to specify what such poverty lines represent.

Perhaps we shouldn't speak of poverty lines but of levels below which it is impossible to sustain proper health.

When I see families without enough to eat, it is clear that we are looking at health problems somewhere down the line, which will only increase our public health costs. So there is a vicious circle there.

M. Redway: Si vous me permettez de revenir un instant à la question du revenu et à une idée qui existe depuis longtemps, celle du revenu annuel garanti. Pensez-vous que cela permettrait de combattre la pauvreté et les problèmes précis que vous connaissez? Serait-ce un bon moyen...?

Mrs Duquette: It certainly would if this guaranteed income was not too low. If the amount is set too low, with everyone receiving \$10,000 per year, will that enable the poor to meet their basic needs? Once again, everything will depend on the amount of that guaranteed income. I do think, however, that it would be an approach worth considering.

M. Redway: si vous réexaminiez vos calculs des besoins et que vous en arriviez à un chiffre correspondant au minimum vital compte tenu des prix actuels et qu'on pouvait garantir à chacun un revenu annuel d'un montant comparable, pensez-vous que ce serait la bonne solution?

Mrs Duquette: I think so. Let us just say that I've not had the opportunity to study the pros and cons, but I would say, on the face of it, that I would be in favour. Society as a whole would have to be in favour because, in the final analysis, it would require a redistribution of income.

M. Redway: Oui. Cela me ramène à ma première question, celle du choix. On vous donne une certaine somme. On connaît vos besoins essentiels. Mais alors, la personne qui reçoit cet argent a le choix de le dépenser comme elle l'entend et peut très bien le dépenser d'une manière qui ne correspond pas à ses besoins essentiels. Peut-être ne sont-ils pas nombreux à agir de la sorte; peut-être que ce que j'ai dit ne s'applique qu'à quelques-uns. On risque tout de même d'avoir, comme

[Texte]

that we might have to fall back on other supplements such as you're providing now in the way of food supplements and vitamin supplements, for instance.

• 1725

Mme Duquette: Oui, je pense que les possibilités sont là puisqu'on va laisser le choix à la personne de dépenser son argent comme elle le juge le plus profitable pour elle. C'est pourquoi j'ai l'impression que si on veut attaquer ce problème, il faut vraiment l'aborder avec d'autres programmes. J'expliquais qu'on a actuellement beaucoup de jeunes qui sont de jeunes adolescentes qui n'ont pas de rôle, elles n'ont pas de modèle à suivre. Il faut aussi leur montrer ce que c'est qu'être parent.

Je reviens encore là-dessus. Ce n'est pas seulement l'argent qui va résoudre le problème; il faut aussi fournir de l'information, des connaissances. C'est ça qui va amener les gens à faire de bons choix. Il faut leur transmettre des connaissances pour savoir comment faire de bons choix. S'ils n'ont pas appris, s'ils n'ont pas eu de modèle, si ce qu'ils ont comme modèle c'est une mère ou un père qui prend de la drogue, ce n'est pas un modèle à suivre. C'est une situation que l'on rencontre de plus en plus aujourd'hui avec notre clientèle et on doit y faire face.

Mr. Redway: I don't want to suggest that this is a common example that I'm going to give you, but I have had experience with a particular family for probably up to 15 years now. They have had the benefit of this kind of budgeting program put on by social service departments, probably a similar budgeting program of sorts, several times a year, trying to get them trained to spend their money in an efficient, effective way to be able to look after their needs. Yet for some reason or other they never seem to be able. . . that always seems to break down. Although it may be a very isolated kind of a situation, there may be at least one or two of those situations out there.

It is a concern to me, because I've experienced this personally. It has been an ongoing struggle of myself and my office, whether it was municipal staff or federal staff, for at least 15 years now. When you suggest to them that they cook their meals at home instead of going out to a restaurant and taking a taxi to the restaurant, they say that they don't have a refrigerator or a stove that works. So we arrange to get them a refrigerator, a stove that works, and then suddenly they're out there again, going back and forth. We keep bringing in the services of somebody to teach them how to budget and look after their needs and what have you, but it just doesn't seem to work.

I don't know whether there's any answer for that kind of a person. Maybe you have to write off a certain percentage of people and just supply them with extras. I don't know.

Have you had any experience with that kind of a situation, or is it just me?

Mme Duquette: Oui. Si une cliente a été très blessée dès le jeune âge et que vous lui demandez en tant qu'adulte d'agir différemment, elle a vraiment besoin d'aide. Je parlais de manque tout à l'heure: il ne s'agit pas simplement de donner

[Traduction]

aujourd'hui, à assurer des interventions alimentaires et, par exemple, à fournir des vitamines.

Ms Duquette: Yes, that is a possibility inasmuch as people will be free to spend their money in whatever way seems best for them. That is why I feel that, in order to address this problem, we shall have to resort to other programs. As I was saying, many of today's young women have no role model. We also have to teach them what it means to be a parent.

I keep coming back to this. Money alone will not enable us to solve the problem: we also have to give out information, communicate knowledge. That's how we will manage to teach people how to make proper choices. If we want them to learn how to make proper choices, we'll have to give them the necessary knowledge. If they've never learned, if their only role model is a mother or a father who is a drug addict, they really have no model to follow. Among our clients, we have more and more frequently to deal with that type of situation.

M. Redway: Je ne voudrais pas laisser entendre qu'il s'agit d'un exemple typique, mais je connais depuis environ 15 ans une famille qui participe à un programme que les services sociaux organisent plusieurs fois par an pour apprendre aux gens à gérer un budget. On a donc essayé de leur apprendre à gérer de manière efficace leur revenu et à trouver les moyens de subvenir à leurs besoins, compte tenu de leurs ressources. Pour une raison que je comprends mal, ils ne semblent pas capables de. . . ils finissent toujours par abandonner. Peut-être s'agit-il d'une situation tout à fait particulière, mais sans doute y en a-t-il au moins quelques-uns dans ce cas-là.

Cela me préoccupe beaucoup étant donné que j'ai pu moi-même constater la situation. Depuis plus de 15 ans, aussi bien au niveau municipal qu'au niveau fédéral, moi et mes collaborateurs nous penchons sur ce cas. Lorsque vous leur dites qu'ils devraient faire la cuisine au lieu de prendre un taxi pour aller au restaurant, ils vous répondent que leur réfrigérateur ou leur cuisinière ne fonctionne pas. On s'arrange pour leur procurer un réfrigérateur et une cuisinière qui marchent bien, puis, tout d'un coup, les voilà en route pour le restaurant. À maintes reprises, on leur a envoyé des gens pour leur enseigner la saine gestion des finances familiales, pour veiller à leurs besoins; toutefois, rien ne semble réussir.

Je ne sais pas s'il existe une solution à ce genre de situation. Peut-être faut-il, dans certains cas, simplement se résigner à suppléer à leurs besoins. Je n'en sais rien.

Avez-vous été aux prises avec ce genre de situation, ou suis-je le seul?

Ms Duquette: Yes. Let's take a client who had a very painful childhood. If you ask her, after she's reached adulthood, to change her behaviour, she may really need help to do so. Earlier on, I mentioned destitution; you can't simply try to teach

[Text]

des cours de budget, d'apprendre à bien dépenser le peu de sous qu'elles ont, mais d'essayer de combler ce qu'elles n'ont pas eues pendant leur enfance, pendant leur adolescence. Ce sont des femmes ou des hommes qui ont été blessés et qui, finalement, n'arrivent pas à faire les bons choix.

Ça demande beaucoup d'empathie, de compréhension à leur égard, de l'attention. Ça demande d'aller les valoriser, de les définir, de trouver le potentiel de cette personne et l'amener à agir de façon différente. C'est du cas par cas; c'est épuisant et il se peut que demain cette personne sombre de nouveau; mais je ne pense pas qu'on puisse lancer la première pierre à ces gens. On fait la même chose. Si on a à choisir de la nourriture, on peut parfois se laisser aller à se faire des gâteries et on ne se blâme pas pour autant. On ne peut donc pas blâmer ces gens de faire les choix qu'ils veulent, des choix qui, selon eux, répondent à leurs besoins. Ça répond à un besoin autre qu'un besoin physique de nourriture ou de toit, mais ça répond à un autre besoin, un manque, finalement, qui est mal identifié mais qui est là.

• 1730

C'est pour ça que travailler auprès de cette clientèle, c'est leur donner de l'espoir, des moyens de s'en sortir, et essayer de faire ressortir, avec eux, leur potentiel et les amener à grandir. Et cela ne se fait pas en groupe; c'est quelque chose qui se fait sur une base individuelle.

Mr. Marion Wrobel (Committee Researcher): Could you tell us how the profile of your clientele is reflective or not reflective of the population of low-income families in general?

Mme Duquette: On travaille avec des femmes enceintes; donc, c'est certain, les femmes enceintes se retrouvent dans une situation de pauvreté. Je peux vous dire que 10 p. 100 d'entre elles sont sans revenu, comme je l'ai dit tout à l'heure. Je pense que cela n'est pas propre à notre clientèle, c'est une situation générale. Ces femmes sont sans revenu, et cela pour une période de un, deux, trois ou quatre mois, parfois cinq mois, parfois pour des périodes encore plus longues.

On a à peu près 15 p. 100 de notre clientèle qui sont des adolescentes enceintes, qui ont souvent connu plusieurs foyers nourriciers ou qui sont de jeunes adolescentes qui ont été mises à la porte par leurs parents parce que les parents ne savent plus par où les prendre, voire comment travailler avec elles.

On a aussi un fort pourcentage de nouveaux arrivés au pays: 30 p. 100 des gens qu'on voit ont moins d'un an de séjour au Québec. Ce sont vraiment de nouveaux arrivés au Canada. On va donc devoir travailler avec eux, avec leur problématique. En ce moment, ils nous arrivent d'Afrique et d'un peu partout dans le monde.

Pour ce qui est du profil, disons que 65 p. 100 des clientes que l'on voit ont comme revenu l'aide sociale. Un très faible pourcentage est constitué de travailleurs. C'est là un changement qui est survenu depuis les dix dernières années. Dans les dix dernières années, on avait un plus fort pourcentage de mamans qui travaillaient, mais maintenant elles reçoivent l'aide sociale plus souvent parce qu'il y a moins d'emplois.

[Translation]

budgeting and to show people how to spend properly the little money they have. What you have to do is supply what they didn't have when they were children, what they lacked when they were growing up. I'm talking about men or women who have experienced a lot of pain and who can't seem to manage to make the proper choices.

They require a lot of empathy, a lot of understanding and a lot of attention. You have to restore their self-esteem; help them find their identity; get in touch with their potential and bring them around to a different type of behaviour. Each case is different. It is exhausting work, and that person may very well fail again the following day. I don't believe we should throw stones at these people; we do the same. When it comes to food, we sometimes become quite self-indulgent and yet do not lecture ourselves. We must not, therefore, blame these people for the choices that they make since these choices correspond to their needs as they perceive them. It won't necessarily be material needs, such as the need for food or for shelter; it may correspond to another type of yearning that is very much there.

That's why working with this client group involves giving people hope and the means to cope; helping them to see their potential, and guiding them as they strive to achieve it. And that cannot be done in a group setting—only on a one-to-one basis.

M. Marion Wrobel (attaché de recherche): Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure la situation de votre clientèle cadre avec celle des familles à faible revenu en général?

Ms Duquette: We work with pregnant women; and certainly, the pregnant women who come to see us are poor. As I said earlier: 10% of them have no income at all. I don't think only our clientele falls into that category—that's the case everywhere. These women have no income whatsoever for periods of one to five months, and sometimes even longer stretches of time.

Approximately 15% of our clients are pregnant teenagers who have been in and out of several foster homes, and were thrown out of the house in their teens because their parents just couldn't handle them anymore or didn't know what to do to help them.

We also have a high percentage of new Canadians: 30% of the people we see have been in Quebec less than a year. They really are very recent arrivals to Canada. So, we're going to have to work with them to tackle their specific problems. Many of them are from Africa and, indeed, all over the world.

In terms of our clients' profile, let's just say that for 65% of them, welfare benefits are their only source of income. A very small percentage of them work. That change has only come about in the last 10 years. Over the last decade, we had a greater number of working mothers; nowadays they are on welfare because there are fewer jobs.

[Texte]

Environ 50 p. 100 de ces femmes sont dans des situations monoparentales. Beaucoup de clientes sont abandonnées en cours de grossesse aussi. Ces femmes en situation monoparentale peuvent donc avoir été mariées, mais en cours de grossesse elles sont abandonnées. Peut-être 30 p. 100 en sont à leur première grossesse, mais cela n'est pas un critère de pauvreté.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, 33 p. 100 ont moins de neuf ans de scolarité, ce qui est un grand indice de la pauvreté de la clientèle qu'on rejoint.

Concernant les âges, il y en a quand même 15 p. 100 qui ont plus de cinq enfants.

Pour ce qui est du profil de risque que présentent nos mamans, il y en a quand même 52 p. 100 qui sont sous-alimentées, qui ont un manque. Quand on fait les premières évaluations nutritionnelles, elles ont un déficit en protéines, c'est-à-dire qu'elles ne mangent pas suffisamment de protéines. Pour 52 p. 100 d'entre elles, donc, si on n'avait pas fait une évaluation nutritionnelle, on n'aurait pas pu le diagnostiquer. C'est un défaut de bonne alimentation.

Mr. Wrobel: The reason I asked the question is I assumed that as a general rule your clientele have difficulty in meeting the budgetary guidelines you have set out. Do you have any indication from the welfare authorities in the province of Quebec whether as a general rule that larger class of families that are called "poor families" or "families with low income" also have a great deal of difficulty in meeting these budgetary guidelines? Or as a general rule do they find that they can meet them?

• 1735

Mme Duquette: Je pense que plusieurs ont des difficultés. Ce n'est pas seulement notre clientèle qui a de la difficulté à joindre les deux bouts; ce sont toutes les familles parce que l'aide sociale s'adresse à toutes les populations.

Mais si on prend une famille qui a des enfants en très bas âge, plus les enfants grandissent plus ce sera difficile, plus les différences sont grandes. Que vous ayez dix enfants ou que vous en ayez deux, si vous êtes dans une situation de deux parents avec deux enfants, vous aurez 967\$ ou 1 100\$ par mois d'aide sociale. Ce qui vient faire la différence ce sera l'allocation familiale. Si vous avez dix enfants vous en aurez beaucoup plus que si vous en avez deux. Si vos enfants sont en très bas âge, il est certain que vous avez une plus grande marge de manoeuvre pour mieux y arriver que si les enfants sont en âge d'adolescence. Dans ce dernier cas, les coûts sont plus élevés et l'allocation familiale ne vient pas combler toutes les dépenses qu'entraîne un enfant adolescent, par rapport aux dépenses qu'on a prévues.

Dans cet exemple que je vous ai donné ici on voit l'écart entre les revenus requis et les revenus disponibles.

Mr. Wrobel: You've produced this kind of a budget for a little over 30 years now, and your organization has had experience with clientele having difficulty in meeting that. Have you found that over time their ability to meet the budget guidelines has improved or has deteriorated?

Mme Duquette: Quand la cliente vient, on n'essaie pas de voir si elle dépense son argent exactement de la façon que nous avons établie de façon mathématique. On calcule le revenu de la cliente et on évalue, d'après nos budgets-types, ce dont elle a

[Traduction]

About 50% of these women are single parents. Many of our clients are also abandoned in the course of their pregnancy. So, of the women who are single parents, a number have been married before but, as I say, were abandoned by their partner after becoming pregnant. Thirty percent of them are going through their first pregnancy, although that is not a factor in terms of poverty.

As I pointed out earlier, 33% have less than a grade 9 education, which is certainly a good indication of the poverty level of our client group.

As far as age is concerned, about 15% have more than five children.

Now in terms of the risk profile of the mothers we work with, 52% are undernourished and show a nutritional deficiency of some sort. When we do our initial nutritional assessment, these women show a protein deficiency—in other words, they are not getting enough protein in their diet. So, in the case of 52% of our clients, we would be unable to diagnose a deficiency of this kind without a nutritional assessment. Basically, they are not properly nourished.

M. Wrobel: Si je vous ai posé la question, c'est que je tenais pour acquis que la majorité de vos clientes auraient du mal à respecter les lignes directrices budgétaires que vous avez établies. Le service provincial d'assistance sociale vous aurait-il indiqué si les familles qui font partie de cette catégorie importante de familles, qu'on appelle «familles pauvres» ou «familles à faible revenu», ont aussi beaucoup de mal à respecter ces lignes directrices? Ou sont-elles en mesure de les respecter, en général?

Ms Duquette: I think quite a few have difficulty meeting them. Our clients are not the only ones who have trouble making ends meet; all families do, because welfare is available to every group in our society.

But in a family with very young children, as the children grow up, the harder it is for parents to cope; and the bigger the gap becomes. Whether you have ten kids or two, if the family includes two parents and at least two children, you'll receive \$967 or \$1,100 a month in welfare payments. What really makes the difference are the family allowances. If you have ten children, you'll receive a lot more benefits than you would if you only had two. If your children are very young, you obviously have a lot more room to manoeuvre, in terms of staying within your budget than you do if your kids are in their teens. In the later case, you have higher cost, and yet family allowance benefits are not sufficient to cover all the expenses you may have with teenaged children, compared with the expenses we make provision for.

In the example I've given you, you can see the gap between required income and available income.

M. Wrobel: Vous établissez ce genre de budget depuis plus d'une trentaine d'années, et vous avez constaté que vos clientes ont du mal à respecter ces lignes directrices. D'après vos observations au fil des ans, leur capacité à les respecter va-t-elle en s'améliorant, ou est-ce plutôt l'inverse?

Ms Duquette: When a client comes to see us, we don't try to determine whether she's spending her money exactly as she should based on our mathematical calculations. Instead, we calculate her income and ascertain what her needs are, based on

[Text]

besoin. S'il y a un revenu manquant, aussitôt elle est éligible au programme et au supplément alimentaire. Et je peux vous dire que c'est le cas dans 98 p. 100 des situations. Quand les personnes ne sont pas éligibles, c'est parce que ce sont des personnes qui sont en mesure de payer, qu'elles sont dans des situations de grossesse à risque, mais dans des conditions de famille favorisée.

Est-ce que ça répond à votre question?

Mr. Wrobel: Just one last question, and you might think it is unfair. You've spoken about poverty being multifaceted, that it's a lack of income and it's a lack of many other things. Say that the Quebec government came to you and asked you for advice and said we're willing to spend an extra \$50 million a year helping the poor; we can either spend it by giving them income support or we can spend it by providing organizations like yours with the funds to provide other kinds of services. Where do you think that money would be better spent?

Ms Duquette: It's a hard question to answer. But as I said before, I think we have to put more money toward prevention. Right now family structure is deteriorating, so we have to do something about giving following generations good support. If we give them a good start and a good beginning, from zero to five years old, and improving the school program, I think that would be... You cannot act on just one thing, hoping it will solve...

The Chair: If you can teach them how to fish...

Mme Duquette: Oui, c'est ça. Il faut travailler sur plusieurs aspects parce que c'est multidimensionnel, ce n'est pas seulement un aspect. Ce n'est pas seulement le matériel, ce n'est pas seulement la nutrition.

• 1740

Mr. Redway: I am sure other members of the committee are familiar with this, but unfortunately I wasn't on the committee when you were here before for the other study. I am just wondering how you actually deliver to your clientele the additional vitamins, milk, etc. How is that physically done? Do they come to see you? You said you have 250,000 women a year. Do they all come through the door in a big line-up and you hand out the milk and vitamins?

Mme Duquette: Non. Il y a huit diététistes qui travaillent en consultation avec la cliente. Lorsque la cliente vient pour son premier rendez-vous, elle voit sa diététiste qui évalue son état nutritionnel, qui lui donne l'information ou l'enseignement en nutrition, qui la motive vers l'importance de la nutrition, qui voit aussi toute la problématique globale que peut vivre cette femme si elle est enceinte, si elle a été abandonnée, ou si son bien-être social a été coupé et qu'elle décide de se tuer parce qu'elle ne sait plus où aller. Il faut composer avec tous ces problèmes-là aussi.

Ensuite, une fois qu'on a donné l'information à la cliente, qu'on l'a motivée, on va lui dire ce qu'il faut manger. Mais si, en même temps, qu'elle n'a pas de source de revenu... C'est bien de lui dire de boire un litre de lait par jour mais si elle n'a

[Translation]

our model budgets. If there is an income shortfall, she is automatically eligible to receive food supplements under the program. And I can tell you that is precisely what happens in 98% of the cases we see. When people are not eligible, it's because they have the ability to pay; they may have high risk pregnancies but their family is relatively well off.

Does that answer your question?

M. Wrobel: Une dernière petite question, que vous allez peut-être trouver un peu injuste. Vous avez dit que la pauvreté est un problème multidimensionnel; qu'elle résulte d'une insuffisance de revenus, et aussi d'un manque de beaucoup d'autres choses. Si le gouvernement québécois venait vous voir en vous disant: Écoutez, nous sommes prêts à dépenser 50 millions de dollars de plus par année pour aider les pauvres; nous pouvons soit distribuer cette aide directement, par l'entremise de programmes de soutien du revenu, soit la canaliser vers des organisations comme la vôtre qui auraient, à ce moment-là, la possibilité d'offrir d'autres types de services. Laquelle des deux solutions favoriseriez-vous?

Mme Duquette: C'est une question difficile. Mais comme je vous l'ai déjà dit, il faut absolument dépenser davantage au niveau de la prévention. La structure de la famille se détériore en ce moment, et il faut donc faire quelque chose pour soutenir les générations qui vont suivre. Si les enfants commencent bien la vie et sont soutenus de zéro à cinq ans, et si nos programmes scolaires sont améliorés, pour moi, ce serait... c'est-à-dire qu'on ne peut pas se contenter d'agir sur un front en se disant que cela va régler tous nos problèmes...

La présidence: Si on peut leur apprendre à pêcher...

Ms Duquette: Yes, that's right. In must tackle the situation from various angles because poverty is multifaceted: it is not only a question of material needs or nutritional needs.

M. Redway: Je suis sûr que d'autres députés sont au courant, mais je n'ai malheureusement pas participé à l'étude précédente du comité. Je me demandais donc comment vous faites pour vous assurer que vos clientes obtiennent les vitamines et les produits alimentaires supplémentaires qu'il leur faut. Comment assurez-vous la distribution? Viennent-elles vous voir? Vous disiez que vous recevez 250 000 clientes par an. Est-ce qu'elles viennent toutes faire la queue chez vous pendant que vous distribuez le lait et les vitamines?

Ms Duquette: No. We have eight dieticians on staff for clients' consultation. When a client comes to her first appointment, she sees a dietician who conducts a nutritional assessment, provides her with nutritional information, tries to motivate her by stressing the importance of proper nutrition, looks at her entire situation and the specific problem she may be experiencing as a pregnant woman—particularly if she's been abandoned, or has had her welfare payments cut off and now wants to kill herself because she feels she has no place left to go. We have to be able to deal with all those problems as well.

Then, once we have provided information to the client and tried to motivate her, we tell her exactly what she has to eat. However, if she has no source of income... It's all well and good to tell her to drink a litre of milk a day, but if she hasn't got a

[Texte]

pas un sou pour aller l'acheter, c'est inutile. À ce moment-là on va lui dire qu'on va lui fournir le litre de lait. On a des coupons de lait, et le laitier fait la livraison à domicile. On appelle les laitiers et ils font la livraison directement à domicile. On lui remet quinze coupons de lait et elle revient après quinze jours. On lui remet quinze vitamines dans une petite bouteille, et elle revient après quinze jours; elle nous rapporte cette bouteille, on remplit à nouveau pour quinze jours. On donne une douzaine d'oeufs, ce qui fait à peu près les quinze jours aussi.

Mr. Redway: Then they are delivered every two weeks to the home of the woman involved?

Mme Duquette: Pour le lait, oui. Le laitier passe régulièrement tous les deux jours.

Mr. Redway: Would it be delivered daily?

Mme Duquette: Non, c'est généralement tous les deux jours.

M. Redway: Tous les deux jours.

Mme Duquette: Tous les deux jours le laitier passe à domicile et livre le lait à la maman qui lui remet les coupons. Ce n'est pas identifié «Dispensaire diététique», alors c'est comme vous et moi qui pourrions demander la livraison de lait à domicile. C'est ainsi qu'on procède.

Il est sûr que dans certains cas, quand il n'y a pas de revenu du tout dans les familles, on reçoit d'un organisme de Centraide Canada, qui est Moisson Montréal, de la nourriture. Chaque mardi il y a des bénévoles qui vont chercher la nourriture à Moisson Montréal et on remplit nos réfrigérateurs. S'il y a une maman qui n'a vraiment pas le sou, on la fait venir cette journée-là et on la fait repartir avec des sacs pleins de nourriture.

On a des bénévoles qui s'occupent des vestiaires de linge de seconde main; on ramasse tout le linge de seconde main, le linge de bébé qui est encore en bon état et les mamans choisissent ce qu'elles aiment pour préparer leur layette pour la venue de l'enfant.

Mr. Redway: How are the vitamins handled?

Mme Duquette: Depuis le mois de janvier 1993, les vitamines nous sont fournies gratuitement par la compagnie Lederle-Cyanamid Canada Inc.. On met quatorze vitamines dans des petites bouteilles. Des bénévoles remplissent les bouteilles.

Mr. Redway: If I understand what is happening here, you are ensuring they get the diet by making sure they get it in kind. You don't give them money to provide for themselves and make their own choices; you make sure they get what—

Mme Duquette: Oui, pour ce qui est du lait. Disons que le litre de lait, ce n'est pas seulement un aliment, c'est aussi vu comme un symbole, à savoir l'importance de nourrir l'enfant qu'elle porte; c'est le lait de bébé et ce n'est pas le lait de maman. La maman ne tend pas, alors, à le partager entre les autres membres de la famille, elle doit vraiment le boire parce que c'est pour le bébé. Il y a toute une dynamique importante là-dessous. Finalement, c'est un de nos outils de travail. Dans ce cas-ci, oui, je favoriserais le supplément.

[Traduction]

cent to go and buy it, what's the point? If that is the case, we tell her we will provide her with the litre of milk she requires. We distribute milk coupons, and the milkman delivers the product directly to the client's home. We contact the milk company and they deliver the milk directly. The client is given 15 milk coupons and comes back to see us two weeks later. She is also given 15 vitamins in a small bottle and, again, she comes back to see us two weeks later, at which point we fill up her bottle again for another two weeks. We also provide her with a dozen eggs, which should last about two weeks as well.

M. Redway: Tout est donc livré tous les quinze jours au domicile de la cliente?

Ms Duquette: The milk, yes. The milkman makes regular deliveries every second day.

M. Redway: C'est livré tous les jours?

Ms Duquette: No, every other day.

Mr. Redway: I see.

Ms Duquette: Every other day, the milkman comes by the mother's house to make a delivery, and she gives him her coupons. They do not say "diet dispensary" on them; so it's no different for her than it is for you or I, if we were to get home delivery of our milk. So, that's the procedure.

In certain cases, when a family has no income whatsoever, we receive food from a United Way organization called *Moisson Montréal*. Every Tuesday, volunteers go to pick up food at *Moisson Montréal* and come back and fill our refrigerators. If a mother really has no money at all, we tell her to come on Tuesdays, and we send her home with several bags full of food.

We also have volunteers who look after our second-hand clothing shops; we collect second-hand clothing such as baby clothing that is still in good condition; and the mothers come in and chose whatever they need for their newborn.

M. Redway: Et comment faites-vous pour les vitamines?

Ms Duquette: Since the beginning of January of this year, vitamins have been provided to us free of charge by the *Léderlé* company. Our clients are given small bottles containing 14 vitamins. We have volunteers who are in charge of filling the bottles for us.

M. Redway: Si je comprends bien, vous vous assurez qu'elles ont une bonne nutrition en leur donnant exactement ce qu'il leur faut. Autrement dit, vous ne leur donnez pas de l'argent pour qu'elles puissent aller acheter elles-mêmes ce qu'elles veulent; vous vous assurez qu'elles obtiennent ce qui leur faut. . .

Ms Duquette: With milk, yes. When it comes to their litre of milk, we see it not only as an important food but as a symbol of the importance of nourishing the child she's carrying; in other words, it is milk for the baby, and not milk for the mother. That way, the woman does not tend to share it with the rest of the family members; she knows she has to drink it all herself because it's for the baby. There is a whole dynamic underlying that. And, it is really one of our working tools. In such a case, I would definitely be in favour of a supplement.

[Text]

Pour répondre à votre question, en ce qui concerne le *Week Program* aux États-Unis, programme dont on a fait référence à une des réunions du Comité, on en est un peu les pionniers. À l'époque, le sénateur Humphrey avait envoyé des équipes au Dispensaire pour voir comment on fonctionnait et eux, là-bas, ont adopté le programme de supplément alimentaire.

Mais ce qui est intéressant, c'est que dans les dernières analyses de l'évaluation du programme aux États-Unis, qui a été fait par Rosch—et que l'on peut lire dans le *Journal of Clinical Nutrition* de 1989—les résultats montrent une augmentation du poids des bébés de 30 à 60 g et une réduction absolue de l'incidence des bébés de petits poids de 1 ou 2 p. 100. On passe de 12 à 10 ou de 12 à 11 au maximum, ce qui représente une réduction absolue de 1 p. 100 alors que dans les programmes où il y a la composante counselling nutritionnel plus supplément alimentaire, on réduit de 4 à 7 p. 100, une réduction absolue, pour une augmentation absolue de 107 à 190 g du poids du bébé. C'est là que réside la différence, à savoir si on ne fait juste que remettre de la nourriture sans accompagner cette action par de l'éducation.

• 1745

M. Larrivée: Madame la présidente, j'aimerais faire un commentaire. Certes, je ne fais pas partie du Comité et je ne suis pas ici régulièrement. Mes questions n'ont peut-être pas porté sur le but exact de la réunion d'aujourd'hui.

Cependant, j'en ai profité pour vous poser des questions parce que vous êtes dans un milieu où vous pouvez peut-être nous aider. Je travaille beaucoup plus sur les questions budgétaires que sur le programme et ce que je remarque du gouvernement, c'est qu'on intervient beaucoup, dans beaucoup de domaines, pour essayer de résoudre des problèmes qui nous viennent de de tous les côtés. Et la conclusion que j'en tire c'est que plus on aide, plus il y en a et on ne semble pas régler les problèmes comme on devrait le faire.

C'est pour ça que je vous posais les questions que je vous ai posées tout à l'heure quand je vous demandais si on devait en mettre plus ou, peut-être, mieux aménager les budgets de l'État pour faire face aux problèmes qu'on vit.

Comme vous parlez de prévention, vous intervenez directement à l'égard de ceux et celles qui en ont besoin actuellement. Mais comme vous l'avez mentionné, l'éducation au sein de la famille ne se fait pas. Et on va continuer à intervenir de plus en plus à l'égard de beaucoup de mères qui vont nous arriver dépourvues, si on continue comme ça. J'ai l'impression qu'il va falloir aller beaucoup plus à la base. Est-ce que l'État, à ce moment-là, devrait remplacer l'environnement, l'encadrement des enfants?

The Chair: When they step in you may be able to educate the children, because they're dealing with poor pregnant women and babies that can be damaged and never have the opportunity to properly learn.

M. Larrivée: Je comprends ce que vous me dites, mais. . .

[Translation]

To answer your question regarding the Week Program in the United States—which was referred to at an earlier committee meeting—we are in fact almost pioneers in this area. At the time, Senator Humphrey sent teams to the dispensary to see how we operated; and shortly thereafter, they put in place a food supplement program.

But the most interesting thing is that the latest analysis of the American program, which was conducted by Rosch—and you can read the results for yourself in an 1989 issue of the *Journal of Clinical Nutrition*—show an increase in newborn birth weights of between 30 and 60 grams, and a 1 or 2% absolute reduction in the incidence of low birth weights in newborns. It goes from 12 down to 10 or 11, at the most, which represents an absolute reduction of 1%; whereas in programs that include both nutritional counselling and food supplements, there is an absolute reduction of between 4 and 7%, and an absolute increase in baby weights of between 107 and 190 grams. And that is where the real difference lies—in other words, providing them with food but making no attempt to educate them at the same time.

Mr. Larrivée: Madam Chairman, I would like to make one comment. I am not in fact a member of the committee and have therefore not been part of its regular meetings. As a result, my questions may not relate entirely to the purpose of today's meeting.

However, I wanted to take this opportunity to ask some questions because you have experience in an area that can be of great assistance to us. I am much more accustomed to dealing with budgetary issues than programs such as this and what I have noticed in looking at the way the government operates, is that there is a lot of intervention in many different areas in an attempt to solve problems that are coming at us from every different direction. And I have concluded that the more assistance we provide, the more people there are to assist and that we don't seem to be solving the problems, which is what we should be doing.

That is why I asked you earlier whether you felt we should be putting more money into this; or, instead, reorganizing government budgets to deal with the actual problems we are facing.

You spoke of prevention earlier, and I know that you do work directly with those people who are most in need these days. But as you said, education is not taking place within the family unit. And we are going to continue to have to provide direct assistance to a lot of mothers who are lacking just about everything, if we don't start making some changes. My feeling is we're going to have to work much more diligently at the grass-roots level. Do you think that the State should, in a way, be looking to replace the family unit in terms of educating children?

La présidence: Mais quand le groupe intervient, il est mieux placé pour encadrer les enfants, puisque les gens du dispensaire ont affaire à des femmes enceintes sans ressources, ce qui risque d'affecter également leurs bébés et de les priver de toute perspective d'éducation.

Mr. Larrivée: Yes, I understand what you are saying but—

[Texte]

Mme Duquette: Je pense qu'il est important de démontrer l'efficacité de tout programme mis sur pied. Il y a bien des programmes qui ne sont pas efficaces. D'après moi, il faut soutenir ceux qui ont démontré leur efficacité. Il faut donc mesurer l'efficacité de chaque programme.

Ce qui est difficile, j'en conviens. Car, de fait, il s'agit d'efficacité à très long terme.

M. Larrivé: Très précisément, vous intervenez auprès de femmes qui sont dépourvues de moyens et évidemment, si on les laisse seules, il y a des torts irréparables au niveau des enfants. Mais comment arriver à ce que vous ayez moins de femmes à vous occuper? Parce que plus on avance dans le temps plus vous en avez dont vous devez vous occuper, et c'est ça que je veux dire.

Mme Duquette: On a eu un bébé dont la mère a été suivie au Dispensaire durant sa grossesse et l'enfant est aujourd'hui obstétricien. Il nous présente des clientes, alors. . . C'est un cas! Elles ne s'en sortent peut-être pas toutes comme ça, mais si l'enfant dès le début, a un bon départ, s'il a un bon poids, si c'est un enfant que la mère peut facilement aimer et que l'enfant peut en retour donner beaucoup d'amour à la mère, je pense que c'est un très bon départ. Et dans 63 p. 100 des cas, nos mamans allaitent; on les encourage beaucoup à l'allaitement. C'est encore une autre façon de venir créer le lien mère-enfant et de faire en sorte que cet enfant ait une sécurité de base qui va le suivre toute sa vie.

• 1750

C'est ça, je pense, qui est très important. Tout se joue entre zéro et deux ans. Quand on vient au monde et entre zéro et deux ans, tout le soutien et l'amour qu'on a durant cette période forment nos bases pour l'enfance, l'adolescence et la vie adulte.

Si on a des citoyens qui partent d'un bon pied, on a un effet à long terme, peut-être pas demain matin, mais. . .

M. Larrivé: Merci.

Mr. Redway: Does your program provide just for the expectant mothers, or also for the children between zero and five?

Ms Duquette: No, we don't have the means to follow with the zero to five.

Mr. Redway: But that would be ideal—

Ms Duquette: Oh, yes, that would be ideal if we had the means to do it.

Même aux mamans qui choisissent d'allaiter on ne peut pas fournir le lait gratuitement parce qu'on n'a pas les moyens de le faire. On espère que des programmes seront mis sur pied pour nous permettre de leur apporter tout le soutien possible.

The Chair: Apparently negotiations with the province should be concluded within the next six weeks, so that half billion for the child development initiatives fund will be available. This has to be a primary group. There has to be expansion.

Mme Duquette: Oui.

[Traduction]

Ms Duquette: I think it is important to prove the effectiveness of any program that's put in place. There are lots of programs that simply are not effective. I think we should be supporting those that have proven their effectiveness. Hence the need to assess the effectiveness of every program.

I realize that is a difficult task—particularly since we are really talking about their effectiveness over the very long term.

Mr. Larrivé: The fact is you deal specifically with the women who cannot get by by themselves, and if they are left on their own, their children are likely to suffer irreparable harm. But what can we do to reduce the number of women you have to deal with? Because as time goes by, you have more and more women to look after—that's my point.

Ms Duquette: We had a mother come to the Dispensary for help during her pregnancy whose child is now a practicing obstetrician. He refers clients to us so that is one excellent example! We do not always get that kind of result; however, if the child is followed right from the very beginning and gets a good start in life, with a proper birth weight, and if the mother can easily create bonds with her child and the child in return, has a lot of love to give her, I think we are off to a very good start. In 63% of cases, the women who come to see us breast-feed their children; we certainly encourage them to do so as much as possible. Indeed, it is another way of ensuring that there is good bonding between mother and child; and it gives the child the kind of security that will affect him for the rest of his life.

That is extremely important, in my view. The most critical years are between zero and two years of age. From a child's birth to the age of two, the love, support and bonding that occur during that period affect a child not only throughout his childhood and adolescence, but throughout his adult life.

If children get a good start in life, we will see that this has a long term effect—maybe not overnight, but—

Mr. Larrivé: Thank you.

M. Redway: Est-ce que votre programme vise uniquement les femmes enceintes, ou également les enfants âgés de 0 à 5 ans.

Mme Duquette: Non, nous n'avons pas les moyens de nous occuper des enfants âgés de 0 à 5 ans.

M. Redway: Pourtant, ce serait idéal. . .

Mme Duquette: Oui, bien sûr, si nous en avons les moyens.

We are not even able to provide free milk to women who decide to breast-feed, because we simply cannot afford it. We do hope programs will be put in place that will allow us to provide them with as much support as possible.

La présidence: Il paraît que les négociations qui sont en cours avec les représentants provinciaux devraient se terminer dans les six semaines; à ce moment-là, le demi-milliard qui est prévu pour le Fonds d'initiative pour le développement de l'enfant sera disponible. Il faut axer davantage nos efforts sur ce groupe; il faut élargir les programmes.

Ms Duquette: Yes.

[Text]

The Chair: They're encouraging existing organizations with proven programs to expand.

Is that all, then? Thank you very much. We very much appreciated your evidence. The work you're doing has to be one of the best in Canada in terms of the results you're getting, and the target group certainly has to be the most deserving.

Mme Duquette: Merci beaucoup.

La présidence: Merci beaucoup. La séance est levée.

[Translation]

La présidence: On semble encourager les organismes actuels dont l'efficacité des programmes est établie, à élargir leurs programmes.

Est-ce tout? Nous vous remercions infiniment. Nous avons beaucoup apprécié votre témoignage. Le travail que vous faites est certainement très efficace puisque vous obtenez parmi les meilleurs résultats de tout le Canada; il va sans dire que votre groupe cible a vraiment besoin de votre aide.

Ms Duquette: Thank you very much.

The Chair: Thank you very much. The meeting is adjourned.

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

**K1A 0S9
Ottawa**

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS

From the Montreal Diet Dispensary:

Marie-Paule Duquette, Director.

TÉMOIN

Du dispensaire diététique de Montréal:

Marie-Paule Duquette, Directrice.

Issue No. 8

Fascicule n° 8

Wednesday, April 21, 1993

Le mercredi 21 avril 1993

Chair: Barbara Greene

La présidence: Barbara Greene

*Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on**Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la*

Poverty

Pauvreté

*of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women**du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine*

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to standing Order 108(2), a study to identify the characteristics associated with poor households in Canada

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude pour mieux connaître les caractéristiques des ménages pauvres du Canada

WITNESS:

TÉMOIN:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

SUB-COMMITTEE ON POVERTY OF THE STANDING
COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL
AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

Chair: Barbara Greene

Vice-Chairman: Chris Axworthy

Members

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Martine Bresson

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ DU COMITÉ
PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL,
DES AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME ÂGE ET DE LA
CONDITION FÉMININE

La présidence: Barbara Greene

Vice-président: Chris Axworthy

Membres

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Martine Bresson

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, APRIL 21, 1993

(20)

[Text]

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met at 4:25 o'clock p.m., this day, in Room 208, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson and Barbara Greene.

Acting Member present: Harry Brightwell for Jean-Luc Joncas.

Other Members present: Don Blenkarn, Alan Redway and René Soetens.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Marion Wrobel, Senior Analyst.

Witnesses: From the Department of Agriculture Canada: Dr. Laure M. Benzing-Purdie, Director, Government Services and Incentives Division; Garry Hewston, Senior Economist, Government Services and Incentives; Linda Robbins, Development Officer, Consumer Analysis Section. *From the Canada Mortgage and Housing Corporation:* David Cluff, Director, Program planning and Analysis Division; Randy Risk, Manager, Program Monitoring and Analysis Group; Jamie Angus, Senior Researcher, Research Division; John Engeland, Researcher, Research Division.

Pursuant to Standing Order 108(2), and its order dated Wednesday, February 10, 1993, the Sub-Committee resumed its study to identify the characteristics associated with poor households in Canada (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Wednesday, February 10, 1993, Issue No. 3*).

The witnesses made opening statements and answered questions.

At 6:58 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Martine Bresson

Acting Clerk

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 21 AVRIL 1993

(20)

[Traduction]

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à 16 h 25, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene (*présidente*).

Membres du Sous-comité présentes: Edna Anderson et Barbara Greene.

Membre suppléant présent: Harry Brightwell remplace Jean-Luc Joncas.

Autres députés présents: Don Blenkarn, Alan Redway et René Soetens.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marion Wrobel, attaché de recherche.

Témoins: D'Agriculture Canada: Laure M. Benzing-Purdie, directrice, Services gouvernementaux et incitatifs; Garry Hewston, économiste principal, Services gouvernementaux et incitatifs; Linda Robbins, agente de développement, Analyse des tendances de la consommation. *De la Société canadienne d'hypothèque et de logement:* David Cluff, directeur, Planification et analyse des programmes; Randy Risk, directeur, Analyse et contrôle des programmes; Jamie Angus, chargé de recherches principal, Division de la recherche; John Engeland, chargé de recherches, Division de la recherche.

Conformément à l'article 108 du Règlement et à son ordre de renvoi du mercredi 10 février 1993, le Sous-comité entreprend d'étudier les caractéristiques des ménages pauvres au Canada (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 10 février 1993, fascicule n° 3*).

Les témoins font des exposés et répondent aux questions.

À 18 h 58, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

Martine Bresson

Greffière suppléante

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, April 21, 1993

• 1626

The Chair: I call the meeting to order.

I'd like committee members to notice that we're now recorded. We have new colour-coded signage in all the committee rooms. That indicates that we're getting audio coverage. Television people are here today. Unfortunately they can't stay because we must have permission of the standing committee to have any coverage by television. Therefore I will have to ask you to clear the room. Thank you.

We're here to continue our study on poverty measurements and the use thereof. I'd like to welcome the Agriculture Ministry officials to our committee today. As you're aware, this committee is being boycotted by the opposition, so it's a friendly committee.

Some hon. members: Oh, oh.

The Chair: What we're looking for is a better way of measuring poverty so that we can get better information for policy purposes, and be really able to see who is deprived in our country.

We thought that Agriculture Canada, doing its studies on nutritious food baskets, and so on, would certainly be the group that would give us some ideas in the area of food. If you'd like to make your presentation, our committee has lots of questions.

Dr. Laure Benzing-Purdie (Director, Government Services and Incentives Division, Agriculture Canada): Madam Chair, members of the committee, I would like to introduce Miss Linda Robbins from our agrifood development branch, and Mr. Garry Hewston from my division. Those people have extensive knowledge in the area I am going to cover in my statement today. They have been involved from the start in the nutritious food basket development, and are still involved in it. They will be supporting me with the technical aspects of the subject.

Thank you for the opportunity to appear before the Subcommittee on Poverty to describe Agriculture Canada's nutritious food basket and thrifty nutritious food basket.

Three crucial questions relating to the health of Canadians, and important to poverty issues, are what constitutes a nutritious diet, what does it cost, and can Canadians afford it? Although Agriculture Canada's nutritious food baskets are not designed as measures of poverty, they do provide benchmarks for responding to these questions.

In this presentation today I will discuss the history of the nutritious food basket, features and costs, as well as changes, comparisons and uses. First, I would like to start with the history of the development of the nutritious food basket.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 21 avril 1993

La présidence: La séance est ouverte.

Je tiens à faire remarquer aux membres du comité que les séances sont maintenant enregistrées. Les députés se rendront compte du nouveau code de couleur qui est utilisé dans chacune des salles de comité. Cela signifie que les séances peuvent maintenant être enregistrées. Nous avons ici du personnel de la télévision; malheureusement, ils ne pourront rester ici, parce que seul le comité permanent peut autoriser la télédiffusion des séances. Je vous demanderais par conséquent de quitter la salle. Je vous remercie.

Nous sommes ici pour poursuivre notre étude sur la pauvreté, les caractéristiques et les mesures de celle-ci. Je souhaite la bienvenue aux représentants du ministère de l'Agriculture. Comme vous le savez sans doute, les membres de l'opposition boycottent les séances de ce comité. Nous nous trouvons donc entre amis.

Des voix: Oh, oh!

La présidence: Nous essayons de trouver une meilleure façon de mesurer la pauvreté, afin de disposer de meilleurs renseignements sur lesquels baser notre politique et de mieux comprendre les caractéristiques des ménages pauvres au Canada.

Agriculture Canada fait des études sur les paniers à provisions nutritifs, et nous avons pensé que ce ministère pourrait certainement nous donner son point de vue sur la question alimentaire. Si vous voulez faire votre exposé, nous pourrions ensuite vous poser de nombreuses questions.

Mme Laure Benzing-Purdie (directrice, Division des services gouvernementaux et incitatifs, Agriculture Canada): Madame la présidente, membres du comité, j'aimerais vous présenter M^{me} Linda Robbins, de la Division du développement de l'industrie agro-alimentaire, et M. Garry Hewston, de ma division. Ces deux personnes ont de grandes connaissances dans le domaine sur lequel je me pencherai dans mon exposé aujourd'hui; en effet, elles ont participé dès le départ à l'élaboration du panier à provisions nutritif et continuent toujours à travailler dans ce domaine. Elles pourront m'aider en ce qui concerne les aspects techniques de la question.

Merci de l'occasion qui m'est donnée de comparaître devant le Sous-comité sur la pauvreté pour décrire le panier à provisions nutritif et le panier à provisions nutritif et économique d'Agriculture Canada.

Trois questions cruciales sur la santé des Canadiens méritent d'être posées lorsqu'on se penche sur le problème de la pauvreté: en quoi consiste un régime nutritif, quel en est le coût, et est-ce que les Canadiens peuvent se le permettre financièrement? Même si les paniers à provisions nutritifs d'Agriculture Canada n'ont pas pour objet de servir à mesurer la pauvreté, ils fournissent toutefois des repères qui peuvent nous aider à répondre à ces questions.

Dans le présent exposé, je parlerai de l'historique du panier à provisions nutritif, de ses principales caractéristiques, de son coût, des modifications qu'il a subies, de son exploitation et de son utilité. Tout d'abord, un mot sur l'historique du panier à provisions nutritif.

[Texte]

In the early 1970s inflation, including retail food price inflation, was causing concerns to Canadians. In response to these concerns the federal government established the Food Prices Review Board in May of 1973. Its mandate was to provide detailed and timely information and analysis with regard to price movements amongst food products. The board was especially concerned about the prices of basic staple foods, and any adverse effect rapidly rising prices may have had on the nutritional quality of Canadian diets.

Among the studies and reports produced and/or commissioned by the board was the report «What Price Nutrition?», which was published in February 1975 and was structured around the three questions I mentioned earlier.

• 1630

This report proposed the creation of a shopping list of basic foods that would meet the nutritional requirements of an average Canadian family of four. The result was the Food Prices Review Board «Nutritious Diet», which provided the actual weekly dollars and cents of feeding a man, woman, an elementary school-aged girl, and a teenage boy.

In 1974 the Food Prices Review Board established its own price monitoring system in which the retail prices of 68 food and beverage items were collected weekly in major Canadian cities. Of these items 56 were selected for inclusion in the nutritious basket because of their relatively low cost and their nutritional characteristics.

When the Anti-Inflation Board superseded the Food Price Review Board in October 1975 it continued to monitor the food prices and to calculate the cost of the nutritious diet. Responsibility for this activity was transferred to Agriculture Canada in June 1979, and one year later the department made the first revision to the basket to reflect differences in food consumption patterns across the country, to enable costing of different family composition, and provide a basket flexible enough to allow for individual food preferences, ethnic and special diets. The resulting basket was referred to as the Agriculture Canada nutritious food basket, and they still refer to it as that basket.

Over the years the basket has been revised several times to ensure that it is consistent with changes in consumption patterns, with the most recent revision occurring in 1989. At that time also we introduced the thrifty nutritious food basket.

The current nutritious food basket developed in 1989 is a basket of 64 foods grouped into 12 food groups according to their nutritional contribution to the diet. For example, foods that are primary dietary sources of calcium are included in the dairy group.

In calculating the cost of the basket in various Canadian cities, Agriculture Canada takes into account regional differences in the importance of each food within a given food group. Spending patterns from Statistics Canada's 1986 family

[Traduction]

Au début des années soixante-dix, l'inflation, dont celle des prix de détail des aliments, inquiétait les Canadiens. Conscient de ces préoccupations, le gouvernement fédéral a mis sur pied, en mai 1973, la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, avec pour mission de fournir une information et une analyse détaillée et opportune des fluctuations du prix des produits alimentaires. La commission a été particulièrement attentive aux prix des aliments de première nécessité et aux méfaits qu'aurait pu avoir une flambée des prix sur la valeur nutritive des régimes alimentaires des Canadiens.

Parmi les études et les rapports produits ou commandés par la commission, mentionnons le rapport *La nutrition à quel prix?*, publié en février 1975, qui portait sur les trois questions énumérées plus haut.

Dans ce rapport, on préconisait l'établissement d'une liste d'épicerie composée d'aliments de base qui satisferaient aux besoins alimentaires d'une famille typique canadienne de quatre membres. Le résultat de cette recommandation fut la création, par la commission, d'un régime alimentaire nutritif, qui établissait le montant réel (à un cent près) qu'il fallait dépenser chaque semaine pour nourrir un homme et une femme adultes, une fillette d'âge scolaire et un adolescent.

En 1974, la commission instaura son propre système de surveillance des prix, qui consistait à consigner chaque semaine les prix de détail de 68 aliments et boissons dans les principales villes canadiennes. Parmi ces articles, on en retint 56 pour composer le régime alimentaire nutritif, en raison de leur coût relativement bas et de leur valeur nutritive.

La Commission de surveillance du prix des produits alimentaires fut remplacée par la Commission de lutte contre l'inflation en octobre 1975, mais ce nouvel organisme a continué de surveiller les prix des aliments et de calculer le coût du régime alimentaire nutritif. La responsabilité de ce travail fut confiée à Agriculture Canada en juin 1979, et, un an plus tard, le ministère apportait au système des modifications ayant pour but de rendre compte des différences observées au profil de la consommation alimentaire à travers le Canada, de permettre une évaluation des coûts pour des familles de compositions diverses, et d'établir un panier à provisions, mais de façon suffisamment souple pour permettre des préférences individuelles, des particularités ethniques, des régimes spéciaux. Le panier à provisions qui en résulta fut et est appelé *Panier à provisions nutritif d'Agriculture Canada*.

Au cours des années, cette notion fut révisée plusieurs fois de manière à traduire les changements qui survenaient dans les habitudes de consommation et l'évolution des idées en nutrition. La dernière révision date de 1989. C'est à ce moment que fut introduit aussi le *Panier à provisions nutritif et économique*.

Le panier à provisions nutritif actuel, établi en 1989, se compose de 64 aliments, réunis en 12 groupes selon leur apport en éléments nutritifs. Par exemple, les aliments qui sont des sources primaires de calcium font partie du groupe des produits laitiers.

Pour calculer le coût du panier dans différentes villes canadiennes, Agriculture Canada tient compte des différences régionales que l'on constate dans l'importance accordée à chaque aliment dans un groupe alimentaire donné. Les

[Text]

food expenditure survey were used to determine which foods were most important to families, although certain popular products such as soft drinks and potato chips were not included, for nutritional reasons.

There are important advantages to a basket that is consistent with actual buying patterns of Canadian households. First, the basket will be acceptable and therefore useful to Canadian families. Second, the spending patterns tend to reflect the availability of foods within different retail markets across the country.

In calculating the quantities of each food in the basket, Agriculture Canada used Health and Welfare's recommended nutrient intakes which specify the requirements of moderately active Canadians. Food energy, protein, calcium, iron, vitamins A and C, thiamine, riboflavin, and niacin are specifically addressed in the basket. The focus used in developing the nutritious food basket was to maintain food energy as close to the recommended nutrient intake as possible, and to restrict fat to 30% to 35% of the energy while satisfying the requirements of all the other nutrients.

The cost of the nutritious food basket is calculated and then published each month. The data used are the retail food prices collected by Statistics Canada as part of the monthly pricing activity for the consumer price index. Thus the data are current, accurate, consistent and reliable. The cost of the basket is calculated for 18 cities in Canada. There is a basket cost determined for each of these cities based on current food prices, previously determined expenditure patterns, and known dietary requirements.

An 18-city weighted Canada basket is also priced. The cost of the basket for a family of four is published each month in Agriculture Canada's weekly food price report.

The hypothetical family consists of a man and woman between the ages of 25 and 49, a boy aged 13 to 15, and a girl aged 7 to 9. As well, the cost of the basket is calculated for each of 24 age-sex combinations.

As mentioned earlier, the last revision of the nutritious food basket took place in 1989, and at that time we introduced the thrifty nutritious food basket.

It is important to note that both baskets are equally nutritious and meet the nutrition needs of Canadians. However, the thrifty nutritious food basket differs from the regular basket in two ways. First, the thrifty basket is based on the spending patterns of lower income families, that is the lowest two quintiles in terms of household income, whereas the regular basket is based on the spending patterns of average Canadians.

[Translation]

habitudes de consommation mises en évidence dans l'enquête sur les dépenses alimentaires des familles au Canada réalisée par Statistique Canada en 1986 ont permis de cerner quels aliments étaient les plus consommés par les familles, bien que certains produits en demande, comme les boissons gazeuses et les croustilles, aient été exclus du panier pour des raisons de saine alimentation.

Un panier qui tient compte des habitudes d'achat réelles des ménages canadiens présente des avantages évidents: premièrement, le panier est vu comme acceptable et, par conséquent, devient utile aux familles canadiennes; deuxièmement, les habitudes de consommation ont tendance à refléter la disponibilité de la nourriture dans différents marchés de détail à travers le pays.

Pour calculer les quantités de chaque groupe d'aliments figurant dans le panier, Agriculture Canada s'est fondé sur les *Apports en éléments nutritifs recommandés* de Santé et Bien-être social Canada, qui spécifient les besoins des Canadiens modérément actifs. Le panier s'adresse particulièrement aux paramètres suivants: énergie alimentaire; protéines; calcium; fer; vitamines A et C; thiamine; riboflavine; niacine. Les concepteurs du panier à provisions nutritif ont fait en sorte que l'énergie procurée par ces aliments demeure aussi près que possible des apports en éléments nutritifs recommandés et que la part des graisses dans la consommation énergétique soit limitée à 30 à 35 p. 100, tout en veillant à ce que le panier réponde aux besoins en tous les autres éléments nutritifs.

Le coût du panier à provisions nutritif est calculé et publié chaque mois. Les données utilisées sont les prix de détail des aliments recueillis par Statistique Canada dans le cadre des travaux mensuels de consignment des prix servant à l'établissement de l'indice des prix à la consommation. Par conséquent, les données sont à jour, exactes, cohérentes et fiables. Le coût du panier est calculé pour 18 villes canadiennes. Ainsi, le coût d'un panier est établi pour chacune de ces villes, d'après les prix en vigueur pour ces aliments, les habitudes de consommation déterminées antérieurement et les besoins alimentaires connus.

Le prix d'un panier pondéré pour les 18 villes ou «panier canadien» est également calculé. Le coût du panier pour une famille de quatre est publié chaque mois dans le Rapport d'Agriculture Canada sur les prix de détail des aliments.

Cette famille hypothétique se compose d'un homme et d'une femme, âgés entre 25 et 49 ans, d'un garçon de 13 à 15 ans et d'une fillette de 7 à 9 ans. Par ailleurs, le coût du panier est calculé pour 24 combinaisons d'âge et de sexe.

Comme je l'ai dit, en 1989, on a modifié le panier à provisions nutritif. De plus, Agriculture Canada a introduit la notion de panier à provisions nutritif et économique.

Il importe de noter que, dans les deux paniers, les provisions sont nutritives et satisfont aux besoins alimentaires des Canadiens. Cependant, le panier à provisions nutritif et économique diffère du panier ordinaire sous deux aspects: premièrement, le panier économique repose sur les habitudes de consommation des Canadiens à faible revenu, c'est-à-dire les deux quintiles les plus bas pour ce qui est des revenus des ménages, tandis que le panier ordinaire se fonde sur les habitudes de consommation des Canadiens moyens.

[Texte]

Second, the thrifty basket consists of 43 basic foods compared to 64, thus a somewhat less variety in the thrifty basket, and the items included are the more economical ones. With a few exceptions the items in the thrifty basket are, however, a subset of those in the regular basket.

As with the nutritious food basket, the thrifty nutritious food basket is calculated each month for 18 cities as well as for various age-sex groups.

What are the costs of these baskets? In March 1993, last month, the cost of the nutritious food basket for Ottawa was \$131 per week. The comparable thrifty nutritious food basket was \$114.28.

To give you an idea of the timeliness of the data, Agriculture Canada releases the nutritious food basket information on the same day Statistics Canada makes public the consumer price index. For the March cost that I've just quoted, today is the release date, and we have provided you with a copy of the release today.

Who uses the baskets, and who are our clients? One of the reasons for the popularity of the nutritious food basket from the beginning is that costs are calculated in dollars and cents. Our clients find the information easy to interpret and to incorporate into their work, and can evaluate the basket in their own contexts.

There is a large and varied users group for Agriculture Canada's nutritious food basket and thrifty nutritious basket, ranging from federal government departments to consumers. Some examples are Correctional Services Canada for inmate support, National Defence for isolated pay and transfer allowances, provincial and municipal welfare agencies for planning budgets, health professionals for budgeting and meal planning, counselling, costing for special diet needs, etc., just to name a few.

As well, the nutritious food basket methodology was used as the basis for the northern food basket to measure the cost of food in isolated northern communities.

What are our next plans? Agriculture Canada is once again in the process of revising the nutritious food basket and the thrifty nutritious food basket. There are several important reasons for that. Results from the Statistics Canada 1992 family food expenditure survey will become available shortly and will provide more current information with respect to household spending patterns for food.

In addition, Statistics Canada will be updating and revising the consumer price index early in 1994. This will involve changes in the food items in the basket. Changes also are required to incorporate the 1990 nutritional recommendations for Canadians in Canada's "Food Guide to Healthy Eating" which was introduced in November of this year by Health and Welfare Canada. The resulting basket should be available in early 1994.

One may ask how our basket compares with other baskets. I would like to elaborate on one comparison.

[Traduction]

Deuxièmement, le panier économique consiste en 43 aliments de base plutôt que 64. Par conséquent, il présente un peu moins de variété que le panier ordinaire, et les articles qu'il renferme sont moins dispendieux. A quelques rares exceptions toutefois, ces articles sont un sous-ensemble du panier ordinaire.

Comme pour le panier à provisions nutritif, le coût du panier à provisions nutritif et économique est calculé chaque mois pour chacune des 18 grandes villes canadiennes, pour une famille de quatre. On en calcule aussi le coût pour diverses combinaisons d'âge et de sexe.

Quels sont les coûts de ces paniers? En mars 1993, le coût du panier à provisions nutritif à Ottawa était de 131\$ par semaine. En comparaison, le panier à provisions nutritif et économique coûtait 114,28\$.

Pour vous dire à quel point ces données sont actuelles, je vous signale qu'Agriculture Canada publie l'information sur le panier à provisions nutritif le jour même où Statistique Canada dévoile l'indice des prix à la consommation. Pour les coûts de mars que je viens tout juste de mentionner, la date de publication est aujourd'hui.

Qui sont nos utilisateurs et clients? L'une des raisons qui expliquent le succès remporté dès le début par le panier à provisions nutritif, c'est que les coûts sont calculés en dollars et en cents, d'une manière facile à comprendre. Nos clients n'éprouvent aucune difficulté à interpréter cette information et à l'intégrer à leur travail et peuvent l'évaluer aussi dans leur propre contexte.

Le panier à provisions nutritif et le panier à provisions nutritif et économique d'Agriculture Canada servent à tout un éventail d'utilisateurs, allant des ministères fédéraux aux simples consommateurs. Mentionnons: le Service correctionnel Canada, pour l'aide aux détenus, la Défense nationale, pour le calcul des indemnités d'isolement et de déménagement, les bureaux d'aide sociale provinciaux et municipaux, pour la planification des budgets, les professionnels de la santé, pour l'aide à la planification des budgets et des repas, l'évaluation des coûts des régimes spéciaux, etc.

Par ailleurs, on s'est inspiré de la méthode du panier à provisions nutritif pour définir le *Panier à provisions du Nord*, notion qui sert à mesurer le coût de la nourriture dans les collectivités isolées du Nord du pays.

Quels sont nos plans pour un avenir immédiat? Agriculture Canada est de nouveau en voie de réviser le panier à provisions nutritif et le panier à provisions nutritif et économique. Plusieurs raisons importantes militent en faveur de cette révision: on connaîtra bientôt les résultats de l'Enquête sur les dépenses alimentaires des familles au Canada réalisée en 1992 par Statistique Canada, résultats qui fourniront plus de renseignements à jour sur les habitudes de consommation des ménages.

De plus, Statistique Canada révisera l'indice des prix à la consommation au début de 1994. Cet exercice entraînera des changements au niveau des articles alimentaires et de leurs particularités. Le panier à provisions nutritif sera aligné sur ces modifications. Il faudra aussi tenir compte des «Recommandations sur la nutrition pour les Canadiens» définies en 1990 et des prescriptions du «Guide alimentaire canadien pour manger sainement», paru en novembre 1992. Le panier à jour qui en résultera sera dévoilé au début de 1994.

Comment notre panier se compare-t-il avec ceux d'autres pays? J'aimerais aborder maintenant cette question.

[Text]

[Interpretation]

[Translation]

[Text]

• 1640

When the subject of statistics and methodology arises, we Canadians often compare ourselves with other industrialized nations, and most of the time with our neighbours from the south, the United States. In the United States, nutrition diet plan is the term they use to describe the American version of the thrifty nutritious basket. Just as Agriculture Canada has responsibility for the nutritious basket, the United States calculation of the nutritious diet plans falls within the responsibility of the United States Department of Agriculture.

However, while Canada has only two baskets, the U.S. has four baskets. They have the thrifty, the low, the moderate, and the liberal. The thrifty plan is used as a basis for food stamp allotments. The diet plans were developed, as in Canada, based on food consumption patterns and food expenditures of households from the USDA nation-wide food consumption survey.

Food quantities are calculated to meet dietary standards at different cost levels, based on current recommended dietary allowances and dietary guidelines for Americans. They are using 31 groups and 11 age-sex categories. The costs of their plans, as with our plans, are updated monthly to reflect current information on food prices from their Bureau of Labour Statistics.

I would like to conclude by thanking you for the opportunity to describe the major features of our two baskets, and to return to our original questions: What constitutes a nutritious diet? What does it cost? Can Canadians afford it? These are questions addressed by the report "What Price Nutrition".

Agriculture Canada's nutritious baskets are indeed relevant benchmarks. They are well documented baskets, determined by nutritionists. They allow us to cost a nutritious diet on a regular basis. They meet the criteria for a valid survey, namely, regular and timely. They express the cost of eating nutritiously in dollars and cents which everyone can understand and can measure against. As well, information is provided to clients in a format they can manipulate for their own use, and clients can evaluate the basket in their own context. In particular, professions in the field can interpret the basket in the context of affordability.

We would be pleased to answer any questions you may have and to clarify the information just presented, and to provide you with further details if required.

The Chair: The clerk is going to distribute the package that was sent to the offices earlier, that compares the things in the baskets. It's just a couple of pages.

Mrs. Anderson (Simcoe Centre): First, thank you very much for appearing before us today.

Lorsqu'il est question de statistiques et de méthode, nous, les Canadiens, avons tendance à nous comparer à d'autres nations industrialisées, en particulier les États-Unis. Aux États-Unis, Nutritious Diet Plan est le terme utilisé pour décrire la version américaine de notre panier à provisions nutritif. Tout comme chez nous, où c'est Agriculture Canada qui est responsable du panier à provisions nutritif, aux États-Unis, c'est le ministère de l'Agriculture qui est chargé des calculs touchant les plans alimentaires nutritifs.

Toutefois, contrairement au Canada, qui a défini deux paniers, les États-Unis possèdent quatre plans alimentaires, soit: coût économique (Thrifty), coût bas (Low), coût modéré (Moderate) et coût supérieur (Liberal). Le plan économique sert de base pour la distribution des tickets alimentaires. Les plans alimentaires américains ont été conçus à partir des habitudes de consommation et des dépenses alimentaires mises en relief dans l'enquête sur la consommation d'aliments réalisée à l'échelle nationale par le ministère de l'Agriculture des États-Unis.

Les quantités de nourriture sont calculées de manière à répondre aux normes alimentaires à différents échelons de coûts, d'après les apports alimentaires recommandés (Recommended Dietary Allowances) et les lignes directrices en matière alimentaire (Dietary Guidelines) s'adressant aux Américains. Il existe 31 groupes d'aliments et 11 catégories âge-sexe. Les coûts des plans sont mis à jour mensuellement pour rendre compte de l'information de l'heure sur les prix des aliments produite par le Bureau of Labor Statistics.

En conclusion, je tiens à vous remercier de l'occasion qui m'a été donnée de décrire les principales caractéristiques du panier à provisions nutritif et du panier à provisions nutritif et économique d'Agriculture Canada. Revenons à nos questions du début: en quoi consiste un régime nutritif, quel en est le coût et est-ce que les Canadiens peuvent se le permettre financièrement? Ce sont là des questions abordées dans le rapport «La nutrition à quel prix?»

Il ne fait aucun doute que les paniers à provisions nutritifs d'Agriculture Canada sont des repères utiles. Ce sont des notions bien documentées, établies par des nutritionnistes. Ces paniers nous permettent de calculer régulièrement le coût d'un régime nutritif. Ils répondent aux critères confirmant la validité d'une enquête, notamment: la régularité et l'actualité de l'information. Ils expriment ce que cela coûte de bien se nourrir, en dollars et en cents, notion comprise par tous et que chacun peut utiliser comme point de comparaison. De même, cette information est fournie aux clients sous une forme qu'ils peuvent adapter à leur propre usage, et les utilisateurs peuvent évaluer le panier dans leur contexte à eux. En particulier, les professionnels qui oeuvrent sur le terrain peuvent interpréter le panier à la lumière de la capacité financière des consommateurs.

En terminant, j'ajouterais que nous serons heureux de répondre aux questions et de clarifier l'information durant la séance d'aujourd'hui ainsi que de fournir d'autres précisions au besoin.

La présidence: La greffière va distribuer les documents qui nous ont été envoyés qui permettent de faire une comparaison. Il s'agit simplement de deux pages.

Mme Anderson (Simcoe-Centre): J'aimerais tout d'abord vous remercier de comparaître devant nous aujourd'hui.

[Texte]

I think we're looking at how people who are in poverty are eating and what we can do to assist in finding this out. Do you have any idea how many people follow the nutritious food baskets in the sense of people on low incomes?

Dr. Benzing-Purdie: I would like to ask my colleague, Linda, who has been involved in the issue for a long time, to respond to that.

Ms Linda Robbins (Consumer Analysis Section, Food Industry Development Division, Agriculture Canada): It's very difficult to gauge accurately how many people are following it because most of the recipients on our mailing list, which covers about 250 various agencies, government departments, as well as a few consumers, are predominantly in the social and health fields. The information is provided to them for their use in counselling situations more than as a direct distribution to consumers, because we feel that there is an educational and sort of budget counselling function that would follow with the nutritious food basket. Basically, while we have say 250 different groups that receive the basket, there is a fairly large multiplier effect in terms of the use by and for low-income families.

• 1645

Mrs. Anderson: I suppose the statistics don't apply to people on low income. That is really what my statement was, but it's not quite right. It's hard to know how to find out what the requirements are now, with convenience food, and working mothers. A lot of them are tired when they come home, and perhaps they don't know how to eat, how to cook or how to prepare a meal. Education is one thing, but it's another thing to be able to have them follow that.

Another factor is that people spend money in different ways. You can give one person \$50 and she can make a lot of that \$50. Another can spend it on hamburger helper, where somebody will make something else which is much less expensive. It's difficult to know exactly—I am looking at income—how they can get the best food for the least amount of money. That's why I was wondering if they follow this or if you have any record of it.

Ms Robbins: I think that basically it is an educational tool. This provides the facts and the information so that people dealing directly with low-income families in a community health setting can provide a solid guideline in terms of actual dollars and cents, and to educate about the balance between various food groups in achieving a nutritious diet.

One of the factors that we stressed in terms of our basket was its flexibility. Basically we use low-income consumption patterns to determine which are the primary foods that would be acceptable from both a consumer perspective and a nutrition perspective to the diet, and then we look at the relative importance. Do they consume more of their dairy products as milk versus cheese, versus ice cream. Once we have that information, we apply it to determine how much of each food

[Traduction]

Nous essayons de voir quelles sont les habitudes alimentaires des personnes pauvres. Savez-vous combien de personnes à faible revenu se nourrissent en tenant compte du panier alimentaire?

Mme Benzing-Purdie: J'aimerais demander à ma collègue, Linda, qui étudie cette question depuis longtemps, de répondre à la question.

Mme Linda Robbins (Section de l'analyse des tendances de la consommation, Division du développement de l'industrie alimentaire, Agriculture Canada): Il est très difficile d'évaluer avec précision le nombre de personnes qui s'inspirent des listes du panier. La plupart des organismes et personnes figurant sur notre liste d'envoi, c'est-à-dire 250 organismes divers, ministères et quelques consommateurs, oeuvrent surtout dans les domaines sociaux et de la santé. Nous leur fournissons les renseignements pour qu'ils puissent s'en servir avec les clients qu'ils conseillent. Nous ne distribuons pas nos renseignements directement aux consommateurs. En effet, nous estimons que parallèlement à l'utilisation de notre guide, il est nécessaire de sensibiliser le public et de lui offrir des conseils en matière de budget. Essentiellement, bien que 250 groupes différents environ reçoivent le rapport sur le panier à provisions, un très grand nombre de familles à faible revenu se trouvent à profiter de ces renseignements.

Mme Anderson: Je suppose que les statistiques ne s'appliquent pas aux gagne-petit. C'est ce que j'ai dit, mais ce n'est pas tout à fait vrai. Il est difficile de nos jours de découvrir quels sont les besoins, étant donné l'existence des aliments tout préparés et le fait que les mères travaillent. Un bon nombre d'entre elles sont fatiguées lorsqu'elles rentrent à la maison et ne savent peut-être pas comment constituer un régime sain, comment cuisiner, comment préparer un repas. On peut bien informer les gens, mais il est plus difficile de leur faire suivre l'enseignement reçu.

Il y a aussi le fait que les gens ne dépensent pas tous leur argent de la même manière. Vous pouvez donner 50\$ à une personne qui réussira à acheter beaucoup de choses avec cet argent. Une autre le dépensera en préparations pour viande hachée, tandis que certaines achèteront quelque chose qui coûte beaucoup moins cher. Il est difficile de savoir exactement—quand on songe au revenu des familles—comment elles peuvent obtenir les meilleurs aliments à meilleur marché. C'est pourquoi je me demandais si les gens suivaient les recommandations de vos rapports, si vous aviez des chiffres à ce sujet.

Mme Robbins: Je pense que c'est essentiellement un outil éducatif. Nos rapports donnent des renseignements destinés à aider les personnes qui s'occupent directement des familles économiquement faibles dans les centres de santé communautaire à fournir à ces familles un guide sûr en termes de coût réel des aliments et à leur montrer comment équilibrer leurs achats des différents groupes d'aliments nécessaires à un régime nutritif.

L'une des grandes qualités de notre panier à provisions, c'est sa flexibilité. Nous utilisons essentiellement les habitudes de consommation des familles économiquement faibles pour déterminer quels aliments de base seraient acceptables tant du point de vue économique que nutritif, et nous examinons l'importance relative de chacun d'eux. Dans le cas des produits laitiers, par exemple, nous voyons si elles consomment plus de lait que de fromage ou de crème glacée. Lorsque nous avons

[Text]

group is consumed within nutritional parameters so that there is a balance from a nutritional perspective between the amount of money you spend on the meat component of your diet versus the breads and cereals and fruits and vegetables, to assume that you'll get an overall nutritious intake.

There is a certain ability, though, for people of different ethnic origins or different food tastes and preferences to substitute one item for another within the food basket to take into account their own preferences, so we're looking at a fairly simplistic approach in terms of here's how much it should cost to feed your family, here's how much you should be allocating to the various components, and then providing some education in terms of how to make wise food choices.

Mrs. Anderson: I believe the estimate of the Montreal Diet Dispensary was 32% higher than the Statistics Canada consumer price index, Agriculture Canada was 50% higher, and the Social Planning Council of Metro Toronto more than 70% higher. Can you give the committee your assessment of the differences in those cost estimates?

Ms Robbins: When we looked at various baskets that were available our one problem was that the compositions of the families they were quoting prices for tended to differ, as well as the time period during which comparisons were being made. In general, we came out with the synthesis that our thrifty nutritious food basket sort of falls between the thrifty and the low income in terms of the U.S. basket, but we are lower than the Montreal Diet Dispensary basket, as well as being lower than the Toronto Social Planning Council basket, but not significantly. We're in those ballpark. We feel that in terms of a benchmark of cost we're in a reasonable ballpark for being able to call this a thrifter basket designed for people on lower incomes.

Dr. Benzing-Purdie: Madam Chair, and members of the committee, I would like to excuse myself. I have a train to catch at 5:30 p.m. My two colleagues will be responding to your questions.

The Chair: Okay.

• 1650

Mr. Redway (Don Valley East): It is nice to hear the trains are still running.

Mr. Soetens (Ontario): Looking at the food basket and the way it's established, when you price the basket it indicates there are regional considerations. For example, if I were in the Niagara Peninsula in the summer time there might be an awful lot of fresh fruit available to me, not by going to the grocery store but by going to local farmers and so on. In the Maritimes I can go to buy fish off the pier. I guess in Alberta I can go rattle my own cow, or whatever it is—not rustle, rattle. Is that used in establishing your price factor, or do you simply go by what the retailer charges?

Mr. Garry Hewston (Senior Economist, Government Services and Incentives Division, Agriculture Canada): In the family food expenditure survey that will indicate what people in the various regions are actually spending to purchase their food,

[Translation]

cette information, nous nous en servons pour déterminer quelle quantité de chacun des groupes d'aliments est consommée, selon les paramètres nutritionnels, afin d'avoir un équilibre, du point de vue nutritionnel, entre l'argent dépensé pour la viande par rapport à l'argent dépensé pour le pain, les céréales, les fruits et les légumes, pour avoir un régime généralement nutritif.

Les personnes d'origine ethnique différente ou ayant d'autres goûts et préférences peuvent toutefois substituer un produit à un autre dans le panier à provisions; il s'agit donc d'une méthode plutôt simpliste de dire combien l'alimentation d'une famille devrait coûter, combien devrait être consacré aux divers éléments, en plus d'apprendre aux gens à faire des choix avisés dans leurs achats d'aliments.

Mme Anderson: Je crois que le Dispensaire diététique de Montréal a estimé le prix du panier à provisions à 32 p. 100 de plus que l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, tandis que celui d'Agriculture Canada était de 50 p. 100 plus élevé et celui du Social Planning Council of Metro Toronto était de 70 p. 100 plus élevé. Pouvez-vous dire au comité comment s'expliquent ces écarts?

Mme Robbins: Quand nous avons voulu comparer les divers paniers à provisions, nous avons constaté un problème, en ce sens que la composition des familles pour lesquelles les prix étaient donnés différait, et les renseignements n'avaient pas été recueillis au même moment. D'une manière générale, nous avons conclu que notre panier à provisions nutritif et économique se situe quelque part entre le panier économique et le panier à coût bas aux États-Unis, mais il est inférieur à celui du Dispensaire diététique de Montréal. Il est également inférieur à celui du Toronto Social Planning Council, mais pas tellement. C'est là que nous nous situons. Nous estimons qu'en termes de coût de référence, nous pouvons raisonnablement dire qu'il s'agit d'un panier à provisions plus économique destiné aux économiquement faibles.

Mme Benzing-Purdie: Madame la présidente, madame et messieurs les membres du comité, je dois m'excuser, mais j'ai un train à prendre à 17h30. Mes deux collègues resteront pour répondre à vos questions.

La présidence: Très bien.

M. Redway (Don Valley-Est): Je suis content d'entendre dire qu'il y a encore des trains.

M. Soetens (Ontario): Je vois que pour établir le coût du panier à provisions, vous tenez compte de considérations régionales. Par exemple, dans la péninsule du Niagara, en été, je pourrais probablement aller acheter une foule de fruits chez les agriculteurs locaux au lieu d'aller à l'épicerie. Dans les Maritimes, je pourrais acheter du poisson sur le quai. Je suppose qu'en Alberta je pourrais aller attraper ma propre vache. Tenez-vous compte de ces facteurs en établissant les prix, ou utilisez-vous simplement les prix de détail?

M. Garry Hewston (économiste principal, Division des services gouvernementaux et incitatifs, Agriculture Canada): Les enquêtes sur les dépenses alimentaires des familles révèlent ce que les gens des diverses régions dépensent réellement pour

[Texte]

so to some extent that will be reflected. People in one region will be purchasing more fresh fruits and vegetables because there are more available locally, whereas another region, because of whatever problems, may lack fresh fruits and vegetables available locally, and they'll purchase less. They may purchase in the maritimes a little bit more fish product because that's available locally. It will be reflected in the family food expenditure survey by Statistics Canada.

Mr. Soetens: It may be reflected in their consumption patterns and so on, but is it reflected in their price patterns, because it seems to me when you can buy off the pier from the local fisherman who just brought it in, there's a different price than if you process it and handle it through the grocery chain?

Mr. Hewston: No, it will not be reflected totally, because Statistics Canada concentrates its pricing efforts in cities of 30,000 or over, and in major chain stores. Purchases from farmers' markets, from the farmer directly, would not be reflected in the basket costs.

Mr. Soetens: Then in following that philosophy, and my geography may be somewhat erroneous, if I go to the maritimes, to Nova Scotia, for example, and this is confined to cities over 30,000, if I do a survey in Halifax I can forget about the rest of the province? Is that almost what happens in these kinds of surveys?

Mr. Hewston: I guess if you looked at it from a population basis, Halifax and the other areas won't have that great an impact on prices. You assume prices, to some degree, are reflective of competitive forces in—

Mr. Soetens: But the fact is that savings can be had in all those rural communities where there are alternative ways.

Mr. Hewston: Yes.

Mr. Soetens: When you go to Saskatchewan, there are two cities. Every other community, at least based on what I saw the other night, contained 200 people or less. I'm sure that's not quite correct. It seems to me you're eliminating an awful lot of Canadians who can buy food for different pricing than those of us who live in major cities.

Mr. Hewston: There is savings that can be had in the basket for people who, I suppose, stock up on their specials, who do buy many of these items. But for consistency in a regular survey you have to make certain assumptions on what you will price, and how you will price on an ongoing basis. This is one of the benefits we get from Statistics Canada. We know what they are pricing is consistent over time, so when we look at a basket we have a benchmark.

Mr. Soetens: I appreciate the consistency, but when you're talking about establishing poverty levels and what it is people can buy with the funds they have available, I only make the assumption that all of those in the rural communities where they have a limited amount of funds will take advantage of those things that are not part of what you're using as a price guideline.

[Traduction]

acheter leurs aliments, de sorte que les résultats en tiennent compte dans une certaine mesure. Dans une région donnée, les gens achèteront plus de fruits et de légumes frais parce qu'il y en a plus localement, tandis que dans une autre, pour quelque raison que ce soit, on peut manquer de fruits et de légumes frais sur place, et les gens en achèteront donc moins. Dans les Maritimes, les gens achètent peut-être plus de poisson parce qu'il est disponible localement. Cela se reflétera dans le résultat de l'enquête de Statistique Canada sur les dépenses alimentaires des familles.

M. Soetens: Cela apparaîtra peut-être dans leurs habitudes de consommation, mais cela paraît-il dans les prix, car il me semble que lorsqu'on peut acheter des pêcheurs locaux le poisson qu'ils viennent de prendre, le prix est différent de celui qu'on paierait dans une grande épicerie?

M. Hewston: Non, cette différence ne paraîtra pas complètement, car Statistique Canada vérifie les prix dans les villes de 30 000 habitants ou plus, et se limite aux grands magasins d'alimentation. Les achats faits dans les marchés d'agriculteurs, ou chez l'agriculteur lui-même, ne paraîtraient pas dans le coût du panier à provisions.

M. Soetens: Si je comprends bien votre théorie, et mes connaissances géographiques sont peut-être erronées, mais dans les Maritimes, en Nouvelle-Écosse, par exemple, si vous vous limitez aux villes de plus de 30 000 habitants, l'enquête ne porterait que sur Halifax, et ne tiendrait pas compte du reste de la province? Est-ce à peu près ce qui se passe dans ce genre d'enquête?

M. Hewston: À cause de la population, c'est Halifax que nous choisissons, et les autres régions ne montreront pas tellement de différence dans les prix. Jusqu'à un certain point, les prix sont le résultat des forces concurrentielles dans...

M. Soetens: Il n'en reste pas moins qu'on peut faire des économies dans toutes ces collectivités rurales où il existe d'autres sources d'approvisionnement.

M. Hewston: En effet.

M. Soetens: En Saskatchewan, il y a deux villes. Toutes les autres localités, du moins d'après ce que j'ai vu l'autre soir, comptent seulement 200 personnes ou moins. Je ne suis pas certain que c'est absolument exact. Il me semble toutefois que vous ne tenez pas compte d'une foule de Canadiens qui peuvent acheter des aliments à des prix différents de ce que nous payons dans les grandes villes.

M. Hewston: C'est le même genre d'économies qu'on peut faire, par exemple, en achetant de grandes quantités d'un produit en réclame. Mais pour assurer l'uniformité, dans une enquête régulière, on doit poser certaines hypothèses quant aux produits visés et à la façon dont on établira régulièrement les prix. C'est l'un des avantages des rapports de Statistique Canada. Nous savons que cet organisme détermine toujours les prix d'une manière uniforme, de sorte que le prix d'un panier à provisions que nous calculons constitue un point de référence.

M. Soetens: Je comprends la valeur de l'uniformité, mais quand il s'agit de déterminer les seuils de pauvreté et ce que les gens peuvent acheter avec l'argent dont ils disposent, je ne peux m'empêcher de supposer que dans les collectivités rurales, tous ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent profiteront de ces achats dont j'ai parlé et qui ne font pas partie de votre guide des prix.

[Text]

Ms Robbins: I think one of the criteria we try to take into account is the fact that the thrifty nutritious food basket is a benchmark. It's not meant to be a lowest possible cost diet. As a result, it tends to err more on the positive side than the negative. If consumers can get better buys, then by all means they should be encouraged to do that.

By the same token, Statistics Canada for the most part, because of its consistency issue, prices typically either branded products or products that are store brands but have achieved almost a branded characteristic, like President's Choice.

• 1655

In some cases these products are much more expensive than say an obscure brand or a no-label kind of product. There are capabilities for people to make better savings in their budget. However, I think one thing you must keep in mind is that when you are dealing with lower-income consumers they don't necessarily have the ability to shop around or to access roadside stands if transportation is required. And they may not have the available funds to be able to stockpile things when they are on special. We figure these kinds of issues balance themselves out so that, on the whole, what we are saying is that this would be a reasonable benchmark.

Mr. Soetens: Does Statistics Canada or Agriculture Canada do any surveying? When you have established what should be a nutritious basket and its cost, have you ever gone and done a survey at the end of the line at Loblaws, or wherever, to see how many people coming through a checkout counter have a nutritious basket in order to confirm that in fact they are spending money the way you think they ought to spend it?

I realize it may not have anything to do with the poverty line, but it seems to me if people aren't spending money the way they ought to be on nutritious baskets, that has to be a factor that somehow you should deal with.

Ms Robbins: In the article that was provided to you there is a table that shows a comparison between the actual spending patterns of the low-income families by the various food groups and then what we were purporting they would be from a nutritional perspective, and there are some fairly salient difference within them. Primarily Canadians eat more meat, poultry and fish than they require, but that's fairly typical of industrialized nations. In terms of developing the basket we put emphasis on current nutritional thought and on the move in terms of things like the food guide to help eating, which has been introduced recently, the move towards more of your calories from the grains and bakery product category and fresh fruits and vegetables, with less reliance on fats and on some of the meat products, and enough dairy products to meet nutritional requirements.

Mr. Soetens: In the Agriculture Canada report of April 21, attached to the presentation today, Figure 2 deals with the change in dollars in the national food basket from the previous month. It is evident there are substantial swings in Edmonton

[Translation]

Mme Robbins: L'un des critères dont nous essayons de tenir compte, je pense, c'est que le panier à provisions nutritif et économique constitue un point de référence. Il n'est pas censé représenter les produits alimentaires les moins chers possible. Par conséquent, s'il n'est pas exact, c'est plutôt dans le sens positif que négatif. Si les consommateurs peuvent faire de meilleurs achats, il faut certainement les encourager à en profiter.

De même, afin d'assurer l'uniformité, Statistique Canada utilise surtout les produits de marques reconnues ou les produits portant la marque des magasins, mais qui sont presque devenus des produits de marques reconnues, comme ceux du «Choix du président».

Dans certains cas, ces produits coûtent beaucoup plus cher qu'une marque inconnue ou un produit générique. Les gens peuvent faire de meilleures économies dans leur budget. Vous ne devez toutefois pas oublier que les consommateurs économiquement faibles n'ont pas nécessairement la possibilité d'aller un peu partout pour obtenir le meilleur prix et n'ont pas toujours accès aux étalages routiers, faute d'une voiture pour s'y rendre. Ils n'ont peut-être pas non plus l'argent nécessaire pour acheter de grandes quantités de produits en réclame. Nous pensons que tous ces éléments s'équilibrent et que dans l'ensemble il s'agit d'un point de référence raisonnable.

M. Soetens: Est-ce que Statistique Canada ou Agriculture Canada font des vérifications? Après avoir déterminé la composition d'un panier à provisions nutritif et son coût, êtes-vous déjà allés vérifier à la caisse chez Loblaws, ou dans toute autre épicerie, combien de gens passent à la caisse avec un panier à provisions nutritif, ce qui vous permettrait de savoir s'ils dépensent leur argent de la façon dont vous pensez qu'ils devraient le faire?

Je comprends que cela n'a peut-être rien à voir avec la question du seuil de pauvreté, mais il me semble que si les gens ne dépensent pas leur argent comme ils devraient le dépenser, en achetant un panier à provisions nutritif, vous devriez faire quelque chose à ce propos.

Mme Robbins: Dans l'article que nous vous avons remis se trouve un tableau montrant une comparaison entre les habitudes de consommation réelles des familles économiquement faibles pour les différents groupes d'aliments et ce que nous pensons qu'elles devraient acheter pour avoir un régime nutritif, et l'on peut constater une différence très marquée entre les deux. Essentiellement, les Canadiens mangent plus de viande, de volaille et de poisson qu'ils n'en ont besoin, mais c'est assez typique des pays industrialisés. En déterminant la composition du panier à provisions, nous mettons l'accent sur la théorie nutritionnelle courante et nous tenons compte de l'évolution qui se manifeste par exemple dans le *Guide alimentaire canadien pour manger sainement*, qui vient d'être publié et dans lequel on conseille de tirer une plus grande partie de nos calories des céréales et des produits de boulangerie, ainsi que des fruits et légumes frais, tout en diminuant notre consommation de corps gras et de certaines viandes, en plus de consommer suffisamment de produits laitiers pour satisfaire à nos besoins nutritifs.

M. Soetens: Dans le rapport d'Agriculture Canada daté du 21 avril et joint à votre mémoire, le tableau 2 indique les changements de prix du panier à provisions à l'échelle nationale par rapport au mois précédent. Il est évident qu'Edmonton

[Texte]

and Calgary versus the other towns listed. Then if you look at some of the other ones provided in the accompanying report that was handed out here, the swings are different in different communities at different times.

Do you try to analyse those, or do you just say those swings are anomalies? The swing that took place in Edmonton and Calgary of \$17 seems to me a significant swing. Do you just say it is an anomaly, that it doesn't occur?

Mr. Hewston: It is a marketplace phenomenon right now. There is a major price war between the three major retail chains in the Alberta market. That is predominately what is happening, and it accounts for those major decreases. The price war began at the end of February, and really March is the first month we have had data that are reflecting the cost of the basket.

Mr. Soetens: To encourage competition in Canada does Agriculture Canada say this basket costs \$100 in Edmonton this month, and \$125 in Ajax, Ontario, and you people in Ajax ought to know this?

Ms Robbins: No. We try not to encourage comparisons between cities because there are really two components that cause differences in price. One is what I alluded to earlier, the differences in the regional spending patterns, the relative proportion of milk to other dairy products, for example, and the other being price. It may be entirely a price phenomenon, it may be entirely a consumption pattern phenomenon, or it may be, as in most cases, a combination of the two. When we talk comparisons we usually say you should compare your city with the Canada average to see whether your city is faring better or worse from a price perspective. We do try to reflect two consumers in each of the major cities and their surrounding area, and what the basket would cost and if they went to shop on that particular day.

Mr. Soetens: I get home on the weekends and when I go to the refrigerator I see there are all these jars that sit in the refrigerator every week, week in and week out. Then I say to my wife: Why don't we buy jars that in a month are empty and then we can go and buy another one? She buys the ones that seem to sit there for four or five months because they're larger, and they're cheaper because they're larger.

You get all kinds of things there that we buy six months' worth when one month's worth would do, but being frugal, as she is, she makes do and the dollar goes further. Do you consider in this food basket that a large jar or a large bag of milk would be cheaper than a quart of milk, and that peanut butter is cheaper by the gallon, or however it's sold?

Ms Robbins: We have only a limited amount of control over the size of the product that's priced. Basically Statistics Canada determines which product of a category is priced, and in what size, and that reflects the most popular brand in size for the most part, to capture what consumers most likely would do.

[Traduction]

Calgary ont connu des variations considérables comparativement à celles des autres villes. En outre, dans le rapport qui accompagne ces tableaux, on constate que les variations sont différentes selon la localité et selon le moment de l'année.

Essayez-vous d'analyser ces variations, ou dites-vous simplement que ce sont des anomalies? Le changement de 17\$ qui est survenu à Edmonton et à Calgary me semble considérable. Dites-vous simplement que c'est une anomalie, que c'est exceptionnel?

M. Hewston: C'est dû à un phénomène du marché. Une importante guerre des prix sévit actuellement entre les trois grands détaillants de l'Alberta. C'est la principale cause de ces diminutions. La guerre des prix a commencé à la fin de février, et mars est vraiment le premier mois où ce phénomène s'est reflété dans le prix du panier à provisions.

M. Soetens: Afin d'encourager la concurrence au Canada, est-ce qu'Agriculture Canada fait remarquer que le panier à provisions coûte 100\$ à Edmonton ce mois-ci alors qu'il coûte 125\$ à Ajax, en Ontario, parce que les gens d'Ajax devraient être au courant?

Mme Robbins: Non. Nous n'essayons pas d'encourager les comparaisons entre les villes, parce qu'il y a en réalité deux éléments qui causent les écarts de prix. Le premier est celui dont j'ai parlé tout à l'heure, c'est-à-dire la différence dans les habitudes de consommation entre les régions, comme par exemple la quantité de lait consommé par rapport aux autres produits laitiers, et les prix constituent l'autre cause. Les écarts peuvent être entièrement dus aux prix, comme ils peuvent être entièrement dus à la différence dans les habitudes de consommation, ou encore, comme c'est le cas le plus souvent, c'est peut-être une combinaison des deux phénomènes. Pour ce qui est des comparaisons, nous disons habituellement qu'il faudrait comparer votre ville à la moyenne canadienne pour voir si votre ville s'en tire mieux ou moins bien sur le plan des prix. Nous voulons montrer aux consommateurs de chacune des grandes agglomérations du pays et leurs environs ce que le panier à provisions coûterait s'ils allaient faire leurs emplettes ce jour-là.

M. Soetens: Lorsque je rentre chez moi en fin de semaine, je vois le réfrigérateur plein de pots qui sont toujours là d'une semaine à l'autre. Je dis alors à ma femme: pourquoi n'achetons-nous pas des pots qui seront vides au bout d'un mois, pour ensuite aller en acheter d'autres? Elle achète des pots qui semblent être là pendant quatre ou cinq mois parce qu'ils sont plus gros, et ils coûtent meilleur marché parce qu'ils sont plus gros.

Elle achète toutes sortes de produits qui durent six mois, alors qu'elle pourrait en acheter pour un mois, mais économe comme elle est, elle se débrouille pour faire durer l'argent dont elle dispose. Dans votre panier à provisions, tenez-vous compte du fait qu'un pot de plus grand format ou un grand sac de lait coûterait moins cher qu'une pinte de lait, ou que le beurre d'arachide coûte moins cher au gallon, ou quel que soit le format dans lequel on le vend?

Mme Robbins: Ce n'est pas vraiment nous qui décidons du format du produit dont on donne le prix. C'est Statistique Canada qui choisit essentiellement le produit à évaluer dans une catégorie, ainsi que son format, et c'est fait en fonction de la marque et du format le plus populaire, la plupart du temps, afin de tenir compte des habitudes des consommateurs.

• 1700

[Text]

Mr. Soetens: So they would go on the most popular size sold.

Ms Robbins: That's right.

Mr. Soetens: I think that's probably a fair—

Ms Robbins: But it may not necessarily be the most economical size.

I think we have to come back to the point that, when we're talking low-income consumers, they might not have three or four dollars to put out for a large jar of mustard, and can only afford a small jar. They can't really effectively take advantage of economies of scale in the same way as other consumers can.

Mr. Redway: In your formal presentation you've said that there are three crucial questions on the health of Canadians in the poverty issue. What is a nutritious diet? You've told us what that is. What does it cost? You've told us what that is. Can Canadians afford it? You haven't commented on that. Have you some comments on that? Can Canadians afford this diet? Can a person who would qualify under StatsCan's current measurements of poverty, given the support basis that there is in this country, afford the kind of a diet that you've set out here?

Mr. Hewston: I think what we've tried to concentrate our resources on is putting together what we call a nutritious diet, making sure that is well documented, providing a methodology to determine its cost on a monthly basis, with additional information in the material. One thing I should point out is that in the release that you have in front of you, the two pages double-sided are the one that we send to anybody who wishes to be on the mailing list.

We have a more—I don't want to use the word "restricted"—but another mailing list we provide to professionals, where we provide a lot more information on what the diet costs and what's in it. From that I think our intent is to allow the people in the field who are doing the counselling to answer the question of whether people can afford it.

We believe that people can, in general. It's an affordable diet. It's not something that we've priced out of this world. We have tried to keep it reasonable.

Mr. Redway: So your opinion is that it is affordable, given all of the current financial support systems for people who would be below the StatsCan poverty line at the present time. Is that what you're saying? Or are you saying that you're leaving this to other people to decide whether it's affordable or not?

Mr. Hewston: We have constructed it basically for the average Canadian. Then it's up to the people in the field who are dealing more closely with consumers.

Mr. Redway: So you're leaving that question to them.

One of the phenomena that we've seen in the last 10 years or so—10 or 15 now, I guess—is the food bank phenomenon. Prior to the 1980s there was hardly anything known as a food bank. There may have been soup kitchens, or what have you, for homeless people, transient people, but there wasn't anything like the food bank.

[Translation]

M. Soetens: On choisit donc le format le plus populaire.

Mme Robbins: En effet.

M. Soetens: Je pense que c'est probablement une façon juste. . .

Mme Robbins: Mais il ne s'agit pas nécessairement du format le plus économique.

Il ne faut pas oublier toutefois que les consommateurs économiquement faibles n'ont peut-être pas les trois ou quatre dollars nécessaires pour acheter un gros pot de moutarde; ils ne peuvent se permettre que le petit pot. Ils ne peuvent pas vraiment bien profiter des économies d'échelle comme les autres consommateurs.

M. Redway: Dans votre exposé, vous avez dit que trois questions cruciales sur la santé des Canadiens méritent d'être posées lorsqu'on se penche sur le problème de la pauvreté. En quoi consiste un régime nutritif? Vous nous l'avez dit. Quel en est le coût? Vous nous l'avez dit. Est-ce que les Canadiens peuvent se le permettre financièrement? Vous n'avez pas fait de commentaires à ce propos. Avez-vous des commentaires à faire? Les Canadiens peuvent-ils se permettre ce régime financièrement? Une personne qui répond aux critères utilisés par Statistique Canada pour définir la pauvreté peut-elle se payer le genre de régime que vous proposez ici, si l'on tient compte des programmes de soutien disponibles dans ce pays?

M. Hewston: Nous nous sommes surtout préoccupés de préparer ce que nous appelons un régime nutritif, en nous assurant qu'il soit bien documenté et en offrant une méthode permettant de déterminer son coût mensuel, en plus de fournir toutes sortes d'autres renseignements. Je me permets de vous faire remarquer que dans les documents qu'on vous a remis, le document de deux pages imprimées dos à dos est celui que nous faisons parvenir à tous ceux qui sont inscrits sur la liste d'envoi.

Nous avons une autre liste d'envoi plus—je ne veux pas employer le terme «restreinte»—mais une autre liste sur laquelle figurent des professionnels, à qui nous fournissons beaucoup plus de renseignements sur le coût de ce régime et sa composition. Nous voulons ainsi permettre à ceux qui conseillent les gens dans le besoin de leur faire savoir s'ils peuvent se permettre ces achats.

Nous croyons qu'en général ils le peuvent. C'est un régime à prix abordable. Il ne s'agit pas de coûts astronomiques. Nous avons tenté de nous en tenir à des prix raisonnables.

M. Redway: Vous estimez donc que les gens peuvent se le permettre financièrement, si l'on tient compte de tous les programmes de soutien financier en vigueur actuellement pour les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté établi par Statistique Canada. Est-ce bien ce que vous dites? Ou bien laissez-vous à d'autres le soin d'en décider?

M. Hewston: Nous avons établi ce régime principalement pour le Canadien moyen. Le reste incombe à ceux qui travaillent auprès des consommateurs.

M. Redway: Vous leur laissez donc cette tâche.

Nous avons été témoins ces dix dernières années—je suppose qu'il s'agit maintenant d'une quinzaine d'années—d'un phénomène, soit celui des banques d'alimentation. Avant les années quatre-vingt, il n'y avait pratiquement pas de banques d'alimentation. Il y avait peut-être des soupes populaires, ou autres services de ce genre pour les sans-abri, pour les itinérants, mais il n'y avait rien de tel que les banques d'alimentation.

[Texte]

Since 1980 we've seen an enormous growth in the food bank situation. We've seen that even when the unemployment rate dropped during the mid 1980s and late 1980s, food banks continued to grow. Of course, now with difficult times they seem to continue to grow even more so.

• 1705

To what extent do you interact or have a role with the food banks themselves, and do they provide you with any information on the question of whether Canadians can afford the kind of a diet that you're providing and, in fact, do they try to provide this kind of a diet to the clients they have—the nutritious food basket or the thrifty nutritious food basket?

Mr. Hewston: I guess there are several answers to that question.

Some of the food banks are recipients of our detailed information. Some of them have requested information on what we think constitutes a nutritious diet so that they can perhaps tailor their product to—

Mr. Redway: Could you provide us with a list of those?

Mr. Hewston: Yes, I believe we can. Maybe not today but—

Mr. Redway: No, no.

Mr. Hewston: Certainly we can.

Mr. Redway: Thanks.

Mr. Hewston: They are making use of what we have developed. Regarding our relationship with them. They have, I guess, preferred to remain separate from us, so we do not have that much day-to-day contact with them at all.

Mr. Redway: So they haven't given you any idea about the affordability aspect?

Mr. Hewston: No.

Mr. Redway: Or what it is? If people are using food banks, why they are using food banks. Do you have any of that information?

Mr. Hewston: No. We have not conducted a study or asked them for any of that sort of information. We are basically, as I just said, providing a service on what constitutes, to our best of our ability, a nutritious diet and what it costs.

Mr. Redway: You mentioned that in the United States they have a food stamp program. This raises the whole issue of how you ensure, if that's one of your objectives, that Canadians actually are able to make use of this nutritious diet. How do you ensure or how do we do our best to ensure as a nation that Canadians are having a nutritious diet, whether they're above or below the StatsCan poverty line figures?

The Americans have instituted the food stamp concept that, I guess, tries to ensure that people below their poverty line do have a nutritious diet. What, if any, opinion do you have with respect to that? Is it a useful way? Is it helpful? Do you think we should have that sort of a system in this country, or are there flaws, like selling food stamps for other things that cause great problems with the program?

[Traduction]

Depuis 1980, nous avons vu proliférer les banques d'alimentation. Même lorsque le taux de chômage a baissé vers le milieu et la fin des années quatre-vingt, les gens ont continué d'affluer vers les banques d'alimentation. Évidemment, en ces temps difficiles, ces banques continuent de grossir encore plus.

Jouez-vous un rôle auprès des banques d'alimentation et leurs responsables vous disent-ils si les Canadiens peuvent se permettre financièrement le genre de régime que vous avez préparé et essayent-ils de fournir un régime de cette nature à leurs clients, c'est-à-dire un panier à provisions nutritif ou un panier à provisions nutritif et économique?

M. Hewston: Je pense qu'il y a plusieurs réponses à cette question.

Certaines des banques d'alimentation reçoivent nos renseignements détaillés. Certains directeurs de ces banques ont demandé des renseignements sur la composition d'un régime nutritif afin de pouvoir mieux préparer leurs produits pour. . .

M. Redway: Pouvez-vous nous en donner une liste?

M. Hewston: Oui, je le crois. Nous ne pouvons peut-être pas le faire aujourd'hui, mais. . .

M. Redway: Non, ce n'est pas ce que je demande.

M. Hewston: Nous pouvons certainement le faire.

M. Redway: Merci.

M. Hewston: Ils utilisent ce que nous avons préparé. Pour ce qui est de nos rapports avec les responsables de ces banques, je pense qu'ils préfèrent garder leurs distances, et nous n'avons donc pas de contacts quotidiens avec eux.

M. Redway: Ils ne vous ont donc pas dit si les gens pouvaient se permettre ce régime?

M. Hewston: Non.

M. Redway: Ils ne vous ont pas non plus parlé de sa composition? Ils ne vous ont pas dit si les gens avaient recours aux banques d'alimentation, ni pourquoi. Avez-vous des renseignements de cette nature?

M. Hewston: Non. Nous n'avons pas fait d'études et nous n'avons pas demandé de renseignements de cette nature. Comme je l'ai dit, nous assurons un service en déterminant la composition d'un régime nutritif et son coût, au mieux de nos connaissances.

M. Redway: Vous avez mentionné que les États-Unis ont un programme de coupons, ou tickets alimentaires. Cela m'amène à penser comment on peut s'assurer, si c'est l'un de vos objectifs, que les Canadiens peuvent se permettre financièrement ce régime nutritif. Comment vous assurez-vous ou comment notre pays peut-il faire en sorte que les Canadiens aient un régime nutritif, qu'ils vivent au-dessus ou au-dessous du seuil de pauvreté établi par Statistique Canada?

Les Américains ont créé le programme de tickets alimentaires en vue de s'assurer, je suppose, que les personnes vivant sous le seuil de pauvreté aient un régime nutritif. Que pensez-vous de ce concept? Est-ce un programme utile? Pensez-vous que nous pourrions instituer ce genre de programme au Canada, ou s'agit-il d'un programme vraiment imparfait, affligé de problèmes comme la vente de tickets alimentaires pour acheter d'autres choses?

[Text]

Mr. Hewston: It's an approach the Americans have taken to help move some of their product to the consumers, to help these people who are in distressed circumstances. We have alluded to the fact that one of the popular problems frequently quoted is that food stamps are sold and bought. There's quite a trade in them.

Mr. Redway: And don't actually achieve the purpose for which they're targeted.

Mr. Hewston: I suppose in that sense you can pick out that as one of the problems. The other side of the coin is you can probably find that it's quite useful in targeting people who need this sort of assistance, so that you're sure that it is going to those people.

Mr. Redway: Does it work, in your opinion, or according to the information and experience that you have? Is this a good way? Should we be considering it in this country?

Mr. Hewston: I guess we'd need to conduct some analysis on it to determine its cost benefits.

Mr. Redway: You've never done that?

Mr. Hewston: No, we haven't.

Mr. Redway: Are there any other ways in which we could do our best to ensure that all Canadians are receiving a nutritious diet other than what you're doing now, which is publishing the information and providing it to various governmental agencies and social service agencies?

Mr. Hewston: I guess the best one that springs to mind is the old education. We need to make sure that people are aware of what is nutritional. Previously I alluded to the fact that when you come out of many supermarket stores you're amazed at what's in some baskets, chips, soft drinks, etc. Those are nutrient poor products. Hopefully, by education we can tell some of these people—

Mr. Redway: Your answer would be education?

Mr. Hewston: That would be one of the primary factors in helping these people.

Mr. Redway: Are there others?

Mr. Hewston: There are probably others, yes, but that's one of them.

Mr. Redway: Can you tell us what, in your opinion, the others would be?

• 1710

Ms Robbins: I think really it comes down to the fact that in terms of the mandate between, say, Agriculture and Health and Welfare, Agriculture's mandate is to ensure that there is a nutritious food supply that's available.

It's really Health and Welfare and its mandate to talk about affordability and the education component as it relates to being able to achieve a nutritious food basket, or a nutritious diet of any form, so I feel we're not really in a position to comment.

Mr. Redway: That's not your role. Your role is to answer the first two questions you posed, not the third question.

[Translation]

M. Hewston: C'est un moyen que les Américains ont utilisé pour contribuer à vendre leurs produits tout en aidant les personnes nécessiteuses. Nous avons mentionné que l'un des problèmes les plus fréquents, c'est la vente de tickets alimentaires. Il est très fréquent qu'on en fasse le troc.

M. Redway: Et ils n'atteignent pas vraiment leur objectif.

M. Hewston: Je suppose qu'on peut y voir l'un des grands problèmes. Par contre, c'est probablement très utile pour identifier les personnes qui ont besoin de ce genre d'aide, afin de s'assurer qu'on aide vraiment ceux qui en ont besoin.

M. Redway: A votre avis, d'après les renseignements que vous avez à ce sujet et d'après votre expérience, ce programme fonctionne-t-il? Est-ce une bonne solution? Devrions-nous envisager un tel programme au Canada?

M. Hewston: Je suppose qu'il nous faudrait en faire une analyse coûts-avantages.

M. Redway: Vous ne l'avez pas fait?

M. Hewston: Non.

M. Redway: Existe-t-il d'autres moyens de nous assurer que tous les Canadiens ont un régime nutritif autrement que par ce que vous faites maintenant, c'est-à-dire en publiant les renseignements nécessaires, que vous faites parvenir aux divers organismes gouvernementaux ainsi qu'aux services d'aide sociale?

M. Hewston: Le meilleur moyen qui me vient à l'esprit, c'est le bon vieux programme d'éducation. Nous devons nous assurer que les gens savent quels sont les aliments nutritifs. J'ai mentionné tout à l'heure qu'on est étonné de voir à la sortie des supermarchés le contenu de certains paniers à provisions, soit des croustilles, des boissons gazeuses, etc. Ces produits ont une faible valeur nutritive. Espérons que grâce à un programme d'éducation, nous pourrions convaincre certaines de ces personnes. . .

M. Redway: Votre solution serait donc l'éducation?

M. Hewston: Ce serait l'un des principaux moyens d'aider les gens.

M. Redway: Est-ce qu'il y en a d'autres?

M. Hewston: Il y en a probablement d'autres, en effet, mais c'est l'un des moyens à notre disposition.

M. Redway: Pouvez-vous me dire quels seraient les autres, d'après vous?

Mme Robbins: Je pense que c'est vraiment une question de différence entre le mandat d'Agriculture Canada et celui de Santé et Bien-être, par exemple; le mandat d'Agriculture Canada est d'assurer l'approvisionnement en aliments nutritifs.

C'est plutôt le mandat de Santé et Bien-être de s'occuper de la capacité financière et de l'éducation des Canadiens en ce qui concerne le panier à provisions nutritif, ou un régime nutritif, et nous ne sommes pas vraiment en mesure de faire des commentaires à ce sujet.

M. Redway: Ce n'est pas votre rôle. Votre rôle est de répondre aux deux premières questions que vous avez posées dans votre mémoire, mais pas à la troisième.

[Texte]

Ms Robbins: That's right.

Mr. Redway: Then why did you pose the third question to us if that's not your role?

Mr. Hewston: That was really the basis of where the basket came from, when the Food Prices Review Board was looking at the idea of nutrition. They designed their report basically to concentrate on those three questions. And that's sort of the foundation of the nutritious food basket.

Mr. Redway: But you weren't assigned that role when it was turned over to you. Is that what you're saying?

Mr. Hewston: No.

Mr. Redway: That went to Health and Welfare Canada?

Mr. Hewston: And to professionals in the field who are in a position to really look at it in their circumstances.

Mr. Blenkarn (Mississauga South): I think one of the concerns we have is the statement that people are in poverty. We alluded to the number of food banks there are and how this great food bank industry has grown. At the same time we're faced with welfare or social assistance costs paid in our major cities. If we took your nutritious basket of food, you could double the damn thing and these people would still have lots of food, lots of money left from the social assistance payments that are made. Would you care to comment on that? Is there any need for food banks at all for people who are on social assistance in, say, Ontario?

Ms Robbins: I don't know whether we can answer that question.

Mr. Blenkarn: You've answered, and said \$120 a week is enough for a family of four to buy your thrifty nutritious food basket. I've looked at it, and I think it's a pretty good basket.

I'm not sure what the social assistance figures are, but I suspect they are somewhere around \$2,000 or \$1,800, a month or something like that? Do you have that figure?

The Chair: In Ontario a couple with two children receive \$22,000.

Mr. Blenkarn: A year.

The Chair: A year. Food is just part of their budget.

Mr. Brightwell (Perth—Wellington—Waterloo): Madam Chair, it includes shelter and all the other things, and I don't think it is fair to ask our witnesses about those.

Mr. Blenkarn: No, I appreciate that, but we're saying that food would then be a relatively small component—assuming you stayed with the food basket—about \$6,000 to \$6,200 a year.

Mr. Hewston: Maybe in partial answer to—

[Traduction]

Mme Robbins: C'est exact.

M. Redway: Dans ce cas, pourquoi avez-vous posé la troisième question, si ce n'est pas votre rôle d'y répondre?

M. Hewston: C'est de là qu'est venue l'idée du panier à provisions, lorsque la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires examinait la question de l'alimentation. Dans son rapport, la commission se posait essentiellement ces trois questions. Et c'est un peu le fondement de l'idée du panier à provisions nutritif.

M. Redway: Mais on ne vous a pas attribué ce rôle lorsqu'on vous a confié le panier à provisions. Est-ce bien ce que vous dites?

M. Hewston: C'est non, en effet.

M. Redway: On a confié ce rôle à Santé et Bien-être Canada?

M. Hewston: Et aux professionnels, qui sont en meilleure position pour s'en occuper, étant donné le milieu dans lequel ils travaillent.

M. Blenkarn (Mississauga-Sud): Ce qui me préoccupe notamment, c'est qu'on dit que les gens vivent dans la pauvreté. Nous avons parlé du nombre de banques d'alimentation et de leur expansion continue. D'un autre côté, nous faisons face dans nos grandes villes à des dépenses au titre du bien-être ou de l'assistance sociale. Si vous doublez le coût de votre panier à provisions nutritif, ces gens auront beaucoup d'aliments et il leur restera quand même de l'argent, étant donné l'assistance sociale dont ils bénéficient. Auriez-vous un commentaire à faire à ce propos? Les banques d'alimentation sont-elles vraiment nécessaires pour les assistés sociaux, par exemple, en Ontario?

Mme Robbins: Je ne sais pas si nous pouvons répondre à cette question.

M. Blenkarn: Vous avez répondu en disant qu'une somme de 120\$ par semaine était suffisante pour permettre à une famille de quatre d'acheter votre panier à provisions nutritif et économique. J'ai examiné la liste des aliments, et je pense que c'est un assez bon panier à provisions.

Je ne sais pas exactement à combien s'élèvent les versements d'assistance sociale, mais je pense qu'ils sont de l'ordre de 2 000\$ ou 1 800\$ par mois, n'est-ce pas? Avez-vous ce chiffre?

La présidence: En Ontario, un couple ayant deux enfants reçoit 22 000\$.

M. Blenkarn: Par année.

La présidence: Par année. Les aliments ne constituent qu'une partie du budget.

M. Brightwell (Perth—Wellington—Waterloo): Madame la présidente, le budget d'une famille inclut aussi le logement et toutes sortes d'autres choses, et je ne trouve pas juste de poser des questions à ce sujet à nos témoins.

M. Blenkarn: Non, je le comprends, mais nous disons que les produits alimentaires ne représenteraient qu'un élément relativement peu important—en supposant qu'on se limite au panier à provisions—soit de 6 000\$ à 6 200\$ par année.

M. Hewston: Je pourrais peut-être répondre en partie à la question. . .

[Text]

Mr. Blenkarn: It is not much more than 25% of the social assistance payment to a family of four.

Mr. Hewston: In partial answer to your question, we do know that some social agencies do use our baskets to sort of benchmark the food component of their assistance. It may not be the exact amount that we're calculating, but they're trying to follow along that line. If we're saying it's \$130, well they're looking at some sleeve around that \$130, and if they're in that range they feel comfortable that they're providing an adequate allowance for food.

Mr. Redway: And you can provide us with the list of those agencies?

Mr. Hewston: Of the agencies?

Mr. Brightwell: Just the ones receiving the information from you.

Mr. Blenkarn: One of the justifications for a food stamp program is that you make sure the money goes to food, or a portion of what you're paying people goes to food. Obviously there's always a possibility of people trading the stamps and so on, cashing them or selling them, or whatever, but by and large those stamps are used by people to feed themselves.

• 1715

Is this, in your view, to repeat my colleague's question, the kind of method whereby we might make sure that people had sufficient call on the food resources to feed themselves? In other words, could we eliminate our food banks by supplying poor families with food stamps sufficient to buy your basket of food every week?

Mr. Hewston: I don't know that you'd eliminate food banks in particular, because in many cases what you're distributing is product that may be in surplus for the manufacturing year and the expiry date. This product is always going to be around. It may not be the best idea to let that go to waste. There have always been churches that provided extra assistance to a group of people.

Mr. Blenkarn: Indeed, there are lots of people who aren't assisted, too.

Mr. Hewston: Yes.

Mr. Blenkarn: There are people who are not currently collecting social assistance, but by and large the claim is that people who are receiving social assistance can't feed themselves, and therefore have to use the food banks, that this is a grim society that punishes people without giving them enough food, and if it weren't for the food banks there'd be great starvation.

I'm wondering whether you felt that if we went to a food stamp program we would be able to say realistically: If you haven't got any food you have the stamps to get it, and if you don't use the stamps to get it then you know we've led you to the pond, you've put your nose in the water, and if you won't drink, damn it, I can't help you. What would you think about that?

Mr. Hewston: As you said, it would enable people to purchase food directly. I think one of the things you might want to consider is that in budgetary circumstances, typically shelter, clothing and food are the three big items.

[Translation]

M. Blenkarn: C'est à peine plus de 25 p. 100 des prestations d'assistance sociale que reçoit une famille de quatre.

M. Hewston: Pour répondre en partie à votre question, je peux vous dire que nous savons que certains organismes de services sociaux utilisent nos paniers à provisions comme point de référence pour déterminer la portion de leur aide destinée aux aliments. Ils n'utilisent peut-être pas les chiffres exacts que nous calculons, mais ils essaient de ne pas trop s'en éloigner. Si nous disons que le panier coûte 130\$, ils fixent leur prestation aux environs de 130\$, et ils sont alors assurés de donner une aide alimentaire suffisante.

M. Redway: Et vous pouvez nous donner la liste de ces organismes?

M. Hewston: Des organismes?

M. Brightwell: Ceux qui reçoivent vos renseignements.

M. Blenkarn: L'une des raisons justifiant un programme de tickets alimentaires, c'est qu'on peut s'assurer que l'argent est consacré aux aliments, ou qu'une partie de l'argent versé est consacrée aux aliments. Il est évidemment toujours possible que les gens troquent les tickets, qu'ils en fassent le commerce, mais en général, les gens utilisent ces tickets pour se nourrir.

Je répéterai la question de mon collègue: estimez-vous qu'avec cette méthode, nous pourrions nous assurer que les gens ont suffisamment de ressources pour se nourrir? En d'autres termes, pourrions-nous éliminer les banques alimentaires en accordant aux familles pauvres suffisamment de coupons alimentaires pour acheter votre panier à provisions chaque semaine?

M. Hewston: Je ne sais pas si on éliminerait les banques alimentaires, car souvent, on y distribue des articles excédentaires ou périmés selon la date de fraîcheur. On aura toujours des produits de ce genre à donner. D'ailleurs, il ne serait pas souhaitable de gaspiller cette nourriture. Les Églises continueront d'accorder de l'aide à un groupe particulier de gens.

M. Blenkarn: Mais il y a aussi beaucoup de gens qui ne reçoivent aucune assistance.

M. Hewston: En effet.

M. Blenkarn: Il y a ceux qui ne reçoivent pas d'aide sociale à l'heure actuelle. En général, on prétend que les bénéficiaires d'assistance sociale n'ont pas les moyens de se nourrir et, par conséquent, doivent faire appel aux banques alimentaires, que notre société cruelle punit les moins bien nantis en ne leur permettant pas de se nourrir suffisamment, et que si les banques alimentaires n'existaient pas, des tas de gens mourraient de faim.

D'après vous, si nous adoptons un programme de coupons alimentaires, ne serait-il pas réaliste pour nous de dire: «Si vous n'avez rien à manger, obtenez des coupons alimentaires; si vous ne vous en servez pas, il n'y a rien de plus que nous puissions faire pour vous.» Qu'en pensez-vous?

M. Hewston: Comme vous le dites, cela permettrait aux gens d'acheter eux-mêmes leur nourriture. Cependant, il ne faut pas oublier que tout budget doit prévoir des sommes pour le logement, les vêtements et la nourriture.

[Texte]

Mr. Blenkarn: Right.

Mr. Hewston: It's pretty hard to cut back on your shelter allowance. If you have a mortgage payment or a rental payment of \$500 a month, you can't actually give the landlord \$475 because you're \$25 short. In the case of food that is one of the items, to some extent, where you can shave a little bit off, if you have to, for other items. In that circumstance food stamps could ensure that these people are putting the money to food.

Mr. Blenkarn: Thank you very much.

Mr. Brightwell: First I want to say I'm here today because of agriculture being involved, and secondly because I don't believe we have a realistic poverty line. As might have been said a little earlier in this meeting, we have something called a low-income cut-off line.

How does your thrifty basket compare to the food element of an adequate food supply in the low-income cut-off line?

Ms Robbins: In terms of affordability?

Mr. Brightwell: No, in terms of amount.

Ms Robbins: In terms of the dollar costs?

Mr. Brightwell: Yes.

Ms Robbins: I guess we don't deal very much, if at all, with the concept of the low-income cut-off. It's not really part of the parameters of the development of this basket.

Mr. Brightwell: That wasn't my question, of course. You don't know what the adequate food amount is in the low-income cut-off line.

Ms Robbins: No.

Mr. Brightwell: If you don't know, that's all right. I'm not upset at that.

The Chair: We have the average spending pattern here.

Mr. Brightwell: Do you have information on what's in the low-income cut-off to buy adequate food?

The Chair: The low-income cut-off is the average of what people spend on food.

Mr. Brightwell: How does it compare, then, Madam Chair? Do you know that?

The Chair: I'm wondering if that is the statistic that has been provided. No? That's a good question. We should get that.

Mr. Brightwell: It's the crucial question of the day. It's the purpose of this meeting.

I have to go to another meeting, but may I say that I work in agriculture all the time, although not necessarily with this aspect of agriculture. There is a chance there might be a horse laugh here, but I want to say how often the farm community are price takers and don't realize an adequate price for their food. This is particularly true now in western Canada for what we term cash crops, wheat, peas and beans, at the present time. The farming community contribute very, very generously

[Traduction]

M. Blenkarn: C'est exact.

M. Hewston: Or, il est très difficile de réduire ses frais de logement. Si chaque mois vous devez payer une hypothèque ou un loyer de 500\$, vous ne pouvez verser au propriétaire seulement 475\$ parce qu'il vous manque 25\$. La nourriture est l'une de ces catégories de produits où l'on peut réduire les dépenses, dans une certaine mesure, le cas échéant. En l'occurrence, avec les coupons alimentaires, on s'assurerait que les gens consacrent une somme suffisante à la nourriture.

M. Blenkarn: Merci beaucoup.

M. Brightwell: J'aimerais tout d'abord souligner que je suis ici aujourd'hui parce que je m'intéresse à l'agriculture et, deuxièmement, parce que je ne crois pas que notre seuil de pauvreté soit réaliste. Il serait peut-être préférable, comme on l'a mentionné un peu plus tôt ce matin, de parler plutôt d'un seuil de faible revenu.

Pour la population sous le seuil de faible revenu, comment votre panier à provisions économique se compare-t-il à un approvisionnement suffisant en nourriture?

Mme Robbins: Pour ce qui est des produits abordables?

M. Brightwell: Non, pour ce qui est des sommes d'argent qu'on y consacre.

Mme Robbins: Pour ce qui est des coûts réels?

M. Brightwell: Oui.

Mme Robbins: Nous ne travaillons pas beaucoup avec le principe du seuil de faible revenu, qui ne constitue pas un paramètre ayant servi à l'élaboration de ce panier.

M. Brightwell: Ce n'est pas ce que je vous ai demandé. Vous ne savez pas quelle est la quantité suffisante d'aliments des gens vivant sous le seuil de faible revenu?

Mme Robbins: Non.

M. Brightwell: Si vous l'ignorez, ça va. Je n'en suis pas fâché.

La présidence: Nous avons ici les tendances en matière de dépenses moyennes.

M. Brightwell: Avez-vous des informations sur les sommes que dépensent les gens sous le seuil de faible revenu pour acheter suffisamment de nourriture?

La présidence: Le seuil de faible revenu est la somme moyenne que consacrent les gens à l'achat de nourriture.

M. Brightwell: Comment cela se compare-t-il aux autres données, madame la présidente? Le savez-vous?

La présidence: Est-ce bien les données qu'on nous a fournies? Non? Eh bien, vous avez posé une bonne question. Il nous faudrait ces informations.

M. Brightwell: C'est une question cruciale. C'est l'objet de notre réunion.

Je dois aller assister à une autre réunion, mais, avant de partir, je tiens à dire que je travaille dans le domaine agricole, même si ce n'est pas nécessairement dans le secteur agro-alimentaire. Cela provoquera peut-être des rires, mais je me dois de souligner que les agriculteurs obtiennent rarement un prix raisonnable pour la nourriture qu'ils récoltent, particulièrement dans l'Ouest du Canada en ce qui concerne les cultures commerciales telles que le blé, les pois et les haricots.

[Text]

through their work, sometimes without adequate compensation, to this particular problem.

Thanks for the opportunity to participate and point that out.

• 1720

The Chair: I think that would be a good question to get an answer to, and perhaps the researcher could find out that particular information.

I have a few questions too. I have been looking at the package of goods. I understand that you are going to be revising it, but I found that with the thrifty diet there are a number of things that I thought should be on that list that aren't there. It seems to me that, if we are to have a basic needs line, it should reflect normal consumption patterns among the poor or low-income families, and when you look at the actual consumption patterns they don't differ too much from the high-income families. When you look at the percentage of the diet, the low-income were actually spending more on eggs, but down that line they were spending a little bit more on bread. . . Well, that is usually cheaper, but it seemed to be very reflective of what average people spend, and the actual spending patterns.

But then I start looking at this list. Where's the ice cream? You have taken that out. When you go to the thrifty nutritious food basket, where's the margarine? You have flour. I am thinking of myself. I do bake because it makes me feel motherly. I leave something behind for my daughter, and so on, but if I were poor I would be doing a lot of my own cooking. We have flour down, but we haven't got margarine, and there isn't sugar either, is there? Oh, the margarine is over there and so is the sugar, but I do think ice cream should be back.

You did say that this was based on what Statistics Canada looks at when people are actually spending in the stores.

Ms Robbins: That's right.

The Chair: How do they do that? Do they contact the stores and get the most frequently purchased products? For instance, you haven't got hot dogs. You have salmon, and I think a lower-income person would buy tuna rather than salmon. Kids I know seem to prefer tuna.

Ms Robbins: In terms of the items that are listed, the source of our consumption patterns is the family food expenditure survey, and so what basically Statistics Canada does in terms of determining the results of the family food expenditure survey is select a sample across Canada that will reflect the differences within the population statistically. They actually ask them to keep a two-week diary in terms of what they buy, the quantity, and the dollars spent for each of the items. Then they will pool the results after this year-long diary collecting activity, and one of the ways in which they could present the data is based on the income level of the families involved.

[Translation]

La communauté agricole contribue grandement à nourrir notre société par son travail, qui, souvent, est mal rémunéré.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de participer à votre réunion et de faire ces commentaires.

La présidence: Je crois qu'il serait bon d'obtenir une réponse à cette question; notre attaché de recherche pourrait peut-être obtenir ces renseignements.

J'aimerais poser quelques questions moi-même. J'ai jeté un coup d'oeil à la liste des denrées alimentaires. Je crois savoir que vous allez la passer en revue, mais, néanmoins, dans le régime économique, il y a des lacunes à mon sens. Si nous voulons établir un seuil de besoins alimentaires, il faudrait tenir compte des habitudes de consommation normales des familles pauvres ou à faible revenu; or, ces habitudes de consommation ne diffèrent pas beaucoup de celles des familles à revenu élevé. En pourcentage, on constate que les familles à faible revenu consacrent davantage d'argent à l'achat des oeufs et du pain. . . Il est vrai que le pain est généralement moins coûteux, mais cela me semble bien traduire les habitudes de consommation d'une famille moyenne.

Toutefois, lorsque je lis cette liste plus attentivement, je constate que la crème glacée n'y figure pas. Vous l'avez supprimée. Dans le panier à provisions nutritif et économique, il n'y a pas de margarine. Il y a de la farine. Moi-même, j'aime bien faire de la pâtisserie, car cela me donne un sentiment maternel, cela me permet de laisser des gâteries à ma fille. Mais si j'étais pauvre, je ferais la cuisine beaucoup plus souvent. Nous avons donc de la farine, mais pas de margarine ni de sucre. Oh, je vois que la margarine est ici et que le sucre y est aussi, mais je crois qu'on devrait y remettre la crème glacée.

Vous avez dit que ces données sont fondées sur les sondages de Statistique Canada portant sur les sommes que les gens dépensent à l'épicerie.

Mme Robbins: C'est exact.

La présidence: Comment font-ils leurs sondages? Communiquent-ils avec les épiceries pour savoir quels sont les produits les plus populaires? Je vous donne un autre exemple: il n'y a pas de hot-dogs sur votre liste. Il y a du saumon, et il me semble qu'une famille à faible revenu achèterait plutôt du thon que du saumon. Il me semble que les enfants préfèrent le thon.

Mme Robbins: Pour ce qui est des articles figurant sur cette liste, notre source de données est le sondage sur les dépenses alimentaires des familles au Canada. Essentiellement, pour obtenir ces données, Statistique Canada choisit un échantillon de familles représentant tout le Canada et les différents segments de la population. On demande à ces personnes de consigner pendant deux semaines toutes les denrées qu'elles achètent, les quantités et les prix. On recueille ces données pendant un an, puis on compile les résultats, qu'on peut ensuite présenter, notamment, en fonction du revenu familial.

[Texte]

When we are talking about the spending or consumption patterns of the lower income families that would be considered for the thrifty, those would be families that would be in the bottom two income quintiles, with an income in 1986 of about \$15,000 before taxes. This is the sample that we were using, and when it came to looking at the meat choices that were being made we took that into account in terms of what they actually bought.

In the case of a product like hog dogs, from a nutritional prospect it is a relatively very poor source of protein and a very high source of fat, and so if you are looking at a cost per unit of protein it is a very expensive source of meat dollar.

With respect to the salmon versus tuna issue, the canned salmon has the added benefit of having a higher calcium content because of the presence of softened bones in, so it is a more nutritious selection than tuna at the same cost point. So there is a nutritional component in terms of judging the foods and where you are going to cut off the list of foods that would be made available.

• 1725

The Chair: But if you actually looked at what poor people buy, which is the spending pattern, it wouldn't be that list.

Ms Robbins: Well, this is what the reporting is: "buy within each of these food groups", in terms of the most important from a quantity perspective of their basket.

The Chair: I am thinking in terms of drawing this line. We would like it to be realistic. I think we also would want to see the regional variations, and I understand that you have the regional variations and so on.

Ms Robbins: Yes.

The Chair: I think there is an issue there, whether we choose what people spend their money on as opposed to the nutritional basket.

Ms Robbins: We are trying to reflect both. What we are trying to reflect is what they are buying within the food groups, and using some nutrition criteria in terms of the value in specific foods. For example, let's take the average basket. There may be some people who are buying canned shrimp, but the price per unit of protein even in the average basket tends to be so high that it would not be reasonable to call it a nutritious food basket or a thrifty nutritious food basket.

Now, we also said that there was the ability for people to substitute, to take into account food preferences or ethnic or special diet needs. So if a low-income family decided that they wanted ice cream, there is nothing really to prevent them from incorporating ice cream into their dairy product group and dropping or reducing in an equal proportion something else.

The Chair: Yes.

Ms Robbins: But that is their ability to put their own mark on the basket. We are putting these items in because we want to determine a cost, and we have to have a food item in order to come up with a comparable cost that we could then calculate the cost of the basket on.

The Chair: There is no ketchup.

[Traduction]

Lorsqu'on parle d'habitudes de consommation des familles à faible revenu dont on tient compte pour déterminer le panier à provisions économique, il s'agit de familles se situant aux deux derniers quintiles de revenu, qui avaient donc en 1986 un revenu d'environ 15 000\$ avant impôt. C'est l'échantillon que nous utilisons. En ce qui concerne les choix de viande, nous avons tenu compte de ce que ces familles achètent réellement.

Par ailleurs, du point de vue de la nutrition, les hot-dogs fournissent assez peu de protéines, mais sont une source élevée de gras, de sorte que si vous regardez le coût unitaire des protéines, c'est une viande très coûteuse.

En ce qui concerne le saumon et le thon, le saumon en conserve a l'avantage de contenir davantage de calcium, puisqu'il contient des arêtes; c'est donc un choix plus nutritif que le thon pour environ le même coût. On juge donc l'apport nutritif de ces aliments lorsqu'on dresse la liste des denrées.

La présidence: Mais si vous examinez ce que les gens pauvres achètent vraiment, si vous étudiez leurs habitudes de consommation, cet article ne figurerait pas dans la liste.

Mme Robbins: Le rapport indique ce que les gens achètent dans chacun de ces groupes alimentaires et ce qui est le plus important en quantité.

La présidence: Mais je me demande où on doit fixer la limite. Il faut être réaliste. Il faut aussi tenir compte, à mon sens, des variations régionales, ce que vous faites déjà, d'après ce que j'ai cru comprendre.

Mme Robbins: Oui.

La présidence: La question qui se pose est la suivante: choisissons-nous ce que les gens achètent vraiment ou plutôt le panier nutritif?

Mme Robbins: Nous tentons de tenir compte des deux. Nous tentons de traduire ce que les gens achètent vraiment dans chaque groupe alimentaire et nous tentons aussi d'établir, à l'aide de critères nutritionnels, quelle est la valeur des denrées particulières. Prenons par exemple le panier moyen. Certains achètent peut-être des crevettes en conserve, mais le prix unitaire des protéines de cet article, même dans un panier moyen, est si élevé qu'il ne serait pas raisonnable de l'inclure dans un panier à provisions nutritif ou dans un panier à provisions nutritif et économique.

Les gens ont tout de même la possibilité de substituer certains articles, selon leurs préférences ethniques ou autre ou selon leurs besoins diététiques spéciaux. Par conséquent, si une famille à faible revenu décide d'acheter de la crème glacée, rien ne l'empêche de l'inclure dans le groupe des produits laitiers et d'éliminer autre chose en proportion égale ailleurs.

La présidence: Je vois.

Mme Robbins: Ainsi, les gens peuvent créer leur propre panier. Nous avons choisi ces articles parce que nous voulons établir un coût et qu'il nous faut partir de denrées précises pour pouvoir faire des comparaisons de coûts et calculer le coût du panier.

La présidence: Il n'y a pas de ketchup.

[Text]

Ms Robbins: There is a group that is called the "miscellaneous foods". I think in the notes accompanying this speech it said there were 12 food groups. In fact, there are 11 food groups and what we call a miscellaneous food category. This miscellaneous food category contains condiments, baking supplies, coffee, tea, those kinds of products that don't really have a nutritional component to them but are necessary in order to either make foods palatable or to use in the case of preparing foods from flour into a baked good. That is calculated as 5% of the cost of all of the other items in the basket. That is the buffer amount to allow for these additional food products.

The Chair: So this is basically a reasonable calculation. There could be substitutions. It is generous, because you are using store brands and so on. We had Sarlo of course, who said that you could feed people for 50% lower.

Ms Robbins: I think one of the things you also have to take into account is the fact that the amounts recommended have to be realistic within the Canadian food supply. In the case of our basket, we are recommending people consume more of their calories as cereal and bakery products. This is a nutritious and sound source of calories as opposed to a pure fat or sugar product. In this respect, I think that you can make your own valid choices in terms of what food products you are going to be able to go forward with and defend.

The Chair: Yes. So when they are actually pricing the foods across Canada, if they go into St. John's, are they going to have a higher percentage of fish there, or whatever the people are eating there, as opposed to Alberta where it is all beef?

Ms Robbins: When CPI goes into price, they price the same basket of goods of a consistent size and specification across the country. What we are saying is within our food basket, if we happen to be in the Maritimes and we have our Halifax basket or our St. John's, Newfoundland, basket, based on consumption patterns, the proportion of fish in our basket would be higher than say in an Alberta basket where perhaps the proportion of beef would be higher. So it does take into account—

• 1730

The Chair: Regional differences.

Ms Robbins: —regional differences, as well as things like cost and affordability.

For example, a place like St. John's may have at certain points in the time of the year a very difficult time in getting fluid milk and it's very expensive. So their consumption pattern would probably show that there is more evaporated or powdered milk used in St. John's on average than fresh fluid milk, in terms of that kind of consumption. So we try to take those kinds of things into account.

The Chair: This will review the whole thing and you'll have very up-to-date figures based on spending patterns.

Ms Robbins: We're also looking at doing this next revision in consultation with a group or a panel of our users so that we can ensure that the new basket that we come up with... It will take into account current consumption patterns and the changes

[Translation]

Mme Robbins: Il y a un groupe appelé «Aliments divers». Dans les notes accompagnant notre mémoire, on dit qu'il y a 12 groupes alimentaires. En fait, il y en a 11 et le groupe de ce que nous appelons les aliments divers. Cette catégorie comprend les condiments, les ingrédients servant à la pâtisserie et à la boulangerie, le café, le thé, le genre d'articles qui n'ont pas vraiment de valeur nutritive, mais qu'on utilise pour rendre les aliments plus appétissants ou pour faire de la pâtisserie. Cette catégorie représente 5 p. 100 du coût de tous les autres articles du panier. Ce montant tampon nous permet de tenir compte de ces denrées supplémentaires.

La présidence: C'est un calcul raisonnable, et il peut y avoir des substitutions. Cela me semble généreux, parce que vous tenez compte du prix des marques des détaillants, etc. Bien sûr, M. Sarlo nous a dit qu'on pourrait nourrir les gens pour la moitié de ce prix.

Mme Robbins: Il ne faut pas oublier que les quantités recommandées doivent être réalistes, compte tenu des approvisionnements alimentaires du Canada. Dans le cas de notre panier, nous recommandons aux gens de consommer davantage de calories sous forme de céréales et de produits de boulangerie, qui constituent une source de calories saine et nutritive par comparaison aux produits qui ne contiennent que du sucre ou du gras. À cet égard, vous pourrez faire vos propres choix pour ce qui est des denrées alimentaires dont vous voudrez préconiser la consommation.

La présidence: En effet. Lorsque vous établissez les prix des aliments pour tout le pays, à St. John's, par exemple, le pourcentage de poisson sera-t-il plus élevé par opposition à celui du boeuf en Alberta?

Mme Robbins: Lorsqu'on calcule l'IPC, on le fait à partir du prix d'un panier à provisions dont la taille et les éléments sont les mêmes à l'échelle du pays. Dans notre panier à provisions, si on parle d'Halifax ou de St. John's, selon les habitudes de consommation, la proportion de poisson sera plus élevée qu'elle ne le serait, par exemple, pour le panier de l'Alberta, où la proportion de boeuf serait probablement plus élevée. On prend donc en compte...

La présidence: Les différences régionales.

Mme Robbins: ...les différences régionales, ainsi que d'autres facteurs, tels que le coût et l'abordabilité.

Ainsi, dans une ville comme St. John's, à certaines périodes de l'année, il peut être difficile de trouver du lait frais et, lorsqu'on en trouve, il peut être très cher. Les habitudes de consommation montreront probablement que, en moyenne, à St. John's, on consomme davantage de lait évaporé ou en poudre que de lait frais. Nous tentons de tenir compte de ce genre de choses.

La présidence: Vous allez passer tout cela en revue et obtenir alors des données actualisées fondées sur les habitudes de consommation.

Mme Robbins: Nous envisageons aussi de faire le prochain examen en collaboration avec un groupe d'utilisateurs afin de nous assurer que le nouveau panier sera... qu'il tiendra compte des habitudes de consommation actuelles et de la nouvelle

[Texte]

or the new nutritional thought that is available, as dictated by the recommended nutrient intakes for Canadians in the new food guide. It will also give us an opportunity to be cognizant of our client needs as well as give a broader range of health professionals, in terms of building a basket that will meet a wide variety of needs.

The Chair: So if we recommend that Statistics Canada produce a basic needs line, the food component is well looked after.

Ms Robbins: I would think so.

The Chair: Good. Are there any other questions?

Mr. Redway: Let's go back for a minute to the issue of food stamps. Are you familiar with whether the Americans provide food stamps for each of the things in your basket, or do they just provide food stamps for some parts of that basket? If, as you indicated, food stamps would be one way of doing everything possible to ensure that people have a nutritious diet, would you have a food stamp for each one of these items? Is that the way you would ensure it?

Mr. Hewston: I think that would create quite a large bureaucracy—

Mr. Redway: It sure would.

Mr. Hewston: —to manage that. I believe in the U.S. circumstances it is just a generic food voucher sort of affair or food—

Mr. Redway: So there'd be choices then within that food voucher, and they may not choose these kinds of items at all. Is that—

Mr. Hewston: I believe there are some limitations on what they can actually buy. It may exclude alcohol or something like that.

Mr. Redway: But it would be restricted. You would issue a food voucher and say, you can only buy items on this list. Is that what you're suggesting?

Mr. Hewston: I think that would be very difficult to—

Mr. Redway: I would think so.

Mr. Hewston: The best you can hope for is that they buy—

The Chair: The Montreal Diet Dispensary had an interesting suggestion in that—

Mr. Redway: For certain items.

The Chair: —milk, bread and oranges—

Mr. Redway: Those were for certain items, but it didn't include the complete nutritional food basket. You're saying to us that's the sort of diet people should have, whether they're rich or poor; we should be providing Canadians with that kind of diet. Is that right?

Mr. Hewston: One that meets the basic requirements—

Mr. Redway: Are you nodding yes?

The Chair: They're eating too much sugar and not enough potatoes—

[Traduction]

philosophie en matière de nutrition sur laquelle se fondent les apports nutritionnels recommandés dans le nouveau guide alimentaire canadien. Cela nous donnera aussi l'occasion de mieux connaître les besoins de nos clients et de consulter toute une gamme de professionnels de la santé. Nous pourrions ainsi concevoir un panier qui répondra à des besoins très variés.

La présidence: Alors, si nous recommandons à Statistique Canada de déterminer un seuil de besoins fondamentaux, l'élément alimentaire sera déjà établi.

Mme Robbins: Oui, je le crois.

La présidence: Très bien. Y a-t-il d'autres questions?

M. Redway: Revenons un moment à la question des coupons alimentaires. Savez-vous si les Américains dispensent des coupons alimentaires pour chaque article du panier, ou seulement pour quelques éléments du panier? Si, comme vous l'avez laissé entendre, les coupons alimentaires nous permettraient de nous assurer que tout le monde s'alimente bien, ne faudrait-il pas donner des coupons alimentaires pour chacun des articles de votre panier? Est-ce ainsi que vous procéderiez?

M. Hewston: Il faudrait une énorme bureaucratie. . .

M. Redway: Sans aucun doute.

M. Hewston: . . . pour gérer un système de ce genre. Aux États-Unis, je crois qu'on accorde simplement un coupon alimentaire général. . .

M. Redway: Les gens peuvent donc choisir de se procurer ce qu'ils veulent avec ces coupons et ne choisissent peut-être pas les denrées les plus nutritives. Est-ce que. . .

M. Hewston: Il y a cependant certaines restrictions. Je crois que l'alcool et d'autres choses de ce genre sont exclus.

M. Redway: Il y aurait donc des restrictions. Vous diriez aux gens à qui vous accorderiez des coupons alimentaires: «Vous ne pouvez acheter que les articles figurant sur cette liste.» Est-ce ce que vous proposez?

M. Hewston: Je crois qu'il serait très difficile de. . .

M. Redway: En effet.

M. Hewston: Vous ne pouvez qu'espérer qu'ils achèteront. . .

La présidence: Le Dispensaire diététique de Montréal a fait une suggestion intéressante. . .

M. Redway: Pour certains articles.

La présidence: . . . le lait, le pain et les oranges. . .

M. Redway: On avait prévu certains articles, mais pas tout le panier à provisions nutritif. Vous dites que c'est là ce que devraient manger les gens, qu'ils soient pauvres ou riches, que c'est le genre d'aliments que nous devrions fournir aux Canadiens, n'est-ce pas?

M. Hewston: C'est un panier qui répond aux besoins fondamentaux. . .

M. Redway: Est-ce que vous hochez la tête pour dire oui?

La présidence: Ils mangent trop de sucre et pas suffisamment de pommes de terre. . .

[Text]

Mr. Redway: You could spend all the food stamp on sugar I suppose.

The Chair: —and too much meat, poultry, fish, eggs, not enough dairy.

Mr. Redway: We had ration stamps during World War II. I have heard of that.

The Chair: Actually it would be cheaper to eat more potatoes and less meat. Okay, any other questions then?

Mr. Blenkarn: No, no, it's all right.

The Chair: Thank you very much. We appreciate the information.

Mr. Hewston: Thank you very much for the opportunity to provide some information.

The Chair: The next witnesses are from Canada Mortgage and Housing Corporation. I would like to welcome you to the committee. We will hear from you and then we will have the questions.

• 1535

Mr. David Cluff (Director, Program Planning and Analysis Division, Canada Mortgage and Housing Corporation): Thank you for the opportunity to explain the concept of housing need that Canada Mortgage and Housing Corporation has developed in conjunction with provincial and territorial housing agencies, in order to identify those households that require social housing assistance.

I have with me Jamie Angus and John Engeland of our research division, and Randy Risk from our program monitoring and analysis division. Jamie will explain the concept of poor housing needs. Randy will talk about the concept we use to operationalize it, the core need income threshold or the CNIT.

Mr. Jamie Angus (Senior Researcher, Research Division, Canada Mortgage and Housing Corporation): As David mentioned, this part of the presentation will describe CMHC's approach to the measurement of housing need in Canada. This is an approach that is based on the concept of core housing need. The core need concept was developed in the early 1980s. It was introduced as an integral part of the federal government's social housing programs in 1986 when the government decided to target all social housing to households in core housing need.

While the measurement of core housing need has been refined over time, as better data and improved methods were developed, the basic concept of core need hasn't changed. A household is considered to be in core housing need if it lives below established housing standards and is unable to afford adequate and suitable private rental housing in the area in which it resides.

To determine if a household is in need, the core need model is implemented in two stages: first, the model determines if a household currently lives below housing standards. In the second stage, the household is tested to see if it can afford adequate, suitable rental housing.

[Translation]

M. Redway: Vous pourriez dépenser tous vos coupons alimentaires en sucre, je suppose.

La présidence: . . . et trop de viande, de volaille, de poisson et d'oeufs, et pas suffisamment de produits laitiers.

M. Redway: J'ai entendu parler des cartes de rationnement qu'on donnait pendant la Deuxième Guerre mondiale.

La présidence: En fait, il serait moins coûteux de manger davantage de pommes de terre et moins de viande. Très bien, y a-t-il d'autres questions?

M. Blenkarn: Non.

La présidence: Je vous remercie beaucoup de nous avoir fait part de ces informations.

M. Hewston: Merci de nous avoir donné l'occasion de comparaître devant votre comité.

La présidence: Les témoins suivants représentent la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Je vous souhaite la bienvenue. Nous écouterons d'abord votre exposé, puis nous vous poserons des questions.

M. David Cluff (directeur, Division de la planification et de l'analyse des programmes, Société canadienne d'hypothèques et de logement): Je vous remercie de nous donner l'occasion d'expliquer le concept des besoins de logement que la Société canadienne d'hypothèques et de logement a élaboré en collaboration avec les offices d'habitation des provinces et des territoires afin de mieux recenser quels ménages ont besoin de logements sociaux.

Je suis accompagné de Jamie Angus et de John Engeland, de notre Division de la recherche, et de Randy Risk, de la Division de l'analyse et du contrôle des programmes. Jamie expliquera d'abord le concept des besoins impérieux de logement. Ensuite, Randy vous expliquera comment nous appliquons ce concept grâce au plafond de revenu déterminant les besoins impérieux, ou PRBI.

M. Jamie Angus (rechercheur principal, Division de la recherche, Société canadienne d'hypothèques et de logement): Comme David vient de le mentionner, cette partie de l'exposé traite de la méthode employée par la SCHL pour déterminer les besoins de logement au Canada. Cette méthode est basée sur le concept des besoins impérieux de logement qui a été élaboré au début des années quatre-vingt. Ce concept est devenu partie intégrante du programme de logement social du gouvernement fédéral en 1986, année où le gouvernement a décidé de consacrer tous les logements sociaux aux ménages ayant des besoins impérieux de logement.

À mesure que les méthodes et les données se sont améliorées, la façon d'établir les besoins impérieux de logement s'est raffinée, mais le concept sous-jacent est resté inchangé. On considère qu'un ménage a des besoins impérieux de logement s'il vit au-dessous de normes de logement précises et s'il ne peut se payer un logement locatif privé de qualité et de taille convenables dans la région où il habite.

Pour déterminer si un ménage a des besoins impérieux, on se sert du modèle en deux étapes: premièrement, à l'aide du modèle, on détermine si le ménage vit actuellement dans un logement non conforme aux normes. Deuxièmement, on établit si le ménage peut se payer un logement locatif de qualité et de taille convenables.

[Texte]

The three housing standards used in the first stage of the model are adequacy, suitability or crowding and affordability. Each household is examined to determine whether its shelter meets housing standards.

• 1740

A household's dwelling is below the adequacy standard if it requires major repairs or lacks basic plumbing facilities. The unit is considered to be physically inadequate. A household occupying a unit that does not have enough bedrooms in relation to its size and composition is living below the suitability standard. It is considered to be crowded.

A household paying 30% or more of its income on shelter does not meet the affordability standard. It spends more than the accepted norm on shelter.

These housing standards have been established in consultation with the provinces and territories. They reflect the minimal level of housing services acceptable to society. Housing standards have risen over time in response to economic growth, rising consumer expectations, and advances in construction technology.

If a household does not meet any one of the three housing standards, it moves to the second stage of the core need model.

Households that meet all three of the standards have satisfactory housing and are not considered further in the core need model. These households are not in core housing need.

The second stage of the core need model involves an income test in which a household's income is compared to the income required to rent an adequate unit of suitable size on the private market. If a household has to pay 30% or more of its income for suitable, adequate rental housing, it is in core housing need. Its housing situation is below standard and it does not have the means to access adequate uncrowded housing in the private market without spending an excessive amount of its income.

However, if a household would have to pay less than 30% of its income for private rental housing that is in adequate condition and suitable in size, it is not in core need. Such a household is occupying housing that does not meet all standards, but it can afford to acquire private rental housing that does meet standards without spending 30% or more of its income.

Such households may be voluntarily over consuming or under consuming housing. For example, a household may be willing to spend more than 30% of its income on housing to obtain additional space or to acquire home ownership status, even though it could obtain standard rental housing by spending less than 30%. Another household may be willing to accept crowded or inadequate housing and pay less for it, even though a standard rental housing could be acquired for less than 30% of its income.

When the core need model is applied to the required information on individual households, estimates of the numbers of households in core housing need can be made. The database from Statistics Canada's 1991 household income facilities and equipment survey and the sheltered cost survey provide the required household level information.

[Traduction]

Les trois normes de logement utilisées à la première étape du modèle sont la qualité, la taille convenable et l'abordabilité. On examine le logement de chaque ménage pour déterminer s'il est conforme aux normes de logement.

Un logement est de mauvaise qualité s'il nécessite des réparations importantes ou s'il n'est pas doté des installations de plomberie élémentaires. Si le logement ne compte pas suffisamment de chambres par rapport à la taille et à la composition du ménage qui y habite, le logement n'est pas conforme à la norme de la taille convenable. On le considère alors surpeuplé.

Tout ménage qui consacre 30 p. 100 ou plus de son revenu pour se loger ne répond pas à la norme de l'abordabilité. Il dépense plus que ne le prévoit la norme pour son logement.

Ces normes de logement ont été établies en collaboration avec les provinces et les territoires. Elles reflètent le niveau minimal de services que la société canadienne juge acceptable en matière de logement. Les normes de logement ont évolué au fil des ans et se sont adaptées à la croissance économique, aux attentes grandissantes des consommateurs et à l'essor des techniques de construction.

Lorsqu'un ménage vit dans un logement non conforme à l'une des trois normes, on passe à la deuxième étape du modèle des besoins impérieux.

Les ménages qui habitent dans un logement qui satisfait aux trois normes sont exclus du modèle des besoins impérieux. Ces ménages n'ont pas de besoins impérieux en matière de logement.

À la deuxième étape du modèle des besoins impérieux, on compare le revenu du ménage au revenu nécessaire pour louer un logement de qualité et de taille convenables sur le marché privé. Lorsqu'un ménage doit consacrer 30 p. 100 ou plus de son revenu à la location d'un logement de qualité et de taille convenables, il éprouve des besoins impérieux de logement. Sa situation est inférieure à la norme, puisqu'il n'est pas en mesure de louer sur le marché privé un logement qui n'est pas surpeuplé et qui est de qualité convenable sans y consacrer une proportion excessive de son revenu.

Cependant, les ménages qui consacrent moins de 30 p. 100 de leur revenu à la location d'un logement de qualité et de taille convenables n'éprouvent pas de besoins impérieux de logement. Certains d'entre eux occupent peut-être un logement qui n'est pas conforme à toutes les normes, mais ils pourraient se payer un logement locatif conforme aux normes sans y consacrer 30 p. 100 ou plus de leur revenu.

Ces ménages ont peut-être choisi de vivre au-dessus ou au-dessous de leurs moyens. Ainsi, certains ménages acceptent de consacrer plus de 30 p. 100 de leur revenu au logement pour obtenir de l'espace additionnel ou pour devenir propriétaire, et ce, même s'ils pourraient louer un logement pour moins de 30 p. 100 de leur revenu. D'autres ménages acceptent de vivre dans un logement surpeuplé ou de mauvaise qualité pour moins cher, et ce, même s'ils pourraient vivre dans un logement locatif répondant aux normes en y consacrant moins de 30 p. 100 de leur revenu.

Une fois qu'on a intégré ces données sur les ménages au modèle des besoins impérieux, on peut estimer le nombre de ménages éprouvant des besoins impérieux de logement. Les données sur les ménages proviennent du sondage sur le revenu des ménages et équipement ménager mené par Statistique Canada en 1991 et du sondage sur les frais de logement.

[Text]

Corresponding to the first stage of the core need model, 2.9 million Canadian households lived in housing that did not meet one or more of the three housing standards. However, only 40% of these households were determined to be in core housing need at stage two of the model. These 1.16 million households in core housing need represent 12.2% of all Canadian households.

This estimate of core housing need is for 1991, and I should point out that it is updated by CMHC every three years. It should also be noted that this estimate of core need does not include the homeless, for which we do not have adequate data, or housing needs on Indian reserves.

A brief profile of households in core housing need shows that affordability is the most pervasive problem faced by those in core need, that renters were much more likely than owners to be in need. Single parent renters were the most likely to be in core need, and over one half million children lived in households in core need.

The most prevalent types of households in core housing need were non-family singles and seniors. These two household types accounted for 60% of all households in need.

• 1745

Although single-parent households account for only 7% of all Canadian households, they comprise 18% of the core-need population.

Low-income status alone does not determine core housing need. In 1991, 370,000 households fell below Statistics Canada's low-income cut-offs but were not in core housing need. They lived in suitable, adequate housing for which they paid less than 30% of their income.

Finally, Canada is not alone in its approach of using housing need indicators as a basis for allocating housing assistance. Both the U.S.A. and England use indicators of housing need to allocate housing assistance within each country. As in Canada, neither of these countries relies solely on low-income status to determine housing need.

This concludes the brief description of the core housing need concept and its use in measuring housing need in Canada.

Randy Risk will now illustrate how the concept is used at the delivery level for social housing programs.

Mr. Randy Risk (Manager, Program Monitoring and Analysis Group, Canada Mortgage and Housing Corporation): I'm here to describe the key program indicator that the federal government uses to target social housing resources to the core need client group.

As you've just heard, the government has been exclusively targeting its social housing programs to core needs since 1986. To do this, we were required to develop an indicator to assist in the determination of program eligibility at the delivery level. This indicator is referred to as the core need income threshold, affectionately known as the CNIT.

[Translation]

À la première étape du modèle des besoins impérieux, il a été établi que 2,9 millions de ménages canadiens vivent dans un logement non conforme à l'une ou à plusieurs des trois normes de logement. Cependant, seulement 40 p. 100 de ces ménages éprouvent des besoins impérieux de logement, tel qu'il a été établi à l'étape deux du modèle. Ce 1,16 million de ménages éprouvant des besoins impérieux de logement représentent 12,2 p. 100 de tous les ménages canadiens.

Cette estimation des ménages éprouvant des besoins impérieux de logement a été faite en 1991; tous les trois ans, la SCHL actualise cette donnée. À noter également que cette estimation des besoins impérieux ne comprend pas les sans-abri, pour lesquels nous ne disposons pas de données convenables, ni les réserves indiennes.

Le profil des besoins impérieux de logement montre que l'abordabilité est le problème le plus grave des ménages éprouvant des besoins impérieux, et qu'il est plus probable de retrouver des locataires éprouvant des besoins impérieux que des propriétaires. En outre, les familles monoparentales qui louent leur logement sont plus nombreuses à éprouver des besoins impérieux, et plus d'un demi-million d'enfants vivent au sein d'un ménage éprouvant des besoins impérieux.

Les genres de ménages le plus nombreux parmi ceux éprouvant des besoins impérieux sont ceux qui ne comptent qu'une personne et ceux des personnes âgées. Ces deux genres de ménages représentent 60 p. 100 de tous les ménages ayant des besoins impérieux de logement.

Même si les ménages monoparentaux ne représentent que 7 p. 100 de la totalité, ils représentent 18 p. 100 de la population nécessiteuse.

La faiblesse du revenu n'est pas le seul critère. En 1991, 370 000 ménages se situaient au-dessous du seuil de faible revenu de Statistique Canada; toutefois, ils n'entraient pas dans la catégorie des besoins impérieux. Ils habitaient dans des logements acceptables pour un loyer inférieur à 30 p. 100 de leur revenu.

Enfin, le Canada n'est pas le seul à se servir des indicateurs de besoins de logement pour accorder de l'assistance. Les États-Unis et l'Angleterre ont tous les deux recours à des indicateurs de ce genre. Ni l'un ni l'autre de ces pays ne se contentent de la faiblesse des revenus comme critère servant à déterminer l'existence d'un besoin.

Voilà qui termine la courte description du concept des besoins impérieux de logement et de son emploi pour mesurer les besoins de logement au Canada.

Randy Risk vous montrera maintenant comment le concept est utilisé dans l'application des programmes de logements sociaux.

M. Randy Risk (directeur, Division de la planification et de l'analyse des programmes, Société canadienne d'hypothèques et de logement): Je suis ici pour décrire le principal indicateur dont le gouvernement fédéral se sert pour affecter ses ressources de logements sociaux à la clientèle nécessiteuse.

Comme vous venez de l'entendre, depuis 1986 le gouvernement cible son programme sur ceux qui en ont le plus besoin. Pour y parvenir, il a fallu concevoir un indicateur pour fixer l'admissibilité au programme. Cet indicateur porte le nom de plafond de revenu déterminant les besoins impérieux, ou PRBI.

[Texte]

Core need income thresholds provide a reliable, market specific household income indicator, which is sensitive to the particular housing requirements of each potential client. These thresholds mark the income point at which households should be able to solve their own housing problems in the private market.

Core need income thresholds can be defined as the household income level required to afford adequate, suitable accommodation in a particular market area. They are set at 30% of annual household income. They are based on average market rent in market areas and the carrying cost of new construction in non-market areas.

The thresholds are sensitive to the size of the household being considered for eligibility, and they recognize the market and non-market area variations in housing costs.

Another feature of the thresholds is that they are updated annually, based on housing market data. In this regard, they're fully reflective of housing market trends, and can go up and down as markets dictate.

To give you a better understanding of what these thresholds look like, this table illustrates core need income thresholds between various jurisdictions. What we see here are core need income thresholds for two-bedroom units in a variety of locations. You'll see that in some housing markets, such as those in Toronto and Vancouver, there are relatively high threshold levels, compared to other, more moderately priced rental markets such as Montreal and Saskatoon.

In these examples, a household requiring a two-bedroom unit to solve its housing problem would have to have a household income at or below those thresholds to be eligible for federal social housing assistance.

Mr. Cluff: In conclusion, I would like to emphasize two things. The definition of core need and core need income thresholds was designed specifically to deal with housing-related problems. They were not designed to be a general statement about poverty.

Second, they are designed not by us alone, but in conjunction with the provinces. So they represent a broad spectrum of agreement about what is an acceptable standard at any time in our society.

Of course, we'll welcome any questions you may have.

Mr. Soetens: I appreciate the presentation. What puzzles me, and it puzzled me when I served on a couple of housing authority boards before my election, is this discussion about suitable housing. Do you have a description of what you mean by suitable? It used to bother me that people would qualify for more accommodation simply because they had another child. My parents didn't have to move when they had more kids. I am curious. How firm is this suitable business?

• 1750

Mr. Cluff: Okay, we have to make a clear distinction here between what is suitable in the definition of income, so that we can estimate the number of people, and what actually goes on in practice at the local level. I'll talk first of all about what definition is used in our model. It is the national occupancy standard.

It specifies that a single person has to have at least a bachelor unit only, because there isn't anything smaller than that. Childless married couples have at least one bedroom, and then the other households have enough bedrooms to ensure

[Traduction]

Ce seuil est un indicateur fiable du revenu des ménages dans des marchés donnés et est sensible aux besoins particuliers des clients éventuels. Il détermine le revenu à partir duquel les ménages devraient être en mesure de résoudre leurs problèmes de logement sur le marché privé.

Comment se définit-il? Il s'agit du revenu du ménage permettant de trouver un logement acceptable dans un marché donné. Les seuils sont fixés à 30 p. 100 du revenu annuel du ménage. Ils sont basés sur le loyer moyen dans chaque marché et sur le coût de possession d'un immeuble neuf dans les secteurs hors marché.

Ils tiennent compte de la taille du ménage et des variations du coût du logement dans les marchés et dans les secteurs hors marché.

Ils sont aussi mis à jour chaque année en fonction des données du marché. Ils reflètent donc les tendances et montent et descendent en conséquence.

Voici un tableau qui illustre les seuils dans diverses provinces. Il s'agit ici des seuils applicables aux appartements de deux chambres à coucher dans diverses villes. Dans certains marchés, comme à Toronto et à Vancouver, les chiffres sont assez élevés par rapport à des villes comme Montréal ou Saskatoon.

Dans ces exemples, le ménage qui a besoin d'un appartement de deux chambres à coucher doit avoir un revenu égal ou inférieur à ces montants pour être admissible à l'aide fédérale au logement.

M. Cluff: Pour conclure, je voudrais insister sur deux choses. La définition des besoins impérieux et du plafond de revenu déterminant les besoins impérieux a été conçue expressément pour répondre aux besoins de logement. Ils ne sont pas une indication de la pauvreté.

Deuxièmement, ils sont le résultat d'un travail de collaboration avec les provinces. Ils représentent donc un consensus sur la norme acceptable dans notre société.

Nous serons maintenant heureux de répondre à vos questions.

M. Soetens: Je vous remercie de votre exposé. Ce qui m'intrigue—et cela m'intriguait lorsque je siégeais à des services de logement avant de devenir député—c'est l'idée de logements convenables. Avez-vous une définition? Cela m'ennuyait de voir que des gens avaient droit à un plus grand appartement du seul fait qu'ils avaient un autre enfant. Mes parents à moi n'ont pas eu à déménager lorsqu'ils ont eu d'autres enfants. Cela m'intrigue. Qu'est-ce que signifie «convenable»?

M. Cluff: Il faut d'abord déterminer ce qu'on entend par revenu convenable. On peut ensuite estimer le nombre de personnes et la situation dans les faits. Parlons d'abord de la définition retenue dans notre modèle. Il s'agit de la norme nationale d'occupation.

Selon cette norme, une personne seule doit avoir au moins une garçonnière, puisqu'il n'y a rien de plus petit que cela. Les couples mariés sans enfant doivent avoir au moins une chambre à coucher; les autres ménages doivent avoir suffisamment de

[Text]

that household members aged 18 or over have a separate bedroom unless they're married. Children have separate bedrooms from their parents. If the children are over the age of five and of opposite sex, they do not have to share.

So this is the technical definition, where we take each household in the survey of Statistics Canada and ask whether or not they meet that criteria. If they meet the criteria we say, okay, they're suitable. If they don't, then they go into the unsuitable category.

Mr. Soetens: If you had a family with six kids, three males and three females, and you put the three males in the same bedroom, that's acceptable, assuming they're not over 18—

Mr. John Engeland (Researcher, Canada Mortgage and Housing Corporation): That's not acceptable. The maximum would be two per bedroom.

Mr. Soetens: Two per bedroom?

Mr. Engeland: Yes.

Mr. Cluff: Two of the same sex per bedroom.

Mr. Soetens: Okay. Do you describe the square footage of the house? There are so many—at least from my background—immigrant couples who have come to Canada and all of a sudden find that they're sharing a home with a brother and his family. The two of them work aggressively, buy the first house and then the second house. Before you know it, they're renting out the third house. They've accepted that they're going to live in tight accommodation, to be fair. It seems we're prepared to allow that when people choose that kind of standard, but we're not prepared to impose that kind of standard on people.

Mr. Cluff: I think you'll find that's true with each of the standards. We would never say you must do this. What we're saying is that for any Canadian who wants to, this is the minimum standard. We could never say, because this is the minimum standard, we will not permit you to spend more than 30% of your income or have more than two people in the bedroom.

Mr. Soetens: I realize that today's families are not as large as they used to be, at least from everything I've read. If you took this standard back 30 years, would it be safe to say that most Canadian families didn't meet the suitability standard because they had more than two kids in a bedroom and who knows what other...? They must have lived in terrible conditions back then.

Mr. Cluff: If we applied today's standard back then, the answer is probably yes. But these standards, the three norms that I mentioned, reflect today's or the last decade's view of the definition. They're subject to evolution. If the notion of core need and core need threshold had been developed 30 years ago, I'm sure it would have allowed more people in a room.

Mr. Engeland: In actual fact our measure has evolved. We did apply a cruder measure until the past decade or so when standards rose. Now, even with this measure, because of our good housing, we do not have very many crowded households in Canada. In core housing need, about 213,000 out of the 1.16 million do experience some crowding, but that does not necessarily mean they're there because of that crowding. They may also experience the adequacy and/or affordability problems,

[Translation]

chambres à coucher pour que chaque personne de plus de 18 ans ait sa propre chambre, à moins d'être mariée. Les enfants doivent avoir des chambres distinctes de celle de leurs parents. Si les enfants de plus de cinq ans sont de sexe opposé, ils ne sont pas tenus de partager la même chambre.

Voilà donc la définition que nous employons dans l'enquête de Statistique Canada pour déterminer si le ménage répond aux critères. Dans l'affirmative, le logement est convenable; dans le cas contraire, il ne l'est pas.

M. Soetens: Prenons le cas d'une famille avec six enfants, trois garçons et trois filles; si l'on met les trois garçons dans la même chambre à coucher, c'est acceptable, s'ils n'ont pas plus de 18... .

M. John Engeland (rechercheur, Société canadienne d'hypothèques et de logement): Ce n'est pas acceptable. Le maximum est deux par chambre à coucher.

M. Soetens: Deux par chambre à coucher?

M. Engeland: Oui.

M. Cluff: Deux personnes du même sexe par chambre à coucher.

M. Soetens: D'accord. Tenez-vous compte de la surface du logement? Je connais tellement de couples d'immigrés qui partagent une habitation avec un frère et sa famille. Les deux travaillent d'arrache-pied, achètent une première maison, puis une deuxième. Peu de temps après, ils louent la troisième maison à d'autres. Ce sont des gens qui ont accepté de vivre à l'étroit. On permet cette situation lorsque les gens la choisissent eux-mêmes, mais on ne l'impose pas.

M. Cluff: C'est le cas de toutes les normes. Nous n'imposons rien. Nous disons seulement aux Canadiens qui veulent l'entendre qu'il s'agit là de la norme minimum. Nous ne l'invoquerions jamais pour défendre aux gens de consacrer plus de 30 p. 100 de leur revenu au logement ou de loger plus de deux personnes par chambre par coucher.

M. Soetens: D'après tout ce que j'ai lu, les familles d'aujourd'hui ne sont pas aussi nombreuses qu'autrefois. Il y a 30 ans, je dirais que la plupart des familles canadiennes ne répondaient pas à cette norme, parce qu'il y avait plus de deux enfants par chambre à coucher, n'est-ce pas? Les conditions devaient être terribles à cette époque.

M. Cluff: D'après la norme d'aujourd'hui, oui, j'imagine. Mais ces normes reflètent la perception d'aujourd'hui, des 10 dernières années en tout cas. Elles peuvent évoluer. Si le concept de besoins impérieux et de seuil de besoins impérieux avait été conçu il y a 30 ans, je suis certain que l'on aurait mis plus de gens dans une chambre.

M. Engeland: De fait, notre mesure a évolué dans le temps. Nous avions quelque chose de moins raffiné jusqu'à il y a une dizaine d'années, au moment où la situation a commencé à s'améliorer. Aujourd'hui, même avec cette mesure, vu la qualité du logement au pays, il n'y a pas beaucoup de ménages entassés au Canada. Sur le 1,16 million de personnes qui entrent dans la catégorie des besoins impérieux, environ 213 000 vivent à l'étroit, mais cela ne veut pas nécessairement dire que c'est attribuable

[Texte]

but it's a very small number. It's one of the smallest problems we have in Canada.

Mr. Redway: It is mainly in the north and on Indian reserves, which you don't measure. Usually in aboriginal communities you're going to find this.

Mr. Engeland: It will be much more serious.

Mr. Soetens: Okay. Thank you.

The Chair: Are there other questions?

• 1755

Mr. Redway: Yes. You indicated the number of households that are in core need. CMHC and the provincial housing ministries are providing assistance to families that are in core need. What number and what percentage of the people in core need are you meeting at the moment?

Mr. Cluff: The people who the governments are subsidizing through social housing programs generally will not be in core need.

Mr. Redway: How many are those?

Mr. Cluff: The most recent estimate is around 650,000 households.

Mr. Redway: That's gone down from—

Mr. Cluff: No, it's been—

Mr. Redway: Has it stayed the same?

Mr. Cluff: It's been growing at a slower rate, but it has still been growing.

Mr. Redway: So 650,000 people—

Mr. Cluff: Households.

Mr. Redway: —households are receiving some sort of housing assistance. They would be in the core need group if they weren't. Is that what you're saying?

Mr. Cluff: That is correct.

Mr. Redway: They are people who would not have adequate, suitable and affordable housing within your definition?

Mr. Cluff: Yes, that's right. Without the assistance most of them would not meet the affordability test.

Mr. Redway: Right. So if these households did not have assistance, you would have 1.6 million households plus another 0.65 million households?

Mr. Cluff: You would add the same number to the first number as well.

Mr. Redway: Right.

Mr. Cluff: It's not perfect. The older programs before 1985 didn't attempt to remove people from core need, so it is possible that of that 650,000, some of them are still in core need. So there may be an area of overlap, and we don't know how great

[Traduction]

au surpeuplement. C'est peut-être aussi parce que le logement n'est pas de qualité convenable ou que les gens n'ont pas les moyens d'obtenir autre chose. Il reste toutefois que le nombre est très petit. C'est un des problèmes les moins graves qui soient au Canada.

M. Redway: C'est surtout dans le Nord et dans les réserves indiennes, où vous ne faites pas enquête. C'est un phénomène que l'on trouve d'ordinaire chez les autochtones.

M. Engeland: Oui, la situation est beaucoup plus grave.

M. Soetens: D'accord. Merci.

La présidence: Y a-t-il d'autres questions?

M. Redway: Oui. Vous avez dit qu'un certain nombre de ménages tombaient dans la catégorie des besoins impérieux. La SCHL et les ministères provinciaux du Logement apportent de l'aide aux familles qui sont dans cette catégorie. En chiffre absolu et en pourcentage, combien de ces personnes aidez-vous à l'heure actuelle?

M. Cluff: Ceux qui reçoivent de l'aide des gouvernements par l'intermédiaire des programmes de logements sociaux n'entrent habituellement pas dans cette catégorie.

M. Redway: Combien de personnes cela représente-t-il?

M. Cluff: L'estimation la plus récente tourne autour de 650 000 ménages.

M. Redway: C'est une diminution par rapport...

M. Cluff: Non, c'est...

M. Redway: Est-ce resté la même chose?

M. Cluff: Le taux de croissance est plus lent, mais il s'accroît toujours.

M. Redway: Donc, 650 000 personnes...

M. Cluff: Ménages.

M. Redway: ...ménages reçoivent une forme ou une autre d'aide au logement. Ils entreraient dans la catégorie des besoins impérieux s'ils n'en recevaient pas. C'est bien ce que vous dites?

M. Cluff: Oui.

M. Redway: S'agit-il de ceux qui n'auraient pas de logement convenable et abordable d'après votre définition?

M. Cluff: Oui. Sans aide, la plupart de ces personnes n'auraient pas les moyens nécessaires d'après notre définition.

M. Redway: Entendu. Si ces ménages ne recevaient pas d'aide, dans ce cas, il faudrait ajouter 0,65 million de ménages au 1,6 million?

M. Cluff: Et aussi au chiffre précédent.

M. Redway: D'accord.

M. Cluff: Ce n'est pas parfait. Les programmes antérieurs à 1985 ne cherchaient pas à faire sortir les gens de cette catégorie. Il est donc possible qu'une proportion des 650 000 appartient toujours à la catégorie des besoins impérieux. Il y

[Text]

that overlap is. But if we were to assume that the assistance they do get removed them entirely from core need, then your numbers would be correct: they would be 1.7 and then 2.9 plus the same 0.6.

Mr. Redway: There would be some people who would be receiving assistance who might not be in core need.

Mr. Cluff: That is correct. In that 650,000 we count people who are in our pre-1986 programs, commonly called the section 56 non-profit and co-op. There have been a number of examples in the newspaper, I guess a year or so ago, of politicians living in co-op housing who could easily afford not to. And they're included in that 650,000, you're right.

Mr. Redway: There are different types of assistance offered through CMHC and the provincial housing ministries, as far as housing assistance is concerned. In your opinion, are any of them more effective than others for dealing with those who are in core need, those who so far are not receiving some sort of assistance?

Mr. Cluff: I think we then have to go back and look at who are in core need and the sort of problems they have. I think Jamie mentioned that 87% of the people who are in core need have an affordability problem or an affordability problem plus something else.

I think you just heard John say that right now we don't have too many people with crowding problems. So by and large the problems in order of importance are affordability, then adequacy and then suitability.

Adequacy indicates that there's something structurally wrong with the dwelling. The sort of program that you would provide to deal with that problem might be quite different from the sort of program that you would offer to deal with an affordability or supply issue. That is why for a long time now the government has had a renovation program that is aimed primarily at dealing with adequacy problems.

The affordability problems are dealt with through two major instruments in the urban areas and one in the rural area. In the urban areas they use non-profit or rent supplement. Non-profit consists of either the construction or acquisition of projects, which are then run by non-profit groups. In other provinces, they are run by either a mixture of non-profit groups or government organizations, although in Ontario they can be run by municipalities too.

• 1800

Rent supplement is generally used in the larger cities and it involves leasing units from private landlords, and there used to be a possibility of putting them in our ILM Cooperative Program.

In the rural areas the one main instrument is the Rural and Native Housing Program, which basically, since the reform was introduced by the government last year, allows almost any kind of approach; that is, home owner, self-built, rental—there's even a version of rent supplement and non-profit available now in rural areas.

You asked whether one was more effective than the other, and really the question comes down to what's more effective in urban centres, because that's really the place where you have the choice. This is a very vexatious question, and it's been

[Translation]

a peut-être donc chevauchement, et nous ignorons de quel ordre. Mais si l'on supposait que l'aide reçue les a fait sortir de cette catégorie, vos chiffres seraient justes, c'est-à-dire 1,7 plus 2,9 plus 0,6.

M. Redway: J'imagine qu'il y a des gens qui reçoivent de l'aide même s'ils n'appartiennent pas à la catégorie.

M. Cluff: Oui. Ce chiffre de 650 000 comprend les personnes qui étaient visées par nos programmes d'avant 1986, aux termes de l'article 56, concernant les ensembles d'habitations coopératifs et les associations personnalisées. Il y a quelques années, les journaux ont parlé de politiciens qui habitaient dans des ensembles coopératifs alors qu'ils avaient largement les moyens d'habiter ailleurs. Ils figurent dans ce chiffre de 650 000, oui.

M. Redway: Les ministères provinciaux du Logement et la SCHL offrent divers types d'aide. Certaines formes d'assistance sont-elles plus efficaces que d'autres pour les plus démunis, ceux qui ne touchent aucune forme d'aide?

M. Cluff: Il faut d'abord voir qui appartient à la catégorie des besoins impérieux et les problèmes qu'ils éprouvent. Jamie a dit, je crois, que 87 p. 100 des personnes de cette catégorie n'ont pas les moyens nécessaires ou sont aux prises avec un autre problème.

Comme John vient de le dire, il n'y a pas énormément de gens qui vivent à l'étroit. Dans l'ordre, donc, les principaux problèmes sont l'abordabilité, la qualité et la taille convenable.

La qualité signifie que la structure même de l'habitation est insatisfaisante. Pour régler ce problème, il faut un programme différent de ce qu'il faut pour régler le problème de l'abordabilité ou de l'offre. C'est pourquoi le gouvernement a depuis longtemps un programme de rénovation.

Le problème de l'abordabilité est atténué par deux mécanismes principaux en région urbaine et un autre en région rurale. Dans les villes, on se sert du logement à but non lucratif ou du supplément au loyer. Par le logement à but non lucratif, on entend la construction ou l'achat d'immeubles dirigés par des associations personnalisées. Dans d'autres provinces, ils sont dirigés soit par un groupe d'associations, soit par des organismes publics, quoique en Ontario des municipalités s'en chargent aussi.

Le supplément au loyer sert surtout dans les grandes villes pour louer des appartements auprès d'intérêts privés; par le passé, il était possible de les intégrer à notre programme de coopératives.

À la campagne, le principal mécanisme est le programme de logement pour les ruraux et les autochtones. Depuis la réforme ordonnée par le gouvernement l'année dernière, presque toutes les formules sont acceptées: domicile appartenant au propriétaire, construit par le propriétaire, loué—il y a même une variante du supplément au loyer et du logement à but non lucratif à la campagne.

Vous me demandez si une formule est plus efficace que l'autre. Cela se ramène vraiment à la question de savoir ce qui est le plus efficace en milieu urbain, puisque c'est vraiment là qu'il y a un choix. C'est une question très épineuse, qui a été

[Texte]

studied on and off both by us and by provinces since at least 1986. The answer that we've come up with at CMHC is that it all depends on the circumstances. We could not make a general rule that would be appropriate across Canada for all urban centres for all time, saying that the best and the most cost-effective solution is either rent supplement or non-profit.

What we've come to realize is that it depends on the local market and the circumstances there. That's why —

Mr. Redway: Does the vacancy rate for rental accommodation have much to do with it?

Mr. Cluff: Yes. We've accepted the notion that it should be easier to acquire units when the vacancy rate is higher and that's one of the indicators that we would use to suggest that rent supplement should be done more in areas where there are higher vacancy rates.

Mr. Redway: That's much more the case today, generally, than it was a few years ago.

Mr. Cluff: I think only Vancouver has a vacancy rate that is low enough that they can still argue that they really shouldn't have to do rent supplement.

Mr. Redway: So are all the resources that the federal government has for housing assistance at the moment, which are not already committed to non-profit or public housing maintenance, apart from the Vancouver market, now going towards the rent supplement?

Mr. Cluff: As most people are aware, since 1986, we've signed agreements with the provinces that give them the lead role in delivering and administering the program. Although we have joint control, it's difficult for us to arbitrarily impose a program choice like this. We use all the evidence that we have, such as the higher vacancy rates. It appears that in most municipalities, or most locations, rent supplement is cheaper over a 35-year period than non-profit, especially if the non-profit is new construction.

Second, we have tilted the allocation formulation, which is the formula we use for dividing up the pie among the provinces, to reward those provinces that use what we consider the appropriate amount of rent supplement, and that appropriate amount is graduated according to the vacancy rate.

The government also agreed last year to allow us to put new rent supplement units in projects done before 1986. Before we were not allowed to do what they call "stacking". But they realized that this portfolio that we control unilaterally, which was built between 1978 and 1986, and which, as we've already mentioned, contains people who are not in core need, would be a useful source of relatively inexpensive units that could be used to serve core need if we could replace the non-core need people by core need people. Obviously, we would not drive people out. It would be done as vacancies became available. Those are steps that have been taken to try to promote the use of rent supplement.

[Traduction]

étudiée à plusieurs reprises par nous et par les provinces depuis 1986. Notre conclusion à nous, c'est que cela dépend de la situation. Il nous a été impossible d'établir une règle générale sur ce qui convient à toutes les villes du Canada et de dire quelle est la solution la plus rentable, du supplément au loyer ou du logement à but non lucratif.

Nous avons conclu que cela dépend du marché local et de la situation sur place. C'est pourquoi. . .

M. Redway: Le taux d'inoccupation des logements locatifs y est-il pour beaucoup?

M. Cluff: Oui. Nous avons accepté le principe selon lequel il devrait être plus facile d'acquérir des unités lorsque le taux d'inoccupation est plus élevé, et c'est l'un des indicateurs que nous utilisons pour affirmer que le supplément au loyer devrait être utilisé davantage dans les secteurs où le taux d'inoccupation est plus élevé.

M. Redway: C'est beaucoup plus le cas aujourd'hui, dans l'ensemble, qu'il y a quelques années.

M. Cluff: Je pense qu'il n'y a que Vancouver où le taux d'inoccupation est suffisamment bas pour qu'on puisse continuer d'affirmer qu'il ne devrait pas y avoir de supplément au loyer.

M. Redway: Est-ce que la totalité des ressources du gouvernement fédéral affectées à l'aide au logement actuellement, qui ne sont pas déjà engagées en faveur des logements à but non lucratif ou publics, à l'exception du marché de Vancouver, sont consacrées au supplément au loyer?

M. Cluff: Comme la plupart des gens le savent, depuis 1986, nous avons signé des ententes avec les provinces qui leur donnent le rôle de maître d'oeuvre du programme. Même si le programme est codirigé, il est difficile pour nous d'imposer arbitrairement un choix comme celui-là. Nous invoquons tous les éléments d'information dont nous disposons, comme le taux d'inoccupation plus élevé. Dans la plupart des endroits, semble-t-il, le supplément au loyer coûte moins cher sur 35 ans que le logement à but non lucratif, surtout si celui-ci est un immeuble neuf.

Deuxièmement, la formule de répartition entre les provinces est conçue de manière à récompenser celles qui utilisent ce que nous considérons être le montant approprié de supplément, et celui-ci est gradué en fonction du taux d'inoccupation.

L'année dernière, le gouvernement nous a aussi permis d'affecter des unités à supplément de loyer dans des ensembles construits avant 1986. Auparavant, on ne nous permettait pas de faire ce qu'ils appellent de l'«empilement». Mais le gouvernement s'est aperçu que ce parc que nous administrons unilatéralement, bâti entre 1978 et 1986 et dans lequel logent des gens qui n'appartiennent pas à la catégorie des besoins impérieux, serait une source utile d'unités relativement peu coûteuses qui pourraient répondre aux besoins impérieux si nous pouvions remplacer par une clientèle nécessaire celle qui ne l'est pas. Évidemment, on n'expulserait pas les gens. Cela se ferait au fur et à mesure que des unités se libéreraient. Voilà les mesures qui ont été prises pour promouvoir l'utilisation du supplément au loyer.

[Text]

• 1805

There is one other factor. When you look at who's in core need, you'll find the incidence varies by type of household, and it may be that in certain markets the particular needs of the group of people that they want to serve are just not available on the private rental market.

For example, in Quebec they still have large families. Quebec has taken the position that the private market is not producing enough units that are large enough for this size family; therefore, we will have to construct them rather than find them on the market. So there are still valid reasons for doing something other than rent supplement.

Mr. Redway: I suppose in the province of Ontario they're doing it for job creation more than anything else.

Mr. Cluff: You've supposed quite correctly.

Mr. Redway: I have a couple of other questions along that line. Out of the 650,000 households that you're assisting at the moment, a certain number of those are limited dividend projects that will expire.

Mr. Cluff: Yes.

Mr. Redway: They have a lifetime in which the assistance factor expires. What number of that 650,000 are limited dividend, which will therefore disappear from the assisted housing ranks but will apparently remain in a core-need category in the future? They will have to be accommodated in some other way or else they will be in that group of core need for which there is no housing assistance at the moment.

Mr. Cluff: Well, I don't have the exact number of limited dividend.

Mr. Redway: Maybe you could provide us with that.

Mr. Cluff: I will give you a further breakdown than what I have. But this is a longer-term problem that affects the entire portfolio, not just limited dividend, because when commitments were made to public housing, which was the first program, they were for 50 years, although there is some debate about what the legal obligations are. For the program between 1978 and 1986 and for the programs that we're now delivering, the commitments for financial help are for 35 years.

So sooner or later all the units will drop off or phase out. It's a big question as to what's going to happen then. But that's so far in the future and there are so many more urgent problems now. I think it's fair to say that nobody has given much thought to what to do about it, although everyone recognizes that something will have to be done.

Mr. Redway: Theoretically, at that stage, at the end of those 35-year periods or 50-year periods you're referring to, the federal government's obligation to assist financially would come to an end, unless something else was done. Is that what you are saying?

Mr. Cluff: As I said, there are some legal ambiguities in the earlier program, so it's not clear, but we do know one thing: a fair part of the subsidy cost is the amortization cost of the capital cost. That will be written off in 50 years, so the amount

[Translation]

Il y a un autre facteur. Quand on examine quelles sont les personnes qui appartiennent à la catégorie des besoins impérieux, on s'aperçoit que la fréquence varie par type de ménage; et que dans certains marchés les besoins particuliers du groupe cible ne peuvent être satisfaits par le marché de la location privée.

Par exemple, au Québec, il y a encore des familles nombreuses. Le Québec estime que le marché privé ne produit pas un nombre suffisant de logements assez grands pour les familles nombreuses. Il a donc décidé d'en construire plutôt que de les chercher sur le marché. Il y a donc d'autres raisons valables de procéder autrement que par le supplément au loyer.

M. Redway: J'imagine qu'en Ontario, le gouvernement y a recours pour créer des emplois bien plus que tout autre chose.

M. Cluff: Vous avez tout à fait raison.

M. Redway: J'ai une ou deux autres questions dans la même veine. Sur les 650 000 ménages actuellement assistés, un certain nombre habitent des logements à dividendes limités qui ont une durée de vie finie.

M. Cluff: Oui.

M. Redway: Après un certain nombre d'années, on ne verse plus d'aide. Sur les 650 000, combien habitent dans des logements de ce type? Qui vont donc disparaître des rangs des assistés mais qui, semble-t-il, continueront d'appartenir à la catégorie des besoins impérieux? Il faudra les loger quelque part, sans quoi, ils se retrouveront dans la catégorie des nécessiteux qui ne reçoivent aucune aide.

M. Cluff: Je n'ai pas le chiffre exact des logements à dividendes limités.

M. Redway: J'aimerais que vous nous le communiquiez.

M. Cluff: Je vous donnerai une autre ventilation que celle dont je dispose. Mais il s'agit d'un problème à plus long terme qui touche la totalité du parc, et pas uniquement les logements à dividendes limités; parce que lorsque des engagements ont été pris en faveur des logements publics, au moment du premier programme, ils étaient d'une durée de 50 ans, même s'il y a une certaine controverse quant à la nature des obligations légales. Pour le programme entre 1978 et 1986, et pour les programmes offerts actuellement, les engagements d'aide financière sont d'une durée de 35 ans.

C'est pour dire que tôt ou tard l'aide à ces programmes disparaîtra. On ignore ce qu'il adviendra. Il s'agit d'un gros problème. C'est toutefois tellement loin dans l'avenir, et il y a beaucoup d'autres problèmes urgents actuellement. Personne n'a beaucoup réfléchi à la question, même si tout le monde reconnaît qu'il faudra faire quelque chose.

M. Redway: En théorie, à la fin de ces périodes de 35 ou de 50 ans, l'obligation du gouvernement fédéral en matière d'aide financière s'éteindra, à moins que quelque chose ne soit fait. C'est bien ce que vous dites?

M. Cluff: Comme je l'ai dit, certaines ambiguïtés juridiques planent sur le premier programme, si bien que ce n'est pas clair. Une chose est sûre, en tout cas: Une bonne partie du montant de la subvention représente l'amortissement des coûts

[Texte]

of subsidy should be a lot less, if there is any at all. For the 1976 to 1986 programs, we know that under the current arrangement there will be no further assistance, because the assistance is tied to the life of the mortgage. So as soon as the mortgage is gone, the assistance is gone.

Mr. Redway: But just to clarify that, the homes that we're talking about here are getting older and older and will have to undergo very major renovations at some stage down the road.

Mr. Cluff: That is correct. That is another part of the problem.

Mr. Redway: And at least subject to any of those legal complications that you're referring to, it may be that the entire cost of doing that will fall on provincial governments and municipal governments.

Mr. Cluff: That's correct. Under some of the old programs, the provinces become the owners of the projects. Some of them are that way, others are still shared in a partnership. Yes, it's quite possible that the provinces and municipalities will be stuck with a big problem, depending on what sort of care is kept of the projects and how much money is put into maintenance, in making those major changes that you've described.

• 1810

Mr. Redway: You have done a study of public housing within the last couple of years. What did you find as far as substandard...?

Mr. Cluff: I think they found that there was, relatively speaking, less substandard housing than what the general belief was before it was examined. I will have to go back and check that, but I think the number quoted was something in the area of \$200 million to \$300 million. That would be the amount necessary to bring everything up to standard. I will have to check on that.

Mr. Redway: Would those be 1990 or 1991 figures?

Mr. Cluff: Those would probably be 1990 dollars.

Mr. Redway: The other area I wanted to ask you about is related to the concept of shelter allowance. There has been an ongoing debate, I suppose, as to whether you could solve all these core-need people's needs if you introduced the concept of self-allowance and paid every household a certain amount of money to look after their own housing needs on the private market. Some provinces have introduced that concept, as I recall. I can't remember whether they have all dropped off that concept now, but I think British Columbia and New Brunswick—

Mr. Cluff: And Manitoba.

Mr. Redway: —and Manitoba, as well as the other two or...?

Mr. Cluff: No, British Columbia and Manitoba.

Mr. Redway: British Columbia and Manitoba. Maybe you could outline the pros and cons of the concept of shelter allowance to deal with those in core housing units.

Mr. Cluff: Okay. As you mentioned, shelter allowance is proposed as an alternative to the current in-kind assistance that we give, and shelter allowance programs are offered in at least British Columbia and Manitoba. They are restricted in the sense

[Traduction]

d'immobilisations. Cela sera effacé dans 50 ans, si bien que le montant de la subvention sera de beaucoup inférieur; s'il reste quelque chose. Pour les programmes entre 1976 et 1986, nous savons qu'aux termes des ententes actuelles il n'y aura plus d'autre aide, car celle-ci est liée à la durée de l'hypothèque. Dès que l'hypothèque sera éteinte, l'aide cessera.

M. Redway: Entendons-nous bien. Les habitations dont on parle ici prennent de l'âge et devront être rénovées en profondeur à un moment donné.

M. Cluff: Oui. C'est un autre aspect du problème.

M. Redway: En plus des complications juridiques dont vous avez parlé, il se peut que le coût total de ces rénovations retombe sur le gouvernement des provinces et les administrations municipales.

M. Cluff: En vertu de certains des programmes plus anciens, les provinces deviennent propriétaires des immeubles. Dans d'autres cas, la propriété est partagée. Oui, il est tout à fait possible que les provinces et les municipalités se retrouvent avec un gros problème, selon l'entretien qui est fait des immeubles et le montant des crédits de maintenance accordés pour faire les rénovations dont vous avez parlé.

M. Redway: Vous avez réalisé une étude sur le logement social au cours des dernières années. Qu'en est-il des logements qui ne répondent pas aux normes?

M. Cluff: On a constaté qu'il y avait moins de logements inférieurs aux normes qu'on ne le croyait. Il faudra que je vérifie, mais je pense qu'on devra dépenser entre 200 et 300 millions de dollars pour faire en sorte que les logements satisfassent aux normes. Je vérifierai.

M. Redway: S'agit-il des chiffres de 1990 ou de 1991?

M. Cluff: Probablement des dollars de 1990.

M. Redway: Je voulais aussi vous parler de l'allocation-logement. En effet, on se pose la question de savoir si l'on pourrait satisfaire aux besoins impérieux grâce à une allocation-logement à tous les ménages, lesquels devraient se charger de trouver à se loger sur le marché privé. Je sais que certaines provinces ont adopté cette formule. J'ignore si elles l'ont toutes abandonnée, mais je crois que la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick...

M. Cluff: Et le Manitoba.

M. Redway: ... et le Manitoba, ainsi que les deux autres...

M. Cluff: Non, la Colombie-Britannique et le Manitoba.

M. Redway: La Colombie-Britannique et le Manitoba. Peut-être pourriez-vous nous indiquer les avantages et les désavantages de l'allocation-logement qui serait versée à ceux qui tombent dans la catégorie des besoins impérieux.

M. Cluff: Oui. L'allocation-logement remplacerait l'aide en nature que nous offrons. Ces programmes existent en Colombie-Britannique et au Manitoba. Leur clientèle est limitée dans le sens où elle n'appartient pas à la catégorie des besoins

[Text]

that they aren't aimed at people in core need. I think the one in Manitoba is restricted to the senior people. So none of the existing shelter allowance programs in Canada offers us an example that would allow us to achieve what we are aiming at with our social housing programs, which is to remove people from core needs, on the theory that once they get this assistance, their housing problem should be solved.

One of the arguments against shelter allowance is the existing programs, and the proposals that have been put forward from time to time by various provinces don't accept this principle. They say, well, we will contribute just a little bit to a whole bunch of people through this shelter allowance program and that will make their life easier. But they will accept that it will not solve their housing problem. So there is a fundamental difference in philosophy that lies between these two, as they have been proposed in the last few years.

Another objection to shelter allowance is that if it were to be implemented across the board, it would cost a huge amount of money. These 650,000 households that we talked about as being assisted are the product of a program, or various programs, that have been in place since, I would guess, the 1950s. So we have 35 years' worth of commitments. Each year Canadian taxpayers have made a contribution towards helping some people solve their problem.

Mr. Redway: That is about \$2 billion a year now.

Mr. Cluff: Right, and now it costs \$2 billion a year. If you were to introduce a shelter allowance program now, if you wanted to keep the cost the same, you would have to eliminate people. So you would have to go through and say, well, only in these circumstances do you get it. That is another problem that is perceived with shelter allowance.

A third problem with it is that we are not sure, and I think there is enough evidence that the private market will not meet all the needs, especially of the special groups—I call them peripheral, and not in any derogatory sense. Those are people who aren't quite in the mainstream of the type of housing that the private sector provides—single people, disabled people, single mothers with children and so on. It is not to say that if such a program were in place that the private market would not adopt and start providing it. We just know that right now there are imperfections in the market.

You asked for the pros and cons, and so far I have given you the cons. The pros are... I guess there is the belief that it would reduce the bureaucracy and it would allow the recipients of the aid more choice than they have now. Whether it would reduce the bureaucracy is not at all clear, because I am not sure that a shelter allowance program is that simple to run, especially if you have to make distinctions about who should and should not get it. These distinctions become very complex. For example, if they look at whether or not you have suitable housing, then you have to count the number of children and go through the stuff that we already went through. The amount of freedom that is available to the recipient will of course be restricted by the market to some extent.

[Translation]

impérieux. Au Manitoba, le programme ne vise que les personnes âgées. Aucun des programmes actuellement en place au pays ne nous permettrait de réaliser ce que nous souhaitons dans nos programmes de logement social; à savoir, faire sortir les gens de la catégorie des besoins impérieux, la théorie voulant qu'après avoir touché cette allocation, le problème du logement serait réglé.

Un des arguments contre cette allocation est que les programmes actuels, ainsi que les propositions avancées par plusieurs provinces, n'épousent pas ce principe. Elles se disent plutôt qu'elles viendront en aide à tout un ensemble de personnes pour leur rendre la vie moins difficile. Elles reconnaissent toutefois que cela ne règlera pas le problème du logement. Il existe donc une différence fondamentale entre les deux types de propositions qui ont été avancées ces dernières années.

On objecte aussi que l'allocation-logement généralisée coûterait une somme faramineuse. Les 650 000 ménages assistés dont nous parlions sont la conséquence de divers programmes mis en place depuis les années 1950. Trente-cinq ans d'efforts ont donc été investis. Chaque année, le contribuable canadien a financé cette aide.

M. Redway: Cela représente environ 2 milliards de dollars par année aujourd'hui.

M. Cluff: Oui, 2 milliards par année. L'instauration aujourd'hui d'une allocation-logement au même coût obligerait à éliminer des gens. Il faudrait fixer des critères d'admissibilité. C'est un autre problème.

Troisièmement, il n'est pas certain que le secteur privé satisferait à l'ensemble des besoins; notamment dans le cas des besoins des groupes spéciaux ou marginaux. Cela dit sans viser qui que ce soit. Je parle de ceux qui ne constituent pas la clientèle habituelle du secteur privé: les célibataires, les handicapés, les mères célibataires, etc. Cela ne veut pas dire que le secteur privé ne commencerait pas à offrir ses services si un programme comme celui-là existait. Par contre nous savons qu'à l'heure actuelle il y a des imperfections dans le marché.

Vous m'avez demandé quels seraient les avantages et les désavantages; voilà. Les avantages sont... On estime que cela réduirait la bureaucratie et permettrait à ceux qui reçoivent de l'aide d'avoir un plus grand choix qu'à l'heure actuelle. Il n'est pas certain, cependant, que cela réduirait la bureaucratie. Je ne pense pas, en effet, qu'un programme d'allocation-logement soit simple à administrer; particulièrement s'il faut faire une distinction entre ceux qui devraient profiter du programme et ceux qui ne devraient pas en profiter. Ces distinctions deviennent très complexes. Ainsi, pour déterminer si un logement est approprié, il faut compter le nombre d'enfants et suivre tout le processus que nous avons déjà suivi. La marge de liberté pour le bénéficiaire sera évidemment limitée dans une certaine mesure par le marché.

[Texte]

• 1815

Inside the existing programs there is some degree of freedom. If you happen to rise to the top of the waiting list and a particular unit is open, in most jurisdictions you are not forced to move into that, you are allowed some right of refusal.

I think those are the main advantages that are claimed for . . .

Mr. Redway: My final question relates to the fact that the food banks have indicated that one of the major reasons why people use food banks is the cost of housing. To what extent can you corroborate, or otherwise, that concept?

Mr. Cluff: Well, I am generally trying to stay away from statistics, but I think we do need to look at some statistics on how much people who are in core need spend on shelter. We have said that in the ideal world they should spend about 30%.

Mr. Redway: About 30%.

Mr. Cluff: Now, taking all the households that were in core need we find that their average income is about \$13,100 and they spend 46% of their income on shelter. Whereas for the households in Canada that are not in need, the average is about 16%. So given that sort of ratio, that 46% of such a low amount of income has to go towards providing shelter, it wouldn't surprise me that they would claim. . . I think it was the representatives from Agriculture who indicated that the rent is the rent. You can't pay two-thirds of it or three-quarters of it very easily, whereas on food you can cut corners.

The Chair: Aren't these figures awfully skewed? This average income, it is a Canadian income. It is so different in Toronto because you have different welfare amounts—

Mr. Cluff: I can do this by municipality, if you were interested in a particular municipality—

The Chair: I think that using Canadian averages distorts things horribly. If you look at the numbers you have here in the core need income thresholds, well, you are assuming that 30% line for everybody—

Mr. Cluff: That's correct.

The Chair: —but then, at the same time, you are assuming that they have equally higher costs for food and the other things in their budget. We have just received evidence that the food costs in Toronto are probably comparable to the food costs in one of the lower-cost places; it is sort of mid-range.

Mr. Cluff: Right.

The Chair: We had the statistics from Europe, where you have some homogeneous communities. Well, if you did the statistics across Europe, you would have variations, your income level would be much different and so on. It seems to me we need to look at particular situations. How many people in Toronto or that particular region are spending more than the. . . ? For instance, a single parent gets \$700 per month now for shelter costs. I know in my riding you can find an apartment for

[Traduction]

Les programmes existant autorisent une certaine marge de manoeuvre. Si une personne se retrouve en haut de la liste d'attente, et que le logement est libre, la plupart du temps elle n'est pas obligée d'emménager; elle dispose d'un droit de refus.

Je pense que ce sont les principaux avantages de . . .

M. Redway: Ma dernière question porte sur le fait que les banques d'alimentation ont dit que l'une des principales raisons pour lesquelles les gens les utilisent est le coût du logement. Dans quelle mesure pouvez-vous corroborer ou rejeter cette affirmation?

M. Cluff: J'essaie habituellement d'éviter de citer les statistiques, mais je pense que nous devons en l'occurrence examiner certaines d'entre elles pour voir combien d'argent les gens qui éprouvent un besoin impérieux de logement consacrent à leur logement. Nous avons dit qu'idéalement, ils devraient y consacrer environ 30 p. 100 de leur revenu.

M. Redway: Environ 30 p. 100.

M. Cluff: Maintenant, si l'on considère tous les ménages qui éprouvaient un besoin impérieux de logement, nous constatons que leur revenu moyen est d'environ 13 100\$, et qu'ils consacrent 46 p. 100 de leur revenu au logement. En revanche, dans le cas des ménages canadiens qui n'éprouvent pas un besoin impérieux de logement, la moyenne est d'environ 16 p. 100. Donc, devant un tel pourcentage, c'est-à-dire 46 p. 100, d'un revenu aussi peu élevé qui doit être consacré au logement, cela ne me surprendrait pas qu'ils disent. . . Je pense que ce sont les représentants d'Agriculture Canada qui ont dit que le loyer, c'est le loyer. On ne peut en payer que les deux tiers ou les trois quarts, tandis qu'on peut couper ses dépenses d'alimentation.

La présidence: Ces chiffres ne sont-ils pas terriblement faussés? Ce revenu moyen, c'est un revenu canadien. Il est différent de Toronto car les prestations d'aide sociale sont différentes. . .

M. Cluff: Je peux le faire pour chaque municipalité, si vous vous intéressez à une municipalité en particulier. . .

La présidence: Je pense que le fait d'utiliser des moyennes canadiennes fausse énormément les données. Si l'on regarde les chiffres que vous avez ici relativement au seuil de revenu pour les besoins impérieux de logement, vous utilisez la règle de 30 p. 100 pour tout le monde. . .

M. Cluff: C'est exact.

La présidence: . . . mais en même temps, vous supposez qu'ils ont des coûts d'alimentation et d'autres coûts tout aussi élevés. Des témoins viennent tout juste de nous dire que les coûts d'alimentation à Toronto sont sans doute comparables aux coûts d'alimentation dans l'une des municipalités où le coût des logements est moins élevé; il s'agit en quelque sorte d'un coût moyen.

M. Cluff: C'est exact.

La présidence: On nous a donné des statistiques de l'Europe, où les collectivités sont homogènes. Si l'on prenait des statistiques de toute l'Europe, on aurait des variations; les niveaux du revenu seraient très différents. Il me semble que nous devons examiner des cas particuliers. Combien de personnes à Toronto, ou dans la région Torontoise consacrent plus que le. . . Par exemple, un parent seul reçoit 700\$ par mois à l'heure actuelle pour les frais de logement. Je sais que dans

[Text]

that. How many are really spending more than a reasonable amount in a particular market?

Mr. Cluff: But I guess the question is this. How do we define reasonable? You have pointed out that we use the same 30% to define it as reasonable across the country. We recognize the local circumstances as far as rents are concerned. That's what creates those different numbers. But I don't think we have actually looked at whether we should have a standard that is different across the country. Should it be 30% in Toronto and 45% in Vancouver?

• 1820

The Chair: But that's what we are talking about here. We want a national standard.

Mr. Engeland: The 30% is the national standard, but the 30% recognizes —

The Chair: That's not a national standard, because you can buy different things for —

Mr. Engeland: That is what I am trying to explain. That 30% incorporates the differences in the housing costs by community. The CNITs are adjusted according to the housing costs and —

The Chair: Yes, but their discretionary income after housing is spent, for food and other things, is going to be larger in Toronto.

Mr. Engeland: In real dollar terms.

The Chair: You have transferred the whole thing.

Mr. Engeland: The 30% transfers across. The expenditures on the housing increase and they are reflected in the indicator.

The Chair: I think I have a valid point there.

Mr. Redway: Are you going to give us a breakdown of it by region, or multiple breakdowns and what not, on that?

Mr. Cluff: It can be done regionally quite easily. To get a further breakdown would take a while. We need to wait for detailed information. In the calculation of the grand overall total, that is the core need number of 1.16, it works on a provincial basis, so that level can be given to you.

The Chair: Edna, you had a question.

Mrs. Anderson: We are looking at a family of four in an accommodation under core need, and then the family grows and the family leaves. Then what happens? Does the core need change again because the family number is only two now and they can afford something better than core?

Mr. Cluff: Yes. People can move in and out of core need, depending on economic circumstances. They can move out of core need if they all of a sudden get a job that raises their income over the level, or they could fall into it if all of a sudden

[Translation]

ma circonscription on peut trouver un appartement pour 700\$ par mois. Combien de personnes dépensent réellement plus qu'un montant raisonnable sur un marché en particulier?

M. Cluff: La question est de savoir qu'elle est notre définition de «raisonnable»? Vous avez souligné que nous utilisons cette même règle de 30 p. 100 dans tout le pays pour mesurer l'abordabilité d'un logement. Nous tenons compte des circonstances locales pour ce qui est du coût des logements. C'est pourquoi nous obtenons ces différents chiffres. Mais je ne pense pas que nous ayons réellement examiné s'il devrait y avoir une norme différente selon les régions. Devrait-on avoir 30 p. 100 à Toronto et 45 p. 100 à Vancouver?

La présidence: Mais c'est exactement de cela dont il est question. Nous voulons une norme nationale.

M. Engeland: La règle de 30 p. 100 est la norme nationale, mais elle tient compte de . . .

La présidence: Ce n'est pas une norme nationale, car on peut acheter différentes choses pour . . .

M. Engeland: C'est ce que j'essaie d'expliquer. Cette règle de 30 p. 100 tient compte des différences dans les coûts de logement selon la municipalité. Les seuils de revenu pour les besoins impérieux de logement sont ajustés selon les coûts de logement et . . .

La présidence: Oui, mais le revenu dont ils disposeront pour l'alimentation et autres, après avoir payé le logement, sera plus élevé à Toronto.

M. Engeland: En dollars réels.

La présidence: Vous avez tout transposé.

M. Engeland: Les 30 p. 100 ont été transposés partout. Les dépenses de logement augmentent et elles sont reflétées dans l'indicateur.

La présidence: Je pense que j'ai un point valable ici.

M. Redway: Allez-vous nous donner une répartition par région, ou des répartitions multiples, à ce sujet?

M. Cluff: On peut facilement vous donner une répartition par région. Mais pour une répartition plus détaillée, il faudra un moment. Il nous faut attendre d'avoir des renseignements détaillés. Dans le calcul du grand total, c'est le chiffre de 1,16 pour les besoins impérieux, ce chiffre étant calculé pour chaque province. Nous pouvons donc vous donner la répartition par province.

La présidence: Edna, vous aviez une question.

Mme Anderson: Prenons une famille de quatre personnes qui occupe un logement pour les familles qui éprouvent un besoin impérieux de logement. La famille augmente, puis certains membres de la famille partent. Qu'arrive-t-il alors? Le besoin impérieux change-t-il encore une fois parce que la famille ne compte plus que deux personnes et qu'elle peut se permettre un logement plus confortable?

M. Cluff: Oui. Selon leur situation financière, les gens peuvent ne plus éprouver un besoin impérieux en logement. Par exemple s'ils trouvent un emploi qui porte leur revenu au-dessus du seuil; ou encore ils peuvent éprouver à nouveau un

[Texte]

they became unemployed. Then the number of dependants they have and their age could also affect them. It is possible for a family to be in core need until the children grow up and so on, and then the seniors may no longer be in core need. That is why it is necessary to measure periodically to take care of these economic and social changes.

Mrs. Anderson: The changes, yes. So how do you do that?

Mr. Cluff: How do we do that? Once every three years we use the Statistics Canada survey. They take a representative sample and then we do all the extrapolation.

Mr. Engeland: In fact, the 1988 versus the 1991 survey showed that core need shifted dramatically in the country from other provinces towards the heartland of the country, particularly in Ontario, and Quebec as well. That is where the recession hit first and hardest, and that is where housing need was increasing the most. That is the kind of reason we are monitoring periodically, because we want to be targeting our assistance to those areas most in need.

The Chair: We just had a dramatic increase in the rental vacancy rate. I know that Seneca College is not taking listings any more for basement apartments and so on, because they have such a volume of people suddenly.

Mrs. Anderson: I would like to bring up this point. The Province of Ontario has been asking people how they feel about removing rent controls. This seems to be an ideal time, with so many apartments available. I know that there are landlords who would lower their rents, but they don't want to lower their rents if they find that they can't bring them back up again when houses become scarce. I don't know whether it is going to happen or not, but a tremendous amount might be saved if Ontario went off rent control. I don't know how many millions of dollars, but I understand it is a huge amount. That money could probably be then put into supplemental housing, at least assistance for those who are in need. That would be an area. Would that tie in with CMHC at all?

Mr. Cluff: Well, as the federal housing agency, we have steered clear of commenting on rent control. It is exclusively a provincial matter.

• 1825

Mrs. Anderson: I understand.

Mr. Cluff: Anything that would lower the market cost of rents, providing that incomes weren't going down at the same rate, would help meet the housing problems of these people.

Mrs. Anderson: Is there anybody from the federal level discussing this?

Mr. Cluff: No. That's a jurisdictional problem. Although if the Province of Ontario were to ask us for an opinion, I'm sure we would find one.

[Traduction]

besoin impérieux en logement s'ils se retrouvent soudainement au chômage. Le nombre de personnes à charge, et leur âge, sont des facteurs qui également entrent en ligne de compte. Il est possible qu'une famille éprouve un besoin impérieux en logement jusqu'à ce que les enfants grandissent et quittent le foyer; alors ces personnes n'auront plus ce même besoin. C'est pourquoi il est nécessaire de réévaluer périodiquement la situation de chacun, afin de tenir compte des changements sociaux et économiques.

Mme Anderson: Les changements, oui. Alors comment vous y prenez-vous?

M. Cluff: Comment nous nous y prenons? Tous les trois ans, nous utilisons l'enquête de Statistique Canada. Cette enquête donne un échantillon représentatif, puis nous procédons par extrapolation.

M. Engeland: En fait, l'enquête de 1991 par rapport à celle de 1988 révèle que les besoins de logements au Canada ont évolué de façon draconienne, en ce sens que c'est maintenant dans les provinces du Centre du pays, particulièrement en Ontario et au Québec, que les besoins ont le plus augmenté. C'est dans ces provinces que la récession s'est fait le plus fortement sentir; et c'est là où le besoin de logements a le plus augmenté. Voilà l'une des raisons pour lesquelles nous réévaluons la situation périodiquement, car nous voulons diriger notre aide vers les régions qui en ont le plus besoin.

La présidence: Le taux d'inoccupation des logements vient d'augmenter considérablement. Je sais que le Collège Seneca n'a plus de listes d'attente pour les logements dans des sous-sols, car il y a tout à coup un très grand nombre de logements inoccupés.

Mme Anderson: Il y a une question que j'aimerais soulever. La province de l'Ontario demande aux gens ce qu'ils pensent de l'élimination du contrôle des loyers. Le moment semble être idéal, puisqu'il y a tant de logements vacants. Je sais qu'il y a des propriétaires qui seraient prêts à diminuer leurs loyers, mais ils ne veulent pas le faire s'ils savent qu'ils ne pourront plus les augmenter de nouveau lorsque les logements se feront plus rares. Je ne sais pas si cela se fera ou non, mais on pourrait faire des économies considérables si l'Ontario éliminait le contrôle des loyers. Je ne sais pas combien de millions de dollars cela représente, mais c'est une somme énorme. Cet argent pourrait sans doute être utilisé pour des logements additionnels; du moins pour aider ceux qui sont dans le besoin. Ce serait là une possibilité. Est-ce que cela pourrait correspondre à ce que la SCHL pourrait faire?

M. Cluff: En tant qu'organisme fédéral, nous sommes restés muets sur le contrôle des loyers, car cette question relève exclusivement de la compétence provinciale.

Mme Anderson: Je vois.

M. Cluff: Tout ce qui pourrait réduire le coût des loyers sur le marché, pourvu que les revenus ne diminuent pas au même rythme, aiderait à satisfaire les problèmes de logement de ces personnes.

Mme Anderson: La question est-elle abordée au niveau fédéral?

M. Cluff: Non. Il s'agit d'un problème de compétence. Cependant, si la province de l'Ontario nous demandait notre avis, je suis certain que nous trouverions quelque chose à dire.

[Text]

The Chair: As you know, we're looking at getting some new poverty measures that will give us a clearer picture of who is in need in the country which will also be able to show what we're doing, such as progress. We're looking to put something in place, such as the LICOs, to reflect, for example, the housing subsidies we're giving through housing.

The first thing is it's clear to me you have the information as to what the market value is of different types of housing that, according to your standards, are across the country; that it is readily available.

Mr. Cluff: In regard to rents, we have that information.

The Chair: In our basic budget there would be no problem including that number and having it available for regional variations. In terms of getting the national picture, we were talking about having a high and a low across the country and maybe putting out data so different communities, on request, could see what is in their particular area; some kind of national monitoring picture so that people would be able to say there are x number of people who are poor, really poor, in Canada or who are under this basic needs line.

I'm thinking that with the people receiving housing subsidy we would have to have some kind of number in there related to their incomes. There would have to be data identifying the income levels of different groups that are receiving subsidized housing and a figure put for the value of the subsidy they are receiving that would be reasonable. You would have to have a number that would say that this person is receiving x dollars in housing subsidy in order to say, okay, that person really has an income of this level.

Mr. Cluff: This could be difficult to do because we don't directly administer a large part of this \$650,000. Public housing is done through the provinces. In order to get the data like that, I think we would have to go through them, and it would be quite a long and potentially gruesome process.

The Chair: But you know in which parts of the country they are receiving subsidy. You can get that number.

Mr. Cluff: Public housing is in all provinces.

The Chair: Yes. But you have the numbers.

Mr. Cluff: We know where the units are; yes.

The Chair: So you would be able to say, we have x units in St. John's serving people who are below the core need line. Would you be able to say, we have x units serving people with incomes above that?

Mr. Cluff: We could say, without too much difficulty, we have x units in such and such a municipality. If they're in public housing, we will assume that they're under the core need income threshold, because that was targeted at the very poor at the time of the program.

For the other programs it's a little more difficult to be able to make the distinction between how many are in core need, according to our definition, and how many aren't.

[Translation]

La présidence: Comme vous le savez, nous essayons de trouver de nouvelles mesures de la pauvreté qui nous donneront une meilleure idée de ceux qui sont dans le besoin au pays et qui permettront également de mesurer les progrès que nous accomplissons. Nous cherchons à mettre en place quelque chose comme le seuil de faible revenu afin de refléter, par exemple, les subventions que nous accordons pour le logement.

Tout d'abord, il me semble clair que vous possédez l'information relative à la valeur marchande des différents types de logements qui, selon vos normes, existent dans tout le pays; ce sont des données qui existent déjà.

M. Cluff: En ce qui concerne les logements, nous disposons effectivement de ces données.

La présidence: Vous n'auriez aucun problème à inclure ces chiffres dans votre budget de base, et à préciser les chiffres selon les régions. Pour brosser un tableau national, nous parlions d'avoir un maximum et un minimum dans tout le pays et de publier des données de sorte que les différentes collectivités pourraient, sur demande, voir quel est le chiffre pour leurs régions en particulier; une sorte de tableau national qui permettrait de dire qu'il y a x nombre de gens qui sont pauvres, vraiment pauvres, au Canada ou qui sont en-dessous du seuil des besoins fondamentaux.

En ce qui concerne les personnes qui reçoivent une subvention au logement, je pense qu'il faudrait inclure un chiffre par rapport à leur revenu. Il faudrait avoir des données pour déterminer les niveaux de revenu des différents groupes qui reçoivent une subvention au logement; et mettre un chiffre raisonnable pour la valeur de la subvention qu'ils reçoivent. Il faudra avoir un chiffre qui dit que cette personne reçoit tel montant en subventions au logement; ce qui permettrait de dire qu'une personne touche en réalité tel revenu au total.

M. Cluff: Cela pourrait être difficile à faire, car nous n'administrons pas directement une bonne partie de ces 650 000\$. Le programme de logements sociaux est administré par les provinces. Pour obtenir ce genre de données, je pense qu'il faudrait s'adresser aux provinces. Cela risquerait de s'avérer un exercice long et pénible.

La présidence: Mais vous savez dans quelle partie du pays on reçoit les subventions. Vous pouvez obtenir ce chiffre.

M. Cluff: Il y a des logements sociaux dans toutes les provinces.

La présidence: Oui. Mais vous avez les chiffres.

M. Cluff: Nous savons où se trouvent les logements; oui.

La présidence: Vous seriez donc en mesure de dire : « nous avons tant d'unités à St-Jean pour les gens qui éprouvent un besoin impérieux de logement. Seriez-vous en mesure de dire : nous avons tant d'unités pour les gens qui ont un revenu supérieur à ce seuil » ?

M. Cluff: Nous pourrions dire sans trop de difficulté que nous avons tant d'unités dans telle ou telle municipalité. Si les gens occupent des logements sociaux, nous supposons qu'ils sont en-dessous du seuil du revenu justifiant un besoin impérieux de logement; car ces logements visaient les gens très pauvres lorsque le programme a été mis sur pied.

Pour ce qui est des autres programmes, il est un peu plus difficile de faire la distinction entre ceux qui éprouvent un besoin impérieux, selon notre définition, et les autres.

[Texte]

The Chair: But for this to be a useful device, we need to be able to reflect where we are. If people are no longer under the basic needs line because they have received a housing subsidy, that should be calculated. One of the big problems we have with LICOs is, first of all, you can never eliminate poverty, and you can't even show the progress of government in dealing—

Mr. Redway: Or lack of.

• 1830

The Chair: Or lack of, yes. It is an accountability thing as well.

It seems to me that this would be useful for you. It would be useful for Agriculture Canada and it would be useful for us in terms of policy-makers, and it would increase the accountability across the country. But it seems to me that this line that we want to draw would be different from your income thresholds—

Mr. Cluff: Yes, it would be.

The Chair: —because we would be providing the actual food costs. We'd be providing a budget-based approach.

Mrs. Anderson: How far back would you have to go? Ten years? Eight years?

The Chair: I think we could start now. It would be a new measure.

The other line we'd like is a comfort line, which might be 40% above, so we can monitor the number of people below the basic needs line and the number above, and see over a period of time what kind of progress we're making.

Mr. Redway: At this stage we're gathering information; we haven't reached any conclusions yet as to how we're going to approach this.

The Chair: I'm just throwing out ideas.

Mr. Cluff: I can tell you a little bit about our experience with ours.

You saw about five or six lines that described the calculation of core need, with the resultant 1.2 million. In order to operationalize that—that is, in order for people in any particular municipality to know whether such-and-such a household is or is not a core need—we need the second part, which is the core need income threshold. These are the things that are actually used, as opposed to this other thing which just gives us a number and allows us to determine what percentage is in each province. There are a few other statistical statements we can make.

It takes 1,400 for us to take a concept and apply it across Canada, because it's done for each major and not-so major city. There are I don't know how many of those. Then there are different unit sizes, because the dollars or the unit you need if you are a single person is not the same as if you are a four-or five-person unit.

The core need concept is relatively straightforward, I think. But in practice we have 1,300 numbers. Nobody has to deal with all 1,300 numbers. They have a set for their municipality and they can deal with them. But it is cumbersome to administer.

[Traduction]

La présidence: Mais pour que ce soit un outil utile, nous devons pouvoir savoir où nous sommes. Si les gens ne sont plus sous le seuil des besoins fondamentaux parce qu'ils reçoivent une subvention au logement, on devrait pouvoir le calculer. L'un des gros problèmes que nous pose le seuil de faible revenu, tout d'abord, c'est que l'on ne peut jamais éliminer la pauvreté; et l'on ne peut même pas montrer les progrès accomplis par le gouvernement. . .

M. Redway: Ou l'absence de progrès.

La présidence: Ou l'absence de progrès, oui. Il faut rendre des comptes également.

Il me semble que cela vous serait utile. Cela serait utile à Agriculture Canada; et cela nous serait utile à nous, qui sommes responsables de l'élaboration des politiques. Cela renforcerait en outre l'obligation de rendre des comptes dans tout le pays. Mais il me semble que cette limite que nous voulons établir serait différente de vos seuils de revenu. . .

M. Cluff: Oui, elle serait différente.

La présidence: . . . parce que nous donnerions les coûts réels de l'alimentation. Nous aurions une formule fondée sur le budget.

Mme Anderson: Jusqu'où faudrait-il remonter? À dix ans? À huit ans?

La présidence: Je pense que nous pourrions commencer maintenant. Ce serait une nouvelle mesure.

L'autre limite que nous aimerions établir est un seuil de bien-être, lequel pourrait se situer à 40 p. 100 au-dessus, de façon à ce que nous puissions surveiller le nombre de personnes au-dessous de cette limite des besoins fondamentaux et le nombre au-dessus; et voir les progrès que nous avons accompli au cours d'une certaine période.

M. Redway: En ce moment, nous recueillons de l'information; nous n'avons pas encore tiré de conclusions sur la formule que nous allons adopter.

La présidence: Je ne fais que lancer des idées.

M. Cluff: Je peux vous parler un peu de notre expérience.

Vous avez vu les cinq ou six lignes qui décrivaient le calcul du besoin impérieux, et le résultat de 1,2 million. Pour opérationnaliser tout cela—c'est-à-dire pour que les gens dans une municipalité donnée sachent si tel et tel ménage éprouve ou non un besoin impérieux—nous avons besoin de la deuxième partie; c'est-à-dire du seuil de revenu pour les besoins impérieux de logement. Voilà ce que l'on utilise en fait, plutôt que l'autre chose qui ne fait que nous donner un chiffre et nous permet de calculer le pourcentage pour chacune des provinces. Il y a quelques autres énoncés statistiques que nous pouvons faire.

Nous avons besoins de 1 400 données avant de pouvoir appliquer un concept dans tout le Canada; car on le fait pour chacune des grandes villes et chacune des villes un peu moins grandes. Je ne sais combien il y a en au pays. Ensuite, il y a différentes tailles d'unités, car les dollars ou le logement dont on a besoin pour une personne seule ne sont pas les mêmes que pour quatre ou cinq personnes.

Le concept des besoins impérieux est à mon avis relativement simple. En pratique, nous avons 1 300 données. Personne n'a à prendre en compte la totalité des 1 300 données. Chacun utilise la série de données applicables à sa municipalité. Mais c'est assez encombrant à gérer.

[Text]

Mr. England: Actually, we do have to program these by geography to give them to StatsCan to run in the census database. Then every time we update or change we have to revise that. So there's a fair bit of geography involved in the process.

The Chair: Agriculture Canada has the 18 cities. Maybe the thing to do would be to do that for our line, which would be representative across the country.

Mr. Redway: Do they compare their 1,300 CNITs with Agriculture Canada's 18 to see how many CNITs there are in each one of those 18?

Mr. Cluff: There would be the standard number of CNITs. There are about five per market.

Mr. Redway: Are you familiar with Agriculture Canada's 18?

Mr. Cluff: Only what I heard today.

Mr. Redway: Well then, it's hard then for you to say that it is five per market when you don't know how large their 18 are and what they include. I think you'd have to take a look at that and get back to us.

Mr. Cluff: We can certainly provide you with core need income thresholds for whatever areas Agriculture Canada has selected for its indicator.

Mr. Redway: We should find out, Madam Chair, what those 18 are and also what the geographic areas are, because they may or may not be the most helpful—

The Chair: We have that right here. It's basically all the major cities.

Mr. Redway: So they just deal with cities; whereas when we're talking about poverty we're talking about the entire country, not just cities.

The Chair: Yes. But most of the people are there.

Mr. Redway: Well, most of the people are there, but, as other members of the committee in their questioning pointed out, there are quite substantial variations if you can pull a couple of potatoes out of the ground on your farm.

The Chair: Or your backyard in the city. Your hydro right-of-way.

Mr. Redway: Sure. Or your condo window box.

Mr. Cluff: Your hydroponic garden.

• 1835

Mr. Redway: Right. So there are quite a few variations here that I think we have to take a close look at before we start deciding which, if any, lines we're going to use geographically.

Mr. Cluff: The only reason I mentioned all this was to show that even though you try to do something simple, which is what the CNITs were intended to be, it can become quite complex when you try to take into account all the—

[Translation]

M. England: En fait, nous devons programmer ces données en fonction de la région géographique pour les transmettre à Statistique Canada qui les incorpore à la base de données du recensement. Chaque fois que nous mettons à jour, ou que nous changeons, ces chiffres, la base de données doit être révisée. Il faut donc, dans une large mesure, tenir compte des facteurs géographiques.

La présidence: Agriculture Canada a les 18 villes. C'est peut-être ce que nous devrions faire pour établir notre seuil, lequel serait représentatif de tout le pays.

M. Redway: Est-ce que vous comparez vos 1 300 seuils de revenu pour les besoins impérieux avec les 18 villes d'Agriculture Canada pour voir combien de seuils de revenu en besoins impérieux il y a dans chacune de ces 18 villes?

M. Cluff: Il y en aurait un nombre standard. Il y en a environ cinq par marché.

M. Redway: Connaissez-vous bien les 18 villes d'Agriculture Canada?

M. Cluff: Seulement ce que j'ai entendu aujourd'hui.

M. Redway: Eh bien, il est difficile alors pour vous de dire que c'est cinq par marché si vous ne savez pas ce que comprennent les 18 villes d'Agriculture Canada. Je pense qu'il vous faudrait examiner cela, et nous donner une réponse plus tard.

M. Cluff: Nous pouvons certainement vous fournir les seuils de revenu pour les besoins impérieux pour chacune des régions choisies comme indicateur par Agriculture Canada.

M. Redway: Nous devrions donc demander, madame la présidente, quelles sont ces 18 villes et dans quelles régions géographiques elles se trouvent, car ces données ne sont peut-être pas aussi utiles. . .

La présidence: Nous possédons ces données à l'heure actuelle. Il s'agit essentiellement de toutes les grandes villes.

M. Redway: Agriculture Canada ne parle que des villes. Lorsque nous parlons de la pauvreté, en revanche, nous parlons de tout le pays; pas uniquement des villes.

La présidence: Oui. Mais c'est là où se trouve la plupart des gens.

M. Redway: La plupart des gens sont là, mais, comme d'autres membres du comité l'ont fait remarquer dans leurs questions, il y a des écarts importants lorsqu'on peut faire pousser quelques pommes de terre sur sa ferme.

La présidence: Ou dans son jardin, en ville, ou sur l'emprise de la compagnie d'électricité.

M. Redway: Certainement. Ou dans une petite boîte à la fenêtre d'un condo.

M. Cluff: Dans un jardin hydroponique.

M. Redway: Exactement. Il y a donc quelques écarts que nous devons à mon avis examiner de près avant de commencer à décider quel seuil nous allons utiliser sur le plan géographique; si nous devons en utiliser un.

M. Cluff: La raison pour laquelle j'ai mentionné tout cela, c'était pour montrer que même si l'on essaie de faire quelque chose de simple, ce que nous avons tenté de faire avec les feuilles de revenu pour les besoins impérieux, les choses peuvent devenir assez complexes lorsque l'on essaie de tenir compte de tout. . .

[Texte]

The Chair: But what we're trying to do is look at a national standard and price it in various parts of the country so that we can see how many people are really poor in each part of the country so we're not using the same number for Toronto as we're using for Winnipeg, which is what the LICOs do. It could be higher in Toronto and lower in Winnipeg. It could be quite different in terms of the numbers.

Now, when you look at your core housing needs, maybe that's the number of people who are really poor. It could well be. It could be a more realistic number of people who are suffering deprivation.

We want something where you can see progress if the government does something or not—

Mr. Redway: Or no progress.

The Chair: —that makes sense and is relative to the living conditions in the particular area and the standards of the country. I think your standards are the standards of the country, and so are Agriculture Canada's.

Mr. Redway: As we've seen, a millionaire who has no income this year would show up as a poor person.

Mr. Cluff: A millionaire who has no income would be a strange millionaire indeed, in the sense that he must have put his dollars under his mattress.

The Chair: But the interest would show up. But loans and gifts don't, scholarships don't, wealth doesn't at all.

Mr. Cluff: You're right. But whether a millionaire would want to live in public or social housing is another question.

The Chair: Well, we had some very wealthy Toronto councillors who did.

Mr. Redway: Anyway, you're going to take a look at that, are you?

Mr. Cluff: At which?

Mr. Redway: I guess this geographic area is what you're—

Mr. Cluff: We will check out the Agriculture Canada—

The Chair: Yes. For those 18 areas, see if you can provide us with numbers that make sense.

Mr. Cluff: We'll give you the average market rent.

The Chair: The average market rent, and the number of people who are receiving subsidized housing.

Mrs. Anderson: What about students at university, who are away from families?

Mr. Cluff: Students who are in full-time attendance at university who are single are not counted in our estimate of core need. If they're having a housing problem, it's clearly transitional; whereas full-time students who are 34 and have two children would be in core need if they didn't meet the other test.

[Traduction]

La présidence: Mais nous essayons d'énoncer une norme nationale et d'en établir le prix dans les diverses régions du pays afin que nous puissions voir combien de personnes sont vraiment pauvres dans chacune d'entre elles, afin de ne pas utiliser le même chiffre pour Toronto que pour Winnipeg; comme on le fait avec le seuil de faible revenu. Le seuil pourrait être plus élevé à Toronto et plus bas à Winnipeg. Les chiffres pourraient être assez différents.

Or, si vous prenez vos besoins impérieux de logement, peut-être que c'est le nombre de personnes qui sont vraiment pauvres. Cela est fort possible. Cela pourrait être un nombre plus réaliste de gens qui souffrent de privation.

Nous voulons quelque chose qui permette d'évaluer les progrès, si le gouvernement fait quelque chose ou pas. . .

M. Redway: Ou s'il ne fait aucun progrès. . .

La présidence: . . . cela est logique et cela permettrait de tenir compte des conditions de vie dans les différentes régions, et des normes au pays. Je pense que vos normes sont les normes du pays; comme celles d'Agriculture Canada.

M. Redway: Comme nous avons pu le constater, un millionnaire qui n'a aucun revenu cette année pourrait se retrouver dans la catégorie des personnes pauvres.

M. Cluff: Un millionnaire qui n'a aucun revenu serait effectivement un étrange millionnaire; c'est-à-dire qu'il devrait garder son argent dans un bas de laine.

La présidence: Les intérêts seraient déclarés. Mais les prêts, les dons, les bourses d'étude n'apparaissent pas; la richesse n'apparaît pas du tout.

M. Cluff: Vous avez raison. Mais de là à dire qu'un millionnaire voudrait vivre dans un logement social, c'est une autre question.

La présidence: Eh bien, c'était le cas de conseillers très riches à Toronto.

M. Redway: Quoi qu'il en soit, vous allez examiner cette question, n'est-ce pas?

M. Cluff: Quelle question?

M. Redway: Cette région géographique est ce que vous. . .

M. Cluff: Nous allons vérifier les 18 régions d'Agriculture Canada. . .

La présidence: Oui. En ce qui concerne ces 18 régions, voyez si vous pouvez nous fournir des chiffres qui ont du bon sens.

M. Cluff: Nous vous donnerons le loyer moyen sur le marché.

La présidence: Le loyer moyen sur le marché, et le nombre de personnes qui reçoivent une subvention au logement.

Mme Anderson: Et les étudiants d'université, qui ne vivent pas avec leurs familles?

M. Cluff: Lorsque nous évaluons les besoins impérieux, nous ne tenons pas compte des étudiants qui fréquentent l'université à plein temps et qui sont célibataires. S'ils ont un problème de logement, il est clair que c'est provisoire; tandis que les étudiants à plein temps qui ont 34 ans et qui ont deux enfants éprouveraient un besoin impérieux de logement s'ils ne répondent pas à l'autre critère.

[Text]

Asking for the actual number of people who receive housing assistance is tricky. We could make an estimate of the number of households. But then trying to guess the amount of assistance, though. . . Well, we'll try and see what happens. We'll make a rough average.

The Chair: If we just said that all those people are receiving a subsidy that's equivalent to their being brought up to the market rent. It's geared to income, is it not?

Mr. Cluff: That's right. Theoretically that's what it should be. By the time they've received our assistance, it is as if they spent no more than 30% of their income to get reasonable rental accommodation. Whether that is so or not, I explained it earlier on what the problems are with the potential overlap.

The Chair: Maybe you can take that problem back of how we would calculate in a rational way the value of subsidy through housing.

Mr. Cluff: I can see it might be relatively easy for you to set the standard that is the limit. But then to measure who met the limit or who didn't would become the really tricky problem because of all these subsidies from housing and welfare and all the other places you can get subsidies from.

The Chair: Maybe everybody should be subtracted who is getting the housing subsidy.

Mr. Redway: That's another issue.

Can you identify the number of households that are being assisted for housing that are also receiving, for instance, welfare payments? There are quite a few of those, as I understand it.

• 1840

Mr. Cluff: Yes, we can. But we couldn't, with any degree of precision, by municipality. We can make a broad guess at the pan-Canadian percentage.

The Chair: Did you have any other questions?

Mr. Marion Wrobel (Committee Researcher): Yes, I have a couple.

You were talking about your national occupancy standards. You're only looking at bedrooms, I guess.

Mr. Cluff: That's right.

Mr. Wrobel: You used to look at the total number of rooms. You had some formula, I guess. What do you do with something like a rooming-house?

Mr. Cluff: Rooming-houses are a particular problem. This is one issue that the Province of British Columbia, and occasionally the Province of Ontario, raises in conjunction with our definition of core need. They claim that we're not treating roomers properly. We're not convinced that it's a big deal and that it seriously distorts the numbers.

Maybe, John, you'd like to say something about the roomer problem.

[Translation]

Il est assez difficile de demander le nombre exact de personnes qui reçoivent une aide au logement. Nous pourrions faire une estimation du nombre de ménages. Mais pour ce qui est d'essayer de deviner le nombre de personnes qui reçoivent une aide, cependant. . . Eh bien nous allons essayer, et voir ce qui arrivera. Nous ferons une moyenne approximative.

La présidence: Si nous disions tout simplement que ces gens reçoivent une subvention afin de les amener au niveau du loyer sur le marché; cela dépend du revenu, n'est-ce pas?

M. Cluff: C'est exact. Théoriquement, cela devrait être le cas. Mais lorsqu'ils reçoivent notre aide, c'est comme s'ils ne consacraient pas plus de 30 p. 100 de leur revenu pour trouver une logement à un loyer raisonnable. Pour ce qui est de savoir si c'est le cas ou non, je vous l'ai expliqué précédemment lorsque je vous ai parlé des problèmes de chevauchement éventuel.

La présidence: Peut-être pouvez-vous ramener ce problème au calcul, d'une façon rationnelle, de la valeur d'une subvention au logement?

M. Cluff: Je comprends qu'il peut être relativement facile pour vous d'établir la norme qui situe la limite. Mais il devient assez difficile de déterminer qui est au-dessus et qui est au-dessous de cette limite, en raison de toutes les subventions disponibles, soit pour le logement, l'aide sociale ou autre.

La présidence: Il faudrait peut-être soustraire tous ceux qui obtiennent une subvention au logement.

M. Redway: C'est une autre question.

Pouvez-vous déterminer le nombre de ménages qui reçoivent une aide au logement et qui reçoivent également, par exemple, des prestations d'aide sociale? Je crois comprendre qu'ils sont assez nombreux.

M. Cluff: Oui, nous pouvons. Mais nous ne pourrions pas le faire avec précision pour chaque municipalité. Nous pouvons faire une estimation approximative du pourcentage pan-canadien.

La présidence: Avez-vous d'autres questions?

M. Marion Wrobel (attaché de recherche du comité): Oui, j'ai quelques questions.

Vous avez parlé de vos normes nationales d'occupation. Vous vous fondez uniquement sur le nombre de chambres à coucher, n'est-ce pas?

M. Cluff: C'est exact.

M. Wrobel: Auparavant, vous teniez compte du nombre total de pièces. Vous aviez une formule, je suppose. Que faites-vous dans le cas d'un garni?

M. Cluff: Les garnis posent un problème particulier. C'est une question que la province de la Colombie-Britannique et, à l'occasion, la province de l'Ontario, soulèvent au sujet de notre définition des besoins impérieux. Ces provinces prétendent que nous ne traitons pas les locataires en garnis comme il se doit. Nous ne sommes pas convaincus que c'est un gros problème et que cela fausse gravement les chiffres.

John voudra peut-être ajouter quelque chose au sujet du problème des locataires en garnis.

[Texte]

Mr. Engeland: You many have noted earlier that there were certain caveats. One of them was that we don't look at the homeless, and so on. We also are not able to look at institutionalized households or persons. So therefore rooming-houses are not in these estimates.

However, we have looked at census data to look at numbers of residents in rooming-houses across Canada. I can't recall the figures precisely, but I believe the number was around 25,000 in these kinds of institutional arrangements. We cannot look at the incomes of these people. Data are limited on this particular portion of the population.

Given our agreements with the provinces, and discussions, they wish to stick with a fully integrated housing needs indicator, which we have, and use a fully integrated database; that is, use one database to look at housing needs—do the snapshot. So we stick to the HIFE/SCS survey database and we do not add information in from other databases, which we would have to do with the rooming-house population. And we would also have make some broad assumptions that everybody in the rooming-house population was in fact in need.

Mr. Cluff: In short, we don't quite know how to cope with them.

Mr. Wrobel: In houses at least—I don't know about apartments—certain rooms can serve a variety of functions. A family room can become a bedroom, a study can become a bedroom, or vice versa. When you're counting bedrooms in households, is there any incidence of misspecifying the function of a room and therefore thinking that that household has too few or too many bedrooms?

Mr. Cluff: Theoretically it's possible that there could be some misspecification. I doubt that it would be to such an extent that it would invalidate the general conclusions.

Mr. Wrobel: So as a general rule you think this new occupancy standard is better than the one you had before and it better measures the housing standards that Canadian families face.

Mr. Cluff: Right.

Mr. Wrobel: The other question I have concerns adequacy. According to this document, *Core Housing Need in Canada*, on page 3 it mentions that in the 1980s you essentially changed your standard of adequacy and that change added something like a million units into your set of core housing needs.

Mr. Engeland: Of course, standards have changed. Prior to that, Canada, as many countries did, simply looked at whether or not households had basic plumbing facilities. Our standards did improve. We had rural electrification. We do have in fact, thank goodness, basic plumbing facilities in practically almost all housing units across the country. We thought it was appropriate, given social standards in this country, to reflect housing adequacy as it is today. That is not only the presence of

[Traduction]

M. Engeland: Vous avez peut-être remarqué tout à l'heure que l'on a dit qu'il fallait faire attention. Par exemple, nous ne tenons pas compte des sans-abri, ni des ménages ou des personnes en institutions. Les garnis ne sont donc pas inclus dans ces estimations.

Cependant, nous avons examiné les données du recensement pour voir combien il y avait de personnes qui résidaient dans des garnis au Canada. Je ne me rappelle pas le chiffre exact, mais je crois qu'il y en a près de 25 000. Nous ne pouvons pas examiner les revenus de ces personnes. Les données sont limitées en ce qui concerne cette portion de la population.

Conformément aux accords que nous avons conclus avec les provinces, et suite aux entretiens que nous avons eus avec ces dernières, elles veulent continuer à se fier à un indicateur des besoins en logements qui soit pleinement intégré, ce dont nous disposons, et utiliser une base de données pleinement intégrée, c'est-à-dire utiliser une seule base de données pour examiner les besoins en logements. . . pour brosser le tableau. Nous nous en tenons donc à la base de données de l'Enquête sur le revenu des ménages et l'équipement ménager et de l'Enquête sur les frais de logement; nous n'ajoutons aucune information provenant d'autres bases de données, comme nous devrions le faire en ce qui concerne les locataires de garnis. Et nous devrions en outre supposer, de façon générale, que tous les locataires de garnis sont en fait dans le besoin.

M. Cluff: En résumé, nous ne savons pas que faire exactement avec eux.

M. Wrobel: Dans des maisons tout au moins. . . je ne sais pas si c'est le cas des appartements. . . certaines pièces peuvent servir à différentes fonctions. Une salle familiale ou un bureau peut devenir une chambre à coucher, et vice-versa. Quand vous calculez le nombre de chambres à coucher dont dispose un ménage, peut-il arriver de mal préciser la fonction d'une pièce et par conséquent, de penser qu'un ménage n'a pas assez de chambres à coucher? Ou qu'il en a trop?

M. Cluff: Théoriquement, il est possible de commettre ce genre d'erreur. Je doute cependant que cette erreur soit fréquente au point d'invalider les conclusions générales.

M. Wrobel: Donc, de façon générale, vous estimez que cette nouvelle norme d'occupation est préférable à celle que vous aviez auparavant, et qu'elle vous permet de mieux évaluer les conditions de logement des familles canadiennes.

M. Cluff: C'est exact.

M. Wrobel: Mon autre question se rapporte à la qualité des logements. À la page 3 du document intitulé *Les besoins impérieux de logements au Canada*, on dit que dans les années quatre-vingt la norme de qualité a été rehaussée et que, suite à cette révision, le nombre des logements jugés de mauvaise qualité a augmenté de plus d'un million.

M. Engeland: Naturellement, les normes ont évolué. Auparavant, le Canada beaucoup d'autres pays, vérifiait tout simplement si les logements possédaient des installations sanitaires de base. Nos normes ont été améliorées. Il y a eu l'électrification rurale. Dieu merci, presque tous les logements au pays ont effectivement des installations sanitaires de base. Étant donné les normes sociales que nous avons au Canada, nous avons jugé qu'il convenait de rehausser les normes de

[Text]

basic facilities but also the need for repair or the structural condition of the dwelling unit. And that's what was added in.

Using the census question since 1981 and also the question we run for condition of repair on these surveys, we now measure that as well. That adds in a large proportion of households that in fact are living in dwellings that need some major repair. Most of those fall out in that stage two of the test; that is, although they may need a new roof or something in that nature, they have money and they can do that next year. But some of them who cannot make these repairs and cannot obtain a rental dwelling that would be in adequate condition fall into core need.

• 1845

Mr. Wrobel: Reference was made today to the book by Christopher Sarlo, *Poverty in Canada*. He calculated a kind of a poverty measure using a basic needs approach. In his measure he had something that he called "essential shelter costs". He used the guidelines of the Montreal Diet Dispensary to relate family size to apartment size, and then he assumed that poorer families were spending on rent 10% less than the average rent in a particular city. What do you think of his estimation of essential shelter cost? Do you think it sounds reasonable?

Mr. Engeland: Would he have any idea of whether or not that's realistic, that they can find units and pay 10% less than the average rent?

Mr. Wrobel: Apparently he went to the classifieds.

Mr. Engeland: I'm not sure that the classifieds reflect the market.

We do put out a socio-economic research series here. Actually, the first issue we put out is on mobility.

We base our CNIT, and the provinces are agreed with this, or income indicator on the average market rent because we have to know that if people are to go out there to try to find adequate suitable units they'll be there. The average market rent tells us that there'll be enough units on that market.

We don't base it on only vacant units or any kind of subset—say classifieds, which would be akin to vacant units. In some high-cost centres, for example Toronto, the argument would be that we really should have it on just vacant units because only the highest cost ones are vacant.

We looked at turnover for 1983, 1985, 1987, 1988, and 1989, and we found out that within the first year approximately 19%, 20%, 21% of the rental stock is turning over. Within a five-year period for each of those years it ranges from about 47% to a

[Translation]

qualité des logements. Pour qu'un logement soit jugé en bon état, il doit non seulement être équipé des installations sanitaires élémentaires, mais ne nécessiter aucune réparation. Nous vérifions l'état de la structure du logement. Voilà ce que nous avons ajouté.

À l'aide de la question qui est posée lors du recensement depuis 1981 et également de la question que nous posons relativement au besoin de réparation lors de ces enquêtes, nous pouvons dorénavant évaluer l'état des logements. Cela augmente, dans une grande mesure, le nombre de ménages qui vivent en fait dans des logements qui ont besoin de réparations majeures. La plupart des logements sont considérés comme inadéquats parce qu'ils ne satisfont pas au deuxième critère. Parfois s'il est nécessaire d'installer une nouvelle toiture le ménage dispose de suffisamment d'argent pour pouvoir le faire l'année suivante; mais parfois ce n'est pas le cas, et le ménage ne peut trouver une location satisfaisante. Il tombe alors dans la catégorie des ménages ayant un besoin impérieux de logement.

M. Wrobel: On a parlé aujourd'hui du livre de Christopher Sarlo *Poverty in Canada*. Il a mis au point une mesure de la pauvreté qui tiendrait compte des besoins essentiels. Cette mesure tient compte des «frais de logement essentiels». Il s'est servi de la formule du dispensaire diététique de Montréal pour mettre en équation la taille de la famille et la taille de l'appartement, et il a pris pour acquis que les familles pauvres dépensaient 10 p. 100 de moins pour le logement que le loyer moyen dans une ville donnée. Que pensez-vous de cette idée de besoin de logement essentiel? Estimez-vous que c'est raisonnable?

M. Engeland: Pouvait-il vraiment dire si cette façon de voir était réaliste? Ces personnes pouvaient-elles vraiment trouver des logements dont le coût était de 10 p. 100 inférieur au loyer moyen?

M. Wrobel: Il a regardé dans les petites annonces.

M. Engeland: Je ne suis pas sûr que les petites annonces donnent une bonne idée du marché.

Nous publions une série de recherches dans le domaine sociologique. La première publication portait sur la mobilité.

Pour évaluer le seuil de revenu afin de déterminer les besoins impérieux en logement—et les provinces sont d'accord avec nous, nous tenons compte du loyer économique moyen, parce que nous voulons être sûrs que les personnes qui veulent trouver un logement adéquat pourront le faire. C'est en effet le loyer économique moyen qui nous indique s'il y aura suffisamment de logements disponibles sur tel ou tel marché.

Nous ne tenons pas compte uniquement des logements vacants ou d'autres catégories, par exemple les logements dans les petites annonces. Dans certaines villes, par exemple Toronto, où le coût du logement est très élevé, on estime que nous devrions ne tenir compte que des logements inoccupés parce que seuls ceux qui sont les plus coûteux sont vacants.

Nous avons étudié le roulement constaté en 1983, 1985, 1987, 1988 et 1989; nous nous sommes rendus compte qu'au cours de la première année il n'y a de roulement que pour 19, 20 ou 21 p. 100 de toutes les locations. Au cours d'une période

[Texte]

little over 49%. So in other words, if we're basing our income indicator on average market rents and we know that units are turning over, we have a good indication that these households will be able to go out there and find the units they need.

I don't think you can be guaranteed that with Sarlo's, for example. The classifieds don't tell you that would necessarily be the case. There may indeed be units at that level out there, but how many and will you be able to make sure those units are in adequate condition and of the right size.

Mr. Wrobel: Well, that is the question. His standard is different from yours. He related family size to apartment size according to the guidelines of the Montreal Diet Dispensary, which I assume would not be as generous as yours with respect to bedrooms.

Related to this question of pricing, you know what the distribution of rents is in a particular community, I suppose. But this notion that low-income families could find accommodation at 10% less than average, is the distribution so narrow that 10% less than average is an unrealistic number, or is that a realistic number in terms of the housing that is available to lower-income families?

Mr. Engeland: The rental distributions in all communities differ. They are quite different and they are skewed. You may have a lot of high end with a smaller middle, and then an even smaller bottom end.

I can't answer that question. There's no one answer to it, in other words.

The other important point is we're trying to ensure that the units are adequate and suitable; that the households will be well housed by Canadian standards. Using the classifieds, we can't do that; there's no way to do that. Using the information we are able to collect from the different surveys, we can try our best to do that. I think we have a more quality indicator of the rent level you would have to pay to get a certain type of unit.

Mr. Wrobel: I also noticed in your publication you have a concept that's called "norm rent income", which is essentially this income at which families don't spend more than 30% on accommodation.

• 1850

Mr. Engeland: Yes, that would be right.

Mr. Wrobel: How is that changing over time, compared to family income in general?

Mr. Engeland: We have tracked norm rent income, because when we bring the new information to the provinces each time we have to explain it to them. In fact, the norm rents rise and fall. That's one of the main reasons for the variation in the need. It may drop in an area because the rents haven't gone up relative to rents in other areas.

With respect to income, I can't answer that. We're not interested in just the poverty identification, but rather housing needs identifiers, so I haven't looked at that.

[Traduction]

de cinq ans pour chacune de ces années le pourcentage va de 47 à 49 p. 100. Ainsi donc, si nous basons notre indicateur de revenu sur les loyers économiques moyens, et que nous savons qu'il y a un roulement parmi ces logements, cela nous donne une bonne idée de la possibilité de trouver un logement adéquat.

Je ne crois pas qu'une telle situation serait garantie dans le scénario envisagé par M. Sarlo car ce ne serait pas nécessairement le cas. Il pourrait y avoir des logements; toutefois la question est de savoir combien il y en aurait, et s'ils seraient en bon état et de la superficie voulue.

M. Wrobel: C'est évidemment la question. Ses normes sont différentes des vôtres. Il met en parallèle la taille de la famille et la taille de l'appartement; et il tient compte de la formule du dispensaire diététique de Montréal lequel n'est sans doute pas aussi généreux que vous en ce qui concerne le nombre de chambres à coucher.

Pour ce qui a trait aux prix, je suppose que vous connaissez la répartition des loyers dans les différentes collectivités. Est-ce que cette fourchette est tellement étroite que l'on peut dire qu'un loyer de 10 p. 100 inférieur à la moyenne n'est pas réaliste? Ou bien s'agirait-il d'un pourcentage réaliste si l'on tient compte du genre de logement disponible pour les familles à faible revenu?

M. Engeland: La répartition des loyers varie. Elle n'est pas uniforme non plus. Il est possible par exemple qu'il y ait beaucoup de logements coûteux, peu de logements à prix moyen, et encore moins de logements en bas de l'échelle.

Je ne pourrais donc répondre à cette question. En fait on pourrait y répondre d'une façon différente.

Il ne faut pas oublier non plus que nous voulons nous assurer que les logements sont adéquats, convenables; que les ménages, en d'autres termes, seront bien logés, si l'on se réfère aux normes canadiennes. Il est impossible de le garantir en se fondant sur les petites annonces. Par contre, en utilisant les renseignements que nous pouvons obtenir des différentes enquêtes, nous faisons de notre mieux pour garantir cela. Nous avons donc un meilleur indicateur du prix des loyers par rapport aux genres de logements.

M. Wrobel: Dans votre publication, je remarque que vous utilisez un concept appelé «revenu normatif», lequel correspond en fait au minimum dont un ménage a besoin pour louer un logement sans avoir à y consacrer plus de 30 p. 100 de son revenu.

M. Engeland: Oui.

M. Wrobel: Comment est-ce que cela évolue avec le temps, par rapport au revenu familial en général?

M. Engeland: Nous suivons les revenus normatifs parce que nous voulons avoir les nouveaux renseignements à notre disposition lorsque nous nous entretenons avec les provinces. Ce revenu normatif augmente et diminue; c'est une des principales raisons pour lesquelles les besoins varient. Parfois ils diminuent parce que les loyers n'ont pas augmenté dans la région en question, par rapport aux autres régions.

En ce qui concerne le revenu, je ne pourrais vous répondre. Nous ne nous intéressons pas uniquement au recensement de la pauvreté, mais plutôt à celui des besoins en logement. Nous n'avons pas étudié la questions sous cet angle.

[Text]

Mr. Cluff: If you're interested, we have a history of the core need income thresholds from 1987 to 1992, by geographic area, by unit size. It's here if you want it. So there is tracking indirectly.

Mr. Wrobel: In one of your documents you were talking about the non-elderly unattached individual as being the largest group in core housing need. In response to some of the questioning, you indicated they would not be full-time students. You would keep them out of that. Who are these people? That sounds like a silly question. Are they people who are young people who are just entering the labour force? Are they immigrants? Are there any particular characteristics you can attach to that group of people?

Mr. Cluff: Remember what the definition of elderly is. Elderly is over 65.

Mr. Wrobel: So this could be people who are close to elderly.

Mr. Cluff: That's right. There are a lot of close to elderly people. That's one big chunk. Then there are a lot of people who haven't yet gone through family formation. Those are the two humps. If you want more information, John has it here.

Mr. Engeland: I can give you some idea of the kinds of income levels and the shelter-cost income ratios those that are in need encounter, and I can compare them to those who are not in need. The singles who are in need—this was 1990 income—were earning on average about \$12,300 and spent 43% of that on their shelter. Those who were not in need—again, this is a lower income group we're looking at, generally—earned a little over \$21,000 and spent about 18.5% of that on shelter. So there's a dramatic difference between those in need and those not in need.

I don't think at this point I can give you any more information on their profile. I can give you a feel for the proportions that are in need, whether or not they're male or female. About a quarter are male non-elderly singles, and over a third are all female non-elderly singles.

Mr. Wrobel: The ultimate question I was trying to get at is whether this group tends to be more transitory than others.

Mr. Engeland: In and out of need, you mean?

Mr. Wrobel: Yes. Is that the case because they're young and they're just entering the labour force?

Mr. Cluff: We would expect that as they form families and get jobs and so on. But then there's the other end where, through circumstances such as premature death of the spouse and so on, they go back in.

The Chair: I am a landlord, and I rent to three students in Ottawa. I charge between \$325 and \$375. They're living in a house in a family-type environment that is quite high standard. I think that's what an awful lot of these people are doing who are students.

[Translation]

M. Cluff: Si cela vous intéresse, nous avons un document qui fait l'historique des seuils de revenu en ce qui concerne les besoins impérieux de logements de 1987 à 1992, par région géographique et par taille du logement. Si vous le voulez nous pouvons vous le donner, nous l'avons ici. Cela permet d'avoir une idée de la question même si ce n'est que de façon indirecte.

M. Wrobel: Dans l'un de vos deux documents vous parlez des célibataires qui ne sont pas des gens âgés; vous dites que c'est le groupe le plus nombreux de personnes qui ont un besoin impérieux de logement. En réponse à certaines des questions vous avez dit qu'il ne s'agit pas d'étudiants à temps plein. Il ne font donc pas partie de ce groupe. De qui s'agit-il? Ma question est peut-être un peu bizarre. S'agit-il de personnes jeunes qui entrent sur le marché du travail? D'immigrants? Quelle est la caractéristique de ces personnes?

M. Cluff: Il ne faut pas oublier que les personnes âgées sont des personnes de plus de 65 ans.

M. Wrobel: Il pourrait donc s'agir ici de personnes qui ont presque atteint cet âge?

M. Cluff: Oui. Il y a beaucoup de personnes dans cette catégorie. Il y a également beaucoup de personnes qui n'ont pas encore établi de familles. Ce sont les deux groupes principaux. Si vous voulez davantage de renseignements, John pourra vous les donner.

M. Engeland: Je pourrais vous donner une idée des niveaux de revenus, et du rapport entre ceux-ci et les frais de logement pour les personnes dans le besoin. Je pourrais vous faire également une comparaison avec les personnes qui ne sont pas dans le besoin. Les célibataires dans le besoin—il s'agit de chiffres de 1990—gagnaient en moyenne, environ 12 300\$ par an; ils dépensaient 43 p. 100 de leur salaire annuel au logement. Dans le cas de ceux qui n'étaient pas dans le besoin—nous avons suivi le cas d'un groupe à faible revenu, leur salaire était de plus de 21 000\$; le pourcentage consacré au logement était d'environ 18,5 p. 100. Il y a donc une différence énorme entre ceux dans le besoin et ceux qui ne le sont pas.

Je ne crois pas que je puisse vous donner davantage de renseignements sur le profil de ces groupes. Je pourrais vous donner une idée du pourcentage de gens dans le besoin, hommes ou femmes: environ un quart des personnes dans le besoin sont des hommes célibataires qui n'ont pas encore atteint l'âge de 65 ans, et un tiers de femmes célibataires de la même catégorie.

M. Wrobel: Ce que je voulais vraiment savoir c'est si ce groupe passe plus facilement que d'autres d'une catégorie à l'autre.

M. Engeland: Vous voulez dire si ces personnes sont tantôt dans le besoin, tantôt pas?

M. Wrobel: C'est cela. Est-ce le cas parce qu'il s'agit de personnes jeunes qui viennent d'entrer sur le marché du travail?

M. Cluff: Parfois, quand elles créent une famille, obtiennent un emploi, etc.. Par contre, il y a également le cas des autres qui, à la suite de circonstances particulières, par exemple le décès prématuré de l'époux ou de l'épouse, retombent, à nouveau, dans la catégorie des personnes dans le besoin.

La présidence: Je suis moi-même propriétaire; je loue des chambres à trois étudiantes à Ottawa. Je demande des loyers qui se situent entre 325\$ et 375\$. Ces étudiants ont la possibilité de vivre une vie de famille dans une maison de standing. Je crois que qu'il y a beaucoup d'étudiants qui vivent de cette façon.

[Texte]

Mr. Cluff: If they're full-time students and they're unattached, we don't count them.

The Chair: And I don't think they're living in substandard conditions at all. And young working people are often—

Mr. Engeland: If you're interested in knowing more about non-elderly singles, we have a publication like this that talks solely about non-elderly singles.

The Chair: If they're spending 43% of \$12,000, then they have a one-bedroom apartment. That's \$6,000 a year. That's our housing allowance as members of Parliament. So they're not sharing accommodation or getting a room, which is what most of the low-income students do.

Mr. Engeland: We don't take apart households. If there's a sharing household, several unattached individuals, they take those apart and look at whether or not each individual is below the LICO. We do not do that. If there is household where there are individuals sharing, that is treated as a household, and the total household income is pooled in calculating core housing need. We treat individuals who come together to buy shelter, or purchase shelter, as a unit. That is quite important.

• 1855

The Chair: Family housing, basically, or for the elderly. We should table this correspondence as well.

Mr. Redway: I wonder if you would wait until the beginning of our next meeting. I would like to comment on that. Unfortunately, I don't have the time at the moment. I am half an hour late for my next meeting.

The Chair: Okay. We will just circulate this now and put it on the agenda for the next meeting.

I think we have all the information, or most of it, we would like to have.

We will certainly wait for your information. How long do you think that will be? Because we want to table a report by the end of May.

Mr. Cluff: The information on average market rents, once we find out for sure what the 18 geographical areas are, won't take a long time to prepare.

The Chair: Good. Then you will be in touch with Marion.

Thank you very much for coming. I am sorry for the long wait.

Mr. Cluff: No problem. Thank you.

The Chair: The meeting is adjourned.

[Traduction]

M. Cluff: Nous ne comptons pas les étudiants à plein temps célibataires.

La présidence: Je ne crois pas que ces étudiants vivent dans des conditions inférieures à la norme; pas du tout. Les jeunes travailleurs sont souvent...

M. Engeland: Si vous voulez avoir davantage de renseignements sur les personnes célibataires qui n'ont pas atteint l'âge de 65 ans, nous avons une publication qui porte sur ce groupe.

La présidence: Si ces personnes dépensent juste 43 p. 100 de 12 000\$, c'est qu'elles louent un appartement à une chambre. Cela leur en coûte 6 000\$ par année. C'est l'allocation que reçoivent les députés. Ils ne partagent donc pas de logement, ils ne louent pas une chambre seule, ce que la plupart des étudiants à faible revenu font.

M. Engeland: Dans le cas où plusieurs personnes célibataires partagent un logement, on peut envisager si aucune de ces personnes est en-dessous du seuil de faible revenu. Mais ce n'est pas ce que nous faisons. Dans le cas d'un ménage où il y a des personnes qui partagent, que l'on traite comme étant un ménage, on tient compte du revenu total du ménage dans le calcul des besoins essentiels en matière de logement. Nous traitons comme un tout les personnes qui unissent leurs efforts pour acheter un abri. C'est très important.

La présidence: Le logement familial, dans le fond, ou pour les personnes âgées. Nous devrions déposer cette correspondance aussi.

M. Redway: Je me demande si vous accepteriez d'attendre jusqu'au début de la prochaine séance. J'aimerais me prononcer à ce sujet. Malheureusement, je n'en ai pas le temps aujourd'hui. J'ai déjà une demi-heure de retard pour ma prochaine rencontre.

La présidence: D'accord. Nous nous contenterons de la distribuer et de l'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Je crois que nous avons tous les renseignements que nous voulons, ou presque.

Nous attendrons vos renseignements. Combien de temps va-t-il vous falloir pour nous les communiquer? Nous voulons déposer notre rapport d'ici la fin de mai.

M. Cluff: Nous ne mettrons pas longtemps à recueillir les renseignements sur la moyenne des loyers du marché, une fois que nous saurons exactement quelles sont les 18 régions géographiques.

La présidence: Bien. Vous pourrez ensuite contacter Marion.

Je vous remercie beaucoup d'être venus. Je suis désolée de vous avoir fait attendre si longtemps.

M. Cluff: Mais pas du tout. Merci.

La présidence: La séance est levée.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

**K1A 0S9
Ottawa**

If undelivered, return **COVER ONLY** to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette **COUVERTURE SEULEMENT** à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Department of Agriculture Canada:

Dr. Laure M. Benzing-Purdie, Director, Government Services and Incentives Division;

Garry Hewston, Senior Economist, Government Services and Incentives;

Linda Robbins, Development Officer, Consumer Analysis Section.

From the Canada Mortgage and Housing Corporation:

David Cluff, Director, Program Planning and Analysis Division;

Randy Risk, Manager, Program Monitoring and Analysis Group;

Jamie Angus, Senior Researcher, Research Division;

John Engeland, Researcher, Research Division;

TÉMOINS

Du ministère d'Agriculture Canada:

D^r Laure M. Benzing-Purdie, directrice, Division des services gouvernementaux et incitatifs;

Garry Hewston, économiste principal, Services gouvernementaux et incitatifs;

Linda Robbins, agent de développement, Section de l'analyse des tendances de la consommation.

De la Société canadienne d'hypothèques et de logement:

David Cluff, directeur, Division de la planification et de l'analyse des programmes;

Randy Risk, directeur, Groupe de l'analyse et du contrôle des programmes;

Jamie Angus, chercheur principal, Division de la recherche;

John Engeland, chercheur, Division de la recherche.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

REPRINT

RÉIMPRESSION

HOUSE OF COMMONS

CHAMBRE DES COMMUNES

Issue No. 9

Fascicule n° 9

Wednesday, May 12, 1993

Le mercredi 12 mai 1993

Chair: Barbara Greene

La présidence: Barbara Greene

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Poverty

Pauvreté

of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

RESPECTING:

CONCERNANT:

Pursuant to standing Order 108(2), a study to identify the characteristics associated with poor households in Canada

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, une étude pour mieux connaître les caractéristiques des ménages pauvres du Canada

WITNESS:

TÉMOIN:

(See back cover)

(Voir à l'endos)

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

SUB-COMMITTEE ON POVERTY OF THE STANDING
COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL
AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

Chair: Barbara Greene

Vice-Chairman: Chris Axworthy

Members

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ DU COMITÉ
PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL,
DES AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME ÂGE ET DE LA
CONDITION FÉMININE

La présidence: Barbara Greene

Vice-président: Chris Axworthy

Membres

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 12, 1993

(21)

[Text]

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met at 3:40 o'clock p.m. this day, in Room 112-N, Centre Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson and Barbara Greene.

Acting Member present: Alan Redway for Jean-Luc Joncas.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Marion Wrobel, Senior Analyst.

Witness: From Simon Fraser University: Jane Friesen, Professor of Economics.

Pursuant to Standing Order 108(2), and its order dated Wednesday, February 10, 1993, the Sub-Committee resumed its study to identify the characteristics associated with poor households in Canada. (See *Minutes of Proceedings and Evidence*, dated Wednesday, February 10, 1993, Issue No. 3).

The witness made an opening statement and answered questions.

It was agreed,—That the letter sent by John Drieman be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (See Appendix "POOR-2").

At 4:40 o'clock p.m. the sitting was suspended.

At 4:50 o'clock p.m. the sitting was resumed.

The Sub-Committee proceeded to the consideration of future business.

At 5:00 o'clock p.m. the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 12 MAI 1993

(21)

[Traduction]

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à 15 h 40, dans la salle 112-N de l'édifice du Centre, sous la présidence de Barbara Greene (*présidente*).

Membres du Sous-comité présentes: Edna Anderson et Barbara Greene.

Membre suppléant présent: Alan Redway remplace Jean-Luc Joncas.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marion Wrobel, analyste principal.

Témoin: De l'Université Simon Fraser: Jane Friesen, professeur d'économique.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à son ordre de renvoi du mercredi 10 février 1993, le Sous-comité reprend l'étude des caractéristiques des ménages pauvres au Canada (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 10 février 1993, fascicule n° 3*).

Le témoin fait un exposé et répond aux questions.

Il est convenu,—Que la lettre de John Drieman figure en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «POOR-2»*).

À 16 h 40, la séance est suspendue.

À 16 h 50, la séance reprend.

Le Sous-comité délibère de ses travaux futurs.

À 17 heures, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Wednesday, May 12, 1993

• 1538

The Chair: I call this meeting to order. I would remind the members that we're on radio, so we might have some listeners out there.

I'd like to welcome Professor Jane Friesen to our committee. Professor Friesen has done some work on single parents and the problems they face. In a newspaper article she talked about how poverty measures don't reflect the realities confronted by single parent households. I thought that was exactly what we were talking about, that existing poverty measures don't reflect realities across this country and we need a better method of assessing where the need really is.

Welcome to our committee. I'm sure we will have lots of questions for you.

Professor Jane Friesen (Department of Economics, Simon Fraser University): Thank you. It's a pleasure to be here.

I think the most useful way to begin is for me to briefly explain how I become interested in this issue and the background to the article that came to the attention of members of this committee.

I was recently asked to give evidence in a charter case. This case was brought by a woman named Brenda Schaff, a single parent living in Vancouver who was questioning the validity of the Income Tax Act, particularly the section requiring her to pay income tax on the child support that she receives.

One of the legal questions that had to be established was whether or not single parents in Canada, as a group, are poor and therefore can be considered a charter group, and in particular whether or not Brenda Schaff, the woman who brought the case, was poor.

• 1540

I was asked to speak to the court on this matter in order to assist them in reaching a conclusion on this issue, which is necessary to establish the case that's being brought. When I considered how I could most usefully inform the court, it became clear to me that this was an entirely subjective judgment. So I decided to advise the judge on the various definitions of poverty currently being used in various contexts in Canada, comment on their relative merits in a variety of different respects, and advise him that the question of the measurement of poverty was a matter of considerable debate, for a variety of different reasons, both within Canada and throughout many countries in the western industrialized world.

So I informed him that he was going to have to make a decision on his own. It was going to be a subjective judgment. Neither Statistics Canada nor I could tell him whether Brenda Schaff and women like her were poor. Nevertheless, he has to make a judgment. He has to decide whether or not she and women like her are poor, and to some extent I suppose this committee is dealing with the issue of how we make that judgment, how we determine when people are poor. We all know that's subjective. We all know we would disagree.

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mercredi 12 mai 1993

La présidence: La séance est ouverte. Je rappelle aux députés que les délibérations sont retransmises et que nous avons donc peut-être des auditeurs.

Je souhaite la bienvenue à madame Jane Friesen. Elle a réalisé des travaux sur les difficultés que rencontrent les chefs de familles monoparentales. Dans un de ses articles, elle déclarait que les mesures de la pauvreté ne rendent pas compte de leur situation. Nous-même estimons que les mesures actuelles ne traduisent pas la réalité au Canada et qu'il faut trouver une meilleure méthode d'évaluer les besoins.

Je vous souhaite la bienvenue. Nous aurons sûrement quantité de questions à vous poser.

Mme Jane Friesen (professeure, Département d'économie, Université Simon-Fraser): Merci. Je suis ravie d'être ici.

La meilleure façon de commencer, je crois, est de vous expliquer brièvement comment j'en suis venue à m'intéresser à cette question et comment est né l'article qui est venu à l'attention des membres du comité.

Récemment, on m'a demandé de témoigner dans une affaire fondée sur la Charte des droits et libertés. L'instance a été introduite par une dénommée Brenda Schaff, chef de famille monoparentale de Vancouver qui contestait la validité de la Loi de l'impôt sur le revenu et plus précisément la disposition qui assujettit à l'impôt les prestations pour enfants qu'elle touche.

Une des questions juridiques à trancher était de savoir si oui ou non, au Canada, les parents seuls sont pauvres et peuvent donc être considérés comme un groupe au sens de la Charte et si, en particulier, Brenda Schaff, la demanderesse, était pauvre.

On m'a demandé de témoigner pour aider le tribunal à se prononcer sur cette question, qui est à la base de cette instance. J'ai examiné la façon dont je pourrais être le plus utile au tribunal et il m'est apparu que mon jugement allait être entièrement subjectif. J'ai donc décidé de présenter au juge les différentes définitions de la pauvreté actuellement appliquées un peu partout au Canada, de commenter leurs mérites respectifs sous divers aspects et de l'informer que la question de la mesure de la pauvreté est très controversée, pour de multiples raisons, aussi bien au Canada que dans un grand nombre de pays du monde occidental industrialisé.

Je lui ai donc dit qu'il allait devoir décider lui-même, et qu'il s'agirait d'un jugement subjectif. Ni Statistiques Canada ni moi-même ne pouvions lui dire si Brenda Schaff et les femmes dans sa situation étaient pauvres. Lui, toutefois, devait rendre une décision et déterminer si elle et d'autres femmes comme elle sont pauvres. J'imagine que le comité se penche sur la manière de déterminer si les gens sont pauvres. Nous savons tous que cela est subjectif. Personne ne s'entend là-dessus.

[Texte]

So what is the purpose of a poverty line when we know that poverty is something we cannot define in any objective way? How do you use an objective standard to define something that is fundamentally subjective?

A poverty line is a benchmark that we can use for certain purposes. What are the purposes that we can use a poverty measure for? One is to track rates of poverty over time. If we want to see how the standard of living or level of poverty or rate of poverty is changing over time, we need some benchmark against which we can measure this.

The second purpose is to determine who among us is living in poverty. We need to be able to determine how many of us are poor and how big a problem it is that we face from a policy perspective. Third, a benchmark of this type allows us to generate a picture of relative rates of poverty among different groups, and this is important. We need to identify who is poor or who is at greatest risk of being poor, so that we can adequately design programs to deal with the problems that these different individuals face.

I think this third issue is very important. I know the committee has heard evidence and it's considering issues regarding how to track poverty over time and so on, so I think I'll leave those issues to other people to talk about. Instead I'll focus on the third issue, the one I'm most interested in, which is how we use these measures of poverty to determine which demographic groups are most likely to be at risk of poverty in Canada.

The inadequacy of the measures currently used was quite obvious to me when I was required to comment in the context of a court case. The question I was asked to speak to was whether or not single-parent households as a group are poor. The issue I would like to speak to is how the currently used measures are inadequate in this sense and what kind of considerations we might want to take into account in developing a more appropriate measure.

Before I get into those issues, I'd just like to mention I think this is such an important issue. I'm sure the committee is aware of the figures, but the official poverty rate for single mother-headed households is very high. About 62% of single mother-headed households in Canada are living below the unofficial poverty line as defined by the LICO.

• 1545

Furthermore, given that about 20% of all families in Canada with children are headed by single parents, this is clearly a very important issue that has to be considered by anyone who's interested in the problems of poverty in Canada.

Another interesting point to make in relation to the issue of poverty among single-parent households is that recent research has looked at trends in the proportions of different demographic groups who are living below the LICO cut-off in Canada. If you look at the trend since about 1973 in post-tax, post-transfer incomes, it's very clear that we've done a considerable amount in terms of tax and transfer policies to alleviate low-income status among the elderly, but very little has been done, as measured in this way, for single-parent households.

[Traduction]

À quoi donc sert un seuil de la pauvreté lorsque nous savons que la pauvreté ne peut être définie objectivement? Comment appliquer une norme objective à un phénomène subjectif?

Un seuil de pauvreté est un repère utilisable à certaines fins. Quelles sont-elles? Premièrement, il peut servir à suivre l'évolution de la pauvreté dans le temps. Pour connaître les mouvements du niveau de vie ou du taux de pauvreté, il faut un repère.

Deuxièmement, il nous permet de déterminer qui parmi nous vit dans la pauvreté. Il faut pouvoir calculer combien d'entre nous sont pauvres et l'ampleur du problème, si l'on veut pouvoir prendre des décisions. Troisièmement, un repère de ce genre permet de tracer un tableau des taux relatifs de pauvreté entre divers groupes, et cela est important. Il faut être capable de savoir qui est pauvre ou qui risque le plus de le devenir si l'on veut concevoir des programmes destinés à régler les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Pour moi, le troisième point est très important. Je sais que le comité a entendu des témoignages et examine actuellement la mesure de l'évolution de la pauvreté dans le temps. Je laisserai donc à d'autres le soin d'en parler. Pour ma part, je m'attarderai sur le troisième point, celui qui m'intéresse le plus, c'est à dire l'utilisation de ces mesures de la pauvreté pour déterminer quels groupes démographiques sont le plus menacés par la pauvreté au Canada.

L'insuffisance des mesures actuelles m'est apparue très clairement lorsque j'ai dû les commenter au tribunal. La question à laquelle j'ai été priée de répondre était de savoir si oui ou non les familles monoparentales, en tant que groupe sont pauvres. Ce dont j'aimerais parler ici, ce sont les lacunes des mesures actuelles sur ce plan et le genre de considération qui pourrait être retenu dans l'élaboration d'une mesure plus appropriée.

Avant d'aborder ces points, j'aimerais dire combien cette question me paraît importante. Les membres du comité connaissent sans doute les chiffres, mais le taux officiel de pauvreté des familles dirigées par une mère seule est très élevé. Environ 62 p. 100 d'entre elles vivent au-dessous du seuil officiel de la pauvreté que représente le SFR.

De plus, étant donné qu'environ 20 p. 100 de toutes les familles canadiennes avec enfants sont dirigées par un parent seul, il s'agit donc d'une question très importante dont doivent tenir compte tous ceux qui se penchent sur les problèmes de la pauvreté au Canada.

Il faut signaler un autre point en ce qui concerne la pauvreté chez les familles monoparentales. On a étudié récemment l'évolution de la répartition des divers groupes démographiques vivant au-dessous du SFR au Canada. L'examen de la tendance depuis 1973 environ, pour ce qui est des revenus de transfert après impôt, révèle que nous avons fait beaucoup, en matière de politique fiscale et de transfert, pour atténuer la pauvreté chez les personnes âgées, mais très peu, selon la même mesure, pour les familles monoparentales.

[Text]

Clearly there's an important policy issue here, which in my view has not been adequately addressed. We need to focus clearly on it, and in order to do that we need to have statistics and an understanding of the problem. That will steer our attention in the right direction.

I'd like to start with the methodologies of several poverty lines that we currently use in Canada and describe why I think they're inadequate. I know the committee knows a lot about these issues, so I will not go into any detail on how these measures are constructed, but I will summarize each methodology as it applies to single-parent households.

Essentially, we treat single-parent households as if they had the same income requirements as the so-called average Canadian household. For example, with the Stats Can LICO measure, the low-income cut-offs are based on the expenditure patterns of the average Canadian family, and then they're based on a certain proportion of that expenditure. The CCSD measure, of course, is simply a cut-off based on a proportion of average Canadian income. These benchmarks are established for different family sizes and are not based on family composition beyond the number of individuals in the household.

In both cases, in a single-parent household the first child is counted in the same way as a second adult would be in a two-parent household. The question I would ask this committee is whether or not counting the first child as a second adult is a reasonable way of going about this. Does it adequately measure the income requirements of single-parent households, and does it inform us at all about the particular requirements and needs of these types of households?

There are a number of reasons why I think this approach is inadequate, and I'll go through these fairly briefly. First of all, treating the income requirements of a single-parent household as being equivalent to a two-parent household the same size will in many cases underestimate the income required to provide a minimum amount of shelter or accommodation for household members. A simple example will illustrate this point. A household consisting of a woman who is living alone with her teenage son clearly requires two bedrooms. A household of the same size consisting of a husband and wife requires only one. None of the measures in use in Canada that I am aware of would acknowledge or in any way incorporate the additional income required to provide what is a very basic requirement of this family.

• 1550

A second and more general point, and one perhaps less obvious and more important, is that when we think about the resources different households have available to them to provide for their basic needs—as an economist, I think of two different types of resources being available to these households, and one is money and the other is time.

We use both money and time to provide for the needs of our children. We buy groceries and we use our time to prepare meals that are consumed by our families. This is the way that economists think about what goes on in households, but this way

[Translation]

Il s'agit là à mon avis d'une question de principe importante sur laquelle on s'est trop peu penché. Or, il faut le faire, et il est nécessaire pour cela de disposer de statistiques et de bien saisir le problème. C'est ce qui orientera notre attention dans la bonne direction.

Je vais d'abord exposer les faiblesses des diverses méthodes de calcul de la pauvreté au Canada. Le comité sait déjà beaucoup de choses sur ces questions, si bien que je ne m'étendrai pas sur la façon dont elles sont conçues. J'expliquerai plutôt brièvement les implications de chacune pour les familles monoparentales.

Essentiellement, on les traite comme si elles avaient les mêmes besoins en matière de revenu que le ménage canadien dit moyen. Par exemple le seuil de faible revenu de Statistique Canada repose sur les habitudes de dépense de la famille canadienne moyenne, en fonction d'une certaine proportion de ces dépenses. La mesure du CCSD, elle, est tout simplement un seuil basé sur une portion du revenu canadien moyen. Ces repères sont établis pour diverses tailles de famille et ne sont pas basés sur la composition de la famille, mais seulement sur le nombre de ses membres.

Dans les deux cas, dans une famille monoparentale, le premier enfant est assimilé au deuxième adulte dans un ménage à deux parents. La question que je pose aux membres du comité est de savoir si assimiler le premier enfant au deuxième adulte est une façon raisonnable de procéder. Cela mesure-t-il de façon acceptable les besoins en revenu des familles monoparentales et cela nous éclaire-t-il sur les besoins particuliers de ce type de famille?

Cette méthode m'apparaît inacceptable pour plusieurs raisons, que je vais énumérer rapidement. Tout d'abord, traiter les besoins en revenu d'une famille monoparentale comme étant l'équivalent de ceux d'une famille de même taille comprenant les deux parents aboutira souvent à une sous-estimation du revenu nécessaire aux besoins en logement minimum des membres du ménage. Un exemple simple suffira à l'illustrer. Une famille composée d'une femme vivant seule et de son fils adolescent a évidemment besoin de deux chambres à coucher, alors qu'une famille de même taille composée d'un mari et de sa femme n'a besoin que d'une. À ma connaissance, aucune des mesures employées au Canada ne prend en compte le revenu supplémentaire nécessaire pour répondre à ce besoin essentiel de cette famille.

Il existe un autre argument de nature plus générale, peut-être moins évident mais plus important. Il s'agit du type de ressources dont les ménages disposent pour satisfaire leurs besoins de base; comme économiste, j'en citerai deux, l'argent et le temps.

Pour répondre aux besoins de nos enfants, il faut de l'argent et du temps. Nous achetons des aliments et nous consacrons du temps à préparer les repas de la famille. C'est ainsi que les économistes conçoivent la vie familiale, mais les mesures de la

[Texte]

of thinking is not reflected in the kind of poverty measures that we're using. Single-parent households clearly have far less adult time available to them, so I would describe them as being relatively constrained as compared to two-parent families in terms of the adult time that's available for the provision of needs.

If we think about how different types of families will choose to provide for their basic needs, we need to take into account both the money and the time they have available to them. What we want to do is focus not on the choices these families make but on the constraints they face, because any household, faced with the same constraint, will make different choices. Households make different choices, sometimes simply because they have different preferences, but clearly when faced with different constraints, households will make different choices.

So a single-parent household that is relatively constrained in terms of the time will choose to provide for their needs in different ways than will two-parent households relatively less constrained in terms of time. I think the easiest way to understand this is to provide several examples. Consider a single parent who is on her way home from work at the end of the day and her task is to provide a meal for her family. She has a variety of choices as to how she can do that. She could go to a grocery store and shop, and then go home and prepare a meal—a stew, for example. This would be relatively inexpensive in terms of the amount of money it would require but it would be relatively expensive in terms of the amount of time. As an alternative she might pick up a pizza, which is relatively expensive in terms of money and relatively cheap in terms of time.

Two different households facing different relative constraints in terms of time and money will make different choices. We would expect a single-parent household to choose a relatively money-intensive way of providing a meal, given that she's relatively constrained in terms of her time. So an economist would predict that single-parent households would spend more income and would require more income in order to provide the basic necessities for their households and economize on what is relatively scarce: time.

One point that I think is important when you're trying to find ways of identifying poverty is that we cannot look at people's choices and determine whether or not they're poor. When trying to identify poverty I think it is a mistake to say look at what person X consumes and ask how they could be poor, because if you were poor you would not consume X.

We all make different choices and all face different constraints, and to try to infer that someone is poor by what they consume will, it seems to me, lead us to make a mistake in evaluation of the poverty they face. I believe that what we want to focus on are the constraints that different kinds of households face and not the choices the people make.

To illustrate the point of how we can't necessarily infer poverty by looking at consumption choices, I would ask you to consider the different ways in which people can get physical exercise, which is something we're increasingly recognizing is

[Traduction]

pauvreté que nous utilisons ne reflètent pas cette façon de penser. Il est évident que, dans les familles monoparentales, l'adulte dispose de beaucoup moins de temps. Je dirai donc que des contraintes plus lourdes pèsent sur elles que sur les familles à deux parents, si l'on calcule le temps que l'adulte peut consacrer à la satisfaction des besoins.

Pour ce qui est de la façon dont les divers types de familles choisiront de satisfaire leurs besoins de base, il faut tenir compte aussi bien de l'argent que du temps dont elles disposent. Nous ne voulons pas mettre l'accent sur les choix de ces familles, mais plutôt sur les contraintes qui pèsent sur elles parce que chaque famille réagira différemment face à une même contrainte. C'est parfois parce qu'elles ont des préférences différentes mais, chose certaine, aux prises avec différentes contraintes, elles feront des choix différents.

Une famille monoparentale relativement à court de temps cherchera à satisfaire ses besoins d'une façon différente d'une famille à deux parents qui dispose de plus de temps. La façon la plus simple de comprendre est de recourir à des exemples. Prenons une mère seule qui rentre du travail à la fin de la journée et qui doit donner à manger à sa famille. Plusieurs choix s'offrent à elle. Elle peut passer à l'épicerie, rentrer à la maison et cuisiner un repas: un ragoût, par exemple. Ce repas est relativement peu coûteux en argent, mais assez coûteux en temps. Autre possibilité, elle pourrait acheter une pizza en passant, ce qui est relativement coûteux en argent et relativement bon marché en temps.

Deux familles différentes aux prises avec des contraintes de temps et d'argent différentes feront des choix différents. On peut s'attendre à ce que la famille monoparentale choisisse une forme relativement coûteuse de donner à manger étant donné que le chef de famille est relativement à court de temps. L'économiste prévoit donc que la famille monoparentale dépensera davantage et aura besoin d'un plus gros revenu pour répondre à ses besoins de base et économiser une denrée relativement rare: le temps.

Lorsqu'on cherche à savoir comment reconnaître la pauvreté, il y a une chose importante: les choix des gens ne permettent pas de déterminer s'ils sont ou non pauvres. On a tort d'examiner la consommation d'une personne et de contester qu'elle soit pauvre sous prétexte qu'elle a acheté tel ou tel produit.

Tous, nous avons des contraintes différentes et nous faisons des choix différents. Essayer d'évaluer le degré de pauvreté de quelqu'un en fonction de sa consommation risque de nous induire en erreur. D'après moi, il faut examiner les contraintes qui pèsent sur différents types de familles et non les choix qu'elles font.

Prenons l'exemple suivant: on se rend de plus en plus compte que l'exercice physique est important pour conserver sa santé, ce qui est essentiel pour subvenir aux besoins d'une famille. Il est excellent pour un parent qui travaille de pouvoir

• 1555

[Text]

important in order to remain healthy, which is something we have to do if we are going to provide for our families. To bust stress, which is one way I would put it, for a working parent, is extremely useful, if one can get some exercise.

There are various ways of getting exercise. One would think that if one had very little money, the cheapest way to do so would be to go jogging, because that costs very little. However, if you look at the problems faced by a single-parent household, going jogging may not be the cheapest way to get exercise. Why is that? Well, clearly, if one has young children, in order to be in compliance with the Criminal Code of Canada, you would have to arrange child care for your children in order to be absent from the household while you were jogging. This may require purchasing child care services; not always, but it may involve doing so. If it does, jogging may be a relatively expensive way to get exercise.

So, for example, for Brenda Schaff, who was the woman in the case in Vancouver on which I was giving evidence, it was an exercise bicycle. Someone pointed to the exercise bicycle, which appeared in the background of a television interview she was giving, and asked how she could be poor, she owns an exercise bicycle and poor people don't buy exercise bicycles. Well, perhaps poor single parents do, and perhaps we should view it differently, if we understand the constraints she faces in her household, instead of interpreting that as evidence that she isn't poor.

Once again, the point I wish to make is that different types of households will make different choices because they face different constraints. We have to understand the constraints if we are to understand the difficulties and the poverty that different types of households face.

My argument is that single-parent households will need higher levels of income to provide the same standard of living as two-parent households. That's because the parent has less time available to transform the income they have into food, clothing, or other necessities in an economical way.

One could argue that people who have a low income can grow their own food or they could sew clothing for their children. There are many ways in which we can economize, but that takes time. People in single-parent households don't have time to do that. If they've been working all day and they're coming home and providing for their children, to expect that they will be able to economize in these ways is probably very unrealistic.

Just so that this isn't a purely theoretical point, I'd also like to mention that there has been some recent research in Canada considering the extent to which single-parent households do have different income requirements. That evidence suggests that single-parent households do expend a higher proportion of their income on providing for the necessities of their children. So it's sometimes nice to have some evidence, which we too infrequently have.

The third point is that single-parent households—when we compare them to two-parent households—have greater needs to purchase child care services than do two-parent households. In 1987, for example, lone-parent households with

[Translation]

faire de l'exercice pour se débarrasser de son stress.

On peut en faire de diverses façons. Si l'on a très peu d'argent, on serait porté à croire que la façon la moins coûteuse est de faire du jogging puisque cela ne revient pas cher. Toutefois, pour une famille monoparentale, le jogging n'est peut-être pas la façon la moins coûteuse de faire de l'exercice. Pourquoi? Eh bien, si l'on a de jeunes enfants, pour être en conformité avec le Code criminel du Canada, il faut trouver un gardien qui s'occupera d'eux pendant que l'on fait son jogging. Peut-être faudra-t-il payer une gardienne; pas toujours, mais cela peut être nécessaire. En pareil cas, le jogging peut être une façon relativement coûteuse de faire de l'exercice.

C'est pourquoi Brenda Schaff, la femme de Vancouver à propos de laquelle j'ai fait une déposition devant le tribunal avait un vélo d'exercice. Elle était interviewée à la télévision et quelqu'un a fait allusion à ce vélo qui se trouvait derrière elle. On lui a demandé comment elle pouvait prétendre être pauvre alors qu'elle possédait un vélo d'exercice, ce que les pauvres n'achètent pas. Eh bien, peut-être que les parents seuls pauvres, eux, en achètent. Peut-être verrions-nous les choses différemment si nous comprenions les contraintes qui pèsent sur sa famille au lieu d'y voir la preuve qu'elle n'est pas pauvre.

Je le répète, différents types de familles feront des choix différents parce que leurs contraintes sont différentes. Ces contraintes, il faut les comprendre si nous voulons comprendre les difficultés et la pauvreté que connaissent divers types de familles.

À mon avis, une famille monoparentale a besoin d'un plus gros revenu qu'une famille à deux parents pour avoir le même standard de vie. Cela s'explique par le fait qu'un parent seul a moins de temps pour transformer de façon économique son revenu en nourriture, en vêtements et en autres produits de première nécessité.

Certains diront que les gagne-petit peuvent avoir un potager ou confectionner des vêtements pour leurs enfants. Il existe quantité de façons d'économiser, mais cela prend du temps. Le chef de famille monoparentale ne dispose pas de ce temps. Il n'est pas réaliste de s'attendre à ce qu'il fasse des économies de ce genre si, après une journée de travail, il doit rentrer à la maison et s'occuper des enfants.

Pour vous montrer qu'il ne s'agit pas d'une argumentation purement abstraite, je préciserai que des travaux ont été réalisés récemment au Canada pour déterminer dans quelle mesure les besoins de revenu des familles monoparentales sont effectivement différents. Les résultats tendent à montrer qu'elles consacrent effectivement une proportion plus élevée de leur revenu à la satisfaction des besoins de base des enfants. Il est parfois bien d'avoir des preuves, ce qui nous manque trop souvent.

Troisièmement, par rapport à celles qui comprennent les deux parents, les familles monoparentales ont plus souvent besoin d'acheter les services de quelqu'un qui s'occupera des enfants. En 1987, par exemple, celles qui avaient des enfants

[Texte]

pre-school aged children spent an average of 11.8% of their income on child care, and this figure compares to 4.4% of the income of two-parent families with children in the same age group, in the same year.

Clearly, income that is expended on child care is not available to purchase food, clothing, or shelter. So if we use growth-of-child-care-income measures to determine poverty, we're going to overestimate the ability of single-parent households to provide for the necessities in their families.

• 1600

Just as one can argue that money paid in tax to the government is not available to buy food, neither is money spent on child care, which is necessary in order to earn the income that is being used to provide for the children.

For these three reasons—the accommodation issue, the child care issue, and the issue of relative scarcity of parental time in the households—treating the income requirements of single-parent households as if these were average Canadian families will clearly underestimate the relative rate of impoverishment among these households.

Now, the two measures that I referred to, i.e., the LICO measure and the CCSD measure, are so-called relative measures of poverty, but it is important for this committee to note that my remarks about the relative impoverishment of single-parent households would apply equally well to budget-based measures of poverty if they fail to take into account the additional constraints faced by these households. Any measure of poverty that fails to take this factor into account is, it seems to me, going to get the relative rates of poverty amongst different demographic groups wrong.

As I suggested previously, this is a large group of families. It is a group of families that is at very high risk of low-income status, in a wide variety of ways. The children of these households are relatively deprived in a wide variety of ways.

So it's my feeling that any measure of poverty that buries the problems faced by these families and fails to address them adequately is seriously flawed if its purpose is to guide us in terms of policy development. Since it seems to me that these households present an increasingly obvious policy problem, not only in Canada, but in a wide variety of countries, this is an important issue.

It is an important issue, not only because there are so many of these families and such a high proportion of them have low incomes, but because the policy problems we face in trying to alleviate the problems in these families are so difficult. So we really can't afford to miss with this group.

The importance of taking into account the needs of single-parent households if a budget-based measure of poverty is used is illustrated in a recent article by Renwick and Bergmann in the United States. These two economists develop what they call a "basic needs budget" as an alternative to the official U.S. poverty line.

One of the interesting things about this basic needs budget approach that's described in that article is that it takes taxes into account and takes transfers and housing requirements into account, as I have described. It does not take into account the

[Traduction]

d'âge préscolaire ont consacré en moyenne 11,8 p. 100 de leurs revenus aux services de garderie, par rapport à 4,4 p. 100 pour les familles à deux parents ayant des enfants du même âge.

Il va sans dire que l'argent consacré à la garderie ne peut être dépensé pour acheter de la nourriture, des vêtements ou un logement. Donc, si nous nous appuyons sur les dépenses de garderie pour mesurer la pauvreté, nous allons surestimer la capacité du ménage monoparental de satisfaire les besoins fondamentaux de la famille.

L'argent versé au gouvernement ne peut servir à acheter de la nourriture, pas plus que l'argent qu'il faut consacrer à la garderie pour gagner le revenu indispensable pour subvenir aux besoins des enfants.

Pour ces trois raisons—le logement, la garderie et la rareté relative du temps pour les parents dans les ménages—assimiler les besoins en revenu d'une famille monoparentale à ceux de la famille canadienne moyenne conduira à coup sûr à une sous-estimation de son taux relatif d'appauvrissement.

Les deux mesures dont j'ai parlé, le SFR et la mesure du CCDS, sont ce que l'on appelle des mesures relatives de la pauvreté. Sachez toutefois que ce que je viens de dire à propos de l'appauvrissement des familles monoparentales s'applique tout autant aux mesures de la pauvreté fondées sur leur budget qui ne tiennent pas compte des contraintes supplémentaires qui pèsent sur ces familles. Toute mesure de la pauvreté qui omet de tenir compte de ces facteurs conduira à une évaluation erronée du taux relatif de pauvreté entre les divers groupes démographiques.

Comme je l'ai déjà dit, ces familles forment un vaste groupe. Elles sont très menacées par la pauvreté de multiples façons. Leurs enfants souffrent également de diverses sortes de privations.

J'estime donc que toute mesure de la pauvreté qui ferme les yeux sur les problèmes de ces familles n'est guère en mesure de nous guider dans l'élaboration de politiques. Comme ces familles représentent un problème de plus en plus grand pour les autorités du Canada et des autres pays, il s'agit donc d'une question importante.

Elle l'est non seulement à cause du grand nombre de ces familles et de la forte proportion d'entre elles qui touche un faible revenu mais aussi à cause des difficultés qu'ont les autorités à atténuer leurs problèmes. Nous ne pouvons donc pas nous permettre un échec.

Un article publié récemment par Renwick et Bergmann aux États-Unis montre combien il est important de tenir compte des besoins des familles monoparentales si l'on se sert d'une mesure de la pauvreté basée sur le budget. Ces deux économistes proposent de remplacer le seuil officiel de la pauvreté américain, par ce qu'ils appellent un «budget de première nécessité».

L'attrait de cette formule, décrite dans l'article, c'est qu'elle tient compte des impôts, des revenus de transfert et des besoins en logement que j'ai décrits. Elle ne tient cependant pas compte de la pénurie relative de temps dans les familles

[Text]

relative shortage of time in single-parent households, so it hasn't addressed that particular issue. But it is an interesting example of how such a methodology can be developed, which is certainly better than a number of the other ones that are being used in various countries.

When they apply their methodology to the U.S. data they generate poverty counts for single parents with full-time, full-year jobs that are considerably higher than the official count. So according to the basic needs budget developed by Renwick and Bergmann, 23% of single-parent households whose head worked on a full-time, full-year basis live below this poverty line, compared to 9% according to the official rate in 1989. So 9% versus 23% is quite a significant change in the picture we're looking at. These kinds of considerations are clearly important.

• 1605

Finally, why is it so important to get this right? As I suggested, the obvious answer to this question is that obtaining a clear picture of the relative poverty rates amongst different groups is important for evaluating not only the need for appropriateness of various government programs, but also in evaluating the consequences of various aspects of family law, for example.

So we apply these measures sometimes to understand what the effects of family law are. For example, what happens to men and women after divorce? The choice of equivalent scale is very important here. The picture we get depends critically on how we treat the income requirements in the single-parent household.

One could argue that if we take this issue seriously and consider the income requirements in single-parent households, the amount of income that's required to be transferred between non-custodial and custodial parents may be significantly higher than we would think if we expected that these households were no different from so-called intact or two-parent families.

There are a number of very important issues that we are confronting in Canada today that depend very importantly on how we understand the needs of these households.

It's perhaps only slightly less obvious, but once again it's increasingly important to look at what the particular needs of these households are and what the particular types of constraints they face are, in order to understand why they are poor and what kind of policies we can construct that will allow these households to improve their standard of living.

Single-parent households are highly constrained in two ways. The first way, I have already referred to: in the single-parent households there is a relative shortage of time within the household. That's one type of constraint the heads of these households face in trying to improve the standard of living of their families. They're really up against a wall. There just isn't more time in the day to do those things that one would want to do to make the dollars go a little further.

So what's the other alternative? Well, try to earn more dollars. There's no more time to do anything with them in the households; is it possible, instead, if one wants to improve one's standard of living, to try to improve one's earnings? Once again,

[Translation]

monoparentales, et elle ne s'est pas penchée sur cette question. Cela reste néanmoins un exemple intéressant de méthodologie de ce type, nettement supérieure à celles en usage dans divers pays.

L'application de cette méthode aux données des États-Unis aboutit à une incidence de pauvreté pour les parents seuls travaillant à temps plein beaucoup plus forte que ne l'affirment les statistiques officielles. D'après le budget de première nécessité de Renwick et Bergmann, 23 p. 100 des familles comprenant un parent unique qui travaille à plein temps toute l'année, vivent au-dessous du seuil de pauvreté, par rapport à 9 p. 100 d'après les chiffres officiels de 1989. Il y a toute une différence entre 9 et 23 p. 100. C'est donc dire que ces considérations ont une grande importance.

Enfin, pourquoi est-il si important de trouver une formule satisfaisante? Comme je l'ai indiqué, la réponse à cette question est, bien évidemment, qu'il importe d'avoir un tableau fidèle des degrés relatifs de pauvreté pour évaluer non seulement la nécessité et la pertinence des divers programmes d'aide gouvernementaux, mais aussi les effets de certains éléments du droit canadien de la famille, notamment.

C'est ainsi que nous utilisons parfois ces mesures pour mieux cerner l'incidence du droit de la famille. Par exemple, qu'arrive-t-il aux hommes et aux femmes après un divorce? Les échelles d'équivalence sont très importantes dans ces situations. Notre perspective dépend de la façon dont on envisage les besoins en matière de revenus d'une famille monoparentale.

Le transfert de revenu nécessaire entre celui des parents qui a la garde des enfants et celui qui ne l'a pas peut être considérablement plus élevé qu'on pourrait le croire si on s'imagine que ces familles ne sont pas différentes de celles qui sont biparentales ou «intactes».

Au Canada, on débat actuellement de certaines questions très importantes et il s'agit de bien comprendre les besoins de ces familles.

Question peut-être moins évidente mais de plus en plus importante: il faut déterminer quels sont les besoins particuliers de ces familles et les contraintes avec lesquelles elles doivent composer pour être plus à même de comprendre pourquoi elles sont pauvres et quelles politiques il faut adopter si l'on tient à améliorer leur niveau de vie.

Les familles monoparentales subissent d'importantes contraintes de deux façons. J'ai déjà fait allusion à la première: le parent ne trouve pas le temps nécessaire pour améliorer le niveau de vie de sa famille. Il est acculé au mur. La journée n'a pas assez d'heures pour lui permettre d'utiliser son argent à meilleur escient.

L'alternative? Eh bien, tâcher de gagner davantage d'argent. Le manque de temps empêchant de mieux utiliser celui qu'on a, serait-il possible de relever son niveau de vie en gagnant plus? Encore une fois, les familles monoparentales n'ont guère le

[Texte]

single-parent households are particularly constrained in this respect. I think the primary constraint is a function of the difficulty of making adequate child care arrangements. Any working parent faces this difficulty, of course, that if they are going to go to work they have to find someone to look after their children.

So why is it particularly difficult for single-parent households? Two-parent households have the option of trying to coordinate their schedules in such a way as to reduce the need to hire someone to provide child care. Single-parent households don't have anyone else in the household with whom they can try to coordinate these things and, as a result, they find it more difficult to acquire child care. We have seen that what this means is they expend more on child care. That's only one side of the issue.

The other side is that, in many cases, the situation constrains them in their ability to work shifts — work any kind of off hours — or they may have to work relatively close to home, etc., because it is simply impossible for them to get child care for the right period of time or for a sufficient length of time in order to allow them to do this. They face these kinds of constraints in the labour market.

To illustrate the results or effects of these kinds of constraints we can look at the unemployment rates among single parents. In 1991, for example, 9.6% of women in two-parent families were unemployed, while 16.8% of single mothers were unemployed. These are women who are looking for work; they are in the labour force, but they can't find work. Why can't they find work? Why is it so much harder for single parents to find work? Why is the unemployment rate so much higher?

One of the reasons has to be, as I suggested, the child care arrangements. What these figures illustrate is that single parents are particularly constrained in the labour market. They are constrained at home and constrained in the labour market. They really are up against a wall in many, many cases, relative to two-parent families with the same incomes.

• 1610

Why is it important to understand these constraints? Once again, if we think about going beyond the simple measure-of-poverty issue and think about the consequences of any kind of means-tested program, for example, first, any means test that doesn't take into account the greater income requirements of these households will be unfair, in the sense that we will assume that these families have the same means as two-parent families when they simply don't, because the means they have available to them to provide for food, clothing, and shelter are not as great as in two-parent households.

Second, with any reduction in a benefit in a transfer under some kind of government program, for example, which occurs because of inappropriate means testing, these families do not have easy ways of compensating for the loss of any kind of income or benefit.

As I suggested, they have less opportunity available to economize within the home, and it's simply not possible for them, in many cases, to work a couple of extra hours, work some overtime, take on an extra shift, or get a second job. They can't; they're looking after children.

[Traduction]

choix, tout d'abord, parce qu'il est difficile de prendre des dispositions pour assurer la garde des enfants. Bien entendu, tout parent qui travaille doit faire face à ce problème: s'il veut travailler, il faut que quelqu'un s'occupe des enfants.

Pourquoi est-ce plus difficile pour les familles monoparentales? Eh bien, quand il y a deux parents, ils peuvent organiser leurs emplois du temps de façon à réduire les besoins de garde d'enfants. Dans les familles monoparentales, il n'existe pas d'autre adulte avec lequel on pourrait s'organiser, ce qui complique la situation et force à dépenser davantage pour la garde des enfants. Mais ce n'est qu'un aspect de la question.

Par ailleurs, dans bien des cas, le parent ne peut pas effectuer un travail par poste ou exigeant un horaire inhabituel ou bien il doit travailler près de son domicile car il est impossible de bénéficier de services de garde pour la période ou la durée qui convienne. Le marché du travail impose des contraintes de ce genre.

Pour illustrer l'incidence de ces contraintes, examinons les taux de chômage chez les parents célibataires. En 1991, par exemple, 9,6 p. 100 des femmes dans les familles biparentales et 16,8 p. 100 des mères célibataires étaient en chômage. Il s'agit de femmes qui cherchent un emploi; elles font partie de la population active mais elles ne trouvent rien. Pourquoi? Pourquoi est-il plus difficile pour les mères célibataires de trouver du travail? Pourquoi leur taux de chômage est-il beaucoup plus élevé?

Cela tient notamment, comme je l'ai dit, aux services de garde. Les pourcentages montrent que les parents célibataires connaissent des difficultés particulières, à la fois dans leur vie familiale et dans leur vie professionnelle. Elles sont dans des situations particulièrement difficiles, comparativement aux familles biparentales dont le revenu est le même.

Pourquoi faut-il comprendre tout cela? Encore une fois, si on veut aller au-delà de la simple évaluation de la pauvreté, si on veut se pencher sur les conséquences de tout programme basé sur les ressources, il faut reconnaître ceci: tout programme de ce type qui ne tient pas compte des plus grands besoins des familles monoparentales sera injuste car on supposera que ces familles disposent des mêmes ressources que les biparentales; ce n'est pas le cas, car le revenu dont elles disposent pour se nourrir, s'habiller et se loger n'est pas aussi élevé que chez les familles biparentales.

Par ailleurs, si on réduit une prestation ou un transfert correspondant à un programme gouvernemental, à cause d'un système basé sur les ressources mal conçu, les familles monoparentales ne peuvent pas facilement remédier à ce manque à gagner.

Le parent unique a moins l'occasion de faire des économies à la maison et, dans bien des cas, il lui est tout simplement impossible d'effectuer quelques heures ou une journée de travail supplémentaires ou de trouver un deuxième emploi. Il ne le peut pas, puisqu'il s'occupe des enfants.

[Text]

Once again, I just want to reiterate the point that failing to understand the nature of the poverty these families face will lead us to inappropriate policies and to underestimate the degree of distress that our inappropriate policies are creating among members of these households.

In terms of a measure of poverty, what does this suggest in a concrete sense? Whether one chooses a relative or absolute measure, it seems to me that we have to look very carefully at this issue. If we were to stick with a LICO—to talk about it in terms of a LICO measure—what could we do? Well, we could look at the expenditure patterns of average Canadian families. But these aren't average Canadian families. Let's look at the expenditure patterns of single-parent families; let's define poverty in that way. That's one thing we could do.

None of the approaches that are obvious are going to resolve all these issues, but we can look at some of them. We've got to talk about child care. People cannot work without child care and you can't leave it out, whether or not you are talking about a relative measure or some kind of so-called absolute measure; child care's got to be in there.

Also, if we were to look at any kind of budget-based measure, the kinds of considerations Bergmann and Renwick in the U.S. have been bringing into the discussion are, it seems to me, very important. The accommodation issue, the transfer issue, and the tax issue are all tremendously important.

Once again, if we want to talk about deprivation, particularly among children—which, I think, is the focus of a lot of policy interest—and the children in these households, if you simply look at the income in these households you are underestimating the poverty in which these children are living.

If you have two parents and the same amount of income in your household, most of us would agree that you're better off than if there is only one parent there. Now, not all parents are great, but at least the opportunity is there for those parents to provide for their children; whether or not they do is something none of us can do anything about. But if there is only one parent in the household, nothing can be done, or if there is no parent there, because the parent is at work and cannot afford child care, then you have a serious problem.

I'll stop there and leave you to ask me questions, if you wish to.

Mr. Redway (Don Valley East): Thank you very much for your presentation, Doctor. It was a most interesting and enlightening presentation. Obviously, you've looked at this issue very carefully and very closely.

• 1615

I wonder if, first of all, you might be able to help me with what sort of changes there may have been in the composition of female-led single-parent families in society over a period of time. At one stage you referred to the year 1973, but you didn't give us any statistical measurement. I believe you said that presently 20% of all the families in Canada are headed by single mothers. To what extent has that increased, I assume, and over what period of time? Has there been a dramatic increase?

[Translation]

Encore une fois, je tiens à souligner que si l'on ne réussit pas à comprendre la nature de la pauvreté de ces familles, on adoptera des politiques mal conçues, et on sous-estimera la détresse que celles-ci imposent aux membres des familles.

Quel critère de pauvreté faut-il donc adopter? Qu'il soit absolu ou relatif, il convient d'étudier de très près la situation. Si l'on maintient le seuil de faible revenu actuel, que pourrait-on faire? Eh bien, nous pourrions étudier les dépenses des familles canadiennes moyennes. Mais il ne s'agit pas de familles moyennes. On pourrait plutôt définir la pauvreté en tenant compte des dépenses des familles monoparentales.

Aucune des solutions évidentes ne résoudra tous les problèmes, mais on peut en retenir quelques unes. Nous devons aborder la question des services de garde. Les gens ne peuvent pas travailler sans eux et, qu'on envisage une mesure relative ou absolue, elle ne peut pas exclure les services de garde d'enfants.

En outre, si on songe à adopter une mesure fondée sur un budget, il faut tenir compte des questions importantes soulignées dans les études des Américains Bergmann et Renwick. Les questions de logement, de transfert et de taxes sont toutes très importantes.

Pour ce qui est des privations subies par les enfants, sujet tout à fait d'actualité, si on ne tient compte que du revenu des familles, on sous-estime la pauvreté dans laquelle ils vivent.

À revenu égal, une famille biparentale est avantagée par rapport à une monoparentale. Or, même si tous les parents ne sont pas formidables, lorsqu'ils sont deux, ils peuvent subvenir aux besoins de leurs enfants. Qu'ils le fassent ou non, nous ne pouvons rien y changer. Mais dans les familles monoparentales, il n'y a rien à faire, et si le parent n'est pas là, s'il est au travail et ne peut pas s'offrir des services de garde, la situation est grave.

Je vais m'en tenir là pour répondre à des questions éventuelles.

M. Redway (Don Valley-Est): Madame Friesen, je vous remercie de nous avoir fait une déclaration intéressante et informative. Vous semblez avoir étudié cette question à fond.

Tout d'abord, pourriez-vous me dire quelle a été l'évolution, dans notre société, de la composition des familles monoparentales ayant une femme à leur tête? A un moment donné, vous avez parlé de l'année 1973, sans pourtant nous donner de statistiques. Sauf erreur, environ 20 p. 100 de toutes les familles au Canada auraient à leur tête une femme. Ce chiffre est-il en augmentation et depuis combien d'années? S'agit-il d'une augmentation considérable?

[Texte]

Prof. Friesen: First of all, 20% of all families with children were lone-parent families. That includes lone-parent families headed by both males and females, so those are not single mothers. They are primarily headed by women, but there is an increasing number of single fathers out there who also do not want to be left out of the policy picture.

I can give you a comparison number for 1981. The figure was 17%.

Mr. Redway: Do you go back any further than that in your statistical base?

Prof. Friesen: I don't have them here.

Mr. Redway: The 20% is what year?

Prof. Friesen: The 20% is 1991.

Mr. Redway: Clearly, we are having more and more single-parent families forming a greater proportion of families in society.

In your presentation you obviously mainly dealt with the single-parent families, but you also identified seniors and indicated that post-tax and post-transfer income for seniors from the period 1973 onward had left them in a relatively better position than single-parent families. Do you identify any other groups in your analysis or just those two within the low-income or poverty range?

Prof. Friesen: This reference to the alleviation of low-income status amongst the elderly is based on some recent research done at McMaster University that was focusing primarily on those two groups. This was Martin Dooley at McMaster. If you look at 1973, the rates of poverty amongst these two groups are very, very high. One could take an individual from either of these groups and view them to be similarly at very high risk of being in poverty.

As I said, there has been a significant decline in the risk of poverty among seniors; not so among single-parent-headed households. Those are the two groups that have the highest risk of poverty.

Mr. Redway: Your analysis has been single-parent families. I understand that this is the thrust of your interest and your study. However, you emphasized the fact that in order to try to deal with the poverty issue, whether you are trying to measure it or identify some sort of policy initiatives that might alleviate it, it is important to look at the composition and the characteristics of a group. You identified two groups. In the analysis of poverty that you and others have done, of how many different groups should we look at these individual characteristics?

Prof. Friesen: Why do we identify one group as a group or...?

Mr. Redway: Not so much that question, because I understand why you are identifying them and I understand what you are saying. You said we cannot really deal with poverty for single-parent families unless we look at their characteristics and we see the different problems they have. I am just wondering, if I take your analysis to a broader plane here, it seems to me that same kind of analysis would apply to each and every group. We should be looking at whatever the characteristics of each and every group are then. If that is so, how many groups can you identify within this poverty range, or should we ask somebody else this question?

[Traduction]

Mme Friesen: Vingt pour cent de toutes les familles où l'on trouve des enfants sont monoparentales, le chef de famille pouvant être soit un homme, soit une femme; il ne s'agit pas seulement de mères célibataires. Celles-ci sont en majorité, mais on constate une augmentation du nombre d'hommes dans cette situation et ils ne veulent pas être politiquement laissés pour compte.

Je peux vous donner un chiffre de 1981 comme référence: 17 p. 100.

M. Redway: Pour établir vos statistiques, remontez-vous au passé plus lointain?

Mme Friesen: Je n'ai pas les chiffres en main.

M. Redway: Le chiffre de 20 p. 100 concerne quelle année?

Mme Friesen: Mille neuf cent quatre-vingt onze.

M. Redway: De toute évidence, de plus en plus de familles sont monoparentales.

Dans votre exposé, vous vous êtes penchée sur les familles monoparentales; vous avez par ailleurs parlé des personnes âgées et du fait que leur revenu après impôt et après transfert depuis 1973 était tel qu'elles s'en tiraient mieux que les familles monoparentales. Votre analyse a-t-elle porté sur d'autres groupes de pauvres ou de personnes à faible revenu que ces deux-là?

Mme Friesen: Lorsque j'ai parlé de l'amélioration de la situation des personnes âgées à faible revenu, je faisais allusion à des études récentes faites par Martin Dooley de l'Université McMaster qui portaient surtout sur ces deux groupes. Pour 1973, les taux de pauvreté chez les deux groupes sont très, très élevés. Les membres de ces deux groupes sont aussi menacés les uns que les autres par la pauvreté.

On a cependant constaté une baisse importante du risque de pauvreté chez les personnes âgées, contrairement aux familles monoparentales. Ce sont les deux groupes les plus menacés par la pauvreté.

M. Redway: Votre analyse porte sur les familles monoparentales. C'est à elles que vous vous êtes principalement intéressée. Vous avez par ailleurs dit que si on cherche à mesurer la pauvreté ou à déterminer quelles mesures sont susceptibles de la réduire, il est bon de tenir compte de la composition et des caractéristiques des différents groupes. Vous en avez cité deux. Dans les analyses de la pauvreté que vous et d'autres avez faites, à combien de groupes ces caractéristiques individuelles s'appliqueraient-elles?

Mme Friesen: Voulez-vous savoir comment on définit un groupe ou...?

M. Redway: Non pas vraiment; je comprends comment vous le faites. Vous dites qu'on ne peut pas vraiment réduire la pauvreté des familles monoparentales à moins d'étudier leurs caractéristiques et leurs divers problèmes. Mais de façon générale, me semble-t-il, ce raisonnement pourrait s'appliquer à chaque groupe. Il faudrait étudier les caractéristiques de chaque groupe. Si tel est le cas, combien de groupes se situeraient dans cette même zone de pauvreté? Devrait-on poser la question à quelqu'un d'autre?

[Text]

Prof. Friesen: Let me see if I can help you. What would the groups be? There are single individuals and then there are families.

• 1620

Mr. Redway: We have two groups that are families.

Prof. Friesen: We have two types of families. We have two-parent families and we have single-parent families. Amongst individuals, the obvious division would be between those who are post-retirement and those who are not. In terms of designing policy, for example, if you're concerned about low income amongst single individuals who have not yet reached retirement age, then you're going to look at labour-market-based policies as one alternative.

That clearly doesn't make sense when you look at those who are past the retirement age. So I think that's a useful distinction to make in terms of the policy analysis. I'm making the argument—and I think it's clearly recognized—that the problems facing single-parent households and two-parent households are distinct. Single-parent households are recognized. Certainly, there's a lot of policy concern in the U.S. with respect to single-parent households and the particular need to design programs that take into account the difficulties these families face compared to two-parent households.

Mr. Redway: Can I ask for your comments, for instance, within the singles group of non-seniors or seniors. Are there not perhaps some subgroups of male, female? Would a single female, working or otherwise, as opposed to a single male, working or otherwise, not have different characteristics to look at from a poverty point of view?

What about disabled people? Is there not quite a significant range of other groups? If we use your analysis, we should be looking at quite a significantly larger kind of micro-examination of a great many different groups here.

Prof. Friesen: In terms of designing policy you have to think about different groups. If you're concerned about poverty amongst single women versus single men, for example, you might want to concern yourself about the considerable earnings differential between men and women in Canada. However, if what you're concerned about is measuring poverty in the sense that I think we're concerned about here... where the issue is what the income requirements are in these families. How much money does it take to provide someone from these different groups with the same standard of living? It's hard to argue that the income requirements of a single working man and a single working woman are so different.

However, it seems quite clear to me that when you look at two-parent families versus single-parent families, their income requirements really are very different.

Mr. Redway: What about single people, for instance?

Prof. Friesen: I just don't feel qualified to speak to that issue, so I won't.

Mr. Redway: Can I take you to another area that is peripheral to our examination? The reason why I'm sitting on this committee relates to my interest in the food bank situation, quite frankly, and the question as to why, suddenly, we had a phenomenal growth of food banks. Even in a period of time when the economy seemed to improve, the employment picture brightened up considerably and unemployment went down, we still had a significant substantial growth in the use of food banks.

[Translation]

Mme Friesen: Je vais tâcher de vous répondre. Quels seraient les groupes? Il y a des personnes seules, et il y a des familles.

M. Redway: Nous avons deux groupes familiaux.

Mme Friesen: Nous avons deux types de famille: les familles biparentales et les monoparentales. Chez les personnes individuelles, il faudrait évidemment faire la distinction entre celles qui sont en retraite et celles qui ne le sont pas. S'il s'agit de savoir quelle politique élaborer pour viser les personnes seules à faible revenu qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite, il faudra en choisir une qui tienne compte du marché du travail.

Cette solution n'est pas indiquée pour ceux qui ont dépassé l'âge de la retraite, distinction utile à faire dans l'analyse des politiques. Il est bien établi que les problèmes des familles monoparentales et biparentales ne sont pas les mêmes. Ceux des premières sont maintenant reconnus. Aux États-Unis, notamment, on s'intéresse beaucoup à elles et on conçoit des programmes qui tiennent compte des difficultés qui leur sont propres.

M. Redway: J'aimerais savoir ce que vous pensez des personnes seules, âgées ou non. Faudrait-il considérer les hommes et les femmes comme des sous-groupes? Sur le plan de la pauvreté, une femme seule qui travaille ou non aurait-elle les mêmes caractéristiques qu'un homme dans une situation identique?

Qu'en est-il des personnes handicapées. N'y aurait-il pas un vaste éventail d'autres groupes? D'après votre analyse, il faudrait faire une micro-analyse d'un très grand nombre de groupes.

Mme Friesen: Il faut tenir compte des divers groupes si vous élaborer une politique. Voulez-vous comparer le niveau de pauvreté des célibataires hommes ou femmes? Songez alors à la différence de revenu entre les hommes et les femmes au Canada. Par contre, si vous voulez évaluer la pauvreté sous l'angle des besoins en matière de revenu, songez à l'argent qu'il faut pour assurer le même niveau de vie aux personnes de ces différents groupes. Il est difficile de prouver que les hommes et les femmes célibataires qui ont un emploi ont des besoins très différents.

Or, il me paraît évident que si on compare la situation des familles biparentales et celle des familles monoparentales, on constate que leurs besoins en matière de revenu sont très différents.

M. Redway: Qu'en est-il des célibataires, par exemple?

Mme Friesen: Je ne me sens pas en mesure de répondre à votre question.

M. Redway: Je vais vous interroger sur une question connexe. Je siège à ce comité car je m'intéresse aux banques alimentaires et je voudrais savoir pourquoi elles ont connu une croissance phénoménale. Même lorsque l'économie semblait être relancée, lorsque le chômage baissait, nous avons constaté une forte augmentation de la fréquentation des banques alimentaires.

[Texte]

Obviously, now, in a period of economic difficulty and higher unemployment, it again continues to grow. Can you relate in any way the single-parent family situation to the phenomena of food banks? For instance, you indicated there has been a growth in single-parent families. You indicated that the single-parent family needs more income to have the same standard of living. Have you done any study, or is there, in your opinion, apart from any scientific research you might have done, some sort of relationship between the usage of and the need for food banks and the phenomena of the increase in the single-parent family, for instance? Are there any statistics on the use of food banks by single-parent families?

• 1625

Prof. Friesen: I was going to ask you the last question. I don't know. I'm not familiar with the statistics on food banks and I don't know what proportion of food bank users are single-parent households. It would surprise me very much if a considerable proportion of food bank users were not single-parent households. Given that the number of such households in Canada has been increasing, it would suggest there would be increased reliance or increased need for food banks to provide to these households.

It doesn't surprise me, but I'm afraid I don't have a great deal more that I can inform you on in that regard.

The Chair: Wouldn't single parents be constrained in using food banks if they had small children? That's one of the issues I brought up on a number of occasions. There are a lot of people who don't have access to food banks because they're disabled, they're elderly, they have small children—the whole accessibility of a system of helping the poor that requires you to go to a specific location and carry bags of food.

Mr. Redway: I think one of the examples you use was perhaps the greater use of fast food by single-parent families that would imply non-use of food banks.

Prof. Friesen: The example I gave of the use of fast foods only makes sense in the context of a single-parent family where the parent is working. So the issue of whether or not the parent is working is pretty substantial. I think this point's been made before to this committee and it's probably worth repeating here. If you look at two single-parent households, one in which the woman is not working and one in which the woman is working, and if they had the same post-tax, post-child care income, it's very clear that the household in which the woman is not working has more resources available to provide for the needs of the household than does the one in which the woman is working.

So the issue of the working poor in the context of single-parent households is a very serious one. Working single parents may be less likely to rely upon food banks. I don't know, and I really can't speak to the accessibility issue.

In one sense you want to talk distinctly about those who are working and those who are not. At the same time, I think you want to recognize that who is working and who is not working reflects choice, and those choices reflect the kind of constraints

[Traduction]

Or avec le marasme économique et le taux élevé de chômage actuels, cette augmentation continue. Y aurait-il un lien entre cela et la situation des familles monoparentales? Vous avez dit notamment que le nombre de familles monoparentales avait augmenté, et qu'elles ont besoin d'un revenu supérieur pour connaître le même niveau de vie. Avez-vous étudié la question? Sinon, pensez-vous qu'il existe un lien entre le recours aux banques alimentaires et l'augmentation du nombre de familles monoparentales? Dispose-t-on de statistiques sur l'utilisation de ces banques par les familles monoparentales?

Mme Friesen: J'allais vous poser la dernière question. Je ne sais pas. Je ne suis pas au courant des statistiques sur les banques alimentaires et je ne sais pas dans quelle mesure les familles monoparentales les fréquentent. Je serais très étonnée d'apprendre que ces familles ne comptent pas parmi leurs principaux utilisateurs. Étant donné l'augmentation du nombre de ces familles au Canada, on peut supposer que les banques alimentaires auront un rôle de plus en plus important à jouer pour satisfaire leurs besoins.

Je ne serais pas du tout étonnée mais je ne peux pas vous en dire davantage, malheureusement.

La présidence: Les chefs de familles monoparentales ne seraient-ils pas empêchés de fréquenter les banques alimentaires du fait qu'ils ont de jeunes enfants? J'ai posé cette question à plusieurs reprises. Nombreux sont ceux qui n'ont pas accès aux banques alimentaires parce qu'ils sont handicapés, très vieux ou qu'ils ont la garde de jeunes enfants; cette question d'accès aux services est importante, car il faut se rendre à un endroit précis et transporter des sacs de nourriture.

M. Redway: Vous dites, je crois, que les familles monoparentales ont souvent recours à la restauration rapide, ce qui signifierait qu'elles ne se rendent pas aux banques alimentaires.

Mme Friesen: J'entends par là que la restauration rapide est utile lorsque le chef d'une famille monoparentale travaille. Le fait d'avoir un travail est très important. On l'a probablement dit au comité auparavant, mais je crois qu'il convient de le répéter. Prenons comme exemple deux familles monoparentales où dans un cas la femme ne travaillerait pas et, dans l'autre, où elle travaillerait. Si leur revenu est le même, après qu'elles aient payé les taxes et les garderies, la femme qui ne travaille pas est de toute évidence beaucoup plus en mesure de subvenir aux besoins du foyer que celle qui travaille.

La question des petits salariés chefs de familles monoparentales est très importante. Ceux qui travaillent font probablement moins appel aux banques alimentaires. Je ne sais pas au juste, mais j'hésite à me prononcer sur cette question d'accès.

D'une certaine façon, il faut faire une distinction entre ceux qui travaillent et ceux qui ne le font pas. Parallèlement, il faut reconnaître que cela découle d'un choix, qui reflète les limites imposées, les occasions offertes, les motivations de chacun. Si on

[Text]

and the kind of opportunities that are out there—the kind of incentives different individuals face. If you make working sufficiently unattractive through the absence of an adequate child care provision or through high tax rates or by taxing child support payments, for example, which is the issue I was involved with previously, it effectively discourages parents from working.

You're going to find that a large proportion of families in this group are going to be relying upon social assistance. It's the rational thing for them to do. If their income is not reduced a tremendous amount by doing so, then they have considerably more time available with which to use that income to advantage in their households. It would be very surprising if they didn't make those kinds of choices. So I think you want to be very sensitive to the problems confronted by working single parents if you are to understand why a large proportion of single parents do not work.

Mr. Redway: This may not be entirely relevant to what we're talking about, but in the kinds of analysis you've done in relation to a child care system, have you ever analysed how much more income a single mother or father who was working would need in order to put them at the same standard of living, say, as a two-parent family in relation to the additional amount they would need for child care and that sort of thing? How much would that be in relation to somebody who remained on family benefits?

• 1630

Maybe my question isn't clear enough even in my own mind, but which is the greatest cost to society, to provide a child care system or to have single parents on family benefits?

Prof. Friesen: That is obviously a very important issue. Unfortunately, we don't know quite as much as we'd like to know to be able to answer that question with any kind of certainty. Some evidence at least indicates that if one provides adequate child care subsidy and arrangements, the labour force participation of single households is very sensitive to this. Tinkering around at the margin with benefit levels, cut-off rates, taxing back earned income and this sort of thing... there is a tremendous amount of evidence in the U.S. that shows that marginal adjustments to the welfare system itself have almost no impact on the proportion of single parents who rely upon social assistance exclusively.

The problems they face aren't going to be fixed by marginal adjustments. It's not \$50 here and \$75 there. It's a choice between staying at home, being with their children and having a certain low income, versus finding a job, finding and paying a considerable amount of money for child care, incurring transportation costs. They have to look at how much their income is going to be increased by that. Heads of single parent households in Canada typically have lower rates of education than do women in two-parent households. They're not going to have the same opportunities to earn a good income and they are absent from their home and from their children.

The evidence suggests it takes a big push to alter those circumstances sufficiently that women will be better off by going to work.

Mrs. Anderson (Simcoe Centre): Thank you very much for giving us this very enlightening information.

[Translation]

rend le travail suffisamment peu attrayant en ne prévoyant pas de garderies, en pratiquant des taux d'imposition élevés ou en imposant les pensions alimentaires, question à laquelle je m'intéressais précédemment, on décourage les parents de travailler.

Une grande partie des familles de ce groupe dépendent de l'aide sociale. C'est logique. Si le recours à l'assistance sociale n'a pas réduit fortement leur revenu, elles auront beaucoup plus de temps disponible pour le mettre à profit. Il serait étonnant que les familles ne fassent pas ce genre de choix. Il faut donc être très sensibilisé aux problèmes des chefs de familles monoparentales qui travaillent, si l'on veut comprendre pourquoi un bon nombre d'entre eux ne travaillent pas.

M. Redway: Ma question peut ne pas être tout à fait pertinente, mais voilà: dans vos études du système des garderies, avez-vous calculé de combien devrait disposer en plus un homme ou une femme chef de famille monoparentale qui travaillerait pour avoir le même niveau de vie, disons, qu'une famille biparentale? Quelle serait la différence par rapport à quelqu'un qui recevrait des prestations familiales?

Ma question n'est peut-être pas très claire, même pour moi, mais qu'est-ce qui coûte le plus cher à la société, fournir des garderies ou verser des prestations aux familles monoparentales?

Mme Friesen: Voilà une question très importante. Malheureusement, les données nous manquent pour être en mesure de répondre avec certitude. D'après certaines indications, si l'on subventionne suffisamment les garderies, la participation des familles monoparentales à la population active pourrait augmenter. Si l'on se contente de jouer un peu avec les niveaux de prestation, les seuils de faibles revenus, l'imposition du revenu gagné, etc., ce genre de mesure n'a pratiquement aucune incidence sur la proportion des familles qui dépendent exclusivement de l'aide sociale, comme le montrent des études réalisées aux États-Unis.

Leurs problèmes ne seront pas réglés par des modifications mineures. Il ne s'agit pas de 50\$ par-ci ou de 75\$ par-là. C'est un choix: on reste à la maison avec les enfants en se contentant d'un faible revenu ou on décroche un emploi, ce qui signifie des dépenses importantes pour faire garder les enfants, pour les transports, etc. Le revenu final sera-t-il plus élevé dans le deuxième cas? Les chefs de familles monoparentales au Canada ont en général un niveau d'éducation plus faible que les femmes des familles biparentales, ce qui les met en moins bonne position pour trouver un travail bien rémunéré qui, de surcroît, les empêcherait d'être à la maison avec les enfants.

Il faut, semble-t-il, beaucoup plus pour changer suffisamment la situation de ces femmes pour qu'il soit plus avantageux pour elles de travailler.

Mme Anderson (Simcoe-Centre): Je vous remercie de tous ces renseignements très intéressants.

[Texte]

Prof. Friesen: I'm sorry if it was a little unclear.

Mrs. Anderson: No, it was very clear.

We're really talking mainly about the single-parent group, and there are going to be other groups that we identified in a small way. Are you suggesting we should look at every group and have different tags saying this is what these people really require, not having one across the board covering everybody in one gulp?

Prof. Friesen: What I'm trying to argue is that single-parent households are sufficiently different from other households. There are a sufficient number of them and they are of sufficient policy importance, sufficient concern, that they warrant the particular attention I'm suggesting we provide.

In terms of a policy issue, in terms of the amount of public concern about these types of households, I think we're just beginning to understand the policy problem we're facing. We've been very slow both within the academic community and within the policy community in responding to this need.

I don't think it is going to go away, and I don't think Canadians are going to be happy to leave the problem as it is. There is a lot of concern out there. We need to address that concern in a meaningful, useful way, and this is one way to start approaching it.

Mrs. Anderson: Do you see a difference in a single parent in, say, the city of Toronto, which is a very expensive city to live in, and in looking at some other area of the country that probably is very much less expensive? Would we have to have different levels across the country to address this?

• 1635

Prof. Friesen: Certainly, in terms of any kind of poverty measure, we have such substantial differences in the cost of living in different parts of Canada that, once again, if we really want to get at what's going on I think we have to take that into account.

Housing costs are one obvious example. Toronto used to be the most expensive place.

Mr. Redway: Vancouver still is.

Prof. Friesen: I believe Vancouver now is the most expensive place in Canada. If you want to take that into account, it certainly underestimates the problems that all families in Vancouver are facing, single-parent or otherwise. The constraints are getting pretty severe out there.

The cost of child care also varies considerably across different types of communities. It seems to me that would be something that one would want to take into account. The cost of child care also varies with economic conditions.

I lived in Toronto in the late 1980s. Obtaining child care was extremely difficult and the cost of it was astronomical. I understand the price has fallen quite a bit, and a lot of places have simply shut down because there's a sufficient number of unemployed people that the demand simply isn't there. So this changes with the business cycle too.

Mrs. Anderson: Do you have any idea of the estimates of the levels that would be appropriate for the low income or the poverty lines for the single-parent families?

[Traduction]

Mme Friesen: Je regrette si je n'ai pas été très claire.

Mme Anderson: Non, on a tout compris.

Nous parlons surtout du groupe des familles monoparentales, et il y a d'autres groupes que nous avons identifiés en passant. Faudrait-il étudier la situation de chacun d'eux, les étiqueter, préciser ce dont ils ont besoin au lieu de prendre des mesures générales qui couvriraient toutes les situations éventuelles ?

Mme Friesen: J'essaie de faire comprendre que les familles monoparentales sont suffisamment différentes des autres familles. Elles sont nombreuses et méritent qu'on leur accorde une attention particulière.

Pour ce qui est des mesures à prendre et des problèmes que posent ces familles, je pense que l'on commence à peine à s'en rendre compte. Tant les universitaires que les concepteurs de politique ont tardé à répondre à ces besoins.

Le problème ne disparaîtra pas de lui-même, et je ne crois pas que les Canadiens acceptent qu'on reste les bras croisés. Ils sont préoccupés. Il faut s'attaquer à ce problème efficacement et ce serait une façon de l'aborder.

Mme Anderson: Selon vous, y aurait-il une différence selon qu'une famille monoparentale habite à Toronto, par exemple, où le coût de la vie est très élevé ou dans une autre région du pays où il serait inférieur? Faudrait-il prévoir des niveaux différents selon la région?

Mme Friesen: Il est certain que lorsqu'on parle d'évaluer la pauvreté, quelle que soit la méthode utilisée, le coût de la vie accuse des différences tellement marquées d'une région à l'autre du Canada que, une fois de plus, si nous voulons vraiment savoir ce qui se passe, je pense que nous devons prendre cela en compte.

Nous en avons un exemple évident avec le coût du logement, qui était plus élevés à Toronto que partout ailleurs.

M. Redway: À Vancouver, c'est encore le cas.

Mme Friesen: Je pense que Vancouver est maintenant la ville la plus chère du Canada. Si vous voulez prendre cela en compte, les problèmes auxquels font face toutes les familles de Vancouver, qu'elles soient monoparentales ou non, sont certainement sous-estimés. La situation est plutôt contraignante là-bas.

Les frais de garde d'enfant varient également considérablement selon le genre de localité et il me semble que c'est quelque chose que l'on devrait prendre en compte. Les frais de garde d'enfant varient d'ailleurs également selon les conditions économiques.

J'ai habité Toronto à la fin des années quatre-vingt. Il était très difficile de trouver à faire garder un enfant et les coûts étaient prohibitifs. D'après ce que je peux comprendre, ces frais ont quelque peu diminué et de nombreuses garderies ont tout simplement fermé leurs portes car il y a beaucoup de chômeurs et il n'y a tout simplement plus de demande pour elles. Par conséquent, la situation en ce domaine évolue aussi avec le cycle économique.

Mme Anderson: Avez-vous une idée des niveaux auxquels on pourrait situer les seuils de faible revenu ou de pauvreté pour les familles monoparentales?

[Text]

Prof. Friesen: I think that, given what I've said, one would want to arrive at those numbers with some care. At this point I don't think we have enough research or knowledge to say it should be 10% more than for a two-parent household.

It's certainly true that the academic research on this stuff is only beginning. We know very little about these issues. I'm not sure what it's a reflection of, but it's a problem. It's something that a number of academics in Canada are turning their attention to.

So I'm afraid I can't give you a number. But the methodology required to do this is no different from what we do. The extending of any of the poverty line measures that are under consideration or have been discussed by this committee to single-parent households would be relatively straightforward. It requires a couple of more computer runs. The methodological issues are not large.

Mrs. Anderson: Once you've tackled it, yes.

Now the LICOs, of course, which is not a basis of what Statistics Canada uses but they say it's not a poverty line, that seems to have created a poverty that really may not be poverty. If you're looking at that in an area where you've got a very expensive region and it comes out to be an average income, you can have some people who are higher and yet are classified as poverty just because they live in that particular region.

The Chair: Like Oakville.

Mrs. Anderson: Yes, exactly, one place. That doesn't seem to be the identification of poverty as I read the Statistics Canada LICOs. That is, I think you said that at the beginning, it really wasn't a true measurement of poverty.

Prof. Friesen: Well, as I'm sure we're all aware, Statistics Canada doesn't claim that it is. We're also well aware that it certainly gets treated as if it were a measure of poverty. We use these poverty lines for a variety of different purposes. Some of them are more legitimate than others. No single measure of poverty is going to satisfy everyone's views that it's directing us in the right way in terms of policy. It also is in agreement with our own subjective view. It satisfies our political goals. No poverty line is going to do that.

So I think the important issue is, what information do we want to have available to us? Perhaps a single measure won't provide us with the information we have available to us. We want to make sure we have information available to us that is useful and important, and I think we don't have enough information about single parents and single-parent households. I guess that's really the issue I'm getting at. This committee is reviewing these poverty lines.

[Translation]

Mme Friesen: Étant donné ce que j'ai dit auparavant, je pense qu'il faudrait calculer ces chiffres avec beaucoup de soin. J'estime que l'on a pas fait assez de recherche et que l'on a pas assez de connaissances à l'heure actuelle pour affirmer qu'ils devraient se situer à 10 p. 100 de plus que dans le cas des familles biparentales.

Les recherches universitaires, notamment, ne font que commencer et les connaissances à ce propos sont pratiquement inexistantes. Je ne sais pas vraiment ce que cela dénote, mais cela pose un problème. Un certain nombre d'universitaires canadiens s'intéressent maintenant à ces questions-là.

J'ai donc bien peur de ne pas pouvoir vous donner de chiffres. Mais la méthodologie requise dans ce cas particulier n'est pas différente de celle que l'on applique aux autres cas. Il serait relativement simple de prendre l'une des méthodes d'évaluation du seuil de pauvreté que l'on considère actuellement ou dont ce comité a discuté et de l'adapter au cas des familles monoparentales. Cela demande un ou deux passages machine de plus sur l'ordinateur car les questions de méthodologie qui se posent ne sont pas énormes.

Mme Anderson: Effectivement, une fois qu'on s'y est attaqué.

Bref, en ce qui concerne les seuils de faible revenu, que Statistique Canada ne prend pas comme références parce qu'ils ne correspondraient pas au seuil de pauvreté, ils semblent avoir créé une notion de pauvreté qui ne correspond pas à la réalité. Si vous appliquez ces indicateurs dans une région où le coût de la vie est très élevé, il se peut fort bien que des gens dont le revenu est supérieur au revenu moyen entrent dans la catégorie des pauvres uniquement parce qu'ils habitent cette région.

La présidence: Comme c'est le cas à Oakville.

Mme Anderson: Oui, exactement, c'est un exemple. Cela ne semble pas correspondre à la méthode d'identification de la pauvreté telle que je la comprends lorsque je lis les documents de Statistique Canada sur les seuils de faible revenu. Mais vous avez dit, je pense, au début que cela ne permettait pas de mesurer la pauvreté d'une manière valable.

Mme Friesen: Eh bien, nous savons tous, j'en suis sûre, que Statistique Canada ne prétend pas cela. Par contre, nous savons également tous que ces données sont traitées comme si elles permettaient de mesurer la pauvreté. Nous utilisons ces seuils de pauvreté pour atteindre toute une gamme d'objectifs, dont certains sont plus légitimes que d'autres. Il n'existe pas une seule mesure de la pauvreté dont on reconnaîtra unanimement l'utilité pour nous orienter dans la bonne direction en matière d'élaboration de politiques. Ce qui existe actuellement concorde avec nos opinions subjectives et nos objectifs politiques. Aucun seuil de pauvreté n'en ferait autant.

Par conséquent, je pense que la question importante est la suivante: de quels renseignements voulons-nous disposer? Il se peut qu'une seule mesure ne nous permette pas d'obtenir les renseignements utiles et importants dont nous voulons disposer, et je pense que nous n'avons pas assez d'informations sur les familles monoparentales et biparentales. Je suppose que c'est vraiment à cela que je veux en venir, car ce comité étudie ces seuils de pauvreté.

[Texte]

• 1640

I would expect there would continue to be interest around measurement of these kinds of issues. A lot of people are concerned about how we measure these sorts of thing. It seems to me if we fail at this point, while we're going through this process, to address the issue of poverty amongst single parents, we'd be making a huge mistake, and I think it would be very sad to do so. You can do it in relation to any measure you choose, and I think given any measure, it's fairly clear how you do it.

Mrs. Anderson: You've been very helpful. I thank you very much.

Prof. Friesen: Thank you.

The Chair: I think the other issue is the working poor. When you look at the Stats Can numbers, there's been no distinction ever made between people who work and people who don't work. We've had evidence already. . . Christopher Sarlo suggested that in Ontario a single parent with three children would have a total income of about \$18,500. I'm not sure if that includes the federal child benefit. Does it? Okay. He says that would be equivalent to a total earned income of \$32,000 to achieve the same standard of living. You've also added another aspect to that: the single parent who confronts these additional costs, the whole cost of working, and the fact that one doesn't take home all of that paycheque when you get the gross income. These people are not under the existing poverty line at all; they're not considered to be poor.

Prof. Friesen: That's right. In the contest of single-parent households, women's employment issues in general, the child care issue appears in the context of this question, and I think we have to look at all of these healthy alternatives and programs together. We need guidance in doing that, and certainly leaving child care out of the equation doesn't make a great deal of sense to me. If the problem is child care, then that's a problem we need to address.

The Chair: It's also universal programs and national programs. For example, if you look at the tax benefit for child care, the person in Ontario who's confronting really high costs is less able to get a. . . He gets the same potential tax benefit as someone in another part of the country who is not facing the same sorts of cost. It may cover the entire cost of child care in one part of the country and only part of it in another part of the country.

So you get into all these national program issues, and the way the federal government distributes housing, subsidized housing subsidies, where it's 30% of the income is being spent on housing, you're considered in core need if you can't purchase housing for the market—

Mr. Redway: [Inaudible—Editor]. . . in excess of 30%.

[Traduction]

À mon avis, il y aura toujours un certain intérêt pour des évaluations de ce genre et un bon nombre de gens s'inquiètent de savoir comment l'on mesure ces choses-là. Il me semble que si, alors même que le processus est en train, nous ne nous préoccupons pas de la question de la pauvreté dans les familles monoparentales, nous ferions une grosse erreur et je pense qu'il serait fort triste qu'il en soit ainsi. Quelle que soit la mesure choisie, on peut s'en servir pour étudier cette situation, et je pense que la méthode à appliquer dans chaque cas est assez claire.

Mme Anderson: Votre intervention a été très utile et je vous remercie beaucoup.

Mme Friesen: Merci.

La présidence: Je pense que l'autre question qui se pose est celle des bas salariés. Lorsqu'on consulte les chiffres de Statistique Canada, on constate qu'aucune distinction n'a jamais été faite entre les gens qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas. Nous avons déjà entendu des témoignages. . . Christopher Sarlo a indiqué qu'en Ontario, une personne qui élève seule trois enfants recevait de l'État un revenu total de 18 500 dollars. Je ne sais pas si cela comprend les allocations familiales. Oui? Bon. M. Sarlo prétend qu'il faudrait gagner un total de 32 000 dollars pour avoir le même niveau de vie. Vous avez ajouté à cela une autre facette: les coûts supplémentaires, ce que cela coûte de travailler lorsqu'on est chef d'une famille monoparentale et le fait que le revenu brut qui apparaît sur le chèque de paie n'est pas en fait l'argent que l'on rapporte à la maison. Toutefois, le revenu de ces gens-là ne les situe pas du tout au-dessous du seuil actuel de pauvreté; on ne considère pas qu'ils sont pauvres.

Mme Friesen: C'est vrai. C'est dans le contexte des problèmes touchant les familles monoparentales et le travail des femmes en général qu'apparaît celui que posent les services de garde d'enfants et je pense que nous devrions considérer ensemble toutes les solutions et tous les programmes qui pourraient être salutaires. Nous avons besoin d'être guidés dans ce processus mais il est certain que ne pas faire entrer les services de garde d'enfants dans l'équation n'a, de mon point de vue, aucun sens. Si ce sont eux qui posent un problème, alors nous devons nous en occuper.

La présidence: Le problème touche aussi l'universalité des programmes et leur application à l'échelle nationale. Par exemple, si vous prenez les déductions fiscales pour les services de garde, la personne qui réside en Ontario et qui doit absorber des coûts extrêmement élevés est moins. . . Cette personne a droit au même avantage fiscal que le résident d'une autre région qui n'a pas à assumer les mêmes frais. Cela peut couvrir tous les frais de garde d'enfant dans une région du pays, et seulement une partie dans une autre région.

La question de l'application de ces programmes à l'échelle nationale se pose donc; et il y a également la manière dont le gouvernement fédéral subventionne le logement: là où 30 p. 100 des revenus de la population sont consacrés au logement, on considère que vous avez un besoin urgent si vous ne pouvez pas payer les prix en vigueur sur le marché pour vous loger. . .

M. Redway: [Inaudible—Éditeur]. . . au-delà de 30 p. 100.

[Text]

The Chair: Right. There again you're assessing it in a different way across the country. But the discretionary income that is left or the rest of your income for other needs is higher in Ontario than in Montreal, for example, although the costs for those other needs may be quite different.

Mr. Redway: I just had another question that came to mind. In your analysis you've indicated that in a single-parent family, because of the characteristics of the single-parent family, they're going to be spending more money on housing than a two-parent family, they're going to have the need for child care that perhaps a two-parent family doesn't have, or not the same need, and those things are going to consume a greater proportion of their income.

• 1645

One of the things we have heard before—and this relates again to the food bank issue—is that the first thing you spend your money on is housing; you pay the rent first and then if that gobbles up a big part of your income, you cheat on the food. Perhaps you go to the food bank to make up for the food. It seems to me from your analysis of the single-parent family, there would be both housing and child care, for instance, that would be perhaps not an absolute essential in both cases, but they would squeeze the expenditure or the discretionary income to spend on a thing like food.

One of the things that we have had some discussion on here before is the question of the food stamp program in the United States as a method of perhaps ensuring that the families, children in particular, receive a nutritious diet, the diet that Agriculture Canada or whoever might say was the proper diet.

Have you thought about that issue in any way in relation to the single-parent family? Would that apply? Would there be some benefit to ensuring that the single-parent family, particularly the children in the family, receive proper nourishment, a proper diet, through a program of that nature?

Prof. Friesen: The advantages of in-kind benefits versus cash benefits to single-parent versus two-parent families aren't obvious to me. It seems to me the same issues will arise in both cases. There may be a greater proportion of a certain type of family in the recipient group. But I am not sure—

Mr. Redway: The fact that those characteristics you have identified with a single-parent family, like the need for more housing or for more expensive housing perhaps, which would then tend to squeeze your income, the need for child care, which would squeeze it even more so beyond what a two-parent family would have, would that not create more pressure on that food basket expenditure than in a two-parent family?

[Translation]

La présidence: C'est juste. Ici encore, les évaluations sont différentes suivant les régions du pays. Mais le revenu dont on peut disposer, ce qui reste pour financer les autres besoins, est plus élevé en Ontario qu'à Montréal, par exemple, bien que les coûts de financement de ces autres besoins puissent être totalement différents.

M. Redway: Une autre question m'est venue à l'esprit. Dans votre exposé, vous avez noté que, dans une famille monoparentale, à cause des caractéristiques inhérentes à ce genre de famille, on va dépenser plus d'argent pour se loger que dans une famille biparentale, on va avoir besoin de services de garde d'enfants dont une famille biparentale n'aura peut-être pas besoin, ou alors ce ne seront pas les mêmes besoins, et toutes ces dépenses vont grever davantage le revenu.

L'une des choses que l'on nous a dite auparavant—qui est liée elle aussi à la question des banques d'alimentation—est que le logement constitue le premier poste de dépenses; on commence par payer le loyer et si cela engloutit la majeure partie du revenu, on triche sur la nourriture. On s'adresse alors peut-être à la banque d'alimentation pour compenser. Je pense pouvoir conclure de votre analyse des familles monoparentales que le logement et la garde des enfants, par exemple, ne constituent peut-être pas, ni l'un ni l'autre, un besoin absolument essentiel mais qu'ils grèvent tous deux le budget ou le revenu discrétionnaire susceptible d'être utilisé notamment pour la nourriture.

Nous avons déjà discuté ici auparavant de la question des programmes de coupons alimentaires aux États-Unis en tant que méthode permettant peut-être de s'assurer que les familles, les enfants notamment, bénéficient d'un régime alimentaire nutritif, d'un régime qu'Agriculture Canada entre autre considérerait comme satisfaisant.

Avez-vous réfléchi à cette question dans la perspective des familles monoparentales? Cela est-il pertinent? Serait-il utile de s'assurer que les familles monoparentales, notamment leurs enfants, bénéficient d'une alimentation appropriée grâce à un programme de cette nature?

Mme Friesen: Les avantages qu'il y aurait à fournir des prestations en nature plutôt que des prestations en espèces aux familles monoparentales plutôt qu'aux familles biparentales ne me paraissent pas évidents. Je pense en effet que les mêmes problèmes existeront dans les deux cas. Il se peut qu'il y ait un plus fort pourcentage de certains types de familles dans le groupe bénéficiaire; mais je ne suis pas certaine. . .

M. Redway: Les caractéristiques que vous avez attribuées aux familles monoparentales, entre autres la nécessité d'avoir un logement plus grand ou plus onéreux—qui entamerait leur revenu—, ou la garde des enfants—qui entraînerait des dépenses encore plus élevées que dans le cas des familles biparentales—, n'aboutiraient-elles pas en fait à grever plus fortement leur budget alimentaire par rapport à celui des familles biparentales?

[Texte]

Prof. Friesen: It may. But whether or not the appropriate response is to raise the level of benefits or to move to an in-kind benefit, it seems to me the same issues apply to two-parent or single-parent families. The single-parent families may be in greater need. How you solve that problem, whether it is in-kind benefits or cash benefits, it seems to me the same issues will arise there as in two-parent families.

Mr. Redway: Have you any opinions on the relative merits of raising cash versus in-kind benefits? I'm referring particularly to food.

Prof. Friesen: I don't think I have any views that would assist you.

Mr. Redway: That would be helpful.

Prof. Friesen: No. There are arguments on a variety of sides here and I think there are valid arguments to be made for different positions.

Mr. Redway: Thank you very much.

The Chair: Edna, did you have more questions?

Mrs. Anderson: No, I think our witness has been very informative.

The Chair: I think I am satisfied too.

Thank you very much. I think that was a very interesting aspect to study: the people who are poor who are not now counted as poor under the existing system and how any new system should in fact deal with the actual expenditures being confronted by various groups.

Thank you very much. We appreciate you being here.

Prof. Friesen: Thank you.

The Chair: We have some further business, Edna. I circulated the letter from Mr. Drieman. Could we have a motion to include that as an appendix to the day's proceedings and evidence.

An hon. member: I so move.

Motion agreed to

The Chair: The other item was the letter that came from the groups that are boycotting, which you wanted to comment on.

• 1650

Mr. Redway: I didn't bring that material with me unfortunately. Maybe we could deal with that on another day. In light of the fact that the committee may go and visit some food banks, etc., I'd like to reserve my comments with respect to that.

The Chair: We want to get that tabled here too. I guess it'll be at our next meeting, because it should be translated. We should table that as well and have a discussion about that.

The other thing is that we have a request to take our researcher with us. We need a motion about that to cover his travel expenses for the record.

[Traduction]

Mme Friesen: C'est possible. Toutefois, que la bonne réponse soit ou non d'augmenter le montant des prestations ou de verser des prestations en nature, je pense que les problèmes sont les mêmes pour les familles biparentales ou monoparentales. Les besoins des familles monoparentales sont peut-être plus importants; mais quelle que soit la façon dont vous réglez le problème, par des prestations en nature ou en espèces, il me semble que les mêmes questions se poseront dans les deux cas.

M. Redway: Avez-vous une opinion quant à l'avantage relatif d'une augmentation des avantages en espèces par rapport aux avantages en nature? Dans le domaine de l'aide alimentaire notamment.

Mme Friesen: Je ne pense pas avoir une opinion susceptible de vous éclairer.

M. Redway: Cela nous aurait aidés.

Mme Friesen: Non. Il y a à ce propos un éventail d'opinions qui sont aussi défendables les unes que les autres.

M. Redway: Je vous remercie.

La présidence: Edna, aviez-vous d'autres questions?

Mme Anderson: Non je pense que notre témoin nous a dit des choses instructives.

La présidence: Je suis satisfaite moi aussi.

Je vous remercie, J'ai trouvé qu'il s'agissait d'un aspect très intéressant à étudier: les pauvres qui ne sont pas actuellement considérés comme tels en vertu du système en place, et la façon dont un nouveau système devrait prendre en compte les dépenses réelles auxquelles doivent faire face les différents groupes.

Je vous remercie de vous être déplacée.

Mme Friesen: Merci.

La présidence: Nous avons d'autres sujets de discussion Edna. J'ai distribué la lettre de M. Drieman. Pourrait-il y avoir une motion pour qu'elle soit annexée aux procès-verbaux et témoignages d'aujourd'hui.

Une voix: J'en fais la proposition.

La motion est adoptée

La présidence: Il y avait aussi la lettre que nous avons reçue des groupes qui nous boycottent, et au sujet de laquelle vous vouliez faire des commentaires.

M. Redway: Je n'ai malheureusement pas apporté la documentation avec moi, et l'on pourrait peut-être en parler un autre jour. Compte tenu du fait que le comité visitera peut-être des banques d'alimentation, je préfère remettre à plus tard mes commentaires à ce sujet.

La présidence: Nous voulons que cela soit déposé au comité. Je suppose que nous le ferons à la prochaine réunion, parce que cela doit être traduit. On devrait déposer cela aussi et en discuter.

Par ailleurs, une demande a été faite pour que notre attaché de recherche nous accompagne. Il est nécessaire d'avoir une motion au procès-verbal pour que ses frais de mission soient couverts.

[Text]

Mr. Redway: I so move.

The Chair: The liaison committee has approved this.

Mr. Redway: But the opposition has turned it down.

The Chair: At the meeting of the House leaders it was turned down. I think we should pass it, take it to the standing committee and see if we can convince the standing committee members that our study is a legitimate study and that we need our researcher along to help us get the facts.

Mr. Redway: In light of what happened in the House today with respect to the human rights conference in Vienna, that may be academic. Mr. Kindy refused unanimous consent where all parties had agreed to send a delegation to that meeting. It may be that Mr. Kindy will refuse unanimous consent on anything, but in any event I'd be pleased to move that we ask for funds to cover the researcher's travel.

The Chair: Our funds are in the budget, and it's a modest amount of money compared to the travelling that goes on around this place.

Mrs. Anderson: I'm sorry, I had to make a phone call so I'm not sure what you're talking about.

The Chair: I'm not sure if you know about this. We were thinking of going to Toronto to visit the food bank and some of the officials at community and social services, and then going to Fredericton and also visiting the officials there. We would like to bring Marion along to do a report and make a record of the evidence that we could table at this committee.

Mr. Redway: They have turned down our request for them to come and see us on the basis that apparently they don't have the time, so we thought we would go and see them as the alternative.

Mrs. Anderson: This is a food bank in Toronto.

The Chair: The food bank invites us all the time.

Mr. Redway: Also, the social services people from both Ontario and New Brunswick apparently have told the committee that they don't have the time.

The Chair: Ontario booked it, but then I guess they received a phone call from some opposition member and now they have cancelled.

Mr. Redway: We don't know that, but they cancelled. Did they say why they cancelled?

The Chair: Did they say any reason?

Mr. Redway: They just cancelled, but New Brunswick said they did not have the time to come. Is that it?

The Chair: Yes.

Mrs. Anderson: So the situation is that we would like to go either place or both places—

Mr. Redway: We would like to have their evidence, and if they won't come to us then we'd like to go to them.

[Translation]

M. Redway: J'en fais la proposition.

La présidence: Le comité de liaison a donné son approbation.

M. Redway: Mais l'opposition l'a rejetée.

La présidence: Cela a été rejeté à la réunion des leaders parlementaires. Je pense que nous devrions l'adopter, puis la soumettre au comité permanent pour tenter de convaincre ses membres qu'il s'agit d'une étude qui a un certain bien-fondé et que nous avons besoin de notre attaché de recherche pour nous aider à recueillir les informations.

M. Redway: Compte tenu de ce qui s'est produit aujourd'hui en Chambre en ce qui concerne la conférence sur les droits de l'homme à Vienne, cela pourrait s'avérer futile. M. Kindy a rejeté la décision unanime de tous les partis d'envoyer une délégation à cette conférence. Il se peut que M. Kindy refuse n'importe quel accord unanime; néanmoins, je serais très heureux de proposer que nous demandions des crédits pour couvrir les frais de voyage de l'attaché de recherche.

La présidence: Les crédits figurent au budget; il s'agit d'une modeste dépense par rapport à la totalité des sommes dépensées en voyage par les gens de la Colline parlementaire.

Mme Anderson: Je m'excuse, mais j'ai dû m'absenter pour faire un appel téléphonique et je ne suis pas certaine de comprendre ce dont vous parlez.

La présidence: Je ne sais pas si vous êtes au courant. Nous envisageons de nous rendre à Toronto pour visiter la banque d'alimentation et rencontrer des représentants des services communautaires et sociaux; nous nous rendrons ensuite à Frédéricton pour y rencontrer d'autres responsables. Nous aimerions emmener Marion pour qu'il fasse un rapport et recueille les témoignages que nous pourrions déposer devant ce comité.

M. Redway: Ils ont rejeté la demande que nous leur avons faite de comparaître devant le comité en prétendant qu'ils n'avaient pas le temps. Nous avons donc pensé que la solution serait de nous rendre sur place.

Mme Anderson: Il s'agit d'une banque d'alimentation à Toronto.

La présidence: Elle nous invite tout le temps.

M. Redway: Les gens des services sociaux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont apparemment dit au comité qu'ils n'avaient pas le temps.

La présidence: Les Ontariens s'étaient faits inscrire, mais je suppose qu'ils ont reçu un coup de téléphone d'un membre de l'opposition et ils ont annulé.

M. Redway: Je ne sais pas ce qu'il en est, mais ils ont annulé. Ont-ils dit pourquoi?

La présidence: Ont-ils dit donné une raison?

M. Redway: Ils se sont contentés d'annuler; mais les gens du Nouveau-Brunswick ont dit ne pas avoir le temps de venir, n'est-ce pas?

La présidence: Oui.

Mme Anderson: Ainsi, nous aimerions pouvoir nous rendre à l'un ou l'autre endroit ou aux deux. . .

M. Redway: Nous aimerions recevoir leur témoignage; et puisqu'ils ne peuvent pas venir à nous, nous irions les rencontrer.

[Texte]

Mrs. Anderson: That's right.

The Chair: Okay. We were thinking of just using our own travel points and doing it say on a Monday morning in Toronto and maybe the Friday in Fredericton so that we don't conflict with any votes in the House.

Mrs. Anderson: Yes.

The Chair: We can do this on our own travel points so we don't require any approval of the House. The other thing is that if they continue to not want to pay Marion's air fare, then we're exploring the possibility of using our discretionary funds in our budget. I would like to know whether you people would be willing to contribute \$200 or \$300 or whatever. We'd send him economy and we'd book it seven days in advance.

Mrs. Anderson: What sort of a timeframe are you looking at?

The Chair: We're thinking of the last week of May. It would be perhaps the Monday morning in Toronto so we could fly to Ottawa in the afternoon.

Mr. Redway: May 24 is a holiday and the House is not sitting on that day.

The Chair: Is it regular time starting at 10 a.m. on May 25?

The Clerk of the Committee: Yes.

The Chair: Okay. We'd have to do it then on the Friday.

Mr. Redway: I'm in Halifax on the Friday for my daughter's graduation from Dalhousie University.

The Chair: What time?

• 1655

Mr. Redway: I'm going to be in Washington with the public accounts committee on Thursday and then Thursday night back to Montreal and on to Halifax. I'll be in Halifax all day Friday.

Mrs. Anderson: Are you talking about Friday, May 28?

The Chair: The minister's appearing before the subcommittee on Thursday. It would be good if we could figure out a date now. What about the first week of June? I'd like to get this tabled.

Mrs. Anderson: On June 1 and 2 I have clause by clause.

The Chair: What about next week?

Mrs. Anderson: Next week is the week off.

Mr. Redway: I think I have—

The Chair: Are you in Toronto?

Mr. Redway: Yes, I'm in Toronto. I'm not sure what I'm doing Monday morning in Toronto, but it's possible.

The Chair: What about you, Edna? Are you away?

Mrs. Anderson: I have a policy meeting one evening, so I can dash down and back.

[Traduction]

Mme Anderson: C'est exact.

La présidence: Très bien. Nous avons envisagé d'utiliser nos propres points de voyage et de passer disons le lundi matin à Toronto et peut-être le vendredi à Frédéricicton pour ne pas manquer les votes à la Chambre.

Mme Anderson: Oui.

La présidence: Nous pouvons utiliser nos propres points de voyage de manière à ne pas avoir à obtenir l'approbation de la Chambre. En outre, s'ils persévèrent à refuser de payer le billet d'avion de Marion, on envisagera la possibilité d'utiliser les fonds discrétionnaires qui figurent à notre budget. J'aimerais savoir si vous seriez d'accord pour contribuer 200 ou 300\$ ou un montant quelconque. Il voyagerait en classe économique et l'on réserverait la place une semaine à l'avance.

Mme Anderson: Quelle est la période que vous envisagez?

La présidence: Il est question de la dernière semaine du mois de mai. On pourrait envisager de passer le lundi matin à Toronto de manière à pouvoir revenir par avion à Ottawa dans l'après-midi.

M. Redway: Le 24 mai est un jour férié et la Chambre ne siège pas.

La présidence: Est-ce qu'on commence à l'heure habituelle, 10 heures, le 25 mai.

Le greffier du comité: Oui.

La présidence: Très bien. Alors il faudrait que cela se fasse le vendredi.

M. Redway: Le vendredi, je serai à Halifax pour assister à la remise du diplôme de ma fille à l'Université Dalhousie.

La présidence: A quelle heure?

M. Redway: Je vais être à Washington avec le Comité des comptes publics jeudi, je reviens à Montréal jeudi soir et ensuite je pars pour Halifax. Je serai à Halifax toute la journée vendredi.

Mme Anderson: Parlez-vous du vendredi 28 mai?

La présidence: Le ministre comparaît devant le sous-comité jeudi. Ce serait bon de trouver une date maintenant. Que dites-vous de la première semaine de juin? J'aimerais pouvoir déposer cela.

Mme Anderson: Les premier et 2 juin, j'ai l'examen article par article.

La présidence: Et la semaine prochaine?

Mme Anderson: La semaine prochaine, nous avons congé.

M. Redway: Je pense que j'ai. . .

La présidence: Etes-vous à Toronto?

M. Redway: Oui, je suis à Toronto. Je ne me souviens pas de mon emploi du temps pour lundi matin à Toronto, mais c'est une possibilité.

La présidence: Et vous, Edna? Vous absentez-vous?

Mme Anderson: Je dois assister à une réunion du comité d'orientation un soir de cette semaine, et je peux donc faire l'aller-retour.

[Text]

The Chair: We're fairly flexible next week for Toronto, I would think.

Mr. Redway: Yes, we can certainly do something in Toronto next week.

The Chair: Why don't we do something in Toronto next week? However, we wouldn't have the approval. We could do that at the committee tomorrow.

The Clerk: We could pass a motion tomorrow, yes, but you still have to get approval in the House.

Mr. Redway: Maybe Alex will have gone to Calgary.

The Chair: Yes. We can charge it and pay for it later.

Mr. Redway: That's the way the government operates; be careful.

Mrs. Anderson: Could we do it in the morning or early afternoon so I could get back, because I don't know whether it's going to be Monday, Tuesday or Wednesday?

The Chair: Yes, that's what I was thinking.

Mrs. Anderson: Then I could do it in the day time.

The Chair: I think I'm pretty flexible too next week.

The Clerk: Do you want this on the record? This conversation is being recorded. Do you want to go in camera or do you want to keep discussing?

The Chair: Should we go in camera?

Mrs. Anderson: Yes, I think so.

The Chair: The meeting is adjourned. We will go in camera.

[Proceedings continue in camera]

[Translation]

La présidence: Il me semble donc que l'on pourrait s'arranger pour Toronto la semaine prochaine.

M. Redway: Oui, nous pouvons certainement faire quelque chose à Toronto la semaine prochaine.

La présidence: Pourquoi donc ne pas aller de l'avant? Il est vrai que nous n'aurons pas l'approbation requise, mais nous pourrions nous occuper de cela au comité, demain.

Le greffier: Nous pourrions bien sûr passer une motion demain, mais il vous faudra toujours obtenir l'approbation de la Chambre.

M. Redway: Peut-être qu'Alex sera parti à Calgary.

La présidence: Oui. Nous pouvons acheter à crédit et payer plus tard.

M. Redway: C'est ce que fait le gouvernement; attention.

Mme Anderson: Pourrions-nous prévoir notre visite le matin ou tôt l'après-midi pour que je puisse revenir à Ottawa, étant donné que je ne sais pas si la réunion aura lieu lundi, mardi ou mercredi?

La présidence: Oui, c'est à cela que je pensais.

Mme Anderson: Je pourrais donc me libérer au cours de la journée.

La présidence: Je pense que moi non plus, je n'ai pas beaucoup d'obligations la semaine prochaine.

Le greffier: Voulez-vous que cette conversation fasse partie du compte-rendu ou voulez-vous la poursuivre à huis clos?

La présidence: Voulez-vous continuer à huis clos?

Mme Anderson: Je pense que oui.

La présidence: La séance est levée. Le comité se réunit à huis clos.

[Les délibérations se poursuivent à huis clos]

APPENDIX "POOR-2"

16 April, 1993

Mr. Brian Tobin
Member of Parliament
822 Confederation Building
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

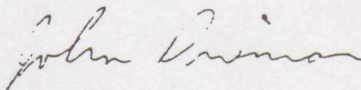
John Drieman
89 Windsor Street
Corner Brook, NF
A2H 6S5

Dear Mr. Tobin:

I recently read in The Globe and Mail that the Liberal Party, among others, are boycotting the public hearings of the subcommittee on poverty. I think it is high time that Canada change its definition of poverty from relative to absolute. Any economist can tell you that you cannot eliminate or reduce poverty as measured against mean national incomes. Absolute poverty however, as defined by a minimum income required to buy the essentials of life, can be reduced much more effectively if our resources target those absolute poor rather than the broader group of relative poor.

As such I am not in agreement with your Party's action with respect to the poverty subcommittee. Also, I want to request of you to submit my opinion to the subcommittee. Thank you.

Sincerely yours,



John Drieman

APPENDICE «POOR-2»

(TRADUCTION)

Le 16 avril 1993

Brian Tobin, député
Édifice Confédération, p. 822
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur,

J'ai lu dernièrement dans *The Globe and Mail* que le parti libéral boycottait, entre autres choses, les audiences publiques du sous-comité de la pauvreté. Je pense qu'il serait temps que la définition de la pauvreté au Canada passe du sens relatif au sens absolu. Le premier économiste venu vous dira qu'il est impossible d'éliminer ou de réduire la pauvreté telle que mesurée par le revenu national moyen. Cependant, la pauvreté absolue, mesurée par le revenu minimal nécessaire pour acheter les biens et services essentiels, peut être réduite beaucoup plus réellement à l'aide de nos ressources, si nous visons la pauvreté absolue plutôt que la pauvreté relative qui touche beaucoup plus de monde.

Je n'approuve pas l'attitude de votre parti vis-à-vis les travaux du sous-comité de la pauvreté. Je vous demande également de faire part de mon point de vue au sous-comité.

Agréez, monsieur, mes meilleures salutations.

John Drieman

89, Windsor Street
Corner Brook, NF
A2H 6S5

MAIL  POSTE

CHAMBRE DES COMMUNES
Fascicule n° 10
Le mardi 8 juin 1993
La présidence: Barbara Grosu

Minutes of Proceedings of the Sub-Committee

Minutes of Proceedings of the Sub-Committee

Poverty

of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 10

Le mardi 8 juin 1993

La présidence: Barbara Grosu

Procès-verbaux et témoignages de Sous-comité sur la

Pauvreté

de Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

RESPECTING:

Consideration of a Draft Report

CONCERNANT:

Examen d'un projet de rapport

TÉMOIN

Dr. University of Toronto

and Professor of Economics

WITNESS

From Queen's University

and Professor of Economics

Third Session of the Thirty-fourth Parliament
1991-1992-1993

troisième session de la trente-quatrième législature
1991-1992-1993

En vente: Éditions Commission des Quêtes — Éditions
Apprentissages et Services Quêtes, Quêtes RIA 039

À vendre: Éditions Commission des Quêtes — Éditions
Apprentissages et Services Quêtes, Quêtes RIA 039

MAIL  **POSTE**

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail**Poste-lettre****K1A 0S9****Ottawa**

APPENDICE «POOR-2»

Le 16 avril 1993

Brian Tobin, député
 Édifice Confédération, p. 822
 Chambre des communes
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0A6

Monsieur,

If undelivered, return COVER ONLY to:

Canada Communication Group — Publishing
 45 Sacré-Coeur Boulevard,
 Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,

retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
 Groupe Communication Canada — Édition
 45 boulevard Sacré-Coeur,
 Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESS*From Simon Fraser University:*

Jane Friesen, Professor of Economics.

TÉMOIN*De l'Université Simon Fraser:*

Jane Friesen, professeur d'économique.

Je n'approuve pas l'attitude de votre parti vis-à-vis les travaux du sous-comité de la pauvreté. Je vous demande également de faire part de mon point de vue au sous-comité.

Agitez, monsieur, mes meilleures salutations.

John Brieman

30, Windsor Street
 Corner Brock, WF
 A2H 6S5

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 10

Tuesday, June 8, 1993

Chair: Barbara Greene

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule n° 10

Le mardi 8 juin 1993

La présidence: Barbara Greene

Minutes of Proceedings and Evidence of the Sub-Committee on

Poverty

of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

Procès-verbaux et témoignages du Sous-comité sur la

Pauvreté

du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

RESPECTING:

Consideration of a Draft Report on Poverty

CONCERNANT:

Considération d'une ébauche de rapport sur la pauvreté

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

CHAMBRE DES COMMUNES
SUB-COMMITTEE ON POVERTY OF THE STANDING
COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE, SOCIAL
AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

Chair: Barbara Greene

Vice-Chairman: Chris Axworthy

Members

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

MAIL POSTE
HOUSE OF COMMONS
SOUS-COMITÉ SUR LA PAUVRETÉ DU COMITÉ
PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL,
DES AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME ÂGE ET DE LA
CONDITION FÉMININE

La présidence: Barbara Greene

Vice-président: Chris Axworthy

Membres

Edna Anderson
Jean-Luc Joncas
Rey Pagtakhan—(5)

(Quorum 3)

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, JUNE 8, 1993
(22)

[Text]

The Sub-Committee on Poverty of the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women met *in camera* at 8:30 o'clock a.m. this day, in Room 208, West Block, the Chair, Barbara Greene, presiding.

Members of the Sub-Committee present: Edna Anderson, Barbara Greene and Jean-Luc Joncas.

Other Member present: Albina Guarnieri.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Marion Wrobel, Senior Analyst.

Pursuant to Standing Order 108(2), and its order dated Wednesday, February 10, 1993, the Sub-Committee resumed its study to identify the characteristics associated with poor households in Canada. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, Wednesday, February 10, 1993, Issue No. 3*)

The Sub-Committee resumed consideration of a draft report.

It was agreed,—That the draft report be adopted as the Second Report of the Sub-Committee.

It was agreed,—That the Chair present the report to the Standing Committee on Health and Welfare and Social Affairs at the earliest possible date.

At 8:31 o'clock a.m., the Sub-Committee adjourned to the call of the Chair.

Eugene Morawski

Clerk of the Sub-Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 8 JUIN 1993
(22)

[Traduction]

Le Sous-comité sur la pauvreté du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine se réunit à huis clos à 8 h 30, dans la salle 208 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Barbara Greene (*présidente*).

Membres du Sous-comité présents: Edna Anderson, Barbara Greene et Jean-Luc Joncas.

Autre députée présente: Albina Guarnieri.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Marion Wrobel, analyste principal.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à son ordre de renvoi du mercredi 10 février 1993, le Sous-comité reprend l'étude des caractéristiques des ménages pauvres au Canada (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mercredi 10 février 1993, fascicule n° 3*).

Le Sous-comité reprend l'étude d'un projet de rapport.

Il est convenu,—Que le projet de rapport soit adopté (deuxième rapport du Sous-comité).

Il est convenu,—Que la présidente présente le rapport au Comité permanent le plus tôt possible.

À 8 h 31, le Sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidente.

Le greffier du Sous-comité

Eugene Morawski

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Lettermail

Poste-lettre

**K1A 0S9
Ottawa**

If undelivered, return COVER ONLY to:

Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non-livraison,

retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USER



CANADA

INDEX

SUBCOMMITTEE ON

Poverty

OF THE STANDING COMMITTEE ON HEALTH AND WELFARE,
SOCIAL AFFAIRS, SENIORS AND THE STATUS OF WOMEN

HOUSE OF COMMONS

Issues 1-10 • 1991-1993 • 3rd Session • 34th Parliament



ANNUAL REPORT
1987-88

HOUSE OF COMMONS

COMMISSION

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF INFORMATION ACCESS AND PRIVACY
COMMISSIONER OF INFORMATION ACCESS AND PRIVACY

HOUSE OF COMMONS

Published under authority of the Speaker of the House of Commons
by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des
communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE TO THE USER

This index is subject-based and extensively cross-referenced. Each issue is recorded by date; a list of dates may be found on the following page.

The index provides general subject analysis as well as subject breakdown under the names of Members of Parliament indicating those matters discussed by them. The numbers immediately following the entries refer to the appropriate pages indexed. The index also provides lists.

All subject entries in the index are arranged alphabetically, matters pertaining to legislation are arranged chronologically.

A typical entry may consist of a main heading followed by one or more sub-headings.

Income tax
Farmers
Capital gains

Cross-references to a first sub-heading are denoted by a long dash.

Capital gains *see* Income tax—Farmers

The most common abbreviations which could be found in the index are as follows:

1r, 2r, 3r, = first, second, third reading A = Appendix amdt. = amendment Chap = Chapter
g.r. = government response M. = Motion o.q. = oral question qu. = question on the *Order Paper*
R.A. = Royal Assent r.o. = return ordered S.C. = Statutes of Canada
S.O. = Standing Order

Political affiliations:

BQ	Bloc Québécois
Ind	Independent
Ind Cons	Independent Conservative
L	Liberal
NDP	New Democratic Party
PC	Progressive Conservative
Ref	Reform Party of Canada

**For further information contact the
Index and Reference Service — (613) 992-8976
FAX (613) 992-9417**

- Aboriginal peoples** *see* Poverty—Measures
- Adequate-income grid** *see* Montreal Diet Dispensary
- Agriculture Department** *see* Food baskets; Organizations appearing
- Anderson, Edna** (PC—Simcoe Centre)
 Child care, 2:8
 Families, single-parent, 9:17-9
 Food, 2:12
 Food baskets, 8:9-10
 Guaranteed annual income, 2:4-6, 13
 Housing, 8:36-7, 39, 41
 Poverty, 2:9, 11-14, 17, 20-1; 3:6-7, 30; 4:12; 5:15-6; 8:9-10, 37, 41; 9:16-9, 22-4
 Characteristics associated with poor households, M., 3:26-7
 Measures, Committee reviewing, Minister asking, M. (Pagtakhan), 3:24
 Procedure and Committee business
 Chair, M., 1:9
 Documents, appending to minutes and evidence, M., 3:4
 Future business, 1:12-3; 2:4-6, 8-14, 17, 20-1; 3:9, 24, 28-9; 9:22-4
 Meetings, M., 3:29
 Minister, 2:21; 3:24
 Organization meeting, 1:9-11
 Quorum, 1:10-1
 M., 3:29
 Travel, 9:22-4
 Vice-chairman, 1:9
 Witnesses, M., 3:29
 References, 4:11
 In camera meetings, 1:4-7; 9:24; 10:3
- Angus, Jamie** (Canada Mortgage and Housing Corporation)
 Poverty, 8:24-6
- Anti-Inflation Board** *see* Food baskets—Food Prices Review Board
- Appendices**
 Drieman, John, letter, 9A:1
 Library of Parliament, Research Branch, documents, 3A:1-14
- Axworthy, Chris** (NDP—Saskatoon—Clark's Crossing) (Vice-Chairman)
 Poverty, 3:11-2, 15-7, 20-3, 25-7
 Characteristics associated with poor households, M. (Anderson), 3:26-7
 Procedure and Committee business
 Agenda, 3:7-8
 Future business, 3:7-8, 25-7
 References
 Election as Vice-Chairman, 1:9
 In camera meetings, 1:3-4, 6-7
 Studies and inquiries, 3:7-8
- Basic needs**
 Consumption, 5:13
See also Clothing; Families, single parent; Food; Housing; Poverty; Poverty line; Single persons; Telephones
- Basic needs budget** *see* Families, single-parent; Montreal Diet Dispensary
- Benzing-Purdie, Laure M.** (Agriculture Department)
 Poverty, 8:4-9
- Blenkarn, Don** (PC—Mississauga South)
 Food baskets, 8:17-9
 Poverty, 8:17-9, 24
- Breaugh, Mike** (NDP—Oshawa)
 References, *in camera* meetings, 1:4-5, 7
- Brightwell, Harry** (PC—Perth—Wellington—Waterloo)
 Food baskets, 8:19
 Poverty, 8:17-20
- Canada Mortgage and Housing Corporation** *see* Organizations appearing
- Canadian Council on Social Development** *see* Poverty
- Child care**
 Committee examining, 2:4, 7-8
 Poverty, relationship, 7:16
See also Families, single-parent
- Child care tax credit**
 Committee examining, 2:4, 8
- Child poverty**
 Absolute/relative, 5:7-8
 Eliminating, 3:17, 23; 4:27, 31, 36; 5:26-8; 6:10; 7:9
 Government initiative, 7:16-7
 Levels, 4:14
- Clothing**
 Basic needs, 5:12, 15-6; 7:20-1
- Cluff, David** (Canada Mortgage and Housing Corporation)
 Poverty, 8:24, 27-43, 46-7
- Committee**
 Report, previous, examining, 2:4, 6, 9-11
See also Child care; Child care tax credit; Family allowance; Food; Guaranteed annual income; Women
- Community values** *see* Poverty—Measures
- Consumption** *see* Basic needs; Families, low-income; Food baskets; Poverty; United States
- Core housing need** *see* Housing
- Core need income threshold** *see* Housing
- Daycare** *see* Child care
- Department of Agriculture** *see* Agriculture Department
- Dewetering, June** (Committee Researcher)
 Procedure and Committee business, future business, 2:14, 16, 20-1
 References, *in camera* meetings, 1:3-7
- Disabled and handicapped persons** *see* Poverty
- Disposable income** *see* United States—Income
- Divisions, recorded** *see* Procedure and Committee business
- Drieman, John** *see* Appendices
- Duquette, Marie-Paule** (Montreal Diet Dispensary)
 Poverty, 7:4-30

- Economic conditions**
Effects, 3:10, 12, 14; 5:11
- Economic Council of Canada** *see* Poverty
- Education** *see* Poverty
- Engelard, John** (Canada Mortgage and Housing Corporation)
Poverty, 8:28-9, 36-7, 40, 43-7
- Families**
Poor, defining, 5:4
See also Poverty—Measures; Social assistance; United States
- Families, low-income**
Consumption patterns, 3:19; 5:28
- Families, single-parent**
Basic needs, 9:5-12
Basic needs budget, 9:9-10, 12
Benefits, cash/in-kind, 9:20-1
Child care, 9:11, 16, 19-21
Food banks, 9:14-5, 20
Income tax, relationship, 9:5, 12
Poor, determining, 9:4-5
Poverty line, relationship, 5:10; 6:22-3; 9:5, 17-9
Regional disparities, 9:17, 19-20
Social assistance, criteria, 5:10
See also United States
- Family allowance**
Committee examining, 2:7, 9
- Family expenditure index** *see* Poverty
- Food**
Basic needs, 5:15; 7:14, 20
Committee examining, 2:12-3
Food stamp program, 8:15-6, 18-9, 23-4
Income, percentage spent on, 3:19
Information, 8:16
See also Montreal Diet Dispensary; United States
- Food banks**
Purpose, 3:21; 6:13-4
See also Families, single-parent; Food baskets; Housing
- Food baskets**
Agriculture Department, responsibility, 8:5
Consumption, 8:5-6, 9-10, 12, 20-2
Cost, 4:11; 8:6-7, 14-5, 17
Current, 8:5
Food banks, relationship, 8:14-5, 17-8
Food Prices Review Board/Anti-Inflation Board, 8:5
History, 8:4-5
National Health and Welfare Department, role, 8:16-7
Northern food basket, 8:7
Purpose, 8:9
Quantities, 8:6
Regional disparities, 8:5, 10-1, 22
Thrifty food basket, 8:6-7, 12, 19-22
Users, 8:7, 9
See also United States
- Food Prices Review Board** *see* Food baskets
- Food stamp program** *see* Food
- Friesen, Jane** (Simon Fraser University)
Poverty, 9:4-21
- Gilmor, Jennifer** (Office of Rey Pagtakhan)
References, *in camera* meetings, 1:6
- Greene, Barbara** (PC—Don Valley North; Parliamentary Secretary to the President of the Treasury Board from September 1, 1993 to August 31, 1994) (Chair)
Anderson, references, 4:11
Child care, 2:4, 8
Child care tax credit, 2:4, 8
Child poverty, 4:31, 35; 5:26, 28; 6:10; 7:17
Committee, 2:4, 6, 9-11
Families, single-parent, 9:15, 19-20
Food, 2:12-3
Food banks, 4:11
Food baskets, 8:20-2
Guaranteed annual income, 2:4-7, 10-1, 13
Housing, 7:19; 8:35-42, 46-7
Poverty, 2:10-21; 3:5-6, 8, 11-2, 15-9, 21, 23, 25-8, 30; 4:8-9, 11-6, 18-24, 27-35; 5:24-8, 31-2; 6:4, 10-2, 21-2; 7:16-9, 21, 26, 28-30; 8:8, 17, 19-24, 35-42, 46-7; 9:15, 18-24
Characteristics associated with poor households, M. (Anderson), 3:26-7
Measures, Committee reviewing, Minister asking, M. (Pagtakhan), 3:24
Procedure and Committee business
Agenda, 3:7-8
Future business, 1:11-3; 2:4-21; 3:5-12, 15-9, 21, 23-30; 9:21-4
Members, 3:9; 8:4
Minister, 2:17-21; 3:10, 23-6; 9:23
Organization meeting, 1:9-11
Proceedings, 8:4
Quorum, meeting/receiving evidence without, M. (Mitchell), 1:9-11
Report to Committee, First, references, 7:16-7
Studies and inquiries, 3:7-9
Travel, 9:21-4
Witnesses, 3:27-9
Redway, references, 4:11
References
Election as Chair, 1:9
In camera meetings, 1:3-7; 9:24; 10:3
- Guaranteed annual income**
Committee examining, 2:4-7, 9-11, 13
See also Poverty; United States
- Guarnieri, Albina** (L—Mississauga East)
References, *in camera* meetings, 1:4; 10:3
- Handicapped persons** *see* Disabled and handicapped persons
- Health** *see* Poverty
- Hewston, Garry** (Agriculture Department)
Poverty, 8:10-1, 13-9, 23-4
- Home ownership** *see* Housing
- Horning, Al** (PC—Okanagan Centre)
References, *in camera* meetings, 1:4

Housing

- Basic needs, 5:15; 7:14-5; 8:44-5
- Core housing need, 8:24-6, 29-47
- Core need income threshold, 8:26-9, 46
- Food banks, relationship, 8:35
- Home ownership, 4:20-1
- National occupancy standard, 8:27-9, 42-3
- Programs, 7:9
- Quality, 3:21; 4:34; 7:19
- Regional disparities, 8:36-41
- Social housing, 5:13
- See also* Montreal Diet Dispensary—Food/rent; United States

Human development index *see* Poverty**In camera** meetings *see* Procedure and Committee business**Income**

- Reporting, 5:13-4
- See also* Food; Guaranteed annual income; Poverty—Measures; United States

Income tax *see* Child care tax credit; Families, single-parent**Joncas, Jean-Luc** (PC—Matapédia—Matane)

- Poverty, 6:14
 - Characteristics associated with poor households, M. (Anderson), 3:26-7
- Procedure and Committee business
 - Future business, 3:26
 - Printing, M., 1:9
- References, *in camera* meetings, 1:3-7; 10:3

Larrivée, Gaby (PC—Joliette)

- Child care, 7:16
- Poverty, 7:10, 12-6, 28-9
- Social assistance, 7:14-5

Lauriston, Karen (Office of Rey Pagtakhan)

- References, *in camera* meetings, 1:6

Library of Parliament *see* Appendices**Low-income cut-offs** *see* Poverty—Measures**Low-income families** *see* Families, low-income**Low-income lines** *see* Poverty**Low-income measure** *see* Poverty**Mitchell, Margaret Anne** (NDP—Vancouver East)

- Poverty, 2:11-6, 19-21
- Procedure and Committee business
 - Chair, 1:9
 - Future business, 1:11-3; 2:11-7, 19-21
 - Minister, 2:19-20
 - Organization meeting, 1:9-11
 - Quorum, M., 1:9-11
 - Vice-chairman, M., 1:9

Montreal Diet Dispensary

- Adequate-income grid, 7:7
- Basic needs budget, 7:4-12, 17-9
- Clientele, 7:24-7
- Food/rent, 7:6-8, 11-4, 19
- Pregnant women, 7:4-6, 9, 13, 15-6, 25-6, 28-9
- Purpose, 7:4

Montreal Diet Dispensary—Cont.

- Standard of living, 7:5
- See also* Organizations appearing

Morawski, Eugene (Clerk of the Committee)

- Procedure and Committee business, 2:21; 5:32; 9:23-4

Multiple deprivation *see* Poverty**National Health and Welfare Department** *see* Food baskets**National occupancy standard** *see* Housing**Native people** *see* Aboriginal peoples**Non-cash income** *see* United States—Income**Northern food basket** *see* Food baskets**Orange Paper** *see* Poverty**Organization meeting** *see* Procedure and Committee business**Organizations appearing**

- Agriculture Department, 8:4-24
- Canada Mortgage and Housing Corporation, 8:24-47
- Montreal Diet Dispensary, 7:4-30
- Simon Fraser University, 9:4-21
- Statistics Canada, 4:4-33
- University of Nippissing, 5:4-31
- U.S. Bureau of the Census, Housing and Household Economics Statistics Division, 6:4-23
- See also* individual witnesses by surname

Pagtakhan, Rey (L—Winnipeg North)

- Child poverty, 5:27
- Committee, 2:6
- Family allowance, 2:7, 9
- Guaranteed annual income, 2:5-7, 9
- Poverty, 2:9, 13-21; 3:12-4, 22, 27; 4:12-5, 21-7, 29, 34-5; 5:17-23, 27-8, 30-2
 - Characteristics associated with poor households, M. (Anderson), 3:27
 - Measures, Committee reviewing, Minister asking, M., 3:24
 - Orange Paper, progress report requesting, M., 3:26
- Procedure and Committee business
 - Future business, 2:5-7, 9-10, 13-21; 3:8-10, 23-7
 - Members, 3:9
 - Minister, 2:17-21; 3:10
 - Reports to Committee, 4:23
 - Studies and inquiries, 3:8-9; 5:32
- References, *in camera* meetings, 1:3-7
- Women, 2:9

Phinney, Beth (L—Hamilton Mountain)

- References, *in camera* meetings, 1:6-7

Poschmann, Finn (Committee Researcher)

- References, *in camera* meetings, 1:6

Poverty

- Age groups, 3:15
- Basic needs, 5:9-18, 24-5, 29; 6:12-3; 7:11-2, 16-9, 21
- Canadian Council on Social Development, measure, 3:13-4, 17-31
- Characteristics associated with poor households, M. (Anderson), 3:26-7, agreed to by a show of hands, 3
- Consumption/consumption threshold, 6:16

Poverty—Cont.

- Criteria, 2:13-4
- Data, 5:13-4; 6:21-2
- Definitions, 4:4-6
 - Common-sense understanding, 5:4
 - Rejecting, 2:15-7
 - Writing, 2:19-20
- Disabled and handicapped persons, 5:26
- Economic Council of Canada, measures, defining, 3:17, 4:4
- Education, factor, 6:14
- Eliminating, 3:15, 23
- Family expenditure index, 4:5-7, 10-1, 32; 5:28
 - See also Poverty—Measures
- Guaranteed annual income, 7:22-4
- Health, 7:22
- Historical context, 5:21-2; 6:11
- Human development index, 4:9
- Levels, 3:12, 18; 5:11
- Long-term/short-term, 3:18-9; 6:16; 7:10; 9:5
- Low-income lines, 4:5
- Low-income measure, 3:11-4; 4:30; 5:14-5
- Measures, Statistics Canada, low-income cut-offs, 2:10-21; 3:5-30; 4:4-35; 5:4-32; 6:4-23; 7:4-30; 8:4-47; 9:4-24
 - Aboriginal peoples, factor, 3:8
 - Absolute/relative, 5:5-6, 8-9, 17-24, 29; 6:5, 11; 7:21
 - Committee reviewing, Minister asking, M. (Pagtakhan), 3:24, negated by a show of hands, 3
 - Community values, 4:4, 14
 - Defining, 4:5
 - Difficulties, 4:4
 - Families, 3:5-7, 10, 20
 - Family expenditure index, 4:5, 10
 - Income, 3:11, 13-5; 4:7
 - Percentage of, 3:5-7, 10-1
 - Support payments, relationship, 3:12
 - Individuals, 3:5-7, 10
 - Means, 2:16, 19-21
 - Numbers, 3:10-1
 - Other countries, 3:8, 15; 4:16-9; 6:14-5
 - Policies, effectiveness, 3:10-23; 5:5-6
 - Poverty lines, use, 3:5, 10, 23; 5:5-6, 14; 7:6, 9
 - Relative measure, 6:10
 - Senior citizens, factor, 3:8
 - Social adequacy line, 4:22
 - Social assistance, 3:21; 5:5
 - Standard of living, relationship, measures, 3:6-7, 10-4, 16; 5:5; 6:10
 - Survey approach, 4:9
 - United States, comparison, 3:16
- Multiple deprivation, 4:9
- Necessities, 4:12-3
- Orange Paper, progress report requesting, M. (Pagtakhan), 3:26, negated by a show of hands, 3
- Other countries, 3:15, 17, 19-20
- Prevention, 7:15-6, 26-7
- Rate
 - Changes, 3:18
 - International comparisons, 5:9, 11, 30-1
 - United States, comparison, 3:20
- Regional disparities, 4:14-5, 19-20; 5:16-7; 6:6, 18-9; 7:11, 13; 8:5-7, 10-1, 13, 22-3, 32, 35-41, 46; 9:17-20

Poverty—Cont.

- Relative, 3:14-7
 - Rural/urban disparities, 4:19-21; 5:17; 6:18-9; 8:11-3, 30-1, 40
 - Schaff, Brenda case, 9:4, 8
 - Social comfort line, 5:12, 23
 - Social conditions, 7:9; 22
 - Taxes, 4:14, 21
 - See also particular subjects
- Poverty line**
- Basic needs, 5:11, 14, 23
 - Goals, 5:7
 - International comparisons, 3:19-20, 22-3; 4:8-9, 15-8, 27
 - Relative, 5:5-6
 - Sarlo, Christopher, defining, 3:17; 4:4; 5:11; 7:20
 - See Families, single-parent; Poverty—Measures; United States
- Poverty rate** see Poverty; Senior citizens
- Poverty Subcommittee** see Committee
- Poverty threshold** see United States
- Pregnant women** see Montreal Diet Dispensary
- Prices**
- Level, 3:11, 14
 - See also United States
- Procedure and Committee business**
- Agenda, determining, 3:7
 - Chair, election, M. (Anderson), 1:9, agreed to, 3
 - Divisions, recorded, 3:3
 - Documents, appending to minutes and evidence
 - M. (Anderson), agreed to, 3:4
 - M. (Redway), 9:21, agreed to, 3
 - Future business, 1:11-3; 2:4-21; 3:5-30
 - In camera meetings, 1:3-7; 10:3
 - Information, distributing, 8:8
 - Meetings, scheduling, M. (Anderson), 3:29, agreed to, 3
 - Members
 - Disrupting meeting, 3:9
 - Opposition, boycotting meeting, 8:4
 - Minister, 2:17-21; 3:10; 9:23
 - Organization meeting, 1:9-11
 - Printing, minutes and evidence, M. (Joncas), 1:9, agreed to, 3
 - Proceedings, broadcasting, 8:4
 - Quorum
 - M. (Anderson), 3:29, agreed to, 3
 - Meeting and receiving/printing evidence without, provided at least two members present, 5:32
 - M. (Mitchell), 1:9-11, agreed to, 3
 - Reports to Committee
 - First
 - Consideration, 1:3-7
 - Draft, as amended, adopted, agreed to on division, 1:7-8
 - Recycled paper, previous format, agreed to, 1:5
 - References, 4:23; 7:16-7
 - Tabling, deadline, agreed to, 1:8
 - Second
 - Adopting, agreed to, 10:3
 - Presenting, 10:3
 - Reprint, *Issue 9*, 9:3-24
 - Studies and inquiries, 3:7-9; 5:32

- Procedure and Committee business—Cont.**
 Travel, 9:21-4
 Researcher, expenses paying, 9:21-3
 Vice-Chairman, election, M. (Mitchell), 1:9, agreed to, 3
 Witnesses, 3:27-9
 M. (Anderson), 3:29, agreed to, 3
- Redway, Hon. Alan** (PC—Don Valley East)
 Families, single-parent, 9:12-6, 20-1
 Food, 8:15-6, 23-4
 Food banks, 6:14
 Food baskets, 8:14-7
 Housing, 4:20-1, 34; 7:19; 8:29-35, 39-42
 Montreal Diet Dispensary, 7:26-7
 Poverty, 4:10-21, 24-8, 30, 32-5; 6:7-14, 18-20; 7:10-2, 19-23, 26-7, 29; 8:10, 14-8, 23-4, 29-35, 39-42, 47; 9:12-7, 19-24
 Procedure and Committee business
 Future business, 9:21-4
 Travel, 9:21-4
 References, 4:11
In camera meetings, 9:24
 Single persons, 9:14
 Social assistance, 7:23
 Transportation, 4:11
- Regional disparities** *see* Families, single-parent; Food baskets; Housing; Poverty; United States
- Rent** *see* Montreal Diet Dispensary—Food/rent
- Reports to Committee**
 First, 1:7-8
- Reprint** *see* Procedure and Committee business
- Risk, Randy** (Canada Mortgage and Housing Corporation)
 Poverty, 8:26-7
- Robbins, Linda** (Agriculture Department)
 Poverty, 8:9-10, 12-4, 16-7, 19-23
- Rodriguez, John R.** (NDP—Nickel Belt)
 Child care, 2:7-8
 Committee, 2:10
 Poverty, 2:7-8
 Procedure and Committee business, future business, 2:6-8, 10
 Women, 2:7
- Ruggles, Patricia** *see* United States—Poverty
- Rural communities** *see* Poverty
- Sarlo, Christopher** (University of Nippissing)
 Poverty, 5:4-31
 References *see* Poverty line
- Schaff, Brenda case** *see* Poverty
- Senior citizens**
 Poverty, rates, 3:20; 9:5, 13
See also Poverty—Measures
- Simon Fraser University** *see* Organizations appearing
- Single-parent families** *see* Families, single-parent
- Single persons**
 Basic needs, 5:11
- Single persons—Cont.**
 Poor, defining, 5:4; 9:14
See also Social assistance
- Social adequacy line** *see* Poverty—Measures
- Social assistance**
 Abusers, 7:14-5, 23
 Families/single persons, 3:21
See also Families, single-parent; Poverty—Measures
- Social comfort line** *see* Poverty
- Social conditions** *see* Poverty
- Social housing** *see* Housing
- Social programs**
 Effects, 3:10, 12
See also United States
- Soetens, René** (PC—Ontario)
 Food baskets, 8:10-4
 Housing, 8:27-9
 Poverty, 8:10-4, 27-9
- Standard of living** *see also* Montreal Diet Dispensary; Poverty—Measures
- Statistics Canada** *see* Organizations appearing; Poverty—Measures
- Support payments** *see* Poverty—Measures, Income
- Surveys** *see* Poverty—Measures
- Taxation** *see* Income tax; Poverty
- Telephones**
 Basic needs, 5:16; 6:13; 7:8
- Thrifty food basket** *see* Food baskets
- Transportation**
 Costs, 4:11
- United States**
 Consumption, 6:6, 16
 Data, 6:21-2
 Families, single-parent, 6:21-3
 Family size, 6:6
 Food, 6:11-2
 Food baskets, 8:8, 10
 Guaranteed annual income, concept, 6:10-1
 Housing, 6:17-8
 Income, disposable, measurement issues, non-cash, under-reporting, 3:16; 6:5-6, 8-10, 15, 19-20
 Poverty
 Absolute/relative, 3:16; 6:5, 10
 Defining, problems, 6:6
 Long-term/short-term, 6:16-7
 Measures, 3:16; 6:7-8
 Ruggles, Patricia, definition, 4:5; 6:17
 Standard of living, 3:16; 6:17
 Poverty line, 3:19; 4:6, 16-7, 25, 28-9; 6:4-23
 Poverty threshold, description, history, 3:17; 6:4-5
 Prices, 6:6, 17-8
 Regional disparities, 6:6, 18-9

United States—Cont.

Social programs, 6:20

See also Poverty—Measures—Rate

University of Nippissing see Organizations appearing

Urban communities see Poverty—Rural

U.S. Bureau of the Census, Housing and Household Economics Statistics Division see Organizations appearing

Weinberg, Daniel H. (U.S. Bureau of the Census, Housing and Household Economics Statistics Division)

Weinberg, Daniel H.—Cont.

Poverty, 6:4-23

Wolfson, Micheal C. (Statistics Canada)

Poverty, 4:4-33

Women

Poverty, committee examining, 2:7, 9

See also Montreal Diet Dispensary—Pregnant women

Wrobel, Marion G. (Committee Researcher)

Poverty, 3:5-23, 27-9; 5:28-9; 6:15-7; 7:24-6; 9:42-6

Procedure and Committee business, 3:27-9

Social housing see Housing
 Social programs
 Effects, 3:12
 See also United States
 Systems, Rate (P.C.—Output)
 Food baskets, 8:10-1
 Housing, 8:7-9
 Poverty, 8:11-9
 Standard of Living—Montreal Diet Dispensary—Poverty—Measures
 Statistics Canada see Organizations appearing
 Measures
 Support payments see Poverty—Measures
 Taxation see Income tax; Poverty
 Telephone
 Basic needs, 5:10-11, 18
 Thrifty food basket see Organizations appearing
 Transportation
 Costs, 4:1
 United States
 Consumption, 6:10-6:5-3, 10-6
 Data, 6:1-2, 9-7, 41-42, 43, 49, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100
 Families, single-parent, 6:1-3
 Family size, 6:5
 Food, 6:1-3
 Food baskets, 8:10-1
 Housing, 8:7-9
 Income, disposable, see Income
 Reporting, 3:12
 Poverty
 Appropriation, 3:12-10
 Long-term, 3:12-10
 Measures, 3:12-10
 Single-parent families see Organizations appearing
 Poverty, 3:12-10
 Regional, 3:12-10

Montreal Diet Dispensary, 1:27-7
 Poverty, 1:27-7
 Procedure and Committee business
 Future business, 2:12-13
 Travel, 3:14-4
 References, 4:11
 In course meeting, 3:12-13
 Single-parent families see Organizations appearing
 Social sciences, 7:23
 Transportation, 4:11
 Regional disparities see Families, single-parent
 Housing, Poverty, United States
 Report see Montreal Diet Dispensary—Pregnant women
 Reports to Committee
 First, 1:7-8
 Second, 1:7-8
 Report see Procedure and Committee business
 Ris, Bands (Canada Mortgage and Housing Corporation)
 Poverty, 6:3-7
 Robins, Linda (Agriculture Department)
 Poverty, 8:10-1
 Rodriguez, John R. (NDP—Nicola Hill)
 Child care, 3:7-8
 Committee, 3:10
 Poverty, 3:7-8
 Income and Community Development
 Women, 3:7-8
 Rules, Rules see United States—Poverty
 Rural organizations see Organizations appearing
 Sato, Christopher (University of Regina)
 Poverty, 3:12-10
 References see Poverty
 Schell, Brenda see Poverty
 Senior citizens see Organizations appearing
 Poverty, 3:12-10
 See also Poverty—Measures
 Simon Fraser University see Organizations appearing
 Single-parent families see Families, single-parent
 Single persons
 Basic needs, 5:11

GUIDE DE L'USAGER



CANADA

INDEX

DU

SOUS-COMITÉ SUR LA

Pauvreté

DU COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, DES
AFFAIRES SOCIALES, DU TROISIÈME ÂGE ET DE LA CONDITION FÉMININE

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicules n° 1-10

• 1991-1993

• 3^e Session

• 34^e Législature



INDEX

COMITÉ SUR LA

PROTECTOR

DU COMITÉ SUR LA PROTECTION DE L'ÉCOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

CHAMBRE DES COMMUNES

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

GUIDE DE L'USAGER

Cet index est un index croisé couvrant des sujets variés. Chaque fascicule est enregistré selon la date et cette référence se trouve à la page suivante.

L'index contient l'analyse des sujets et les noms des participants. Chaque référence apparaît sous les deux rubriques afin de faciliter l'accès par le nom de l'intervenant ou par le sujet. Les chiffres qui suivent les titres ou sous-titres correspondent aux pages indexées. Certains sujets d'importance font aussi l'objet de descripteurs spéciaux.

Les noms des intervenants et les descripteurs sont inscrits dans un ordre alphabétique. Certaines entrées relatives à la législation sont indexées chronologiquement.

Une entrée d'index peut se composer d'un descripteur en caractères gras et d'un ou de plusieurs sous-titres tels que:

Impôt sur le revenu

Agriculteurs

Gains en capital

Les renvois à un premier sous-titre sont indiqués par un long trait.

Gains en capital. Voir Impôt sur le revenu—Agriculteurs

Les abréviations et symboles que l'on peut retrouver dans l'index sont les suivants:

1^{re}, 2^e, 3^e l.= première, deuxième, troisième lecture. A. = appendice. Am.= amendement. Art.= article. Chap.= chapitre. Dd.= ordre de dépôt de documents. Déc.= déclaration. M.= motion. Q.F.= question au *Feuilleton*. Q.o.= question orale. R.g. = réponse du gouvernement. Rés.= résolution. S.C.= Statuts du Canada. S.r.= sanction royale.

Affiliations politiques:

BQ	Bloc Québécois
Cons. Ind.	Conservateur indépendant
Ind.	Indépendant
L	Libéral
NPD	Nouveau parti démocratique
PC	Progressiste conservateur
Réf.	Parti réformiste du Canada

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser
au Service de l'index et des références (613) 992-7645.

Télécopieur (613) 992-9417

Affaire Brenda Schaff

Allusion, 9:4

Agriculture, ministère. Voir Banques d'alimentation; Panier à provisions nutritif; Témoins

Aide sociale

Prestations, calcul, méthode, 5:18

Provinces, lacunes, 2:12

Répercussions négatives, 5:26-7

Voir aussi Pauvreté

Alimentation. Voir Dispensaire diététique de Montréal—

Femmes enceintes; États-Unis; Pauvreté—Seuils; Produits de première nécessité

Allocations familiales

Universalité, rétablissement, 2:7, 9

Anderson, Edna (PC—Simcoe-Centre)

Assistés sociaux, 2:11-2

Crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants, 2:8

Enfants, pauvreté, 2:14

Présentation par le chercheur pour le Sous-comité, 3:6-7, 9

Familles monoparentales, 2:13; 9:17-8

Familles pauvres, caractéristiques, étude, 4:12; 5:14-6; 8:8-10, 36-7, 39, 41; 9:16-9, 21-4

Logements, 8:36-7, 39, 41

Mesure de faible revenu, 5:14

Nécessités de la vie, 5:15-6

Panier à provisions nutritif, 8:9-10

Pauvreté, 2:17, 20-1; 3:6-7; 9:17

Programmes sociaux universels, 2:9

Revenu annuel garanti, programme, 2:4-5

Seuil de faible revenu, 4:12

Sous-comité, 3:28-30; 9:22-4

Séance d'organisation, 1:9-13

Séances à huis clos, présence, 1:4-7; 10:3

Travaux futurs, 2:4-6, 8-14, 17, 20-1; 3:24, 26, 28-30

Angus, Jamie (Société canadienne d'hypothèque et de logement)

Familles pauvres, caractéristiques, étude, 8:24-6

Appendices

Drieman, John, lettre, 9A:2

Wrobel, Marion, documents, 3A:15-29

Assistance sociale. Voir plutôt Aide sociale

Assistés sociaux

Besoins de base, évaluation, 2:12

Budgets, gestion, programmes, participation, 7:23-4

Choix, possibilités, 7:22-3

Gouvernement, dépendance, risques, 7:14-5

Seuil de faible revenu (SFR), données, 2:11, 14-5, 17, 19, 21

Voir aussi Banques d'alimentation—Nécessité

Autochtones

Inclusion, 3:8

Axworthy, Chris (NPD—Saskatoon—Clark's Crossing) (vice-président)

Autochtones, 3:8

Banques d'alimentation, 3:21

Axworthy, Chris—Suite

Enfants, pauvreté, présentation par le chercheur pour le Sous-comité, 3:7-8, 11-2, 15-7, 20-3

Logements, 3:21

Pauvreté, 3:11, 15-7, 20, 23

Personnes âgées, 3:8

Sarlo, Christopher, 3:22-3

Sous-comité, 3:7-8, 23, 25-7

Séances à huis clos, présence, 1:3-4, 6-7

Travaux futurs, 3:23, 25-7

Voir aussi Vice-président du Sous-comité—Élection

Banques d'alimentation

Agriculture, ministère, liens, 8:14-5

Existence, 3:21

Nécessité pour les assistés sociaux, 8:17-8

Recours, données, 8:15

Utilisation, 6:13-4

Voir aussi Familles monoparentales—Augmentation; Logements—Coûts; Sous-comité—Voyage

Benzing-Purdie, Laure (ministère de l'Agriculture)

Familles pauvres, caractéristiques, étude, 8:4-10

Blenkarn, Don (PC—Mississauga-Sud)

Banques d'alimentation, 8:16-7

Familles pauvres, caractéristiques, étude, 8:17-9, 24

Breaugh, Mike (NPD—Oshawa)

Sous-comité, séances à huis clos, présence, 1:4-5, 7

Brightwell, Harry (PC—Perth—Wellington—Waterloo)

Familles pauvres, caractéristiques, étude, 8:17-20

Panier à provisions nutritif, 8:19

Bureau du recensement des États-Unis. Voir Témoins

Child Poverty Action Group

Objectif, 2:8

Cluff, David (Société canadienne d'hypothèque et de logement)

Familles pauvres, caractéristiques, étude, 8:24, 27-43, 46-7

Coupons alimentaires, programme. Voir Familles pauvres;

Panier à provisions nutritif—États-Unis

Crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants

Examen, possibilité, 2:4, 6-9

Développement humain, indice

Définition, 4:9

Dewetering, June (chercheur pour le Sous-comité)

Sous-comité

Séances à huis clos, présence, 1:3-7

Travaux futurs, 2:14, 16, 20-1

Dispensaire diététique de Montréal

Aliments

Besoins, programmes, suggestions, 7:12

Voir aussi sous le titre susmentionné Clientèle

Budgets de subsistance

Composantes régionales, 7:11

Développement, 7:5

Lignes directrices, respect, difficultés, 7:25-6

Sarlo, Christopher, données, écarts, 7:19-20

Ventilation, 7:17-8

Dispensaire diététique de Montréal—Suite**Clientèle**

- Aliments, accessibilité, 7:8
- Biens onéreux, 7:8-9
- Familles à faible revenu, comparaison, 7:24-5
- Logements, coûts et disponibilité, 7:7-8, 19
- Sans revenu, identification, 7:6-7
- Téléphone, accessibilité, 7:8

Création et activités, description, 7:4**Dépenses, postes, listes, révision, 7:20-2****Femmes enceintes**

- Alimentation, 7:12-3
- Programme, application, 7:29
- Situation, 7:4-5

Financement, sources, 7:13**Lait**

- Et vitamines, distribution, méthode, 7:26-7
- Subventions, 7:13

Pauvreté, étude, 7:10-1**Revenu**

- Adéquation, grille, 7:7
- Voir aussi sous le titre susmentionné* Clientèle—Familles; Clientèle—Sans; Subsistance, besoins fondamentaux—Montants
- Subsistance, besoins fondamentaux
- Identification, 7:5-6
- Montants nécessaires, écart avec le revenu, 7:19
- Satisfaction, suggestions, 7:11-2
- Voir aussi* Témoins

Drieman, John. Voir Appendices; Sous-comité—Document—Lettre**Duquette, Marie-Paule (Dispensaire diététique de Montréal)**
Familles pauvres, caractéristiques, étude, 7:4-30**Enfants**

- Traitements mauvais et manque de soins et revenus, rapport, études, 5:27-8

Enfants du Canada: notre avenir, rapport

- Adoption, 1:7-8
- Circulation, consultations, etc., 1:12
- Dépôt, date, 1:8
- Ébauche, étude, 1:3-7
- Impression et présentation, 1:5
- Traduction, 1:12

Enfants, pauvreté

- Élimination d'ici l'an 2000
- Objectif, Parlement
 - Conditions, demande, 5:24
 - Résolution, 2:10-1, 15, 17
- Plan d'action, inexistence, 2:17-8
- Nombre, 2:12
- Présentation par le chercheur pour le Sous-comité, 3:5-23

Engeland, John (Société canadienne d'hypothèque et de logement)

- Familles pauvres, caractéristiques, étude, 8:28-9, 36-7, 40, 43-7

États-Unis

- Alimentation, coûts, mises à jour, 6:11
- Comparaison, 3:16, 20

États-Unis—Suite**Consommateurs, dépenses, enquête, explications, 6:15-6****Familles monoparentales, besoins**

- Méthode, application, 9:9-10
- Nature transitoire, 6:16-7

Voir aussi sous le titre susmentionné Pauvreté, seuils

Pauvreté**Augmentation, 6:20-1****Définition, 6:6-7****Pauvreté, seuils**

- Calcul, bases, 4:17; 6:7
- Consommation, habitudes, incidence, 6:16-7
- Décisions, processus, 6:8
- Disparités régionales, 6:18-9
- Données fiscales, utilisation, possibilité, 6:21-2
- Familles monoparentales, comparaison, 6:22-3
- Fixation, 3:19
- Groupe de travail, établissement, 6:8
- Histoire, survol, 6:4
- Indicateurs sociaux, 6:22
- Indice des prix à la consommation (IPC), controverse, 6:17-8
- Mesurage, méthodes, 6:5, 7-8
- Pertinence, 6:5
- Programmes gouvernementaux, répercussions, 6:9-10
- Transferts en nature, incidence, 6:19-20
- Trop élevé ou trop bas, impressions, 6:9
- Utilisation, conséquences sur le nombre de familles pauvres, 4:16
- Revenu, mesures, méthode, 6:5-6
- Week Program*, évaluation, 7:28

Voir aussi Panier à provisions nutritif

Faible revenu. Voir Dispensaire diététique de Montréal—Clientèle—Familles; Mesure; Seuil**Familles monoparentales**

- Augmentation et banques d'alimentation, utilisation, liens, 9:14-5
- Besoins, compréhension, 9:10-1
- Chefs, hommes ou femmes, statistiques, 9:12-3
- Contraintes, incidences, 9:11-2
- Garderie, services
 - Besoins, 9:8-9
 - Voir aussi sous le titre susmentionné* Prestations—Ou Pauvreté, détermination, 9:5
- Prestations
 - Nature, augmentation, 9:20-1
 - Ou garderie, services, dépenses gouvernementales, distinction, 9:16
- Régions, niveaux différents, 9:17
- Restauration rapide, recours, 9:15-6
- Seuil de faible revenu, niveaux, 9:17-9
- Situation, 2:13
- Voir aussi* États-Unis—Pauvreté

Familles pauvres

- Budget, établissement, norme, création, 4:31-2
- Caractéristiques
 - Étude, 4:4-35; 5:4-32; 6:4-23; 7:4-30; 8:4-47; 9:4-24; 10:3
 - M. (Anderson), 3:26, adoptée, 27
 - Rapport, projet, adoption et présentation, 10:3
- Consommation, habitudes, 3:18; 8:20-1

Familles pauvres—Suite

Coupons alimentaires, programme

Gestion, 8:23-4

Justification, 8:18-9

Restrictions, 8:23

Dépenses

Doubles du revenu, données, étude, 5:28

Enquête, publication, 4:28

Et revenus, rapport, calcul, 4:10

Répartition, 4:11

Produits de première nécessité, définition, 4:11-2

Voir aussi États-Unis—Pauvreté, seuils—Utilisation; Panier à provisions nutritif**Femmes, pauvreté**

Examen, possibilité, 2:7-9

Fonds d'initiative pour le développement de l'enfant

Montant, prévision, 7:29

Fredericton, N.-B. *Voir* Sous-comité—Voyage**Friesen, Jane** (témoin à titre personnel)

Familles pauvres, caractéristiques, étude, 9:4-21

Garderie, services. *Voir* Familles monoparentales**Gilmor, Jennifer** (bureau de Rey Pagtakhan)

Sous-comité, séance à huis clos, présence, 1:6

Greene, Barbara (PC—Don Valley-Nord; secrétaireparlementaire du président du Conseil du Trésor du 1^{er} septembre 1993 au 31 août 1994) (présidente)

Aide sociale, 2:12; 5:26

Assistés sociaux, 2:11

Child Poverty Action Group, 2:8

Crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants, 2:4, 7

Développement humain, indice, 4:9

Dispensaire diététique de Montréal, 7:17-9

Enfants, pauvreté, 2:10-8; 5:24

Présentation par le chercheur pour le Sous-comité, 3:5-6, 11, 15, 17-9, 21, 23

États-Unis, 3:19; 4:16; 6:11, 21-2

Familles monoparentales, 2:13; 9:15

Familles pauvres, caractéristiques, étude, 4:8-9, 11-6, 18-35; 5:24-6; 6:10-2, 21-2; 7:16-9, 28-9; 8:19-24, 35-42, 46-7; 9:15, 19-20

Fonds d'initiative pour le développement de l'enfant, 7:29

Logements, 8:35-42, 46-7

Niveaux de vie, 6:10-1

OCDE, 3:19

Ontario, 2:13

Panier à provisions nutritif, 8:20-3

Pauvreté, 2:13-7, 19-21; 3:5-6, 11, 15, 17-9, 21, 23; 4:8, 13, 18, 22, 24-9, 31, 34-5; 5:25-6; 6:12

Produits de première nécessité, 7:16-7

Programmes sociaux universels, 2:7; 9:19-20

Revenu, 4:30; 5:24-5; 9:19

Revenu annuel garanti, programme, 2:4-5, 10

Seuil de faible revenu, 4:14, 16, 19, 21, 34

Sous-comité

Séances à huis clos, présence, 1:3-7; 10:3

Travaux futurs, 2:4-21

Statistique Canada, 4:22-3

Voir aussi Présidente du Sous-comité—Élection**Greffier du Sous-comité**

Sous-comité, 1:9, 11

Guarnieri, Albina (L—Mississauga-Est)

Sous-comité, séances à huis clos, présence, 1:4; 10:3

Habillement. *Voir* Produits de première nécessité**Hewston, Garry** (ministère de l'Agriculture)

Familles pauvres, caractéristiques, étude, 8:10-1, 13-9, 23-4

Horning, Al (PC—Okanagan-Centre)

Sous-comité, séance à huis clos, présence, 1:4

Indice des prix à la consommation (IPC). *Voir* États-Unis—Seuils de pauvreté**IPC.** *Voir* Indice des prix à la consommation**Joncas, Jean-Luc** (PC—Matapédia—Matane)

Familles pauvres, caractéristiques, étude, 6:14

Pauvreté, 6:14

Sous-comité

Séances à huis clos, présence, 1:3-7; 10:3

Travaux futurs, 3:26, 29

Larrivée, Gaby (PC—Joliette)

Assistés sociaux, 7:14-5

Dispensaire diététique de Montréal, 7:12-3

Familles pauvres, caractéristiques, étude, 7:10, 12-6, 28-9

Pauvreté, 7:16, 28-9

Produits de première nécessité, 7:14-5

Lauriston, Karen (bureau de Rey Pagtakhan)

Sous-comité, séance à huis clos, présence, 1:6

Livre orange

Dépôt, demande au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, 3:23-4, 26

Nature, explication, 3:26

Logements

A dividendes limités, nombre, 8:32

Abordabilité, mesures, moyens, 8:35-6

Aide gouvernementale

Ententes fédérales-provinciales, répartition, formules, 8:31-2

Fin, répercussions, 8:32-3

Formes diverses, efficacité, 8:30-1

Personnes, nombre, 8:29-30, 42

Allocation-logement, avantages et désavantages, 8:33-5

Besoins impérieux

Célibataires, groupes, profil, 8:46-7

Concept, explications, 8:24-6, 39-40

Étudiants à plein temps, exclusion, 8:46-7

Modifications, 8:36-7

Revenu, seuils, comparaison, 8:40-1, 44-5

Universitaires, exclusion, 8:41

Convénables, définition, 8:27-8

Coûts

Banques d'alimentation, répercussions, 8:35

Répartitions multiples, 8:36, 45-6

Inoccupation, taux, 8:31, 37

Locataires en garnis, problèmes, 8:42-3

Normes

Nationales, établissement, 8:41

Non-respect, 8:33

Logements—Suite

- Ontario, loyers, contrôle, élimination, 8:37
- Propriétaires, proportion et âge, 4:20-1
- Qualité, 3:21-2; 8:43-4
- Rénovations, 8:33
- Revenus
 - Normatifs, concept, évolution, 8:45-6
 - Voir aussi sous le titre susmentionné* Besoins impérieux; Sociaux, programme
- Sociaux, programme
 - Admissibilité, indicateur, 8:26-7
 - Revenu, seuil, données, 8:38-9
- Surface, normes, 8:28-9
- Types divers, valeur marchande, données, 8:38
- Voir aussi* Dispensaire diététique de Montréal—Clientèle; Produits de première nécessité

Ménages pauvres. Voir plutôt Familles pauvres**Mesure de faible revenu (MFR)**

- Amélioration, 5:14-5
- Établissement, 4:7-8
- Voir aussi* Pauvreté—Comparaisons

Méthode du Luxembourg. Voir Pauvreté—Comparaisons**MFR. Voir Mesure de faible revenu****Mitchell, Margaret Anne (NPD—Vancouver—Est)**

- Aide sociale, 2:12
- Assistés sociaux, 2:11, 14
- Enfants, pauvreté, 2:13, 15-6
- Pauvreté, 2:19-21
- Sous-comité
 - Séance d'organisation, 1:9-13
 - Travaux futurs, 2:11-7, 19-21

Nécessités de la vie

- Denrées, liste, établissement, 5:15-6
- Panier à provisions, utilisation, 5:29
- Prix, régions
 - Calculs, méthodologie, 5:16-7
 - Écart, 5:16
- Voir aussi* Pauvreté—Seuil fondé et Seuils—Strictes

Niveaux de vie

- Comparaisons, 3:10-2, 23
- Conclusions, difficultés, 3:16
- Reflet, système, établissement, 6:10-1
- «Sensiblement inférieur», signification, 5:18

Nouveau parti démocratique. Voir Sous-comité**OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)**

- Pays, comparaisons, critères, utilisation, 3:19

Ontario

- Situation, évaluation, 2:13
- Voir aussi* Logements

Organisation de coopération et de développement économiques.

Voir plutôt OCDE

Pagtakhan, Rey (L—Winnipeg—Nord)

- Aide sociale, 5:18
- Allocations familiales, 2:7, 9

Pagtakhan, Rey—Suite

- Crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants, 2:6-7, 9
- Enfants, 5:27-8
- Enfants, pauvreté, 2:13-8
 - Présentation par le chercheur pour le Sous-comité, 3:8-10, 12-5, 22
- Familles monoparentales, 2:13
- Familles pauvres, 3:27
 - Caractéristiques, étude, 4:12-5, 21-7, 29, 34-5; 5:17-23, 27-8, 30-2
- Livre orange, 3:23-4, 26
- Niveaux de vie, 5:18
- Pauvreté, 2:13-7, 19-21; 3:12-3, 22, 24; 4:14-5, 22-5, 27, 29, 34-5; 5:17-23, 30-1
- Produits de première nécessité, 4:12-3
- Revenu annuel garanti, programme, 2:5-7, 9
- Sarlo, Christopher, 5:23
- Seuil de faible revenu, 4:21
- Sous-comité, 3:8-10, 24-5, 27; 5:32
 - Séances à huis clos, présence, 1:3-7
 - Travaux futurs, 2:5-7, 9-10, 13-21; 3:23-7

Panier à provisions nutritif

- Agriculture, ministère
 - Établissement, 8:5
 - Voir aussi sous le titre susmentionné* Renseignements
- Composition, 8:5-6
- Consommation, habitudes, 8:11
- Coûts
 - Calcul, 8:5-6
 - Écart, 8:10
 - Enquête, uniformité, 8:11-2
 - Régions, 8:10-1, 22
 - Variations, analyse, 8:12-3
 - Villes, 8:13
- Denrées
 - Liste, 8:20-2
 - Quantités, 8:22
 - Sondages, fonctionnement, 8:20-1
- Et économique, différences, 8:6-7
- États-Unis
 - Comparaison, 8:8
 - Coupons alimentaires, programme, analyse, 8:15-6
- Familles pauvres
 - Accessibilité, 8:14-6
 - Dépenses, 8:19
 - Voir aussi sous le titre susmentionné* Utilisateurs
- Historique, description, 8:4-5
- Modifications, 8:6-7
- Pays divers, comparaison, 8:7
- Pots, formats, 8:13-4
- Prix. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Coûts
- Renseignements
 - Accessibilité, moyens, 8:16-7
 - Agriculture, ministère, liste, accessibilité, 8:18
- Révision, 8:7, 22-3
- Utilisateurs
 - Familles pauvres, nombre, 8:9-10
 - Identification, 8:7

Pauvreté

- À long et à court terme, distinction, 3:18

Pauvreté—Suite

Absolue et relative. *Voir plutôt sous le titre susmentionné*

Notion relative ou absolue

Aide sociale, répercussions, 3:21

Aspects techniques, 4:25

Bien-être subjectif, état et mesure objective, concepts, conciliation, 5:21; 9:5

Canadiens, opinion, 5:8

Chiffres, critiques, 3:11

Comparaisons

Groupes d'âge, 3:15

Internationales, 3:22-3; 4:8-9, 15-9; 5:11, 30-1

Mesure de faible revenu (MFR) et seuil de faible revenu, 3:13-4

Méthode du Luxembourg, 3:20; 4:8

Méthodes diverses, 4:8-10

Pays scandinaves, 3:15-6

Provinces, 5:25-6

Voir aussi sous le titre susmentionné Évaluation—Façons; Seuil de faible revenu (SFR)—Calcul

Conférence, tenue, suggestion, 4:24

Consommation, examen, torts, 9:7-8

Critères, élaboration, 2:13-4; 3:5, 7

Croissance économique, répercussions, 5:18-9

Définitions

Application, cohérence, 5:7-8

Difficultés, 4:4-5; 6:14; 7:9

Éléments divers, inclusion, 5:30-1

Nombre, 5:4-6

Pays industrialisés, 6:14-5

Rédaction, 2:19-20

Rejet, 2:15-7

Responsables, identification, 4:25-7

Sarlo, Christopher, méthode

Avantages, 5:11

Description, 5:10-1, 17

Obstacle, 5:12

Répercussions, 5:22-3

Scientifique, existence, 4:8

Sénat, suggestion, 5:21

Voir aussi sous le titre susmentionné Seuil de faible revenu

Élimination

Éléments, analyse, 4:18

Moyens, 3:15, 17; 7:16, 26

Objectif, 4:28

Évaluation

Façons diverses, comparaison, 4:18

Voir aussi sous le titre susmentionné Handicapés; Indicateurs; Progrès

Évolution, 3:16

Formule satisfaisante, raisons, 9:10

Fréquence, modifications, 3:6-7

Gouvernement, contribution, 5:31; 7:28-9

Groupes divers

Analyse, 9:13-4, 17

Personnes seules, hommes et femmes, distinction, 9:14

Handicapés, besoins, évaluation, 5:26; 9:14

Indicateurs

Évaluation, 3:10-1

Sociaux, établissement, 4:22, 31; 5:29

Pauvreté—Suite

Indicateurs—Suite

Utilisation, conséquences, 4:13-4

Mesures

Arbitraires, 3:16-7

Conception, façons diverses, 4:28-9

Confusion, 4:33

Consensus, absence, 4:14-5

Diverses, utilisation, 3:20; 5:28-9

Examen, demande au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, 3:24

Faiblesses, 9:6-7

Instrument, inexistence, 2:16, 19-21; 7:22

Responsables, identification, 4:27-8

Valeurs sociales, 4:29-30

Voir aussi sous le titre susmentionné Comparaisons

Niveaux divers, 7:10

Notion relative ou absolue, distinction, 3:17; 4:13; 5:8-9, 20-1

Pauvres, nombre, modifications, 3:6, 18, 23, 26

Personnes, définition, critères, utilisation, 3:14-5

Politique sociale

Formule, suggestions, 4:23-4

Programmes universels, 4:34

Privations, lien, 5:19

Problèmes sociaux, liens, 7:9

Programmes, efficacité, 7:29-30

Progrès, évaluation, 2:13-6

Semblables. *Voir plutôt sous le titre susmentionné* Personnes

Seuil de confort social, concept, 5:12, 23

Seuil de faible revenu (SFR)

Avantages et anomalies, 3:12

Calculs divers, comparaison, 3:17-8

Correction relative, 3:14

Définition, 3:11

Distinction, 4:5, 7

Fixation, 3:5

Incidences, 3:19; 4:29-30

«Médiane» et «moyenne», distinction, 3:12-3

Modifications, 3:6

Renseignements, 3:12; 5:10

Utilisation, 4:8; 5:4

Voir aussi sous le titre susmentionné Comparaisons—Mesure

Seuil fondé sur les nécessités de la vie, élaboration, problèmes, 5:12-3

Seuils

Alimentation, budget, établissement, difficultés, 6:12

Décisions, processus, 6:13

Différents, établissement, 6:12

Établissement, méthode, 5:6-7

Nécessité, 4:27

Prévision, 6:12

Strictes nécessités de la vie

Lien, 5:9-10

Liste, établissement, 6:13

Taux, modifications constantes, 5:19, 21

Valeurs extrêmes, adoption, 4:32-5

Voir aussi Dispensaire diététique de Montréal; Enfants; États-Unis; Familles monoparentales; Femmes; Revenu annuel garanti, programme; Seuil de faible revenu

- Personnes âgées**
Exclusion, 3:8
- Phinney, Beth** (L—Hamilton Mountain)
Sous-comité, séances à huis clos, présence, 1:6-7
- Poschmann, Finn** (rechercheur pour le Sous-comité)
Sous-comité, séance à huis clos, présence, 1:6
- Présidente du Sous-comité**
Élection de Greene, 1:9
- Procès-verbaux et témoignages**
Impression, 1:9
- Produits de première nécessité (alimentation, logement et habillement)**
Chiffres, établissement, 7:16-7
Définition, éléments, utilisation, 4:12-3
Programmes, augmentation, 7:15-6
Subventions, suggestions, 7:14
Voir aussi Familles pauvres; Seuil de faible revenu
- Programmes sociaux universels**
Application, 9:19-20
Examen, possibilité, 2:7, 9
- Rapport au Comité**
Premier (*Enfants du Canada: notre avenir*), 1:7-8
- Redway, l'hon. Alan** (PC—Don Valley-Est)
Assistés sociaux, 7:22-3
Banques d'alimentation, 6:13-4; 8:14-5
Dispensaire diététique de Montréal, 7:10-2, 19-21, 26-7, 29
États-Unis, 4:17; 6:7-9, 11, 18-20
Familles monoparentales, 9:12-6, 20-1
Familles pauvres, caractéristiques, étude, 4:10-21, 24-8, 30, 32-5; 6:7-14, 18-20; 7:10-2, 19-23, 26-7, 29; 8:10, 14-8, 23-4, 29-36, 39-42, 47; 9:12-7, 19-24
Logements, 4:20-1; 8:29-36, 39-42
Panier à provisions nutritif, 8:14-8
Pauvreté, 4:15-8, 24-8, 32-3, 34-5; 6:12-3; 9:13-4
Revenu, 4:30
Revenu annuel garanti, programme, 6:10-1; 7:22
Seuil de faible revenu, 4:19, 21
Sous-comité, 9:21-4
Statistique Canada, 4:14, 32
- Revenu**
Données, utilisation, 5:13-4
Enquête, 5:24-5
Indexation, 4:30-1
Personnes travaillant et celles ne travaillant pas, distinction, 9:19
Voir aussi Dispensaire diététique de Montréal; Enfants—Traitements; États-Unis; Familles pauvres—Dépenses—Doubles et Dépenses—Et; Logements; Sous-comité—Rechercheur
- Revenu annuel garanti, programme**
Document de travail
Distribution, 2:10
Rédaction, 2:5-7
Éventualité, examen, 2:4-5, 9
Pauvreté, élimination, moyen, 7:22
Utilisation, 6:10-1
- Risk, Randy** (Société canadienne d'hypothèque et de logement)
Familles pauvres, caractéristiques, étude, 8:26-7
- Robbins, Linda** (ministère de l'Agriculture)
Familles pauvres, caractéristiques, étude, 8:9-10, 12-4, 16-7, 19-23
- Rodriguez, John R.** (NPD—Nickel Belt)
Crédit d'impôt remboursable pour la garde d'enfants, 2:8
Femmes, pauvreté, 2:7
Sous-comité, travaux futurs, 2:6-8, 10
- Santé nationale et Bien-être social, ministre.** *Voir* Livre orange—Dépôt; Pauvreté—Mesures—Examen; Sous-comité—Ministre, comparation
- Sarlo, Christopher** (Université de Nippissing)
Calculs, crédibilité, 3:22-3
Commentaires, 4:22
Familles pauvres, caractéristiques, étude, 5:4-31
Livre
Mise en garde, 4:26
Publication, 4:25
Recommandations, 5:23-4
Voir aussi Dispensaire diététique de Montréal—Budgets de subsistance; Pauvreté—Définitions
- Séance d'organisation.** *Voir* Sous-comité
- Sénat.** *Voir* Pauvreté—Définitions
- Seuil de faible revenu (SFR)**
Définition, complexité, 4:6
Établissement
Méthode, utilisation, 4:5-6, 10
Régions, diversité, 4:19-20
Impôts, suppression, 4:14, 16-7
Limites, réajustement, résultats, 4:7
Normes nationales, 4:34
Options diverses, 4:13-4
Paramètres, modifications, répercussions sur le nombre de pauvres, 4:21
Pauvreté, seuil, reconnaissance, 5:5-6
Pertes commerciales, pourcentage, 4:21
Produits de première nécessité, pourcentage, 4:12
Révision, processus, 4:8
Voir aussi Assistés sociaux; Familles monoparentales; Pauvreté
- Seuils de pauvreté.** *Voir* plutôt Pauvreté—Seuils
- SFR.** *Voir* Seuil de faible revenu
- Société canadienne d'hypothèque et de logement.** *Voir* Témoins
- Soetens, René** (PC—Ontario)
Familles pauvres, caractéristiques, étude, 8:10-4, 27-9
Logements, 8:27-8
Panier à provisions nutritif, 8:10-4
- Sous-comité**
Auditions, procédure, 3:3
Boycottage, groupes, lettre, 9:21
Composition, 1:10
Document
Lettre de John Drieman, annexion au compte rendu, 9:21
Préparation, 2:4

Sous-comité—Suite

- Exposé, opposition, 3:8-10
- Interventions futures, priorités, 2:4
- Mandat, définition, 3:23-6; 4:23-4
- Ministre, comparution, Santé nationale et Bien-être social, 2:20-1
- Nouveau parti démocratique, participation, invitation, 5:32
- Objectif, 4:24
- Plan de travail, discussion, 3:7-8
- Priorités, 3:26-7
- Quorum, 1:11; 3:3
- Recherchiste, emploi, revenus, rapport, dépôt, 3:29-30
- Séance d'organisation, 1:9-13
 - Avis de convocation, lecture, 1:11
- Séances
 - À huis clos, 1:3-8, 11; 9:24; 10:3
 - Ajournement demandé, 1:12
 - Boycottage, opposition, membres, 8:4
 - Enregistrement, 8:4
 - Horaire, 1:13; 3:3
 - Tenue et audition des témoignages en l'absence de quorum, 1:9-10
- Témoins, comparution, convocation, etc., 3:27-9; 4:24-5
- Temps de parole, répartition, 3:3
- Travaux futurs, 2:4-21; 3:23-30
- Voyage, Toronto, Ont. et Fredericton, N.-B., banques d'alimentation, visite
 - Attaché de recherche, frais, paiement, demande, 9:21-4
 - Points de voyage des députés, utilisation, 9:23
- Voir aussi* Enfants, pauvreté—Présentation

Statistique Canada

- Document de travail
 - Conceptions, affrontement, 4:23
 - Conclusions, 4:22, 32
 - Réactions, sources, 4:32
 - Réponses, 4:14
- Voir aussi* Témoins

Témoins

- Agriculture, ministère, 8:4-24
- Bureau du recensement des États-Unis, 6:4-23
- Dispensaire diététique de Montréal, 7:4-30
- Friesen, Jane, 9:4-21
- Société canadienne d'hypothèque et de logement, 8:24-47
- Statistique Canada, 4:4-33, 35
- Université de Nippissing, 5:4-31
- Wrobel, Marion, 3:5-23

Toronto, Ont. Voir Sous-comité—Voyage**Travaux du Sous-comité**

- Enfants du Canada: notre avenir*, rapport, ébauche, 1:3-7
- Enfants, pauvreté, présentation par le recherchiste pour le Sous-comité, 3:5-23
- Familles pauvres, caractéristiques, 4:4-35; 5:4-32; 6:4-23; 7:4-30; 8:4-47; 9:4-24; 10:3
- Travaux futurs, 2:4-21; 3:23-30

Université de Nippissing. Voir Témoins**Vice-président du Sous-comité**

- Élection de Axworthy, 1:9

Week Program. Voir États-Unis**Weinberg, Daniel H.** (Bureau du recensement des États-Unis)

- Familles pauvres, caractéristiques, étude, 6:4-23

Wolfson, Michael C. (Statistique Canada)

- Familles pauvres, caractéristiques, étude, 4:4-33, 35

Wrobel, Marion (recherchiste pour le Sous-comité)

- Enfants, pauvreté, présentation par le recherchiste pour le Sous-comité, 3:5-23
- Familles pauvres, caractéristiques, étude, 5:28-9; 6:15-7; 7:24-6; 8:42-6
- Sous-comité
 - Séance à huis clos, présence, 10:3
 - Travaux futurs, 3:27-9
- Voir aussi* Appendices; Témoins

